
JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

VOL. XIX.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA



SON EXCELLENCE LE TRÈS-HONORABLE HENRY CHARLES KEITH
PETTY-FITZMAURICE, MARQUIS DE LANSDOWNE, GOUVERNEUR-
GÉNÉRAL, Etc., Etc., Etc.

ÉTANT LA TROISIÈME SESSION

DU

CINQUIÈME PARLEMENT

1885

VOL. XIX.

JOURNAUX

DU

SÉNAT

CANADA.



JOHN J. McGEE,
Député-Gouverneur.

[L. S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles Sénateurs de la Puissance du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au vingt-neuvième jour du mois de mai courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présent en Notre cité d'Ottawa ; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter, et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre Cité d'OTTAWA, le HUITIÈME jour du mois de JUILLET prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes et à icelle fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, JOHN J. MCGEE, écuyer, député de Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin, le Très-Honorable Sir HENRY CHARLES KEITH PETTY-FITZMAURICE, marquis de Lansdowne, dans le comté de Somerset, comte de Wycombe, de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, vicomte Caln et Calnstone dans le comté de Wilts, et lord Wycombe, baron de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, dans la pairie de la Grande-Bretagne; comte de Kerry et comte de Shelburne, vicomte Clanmaurice et Fitzmaurice, baron de Kerry, Lixnaw, et Dunkerron, dans la pairie d'Irlande, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-Distingué de Saint-Michel et Saint-Georges; gouverneur-général du Canada, et vice-amiral d'icelui, etc.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'OTTAWA, ce VINGT-TROISIÈME jour de MAI, dans l'année de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-quatre, et de Notre Règne la quarante-septième.

Par ordre,

RICHARD POPE,

Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

CANADA.



JOHN J. MCGEE,
Député-Gouverneur.

[L. S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles Sénateurs de la Puissance du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au huitième jour du mois de juillet courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter, et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre parlement du Canada, en Notre Cité d'OTTAWA, le DIX-HUITIÈME jour du mois d'AOUT prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes et à icelles fait apposer le grand sceau du Canada. TÉMOIN, JOHN J. MCGEE, écuyer, député de Notre très-fidèle et Bien-aimé Cousin, le Très-honorable Sir HENRY CHARLES KEITH PETTY-FITZMAURICE, marquis de Lansdowne, dans le comté de Somerset, comte de Wycombe, de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, vicomte Caln et Calnstone dans le comté de Wilts, et lord Wycombe, baron de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, dans la pairie de la Grande-Bretagne; comte de Kerry et comte de Shelburne, vicomte Clanmaurice et Fitzmaurice, baron de Kerry, Lixnaw et Dunkerron, dans la pairie d'Irlande, Chevalier Grand-croix de Notre Ordre Très-distingué de Saint-Michel et Saint-Georges; gouverneur-général du Canada, et vice-amiral d'icelui, etc.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'OTTAWA, ce TROISIÈME jour de JUILLET, en l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-cinq et de Notre Règne la quarante-huitième.

Par ordre,

RICHARD POPE,

Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

CANADA.



JOHN J. MCGEE,

Député-Gouverneur.

[L. S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles Sénateurs de la Puissance du Canada et aux Membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au dix-huitième jour du mois d'août courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoins d'être présents en Notre Cité d'Ottawa; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter, et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre Cité d'OTTAWA, le VINGT-NEUVIÈME jour du mois de SEPTEMBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, JOHN J. MCGEE, Ecuyer, député de Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin, le Très-Honorable Sir HENRY CHARLES KEITH PETTY-FITZMAURICE, marquis de Lansdowne, dans le comté de Somerset, comte de Wycombe, de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, vicomte Caln et Calnstone dans le comté de Wilts, et lord Wycombe, baron de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, dans la pairie de la Grande-Bretagne; comte de Kerry et comte de Shelburne, vicomte Clanmaurice et Fitzmaurice, baron de Kerry, Lixnaw, et Dunkerron, dans la pairie d'Irlande, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-Distingué de Saint-Michel et Saint-Georges; gouverneur-général du Canada, et vice-amiral d'icelui, etc.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'OTTAWA, ce QUINZIÈME jour d'AOUT, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-quatre et de Notre Règne la quarante-huitième.

Par ordre,

RICHARD POPE,

Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

CANADA.



JOHN J. MCGEE,
Député Gouverneur.

[L.S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

À Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux Membres élus pour servir dans la Coambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au vingt-neuvième jour du mois de septembre courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité d'Ottawa; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter, et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre Cité d'OTTAWA, le DIXIÈME jour du mois de NOVEMBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, JOHN J. MCGEE, Ecuier, député de Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin, le Très-Honorable Sir HENRY CHARLES KEITH PETTY-FITZMAURICE, marquis de Lansdowne, dans le comté de Somerset, comte de Wycombe, de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, vicomte Caln et Calnstone dans le comté de Wilts, et lord Wycombe, baron de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, dans la pairie de la Grande-Bretagne; comte de Kerry et comte de Shelburne, vicomte Clanmaurice et Fitzmaurice, baron de Kerry, Lixnaw, et Dunkerron, dans la pairie d'Irlande, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-distingué de Saint-Michel et Saint-Georges; gouverneur-général du Canada, et vice-amiral d'icelui, etc.

A notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'OTTAWA, ce VINGT-CINQUIÈME jour de SEPTEMBRE, en l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-quatre et de Notre Règne la quarante-huitième.

Par ordre,

RICHARD POPE,

Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

CANADA.



JOHN J. MCGEE,

Député-Gouverneur.

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux Membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous à chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION.

APTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au dixième jour du mois de novembre courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité d'Ottawa; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter, et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre Cité d'OTTAWA, le VINGT-DEUXIÈME jour du mois de DÉCEMBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la propriété de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes et à icelles fait apposer le grand sceau du Canada. TÉMOIN, JOHN J. MCGEE, Ecuier, député de Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin, le Très-Honorable Sir HENRY CHARLES KEITH PETTY-FITZMAURICE, marquis de Lansdowne, dans le comté de Somerset, comte de Wycombe, de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, vicomte Caln et Calstone dans le comté de Wilts, et lord Wycombe, baron de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, dans la pairie de la Grande-Bretagne; comte de Kerry et comte de Shelburne, vicomte Clanmaurice et Fitzmaurice, baron de Kerry, Lixnaw, et Dunkerron, dans la pairie d'Irlande, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-Distingué de Saint-Michel et Saint-Georges; gouverneur-général du Canada, et vice-amiral d'icelui, etc.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'OTTAWA, ce CINQUIÈME jour de NOVEMBRE, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-quatre et de Notre Règne la quarante-huitième.

Par ordre,

RICHARD POPE,

Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

CANADA.



JOHN J. MCGEE,

Député-Gouverneur.

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux Membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que l'Assemblée de Notre Parlement du Canada se trouve prorogée au vingt-deuxième jour de décembre courant, NÉANMOINS, pour certaines causes et considérations, Nous avons jugé à propos de le proroger de nouveau à JEUDI le VINGT-NEUVIÈME jour du mois de JANVIER prochain, de manière que ni vous ni aucun de vous, n'êtes tenus de vous trouver en Notre Cité d'Ottawa le dit vingt-deuxième jour de décembre courant; car Nous voulons que vous et chacun de vous à cet égard soyez exonérés; vous commandant et par ces présentes, vous enjoignant, et à chacun et tous autres y intéressés, de vous trouver personnellement en Notre Cité d'OTTAWA, JEUDI, le VINGT-NEUVIÈME jour du mois de JANVIER prochain, pour l'EXPÉDITION DES AFFAIRES, et y traiter, agir et conclure sur les matières qui, par la faveur de Dieu, en Notre dit Parlement du Canada, pourront, par le Conseil Commun de Notre dite Puissance, être ordonnés.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes et à icelles fait apposer le grand seau du Canada. TÉMOIN, JOHN J. MCGEE, député de Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin, le Très-Honorable sir HENRY CHARLES KEITH PETTY-FITZMAURICE, marquis de Lansdowne, dans le comté de Somerset, comte de Wycombe, de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, vicomte Caln et Calnstone dans le comté de Wilts, et lord Wycombe, baron de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, dans la pairie de la Grande-Bretagne ; comte de Kerry et comte de Shelburne, vicomte Clanmaurice et Fitzmaurice, baron de Kerry, Lixnaw, et Dunkerron, dans la pairie d'Irlande, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-Distingué de Saint-Michel et Saint-Georges ; gouverneur-général du Canada, et vice-amiral d'icelui, etc.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'OTTAWA, ce SEIZIÈME jour de DÉCEMBRE, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-quatre, et de Notre Règne la quarante-huitième.

Par Ordre,
RICHARD POPE,
Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA.

Jeudi, 29 Janvier, 1885.

Jeudi, le vingt-neuvième jour du mois de janvier, en la quarante-huitième année du règne de Notre Souveraine Dame Victoria, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, défenseur de la foi, étant la troisième session du cinquième parlement du Canada, continué par prorogation jusqu'à ce jour.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Macpherson</i>	<i>Read,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dickey,</i>	(<i>Sir David Lewis</i>),	<i>Schultz,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
(<i>Sir Alexander,</i>)	<i>Kaulback.</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Chapais,</i>	<i>McInnes (C.-B.),</i>	<i>Pelletier,</i>	

PRIÈRES.

difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de notre Puissance du Canada ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissez pour les fins susdites, dans le Sénat de notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes et à icelles fait apposer le grand sceau du Canada. TÉMOIN, John. J. McGee, Ecuier, Député de Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin, le Très-Honorable Sir HENRY CHARLES KEITH PETTY-FITZMAURICE, marquis de Lansdowne, dans le comté de Somerset, comte de Wycombe, de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, vicomte Caln et Calnstone, dans le comté de Witts, et lord Wycombe, baron de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, dans la pairie de la Grande-Bretagne ; comte de Kerry et comte de Shelburne, vicomte Clanmaurice et Fitzmaurice, baron de Kerry, Lixnaw, et Dunkerron, dans la pairie d'Irlande, Chevalier Grand' Croix de notre Ordre Très Distingué de St-Michel et St-George ; gouverneur-général du Canada, et vice-amiral d'icelui, etc.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, ce douzième jour de mai, en l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-quatre et de Notre Règne la quarante-septième.

Par ordre,

R. POPE,

Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable Joseph Bolduc, de Saint-Victor de Tring, a été introduit entre l'honorable sir Alexander Campbell et l'honorable M. Lacoste.

L'honorable M. Bolduc a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA.



John J. McGee, Député-Gouverneur

[L. S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A notre fidèle et bien-aimé Joseph Bolduc, de Saint-Vitor de Tring, écuyer, de notre province de Québec, dans notre Puissance du Canada, —

SALUT :—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de notre Puissance du Canada, Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de notre dite Puissance, et Nous

vous nommons pour la division électorale de Lauzon de notre province de Québec, et Nous vous commandons que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissez pour les fins susdites dans le Sénat de notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes et à icelles fait apposer le grand sceau du Canada. Témoin, John J. McGee, Ecuyer, député de Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin, le Très-Honorable Sir HENRY CHARLES KEITH PETTY FITZMAURICE, marquis de Lansdowne, dans le comté de Somerset, comte de Wycombe, de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, vicomte Cain et Calnstone dans le comté de Wilts, et lord Wycombe, baron de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, dans la pairie de la Grande-Bretagne; comte de Kerry et comte de Shelburne, vicomte Clanmaurice et Fitzmaurice, baron de Kerry, Lixnaw, et Dunkerron, dans la pairie d'Irlande, Chevalier Grand' Croix de Notre Ordre Très-Distingué de Saint-Michel et Saint-Georges; gouverneur-général du Canada, et vice-amiral d'icelui, etc.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, ce troisième jour d'octobre, en l'année de Notre Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-quatre et de Notre Règne la quarante-huitième.

Par ordre,

R. POPE,

Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable Théodore Robitaille a été introduit, entre les honorables sir Alexander Campbell et l'honorable M. Lacoste.

L'honorable M. Robitaille a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat. Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA.



John J. McGee, député-gouverneur.

[L. S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A notre fidèle et bien-aimé Théodore Robitaille, de notre province de Québec, dans notre Puissance du Canada, —

SALUT:—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de notre Puissance du Canada; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de notre dite Puissance, et Nous

vous nommons pour la division électorale du Golfe de notre province de Québec, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaisiez pour les fins susdites, dans le Sénat de notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes et à icelles fait apposer le grand sceau du Canada. TÉMOIN, John J. McGee, Ecuier, député de Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin, le Très-Honorable Sir HENRY CHARLES KEITH PETTY-FITZMAURICE, marquis de Lansdowne, dans le comté de Somerset, comte de Wycombe, de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, vicomte Caln et Calstone dans le comté de Wilts, et lord Wycombe, baron de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, dans la pairie de la Grande-Bretagne; comte de Kerry et comte de Shelburne, vicomte Clanmaurice et Fitzmaurice, baron de Kerry, Lixnaw, et Dunkerron, dans la pairie d'Irlande, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-distingué de Saint-Michel et Saint-Georges; gouverneur-général du Canada, et vice-amiral d'icelui, etc.

A notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, ce vingt-neuvième jour de janvier, en l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-quatre et de Notre Règne la quarante-huitième.

Par ordre,

R. POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie.

Les honorables messieurs McDonald, Bolduc et Robitaille se sont alors approchés de la table et ont prêté et souscrit le serment prescrit par la loi devant Édouard Joseph Langevin, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et ils ont pris leurs sièges en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du commissaire, énonçant que les honorables messieurs McDonald, Bolduc et Robitaille, membres du Sénat, ont fait et signés la déclaration de qualification prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable Président a présenté à la Chambre une communication du secrétaire du gouverneur-général.

Elle a été alors lue par le greffier, et elle est comme suit :

OTTAWA, 24 janvier, 1885.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le gouverneur-général se rendra à la Salle du Sénat pour ouvrir la session du parlement, jeudi, le 29 du courant, à trois heures.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

MELGUND,

Secrétaire du gouverneur-général.

A l'honorable Président du Sénat.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance—

Son Excellence le Très-honorable HENRY CHARLES KEITH PETTY-FITZMAURICE, marquis de Lansdowne, dans le comté de Somerset, comte de Wycombe, de Shipping

Wycombe, dans le comté de Bucks, Vicomte Caln et Calnstone, dans le comté de Wilts, et lord Wycombe, baron de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, dans la pairie de la Grande-Bretagne; comte de Kerry et comte de Shelburne, vicomte Clanmaurice et Fitzmaurice, baron de Kerry, Lixnaw et Dunkerron, dans la pairie d'Irlande, Chevalier Grand' Croix de l'Ordre très-distingué de Saint-Michel et Saint-George, gouverneur-général du Canada, et vice-amiral d'icelui, etc., étant assis dans le fauteuil sur le trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre " *que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans la Salle du Sénat.* "

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur,

Il a plu à Son Excellence le gouverneur-général d'ouvrir la session par le gracieux discours suivant :—

Honorables messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

En ouvrant cette nouvelle session du parlement, je dois vous féliciter de l'abondante moisson que la divine Providence nous a accordée et de la situation générale du pays. La prospérité de notre commerce, bien qu'il ait ressenti les effets de la dépression qui a prévalu dans la Grande-Bretagne et dans la république voisine, repose sur des bases qu'aucune perturbation temporaire ou partielle ne peut ébranler.

J'ai confiance que la présente année sera une année de paix et de progrès.

Le courant de population vers le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest a rencontré des obstacles variés et inattendus, mais il n'en a pas moins été considérable, et nous devons nous féliciter du témoignage qu'ont rendu les membres de l'Association Britannique et les autres qui ont visité le Nord-Ouest l'été dernier, relativement au bien-être, au contentement et au bon espoir des colons

Il vous sera présenté un projet de loi introduisant dans ces territoires un mode plus simple et plus économique pour le transfert de la propriété foncière.

Le travail de la commission de consolidation des Statuts concernant la Puissance est complété, et il vous sera présenté pour être soumis à l'action du Parlement.

Vous êtes de nouveau invités à étudier un projet de loi relatif à la représentation du peuple dans le Parlement et à l'assimilation du cens électoral dans les différentes provinces.

Il a été fait un arrangement provisoire avec le gouvernement du Manitoba sur des matières en discussion depuis quelque temps, et une loi vous sera proposée pour confirmer cet arrangement dès qu'il aura été accepté par la législature provinciale.

J'ai cru qu'il était expédient de nommer, pendant la vacance, une commission pour faire et consigner dans un rapport une étude complète de l'immigration chinoise en tant qu'elle affecte le commerce et aussi au point de vue des objections sociales et morales qu'a soulevées l'affluence des Chinois au Canada.

Le rapport des commissaires est presque terminé et il vous sera présenté au cours de la présente session.

La nécessité d'encourager la construction rapide de lignes de chemins de fer parcourant les territoires du Nord-Ouest s'est fait sentir à mon gouvernement, et il vous sera demandé d'aider à la construction de ces chemins de fer par de libérales concessions de terres.

Les chambres de commerce des principales villes du Canada, ainsi que quelques-unes de la Grande-Bretagne, ont fait des représentations urgentes sur la nécessité qu'il y a d'adopter quelque régime de banqueroute ou d'insolvabilité donnant une protection suffisante contre les préférences injustes, et j'appelle sérieusement votre attention sur cet important sujet.

Conformément au vote de la dernière session, j'ai fait équiper un bâtiment qui a été expédié au détroit de Davis et à la baie d'Hudson dans le but d'obtenir des renseignements plus exacts sur la navigation de ces mers et de constater la possibilité d'utiliser cette route pour les fins du commerce.

Le rapport des travaux de l'expédition, pendant la dernière saison, vous sera présenté.

Une exposition internationale doit s'ouvrir à Anvers, dans le cours de cette année, et une exposition coloniale et des Indes se tiendra à Londres en 1886. Le Canada devrait, je le pense, être représenté, dans ces deux occasions, par le produit varié de ses manufactures et les productions de son sol, et je vous invite à étudier les meilleurs moyens d'aider à atteindre ce but important.

Plusieurs autres mesures de conséquence vous seront proposées ; entre autres des projets de loi pour modifier l'Acte des Assurances de 1877, l'Acte du Service civil, et la loi relative aux maladies contagieuses des bestiaux, ainsi qu'un projet de loi pour faire, à une époque rapprochée, le recensement de la population des territoires du Nord-Ouest et un autre relatif à la police à cheval du Nord-Ouest.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Les comptes du dernier exercice vous seront soumis. Vous verrez que, malgré la réduction considérable en valeur et en quantité de beaucoup de nos importations les plus importantes, les revenus excèdent les dépenses imputables sur les revenus consolidés.

Le budget de l'exercice prochain vous sera aussi présenté. Vous trouverez, je l'espère, qu'il a été préparé dans un esprit d'économie.

Honorables messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je suis convaincu que vous ferez une étude sérieuse des sujets que j'ai mentionnés, ainsi que de toute autre matière qui peut intéresser la prospérité et le bon gouvernement du Canada.

Il a plu à Son Excellence le gouverneur-général de se retirer, et la Chambre des Communes s'est retirée.

L'honorable sir Alexander Campbell a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte concernant les chemins de fer."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable Président a fait rapport à la Chambre du discours de Son Excellence prononcé du Trône, et le dit discours a été alors lu par le greffier.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson, il a été

Ordonné, que cette Chambre prenne en considération le discours de Son Excellence le gouverneur-général, demain.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson, il a été

Ordonné, que tous les membres présents pendant cette session comprennent un comité pour prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre et les privilèges du parlement, et qu'il soit permis au dit comité de s'assembler dans cette Chambre quand et comme il le jugera nécessaire.

L'honorable Président a présenté à la Chambre le rapport du bibliothécaire sur l'état de la bibliothèque du parlement.

Le dit rapport a été lu par le greffier, et il est comme suit : —

A L'HONORABLE LE SÉNAT DU CANADA RÉUNI EN PARLEMENT.

Le rapport du bibliothécaire du Parlement expose respectueusement :

À chacune des deux dernières sessions du Parlement, un crédit spécial de \$1,000 a été mis à la disposition du bibliothécaire pour l'achat d'ouvrages rares sur l'Amérique du Nord. Je suis heureux de pouvoir faire rapport que des additions considérables ont été faites à cette section. Il ne manque maintenant que peu d'ouvrages comparativement dans ce qui peut être appelé la "Bibliotheca canadensis vetustissima," ayant trait à la découverte et aux premiers essais de colonisation du Canada. Aussi nos rayons contiennent-ils un grand nombre d'ouvrages sur l'histoire des colonies et plantations anglaises, leur origine et progrès et plus tard leurs différends avec la Grande-Bretagne avant la révolution; les guerres de l'indépendance de 1812, et pour le Canada les troubles de 1837-38, dans le Haut et le Bas-Canada.

Ce crédit spécial a été voté en temps opportun, car les prix de cette classe particulière de livres ont considérablement augmenté depuis peu. A une vente de livres qui a eu lieu récemment à New-York 32 volumes des "Relations des Jésuites" (édition princeps) ont rapporté la somme de \$3,500. Je puis mentionner ici que la bibliothèque a pu se procurer 25 de ces précieux annales à des conditions beaucoup plus avantageuses.

La section de la bibliothèque comprenant les ouvrages sur l'Amérique compte maintenant 13,500 volumes dont 7,500 sont des ouvrages canadiens.

Pendant les années 1882-83, la question de savoir si l'on devait garder les livres de droit à la bibliothèque ou les transférer à la cour Suprême n'ayant pas été réglée, il n'en a été acheté qu'un petit nombre. Lors de la dernière session le parlement a décidé que la section des livres de droit ne devait pas être transféré à la cour Suprême, et pour me conformer à cette décision, je me suis efforcé de mettre cette section sur un pied convenable en y ajoutant les dernières éditions de tous les livres de droit publiés récemment.

Je regrette de n'avoir pu, faute d'un local convenable, mettre complètement à exécution la résolution adoptée par le parlement au sujet de l'organisation dans ce département d'une section cartographique. Il a été acheté un nombre considérable de cartes, mais il a été impossible de se procurer l'espace nécessaire pour les disposer d'une manière convenable.

Les différentes divisions de la bibliothèque ont plus ou moins souffert de ce manque d'espace. Les armoires qui entourent la salle de lecture de la Chambre des Communes, et que le département des Travaux Publics avait mises à notre disposition sont déjà remplies, et ce ne sera pas chose facile que de trouver, l'année prochaine, des rayons pour ceux qu'on achètera. Il sera donc nécessaire pour la bibliothèque d'avoir plus d'espace, et j'ai l'honneur de vous prier respectueusement, de vouloir ordonner que les salles du soubassement, aujourd'hui occupées par l'imprimeur de la reine, servent à l'avenir pour les fins de ce département.

On a proposé plusieurs fois durant les quelques dernières années de réorganiser la bibliothèque sur des bases plus considérables. Faisant allusion à cette question, lors du débat sur le rapport concernant la bibliothèque pendant la session de 1883, le très honorable Sir John A. Macdonald disait :

" Notre bibliothèque n'est aujourd'hui ni un musée britannique, ni un musée canadien, ni une bibliothèque nationale. Elle est à peu près entre les deux.....
 " On prétend, si l'on tient compte du nombre de volumes qu'elle renferme, qu'elle a le caractère d'une bibliothèque nationale, et cependant ce n'est en réalité qu'une bibliothèque parlementaire. Notre collection de livres est néanmoins trop considérable pour qu'on la considère comme une bibliothèque parlementaire qui devrait se composer d'une collection d'ouvrages pouvant aider aux députés à remplir leurs devoirs avec intelligence; c'est-à-dire des livres de consultation, des livres contenant tous les renseignements nécessaires aux législateurs.

" Il en est ainsi en Angleterre, où la bibliothèque qui sert aux deux Chambres des Pairs et des Communes est toute de consultation..... Nous avons à nous occuper

“ de cette question avant longtemps.....C'est une question dont la commission de la “ bibliothèque s'occupera peut-être—car le Canada devrait certainement avoir une “ bibliothèque nationale.” (*Vide Débats, à la date du 16 avril 1883.*)

En présence du changement projeté dans les observations qui précèdent du Très Honorable Premier et sans vouloir aucunement anticiper l'action du parlement à ce sujet, je demande respectueusement qu'on veuille bien faire des modifications d'une nécessité urgente dans l'économie interne de la bibliothèque, lesquelles préparent la voie à la réorganisation de ce département suivant ce qui pourra être décidé. Il serait prématuré de soumettre au Parlement les détails du projet, mais je puis cependant dire que l'un de ces changements aurait pour résultat de donner aux employés plus de temps pour se mettre au fait des ouvrages contenus dans les différentes sections confiées à leurs soins.

Le nombre des volumes de la bibliothèque, l'année dernière, était estimé à 107,500 depuis, le nombre total s'est élevé à environ 111,200.

Le tout respectueusement soumis.

A. D. DECELLES,
Faisant fonction de bibliothécaire.

Bibliothèque du Parlement, 29 janvier, 1885.

(*Pour la liste des ouvrages déposés, etc., voir documents de la session n° 16.*)

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson,
La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 30 Janvier, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorables WILLIAM MILLER, Président,

Les honorables messieurs

Alexander,	Chapais,	McDoaald,	Pâquet,
Allan.	Dever,	McInnes (C.-B.)	Pelletier,
Archibald,	Dickey,	McKay,	Read,
Armand,	Ferguson,	McKindsey,	Robitaille ^c
Baillargeon,	Flint,	McMaster,	Schultz,
Bellerose,	Girard,	McMillan,	Scott,
Benson,	Glasier,	Macdonald,	Smith,
Bolduc,	Guévremont,	Macpherson	Stevens,
Boucherville, de,	Haythorne,	(Sir David Lewis),	Sutherland,
Campbell.	Howlan,	Montgomery,	Trudel,
(Sir Alexander),	Kaulback,	Northwood,	Turner,
Carvell,	Lacoste,	O'Donohoe,	Vidal,
Chaffers,	McClelan,	Ogivic,	Wark.

PRIÈRES :

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable Michael Sullivan a été introduit, entre l'honorable sir Alexander Campbell et l'honorable M. McMillan.

L'honorable M. Sullivan a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat. Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA.



John J. McGee, Député-Gouverneur.

[L. S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A notre fidèle et bien-aimé Michael Sullivan, écuyer, médecin, de notre province d'Ontario, dans notre Puissance du Canada,—

SALUT :—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de notre Puissance du Canada ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissez pour les fins susdites, dans le Sénat de notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes et à icelles fait apposer le grand sceau du Canada. TÉMOIN, John J. McGee, Ecuier, député de Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin, le Très-Honorable Sir HENRY CHARLES KEITH PETTY FITZMAURICE, marquis de Lansdowne, dans le comté de Somerset, comte de Wycombe, de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, vicomte Calne et Calnstone dans le comté de Wilts, et lord Wycombe, baron de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, dans la pairie de la Grande-Bretagne; comte de Kerry et comte de Shelburne, vicomte Clanmaurice et Fitzmaurice, baron de Kerry, Lixnaw, et Dunkerron, dans la pairie d'Irlande, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-Distingué de Saint-Michel et Saint-Georges; gouverneur-général du Canada, et vice-amiral d'icelui, etc.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, ce vingt-neuvième jour de janvier, en l'année de Notre Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-cinq et de Notre Règne la quarante-huitième.

Par ordre,

R. POPE,

Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

L'honorable M. Sullivan s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Edouard Joseph Langevin, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du commissaire, énonçant que l'honorable Michael Sullivan, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du discours de Son Excellence prononcé du Trône à l'ouverture de la troisième session du cinquième parlement,

L'honorable M. Macdonald a proposé, secondé par l'honorable M. Sullivan :

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général afin d'offrir les remerciements respectueux de cette Chambre à Son Excellence pour le gracieux discours qu'Elle a daigné faire aux deux Chambres du Parlement :

A Son Excellence le Très-Honorable Sir HENRY CHARLES KEITH PETTY-FITZMAURICE, marquis de Lansdowne, dans le comté de Somerset, comte de Wycombe, de Chipping-Wycombe, dans le comté de Bucks, vicomte Calne et Calstone dans le comté de Wilts, et lord Wycombe, baron de Chipping-Wycombe, dans le comté de Bucks, dans la pairie de la Grande-Bretagne; comte de Kerry et comte de Shelburne, vicomte Clanmaurice et Fitzmaurice, baron de Kerry, Lixnaw, et Dunkerron, dans la pairie d'Irlande; Chevalier Grand' Croix de l'ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges; gouverneur-général du Canada, et vice-amiral d'icelui, etc.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada assemblé en Parlement, remercions respectueusement Votre Excellence du gracieux discours qu'Elle a prononcé à l'ouverture de la présente session.

Nous nous réjouissons de ce que Votre Excellence, en ouvrant cette nouvelle session du Parlement, puisse nous féliciter de l'abondante moisson que la divine Providence nous a accordée et de la situation générale du pays, dont la prospérité commerciale, bien qu'elle ait ressenti les effets de la dépression qui a prévalu dans la Grande-Bretagne et dans la république voisine, repose sur des bases qu'aucune perturbation temporaire ou partielle ne peut ébranler.

Nous avons, avec Votre Excellence, la confiance que la présente année sera une année de paix et de progrès.

Nous sommes heureux d'être informés que le courant de population vers le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest, bien qu'il ait rencontré des obstacles divers et inattendus, a néanmoins été considérable, et que nous devons nous féliciter du témoignage rendu par les membres de l'Association britannique et par d'autres visiteurs qui sont allés au Nord-Ouest l'été dernier, relativement au bien-être, au contentement et au bon espoir des colons.

Nous apprenons avec beaucoup d'intérêt qu'un projet de loi introduisant dans ces territoires un mode plus simple et plus économique pour le transfert de la propriété foncière va nous être présenté.

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons entendu Votre Excellence nous dire que le travail de la Commission de consolidation des Statuts concernant la Puissance est complété, et qu'il nous sera présenté pour être soumis à l'action législative du Parlement.

Votre Excellence nous invite de nouveau à étudier un projet de loi relatif à la représentation du peuple en Parlement et à l'assimilation du cens électoral dans les différentes provinces; nous donnerons à ce projet la considération la plus attentive.

Nous remercions Votre Excellence de nous avoir informés qu'il a été fait un arrangement provisoire avec le gouvernement du Manitoba sur des matières en discussion depuis quelque temps, et qu'une loi nous sera proposée pour confirmer cet arrangement dès qu'il aura été accepté par la législature provinciale.

Nous apprenons avec beaucoup d'intérêt que Votre Excellence a cru expédient de nommer, pendant la vacance, une commission pour faire et consigner dans un rapport une étude complète de l'immigration chinoise, en tant qu'elle affecte le com-

merce, et aussi au point de vue des objections sociales et morales qu'a soulevées l'affluence des Chinois au Canada; que le rapport des commissaires est presque terminé, et qu'il nous sera présenté au cours de la présente session.

C'est avec intérêt que nous avons entendu Votre Excellence nous dire que la nécessité d'encourager la construction rapide de lignes de chemins de fer à travers les Territoires du Nord-Ouest s'est imposée au gouvernement de Votre Excellence, et qu'il nous sera demandé d'aider à la construction de ces chemins de fer par de libérales concessions de terres.

Nous remercions Votre Excellence de nous avoir invités à donner notre attention aux représentations pressantes qui ont été faites par les chambres de commerce des principales villes du Canada et par quelques-unes de la Grande-Bretagne, sur la nécessité qu'il y a d'adopter quelque régime pour les cas de banqueroute ou d'insolvabilité, qui donne une protection suffisante contre les préférences injustes; et nous assurons Votre Excellence que cet important sujet sera pris par nous en sérieuse considération.

Nous remercions aussi Votre Excellence de nous avoir informés que, conformément au vote de la dernière session, Votre Excellence a fait équiper un bâtiment qui a été envoyé au détroit de Davis et à la Baie d'Hudson, dans le but d'obtenir des renseignements plus exacts sur la navigation de ces mers et de constater la possibilité d'utiliser cette route pour les fins du commerce; et que le rapport des travaux de l'expédition nous sera présenté.

Nous pensons avec Votre Excellence qu'une exposition internationale devant s'ouvrir à Anvers, dans le cours de cette année, et qu'une exposition coloniale et des Indes devant se tenir à Londres en 1886, le Canada devrait être représenté, dans ces deux occasions, par le produit varié de ses manufactures et les productions de son sol. Nous ne manquerons pas d'étudier avec l'attention que Votre Excellence a bien voulu nous demander, les meilleurs moyens à prendre pour aider à atteindre ce but important.

Nous apprenons avec plaisir que plusieurs autres mesures importantes nous seront proposées: entre autres des projets de loi pour modifier l'Acte des assurances de 1877, l'Acte du service civil, et la loi relative aux maladies contagieuses des bestiaux, ainsi qu'un projet de loi pour faire, à une époque rapprochée, le recensement de la population des Territoires du Nord-Ouest, et un autre relatif à la police à cheval du Nord-Ouest.

Nous désirons assurer Votre Excellence que nous ferons une étude sérieuse des sujets que Votre Excellence a mentionnés, ainsi que de toute autre matière qui peut intéresser la prospérité et le bon gouvernement du Canada.

Après débat,

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue unanimement dans l'affirmative.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable sir Alexander Campbell, ministre de la justice, a présenté à la Chambre le rapport du ministre de la justice relatif aux pénitenciers dans le Canada, pour l'année expirée le 30 juin, 1884.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session, No 15.)

L'honorable sir Alexander Campbell, ministre de la justice, a présenté à la Chambre le rapport du commissaire de la police fédérale, pour l'année 1884.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session, No 18.)

L'honorable sir David Lewis Macpherson, ministre de l'intérieur, a présenté à la Chambre le rapport annuel du département de l'Intérieur, pour l'année 1884.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session, No 13.)

L'honorable sir Alexander Campbell a présenté à la Chambre un bill intitulé :
 “ Acte concernant la propriété foncière dans les territoires du Nord-Ouest.”

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

L'honorable Président a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
 OTTAWA, 30 janvier, 1885.

Dans l'affaire de George Branford Cox, pétitionnaire pour un bill de divorce.

Je certifie par le présent avoir reçu du pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres exigé par la 83e règle de cette Chambre.

EDOUARD J. LANGEVIN,
 Greffier du Sénat.

L'honorable Président a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
 OTTAWA, 30 janvier, 1885.

Dans l'affaire d'Amanda Esther Davis, pétitionnaire, demandant un bill de divorce.

Je certifie par le présent avoir reçu du pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres exigé par la 83e règle de cette Chambre.

EDOUARD J. LANGEVIN,
 Greffier du Sénat.

L'honorable Président a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
 OTTAWA, 30 janvier, 1885.

Dans l'affaire de Charles Smith, pétitionnaire, demandant un bill de divorce.

Je certifie par le présent avoir reçu du pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres exigé par la 83e règle de cette Chambre.

EDOUARD J. LANGEVIN,
 Greffier du Sénat.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Ogilvie,—De George Branford Cox, de la ville de Goderich, et d'Amanda Esther Davis, de la cité de Montréal.

Par l'honorable M. Read,—De Charles Smith, du village de Campbellford, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. McMaster,—De G. Wood et autres, de Malton.

Par l'honorable M. Flint,—Du révérend W. Barnett et autres, de Delta.

Par l'honorable M. Vidal,—Du révérend J. S. Williamson et autres, de Norwich.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson,

La Chambre s'est ajournée à lundi, le deuxième jour de février prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 2 Févri, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macpherson</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Guévremont</i>	<i>(Sir David Lewis,)</i>	<i>Smith,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Kaulback,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Chapais.</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McInnes (G.-B.),</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Dickey,</i>	<i>McKay,</i>		

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Leonard,—De W. Montgomery et autres, de Tiverton,—du révérend John Lees et autres, de Springbank,—d'Albert Welch et autres, de Wroxeter,—d'Alexander Laird et autres, de Gorrie,—de James Rogers et autres, de Gorrie, tous de la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Smith,—De l'association des épiciers en gros du Canada.

Par l'honorable M. Alexander,—De Peter Greig, et autres, d'Arthur,—du révérend Duncan McGregor et autres, de la cité de Guelph,—de D. Ruder et autres de New-Hambourg, et de William Murray et autres, de Seaforth, tous de la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Flint,—Du révérend Georges Dunckley et autres, de Campbellford,—de Joseph George et autres, de Kingston, tous de la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Vidal,—De Nelson Green et autres, de Waterford,—de Robert Alexander et autres, de Galt,—de Gustavus Munro et autres, d'Embro,—d'Andrew Rodgers et autres, de Jarvis,—du révérend Marc Ami et autres, d'Ottawa, tous de la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Plumb,—De David Frey et autres, de Cayuga,—de Christian Boyer et autres, de Cayuga,—d'Andrew Bulger et autres, de Cayuga,—de A. H. Jay et autres, de Sparta,—de J. R. Gundry et autres, de Ridgetown, tous de la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Read,—De J. Jenkin et autres, de Bobcaygeon,—de W. F. Thompson et autres, de Brantford,—de W. H. Humber et autres, de Pembroke,—de James Fault et autres, de Centreville et Entreprise,—du révérend R. Lewis et autres, de Maitland,—et du révérend Christopher Cookman et autres, d'Omagh, tous de la province d'Ontario.

Par l'honorable M. McMaster,—De D. Smillie et autres, membres de la Loge St-Jean No. 58, I.O.G.T., de Toronto, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Northwood,—Du révérend Jacob McComb et autres, de Fonthill,—et de J. B. Smith et autres, de Leamington, tous de la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Scott,—De John Beattie et autres, de Seaforth,—de Thomas B. Campbell et autres, de Sharbot Lake, province d'Ontario.

L'honorable sir David Lewis Macpherson, ministre de l'intérieur, a présenté à la Chambre,—Le rapport annuel du département des sauvages, pour l'année expirée le 31 décembre 1884.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session, No 3.)

L'honorable Président a présenté à la Chambre,—Le rapport annuel de l'association sur la vie du Canada, pour l'année expirée le 31 décembre 1884.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session, No 19.)

Alors, sur motion de l'honorable sir David Lewis Macpherson, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 3 Février, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Mc Master,</i>	<i>Power,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Gasier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macpherson</i>	<i>Ross,</i>
<i>Baellargeon,</i>	<i>Grévremont,</i>	<i>(Sir David Lewis),</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Kaulback,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Paxuet,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dickey,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Plumb,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Ferguson,</i>			

PRIÈRES :

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable James Robert Gowan a été introduit, entre l'honorable sir David L. Macpherson et l'honorable M. Smith.

L'honorable M. Gowan a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA.



John J. McGee, député-gouverneur.

[L.S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A notre fidèle et bien-aimé l'honorable James Robert Gowan, de notre province d'Ontario, dans notre Puissance du Canada,

SALUT :—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et

difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de notre Puissance du Canada ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaisiez pour les fins susdites, dans le Sénat de notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes et à icelles fait apposer le grand sceau du Canada. TÉMOIN, John J. McGee, Ecuier, député de Notre très-fidèle et bien-aimé cousin, le très-honorable Sir HENRY CHARLES KEITH PETTY-FITZMAURICE, marquis de Lansdowne, dans le comté de Somerset, comte de Wycombe, de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, vicomte Cain et Calstone dans le comté de Wilts, et lord Wycombe, baron de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, dans la pairie de la Grande-Bretagne ; comte de Kerry et comte de Shelburne, vicomte Clanmaurice et Fitzmaurice, baron de Kerry, Lixnaw et Dunkerron, dans la pairie d'Irlande, chevalier grand-croix de notre ordre très-distingué de Saint-Michel et Saint-Georges ; gouverneur-général du Canada, et vice-amiral d'icelui, etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, ce vingt-neuvième jour de janvier, en l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-cinq et de Notre Règne la quarante-huitième.

Par ordre,

R. POPE,

Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

L'honorable M. Gowan s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Édouard Joseph Langevin, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du commissaire, énonçant que l'honorable James Robert Gowan, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier avait reçu une communication du greffier de la couronne en chancellerie, et

Elle a été alors lue par le greffier.

Ordonné, qu'elle soit inscrite sur le journal, et elle est comme suit :—

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA,
OTTAWA, 3 février 1885.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le gouverneur-général d'appeler au Sénat, par lettres patentes, sous le grand sceau, en date du troisième jour de février courant, Francis Clemow, de la cité d'Ottawa, écuyer.

R. POPE,

Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

A. EDOUARD J. LANGEVIN, écuyer,

Greffier du Sénat.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Flint,—De Thomas Campbell et autres, Clydesdale,—du révérend Charles Mearing et autres, de Plevna,—de Samuel M. Herron et autres, de Gelert,—et de S. S. Peck et autres, de Minden, tous de la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Pelletier,—Du bureau de commerce de Québec et autres, marchands de Québec.

Par l'honorable M. Ryan,—Du bureau de commerce de la cité de Montréal.

Par l'honorable M. O'Donohoe,—De Robert Powell et autres, de Brampton, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. McMillan,—De Benjamin Slack et autres, de Williamstown, —de George J. Huxtable et autres, de Chesterville,—du révérend W. H. Fishburn et autres, de North Williamsburg,—et de Adam Burwash et autres, de Dominionville, tous de la province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De G. Wood et autres, de Malton,—du révérend W. Barnett et autres, de Delta, et du révérend J. S. Williamson et autres, de Norwich; demandant qu'il ne soit apporté à l'acte de tempérance de 1878 aucune modification tendant à en atténuer le caractère prohibitif ou à en rendre plus difficile l'adoption et l'application, et aussi qu'il soit passé une loi prohibant la fabrication, l'importation et la vente comme breuvage des boissons enivrantes.

L'ordre du jour ayant été lu pour la lecture de la pétition de George Branford Cox, de la ville de Goderich, dans le comté de Huron et province d'Ontario, demandant la passation d'un acte pour dissoudre son mariage avec Emily Cox,
Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. McKay, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la lecture de la pétition d'Amanda Esther Davis, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant la passation d'un acte pour dissoudre son mariage avec Joseph De Sola,
Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. McKay, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la lecture de la pétition de Charles Smith, du village de Campbellford, province d'Ontario, demandant la passation d'un acte pour dissoudre son mariage avec Mahala Mevilda Gafelt,
Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. McKay, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'honorable sir David Lewis Macpherson, ministre de l'intérieur, a présenté à la Chambre,—Un rapport officiel des statuts du Canada de la 47^e Victoria, deuxième session, cinquième parlement, 1884.
Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(Voir documents de la session, No 24.)

Alors, sur motion de l'honorable sir David Lewis Macpherson, secondé par l'honorable M. Smith,
La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 4 Février, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Power,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Arbhibald,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Gawan,</i>	<i>Macpherson</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Grant,</i>	(<i>Sir David Lewis</i>),	<i>Schultz,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Haythorne.</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Boucheville, de,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Kaulback,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Sullivan,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Leonard,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Plumb,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Dickey,</i>	<i>McKindsey,</i>		

PRIÈRES :

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. McMaster,—De Alice Elvira Evans, de la cité de Toronto-province d'Ontario.

L'honorable Président a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 23 janvier, 1885.

Dans l'affaire de Alice Elvira Evans, née Johnson, pétitionnaire pour un bill de divorce.

Je certifie, par le présent, avoir reçu du pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres exigé par la 83e règle de cette Chambre.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. Read,—De Fairy Emily Jane Terry, de la cité d'Ottawa-province d'Ontario.

L'honorable Président a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 4 février, 1885.

Dans l'affaire de Fairy Emily Jane Terry, pétitionnaire pour un bill de divorce.

Je certifie, par le présent, avoir reçu du pétitionnaire, l'honoraire de deux cents piastres exigé par la 83e règle de cette Chambre.

EDOUARD J. LANGÉVIN,
Greffier du Sénat.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. McKindsey,—De W. M. Masson et autres, de Harriston,—d'Edward Moore et autres, de Frome,—et de Barruck Tucker et autres, d'Allanburg, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Vidal,—De J. N. Palmer et autres, de Thedford,—de Joseph Foster et autres, de Malton,—de David H. Clement et autres, de Washington,—et du révérend J. A. MacLachlan et autres, de Harmony, tous de la province d'Ontario.

Par l'honorable M. MacInnes,—De H. Cook et autres, d'Orillia,—de A. McP. McDiarmid et autres, d'Ottawa,—de John B. Armstrong et autres, d'Orillia, tous de la province d'Ontario.

Par l'honorable sir David Lewis Macpherson,—De J. B. Elliot, de Lansny, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Kaulkach,—De la banque d'épargnes d'*Albion Mines*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De W. Montgomery et autres, de Tiverton,—du révérend John Lees et autres, de Springbank,—d'Albert Welch et autres, de Wroxeter,—d'Alexander Laird et autres, de Gorrie,—de James Rogers et autres, de Gorrie,—de Peter Creig et autres, d'Arthur,—du révérend Duncan McGregor et autres, de la cité de Guelph,—de D. Ruder et autres, de New-Hambourg,—de William Murray et autres, de Seaford,—du révérend George Dunckley et autres, de Campbellford,—de Joseph George et autres, de Kingston,—de Nelson Green et autres, de Waterford,—de Robert Alexander et autres, de Galt,—de Gustavus Munro et autres, d'Embro,—d'Andrew Rodgers et autres, de Jarvis,—du révérend Marc Ami et autres, d'Ottawa,—de David Frey et autres, de Cayuga,—de Christian Boyer et autres, de Cayuga,—d'Andrew Bulger et autres, de Cayuga,—de A. H. Jay et autres, de Sparta,—de J. R. Gundry et autres, de Ridgetown,—de J. Jerkin et autres, de Bobcaygeon,—de W. F. Thompson et autres, de Brantford,—de W. H. Hunter et autres, de Pembroke,—de James Fault et autres, de Centreville et Enterprise,—du révérend R. Lewis et autres, de Maitland,—du révérend Christopher Cookman et autres, d'Omagh,—de D. Smillie et autres, membres de la Loge St-Jean No. 58, I.O.G.T., de Toronto,—du révérend Jacob McComb et autres, de Fonthill,—de J. B. Sith et autres, de Leamington,—de John Beattie et autres, de Seaforth,—de Thomas B. Campbell et autres, de Sharbot Lake, tous de la province d'Ontario ; demandant qu'il ne soit apporté à l'acte de tempérance de 1878 aucune modification tendant à en atténuer le caractère prohibitif ou à en rendre plus difficile l'adoption et l'application, et aussi qu'il soit passé une loi

prohibant la fabrication, l'importation et la vente comme breuvage des boissons enivrantes.

De l'Association des Epiciers en gros et autres marchands en gros; demandant que l'acte des poids et mesures soit suspendu relativement aux conserves alimentaires mises en boîtes.

L'honorable sir Alexander Campbell, ministre de la justice, a présenté à la Chambre; le rapport des commissaires chargés de refondre et revoir les statuts du Canada.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:

(Voir documents de la session, No 21.)

Alors, sur motion de l'honorable sir David Lewis Macpherson, secondé par l'honorable sir Alexander Campbell, il a été

Résolu, que les honorables messieurs Alexander, Allan, Almon, Baillargeon, Belle-rose, Boucherville, de, Gowan, Haythorne, Lacoste, Macpherson (sir David Lewis), Odell, Plumb, Power, Ryan, Scott, Sullivan, Trudel et Wark, composent un comité pour aider Son Honneur le Président dans l'administration de la bibliothèque du parlement, en tant que les intérêts de cette Chambre sont concernés, et pour agir au nom de cette Chambre comme comité mixte des deux Chambres pour la bibliothèque.

Ordonné, que la précédente résolution soit communiquée à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie.

Sur motion de l'honorable sir David Lewis Macpherson, secondé par l'honorable sir Alexander Campbell, il a été

Résolu, que les honorables messieurs Chapais, Dever, Gowan, Guévremont, Haythorne, Kaulbach, McClelan, McMillan, Ogilvie, Pelletier, Read, Sullivan, Vidal et Wark, composent un comité pour surveiller les impressions de cette Chambre pendant la présente session et agir de la part de cette Chambre avec le comité de la Chambre des Communes, comme un comité conjoint des deux Chambres des impressions.

Ordonné, que la précédente résolution soit communiquée à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie.

Alors, sur motion de l'honorable sir David Lewis Macpherson, secondé par l'honorable sir Alexander Campbell, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs Allan, Archibald, Bellerose, Benson, Botsford, Boyd, Carvell, Chaffers, Chapais, Cochrane, Ferrier, Hamilton, Lacoste, Lewin, MacInnes (Burlington), Macpherson (sir David Lewis), McMaster, Odell Pâquet, Plumb, Ross, Ryan, Simpson, Smith, Thibaudeau, Trudel, Turner et Wark, composent un comité des banques et du commerce pendant la présente session, auquel seront renvoyés tous les bills sur ces sujets.

Sur motion de l'honorable sir David Lewis Macpherson, secondé par l'honorable sir Alexander Campbell, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs Alexander, Allan, Boucherville, de, Campbell (sir Alexander), Carvell, Chapais, Cochrane, Dickey, Ferguson, Ferrier, Hamilton, Kaulbach, Leonard, McClelan, McDonald, McKay, McKindsey, Macdonald, MacInnes (Burlington), Macpherson (sir David Lewis), Montgomery, Nelson, Ogilvie, Plumb, Power, Robitaille, Ryan, Schultz, Scott, Smith, Stevens, Sutherland, Turner et Vidal, composent un comité des chemins de fer, télégraphes et havres pendant la présente session, auquel tous les bills sur ces sujets seront renvoyés.

Sur motion de l'honorable sir David Lewis Macpherson, secondé par l'honorable sir Alexander Campbell, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs Alexander, Archibald, Armand, Botsford, Campbell (sir Alexander), Chaffers, Cormier, DeBlois, Dickey, Ferrier, Flint, Girard, Grant, Hamilton, Howlan, Leonard, McClelan, McDonald (Cap-Breton), McInnes (C.-B.), McKay, McKindsey, Macmaster, McMillan, Macfarlane, Macpherson (sir David Lewis), Nelson, Odell, O'Donohoe, Pelletier, Power, Read, Robitaille, Ryan, Scott, Smith et Vidal, composent un comité chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et en faire rapport pendant la présente session.

Sur motion de l'honorable sir David Lewis Macpherson, secondé par l'honorable sir Alexander Campbell, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs Almon, Archibald, Armand, Bellerose, Bolduc, Botsford, Campbell (sir Alexander), Carvell, DeBlois, Dever, Ferrier, Flint, Girard, Gowan, Glasier, Grant, Guévremont, Haythorne, Howlan, Lacoste, McInnes (C.-B.), McKay, McMillan, Macfarlane, Montgomery, Nelson, O'Donohoe, Ogilvie, Pâquet, Pelletier, Power, Read, Reesor, Schultz, Scott, Sullivan, Sutherland et Trudel, composent un comité des ordres permanents et des bills privés, avec pouvoir de faire l'examen et de s'enquérir de toutes telles matières et choses qui seront renvoyées au dit comité, de faire rapport de temps à autre de leurs observations et opinions sur icelles, et d'envoyer quérir personnes et documents.

Sur motion de l'honorable sir David Lewis Macpherson, secondé par l'honorable sir Alexander Campbell, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs Bolduc, Boucherville, de, Haythorne, Howlan, Macfarlane, Plumb, Schultz, Scott, Thibaudau, Trudel et Vidal, composent un comité chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat et de faire rapport de temps à autre de son opinion à cette Chambre.

Un message a été reçu de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,

Mardi, 3 février, 1885.

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat, priant Leurs Honneurs de vouloir bien s'unir à cette Chambre dans la formation d'un comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du parlement ; et les informant que les membres du comité permanent des impressions, savoir : Messieurs Allison, Baker (Missisquoi), Belleau, Bergin, Bourassa, Bowell, Desjardins, Foster, Innes, Landry (Montmagny), Somerville (Brant), Tassé, Thompson, Trow et White (Cardwell), agiront comme membres de cette Chambre du dit comité mixte des impressions.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. BOURINOT,

Greffier de la Chambre.

L'honorable sir Alexander Campbell, ministre de la justice, a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le gouverneur-général, sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de transmettre à cette Chambre.

Le dit message a été alors lu par le greffier comme suit :

LANSDOWNE.

Le gouverneur-général transmet au Sénat copie d'une dépêche qu'il a reçue du très honorable secrétaire d'Etat pour les colonies en réponse à l'adresse collective à

la reine portant l'expression de sentiments de sympathie à Sa très gracieuse Majesté au sujet du décès de Son Altesse Royale le duc d'Albany.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 30 janvier, 1885.

Copie—No 57.

Le comte de Derby au gouverneur-général.

DOWNING STREET, 1er mai, 1884.

Canada—No 57.

MILORD,—J'ai reçu et présenté à la reine votre dépêche No 65 du 9 du mois dernier, renfermant une adresse collective à Sa Majesté par laquelle le Sénat et la Chambre des Communes du Canada ont exprimé leurs sentiments de sympathie à Sa très gracieuse Majesté, au sujet du décès de Son Altesse Royale le duc d'Albany.

La reine m'a commandé de vous prier de transmettre les remerciements de Sa Majesté au Sénat et à la Chambre des Communes pour cette expression de sympathie que Sa Majesté a reçue avec une vive gratitude.

J'ai, etc.,

(Signé)

DERBY.

Au gouverneur-général

Le très honorable marquis de LANSDOWNE, G.C.M.G.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'ordre du jour ayant été lu pour la lecture de la pétition de George Branford Cox, de la ville de Goderich, dans le comté de Huron et province d'Ontario, demandant la passation d'un acte pour dissoudre son mariage avec Emily Cox,

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. McKay, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la lecture de la pétition d'Amanda Esther Davis, de Montréal, demandant la passation d'un acte pour dissoudre son mariage avec Joseph DeSola,

L'honorable M. Ogilvie a présenté certains papiers,—L'avis et le rapport de la signification de l'avis.

L'avis et le rapport de la signification de l'avis ont été alors lu par le greffier et ils sont comme suit :

Ontario, Comté de Carleton, savoir :	}	Je, George H. Mullin, de la cité de Boston, dans l'Etat de Massachusetts, l'un des Etats-Unis d'Amérique, conseiller en loi, déclare solennellement :
--	---	---

1. Que le mercredi, vingt-cinquième jour de juin A.D. 1884, j'ai signifié à un nommé Joseph DeSola en personne, une copie conforme de l'avis ci-annexé de demande de divorce au Parlement du Canada, et coté A, en lui remettant et laissant cette copie à sa demeure en la dite cité de Boston, n° 38, Dover Street.

2. Que je connais personnellement le dit Joseph DeSola, et crois qu'il est la personne mentionnée dans le dit avis de demande de divorce.

Et je fais cette déclaration solennelle croyant en conscience qu'elle est vraie, en vertu de l'acte passé en l'an 37 du règne de Sa Majesté, intitulé: "Acte pour la suppression des serments volontaires et extra-judiciaires."

Déclaration reçue par moi en la cité d'Ottawa,
comté de Carleton, ce 3e jour de février,
1885.

GEORGE H. MULLIN.

A. F. McINTYRE,
Commissaire, etc.

(A)

Avis est par le présent donné qu'une demande sera présentée au Parlement du Canada, à sa prochaine session, au nom de Dame Amanda Esther Davis, de la cité et du district de Montréal, en obtention d'un bill de divorce d'avec son mari Joseph DeSola, ci-devant du même lieu, marchand, pour cause de sévices et d'adultère.

KERR, CARTER ET GOLDSTEIN,
Solliciteurs pour la demanderesse.

Daté de Montréal ce 3e jour de juin 1884.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Ogilvie a présenté à la Chambre l'ampliation des procédures jusqu'à jugement final dans la cour supérieure de la province de Québec dans la cause de Dame Amanda Esther Davis vs. Joseph DeSola.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. McKay a proposé :

Que la pétition d'Amanda Esther Davis, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant la passation d'un acte pour dissoudre son mariage avec Joseph DeSola, soit maintenant lue et reçue.

Objection ayant été faite.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

La pétition de la dite Amanda Esther Davis a été alors lue et reçue.

L'ordre du jour ayant été lu pour la lecture de la pétition de Charles Smith, du village de Campbellford, province d'Ontario, demandant la passation d'un acte pour dissoudre son mariage avec Mahala Mevilda Zufelt,

L'honorable M. Read a présenté à la Chambre certains papiers,—L'avis d'un bill de divorce et le rapport de la signification de l'avis.

L'avis et le rapport de la signification de l'avis ont été alors lus par le greffier comme suit :

Dans la demande en divorce de Charles Smith contre sa femme Mahaley Smith :

Ontario, Comté de Northumberland, savoir :	}	Je, Charles Levis, de la cité de Belleville, dans le comté de Hastings, bourgeois, déclare solennellement que le jeudi, onzième jour de septembre en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-quatre, sur les trois heures de l'après-midi, j'ai signifié, en mains propre, à Mahaley Smith, épouse de Charles Smith, du village de Campbellford, dans le comté de Northumberland, province d'Ontario, meunier, une copie conforme de l'avis ci-annexé de demande de divorce, en remettant et laissant à la dite Mahaley Smith, au domicile de Charles Parkins, dans le township
--	---	--

de Laxton, comté de Victoria, où elle se trouvait alors, la dite copie du dit avis. Avant de faire la dite signification, j'ai informé la dite Mahaley Smith que la pièce signifiée était un avis de la demande en divorce que son mari allait présenter contre elle, au parlement du Canada, et que la dite signification lui était faite, à la réquisition de son mari. Je lui dit aussi que le dis avis était inséré aux journaux qui se publient à Campbellford et à Cobourg, dans le comté de Northumberland, sous les titres de " Campbellford Herald " et " Cobourg Sentinel Star " et aussi à la " Gazette du Canada," publiée à Ottawa, dans le comté de Carleton.

Elle me répondit : " A quoi bon tout cela ? "

Je connais la dite Mahaley Smith depuis sept ans.

Je fais cette déclaration solennelle, croyant en conscience qu'elle est vraie, en vertu de l'acte passé en l'an 37 du règne de Sa Majesté, intitulé : " Acte pour la suppression des serments volontaires et extra-judiciaires. "

Déclaration reçue par moi au village de Campbellford, comté de Northumberland, ce }
13e jour de septembre A.D. 1884.

CHARLES LEVIS.

DANIEL KENNEDY, J. P.

—
" A "

Avis est par le présent donné que Charles Smith, du village de Campbellford, dans le comté de Northumberland, province d'Ontario, meunier, fera au Parlement du Canada, à la session qui aura lieu après l'expiration de six mois à partir de la date du présent avis, une demande en obtention d'un bill de divorce d'avec sa femme Mahaley Smith, pour cause d'adultère.

Daté de Campbellford ce 25 jour de juillet A.D. 1884.

CHARLES SMITH,
Par son procureur,
A. L. COLVILLE.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Read a alors présenté à la Chambre l'ampliation des procédures jusqu'à jugement final dans la Haute Cour de Justice de la province d'Ontario, dans la division des Plaids Communs,—Charles Smith *vs.* Charles Parkins.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table.

Alors, l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Stevens, a proposé :

Que la pétition de Charles Smith, du village de Campbellford, province d'Ontario, demandant la passation d'un acte pour dissoudre son mariage avec Mahala Mevilda Zufelt, soit maintenant lue et reçue.

Objection ayant été faite,

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

La pétition de Charles Smith a été alors lue et reçue.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson,

La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 5 Février, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Power,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Read,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macpherson</i>	<i>Rayn,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Guéremont,</i>	(<i>Sir David Lewis</i>),	<i>Scott,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Haythorue.</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Hawlan,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Boucheville, de,</i>	<i>Kaulback,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Sutherland,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Leonard,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Thibeau, de,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>McInnes (C.-B.),</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McKay</i>	<i>Plmo,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Dickey,</i>			

PRIÈRES :

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable Francis Clemow a été introduit, entre l'honorable sir David Lewis Macpherson et l'honorable M. Smith.

L'honorable M. Clemow a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA.



John J. McGee, député gouverneur.

[L. S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Notre fidèle et bien-aimé Francis Clemow, Ecuier, de Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada,

SALUT:—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposé en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et

difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la défense de notre Puissance du Canada ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaisiez pour les fins susdites, dans le Sénat de notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes et à icelle fait apposer le grand sceau du Canada. TÉMOIN, JOHN J. MCGEE, écuyer, député de Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin, le Très-Honorable SIR HENRY CHARLES KEITH PETTY-FITZMAURICE, marquis de Lansdowne, dans le comté de Somerset, comte de Wycombe, de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, vicomte Cain et Calnstone dans le comté de Wilts, et lord Wycombe, baron de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, dans la pairie de la Grande-Bretagne ; comte de Kerry et comte de Shelburne, vicomte Clanmaurice et Fitzmaurice, baron de Kerry, Lixnaw, et Dunkerron, dans la pairie d'Irlande, Chevalier Grand' Croix de Notre Ordre Très-Distingué de Saint-Michel et Saint-Georges ; gouverneur-général du Canada, et vice-amiral d'icelui, etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, ce troisième jour de février, en l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-cinq, et de Notre Règne la quarante-huitième.

Par ordre,

R. POPE,

Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

L'honorable M. Clemow s'est alors approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi devant Edouard Joseph Langevin, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du commissaire, énonçant que l'honorable M. Clemow, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Alexander,—De J. W. R. Franklin et autres, de Port-Rowan, —et de Robert Sinclair et autres, de Port-Rowan, tous de la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Ryan,—De la Compagnie d'Assurance Royale Canadienne.

Par l'honorable M. Read,—De John Simpson et autres, de Cataraqui,—de Robert Kennedy et autres, de Bethany,—du révérend R. W. Marsh et autres, de Campbellford,—de Thomas Titus et autres, de Titus,—et du révérend Alexander Ross et autres, de Woodville, tous de la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Ogilvie.—D'Alonzo Todd et autres, de Birchtown,—de J. M. Boyd, M.A.D.D., et autres, de Beauharnois,—et de B. A. Alger, de Eaton.

Par l'honorable M. McMillan,—De la compagnie du chemin de fer d'Ontario et du Pacifique:

Par l'honorable M. Trudel,—Du révérend H. V. Constable et autres, de Marbletown,—et de O. Baldwin, de Dixville.

Par l'honorable M. Northwood,—De Walter Doolittle et autres, de Jaffa,—du révérend C. W. Cosens et autres, de Jarris et Cheapside,—et de James A. Smith et autres, de Port-Colbourne, tous de la province d'Ontario.

Par l'honorable sir Alexander Campbell,—Du révérend William Hall; M.A., et autres, de Gananoque, tous de la province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :

De Thomas Campbell et autres, Clydestale,—du révérend Charles Mearing et autres, de Pleyna,—de Samuel M. Herron et autres, de Gelert,—et de S. S. Peck et autres, de Minden,—de Robert Powell et autres, de Brampton, dans la province d'Ontario,—de Benjamin Slack et autres, de Williamstown,—de George J. Huxtable et autres, de Chesterville,—du révérend W. H. Fishburn et autres, de North Williamsburg,—et de Adam Burwash et autres, de Dominionville; demandant qu'il ne soit apporté à l'acte de tempérance de 1878 aucune modification tendant à en atténuer le caractère prohibitif ou à en rendre plus difficile l'adoption et l'application, et aussi qu'il soit passé une loi prohibant la fabrication, l'importation et la vente comme breuvage des boissons enivrantes.

Du bureau de commerce de Québec et autres, marchands de Québec,—et du bureau de commerce de la cité de Montréal; demandant la passation d'un acte pourvoyant à la distribution équitable des biens des débiteurs insolvables.

L'honorable M. Dickey, du comité spécial des chemins de fer, des télégraphes et des havres, a présenté son premier rapport, recommandant que le quorum du dit comité soit réduit à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Archibald, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Read, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son premier rapport, recommandant la réduction du dit comité à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Stevens, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Read, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N° 8,
Jeudi, 5 février, 1885.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son deuxième rapport :

Votre comité recommande que le délai fixé pour la présentation de bills privés au Sénat soit prolongé à jeudi le dix-neuvième jour de février courant.

Le tout respectueusement soumis.

ROBERT READ,
Président.

Alors, sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Stevens, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. Read, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N° 8,
Jouidi, 5 février, 1885.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son troisième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a constaté que la 72^e règle a été observée à leur égard :

D'Amanda Esther Davis, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de dissoudre son mariage avec Joseph DeSola ;

De Charles Smith, du village de Campbellford, dans la province d'Ontario, demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de dissoudre son mariage avec Mahala Mevilda Zufelt.

Le tout respectueusement soumis.

ROBT. READ,
Faisant fonction de président.

L'honorable M. Read a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour faire droit à Charles Smith."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Stevens, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois le vingtième jour de février courant et qu'avis de cette lecture soit affiché aux portes de la Chambre ; que les sénateurs soient notifiés d'être présents, et que le dit Charles Smith soit entendu par son conseil, à la dite seconde lecture, sur la vérité des allégations du dit bill, et que copie du dit bill soit signifiée à Mahala Mevilda Zufelt, sa femme, et qu'avis soit donné à celle-ci de la dite seconde lecture, ou qu'il soit produit des preuves suffisantes de l'impossibilité de lui donner cet avis, et qu'il lui soit permis en même temps d'être entendue par son conseil pour faire valoir les raisons qu'elle peut alléguer contre le dit bill.

Que le dit Charles Smith comparaisse devant cette Chambre vendredi le vingtième jour de février courant pour être interrogé, à la seconde lecture du dit bill, si la Chambre le juge à propos, afin de constater s'il y a eu quelque collusion directe ou indirecte de sa part, relativement à l'adultère que pourrait avoir commis sa femme, ou s'il y a eu quelque collusion directe ou indirecte entre lui et sa femme ou une ou plusieurs autres personnes au sujet du dit bill de divorce, ou relativement à toute action qu'il peut avoir intentée en justice contre quelqu'un pour cause de relations criminelles avec sa dite femme ; et si, au temps de l'adultère dont il se plaint, sa femme, en vertu d'un contrat ou autrement, avec son consentement, vivait séparée de lui et dispensée par lui, en tant qu'il le pouvait faire, des devoirs conjugaux, ou si, au temps du dit adultère, elle cohabitait avec lui et vivait sous sa protection et son autorité maritale.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Plumb, du comité des banques et du commerce, a présenté son premier rapport, recommandant que le quorum du dit comité soit réduit à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Benson, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Howlan, du comité chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et en faire rapport pendant la présente session, a présenté son premier rapport, recommandant la réduction du quorum du dit comité à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. Howlan, secondé par l'honorable M. Flint, il a été ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Ogilvie a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour faire droit à Amanda Esther Davis."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé:

Que le dit bill soit lu la seconde fois le vingtième jour de février courant et qu'avis de cette lecture soit affiché aux ports de la Chambre; que les sénateurs soient notifiés d'être présents, et que la dite Amanda Esther Davis soit entendue par son conseil, à la dite seconde lecture, sur la vérité des allégations du dit bill, et que copie du dit bill soit signifiée à Joseph DeSola et quavis lui soit donné de la dite seconde lecture, ou qu'il soit produit des preuves suffisantes de l'impossibilité de lui donner cet avis, et qu'il lui soit permis en même temps d'être entendu par son conseil pour faire valoir les raisons qu'il peut alléguer contre le dit bill.

Que la dite Amanda Esther Davis compareisse devant cette Chambre, le dit vingtième jour de février courant pour être interrogée à la seconde lecture du dit bill, si la Chambre le juge à propos, afin de constater s'il y a eu quelque collusion directe ou indirecte de sa part, relativement à l'adultère que pourrait avoir commis son mari, ou s'il y a eu quelque collusion directe ou indirecte entre sa femme et lui ou une ou plusieurs autres personnes au sujet du dit bill de divorce; et si, au temps de l'adultère dont elle se plaint, son mari, en vertu d'un contrat ou autrement avec son consentement, vivait séparé d'elle et dispensé par elle en tant qu'elle le pouvait faire des devoirs conjugaux, ou si, au temps du dit adultère, il cohabitait avec elle comme son mari.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur la dite motion, et elle a été résolue, sur division, dans l'affirmative.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:

Par l'honorable M. Plumb,—De la compagnie du chemin de fer du Sud du Canada et d'Erie et Niagara.

Par l'honorable M. MacInnes,—De Charles Strachan et autres, d'Alpin,—de William Sharmon et autres, d'Erin,—d'Archibald Webster et autres, de Preston,—et de James Young et autres, d'Auburn, tous de la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Scott,—De Richard Arnold et autres, de Farmersville,—d'Ottawa Johnston et autres, de Hull et Ottawa,—de Henry Armstrong et autres, de Bath,—du révérend J. H. Baillie et autres, de Woodmas et Farran's Point,—et de William J. Young et autres, d'Osnabruck.

Par l'honorable M. Reesor,—De F. M. Macfie et autres, de Dunchurch,—de Frederick W. Pratt et autres, de Weston,—d'Alfred Smith et autres, de Penetanguishene,—et de John Gray et autres, de Coldwater, tous de la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Plumb,—De la banque fédérale du Canada et de ses directeurs, —de la compagnie du chemin de fer du Sud du Canada et des directeurs provisoires

de la compagnie du pont et tunnel de chemin de fer de Ste-Claire,—et de la compagnie de télégraphe dite Ranche de Fort-MacLeod.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable Sir David Lewis Macpherson,
La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 6 Février, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>Mcpherson</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Grant,</i>	<i>(Sir David Lewis),</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Hafithorne,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Boucheville, de,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Kaulback,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>(Sir Alexander,)</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chnpais,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McInnes, (C.-B.),</i>		

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Dickey,—De Atcheson Moffat et autres, de Amherst, province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Girard, -- De la compagnie du chemin de fer de Manitoba et du Nord Ouest du Canada.

Par l'honorable M. Wark,—De Thomas Temple, de Félericton, province du Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Read,—De A. P. Macdonald et autres.

Par l'honorable M. Alexander,—De James G. Strang et autres, de Barrie, et du révérend William Forrest et autres, de Denham, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Plumb,—D'Alexander Cameron et autres.

Par l'honorable M. McMaster,—D'Alice Elvira Evans, de Toronto,—de W. Walsh et autres, de Verdun,—d'Edwin Bone et autres, de Bunessan,—d'Isaac Batterby et autres, de Creigleith, et de Thomas Lyness et autres, de Priceville, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Sullivan,—De la société des missions congrégationalistes du Canada.

Par l'honorable M. Turner,—De la société de prévoyance et de prêt d'Hamilton.

Par l'honorable M. Robitaille,—Du révérend Thomas Gravel, curé, et autres, de Sainte-Anne des Monts, et de François Thériault, maire, et autres, de Hâvre-aux-Maisons, province de Québec.

Par l'honorable M. Ogilvie,—De la Banque du Peuple.

Par l'honorable sir David Lewis Macpherson,—De G. E. Dalby et autres, de la cité de Toronto,—de O. B. Inery et autres, de Napperton, et de John A. Cockburn et autres, de Aberfoyle, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Kaulbach,—De George Louis Emil Hatzfeld, de la cité d'Hamilton, dans le comté de Wentworth.

L'honorable Président a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat :

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 6 février, 1885.

Dans l'affaire de George Louis Emil Hatzfeld, pétitionnaire, demandant un bill de divorce.

Je certifie par le présent avoir reçu du pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres exigé par la 83e règle de cette Chambre.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De W. M. Masson et autres, de Harriston,—d'Edward Frome et autres, de Frome,—de Barruck Tucker et autres, d'Allanburg,—de J. N. Palmer et autres, de Thedford,—de Joseph Foster et autres, de Malton,—de David H. Clement et autres, de Washington,—du révérend J. A. MacLachlan et autres, de Harmony,—de H. Cook et autres, d'Orillia,—de A. McP. McDiarmid et autres, d'Ottawa,—de John Armstrong et autres, d'Orillia,—de J. R. Elliot, de Langsing, tous de la province d'Ontario ; demandant qu'il ne soit apporté à l'acte de tempérance de 1878 aucune modification tendant à en atténuer le caractère prohibitif ou à en rendre plus difficile l'adoption et l'application, et aussi qu'il soit passé une loi prohibant la fabrication, l'importation et la vente comme breuvage des boissons enivrantes.

De la Banque d'Épargne des Mines Albion ; demandant qu'il soit passé un acte pour proroger de dix années l'acte 37 Vic., ch. 64, intitulé : " Acte concernant la Banque d'Épargne des Mines Albion."

Un message a été reçu de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,
Mercredi, 4 février, 1885.

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat, informant leurs Honneurs que cette Chambre a nommé les honorables messieurs Blake, Caron et Laurier, et messieurs Cameron (Huron), Colby, Daly, Davis, Desjardins, Fortin, Macmillan (Middlesex), Ouimet, Sriver, Tassé, Weldon, Wells et Wright, pour aider M. l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du parlement, en tant que les intérêts de cette Chambre sont concernés, et pour agir comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet de la bibliothèque.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. BOURINOT,
Greffier de la Chambre.

L'honorable sir Alexander Campbell, ministre de la justice, a présenté à la Chambre,—Copies des contrats passés par la compagnie du chemin de fer du Pacifique, depuis la dernière session du Parlement.

Ordonné, qu'elles soient déposées sur la table, et elles sont comme suit :

(Voir documents de la session No 25.)

L'ordre du jour ayant été lu pour la lecture de la pétition de Alice Elvira Evans, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de dissoudre son mariage avec Owen Norton Evans,

L'honorable M. Gowan a présenté à la Chambre certains papiers,—Un avis pour un bill de divorce et une déclaration de la signification de l'avis.

Canada, }
Province d'Ontario, } Dans la demande en divorce d'Alice Elvira Evans, née Johnson,
Comté de Grey. } au Parlement du Canada contre son mari Owen Norton Evans.

Je, Andrew Moag, de la ville d'Owen Sound, dans le comté de Grey, meublier, déclare solennellement :

1. Que le mercredi, quatrième jour de juin 1884, j'ai signifié à Owen Norton Evans, nommé en l'avis ci-annexé, une copie conforme du dit avis, en lui remettant et délivrant à lui-même la dite copie au magasin de Wilson frères, en la dite ville d'Owen Sound :

2. Que je connais bien le dit Owen Norton Evans depuis cinq ans et que la personne à qui j'ai fait la signification de la dite copie est le mari d'Alice Elvira Evans, de la cité de Toronto, modiste, nommée au même avis ci-annexé.

Je fais cette déclaration solennelle, croyant en conscience qu'elle est vraie, en vertu de l'acte passé en l'an 37 du règne de Sa Majesté, intitulé : "Acte pour la suppression des serments volontaires et extra-judiciaires."

Déclaration reçue par moi à Owen Sound, }
comté de Grey, ce 28e jour de janvier }
A.D. 1885. }

ANDREW MOAG.

JOHN CREASOR,
Notaire public.

" A "

Avis est par le présent donné qu'Alice Evina Evans, née Johnson, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, fera au parlement du Canada, à la session qui aura lieu après l'expiration de six mois à partir de la date du présent avis, une demande en obtention d'un acte de divorce d'avec son mari Owen Norton Evans, ci-devant de la cité de Hamilton et actuellement de la ville d'Owen Sound, dans le comté de Grey, province d'Ontario, tapissier, pour cause d'adultère et de désertion.

ALICE ELVINA EVANS,

Née Johnson,

Par son procureur,

THOMAS G. BLACKSTOCK.

Datée de Toronto, ce 26e jour de mai A.D., 1884.

L'avis ci-dessus est l'avis mentionné dans la déclaration ci-annexée, reçue par moi ce 26 janvier 1885.

JOHN CREASOR,

Notaire public.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Alors l'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. McInnes, a proposé :

Que la pétition d'Alice Elvira Evans, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant la passation d'un acte pour dissoudre son mariage avec Owen Norton Evans soit maintenant lue et reçue.

Objection ayant été faite à la dite motion, la question de concours a été mise sur icelle, et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

La pétition de la dite Alice Elvira Evans a été alors lue et reçue.

L'ordre du jour ayant été lu pour la lecture de la pétition de Fairy Emily Jane Terry, d'Ottawa, province d'Ontario, demandant la passation d'un acte pour dissoudre son mariage avec Charles Hunter Terry,

L'honorable M. Read a présenté à la Chambre certains papiers,—L'avis d'un bill de divorce et la déclaration de la signification de l'avis. L'avis et la déclaration de la signification de l'avis ont été alors lu par le greffier comme suit :

Canada, Province d'Ontario, comté de Carleton, savoir :	}	Dans la demande en divorce de Fairy Emily Jane Terry contre son mari Charles Hunter Terry.
--	---	--

Je, Edward Dillon Sherwood, de la cité d'Ottawa, comté de Carleton, assistant shérif pour le dit comté, déclare solennellement :

1. Que le quatrième jour de février de l'an de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-quatre, j'ai signifié à Charles Hunter Terry en personne, une copie conforme de l'avis ci-annexé coté A, en lui remettant et laissant la dite copie en la dite cité d'Ottawa, dans le comté de Carleton.

2. Que je connais le dit Charles Hunter Terry et qu'il est la personne mentionnée dans le dit avis, à qui j'ai fait la signification de la dite copie.

3. Que j'ai examiné l'avis de demande en divorce inséré à la *Gazette du Canada* au nom de la dite Fairy Emily Jane Terry, et l'avis ci-annexé signifié par moi comme susdit est une copie conforme de l'avis inséré à la *Gazette du Canada*.

Et je fais cette déclaration solennelle croyant en conscience qu'elle est vraie, en vertu de l'acte passé en l'an 37 du règne de Sa Majesté, intitulé : " Acte pour la suppression des serments volontaires et extra-judiciaires."

Déclaration reçue par moi en la cité d'Ottawa, }
comté de Carleton, ce 6e jour de février, }
1885.

E. D. SHERWOOD.

TRAVERS LEWIS,
Commissaire, etc.

" A "

Avis est par le présent donné qu'une demande sera présentée au Parlement du Canada, à la session qui aura lieu après l'expiration de la durée de publication du présent avis, de la part de dame Fairy Emily Jane Terry, de la cité d'Ottawa, dans le comté de Carleton, épouse de Charles Hunter Terry, de la cité d'Ottawa, employé dans le service civil du Canada, en obtention d'un acte de divorce, pour cause d'adultère et de désertion.

Daté ce 4e jour de février A. D. 1884.

STEWART, CHRYSLER et GORNULLY,
Solliciteurs pour la demanderesse.

L'avis ci-dessus est l'avis coté A mentionné dans la déclaration ci-annexée, reçue par moi à Ottawa ce 6e jour de février A. D. 1884.

J. TRAVERS LEWIS,
Commissaire.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Read a présenté à la Chambre un ordre de la Haute Cour de Justice, division de la Chancellerie de la province d'Ontario, dans la cause de Fairy Emily Jane Terry *vs.* Charles Hunter Terry :

DANS LA HAUTE COUR DE JUSTICE D'ONTARIO,

Division de la Chancellerie.

DEVANT W. M. MATHESON, ÉCUIER.

En Chambre.

FAIRY EMILY JANE TERRY,
Demanderesse.

et

CHARLES HUNTER TERRY,
Défendeur.

Oui les solliciteurs des parties et lu les plaidoyers ainsi que l'affidavit produit de la part du défendeur, la demanderesse se déclarant prête à procéder à l'audition, aux séances ultérieures de cette cour qui seront tenues à Ottawa.

Ordonné, que le défenseur ait à payer à la demanderesse comme pension alimentaire provisoire, en attendant que l'action soit entendue et jugée, la somme de quatre piastres par semaine, à remettre au solliciteur de la demanderesse le samedi de chaque semaine au bureau du dit solliciteur, No. 14, rue Metcalfe, en la cité d'Ottawa, entre dix heures du matin et midi ; le premier paiement devant se faire le samedi, vingt-troisième jour de février courant ; et j'ordonne en outre que le défendeur ait à

payer incontinent au solliciteur de la demanderesse la somme de vingt piastres à titre de frais provisoires.

W. M. MATHESON,
Master à Ottawa.

Daté en Chambre, ce seizième jour }
de février 1884. Enregistré Q. }
O. B., fol. 76, 16 | 2 | 84. }

[L. S.]

W. M. M.

Pour copie conforme,

W. M. MATHESON,
Master à Ottawa.

Alors, l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Stevens, a proposé :
Que la pétition de Fairy Emily Jane Terry, d'Ottawa, province d'Ontario, demandant la passation d'un acte pour dissoudre son mariage avec Charles Hunter Terry, soit maintenant lue et reçue.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

La pétition de Fairy Emily Jane Terry a été alors lue et reçue.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte concernant la propriété foncière dans les territoires du Nord-Ouest,"

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du second rapport du comité des ordres permanents et des bills privés,

Sur motion de l'honorable M. Lacoste, secondé par l'honorable M. Read, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 9 Février, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Clemow,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McInnes (C.-B.),</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Power,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Read,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macpherson</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Guévremont</i>	(<i>Sir David Lewis,</i>)	<i>Scott,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Sutherland,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Kaublich,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chapais.</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. McMillan ;—De A. B. Cowan et autres, de Gananoque, et de George Kinloch et autres, de Martintown, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Allan, —De Jonathan Hall et autres, de la cité de Toronto, —de James Armstrong et autres, de Lang, et de John Sickles et autres, de Muncey, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Ryan, —De G. H. Goodenough et autres, de Danville, —de J. Bayley et autres, de la cité de Montréal, et de l'honorable M. McMaster et autres.

Par l'honorable M. O'Donohoe, —De Edward Lapprey et autres, de Woodstock, —du révérend W. C. McIntosh et autres, de Petrolia, et de Robert Somers et autres, de Blyth, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Vidal, —De G. G. Pascoe et autres, de S. Washington, —de George G. Kerr et autres, de Brigden, —d'Albert Barwise et autres, d'Ossian et Colville, —de G. A. Bell et autres, de Lyndhurst, et de Duncan Crawford et autres, de Bellfountain, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Plumb, —De Alfred Watts et autres, de la cité de Brantford, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Northwood,—De John Kelly et autres, de Stokes Bay.

Par l'honorable sir Alexander Campbell,—Du révérend F. A'Lewnon et autres, de Dunvegan, et du révérend G. T. Barber et autres, d'Algonquin, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Reesor,—Du révérend F. Veit et autres; du révérend J. Kenner et autres, de Clinton, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Leonard,—De Joseph Rinehart et autres, de Barrie,—du révérend J. J. Webb et autres, de Cedarville, et de Stephen Curtis et autres, de Shanty-Bay, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Read,—De W. H. Austin et autres, de Trenton,—de William Baily et autres, de Dartford,—de J. H. McDonald et autres, de Bancroft,—de John Whattam, de Flinton, et de G. W. Early et autres, de Peterboro, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Stevens,—De Edwin M. Parker et autres, de Martinville, et de James Miller et autres, d'Ulverston, province de Québec.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De J. W. R. Franklin et autres, Port-Rowan,—et de Robert Sinclair et autres, de Port-Dover,—de John Simpson et autres, de Catarauqui,—de Robert Kennedy et autres, de Bethany,—du révérend R. W. Marsh et autres, de Campbellford,—de Thomas Titus et autres, de Hillier, et du révérend Alexander Ross et autres, de Woodville,—d'Alonzo Todd et autres, de Birchtown,—de J. M. Boyd, M.A.D.D., et autres, de Beauharnois, et de B. A. Alger, de Eaton,—du révérend H. V. Constables et autres, de Marletown, et de O. Baldwin, de Dixville, tous de la province de Québec,—de Walter Doolittle et autres, de Jaffa,—du révérend C. W. Cosens et autres, de Jarris et Cheapside,—et de James A. Smith et autres, de Port-Colbourne,—du révérend William Hall, M.A., et autres, de Gananoque,—de Charles Strachan et autres, d'Alpin,—de William Sharmon et autres, d'Erin,—d'Archibald Webster et autres, de Preston, et de James Young et autres, d'Auburn,—de Richard Arnold et autres, de Farmersville,—d'Ottawa Johnston et autres, de Hull et Ottawa,—de Henry Armstrong et autres, de Bath,—du révérend J. H. Baillie et autres, de Woodmas et Farran's Point, et de William J. Young et autres, d'Osnabruck,—de F. M. Macfie et autres, de Dunchurch,—de Frederick W. Pratt et autres, de Weston,—d'Alfred Smith et autres, de Penetanguishone, et de John Gray et autres, de Coldwater, tous de la province d'Ontario; demandant qu'il ne soit apporté à l'acte de tempérance de 1878 aucune modification tendant à en atténuer le caractère prohibitif ou à en rendre plus difficile l'adoption et l'application, et aussi qu'il soit passé une loi prohibant la fabrication, l'importation et la vente comme breuvage des boissons enivrantes.

De la compagnie d'assurance "la Royale Canadienne"; demandant qu'il soit passé un acte pour amender son acte d'incorporation à l'effet de réduire son capital social et le nombre de ses directeurs et de lui permettre de faire des paiements en certains effets publics.

De la compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario; demandant un acte qui amende son acte d'incorporation.

De la compagnie du chemin de fer du Sud, du Canada, et du chemin de fer d'Érié à Niagara; demandant un acte qui confirme les droits et privilèges accordés aux dites compagnies de chemins, et qui étendent les délais fixés pour la construction des lignes et des embranchements mentionnés dans leurs actes d'incorporation.

De la banque Fédérale du Canada; demandant un acte pour réduire son capital-actions et pour d'autres objets.

De la compagnie du chemin de fer du Sud du Canada, et de W. H. Vanderbilt et autres, directeurs provisoires de la compagnie du pont et du tunnel de la rivière Sainte-Claire; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de prolonger le délai dans lequel les travaux de cette dernière compagnie doivent être commencés et achevés.

De D. MacArthur et autres, de Winnipeg et autres lieux; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie télégraphique des ranches du Fort-McLeod."

L'honorable Président a présenté à la Chambre,—les comptes et pièces justificatives du greffier du Sénat pour l'année 1884.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford,

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 10 Février, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable WILLIAM MILLER, Président,

Les honorables messieurs

Alexander,	De Blois,	McClelan,	Ogilvie,
Allan,	Dever,	McDonald,	Pâquet,
Almon,	Dtkey,	McInnes,	Pelletier,
Archibald,	Ferguson,	McKay,	Plumb,
Armand,	Flint,	McKindsey,	Power,
Baellargeon,	Girard,	McMaster,	Read,
Bellerose,	Glasier,	McMillan,	Robitaille,
Benson,	Gowan,	Macdonald,	Ryan,
Bolduc,	Grant,	MacInnes,	Schultz,
Botsford,	Grévremont,	Macpherson	Scott,
Boucherville, de,	Hamilton,	(Sir David Lewis),	Stevens,
Campbell	Haythorne,	Montgomery,	Sullivan,
(Sir Alexander),	Howlan,	Nelson,	Sutherland,
Chaffers,	Kaulback,	Northwood,	Trudel,
Chapais,	Lacoste,	Odell,	Vidal,
Clemon,	Leonard,	O'Donohoe,	Wark.

PRIÈRES:

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Plumb,—De John Denton et autres, de Port Dalhousie, et de Thomas Mills et autres, de Oakland, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Hamilton,—De John H. Kearcher et autres, de Sebringville,—de G. S. Dunham et autres, de Brockville,—de David Noble et autres, de Wartburg,—de Kemeth McRae et autres, de Glenarm,—de C. T. Krupp et autres, de Frankville,—du révérend Francis W. Dobbs et autres, de Portsmouth,—de Arza Parish et autres, de Farmersville,—de Joseph Hoople et autres, de Wales,—de Joseph Moxeley et autres, de Escott,—de P. A. McEwen et autres, de Vernon,—de Robert Shaw et autres, de Lakeborn,—de James Richard et autres, de Lansdowne, et de A. D. Stewart et autres, de Arundel, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Flint,—De C. Truesdell et autres, de Caintown,—de W. J. Campbell et autres, de Woodlands,—de Michael Gallagher, senior, et autres, de Gananoque,—de R. P. Byrne et autres, de Philipsville, et du révérend W. Norton et autres, de Barsebroke, province d'Ontario.

Par l'honorable M. McKindsey,—Du révérend John Ross et autres, de Brussels, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Alexander,—De Henry Read et autres, de Harley,—de Benjamin Whistler et autres, de Niagara Falls Sud, et du révérend James E. Moore et autres, de Mount Brydges, province d'Ontario.

Par l'honorable M. McMaster,—De la compagnie du chemin de fer du Sault-Sainte-Marie.

Par l'honorable M. McKay,—De John N. Blaikie et autres, de Truro, province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Stevens,—Du révérend M. Galbraith et autres, de la cité de Montréal,—de J. R. Lewis et autres, de East-Farnham,—du révérend William Adams et autres, de East-Bolton, et du révérend F. De Long et autres, de la ville de Sutton, province de Québec.

Par l'honorable M. Ogilvie,—De P. M. Hayes et autres, de West-Shefford,—de Ovide Vien et autres, de Montréal, et de C. S. Ross et autres, de la Station de Stanbridge, province de Québec.

Par l'honorable M. Lacoste,—Du vénérable archidiacre Lonsdale et autres, de St. Andrew,—de John Whyte, M.P.P., et autres, du village de Leeds, et du révérend J. W. Sparling, M.A.D.D., et autres, de la cité de Québec, province de Québec.

Par l'honorable M. MacInnes,—De J. Egan et autres, de Port Carling,—de Ira F. Calder et autres, de Grimsby, et du révérend J. W. Freeman et autres, de Bothwell, et de Samuel Holland et autres, de Branford, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Vidal,—De W. H. Minifie et autres, de Sarnia,—du révérend R. W. Woodsworth et autres, de Dundas, et d'Adam McKay et autres, de Milton, province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De James G. Strange et autres, de Barrie, et du révérend William Forrest et autres, de Denham,—de W. Walsh et autres, de Verdun,—d'Edwin Bone et autres, de Bunessan,—d'Isaac Betterby et autres, de Creigleith, et de Thomas Lyness et autres, de Priceville,—de G. E. Dalby et autres, de la cité de Toronto,—de O. B. Inery et autres, de Napperton, et de John A. Cockburn et autres, de Aberfoyle, province d'Ontario ; demandant qu'il ne soit apporté à l'acte de tempérance de 1878 aucune modification tendant à en atténuer le caractère prohibitif ou à en rendre plus difficile l'adoption et l'application, et aussi qu'il soit passé une loi prohibant la fabrication, l'importation et la vente comme breuvage des boissons enivrantes.

D'Atcheson Moffatt et autres, d'Amherst, dans la province de la Nouvelle-Ecosse ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Compagnie du chemin de fer d'Amherst et de l'île du Prince-Edouard."

De la compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest, du Canada ; demandant qu'il soit passé un acte pour valider les bons hypothécaires de seconde classe émis par la dite compagnie.

De Thomas Temple ; demandant à être constitué en corporation aux fins de construire un pont de chemin de fer sur la rivière St-Jean, à ou près de Frédérickton, dans le comté d'York, Nouveau-Brunswick.

De A. P. Macdonald et autres ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Compagnie de drainage du Dominion."

D'Alexander Cameron et autres ; demandant à être incorporés sous le nom de Compagnie de chemin de fer et de bateaux à vapeur du Détroit à Cleveland.

De la Société Congrégationnaliste des Missions du Canada, corporation dûment constituée par la législature de la province d'Ontario, et de l'Union Congrégationnaliste de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, corporation dûment constituée par les législatures des provinces de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick ; demandant à être incorporées sous le nom de " Société Congrégationnaliste des Missions du Canada."

De la Société de Prévoyance et de Prêt d'Hamilton ; demandant qu'il soit passé un acte qui limite son capital-actions, qui définisse son pouvoir d'emprunter et qui modifie sa charte sous d'autres rapports.

Du révérend Thomas Gravel et autres, de la paroisse de Sainte-Anne des Monts, dans le comté de Gaspé ; demandant la construction d'un quai à cet endroit.

De François Thériault et autres, armateurs et pêcheurs, du Havre-aux-Maisons et autres lieux dans les îles de la Madeleine ; demandant que l'on améliore le dit havre en draguant la barre qui en gêne l'entrée.

De la Banque du Peuple ; demandant qu'il soit passé un acte qui l'autorise à réduire son capital social.

L'honorable M. Read, du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement, a présenté son premier rapport, recommandant que son quorum soit réduit à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Wark, il a été ordonné, qu'il soit adopté.

Sur motion de l'honorable sir David Lewis Macpherson, secondé par l'honorable sir Alexander Campbell, il a été

Ordonné, que le nom de l'honorable M. Clemon soit ajouté au comité des banques et du commerce, nommé pour la présente session et auquel seront envoyés tous les bills sur ce sujet.

L'ordre du jour ayant été lu pour la lecture de la pétition de George Branford Cox, de la cité de Goderich, dans le comté d'Huron, province d'Ontario, demandant la passation d'un acte pour dissoudre son mariage avec Emily Cox,

L'honorable M. Ogilvie a présenté à la Chambre certains papiers,—L'avis et le rapport de la signification de l'avis. L'avis et le rapport de la signification de l'avis ont été alors lus par le greffier comme suit :

37 Victoria, Chapitre 37, D.

Dans la demande en divorce de George Branford Cox, de la ville de Goderich, comté de Huron, province d'Ontario.

Je, George Robert Robinson, de la cité de Los Angelos, comté de Los Angelos, dans l'Etat de Californie, un des Etats-Unis d'Amérique, charpentier, déclare solennellement que le trente et unième jour d'octobre mil huit cent quatre-vingt-quatre, j'ai signifié à Emily Cox, mentionnée dans l'avis ci-annexé, une copie conforme du dit avis, coté A.

Que la dite Emily Cox vit actuellement avec un nommé John Ellwood Ellis, à San Gabriel, dans le dit Etat de Californie, comme sa femme.

Que j'ai autrefois résidé dans la dite ville de Goderich et que j'y ai bien connu le dit George Branford Cox et connu aussi sa femme la dite Emily Cox ; et la personne que j'ai connue dans la dite ville de Goderich comme étant la femme du dit George Branford Cox est la même à qui j'ai signifié aujourd'hui une copie de l'avis ci-annexé, et qui vit avec le dit John Ellwood Ellis comme sa femme.

Et je fais la présente déclaration solennelle, que je crois en conscience être vraie, en vertu de l'acte passé en l'an 37e du règne de Sa Majesté, intitulé : " Acte pour supprimer les serments volontaires et extra-judiciaires."

Déclaration faite devant moi en la cité de Los
Angelos, comté de Los Angelos, Etat de
Californie, ce 31e jour d'octobre A. D. 1884. }

GEORGE ROBERT ROBINSON.

A. C. HOLMES,

Notaire public.

[L.S.]

—
" A."

Avis est par le présent donné que George Branford Cox, de la ville de Goderich, dans le comté de Huron, province d'Ontario, bourgeois, fera au parlement du Canada, à sa prochaine session, demande en obtention d'un bill de divorce d'avec sa femme Emily Cox, ci-devant de la dite ville de Goderich, mais maintenant en Californie, Etats-Unis d'Amérique, pour cause d'adultère et désertion.

CAMERON, HOLT ET CAMERON,

Solliciteurs du pétitionnaire, George Branford Cox.

Daté de la dite ville de Goderich, ce 23e jour d'août A. D. 1884.

(Télégramme.)

GODERICH, 6 février, 1885.

J. W. McKINDLEY, écuyer, conseiller en loi.
Los Angeles, Californie.

Veillez nous télégraphier immédiatement que comme procureur de dame Emily Cox vous admettez la signification de l'avis de la demande en divorce de George Branford Cox.

CAMERON, HOLT ET CAMERON.

Ce télégramme est la pièce A mentionnée dans l'affidavit donné devant moi par Philip Holt, ce 7^e jour de février 1885.

F. W. JOHNSTON,
Commissaire, etc.

“ B.”

(Télégramme de Los Angeles, Californie.)

A MM. CAMERON, HOLT ET CAMERON,
Goderich.

Signification de l'avis de la demande en divorce de George Branford Cox est admise.

T. W. McKINDLEY,
Procureur de dame Emily Cox.

Ce télégramme est la pièce B mentionnée dans l'affidavit donné devant moi par Philip Holt, ce 7^e jour de février A.D. 1885.

F. W. JOHNSTON,
Commissaire.

Dans la demande en divorce de George Branford Cox, de la ville de Goderich, comté de Huron, bourgeois.

Province d'Ontario,)
Comté de Huron,) Je, Philip Holt, de la ville de Goderich, comté de Huron,
savoir : } jure et dis :

1. Que je suis le procureur du dit George Branford Cox.
2. Que J. W. McKindley, de Los Angeles, Etat de Californie, est le procureur d'Emily Cox qui demeure dans le dit Etat de Californie.
3. Que la dite Emily Cox est la personne contre laquelle le dit George Branford Cox demande un acte de divorce.
4. Que le sixième jour de février A. D. 1885, j'ai adressé au dit J. W. McKindley le télégramme qui m'est représenté sous la cote A et qui est ci-annexé, et que le septième jour de février A. D. 1885, j'ai reçu du dit J. W. McKindley la réponse qui m'est représentée sous la cote B et qui est ci-annexée.
5. Que la dite Emily Cox contre laquelle le dit George Branford Cox demande un acte de divorce est la personne dont il s'agit dans ces dits télégrammes.

Assermenté devant moi, en la ville de Goderich,)
comté de Huron, ce 7^e jour de février)
1885.)

PHILIP HOLT.

FRED. W. JOHNSTON,
Commissaire, etc.

37 Victoria, Chapitre 37 D.

Dans la demande en divorce de George Branford Cox, de la ville de Goderich comté de Huron, bourgeois.

Province d'Ontario, }
Comté de Huron, } Je, Philip Holt, de la ville de Goderich, comté de Huron,
savoïr : } jure et dis :

1. Que je suis le procureur du dit George Branford Cox.
2. Que J. W. McKindley, de Los Angeles, Etat de la Californie, est le procureur d'Emily Cox qui demeure dans le dit Etat de Californie.

3. Que la dite Emily Cox est la personne contre laquelle le dit George Branford Cox demande un acte de divorce.

4. Que le sixième jour de février A.D. 1885, j'ai adressé au dit J. W. McKindley le télégramme qui m'est représenté sous la cote A et qui est ci-annexé, et que le septième jour de février A.D. 1885, j'ai reçu du dit J. W. McKindley la réponse qui m'est représentée sous la cote B et qui est ci-annexée.

5. Que la dite Emily Cox contre laquelle le dit George Branford Cox demande un acte de divorce est la personne dont il s'agit dans les dits télégrammes.

Et je fais cette déclaration solennelle croyant en conscience qu'elle est vraie, en vertu de l'acte passé en l'an 37 du règne de Sa Majesté, intitulé : " Acte pour la suppression des serments volontaires et extra-judiciaires."

Déclaration reçue par moi en la ville de }
Goderich, comté de Huron, ce 7^e }
jour de février A.D. 1885. }

PHILIP HOLT.

FRED. W. JOHNSTON,
Commissaire.

Pièce A mentionnée dans la déclaration de Philip Holt, reçue par moi ce 6^e jour de février 1885.

F. W. JOHNSTON,
Commissaire.

LOS ANGELOS, 31 octobre 1884.

MESSIEURS.—J'ai reçu votre lettre le 27 du courant. Je suis parti le lendemain pour Los Angeles pour y rencontrer le monsieur que vous m'aviez indiqué. Je le trouvai à son bureau, et lui ayant communiqué le but de ma mission, il me renseigna et me dit que je n'aurais aucune difficulté à faire la signification. Je louai donc une voiture et me rendis au lieu où devait se faire la signification, mais je constatai en y arrivant que les personnes étaient absentes. J'attendis à peu près une heure et demi; elles ne parurent point et je m'en revins en ville. Je retournai le lendemain et le rencontrai. Je lui dis quel était le but de ma visite et que je voulais voir sa femme. Il me répondit que je ne pouvais la voir parce qu'elle était malade. Je lui répliquai que je n'avais rien à dire à sa femme, que je voulais simplement lui remettre un papier. Il ajouta qu'il recevrait le papier, mais que je ne pouvais la voir. Je lui dis que le papier était pour sa femme et que je ne pouvais le remettre qu'à elle même. Il répéta que je ne pouvais la voir et me souhaita le bonjour. Je lui dis que je tâcherais de la voir en ville. Je m'en revins en ville. Il était trop tard alors pour rencontrer M. Will. Gould. Le lendemain matin j'allai chez M. Gould vers midi; il ne put me recevoir de suite et m'invita à repasser vers une heure pour aller avec lui chez son avocat. Comme je l'attendais, l'homme et la femme vinrent à son bureau. J'allai informer M. Gould de leur présence; il me demanda ce que j'avais dit à cet homme quand je l'avais

rencontré au ranche ; je lui répondis que j'avais demandé à voir demoiselle E. Il me dit que j'avais dû les surprendre un peu ; et il ajouta " montez et signifiez le papier à la femme," ce que je fis. Cela a réglé l'affaire ; j'ai vu à ce que le papier fût régulièrement signé et scellé. M. Will. Gould vous a écrit qu'il pensait que je ne viendrais point ; mais vous voyez que je suis venu aussitôt votre lettre reçue. Mes dépenses sont un peu plus fortes que vous n'aviez pensé ; elles se montent à 65 ou 70 dollars ; si vous trouvez cela trop fort, je vous donnerai le détail, mais je puis vous dire que ce pays n'est pas comme le Canada. J'espère que vous m'écrirez bientôt à ce sujet, comme je suis sans argent.

Tout à vous,

GEORGE R. ROBINSON,

Beakersfield, Kern County, Cal.

37 Victoria, Chapitre 37 D.

Dans la demande en divorce de George Branford Cox, de la ville de Goderich, comté de Huron, bourgeois.

Je, Philip Holt, de la ville de Goderich, comté de Huron, écuyer, déclare solennellement que je suis le solliciteur du dit George Branford Cox.

Que la pièce A ci-annexée est une lettre que j'ai reçue d'un nommé George R. Robinson ; que je connais le dit George R. Robinson et que je connais aussi son écriture ; que la dite lettre est de son écriture et que le dit George R. Robinson est la personne qui déclare avoir signifié l'avis ci-annexé de demande en divorce. Que le nom " George R. Robinson " au bas de la dite déclaration de signification est de l'écriture du signataire.

Que l'endroit mentionné dans la dite lettre comme étant celui où la signification du dit avis a été faite à la dite Emily Cox, savoir le bureau de William D. Gould est situé dans la cité de Los Angelos, Etat de Californie, l'un des États-Unis d'Amérique, et que la dite signification a été faite en la dite cité de Los Angelos.

Je fais cette déclaration solennelle, croyant en conscience qu'elle est vraie, en vertu de l'acte passé en l'an 37 du règne de Sa Majesté, intitulé : " Acte pour la suppression des serments volontaires et extra-judiciaires."

Déclaration reçue par moi en la ville
de Goderich, comté de Huron, ce }
sixième jour de février, A.D. 1885. }

PHILIP HOLT.

S. MALCOMSON,
Commissaire, etc.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table.

Alors, l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. McKay, a proposé :

Que la pétition de George Branford Cox, de la cité de Goderich, dans le comté de Huron, province d'Ontario, demandant la passation d'un acte pour dissoudre son mariage avec Emily Cox, soit maintenant lue et reçue.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

La pétition de George Branford Cox a été alors lue et reçue.

L'ordre du jour ayant été lu pour la lecture de la pétition de George Louis Emil Hatzfeld, de la cité de Hamilton, comté de Wentworth, province d'Ontario, demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de dissoudre son mariage avec Anna Maria Hatzfeld,

L'honorable M. Kaulbach a présenté à la Chambre certains papiers.—Un avis pour un bill de divorce et une déclaration de la signification de l'avis.

L'avis et la déclaration de la signification de l'avis ont été alors lus par le greffier comme suit :

Dans l'affaire de la demande en divorce de George Louis Emil Hatzfeld, au Parlement du Canada pour un bill de divorce, contre sa femme Anna Maria Hatzfeld—

Je, John Braughton Thomson, de la cité de Toronto, comté d'York, commis, déclare solennellement que le lundi vingt-quatrième jour de novembre A.D. 1884, j'ai signifié à Maria Hatzfeld copie de l'avis ci-annexé de demande en divorce, en lui délivrant et remettant la dite copie à elle-même, au N^o 252, Ontario Street, dans la dite cité de Toronto. Lors de cette signification, la dite Anna Maria Hatzfeld a admis qu'elle était la personne à qui le dit avis était destiné et qu'elle était madame Hatzfeld nommée dans le dit avis. Une copie conforme de l'avis que j'ai ainsi signifié est annexée à ma présente déclaration.

Je fais cette déclaration solennelle croyant en conscience qu'elle est vraie, en vertu de l'acte passé l'an 37 du règne de Sa Majesté, intitulé : " Acte pour la suppression des serments volontaires et extra-judiciaires."

Déclaration reçue par moi en la cité de
Toronto, comté d'York, ce 25^e jour
de novembre A.D. 1884.

JOHN B. THOMSON.

A. M. CREELMAN,
Notaire public.

—
" A "

Avis est par le présent donné qu'une demande sera adressée au Parlement à sa prochaine session, de la part de George Louis Emil Hatzfeld, de la cité d'Hamilton, comté de Wentworth, province d'Ontario, en obtention d'un acte de divorce d'avec vous Anna Maria Hatzfeld, sa femme, ci-devant de la ville de Dundas, comté susdit, province susdite, pour cause d'adultère et de désertion.

Et vous êtes informée qu'il vous sera loisible de comparaître devant le dit Parlement pour défendre la dite demande, si vous le jugez à propos, mais qu'à défaut par vous de comparaître, le demandeur prendra, aux fins d'obtenir divorce, les procédures qu'il avisera.

Ce 17 novembre 1884.

OSTER, TEEZEL ET HARRISON,
Solliciteurs du demandeur, George Louis Emil Hatzfeld.

A la dite ANNA MARIA HATZFELD.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table.

Alors, l'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Macdonald, a proposé : Que la pétition de George Louis Emil Hatzfeld, de la cité de Hamilton, dans le comté de Wentworth, province d'Ontario, demandant la passation d'un acte pour dissoudre son mariage avec Anna Maria Hatzfeld, soit maintenant lue et reçue.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

La pétition du dit George Louis Emil Hatzfeld a été alors lue et reçue.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson,
La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 11 Février, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>De Blois,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Atmon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Arhhibald,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Power,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Read,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Gawan,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Grant,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Schultz,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macpherson</i>	<i>Scott,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Hamilton,</i>	(<i>Sir David Lewis</i>),	<i>Stevens,</i>
<i>Boucheville, de,</i>	<i>Haythorne.</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Sutherland,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Kaulback,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Clemon,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Ogilvie,</i>	

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Wark,—Des procureurs de la Banque Centrale du Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Plumb,—De la Compagnie d'assurance mutuelle dite " Dominion Grange " contre l'incendie.

Par l'honorable M. Bolduc,—De Pierre Lefrançois, maire, et de Flavien Roy, secrétaire-trésorier de la ville de Lévis, province de Québec.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De A. B. Cowan et autres, de Gananoque,—de George Kinloch et autres, de Martintown,—de Jonathan Hall et autres, de la cité de Toronto,—de James Armstrong—

et autres, de Lang, et de John Sickles et autres, de Muncey, province d'Ontario,—de S. H. Goodenough et autres, de Danville,—de J. Bayley et autres de la cité de Montréal, province de Québec,—de Edward Lapprey et autres, de Woodstock,—du révérend W. C. McIntosh et autres, de Petrolia,—de Robert Somers et autres, de Blyth,—de G. G. Pascoe et autres, de S. Washington,—de George G. Kerr et autres, de Bridgen,—d'Albert Barwise et autres, d'Ossian et Colville,—de G. A. Bell et autres, de Lyndhurst,—de Duncan Crawford et autres, de Bellfountain,—de John Kelley et autres, de Stokes Bay,—du révérend F. A. Lewnen et autres, de Dunvegan,—du révérend G. T. Barberet autres, d'Algonquin,—du révérend J. Kenner et autres, de Clinton,—de Joseph Rinehart et autres, de Barrie,—du révérend J. J. Webb et autres, de Cedarville,—de Stephen Currie et autres, de Shanty Bay,—de W. H. Austin et autres, de Trenton,—de William Baily et autres, de Dartford,—de J. H. McDonald et autres, de Bancroft,—de John Whattam, de Flinton, et de G. W. Early et autres, de Peterboro, tous de la province d'Ontario,—et de Edwin M. Parker et autres, de Martinville, et de James Miller et autres, d'Ulverston, province de Québec; demandant qu'il ne soit apporté à l'Acte de tempérance du Canada, 1878, aucune modification tendant à altérer le caractère prohibitif, ou à en rendre plus difficile l'adoption et l'application, et aussi qu'il soit adopté une loi à l'effet de prohiber la fabrication, l'importation et la vente comme breuvages des boissons enivrantes.

De l'honorable Wm. McMaster et autres, directeurs provisoires de la Compagnie du chemin de fer de jonction du Grand Occidental et du lac Ontario; demandant qu'il soit passé un acte pour prolonger le délai dans lequel cette voie ferrée doit être commencée et achevée, et pour d'autres objets.

D'Alfred Watts et autres, de la cité de Brantford, dans le comté de Brantford; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Brantford, Waterloo et lac Erié."

· Du révérend F. Veit, président, H. Vander Smissen, trésorier, et autres, membres du synode de l'église évangélique luthérienne du Canada; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Synode Évangélique Luthérien du Canada."

L'honorable M. Lacoste, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
Mercredi, 11 février, 1885.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son quatrième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a constaté que la soixante et douzième règle a été observée à l'égard de chacune d'elles :

D'Alice Elvira Evans, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Owen Morton Evans;

De Fairy Emily Jane Terry, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Charles Hunter Terry;

De Georg Louis Emil Hatzfeld, de la cité d'Hamilton, comté de Wentworth; demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Anna Maria Hatzfeld;

Votre comité a aussi examiné la pétition de George Branford Cox, de la ville de Goderich, comté de Huron, province d'Ontario, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Emily Cox, et a constaté que l'avis donné de cette pétition n'a pas eu la durée voulue. Votre comité recommande néanmoins de suspendre la soixante et douzième règle dans ce cas-ci, vu que le comité qui sera saisi du bill pourra veiller à ce que la partie intéressée n'éprouve aucun préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis.

. LACOSTE,
Président.

L'honorable M. Read, du comité mixte des deux Chambres sur les impressions du parlement, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SALLE DU COMITÉ,
10 février, 1885.

Le comité mixte sur les impressions du parlement a l'honneur de présenter ce qui suit comme son second rapport :

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :

Rapport sur l'état de la bibliothèque du parlement. (No 16.) (*Dans les documents de la session seulement.*)

Etat des mandats émis depuis la dernière session du parlement, par le gouverneur-général, pour l'exercice 1884 5, en conformité de l'Acte 41 Victoria, chapitre 7, clause 32, par. 2. (No 19.) (*Pour distribution seulement.*)

Relevé indiquant le nom et le rang de chaque personne mise à la retraite ou retirée, ses appointements, son âge, la durée de son service, l'indemnité à elle accordée lors de sa retraite. (No 22.) (*Pour distribution seulement.*)

Réponse à Ordre,—Etat détaillé des recettes et des dépenses imputables au fonds consolidé, du 1er juillet 1883 au 3 janvier 1884, et du 1er juillet 1884 au 3 janvier 1885. (No 26.) (*Pour distribution seulement.*)

Réponse à Ordre,—Etat faisant connaître le montant d'argent déposé au crédit du gouvernement du Canada en date du 1er février 1885, en Canada ou ailleurs, ainsi que les noms des banques où ces dépôts ont été faits, et le montant et le taux de l'intérêt, s'il en est. (No 27.) (*Pour distribution seulement.*)

Votre comité ayant examiné avec soin la réponse à une adresse de la dernière session (Documents de la session No 506), qui lui a été renvoyée par la Chambre des Communes, et qui a trait aux terres boisées des Sauvages de Fort-William, recommande que ce document soit imprimé.

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :

Rapport adressé au parlement, pour l'année 1884, par les commissaires de la Police Fédérale, tel que requis par l'Acte 31 Vic., chap. 73. (No 18.)

Etat des paiements portés au compte des dépenses imprévues par arrêtés en conseil, depuis le 1er juillet 1884 jusqu'à date, en conformité de l'Acte 47 Victoria, chapitre 2, annexe B. (No 30.)

Relevé officiel de la distribution des statuts du Canada, 47 Victoria, seconde session, cinquième parlement, 1884, conformément à l'Acte 31 Victoria, chap. 1, clause 14. (No 24.)

Votre comité soumet aussi la résolution suivante à titre de recommandation :

Résolu,—Que l'allocation annuelle de \$200 accordée à feu M. Sloane, en qualité d'aide correcteur d'épreuves, sur la recommandation contenue dans le septième rapport du comité, lors de la dernière session, soit continuée à son successeur, M. Charles E. Clarke, à partir de la date de sa nomination à la dite charge.

Le tout respectueusement soumis.

ROBT. READ,
Président.

Alors, sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Plumb, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, vendredi prochain.

L'honorable M. Lacoste, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N^o 8,
Mercredi, 11 février, 1883.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son cinquième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

De la Banque d'Epargnes eMines Albion, demandant qu'il soit passé un acte pour proroger de dix années l'acte 37 Vi., ch. 64, intitulé : "Acte concernant la Banque d'Epargne des Mines Albion" ;

De la compagnie du chemin de fer du Sud, du Canada, et de la compagnie du chemin de fer d'Erié à Niagara, demandant un acte qui confirme les droits et privilèges accordés aux compagnies et qui étende le délai fixé pour la construction des lignes et embranchements mentionnés dans leurs actes d'incorporation ;

De la banque Fédérale du Canada, demandant un acte pour réduire son capital-actions et pour d'autres objets ;

De la compagnie du chemin de fer du Sud, du Canada, et de W. H. Vanderbilt et autres, directeurs provisoires de la compagnie du pont et du tunnel de la rivière Ste-Claire, demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de prolonger le délai dans lequel les travaux de cette dernière compagnie doivent être commencés et achevés ;

Votre comité recommande que le délai fixé pour la présentation des bills privés au Sénat, soit prolongé au jeudi, vingt-six du courant.

Le tout respectueusement soumis.

A. LACOSTE,
Président.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lacoste, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Kaulbach a présenté à la Chambre, un bill intitulé : "Acte pour faire droit à Georg Louis Emil Hatzfeld."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Macdonald, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois le jeudi vingt-sixième jour de février courant et qu'avis de cette lecture soit affiché aux portes de la Chambre ; que les sénateurs soient notifiés d'être présents, et que le dit Georg Louis Emil Hatzfeld soit entendu par son conseil, à la dite seconde lecture, sur la vérité des allégations du dit bill, et que copie du dit bill soit signifiée à Anna Maria Hatzfeld et qu'avis soit donné à celle-ci de la dite seconde lecture, ou qu'il soit produit des preuves suffisantes de l'impossibilité de lui donner cet avis, et qu'il lui soit permis en même temps d'être entendue par son conseil pour faire valoir les raisons qu'elle peut alléguer contre le dit bill.

Que le dit Georg Louis Emil Hatzfeld compareisse devant cette Chambre, jeudi, le vingt-sixième jour de février courant, pour être interrogé, à la seconde lecture du dit bill, si la Chambre le juge à propos, afin de constater s'il y a eu quelque collusion directe ou indirecte de sa part, relativement à l'adultère que pourrait avoir

commis sa femme, ou s'il y a eu quelque collusion directe ou indirecte entre lui et sa femme ou une ou plusieurs autres personnes au sujet du dit bill de divorce, ou relativement à toute action qu'il peut avoir intentée en justice contre quelqu'un pour cause de relations criminelles avec sa dite femme; et si, au temps de l'adultère dont il se plaint, sa femme, en vertu d'un contrat ou autrement, avec son consentement, vivait séparée de lui et dispensée par lui, en tant qu'il le pouvait faire, des devoirs conjugaux, ou si, au temps du dit adultère, elle cohabitait avec lui et vivait sous sa protection et son autorité maritale.

Objection ayant été faite à la dite motion.

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a été résolue, sur division, dans l'affirmative.

L'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Macdonald, a proposé :

Que la soixante-douzième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport à la pétition de George Branford Cox tel que recommandé dans le quatrième rapport du comité des ordres permanents et des bills prévus.

Objection ayant été faite à la dite motion,

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable McDonald, il a été ordonné, que la dite motion soit prise en considération par la Chambre, vendredi prochain.

L'honorable M. Read a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour faire droit à Ferry Emily Jane Terry."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. McInnes, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois le vingt-sixième jour de février courant et qu'avis de cette lecture soit affiché aux ports de la Chambre; que les sénateurs soient notifiés d'être présents, et que la dite Ferry Emily Jane Terry soit entendue par son conseil, à la dite seconde lecture, sur la vérité des allégations du dit bill, et que copie du dit bill soit signifiée à Charles Hunter Terry et qu'avis lui soit donné de la dite seconde lecture, ou qu'il soit produit des preuves suffisantes de l'impossibilité de lui donner cet avis, et qu'il lui soit permis en même temps d'être entendu par son conseil pour faire valoir les raisons qu'il peut alléguer contre le dit bill.

Que la dite Ferry Emily Jane Terry compareisse devant cette Chambre, le dit vingt-sixième jour de février courant pour être interrogée à la seconde lecture du dit bill, si la Chambre le juge à propos, afin de constater s'il y a eu quelque collusion directe ou indirecte de sa part, relativement à l'adultère que pourrait avoir commis son mari, ou s'il y a eu quelque collusion directe ou indirecte entre sa femme et lui ou une ou plusieurs autres personnes au sujet du dit bill de divorce; et si, au temps de l'adultère dont elle se plaint, son mari, en vertu d'un contrat ou autrement avec son consentement, vivait séparé d'elle et dispensé par elle en tant qu'elle le pouvait faire des devoirs conjugaux, ou si, au temps du dit adultère, il cohabitait avec elle comme son mari.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Alexander a proposé :

Que cette Chambre est d'opinion que le portrait de l'honorable sir David Lewis Macpherson, ex-président du Sénat ne devrait pas être gardé dans le couloir du Sénat.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion,

La Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit .

CONTENT :

L'honorable M. Alexander.

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Allan,	Clemow,	McDonald,	O'Donchoe,
Almon,	Deblois,	McKay,	Ogilvie,
Archibald,	Dever,	McKindsey,	Pelletier,
Armand,	Dickey,	McMaster,	Plumb,
Baillargeon,	Ferguson,	McMillan,	Power,
Bellerose,	Girard,	Macdonald,	Robitaille,
Benson,	Gowan,	MacInnes	Ryan,
Bolduc,	Grant,	(Burlington),	Schults,
Botsford,	Guévremont,	Miller (Président),	Scott,
Boucherville, de,	Hamilton,	Montgomery,	Sullivan,
Campbell	Haythorne,	Nelson,	Sutherland,
(Sir Alexander),	Howlan,	Northwood,	Trudel,
Chaffers,	Kaulbach,	Odell,	Vidal.—52.
Chapais,	Lacoste,		

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

L'honorable M. Sullivan, secondé par l'honorable M. McMillan a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance échangée entre les gouvernements fédéral et provincial d'Ontario et le gouvernement impérial relativement à l'acte impérial 21-22 Victoria, chapitre 90, connu sous le titre de "British Medical Act, 1858" (Acte médical britannique de 1858) ; à l'Acte impérial 31-32 Victoria, chapitre 29, connu sous le titre de "British Medical Amendment Act, 1868," (Acte de 1868 modifiant l'Acte médical) à l'acte impérial 41-42 Victoria, chapitre 33, connu sous le titre de "The Dentists' Act, 1878" (Acte des dentistes de 1878) et aux amendements qui doivent être proposés à ces divers actes pendant la présente session du parlement impérial.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte concernant la propriété foncière dans les territoires du Nord-Ouest,"

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir Davis Lewis Macpherson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'honorable sir Alexander Campbell, ministre de la justice, a présenté à la Chambre,—le rapport du maître-général des postes pour l'année finissant le 30 juin 1884.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session, No. 6.)

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexandre Campbell, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson,

La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 12 Février, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorables *WILLIAM MILLER*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Clemow,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Ogvie,</i>
<i>Allan,</i>	<i>De Blois,</i>	<i>McDoaald,</i>	<i>Piquet,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McInnes (C.-B.)</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Power,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Read,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Robitaille</i>
<i>Benson,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macpherson</i>	<i>Scott,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>(Sir David Lewis),</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>(Sir Alexander),</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Kaulback,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Leonard,</i>		

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Dickey,—De Frederic B. Robb et autres, de Amherst, province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Vidal,—Du révérend W. Henderson et autres, de Wyoming, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Plumb,—De la compagnie du chemin de fer de la vallée de la Saskatchewan du Sud.

Par l'honorable M. McMaster,—De John Dewar et autres, de Tiverton, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Allan,—De H. C. Biggar et autres, de Niagara Falls,—de Henry Werner et autres, de Tavistock,—du révérend W. Walsh et autres, de Font-hill,—de John McEwan et autres, de Hensall,—de N. W. Hoyles et autres, de la cité de Toronto, et de Robert Leitch et autres, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Lacoste,—Des révérendes Sœurs de Charité des Territoires du Nord-Ouest,—de Wentworth James Buchanan et autres, liquidateurs de la société du fonds d'annuités et de garantie de la Banque de Montréal, et de Wentworth J. Buchanan et autres, employés de la Banque de Montréal.

Par l'honorable M. Scott,—De Robert Graves et autres, de Carden, et du révérend John Davies et autres, de Canton, province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De John Denton et autres, de Port Dalhousie, et de Thomas Mills et autres, de Oakland,—de John H. Kearcher et autres, de Sebringville,—de G. S. Dunham et autres, de Brockville,—de David Noble et autres, de Wartburg,—de Kenneth McRae et autres, de Glenarm,—de C. T. Krupp et autres, de Frankville,—du révérend Francis W. Dobbs et autres, de Portsmouth,—de Arza Parish et autres, de Farmersville,—de Joseph Hoople et autres, de Wales,—de Joseph Moxeley et autres, de Escott,—de P. A. McEwen et autres, de Vernon,—de Robert Shaw et autres, de Lakeborn,—de James Richard et autres, de Lansdowne, et de A. D. Stewart et autres, de Arundel,—de C. Truesdell et autres, de Caintown,—de W. J. Campbell et autres, de Woodlands,—de Micheal Gallagher, senior, et autres, de Gananoque,—de R. P. Byrne et autres, de Philipsville, et du révérend W. Norton et autres, de Barebroke,—du révérend John Ross et autres, de Brussels,—de Henry Read et autres, de Harley, de Benjamin Whistler et autres, de Niagara Falls Sud, et du révérend James E. Moore et autres, de Mount Brydges, tous de la province d'Ontario,—du révérend M. Galbraith et autres, de la cité de Montréal,—de J. R. Lewis et autres, de East-Farnham,—du révérend William Adams et autres, de East-Bolton, et du révérend F. De Long et autres, de la ville de Sutton,—de P. M. Hayes et autres, de West-Shefford,—de Ovide Vien et autres, de Montréal, et de C. S. Ross et autres, de la Station de Sanbridge,—du vénérable archidiacre Lonsdale et autres, de St. Andrew,—de John Whyte, M.P.P., et autres, du village de Leeds, et du révérend J. W. Sparling, M.A.D.D., et autres, de la cité de Québec, tous de la province de Québec,—de J. Egan et autres, de Port Carling,—de Ira F. Calder et autres, de Grimsby,—du révérend J. W. Freeman et autres, de Bothwell, et de Samuel Holland et autres, de Brandford,—de W. H. Minifie et autres, de Sarnia,—du révérend R. W. Woodsworth et autres, de Dundas, et d'Adam McKay et autres, de Milton, tous de la province d'Ontario ; demandant qu'il ne soit apporté à l'Acte de tempérance du Canada, 1878, aucune modification tendant à en altérer le caractère prohibitif, ou à en rendre plus difficile l'adoption et l'application, et aussi qu'il soit adopté une loi à l'effet de prohiber la fabrication, l'importation et la vente comme breuvages des boissons enivrantes.

De la compagnie du pont du Sault Sainte-Marie ; demandant la passation d'un acte à l'effet de lever certains doutes relativement aux délais dans lesquels le dit pont doit être commencé et achevé.

De John W. Blaikie et autres, de Truro, comté de Calchester, province de la Nouvelle-Ecosse ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de la "Banque de Truro."

L'honorable sir Alexander Campbell, ministre de la justice, a présenté à la Chambre, —le rapport annuel du ministre des chemins de fer et canaux pour la dernière année fiscale, du 1er juillet 1883 au 30 juin 1884.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session No 11)

L'honorable sir Alexander Campbell a présenté à la Chambre, un bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender de nouveau un acte intitulé : 'Acte concernant les offenses contre la personne.'"

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

L'honorable M. Gowan a présenté à la Chambre, un bill intitulé : "Acte pour faire droit à Alice Elvira Evans."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. McInnes, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi, le vingt-septième jour de février courant, et qu'avis de cette lecture soit affiché aux portes de la Chambre; que les sénateurs soient notifiés d'être présents, et que la dite Alice Elvira Evans soit entendue par son conseil, à la dite seconde lecture, sur la vérité des allégations du dit bill, et que copie du dit bill soit signifiée à Owen Norton Evans et qu'avis lui soit donné de la dite seconde lecture, ou qu'il soit produit des preuves suffisantes de l'impossibilité de lui donner cet avis, et qu'il lui soit permis en même temps d'être entendu par son conseil pour faire valoir les raisons qu'il peut alléguer contre le dit bill.

Que la dite Alice Elvira Evans comparaisse devant cette Chambre, le dit vingt-septième jour de février courant, pour être interrogée à la seconde lecture du dit bill, si la Chambre le juge à propos, afin de constater s'il y a eu quelque collusion directe ou indirecte de sa part, relativement à l'adultère que pourrait avoir commis son mari, ou s'il y a eu quelque collusion directe ou indirecte entre sa femme et lui ou une ou plusieurs autres personnes au sujet du dit bill de divorce; et aussi si, au temps de l'adultère dont elle se plaint, son mari, en vertu d'un contrat ou autrement avec son consentement, vivait séparé d'elle et dispensé par elle en tant qu'elle le pouvait faire des devoirs conjugaux, ou si, au temps du dit adultère, il cohabitait avec elle comme son mari.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 13 Février, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable WILLIAM MILLER, Président.

Les honorables messieurs

Alexander,	Clemow,	McDonald,	Pelletier,
Allan,	DeBlois,	McInaes,	Plumb,
Almon,	Dever,	McKay,	Power,
Archibald,	Dickey,	McKindsey,	Read,
Armand,	Ferguson,	McMaster,	Reesor,
Baillargeon,	Girard,	McMillan,	Robitaille,
Bellerose,	Glasier,	Macdonald,	Ryan,
Benson,	Gowan,	Macpherson,	Schultz,
Bolduc,	Grant,	(Sir David Lewis),	Scott,
Botsford,	Guvremont,	Montgomery,	Stevens,
Boucheville, de,	Hamilton,	Nelson,	Sullivan,
Campbell,	Haythorne,	Nortwood,	Sutherland,
(Sir Alexander),	Hawlan,	Odell,	Trudel,
Carvell,	Kavback,	O'Donahoe,	Vidal,
Chrffers,	Leonard,	Ogilvie,	Wark.
Chapais,	McClelan,	Pâquet,	

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Allan,—De H. E. Hill et autres, de Kintore,—du révérend S. Edmunds et autres, de Seaforth, et du révérend Archibald M. Durand et autres, de Dornock, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Scott,—De Mary McCallum et autres, d'Iroquois,—de T. E. Cunningham et autres, d'Aylmer,—de George Rogers et autres, de Upper Bedford,—du révérend G. S. White et autres, de Aultsville, et de madame J. Newell et autres, d'Algonquin, province de Québec.

Par l'honorable M. Bolduc,—De l'association co-opérative du Canada.

Par l'honorable M. McClelan,—De A. Laing et autres, de Glenshee.

Par l'honorable M. Vidal,—De L. J. Sinclair, maire, et autres, de Tilsonburg,—de Angie B. Garnett et autres, de Tilsonburg, et du révérend John Hough et autres, de Londesborough, province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Des solliciteurs de la banque Centrale du Nouveau-Brunswick ; demandant qu'il soit passé un acte pour amender l'acte de 1872, intitulé : " Acte relatif à la banque Centrale du Nouveau-Brunswick."

De l'association d'assurance mutuelle dite " Dominion Grange" contre l'incendie, compagnie dument constituée en corporation sous la loi de la province d'Ontario ; demandant qu'il soit adopté un acte pour lui permettre d'opérer dans tout le Canada.

Du conseil municipal de la ville de Lévis ; demandant que la loi relative à la protection du pont de glace entre Lévis et Québec ne soit pas amendée.

L'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. O'Donohoe, propose :

Que lorsque cette Chambre s'ajournera, elle reste ajournée jusqu'à vendredi le vingtième jour de février courant, à trois heures de l'après-midi, et que la quatorzième règle soit suspendue en tant qu'elle se rapporte à cette motion.

La question de concours ayant été mise sur icelle, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du second rapport du comité mixte des deux Chambres sur les impressions du parlement,

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Wark, il a été Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération de la motion pour suspendre la 72e règle de cette Chambre, en tant qu'elle a rapport à la pétition de George Branford Cox, tel que recommandé dans le 4e rapport du comité des ordres permanents et des bills privés,

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. McKay, il a été Ordonné, que le dit quatrième rapport soit renvoyé de nouveau au comité des ordres permanents et des bills privés pour reconsidérer sa recommandation de suspendre la 72e règle en tant qu'elle a rapport à la pétition de George Branford Cox.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été

Ordonné, que la dix-huitième règle de cette Chambre, en tant qu'elle a rapport à la réception des pétitions pour bills privés, soit suspendue, et que le délai fixé pour la réception de telles pétitions soit prolongé au 26 courant.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford,

La Chambre s'est ajournée à vendredi le vingtième jour de février courant, à trois heures de l'après-midi.

Vendredi, 20 Février, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Clemow,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McInnes, (C.-B.),</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Schultz,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Mcpherson</i>	<i>Scott,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>(Sir David Lewis),</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Boucheville, de,</i>	<i>Hasthorne,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>(Sir Alexander,)</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Garvell,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chnpais,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable Président,—De Valentine Kneektal et autres, du bureau de poste de Rostock,—de Mary Cirsteil et autres, de Milverton, et d'Andrew F. Tully et autres, de Mitchell, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Kaulbach,—De James T. Thompson et autres, de Cainstown, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Macdonald,—De M. J. Courtney et autres, de Colinsville.

Par l'honorable M. Stevens,—De Stephen Foster et autres, de Rock Island,—d'Edouard Carey et autres, de Millgrove,—de Charles O. Brown et autres, de Knowlton,—de W. A. Williams et autres, de Foster,—de William Lorimer et autres, de Beebe Plain ; de J. Bédard et autres, de St-Sauveur, et de H. L. Robinson et autres, de Waterloo, province de Québec.

Par l'honorable M. Glasier,—D'Alfred Rowley et autres, de Marysville, province du Nouveau-Brunswick,—de William Savage et autres, de Guelph, province d'Ontario.

Par l'honorable sir Alexander Campbell,—Du révérend D. Williams et autres, des Mines de Coe Hill,—de James H. Everett et autres, de Kent Bridge,—d'Albert Truax et autres, de Spring Vale,—de Josiah Kean et autres, de Fesserton,—de John Lendy et autres, de Smithville,—de James M. Ball et autres, de Sheddon, et du révérend Thomas Boyd et autres, de Millgrove.

Par l'honorable M. Chaffers,—De C. Patton et autres, de Robinson,—de H. G. Bailey et autres, de Camborne,—de R. H. Leitch et autres, de Foxlove et Corleyville,—du révérend Isaac Wheatly et autres, de Hatley-Est.

Par l'honorable M. Girard,—De G. B. Spencer et autres, directeurs provisoires et promoteurs de la banque de Winnipeg.

Par l'honorable M. Archibald,—De Catherine Matthews et autres, de Tichborne, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Montgomery,—De Samuel Creelman et autres, de Bass River, province de la Nouvelle-Ecosse,—de George Sharp et autres, de Allenford,—de Hug. F. McDermid et autres, de Martintown.

Par l'honorable M. Read,—De May Campbell et James H. Friend et autres, d'Ingersoll,—de Joseph Archer et autres, de Dereham Centre, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Wark,—D'Alexander Fraser et autres, de Tayside, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Flint,—De William Miller et autres, de Nicholson,—de Frederic Isaacs et autres, de Ruthven,—de N. S. Lusty et autres, de Rodney,—de Maggie Clinne et autres, de Listowel,—de A. L. Gee et autres, de Brantford,—de Wilmot Brown et autres, de Stouffville,—de J. Greene et autres, de Chesley,—de Jonathan Sweeting et autres, de Selweyn,—de W. Harper et autres, de Lakefield,—de Charles Davids et autres, de Dunkeld,—de William McKinley et autres, de Caledon,—de C. A. Stratton et autres, de Dandonald,—de J. F. Abbott et autres, de Cornwall, province d'Ontario.

Par l'honorable M. McKindsey,—De J. J. Clark et autres, d'Orono,—et du révérend George Walker et autres, de Lloydtown, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Turner,—De B. H. Kopman et autres, de Hespeler,—d'Alexander Macfarlane et autres, de Otterville,—de Leonard Iler et autres, de Oxley,—et de C. W. Vaughan et autres, de Ayers Flats, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Ross,—De Mary Dunkin et autres, de Knowlton,—du révérend J. S. Richardson et autres, de Grandby,—de E. Hargrave et autres, de Sherbrooke,—et de Salomon Raymond et autres, de Moulinette, province de Québec.

Par l'honorable M. Leonard,—Du révérend Daniel Duff et autres, de Malcolm,—de Archibald McDonall et autres, de Matawatchan,—du révérend William Willimett et autres, de Palmerston,—de Mary F. Harris et autres, de Price's Corners,—de George Wilson et autres, de Port-Hope,—et de A. E. Relyeaz et autres, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Northwood,—Du révérend James H. Collins et autres, de Hamilton,—de Wesley Hough et autres, d'Avonmore, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Ogilvie,—De A. C. Perkins et autres, de Vale Perkins,—de Henry Clive et autres, de amer's Corners,—de la Compagnie Internationale de Houille.

Par l'honorable M. Dever,—De Benjamin Hemmel, de Sheffield et autres,

Par l'honorable M. McMillan,—De John Fraser et autres, de Moose-Creek.

Par l'honorable M. Power,—Du révérend E. W. Crane et autres, d'Iroquois,—de John C. Dettor et autres, de Goderich, province d'Ontario,—de Rupel Wothers, M.D., et autres, de Annapolis, et de George Murdock et autres, de Bridgetown, province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Alexander,—De H. Graham et autres, de Kinmount,—de Edwin Cridlan et autres, de Marston,—d'Andrew Jones et autres, de Vesay,—de Harvey M. Hall et autres, de Castorville,—de Robert P. Williams et autres, de Woodford,—de John L. Power et autres, de Cadmus, et de John Veale et autres, de Cæsarea, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Allan,—De W. H. Lowes et autres, de Rothsay,—d'Abraham Morris et autres, de Purple Hill,—de W. C. Burk et autres, de Wilkesport,—de Henry Moorehouse et autres, de South Mountain,—de Charles Pringle et autres, de Guthrie,—de Robert E. Coulton et autres, de Springbank,—du révérend James G. Calder et autres, de Petrolia,—de Richard J. Strahan et autres, de Midland,—de W. M. Miller et autres, de Trenton,—de Hugh McGregor et autres, de Paisley,—de Charles H. Mitchell et autres, de Niagara Falls Sud,—de John W. McLellan et autres, de Mapleton,—de John J. Ball et autres, de Brussels,—du révérend David T. Ross, M.A., et autres, de Westport,—de George MacLean Rose et autres, de Toronto, et de Henry Akam et autres, de Woodbridge, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Trudel,—De B. W. Ziemann et autres, de Sebringville,—de J. A. Dougall et autres, de Montréal, province de Québec.

Par l'honorable M. Plumb,—De Harris. Magee, Clark et Jeffrey procureur de la Compagnie d'Assurance sur la Vie, de London,—de J. H. Macpherson et autres, de Hamilton,—de Isaac Chambers et autres, de Wilsonville,—d'Archibald Nichol et autres, de Grafton,—de William Kettlewell et autres, de Ingersoll,—du révérend John Eadie et autres, de Penkerton,—de Joseph Wiilets et autres, de Springford,—du révérend O. Callamone et autres, de Palermo,—de James Park et autres, de Durham, province de Québec.

Par l'honorable M. Grant,—De M. D. Coates et autres, d'Amherst,—de James E. Schmidt et autres, de Hammond Plains,—de T. A. Tagg et autres, de Hastings,—de Thomas Lawson et autres, de Waterville, province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable sir David Lewis Macpherson,—De W. R. Baldwin et autres, de Baldwin Mills,—de Thomas Dunlops et autres, de Unionville,—de John Wilson et autres de Pinkerton,—du révérend S. H. Copeland et autres, de Port-Hope,—de George Barrass et autres, de Kemberg,—de R. S. Tyrrell, M.D. et autres, de Toronto, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Vidal,—Du révérend James Middlemiss et autres, d'Elora,—de William G. Fletcher et autres, de Binbrook,—de Henry Fryer et autres, de Welsonville,—de William Barber et autres, de Townsend-Centre,—de Thomas Hart et autres, de Dresden,—et de Samuel Ely et autres, de Catarqui,—de John Wood et autres, d'Ottawa, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Pelletier,—Du révérend Charles R. Hawkes et autres, de Beebe Plains et Stanstead Junction, province de Québec.

Par l'honorable M. Scott,—De Robert Hosting, et autres de Listowel, Charles Cameron et autres, de Armon,—de John McArthur et autres, de Rockside,—de George R. Shields et autres, de Lakefield,—de Jonathan Austin et autres, de Lynn Valley,—de H. A. Evans et autres, de Kincardine,—de William J. Maxwell et autres, de Brantford, et de W. G. Hay et autres, d'Ingersoll,—d'Alexander Cameron et autres, de Westwinchester,—de Laura Mary Webster et autres, de Mildmay,—de W. H. Warnier et autres, de Bowmanville,—de Peter Wright et autres, d'Oxley,—de Thomas Stephenson et autres, de Moorewood,—du révérend James MacKie et autres, de Beamsville, et de A. K. Mills et autres, d'Ottawa, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Haythorne,—De John J. Torrell et autres, de Comet,—de W. A. Whitney et autres, d'Iroquoi,—d'Alexander Cleland et autres, de Mountain,—de J. T. Davis et autres, de Springford,—de Thomas R. Dryden et autres, d'Eramoso,—du révérend George Washington, M.A., et autres, de Mono Road,—de Whyte et autres, de Malcolm, et de G. C. Field, magistrat de police, et autres, de Woodstock,—du révérend M. C. Washington et autres, de Cartwright, et du révérend D. Reddick et autres, de Sunderland, et de F. K. Read et autres de Cookshire, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Botsford,—De la Compagnie de Canal à Navire d'Huron et Ontario.

Par l'honorable M. Dickey,—De W. R. Parker et autres, de St-Thomas, province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De Frederic B. Robb et autres, de Amherst, province de la Nouvelle-Ecosse,—du révérend W. Henderson et autres, de Wyoming,—de John Dewar et autres, de Tiverton,—de H. C. Biggar et autres, de Niagara Falls,—de Henry Werner et autres, de Tavistock,—du révérend W. Walsh et autres, de Fonthill,—de John McEwan et autres, de Hensall,—de N. W. Hoyles et autres, de la cité de Toronto,—de Robert Leitch et autres, de Renfrew,—de Robert Graves et autres, de Carden, et du révérend John Davies et autres, de Canton, tous de la province d'Ontario; demandant qu'il ne

soit apporté à l'Acte de tempérance du Canada, 1878, aucune modification tendant à en altérer le caractère prohibitif, ou à en rendre plus difficile l'adoption et l'application, et aussi qu'il soit adopté une loi à l'effet de prohiber la fabrication, l'importation et la vente comme breuvage des boissons enivrantes.

De la compagnie du chemin de fer de la vallée de la Saskatchewan-Sud ; demandant qu'il soit passé un acte qui amende de nouveau son acte constitutif en changeant son point de départ au sud, en prolongeant le délai fixé pour l'achèvement de son entreprise et en modifiant sous d'autres rapports son dit acte constitutif.

Des révérendes Sœurs de Charité des Territoires du Nord-Ouest ; demandant certains amendements à leur acte d'incorporation.

De Wentworth James Buchanan et autres, liquidateurs de la Société de Fonds d'Annuités et de garantie de la Banque de Montréal ; demandant qu'il soit passé un acte qui autorise la liquidation de la dite société et le transfert de sa balance active, après liquidation, à "La Société du Fonds de Retraite de la Banque de Montréal."

De Wentworth J. Buchanan et autres, employés de la Banque de Montréal ; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Société du Fonds de retraite de la Banque de Montréal."

L'honorable sir Alexander Campbell, ministre de la justice, a présenté à la Chambre, un état contenant les noms et salaires de toutes personnes nommées ou promues dans le service civil, pendant l'année expirée le 31 décembre 1884, et désignant la charge à laquelle chacune a été nommée ou promue en vertu de l'Acte du service civil du Canada, 1882, section 55, paragraphe 2.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit ;

(Voir documents de la session n° 46)

L'honorable Président a présenté à la Chambre, un état des affaires et la liste des actionnaires de la Compagnie Britannique Canadienne de Prêt et de Placement, en date du 31 décembre 1884.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session n° 92)

L'honorable sir Alexander Campbell, ministre de la justice, a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le gouverneur-général, que Son Excellence lui avait ordonné de transmettre à cette Chambre.

Le dit message a été alors lu par le greffier comme suit :

LANSDOWNE.

Honorables messieurs du Sénat :

Je vous remercie sincèrement de l'adresse que vous avez adoptée et de l'assurance de support qu'elle contient. Je recommande maintenant à Votre considération les mesures qui vous seront présentées.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, 16 février 1885.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour faire droit à Charles Smith,"

L'honorable Président a présenté à la Chambre le télégramme suivant:

A EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

De Woodville Junction.

19 février, 1885.

N'ai reçu qu'aujourd'hui copie du bill pour faire droit à Charles Smith. Je demande délai de huitaine pour comparaître en personne ou par procureur.

MAHOLA MORILDA LENFELL.

L'honorable M. Read a présenté à la Chambre, le certificat suivant du greffier du Sénat:

Lequel dit certificat a été alors lu par le greffier comme suit:—

Je, Edouard Joseph Langevin, greffier du Sénat, du Canada, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le jeudi cinquième jour de février 1885, relativement à la deuxième lecture du bill intitulé: "Acte pour faire droit à Charles Smith, a été, conformément à l'ordre permanent du Sénat, applicable en tels cas, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit cinquième jour de février, 1885, et le vingtième jour de février, 1885.

Donné sous mon seing en la salle du Sénat, en la cité d'Ottawa, province d'Ontario, ce vingtième jour de février, en l'an de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-cinq.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Dickey, a proposé:

Que Charles S. Gillespie soit appelé à la barre de cette Chambre, pour être assermenté et interrogé.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Alors, Charles S. Gillespie a été appelé à la barre de la Chambre, et ayant été assermenté il a été interrogé comme suit:

Q. Veuillez dire vos nom, demeure, profession et qualité?

R. Je me nomme Charles S. Gillespie; je demeure au village de Campbellford, dans le comté de Northumberland; je suis marchand de feronneries.

Q. Regardez l'écrit qui vous est représenté sous la cote A, intitulé: "Acte pour faire droit à Charles Smith," et regardez aussi l'écrit qui vous est représenté sous la cote B, ce dernier étant un ordre du Sénat en date du jeudi, cinquième jour de février, 1885, ces deux écrits certifiés par le greffier du Sénat;—avez-vous signifié copie de ces écrits et du certificat du greffier du Sénat dont ils sont revêtus, à Mahala Alwilda Smith, et en quels temps et lieu lui avez-vous fait cette signification?

R. J'ai signifié une copie des écrits qui me sont représentés sous les cotes A et B, et du certificat du greffier du Sénat dont ils sont revêtus, à la dite Mahala Alwilda Smith, le mardi dix-septième jour de février courant, à la résidence de Charles-Parkin, dans le township de Laxton, dans le comté de Victoria, province d'Ontario. Je connais la dite Mahala Alwilda Smith depuis plus de vingt ans.

Q. Dites comment vous avez fait la signification des pièces A et B.

R. J'ai signifié la copie de ces pièces à la dite Mahala Alwilda Smith en lui remettant cette copie à elle-même, et en lui disant que ces pièces lui étaient délivrés afin qu'elle pût défendre à la demande en divorce formée contre elle, si elle le jugeait à propos, et afin de l'informer que la dite demande était portée devant le Sénat.

Q. Mahala Alwilda Smith à qui vous avez fait la signification de la copie des dites pièces cotées A et B, est-elle la femme de Charles Smith, du village de Campbellford, comté de Northumberland, province d'Ontario, meunier, laquelle était connue avant son mariage, sous le nom de Mahala Alwilda Zufelt ?

R. Mahala Alwilda Smith, à qui j'ai signifié la copie des dites pièces cotées A et B, est la femme de Charles Smith, du village de Campbellford, comté de Northumberland, province d'Ontario, meunier, laquelle était connue avant son mariage sous le nom de Mahala Alwilda Zufelt et contre laquelle le dit Charles Smith a formé demande en divorce.

Le dit Charles S. Gillespie a reçu ordre de se retirer.

L'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Stevens, a proposé :

Que le pétitionnaire Charles Smith, étant à la barre du Sénat et prêt à être interrogé, son interrogatoire, tant généralement que sur toute collusion ou connivence qui pourrait exister entre les parties soit suspendue quant à présent, mais qu'il soit donné instruction à tout comité auquel le bill sur ce sujet sera renvoyé, de procéder à cet examen.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Stevens, a proposé :

Que le bill pour faire droit à Charles Smith soit lu maintenant la seconde fois.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Stevens, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables messieurs Nelson, Wark, Vidal, McInnes (B.C.), Gowan, Clemow, McKindsey, Sutherland et du proposant, pour faire rapport le plus tôt possible, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et pièces et d'examiner les témoins sous serment, et que toutes personnes assignées à comparaître devant le Sénat en cette affaire aient à comparaître devant le dit comité, et que le dit comité soit autorisé à siéger les samedis et autres jours qui ne seront pas des jours de séance du Sénat.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour faire droit à Amanda Esther Davis " et que la pétitionnaire se rende à la barre du Sénat pour y être entendue par son conseil,

L'honorable M. Ogilvie a présenté à la Chambre le certificat du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été alors lu par le greffier comme suit :

Je, Edouard Joseph Langevin, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat, le jeudi cinquième jour de février 1885, relativement à la deuxième lecture du bill intitulé : " Acte pour faire droit à Amanda Esther Davis," a été conformément à l'ordre permanent du Sénat, applicable en tels cas, affiché sur les portes du Sénat, durant quatorze jours à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit cinquième jour de février, 1885, et le vingtième jour de février 1885.

Donné sous mon seing en la salle du Sénat, en la cité d'Ottawa, province d'Ontario, ce vingtième jour de février en l'an de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-cinq.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. McKay, a proposé :

Que Max Fischacker soit appelé à la barre de cette Chambre pour être assermenté et interrogé.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Alors, Max Fischacker a été appelé à la barre de cette Chambre pour être assermenté et interrogé.

Q. Veuillez dire vos nom, demeure, profession et qualité.

R. Je me nomme Max Fischacker; je demeure en la cité de Boston, dans l'Etat de Massachussets, un des Etats-Unis d'Amérique; je suis conseiller en loi.

Q. Regardez l'écrit qui vous est représenté coté A, intitulé : " Acte pour faire droit à Amanda Esther Davis," et regardez aussi l'écrit qui vous est représenté coté B, ce dernier étant un ordre du Sénat en date du jeudi, cinquième jour de février 1885, ces deux écrits certifiés par le greffier du Sénat; — avez-vous signifié une copie de ces écrits et du certificat du greffier du Sénat dont ils sont revêtus, à Joseph De Sola, et en quels temps et lieu lui avez-vous fait cette signification ?

R. J'ai signifié une copie des écrits qui me sont représentés sous les cotes A et B, et du certificat du greffier du Sénat dont ils sont revêtus, à Joseph De Sola, que je connais depuis plusieurs années, le vendredi, treizième jour de février courant, à sa maison de pension, No 2, Rollins Street, dans la cité de Boston, Etat du Massachussets.

Q. Dites comment vous avez fait cette signification des pièces A et B, au dit Joseph De Sola.

R. J'ai signifié la copie des dites pièces A et B au dit Joseph De Sola, en lui remettant à lui-même la dite copie et en l'informant que comme je lui ai fait signifier l'avis de la demande de divorce portée par sa femme devant le Parlement du Canada, et comme je le connais personnellement ces pièces m'avaient été adressées avec prière de les lui signifier. Je lui expliquai la nature de ces pièces et il les a bien comprises.

Q. Joseph De Sola à qui vous avez signifié la copie des pièces cotées A et B, est-il le mari d'Amanda Esther Davis, de la cité de Montréal, province de Québec, contre lequel la pétitionnaire a formé demande en divorce ?

R. Joseph De Sola à qui j'ai signifié la copie des pièces cotées A et B, est le mari d'Amanda Esther Davis, la pétitionnaire en divorce.

Le dit Max Fischacker a reçu ordre de se retirer.

L'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. McKay, a proposé :

Que l'ordre pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour faire droit à Amanda Esther Davis " soit pris de nouveau en considération mardi prochain.

Objection ayant été fait à la dite motion ; et

La question de concours ayant été mise sur icelle et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du second rapport du comité mixte des deux Chambres sur les impressions du parlement,
Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Girard, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à mardi le vingt-quatre courant.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte concernant la propriété foncière dans les territoires du Nord-Ouest,"

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi le vingt-trois courant.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'acte intitulé 'Acte concernant les offenses contre la personne,'" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir Davis Lewis Macpherson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mardi, le vingt-quatre courant.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 23 Février, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McInnes (O.-B.),</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Guéremont</i>	<i>Macpherson</i>	<i>Smith,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>(Sir David Lewis,)</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Kaulback,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>(Sir Alexander),</i>	<i>Locoste,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chapais.</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Piquet,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Clemow,</i>			

PRÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable Président,—De C. A. Taylor et autres, de Aylesford, province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Dickey,—De Robert Carter, et autres, de Canso,—de H. M. Irwine et autres, de Granville Ferry, province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Robitaille,—De James Hazlewood et autres, de Lakelet,—de George C. Dyer et autres, de Sutton, et de madame William Austin et autres, de Mansonville, du Révérend Joseph St. Laurent et autres, de New-Port, et du Révérend Thomas Gravel et autres, province de Québec.

Par l'honorable M. Archibald,—Du Dr H. C. Keith et autres, de Canterbury, province du Nouveau-Brunswick, et de William McKeen et autres, de Gay's River, province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Chaffers,—Du révérend J. C. Osborne et autres, de Wakefield, et de R. D. Irwine et autres, de Rougemont, province de Québec.

Par l'honorable M. Gowan,—De J. P. Coulthart et autres, de Northfield et Lunenburg,—de David James et autres, de Midlands, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Ryan,—De Sidney E. Kendall et autres, de Playfair,—de William Harlbert et autres, de Langton, province d'Ontario,—de J. Thornton, M.P.P., et autres, de Coaticook, et de Hall Wells et autres, de Stanbridge, province de Québec.

Par l'honorable M. Hamilton,—De William Pickard et autres, de Guelph,—du révérend M. Kennedy et autres, de Highgate,—du révérend John Stewart et autres, de Aultsville,—de George J. Bishop et autres, de Aultsville, province d'Ontario, et de J. F. McKay et autres, de Fitch Bay, province de Québec.

Par l'honorable M. Reesor,—De John Christie et autres, de Thanet—d'Alexander Malcolmson et autres, Moorefield,—de B. H. Reid et autres, de Elmsvale—de John Cawsey et autres, de Toronto, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Lacoste,—De la Compagnie de Navigation du Richelieu et d'Ontario.

Par l'honorable M. Turner,—De Frederic Claringbowl et autres, d'Hamilton, et de John A. M. Donovan et autres, de Toronto, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Allan,—De F. W. Strong et autres, de Colborne, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Clemow,—De Robert Williams et autres, Meriviall, province d'Ontario.

Par l'honorable M. McMillan,—De Horace Symour et autres, de Madoc—d'Abraham W. Free et autres, de Campbellford, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Glasier,—De Samuel D. Torne et autres, de Butternut Ridge, et de H. T. Todd et autres, de St. Stephen, province du Nouveau Brunswick.

Par l'honorable M. Almon,—De D. Sutherland et autres, d'Halifax,—de J. Arard Morse, shérif, et autres, d'Annapolis, Royal et Bridgetown, province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Pâquet,—De G. A. Kegar et autres, de Mille-Roches.

Par l'honorable M. McKindsey,—De C. H. March et autres, de Rosemount, et de H. F. Miller et autres, de Ridge, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Leonard,—De William J. Sheppard et autres, de Gravenhurst,—de George Lee et autres, de Greenbank, et de William Makins et autres, de Kingston, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Lewin,—De William Stiff et autres, de Kingston, province du Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Trudel,—De W. B. Brown et autres, de Kirkdale,—de George Hall et autres, de Trenholm et Trenholmille.

Par l'honorable M. Scott,—De Mark Vasey et autres, de Victoria Harbor,—d'Arthur Bell et autres, de Crown Hill,—de J. H. Hartman et autres, de Port Severn,—de A. G. Lake et autres, de Sturgeon Bay, et de James Scott et autres, de Wambanshee, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Sutherland,—De George Leversage et autres, de Carlingsford,—de H. C. Patterson et autres, de Cromwall, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Guévremont,—De John Grison et autres, de Barnston, province de Québec.

Par l'honorable M. Armand,—De C. F. Armstrong et autres, de Granville, et de M. O'Reilly et autres, de Richmond, province de Québec.

Par l'honorable M. Plumb,—De A. Clarke et autres, d'Aloniston,—de David G. Blair et autres, de Lurgan,—de J. W. Osborne, M.D., et autres, de Hartford, et de Mary McDonald et autres, de Riversdale, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Macfarlane,—Du révérend William Purvis et autres, de Guysborough, et du révérend Jas. Tweedie et autres, de Wallace, province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Macdonald,—De Clarence Moberly et autres, de la cité de Winnipeg.

Par l'honorable M. Alexander,—De Mary J. Clark et autres, d'Hamilton, et du révérend J. H. Orme et autres, de Thamesville, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Boyd,—De Walter McCardif et autres, de Middle Musquodoboit, province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Power,—De James Anderson et autres, de Halifax, province de la Nouvelle-Ecosse,—de F. W. Strong et autres, de Colborne, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Girard,—De Joseph E. Gellay et autres, de la cité de Winnipeg, et de Duncan Macarthur et autres, de la cité de Winnipeg, province du Manitoba.

Par l'honorable M. Vidal,—De K. E. Miller et autres, de Bruce-Mines,—de W. G. Gennings et autres, de Centreville,—de N. E. Southwark et autres, de Thedford,—de Peter Campbell et autres, de Tura, et du révérend William MacLaren, D.D., principal, et du Révérend William Reid, D.D., greffier de l'assemblée générale de l'Eglise presbytérienne en Canada,—d'Arthur S. Powers et autres, d'Orono,—du révérend Alexander Martin et autres, de Norham et Warkworth,—de Robert Steele et autres, de Avonback,—de W. H. Carney et autres, du Sault Sainte-Marie,—d'Alexander Lamond et autres, de Clachan,—de J. S. Stewart et autres, de Fort Erie, et d'Edward Hickling et autres, de Chesley, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Flint,—De Hugh Fraser et autres, d'Oxford,—de J. C. T. Lang et autres, de Peterborough, et de Andrew Govenlock, de Winthrop, tous de la province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De H. E. Hill et autres, de Kintoro,—du révérend S. Edmunds et autres, de Seaforth, et du révérend Archibald M. Durand et autres, de Dornock, tous de la province d'Ontario,—de Mary McCallum et autres, d'Iroquois,—de T. E. Cunningham et autres, d'Aylmer,—de George Rogers et autres, de Upper Bedford,—du révérend G. S. White et autres, de Aultsville, et de madame J. Newell et autres, d'Algonquin, tous de la province de Québec,—de A. Laing et autres, de Glenshee,—de L. J. Sinclair, maire, et autres, de Tilsonburg,—de Angie B. Garnett et autres, de Tilsonburg, et du révérend John Hough et autres, de Loadesborough, tous de la province d'Ontario; demandant qu'il ne soit apporté à l'Acte de tempérance du Canada, 1878, aucune modification tendant à en altérer le caractère prohibitif, ou à en rendre plus difficile l'adoption et l'application, et aussi qu'il soit adopté une loi à l'effet de prohiber la fabrication, l'importation et la vente comme breuvages des boissons enivrantes.

De l'Association co-opérative du Canada; demandant qu'il soit adopté un acte qui l'autorise à émettre une certaine classe d'actions privilégiées et à tenir cette classe d'actions distincte et séparées des actions ordinaires.

L'honorable M. Alexander a proposé :

Qu'un comité soit nommé pour faire une enquête sur la valeur de l'actif existant non encore rentré de la banque du Haut-Canada, et qu'il soit chargé de faire rapport à la Chambre de temps à autre sur la situation de cet actif, sur les détails du règlement intervenu avec les débiteurs de la banque, après sa faillite, ainsi que sur la balance dont la dite banque est actuellement redevable au pays—que ce comité ait le pouvoir d'envoyer quérir personnes et pièces et qu'il se compose des honorables messieurs.....

Après débat,

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENT :

L'honorable M. Alexander.

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Almon,	Dever,	McDonald (C.-B.),	Plumb,
Archibald,	Dickey,	McKay,	Power,
Armand,	Flint,	McKindsey,	Reesor,
Baillargeon,	Girard,	McMillan,	Robitaille,
Bellerose,	Gowan,	Macfarlane,	Ryan,
Benson,	Grant,	Macpherson	Scott,
Botsford,	Guévremont,	(Sir David Lewis),	Smith,
Boyd,	Hamilton,	Miller (Président),	Sullivan,
Campbell,	Haythorne,	Montgomery,	Sutherland,
(Sir Alexander),	Howlan,	Nelson,	Trudel,
Chaffers,	Kaulbach,	Odell,	Turner,
Chapais,	Lacoste,	Pâquet,	Vidal.—49.
Clemow,	Lewin,	Pelletier,	

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte concernant la propriété foncière dans les territoires du Nord-Ouest,"

L'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à vendredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson,
La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 24 Février, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Reed,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Baellargeon,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Schultz,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macpherson</i>	<i>Smith,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Grévremont,</i>	<i>(Sir David Lewis),</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>(Sir Alexander),</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Pdquet,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Clemow,</i>			

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Vidal,—De F. D. Ganong et autres, de Hatfield Point, province du Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Hamilton,—De William Williams et autres, de Millbrook, et de B. R. Strangways et autres, de Dunchurch.

Par l'honorable M. O'Donohoe,—De James Groves et autres, de Cornwall,—de H. D. Johnson et autres, de West-Elgin,—de James Fleming et autres, de Muirkirk,—de John Morrison et autres, de Cedarville,—d'Alpheus K. Minor et autres, de Port-Colborne,—de John Marritt et autres, de Keswick,—de William Jull et autres, de Ranelagh, tous de la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Pelletier,—Du révérend Charles R. Flanders et autres, de Beebe-Plain,—de Mary L. Kay et autres, de Beebe Plain,—du révérend Nap. H. Leclerc et autres, de Inverness, province de Québec.

Par l'honorable M. Clemow,—De D. Hilliard et autres, de Pakenham.

Par l'honorable M. McInnes,—Du conseil municipal du comté d'Essex.

Par l'honorable M. Dickey,—De Robert Nicholson et autres, de Chatham, province du Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Northwood,—De Joseph McDowell et autres, de Bowmanville,—de Robert Wood et autres, de Nixon,—de D. Albright et autres, de Campden, et de Thomas Clary et autres, de Midland.

Par l'honorable M. Power,—Du révérend S. W. Tuttle et autres, de Wallace Bay, et de Willes Boutillier et autres, d'Halifax, province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Read,—De Henry S. Beard et autres.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De Valentine Knecktal et autres, du bureau de poste de Rostock,—de Mary Cirsteil et autres, de Milverton,—d'Andrew F. Tully et autres, de Mitchell,—de James T. Thomson et autres, de Cainstown, province d'Ontario,—de M. J. Courtney et autres, de Colinsville,—de Stephen Foster et autres, de Rock Island,—d'Edouard Carey et autres, de Millgrove,—de Charles O. Brown et autres, de Knowlton,—de W. A. Williams et autres, de Foster,—de William Lorimer et autres, de Beebe Plains,—de J. Bédard et autres, de St-Sauveur, et de H. L. Robinson et autres, de Waterloo, province de Québec,—d'Alfred Rowley et autres, de Marysville, province du Nouveau-Brunswick,—de William Savage et autres, de Guolph,—du révérend D. Williams et autres, des Mines de Coe Hill,—de James M. Everett et autres, de Kent Bridge,—d'Albert Truax et autres, de Spring Vale,—de Josiah Kean et autres, de Fesserton,—de John Lendy et autres, de Smithville,—de James H. Ball et autres, de Sheddon, et du révérend Thomas Boyd et autres, de Milgrove, province d'Ontario,—de C. Patton et autres, de Robinson, province de Québec,—de H. E. Bailey et autres, de Camborne,—de R. H. Litch et autres, de Foxlove et Corleyville,—du révérend Isaac Wheatly et autres, de Hatley-Est,—de Catherine Matthews et autres, de Tichborne, province d'Ontario,—de Samuel Creelman et autres, de Bass River, province de la Nouvelle-Ecosse,—de George Sharp et autres, de Allenford,—de Hugh F. McDermid et autres, de Martintown,—de May Campbell, James H. Friend et autres, d'Ingersoll,—de Joseph Archer et autres, de Dereham Centre,—d'Alexander Fraser et autres, de Tayside,—de William Miller et autres, de Nicholson,—de Frederic Isaacs et autres, de Ruthven,—de N. S. Lusty et autres, de Rodnoy,—de Maggie Clinne et autres, de Listowel,—de A. L. Gee et autres, de Brantford,—de Wilmot Brown et autres, de Stonffville,—de J. Greene et autres, de Chesley,—de Jonathan Sweeting et autres, de Selweyn,—de W. Harper et autres, de Lakesfield,—de Charles Davids et autres, de Dunkeld,—de William McKinley et autres, de Caledon,—de C. A. Stratton et autres, de Dandonald,—de J. F. Abbott et autres, de Cornwall,—de J. J. Clark et autres, d'Orono,—du révérend George Walker et autres, de Lloydtown,—de B. H. Kopman et autres, de Hespeler,—d'Alexander Macfarlane et autres, de Otterville,—de Leonard Her et autres, de Oxley,—de C. W. Vaughan et autres, de Ayers Flats,—de Mary Dunkin et autres, de Knowlton,—du révérend J. S. Richardson et autres, de Grandby,—de E. Hargrave et autres, de Sherbrooke,—de Salomon Raymond et autres, de Moulinette,—du révérend Daniel Duff et autres, de Malcolm,—de Archibald McDonall et autres, de Matawatchan,—du révérend William Willimett et autres, de Palmerston,—de Mary F. Harris et autres, de Price's Corners,—de George Wilson et autres, de Port-Hope,—de A. E. Relyeux et autres,—du révérend James H. Collins et autres, de Hamilton,—de Wesley Hough et autres, d'Avonmore, province d'Ontario,—de A. C. Perkins et autres, de Vale Perkins,—de Henry Cline et autres, de James' Corners,—de Benjamin Hemmel, de Sheffield et Rockton, province du Nouveau-Brunswick,—de John Fraser et autres, de Moose-Creek,—du révérend E. W. Crane et autres,

d'Iroquois,—de John C. Dettor et autres, de Goderich, province d'Ontario,—de Rupel Wothers, M.D., et autres, de Annapolis,—de George Murdock et autres, de Bridgetown, province de la Nouvelle-Ecosse,—de H. Graham et autres, de Kinmount,—de Edwin Cridlaw et autres, de Marston,—d'Andrew Jones et autres, de Vesay,—de Harvey M. Hall et autres, de Caistorville,—de Robert P. Williams et autres, de Woodford,—de John L. Power et autres, de Cadmus,—de John Veale et autres, de Cæsarea,—de W. H. Lowes et autres, de Rothsay,—d'Abraham Morris et autres, de Purple Hill,—de W. C. Burk et autres, de Wilkesport,—de Henry Moorehouse et autres, de South Mountain,—de Charles Springle et autres, de Guthrie,—de Robert E. Coulton et autres, de Springbank,—du révérend James G. Calder et autres, de Petrolia,—de Richard J. Strahan et autres, de Midland,—de W. W. Miller et autres, de Trenton,—de Hugh McGregor et autres, de Paisley,—de Charles H. Mitchell et autres, de Niagara Falls Sud,—de John W. McLellan et autres, de Mapleton,—de John J. Ball et autres, de Brussels,—du révérend David T. Ross, M.A., et autres, de Westport,—de George MacLean Rose et autres, de Toronto,—de Henry Akam et autres, de Woodbridge, province d'Ontario,—de B. W. Ziemann et autres, de Sebringville,—de J. A. Dougall et autres, de Montréal, province de Québec,—de Isaac Chambers et autres, de Wilsonville,—d'Archibald Nichol et autres, de Grafton,—de William Kettlewell et autres, de Ingersoll,—du révérend John Eadie et autres, de Penkerton,—de Joseph Willets et autres, de Springford,—du révérend O. Callamore et autres, de Palermo,—de James Park et autres, de Durham, province d'Ontario,—de M. D. Coates et autres, d'Amherst,—de James E. Schmidt et autres, de Hammond Plains,—de T. A. Tagg et autres, de Hastings,—de Thomas Lawson et autres, de Waterville, province de la Nouvelle-Ecosse,—de W. R. Baldwin et autres, de Baldwin Mills,—de Thomas Dunlops et autres, de Unionville,—de John Wilson et autres, de Pinkerton,—du révérend G. H. Copeland et autres, de Port-Hope,—de George Barrass et autres, de Kleinberg,—de S. R. Tyrell, M.D., et autres, de Toronto,—du révérend James Middlemiss et autres, d'Elora,—de William G. Fletcher et autres, de Binbrook,—de Henry Fryer et autres, de Wilsonville,—de William Barber et autres, de Townsend-Centre,—de Thomas Hart et autres, de Dresden,—de Samuel Ely et autres, de Cataraqui,—de John Wood et autres, d'Ottawa, province d'Ontario,—du révérend Charles B. Hawkes et autres, de Beebe Plains et Stanstead Junction, province de Québec,—de Robert Hosking et autres, de Listowell,—de Charles Cameron et autres, de Arnou,—de John McArthur et autres, de Rockside,—de George R. Shields et autres, de Lakefield,—de Jonathan Austin et autres, de Lyn Valley,—de H. A. Evans et autres, de Kincardine,—de William J. Maxwell et autres, de Brantford,—de W. G. Hay et autres, d'Ingersoll,—d'Alexander Cameron et autres, de Westwinchester,—de Laura Mary Webster et autres, de Mildmay,—de W. H. Warnier et autres, de Bowmanville,—de Peter Wright et autres, d'Oxley,—de Thomas Stephenson et autres, de Morewood,—du révérend James MacKie et autres, de Bowmanville,—de A. K. Mills et autres, d'Ottawa,—de John T. Torrell et autres, de Comet,—de W. A. Whitney et autres, d'Iroquois,—d'Alexander Cleland et autres, de Mountain,—de J. T. Davis et autres, de Springford,—de Thomas R. Dryden et autres, d'Eramosa,—du révérend George Washington, M.A., et autres, de Mono Road,—de Robert Whyte et autres, de Malcolm,—de G. C. Field, magistrat de police, et autres, de Woodstock,—du révérend M. G. Washington et autres, de Cartwright,—du révérend D. Reddick et autres, de Sunderland,—de F. K. Read et autres, de Cookshire, et de W. R. Parker, et autres de St. Thomas, province d'Ontario; demandant qu'il ne soit apporté à l'Acte de tempérance du Canada, 1878, aucune modification tendant à en altérer le caractère prohibitif, ou à en rendre plus difficile l'adoption et l'application, et aussi qu'il soit adopté une loi à l'effet de prohiber la fabrication, l'importation et la vente comme breuvages des boissons enivrantes.

De la compagnie internationale de charbonnages (à responsabilité limitée), compagnie constituée en corporation par lettres patentes; demandant qu'il soit passé un

acte qui l'autorise à émettre des bons et à entretenir et exploiter la ligne du chemin de fer international de la compagnie de charbonnages dont elle a fait l'acquisition.

De Harris, Magee, Clark et Jeffrey, procureurs de la compagnie d'assurance sur la vie de Londres; demandant qu'il soit adopté un acte à l'effet d'amender l'acte passé en la 47^e année du règne de Sa Majesté, intitulé : " Acte concernant la compagnie d'assurance sur la vie de London."

De F. H. Macpherson et autres; demandant à être incorporés sous le nom de " Compagnie du chemin de fer de Hamilton, Guelp et Buffalo."

De la compagnie du canal à navires Huron et Ontario; demandant qu'il soit passé un acte pour prolonger de dix années le délai dans lequel l'entreprise du dit canal doit être achevée.

De G. B. Spencer et autres, directeurs provisoires et promoteurs de la banque de Winnipeg; demandant qu'il soit passé un acte qui amende son acte d'incorporation en prolongeant le délai dans lequel doivent être commencées les opérations de la dite banque.

L'honorable M. Lacoste, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Et le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N° 8,
Mardi, 24 février, 1885.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son sixième rapport.

Votre comité spécial a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

Des solliciteurs et directeurs survivants de la Banque Centrale du Nouveau-Brunswick, demandant qu'il soit passé un acte pour amender l'acte de 1872, intitulé : " Acte relatif à la Banque Centrale du Nouveau-Brunswick " ;

De l'association d'assurance mutuelle dite " Dominion Grange " contre l'incendie, compagnie dûment constituée en corporation sous la loi de la province d'Ontario, demandant qu'il soit adopté un acte pour lui permettre d'opérer dans tout le Canada ;

De l'honorable Wm. McMaster et autres, directeurs provisoires de la compagnie du chemin de fer de jonction du Grand Occidental et du lac Ontario, demandant qu'il soit passé un acte pour prolonger le délai dans lequel cette voie ferrée doit être commencée et achevée, et pour d'autres objets ;

D'Alfred Watts et autres, de la cité de Brantford, dans le comté de Brantford, demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Compagnie du chemin de fer de Brantford, Waterloo et lac Erié " ;

Des révérends F. Veit, président, H. Vandersmisson, trésorier, et autres, membres du synode de l'église évangélique luthérienne du Canada, demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Synode évangélique luthérien du Canada " ;

De la compagnie d'assurance " La Royale Canadienne ", demandant qu'il soit passé un acte pour amender son acte d'incorporation à l'effet de réduire son capital social et le nombre de ses directeurs, et de lui permettre de faire des placements en certains effets publics ;

De la compagnie du Pont du Sault Sainte-Marie, demandant la passation d'un acte à l'effet de lever certains doutes relativement aux délais dans lesquels le dit pont doit être commencé et achevé.

Votre comité a aussi examiné les pétitions suivantes et a trouvé qu'elles ne sont pas de nature à exiger la publication d'un avis :

Des révérendes Sœurs de Charité des Territoires du Nord-Ouest, demandant certains amendements à leur acte d'incorporation ;

De la société congrégationaliste de missions du Canada, corporation dûment constituée par la législature de la province d'Ontario, et de l'union congrégationaliste de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, corporation dûment constituée par les législatures des provinces de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, demandant à être incorporées sous le nom de " Société congrégationaliste de missions du Canada.

Le tout respectueusement soumis.

A. LACOSTE,
Président.

L'honorable M. Lacoste, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Et le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ, No 8,
Mardi, 24 février, 1885.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son septième rapport :

Votre comité, conformément à l'ordre de renvoi de votre honorable Chambre du vendredi 13 du courant, a examiné de nouveau la pétition de George Branford Cox, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Emily Cox, et a constaté que la soixante et douzième règle a été observée.

Le tout respectueusement soumis.

A. LACOSTE,
Président.

L'honorable M. Lacoste, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Et le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N° 8,
Mardi, 24 février, 1885.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son huitième rapport.

Votre comité recommande que le délai fixé pour la présentation de bills privés au Sénat, qui expirera le jeudi, 26 du courant, soit prolongé au jeudi, cinquième jour de mars prochain.

Le tout respectueusement soumis,

A. LACOSTE,
Président.

L'honorable M. Lacoste, secondé par l'honorable M. McKay, a proposé :
Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable sir Alexander Campbell, ministre de la justice, a présenté à la Chambre le rapport de la Commission Royale sur l'immigration chinoise, avec les témoignages y annexés.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session No. 51a.)

L'honorable sir Alexander Campbell, ministre de la justice, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse du Sénat, en date du 9 avril 1884, demandant copie de tous documents et correspondances en la possession du gouvernement, concernant l'établissement d'une ligne de bâtiments à vapeur entre la France et le Canada.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session No. 30c.)

L'ordre du jour ayant été lu pour prendre de nouveau en considération la proposition de deuxième lecture du bill intitulé : " Acte pour faire droit à Amanda Esther Davis"—la pétitionnaire devant comparaître à la barre du Sénat et y être entendu par son conseil,

L'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Stevens, a proposé :

Que la pétitionnaire en divorce, Amanda Esther Davis, étant présente à la barre du Sénat pour être interrogée, son interrogatoire, tant généralement que sur toute collusion ou connivence qui pourrait exister entre les parties, pour obtenir une séparation, n'ait pas lieu quant à présent, mais qu'il soit donné instruction au comité qui sera saisi du bill sur ce sujet, de procéder à cet interrogatoire.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Stevens, a proposé :

Que le bill pour faire droit à Amanda Esther Davis soit lu la seconde fois maintenant.

La question de concours ayant été mise sur icelle, elle a été résolue, sur division, dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Stevens, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables messieurs Dickey, Ogilvie, McKay, Carvell, Leonard, Archibald, Ferguson, Kaulbach et Grant ; que le dit comité ait à faire rapport avec toute la diligence convenable, qu'il soit autorisé à envoyer quérir personnes et pièces et à interroger les témoins sous serment ; que l'ampliation des procédures jusque au jugement final en la cour Supérieure du Bas-Canada, maintenant province de Québec, dans la cause de Davis vs. DeSola, présentée au Sénat lors de la lecture de la pétition d'Amanda Esther Davis, soit renvoyée au dit comité, et que toutes personnes assignées à comparaître devant le Sénat dans cette affaire, aient à comparaître devant le dit comité et que le dit comité ait permission de siéger les samedis et autres jours qui ne sont pas jours de séance.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue, sur division, dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du second rapport du comité mixte des deux Chambres sur les impressions du parlement,

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Stevens, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour ayant lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte intitulé : ' Acte concernant les offenses contre la personne,"

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 25 Février, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Mc Donald,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Mc Kay,</i>	<i>Power,</i>
<i>Arbhibald,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Mc Kindsey,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Mc Millan,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Gawan,</i>	<i>Macfarlan e,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Grant,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macpherson</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Hamilton,</i>	(<i>Sir David Lewis</i>),	<i>Sullivan,</i>
<i>Boucheville, de,</i>	<i>Haythorne.</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Turner,</i>
(<i>sir Alexander</i>),	<i>Lacoste,</i>	<i>Orell,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>C' Deuchoe,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Piquet,</i>	

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Girard,—De Kenneth Mackenzie et autres, province de Manitoba.

Par l'honorable M. Cochrane,—Du révérend George Robertson, B.A., et autres, de Melbourne,—de C. B. Hibbard et autres, de Abbott's Corner,—de James Libby et autres, de Libby's Mills,—du révérend R. Robinson et autres, de Sawyerville,—de L. W. Wyman et autres, de Waterville, province de Québec, et de Malcolm McCuaig et autres, de Vanleck Hill, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Pelletier,—De l'honorable Henri T. Taschereau et autres, de Fraserville, province de Québec.

Par l'honorable M. Read,—De A. McDonald et autres.

Par l'honorable M. Vidal,—Du révérend A. C. Thompson et autres, de Pettitcodiac, province du Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Leonard,—De W. R. Hobbs et autres, de London, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Alexander,—Du révérend J. F. Fairchild et autres, d'Innerekip,—de John Guiles et autres, de Normandale, et de Mary Jane Werden et autres, de Thanet, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Stevens,—De George O. Somers et autres, de Magog, province de Québec.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De C. A. Taylor et autres, de Aylesford,—de Robert Carter et autres, de Canso—de H. M. Irwine et autres, de Granville Ferry, province de la Nouvelle-Ecosse,—de James Hazlewood et autres, de Lakelet,—de George C. Dyer et autres, de Sutton, et de madame William Austin et autres, de Mansonville, province de Québec,—du Dr H. C. Keith et autres, de Canterbury, province du Nouveau-Brunswick,—et de William McKeen et autres, de Gray's River, province de la Nouvelle-Ecosse,—du révérend J. C. Osborne et autres, de Wakefield, et de R. D. Irwine et autres, de Rougemont, province de Québec,—de J. P. Coulthart et autres, de Northfield et Lunenburg,—de David James et autres, de Midlands, province d'Ontario,—de Sidney E. Kendall et autres, de Playfair,—de William Haribert et autres, de Langton, province d'Ontario, de J. Thornton, M.P.P., et autres, de Coaticook, et de Hall Wells et autres, de Stanbridge, province de Québec,—de William Pickard et autres, de Guelph,—du révérend J. M. Kennedy et autres, de Highgate,—du révérend John Stewart et autres, de Aultsville,—de George J. Bishop et autres, de Aultsville, province d'Ontario, et de J. F. McKay et autres, de Fitch Bay, province de Québec,—de John Cristie et autres, de Thanet,—d'Alexander Malcolmson et autres, Moorefield,—de B. H. Reid et autres, de Elmsvale,—de John Cawsey et autres, de Toronto,—de Frederic Claringbow et autres, d'Hamilton, et de John A. M. Denovan et autres, de Toronto,—de F. W. Strong et autres, de Colborne,—de Robert Williams et autres, Merivall,—de Horace Seymour et autres, de Madoc,—d'Adraham W. Free et autres, de Campbellford, province d'Ontario,—de Samuel D. Thorne et autres, de Butternut Ridge, et de H. T. Tood et autres, de St. Stephen, province du Nouveau-Brunswick,—de D. Sutherland et autres, d'Halifax,—de J. Award Morne, shérif, et autres, d'Annapolis, Royal et Bridgetown, province de la Nouvelle-Ecosse,—de G. A. Kegar et autres, de Mille-Roches,—de C. H. March et autres, de Rosemont, et de H. F. Miller et autres, de Ridge,—de William J. Sheppard et autres, de Gravenhurst,—de George Lee et autres, de Greenbank, et de William Makins et autres, de Kingston, province d'Ontario,—de William Stiff et autres, de Kingsclear, province du Nouveau-Brunswick,—de W. B. Brown et autres, de Kirkdale,—de George Hall et autres, de Trenholm et Trenholville,—de Mark Vasey et autres, de Victoria Harbor,—d'Arthur Bell et autres, de Crown Hill,—de J. H. Hartman et autres, de Port Severn,—de A. P. Lake et autres, de Sturgeon Bay, et de James Scott et autres, de Wanabanshee,—de George Leverage et autres, de Carlingford,—de H. C. Patterson et autres, de Cromwall, province d'Ontario,—de John Grison et autres, de Barnston,—de C. F. Armstrong et autres, de Granville, et de M. O'Reilly et autres, de Richmond, province de Québec,—de A.

Clarke et autres, d'Alouiston,—de David G. Blair et autres, de Lurgan,—de J. W. Osborne, M.D., et autres, de Hartford, et de Mary McDonald et autres, de Riversdale, province d'Ontario,—du révérend William Purvis et autres, de Guysborough, et du révérend Jas. Tweedie et autres, de Wallace, province de la Nouvelle-Ecosse,—de Mary J. Clarke et autres, d'Hamilton, et du révérend J. H. Orme et autres, de Thamesville, province d'Ontario,—de Walter McCardif et autres, de Middle Musquodoboit,—de James Anderson et autres, de Halifax, province de la Nouvelle-Ecosse,—de F. W. Strong et autres, de Colborne,—de R. E. Miller et autres, de Bruce-Mines,—de W. G. Tennings et autres, de Centreville,—de N. E. Southwark et autres, de Thedford,—de Peter Campbell et autres, de Tura,—d'Arthur S. Powers et autres, d'Orono,—du révérend Alexander Martin et autres, de Norham et Warkworth,—de Robert Steele et autres, de Boonback,—de W. H. Carney et autres, du Sault Sainte-Marie,—d'Alexander Lamond et autres, de Clachan, de J. S. Stewart et autres, de Fort Erie, et d'Edward Hickling et autres, de Chesley,—de Hugh Fraser et autres, d'Oxford,—de S. C. T. Lang et autres, de Peterborough, et de Andrew Govenlock, de Winthrop, tous de la province d'Ontario; demandant qu'il ne soit apporté à l'Acte de tempérance du Canada, 1878, aucune modification tendant à en altérer le caractère prohibitif, ou à en rendre plus difficile l'adoption et l'application, et aussi qu'il soit adopté une loi à l'effet de prohiber la fabrication, l'importation et la vente comme breuvage des boissons enivrantes.

De la compagnie de navigation Richelieu et Ontario; demandant qu'il soit passé un acte qui fixe le quorum de ses directeurs et qui l'autorise à réduire son capital et à émettre des débentures privilégiées pour le rachat de sa dette flottante, les dites débentures devront être la première hypothèque sur la propriété de la compagnie.

De Clarence W. Moberley et autres; demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Kootnay."

De Joseph E. Jelley et autres, de la cité de Winnipeg; demandant qu'il soit passé un acte pour les autoriser à construire et exploiter une ligne de chemin de fer à partir d'un point sur le lac Winnipeg à ou près des Grands Rapids jusqu'à un point à ou près de Prince-Albert.

De Duncan McArthur et autres, de la cité de Winnipeg, province du Manitoba; demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie de navigation et de chemin de fer du Portage la Prairie et du lac des Bois."

Du révérend William MacLaren, D. D., modérateur, et du révérend William Reid, D. D., secrétaire de l'assemblée générale de l'Eglise presbytérienne en Canada; demandant l'adoption d'une loi qui assure au peuple la jouissance paisible et tranquille du repos du dimanche.

Du révérend Joseph St-Laurent et autres, de Newport, et du révérend Thomas Gravel et autres, de Ste-Anne des Monts, comté de Gaspé, province de Québec; demandant qu'il soit adopté une loi qui accorde aux bâtiments et aux bateaux de pêche une prime de pêche fixe et permanente.

L'honorable M. Dickey, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour faire droit à Amanda Esther Davis," a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N° 8,
Mercredi, 25 février, 1885.

Le comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour faire droit à Amanda Esther Davis," a l'honneur de présenter ce qui suit comme son premier rapport :

Votre comité demande qu'il lui soit permis d'employer un sténographe pour prendre les témoignages qui seront rendus devant lui.

Le tout respectueusement soumis.

R. B. DICKEY,
Président.

L'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Archibald, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Read, du comité mixte des deux Chambres des impressions du Parlement, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SALLE DU COMITÉ,
24 février, 1885.

Le comité mixte des impressions du parlement a l'honneur de soumettre à titre de troisième rapport,—

Le rapport du sous-comité nommé pour vérifier les comptes d'impressions et pour autres fins, ainsi que le rapport du greffier du comité sur les services d'impressions de l'année écoulée, et le bilan annuel des comptes d'impressions pour l'exercice 1883-84, lesquels sont annexés aux présentes.

Le comité les ayant examinés et adoptés, les soumet à la considération des deux Chambres.

Le tout respectueusement soumis.

ROBERT READ,
Président.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ.

SALLE DU COMITÉ, 11 février, 1885.

Le sous-comité chargé de vérifier les comptes d'impressions pour l'année dernière, a l'honneur de faire rapport comme suit :

Votre sous-comité a soigneusement examiné le compte annuel des impressions du parlement pour l'exercice 1883-84; et après avoir comparé les divers items de dépenses avec les pièces justificatives qui s'y rattachent, et s'être ainsi assuré de l'exactitude des comptes, il les a certifiés et signés, en conséquence.

Le tout respectueusement soumis.

(Signé), ROBERT READ,
Président,

THOS. WHITE,
JAMES TROW,
A. VIDAL.

RAPPORT DU GREFFIER DU COMITÉ.

SALLE DU COMITÉ, 10 février, 1885.

Au président et aux membres du comité mixte des impressions du Parlement.

MESSIEURS,—J'ai l'honneur de soumettre le compte annuel des recettes et dépenses des impressions du parlement pour l'exercice expiré le 30 juin 1884, certifié et signé par l'auditeur-général.

Les entrepreneurs des divers services se rattachant aux impressions ont signé leurs contrats respectifs qui prolongent la durée de ces services pendant l'espace d'un an, c'est-à-dire jusqu'au 31 décembre prochain, conformément au dernier paragraphe du sixième rapport soumis par le comité au cours de la dernière session, recommandant :

“ Que conformément aux clauses des contrats actuellement en force, et en vertu desquelles le parlement s'est réservé le droit de continuer ces contrats pendant cinq ans, ils soient maintenus pendant l'espace d'une année à compter du 31 décembre prochain, et pour une période plus étendue s'il est jugé nécessaire, conditions auxquelles les différents entrepreneurs ont donné leur consentement par écrit.”

L'incertitude qui existe quant à la méthode à adopter pour l'exécution future des services d'impressions n'est pas de nature à augmenter actuellement l'efficacité de ces services.

Je désirerais attirer de nouveau l'attention du comité sur l'encombrement qui existe dans le bureau de distribution ; l'exiguïté du local met les employés dans l'impossibilité d'exécuter leur travail d'une façon sûre ou satisfaisante.

J'ai le regret d'avoir à signaler le décès de M. Sloane qui était employé comme commis dans le département de la papeterie, et comme aide-correcteur d'épreuves, et en faveur duquel le comité avait recommandé dans son septième rapport, lors de la dernière session, une allocation annuelle de \$200 pour certains services mentionnés dans l'annexe “ C ” attaché à ce rapport.

En réponse à la question qui m'a été adressée par le département des Finances, j'ai demandé l'ouverture d'un crédit de \$80,000 applicable aux services d'impressions du parlement pour l'année prochaine.

C'est un excédent de \$10,000 sur le crédit ordinaire ; mais comme les services de l'année dernière ont nécessité une dépense supplémentaire de \$20,000, j'ai cru devoir faire cette demande que je sou mets à l'approbation du comité.

Le tout respectueusement soumis.

HENRY HARTNEY,
Greffier du comité mixte des impressions.

	RECETTES.	\$ cts.	Pièces justificatives, No.	DÉPENSES.	\$ cts.
1883-4.			1883-4.		
	A crédit, impressions du Parlement, lettres de crédit émises.....	60,000 00	1	Par impression, moins les 20 p. c. retenus sur le dernier compte.....	6,241 79
	“ supplémentaires.....	20,000 00		do jusqu'au 31 décembre 1883, en entier.....	15,618 40
	remboursements, rapports des départements.....	28,776 07		do jusqu'au 1er juillet 1884.....	\$34,829 297
	“ impression des bills privés, Chambre des Communes.....	969 20		Moins les 20 p. c. retenus.....	6,965 86
			2	Reliure.....	27,863 43
			3	Papier d'impression.....	6,569 40
			4	Lithographie.....	26,676 63
			5	Assurance.....	4,402 50
			6	Salaires..... { Montant payé..... \$4,539.00 }	82 50
			7	Frais de port..... { Retenu pour pension. 91.00 }	4,600 00
			8	Divers.....	228 99
				Dépense totale.....	387 25
				Balance non tirée, y compris le remboursement de \$969.20, coût de l'impression des bills privés.....	91,669 89
		109,745 27			18,075 38
					109,745 27

19 sept. 1884.

Examiné, L. A. BISSENETTE.

J. LORN McDOUGALL,
Auditeur général.

HENRY HARTNEY,

Greffier des impressions du Parlement.

MEMO.

A balance de papier en magasin—
 2,421¹/₈ rames de grand raisin, à \$2.52¹/₂ \$6,114 90
 124¹/₈ rames de papier-tellière, à 97¹/₂ 121 50
 \$6,236 40

Dépenses, comme ci-dessus \$91,669 89
 REMBOURSEMENTS—
 Rapports des départements \$28,776 07
 Impression des bills privés. 669 20
 29,745 27

Coût total, impressions du Parlement. \$61,924 62

Calculé numériquement, le coût pour chaque Chambre
 serait comme suit :
 Le Sénat. \$16,713 22
 La Chambre des Communes 45,211 40
 \$61,924 62

Examiné et trouvé correct, 11 février 1885.

SALLE DE COMITÉ,
 30 juin 1884.

Signé,

ROBERT READ,
Président.
 THOS. WHITE,
 JAMES TROW,
 A. VIDAL.

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Stevens, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, vendredi prochain.

L'honorable M. Trudel, secondé par l'honorable M. Botsford, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toute correspondance échangée, depuis le 1er janvier, 1884, entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la province de Québec, touchant toutes sommes accordées par le gouvernement fédéral à la province de Québec et toute réclamation de la province de Québec à titre d'indemnité, à cause de la construction du chemin de fer du Nord, appelé ci-devant "Chemin de fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental," ainsi que copie de tout mémoire présenté au gouvernement fédéral, pendant la même période, par le gouvernement de Québec, touchant toute réclamation ou demande d'indemnité pour la même cause.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable M. Read a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte pour faire droit à George Branford Cox."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Stevens, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi le douzième jour de mars prochain et qu'avis de cette lecture soit affiché aux portes de la Chambre; que les sénateurs soient notifiés d'être présents, et que le dit George Branford Cox soit entendu par son conseil, à la dite seconde lecture, sur la vérité des allégations du dit bill, et que copie du dit bill soit signifié à Emily Cox, sa femme, et qu'avis soit donné à celle-ci de la dite seconde lecture, ou qu'il soit produit des preuves suffisantes de l'impossibilité de lui donner cet avis, et qu'il lui soit permis en même temps d'être entendue par son conseil pour faire valoir les raisons qu'elle peut alléguer contre le dit bill.

Que le dit George Branford Cox comparaisse devant cette Chambre jeudi le douzième jour de mars prochain pour être interrogé, à la seconde lecture du dit bill, si la Chambre le juge à propos, afin de constater s'il y a eu quelque collusion directe ou indirecte de sa part, relativement à l'adultère que pourrait avoir commis sa femme, ou s'il y a eu quelque collusion directe ou indirecte entre lui et sa femme ou une ou plusieurs autres personnes au sujet du dit bill de divorce, ou relativement à toute action qu'il peut avoir intentée en justice contre quelqu'un pour cause de relations criminelles avec sa dite femme; et si, au temps de l'adultère dont il se plaint, sa femme, en vertu d'un contrat ou autrement, avec son consentement, vivait séparée de lui et dispensée par lui, en tant qu'il le pouvait faire, des devoirs conjugaux, ou si, au temps du dit adultère, elle cohabitait avec lui et vivait sous sa protection et son autorité maritale.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau l'acte intitulé : "Acte concernant les offenses contre la personne."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

La première clause a été lue et amendée comme il suit :

Page 1, ligne 17, retranchez " la ", et après " maison " insérez : " telle femme ou fille ainsi attirée ou entraînée."

Ordonné, que la clause suivante soit ajoutée au bill :

2. Lorsqu'il y aura lieu de croire qu'une femme ou une fille a été attirée ou entraînée dans une maison mal fâmée ou de rendez-vous, comme il est dit ci-dessus,—sur une plainte énonçant le fait, portée sous serment par le père ou la mère, le maître ou le tuteur de cette femme ou fille, ou si cette femme ou fille n'a ni père, ni mère, ni maître, ni tuteur dans la province où l'on prétend que l'infraction a été commise, en ce cas, par toute autre personne, devant un juge de paix ou un juge d'une cour ayant pouvoir de décerner des mandats dans les cas d'infractions prétendues à la loi criminelle, le juge de paix ou le juge de la cour pourra décerner un mandat autorisant à faire des recherches, de jour ou de nuit, dans la maison mal fâmée, ou de rendez-vous pour y trouver cette femme ou cette fille, et commandant de l'amener ainsi que la personne ou les personnes qui la gardent et retiennent, devant ce juge de paix ou ce juge de la dite cour, lequel, après interrogatoire, ordonnera qu'elle soit remise à son père ou sa mère, son maître ou son tuteur, ou qu'elle soit laissée libre, suivant que le voudront la loi et la justice.

Le titre a été lu de nouveau et remis.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Botsford a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus.

Et les dits amendements ayant été lus la seconde fois ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, d'hui en cinq semaines.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que l'honorable M. Macfarlane soit ajouté au comité mixte des deux Chambres sur les impressions du parlement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet de pourvoir à la nomination d'un Orateur suppléant de la Chambre des Communes," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

L'honorable sir Alexander Campbell, ministre de la justice, a présenté un mémoire relatif aux biens de la Banque du Haut-Canada.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session n^o 17a.)

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 26 Février, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Clenow,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McKay</i>	<i>Power,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Read,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Rayn,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Scott,</i>
<i>Boisford,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macpherson</i>	<i>Smith,</i>
<i>Boucheville, de,</i>	<i>Guéremont,</i>	(<i>Sir David Lewis</i>),	<i>Stevens,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Haythorue.</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Sutherland,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Hawlan,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Vidal.</i>

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable Président,—De J. M. Watson et autres, de Milton East, province de Québec.

Par l'honorable sir David Lewis Macpherson,—De Donald Sinclair et autres, de Walkerton, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Archibald,—De John R. Loughe et autres, de Beaver Brook, et de Robert Cunningham et autres, de Old Barns, province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. MacInnes,—Du révérend J. P. Dumoulin, M.A. et autres, de Toronto,—de William McCleary et autres, de Thorold,—du révérend M. F. Campbell et autres, de Preston,—de Alexander McLagan et autres, d'Hamilton, et de William Cassidy et autres, de Toronto, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Ryan,—De Maria Higginson et autres, de Buckingham.

Par l'honorable M. Macfarlane,—De E. J. Cornwall et autres, de Barrington, province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Pelletier,—De Joseph Hardy et autres, de Beauport,—de Catherine McGillivray et autres, de Thurso,—de Elie Chauman, maire de la paroisse de St-Aubert, et autres, du comté de l'Islet,—de R. D. Hudon, maire, et autres, de

Notre-Dame-du-Portage, comté de Témiscouata,—de Charles Bellemare et autres, de St-Boniface, comté de St-Maurice,—d'Alexis Leclerc, maire, et autres, de Charlesbourg, comté de Québec,—de M. Proulx et autres, de Saint-Tite, comté de Champlain,—d'Ephraïm Audette, maire, et autres, de St-Lazare, comté de Bellechasse,—de C. A. Borelet, curé, et autres, de St-Paulin, comté de Maskinongé, et de Prudent Dubé, curé, et autres, de Ste-Julie de Somerset, comté de Mégantic, province de Québec.

Par l'honorable M. Bellerose,—De A. L. Desaulniers et autres, de St-Antoine, Rivière-du-Loup et de la ville de Louisville, et de Ed. Caron, M.P.P., et autres, de Saint-Antoine de la Rivière-du-Loup, comté de Maskinongé.

Par l'honorable M. Leonard,—Du révérend A. Cameron et autres, de Thamesford, et de Duncan Robertson et autres, de Plainville, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Pâquet,—Du révérend Med. V. S de Carufel et autres, de Ste-Angele de Laval, comté de Nicolet.

Par l'honorable M. McKay,—De Peter W. Maskell, J.P., et autres, de West Jeddore,—de James B. Tuttle et autres, de Salem et Amherst,—de John A. Macdonald et autres, de Sherbrooke, et de madame John A. McDaniel et autres, de Sherbrooke, province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Trudel,—Du révérend Ls. Pothier et autres, de St. Médard de Warwick, comté d'Arthabaska, et de N. G. Tremblay, maire, et autres, de Pabos, comté de Gaspé, province de Québec.

Par l'honorable M. Robitaille,—d'Alexis Malouin, maire, et autres, de l'Anse-aux-Griffons, comté de Gaspé, et de F. O. Sirois, maire, et autres, de la Grande-Rivière, province de Québec.

Par l'honorable M. Alexander,—Du révérend William Mcrton et autres, de Arva, et de Thomas C. Gray et autres, de Lyn, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Plumb,—Du révérend B. L. Cohoe et autres, de Jerseyville, province d'Ontario.

Par l'honorable Mr. Ross,—Du révérend J. E. Thurlow et autres, de Chelsea, province de Québec.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De F. D. Ganong et autres, de Hatfield Point, province du Nouveau-Brunswick, —de William Williams et autres, de Millbrook,—de B. R. Strangways et autres, de Dunchurch,—de James Groves et autres, de Cornwall,—de H. D. Johnson et autres, de West-Elgin,—de James Fleming et autres, de Muirkirk,—de John Morrison et autres, de Cedarville,—d'Alpheus K. Minor et autres, de Port-Colborne,—de John Marrill et autres, de Kesnick,—de William Jull et autres, de Ranelagh, tous de la province d'Ontario,—du révérend Charles R. Planders et autres, de Beebe-Plain,—de Mary L. Kay et autres, de Beebe-Plain,—du révérend Nap. H. Leclerc et autres, de Inverness, province de Québec,—de D. Hilliard et autres, de Pakenham,—de Robert Nicholson et autres, de Chatham, province du Nouveau-Brunswick,—de Joseph

McDowell et autres, de Bowmanville,—de Robert Wood et autres, de Nizon,—de D. Albright et autres, de Campden, et de Thomas Clary et autres, de Midland, province d'Ontario,—du révérend S. W. Tuttle et autres, de Wallace-Bay, et de Willes Boutilier et autres, d'Halifax, province de la Nouvelle-Ecosse; demandant qu'il ne soit apporté à l'Acte de tempérance du Canada, 1878, aucune modification tendant à en altérer le caractère prohibitif, ou à en rendre plus difficile l'adoption et l'application, et aussi qu'il soit adopté une loi à l'effet de prohiber la fabrication, l'importation et la vente comme brevages des boissons enivrantes.

De la municipalité du comté d'Essex; demandant que certaines sommes qu'elle a employées pour venir en aide au chemin de fer du Sud, du Canada, lui soient remboursées par le gouvernement.

De Henry S. Beard et autres; demandant à être constitués en compagnie pour construire un chemin de fer d'un point sur la rivière à l'Arc ou sur la ligne du chemin de fer du Pacifique canadien entre Calgary et la rivière Pied-de-Corbeau, en se dirigeant au nord et traversant les rivières La Biche, Bataille et Saskatchewan-Nord pour aboutir à la rivière Athabasca.

L'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Benson, propose :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état du revenu produit par les droits de donane ou d'excise sur les vins, les bières et les spiritueux, pendant l'année expirée le 31 décembre, 1884.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour faire droit à Georg Louis Emil Hatzfeld," et que le pétitionnaire comparaisse à la barre pour y être entendu par son conseil,

Sur motion de l'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Macfarlane, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour faire droit à Fairy Emily Jane Terry," et pour que la pétitionnaire comparaisse à la barre du Sénat pour y être entendue par son conseil,

L'honorable M. Read a présenté à la Chambre, le certificat du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été alors lu par le greffier comme suit :

Je, Edouard Joseph Langevin, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le mercredi, onzième jour de février 1885, relativement à la deuxième lecture du bill intitulé : " Acte pour faire droit à Fairy Emily Jane Terry," a été, conformément à l'ordre permanent du Sénat, applicable en tels cas, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit onzième jour de février, 1885, et le vingt-sixième jour de février, 1885.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, ce vingt-sixième jour de février en l'an de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-cinq.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Stevens, a proposé :

Qu'Edward Dillon Sherwood soit appelé à la barre de cette Chambre pour être assermenté et interrogé.

La question de concours ayant été mise sur cette motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors, Edward Dillon Sherwood a été appelé à la barre de la Chambre, et ayant été assermenté a été interrogé comme suit :

Q. Veuillez dire vos nom, demeure, profession et qualité.

R. Je me nomme Edward Dillon Sherwood ; je demeure en la cité d'Ottawa ; je suis assistant-shérif du comté de Carleton.

Q. Regardez l'écrit qui vous est représenté sous la cote A, intitulé : "Acte pour droit à Fairy Emily Jane Terry," et regardez aussi l'écrit qui vous est représenté sous la cote B, ce dernier étant un ordre du Sénat en date du onzième jour de février 1885, — ces deux écrits certifiés par le greffier du Sénat ; — avez-vous signifié copie de ces écrits et du certificat du greffier du Sénat dont ils sont revêtus, à quelqu'un et à qui, et en quels temps et lieu avez-vous fait telle signification ?

R. J'ai signifié une copie des écrits qui me sont représentés sous les cotes A et B et du certificat du greffier du Sénat dont ils sont revêtus à Charles Hunter Terry, le jeudi, dix-neuvième jour de février, A.D., 1885, en la cité de New-York, Etat de New-York, l'un des Etats-Unis d'Amérique.

Q. Dites comment vous avez fait cette signification des pièces A et B.

R. J'ai signifié la copie des dites pièces A et B au dit Charles Hunter Terry, en lui remettant à lui-même la dite copie et lui expliquant la nature et l'objet de ces pièces ; il a parfaitement compris mon explication et a répondu que tout cela lui importait peu, et qu'elle, c'est-à-dire la pétitionnaire, pouvait procéder ; que pour lui, il ne se mêlerait point de l'affaire.

Q. Connaissez-vous le dit Charles Hunter Terry et la pétitionnaire Fairy Emily Jane Terry ?

R. Oui, je les connais tous les deux. Je connais le dit Charles Hunter Terry depuis plusieurs années.

Q. Charles Hunter Terry à qui vous avez signifié copie des dites pièces A et B est-il le même que Charles Hunter Terry, nommé dans ces pièces, et qui y est désigné comme le mari de la dite Fairy Emily Jane Terry ?

R. Oui, c'est la même personne.

Q. Avez-vous comparé les dites copies cotées A et B avec les originaux pour constater si elles étaient conformes ?

R. Oui.

Le dit Edward Dillon Sherwood a reçu ordre de se retirer.

L'honorable Président a informé la Chambre que Fairy Emily Jane Terry, la pétitionnaire, était à la barre du Sénat et prête à être interrogée, tant généralement que sur toute collusion ou connivence qui pourrait exister entre les parties pour obtenir une séparation.

Alors, l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Stevens, a propose :

Que l'interrogatoire de la dite pétitionnaire à la barre soit suspendu quant à présent, mais qu'il soit donné instruction à tout comité auquel le bill sur ce sujet sera renvoyé, de procéder à cet interrogatoire.

Objection ayant été faite à la dite motion.

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Stevens, a proposé :

Que le bill pour faire droit à Fairy Emily Jane Terry soit lu maintenant la seconde fois.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Stevens, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables messieurs Clemow, Flint, Hamilton, MacInnes, Northwood, Odell, Plumb, Ross et du proposant, pour faire rapport le plus tôt possible, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et pièces et d'interroger les témoins sous serment, et que l'ampliation des procédures dans la Haute Cour de Justice d'Ontario, division de la Chancellerie, dans la cause de Fairy Emily Jane Terry vs. Charles Hunter Terry, et les autres papiers présentés au Sénat à la lecture de la pétition de la dite Fairy Emily Jane Terry soient renvoyés au dit comité, et que toutes personnes assignées à comparaître devant le Sénat en cette affaire aient à comparaître devant le dit comité.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet de pourvoir à l'exécution d'un recensement dans la province du Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et le district de Kéwatin," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte concernant la Compagnie de Pont et Tunnel de chemin de fer de la rivière Sainte-Claire," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Benson, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 27 Février, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Allan,</i>	<i>DeBlois,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Benson</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Schultz,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macpherson</i>	<i>Smith,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Guévremont</i>	<i>(Sir David Lewis,)</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>(Sir Alexander),</i>	<i>Kaulback,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Locoste,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chapais.</i>	<i>Leonard,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Levin,</i>	<i>Pâquet,</i>	

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Archibald,—Du révérend B. F. Burns, D.D., et autres, d'Halifax, province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Allan,—De W. D. Andrews et autres, de la cité de Toronto, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Ferguson,—D'Abraham Young, J.P., et autres, de St-George, et de J. G. Atchison, M.D., et autres, de Oak Hill, province du Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Wark,—De A. B. Miles et autres, de Upper Mangerville,—de Levi Richards et autres, de Lawrence Station, et de William D. Smith et autres, de Oak Bay, province du Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable sir Alexander Campbell,—De R. Butler et autres, de Dereham-Centre, et d'Absalom Minner, de Ayr, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Cochrane,—De Reuben A. Baker et autres, de Moulinette,—de C. O. Le Baron et autres, de North Hatley,—de Bickford West et autres, de George-

ville, province de Québec, et de William Bonney et autres, de Burnley, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Grant,—De John Naufits, J.P., et autres, de Pleasant-Point, —de James Fraser et autres, de Glen Margaret,—de George Armstrong et autres, de Somerville,—d'Alfred Putnam et autres, de Maitland,—de A. M. Russell et autres, de Windsor,—de W. A. Lombard et autres, de Port-à-Pique, et de John W. Loritt et autres, de Weymouth Bridge, province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Power,—De A. E. Bentley et autres, de Five Islands, et de Letitia Adams et autres, de Oak Park, province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Macfarlane,—De George H. Frazer et autres, de Upper Musquodoboit,—de Charles E. Smith et autres, du comté de Sambro, et de Rowland H. Creed et autres, de South Rawdon, province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Robitaille,—Du révérend Alph. Bélanger et autres, de Malbaie, comté de Gaspé, et de R. D. Tasker et autres, de Clarenceville et Nutt's Corners, province de Québec.

Par l'honorable M. Pelletier,—De J. B. Renaud et Cie, et autres, de la cité de Québec, province de Québec.

Par l'honorable M. Leonard,—De D. M. Mihell et autres, de St. George, et de Thomas Scott et autres, de Thornton, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Almon,—De Samuel Kennedy et autres, de Ste-Anne, et du révérend J. M. Tozier et autres, de Bear River, province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Alexander,—De John Tait et autres, de Blind River, et de Frederick Frost et autres, de l'île Manitouline, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Plumb,—D'Alfred Hartley et autres, d'Onondago, et du révérend T. G. Thomson et autres, de Bracefield.

Par l'honorable M. Montgomery,—De W. S. Thomson et autres, de Fairhaven, West Iles, et de Samuel Lasby et autres, de Rock Bay, province du Nouveau-Brunswick.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Du révérend George Robertson, B.A., et autres, de Melbourne,—de C. B. Hibbard et autres, de Abbott's Corner,—de James Libby et autres, de Libby's Mills,—du révérend R. Robinson et autres, de Sawyerville,—de L. W. Wyman et autres, de Waterville, province de Québec, et de Malcolm McCuaig et autres, de Vankleek Hill, province d'Ontario,—du révérend A. C. Thompson et autres, de Petitcodiac, province du Nouveau-Brunswick,—de W. R. Hobbs et autres, de London,—du révérend J. F. Fairchild et autres, d'Innerkip,—de John Guilles et autres, de Normandale, et de Mary Jane Werdon et autres, de Thanet, province d'Ontario,—de George O. Somers et autres, de Magog, province de Québec ; demandant qu'il ne soit apporté à l'Acte de Tempérance du Canada, 1878, aucune modification tendant à en altérer le caractère prohibitif, ou à en rendre plus difficile l'adoption et l'application, et aussi qu'il soit adopté une loi à l'effet de prohiber la fabrication, l'importation et la vente comme breuvages des boissons enivrantes.

De Kenneth Mackenzie et autres, marchand et commerçant dans la province de Québec; demandant qu'il soit passé un acte pour la distribution équitable des biens des faillis.

De l'honorable H. T. Taschereau et autres, de Fraserville, comté de Témiscouata, province de Québec; demandant de l'aide pour la construction d'un hôpital dans la dite ville de Fraserville.

D'A. Macdonald et autres, directeurs provisoires de la compagnie du chemin de fer de la Montagne-de-Bois à Qu'Appelle; demandant qu'il soit adopté un acte qui amende son acte constitutif.

L'honorable M. Dickey, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour faire droit à Amanda Esther Davis," avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et pièces, qui a été chargé de faire rapport avec toute la diligence convenable, et auquel a aussi été renvoyée l'ampliation des procédures, jusqu'au et y compris le jugement final, qui ont eu lieu en la cour Supérieure du Bas-Canada, maintenant province de Québec, dans la cause de Davis vs. DeSola, la dite ampliation présentée au Sénat lors de la lecture de la pétition de la dite Amanda Esther Davis, a présenté le rapport suivant :—

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N° 2,
Jedi, 26 février, 1885.

Le comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour faire droit à Amanda Esther Davis," avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, pièces et documents, qui a été chargé de faire rapport avec toute la diligence convenable, et auquel a aussi été renvoyée l'ampliation des procédures, jusqu'au et y compris le jugement final, qui ont eu lieu en la cour Supérieure du Bas-Canada, maintenant province de Québec, dans la cause de Davis vs. DeSola, la dite ampliation présentée au Sénat lors de la lecture de la pétition de Dame Amanda Esther Davis, a l'honneur de faire rapport comme il suit :

Votre comité, en exécution de l'ordre de renvoi du mardi vingt-quatrième jour de février courant, a examiné le dit bill, et les allégations contenues dans le préambule ayant été prouvées sous serment devant lui, il a décidé de rapporter le dit bill sans amendement.

En conformité de la soixante et dix-huitième règle de votre honorable Chambre, votre comité rapporte en même temps les témoignages pris par écrit des témoins entendus sous la foi du serment, ainsi que le témoignage de la pétitionnaire qui, suivant l'instruction donnée par votre honorable Chambre, a été interrogée sous la foi du serment tant généralement que relativement à toute collusion ou connivance qui aurait pu exister entre les parties pour obtenir une séparation, et rapporte aussi les pièces produites à l'appui.

Et votre comité est d'opinion et recommande que les dépositions reçues par lui ne soient pas insérées au journal.

Le tout respectueusement soumis.

J. B. DICKEY,
Président.

Alors, sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Archibald, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

L'honorable M. Odell, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour faire droit à Fairy Emily Jane Terry," a présenté son premier rapport.
Ordonné, qu'il soit reçu, et
Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N° 8,
Vendredi, 27 février, 1885.

Le comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour faire droit à Fairy Emily Jane Terry," a l'honneur de présenter ce qui suit comme son premier rapport :

Votre comité demande qu'il lui soit permis d'employer un sténographe pour prendre les témoignages qui seront rendus devant lui.

Le tout respectueusement soumis.

W. H. ODELL,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Odell, secondé par l'honorable M. Flint, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Gowan, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour faire droit à Charles Smith," a présenté son premier rapport.
Ordonné, qu'il soit reçu, et
Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N° 8,
Vendredi, 27 février, 1885.

Le comité spécial auquel a renvoyé le bill intitulé : "Acte pour faire droit à Charles Smith," a l'honneur de présenter ce qui suit comme son premier rapport :

Votre comité demande qu'il lui soit permis d'employer un sténographe pour prendre les témoignages qui seront rendus devant lui.

Le tout respectueusement soumis.

JAMES ROBERT GOWAN,
Président.

Alors, sur motion de l'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Odell, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Read, du comité mixte des deux Chambre sur les impressions du parlement, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SALLE DU COMITÉ,
Mardi, 24 février, 1885.

Le comité mixte des impressions du parlement a l'honneur de présenter ce qui suit comme son quatrième rapport :

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :

Rapport annuel, *in re* chemin de fer du Pacifique canadien, 1884-85, conformément à la résolution de la Chambre adoptée le 20 février 1882. (No 25b.) (*Dans les documents de la session seulement*).

Réponse (partielle) à Adresse (1884).—Copie de tous ordres en conseil, rapports et correspondance, non encore soumis, au sujet de l'exercice ou du non exercice du pouvoir de désaveu relativement à des actes provinciaux; aussi, un état donnant les dates de prorogation des Assemblées provinciales, et les dates auxquelles les actes des sessions ont été reçus à Ottawa; et copie des dépêches adressées aux lieutenants-gouverneurs au sujet de l'envoi de tels actes au gouvernement du Canada. (No 29.) (*Dans les documents de la session seulement*).

Réponse à Adresse (1884).—Etat faisant connaître comment est constitué actuellement le conseil du Nord-Ouest, le nombre de membres élus, les districts pour lesquels ils sont élus, le nombre de votes enregistrés, les noms des candidats et les qualifications requises des voteurs. (No 31.)

Réponse à Adresse (1884).—Relevé de tous les deniers payés par le gouvernement fédéral au gouvernement local de l'Ontario depuis la confédération, donnant les montants payés chaque année et à quel titre. (No 32.) (*Pour distribution seulement*).

Rapports sur les industries manufacturières existant en Canada, soumis à la Chambre des Communes pour son information. (No 37.)

Réponse à Adresse.—Copie de la commission ou autre autorisation, arrêté du conseil, correspondance et instructions concernant la commission délivrée pour l'investigation de certains faits au sujet de l'état des industries du Canada pendant les dernières vacances.

Copie du rapport des commissaires, et les témoignages ainsi que les données qu'ils ont obtenues.

Etat détaillé de toute somme de deniers payés par rapport à la commission; aussi une estimation détaillée de toute somme payable mais non encore payée. (No 37a.) (500 copies en langue anglaise et un nombre proportionné en français.)

Réponse à Ordre.—Etat du total des sommes avancées au gouvernement du Canada sous forme de prêt par toute banque ou toute personne au Canada ou en Angleterre, jusqu'au 1er février 1885. (No 41.)

Réponse à Adresse.—Copie du prospectus de l'emprunt émis à Londres; aussi, un état indiquant le montant de la commission et celui des autres frais payés, et à qui ils ont été payés; aussi le montant du dit emprunt souscrit par les agents financiers du Canada, ou par la Banque de Montréal, et les dates des dites souscriptions; aussi tous les arrêtés du conseil et la correspondance qui s'y rapporte. (No 41b.)

Etat donnant les noms et salaires de toutes personnes nommées ou promues dans le service civil pendant les six mois expirés le 31 décembre, 1884, et spécifiant la charge à laquelle chacune d'elles a été nommée ou promue,—conformément aux prescriptions de l'Acte du Service Civil, 1882, clause 55, par. 2. (No 46.) (*Dans les documents de la session seulement*).

Rapport des délibérations du Bureau des Examineurs pour l'année 1884, conformément à la clause 55 de l'Acte du Service Civil du Canada, 1882"—45-46 Vic, chap. 4. (No 46a.)

Réponse à Ordre.—Etat indiquant les sommes dépensées au compte du capital depuis le 1er juillet 1884 jusqu'au 1er février 1885, et pour quels objets ont été dépensées les dites sommes. Aussi, un état du montant, en chiffres ronds, de la dette du Canada le 1er février 1885; et un état de la dette et de l'actif à cette date, tels que donnés dans les Comptes Publics, pages 13 et 14. (No 49.) (*Pour distribution seulement*).

Réponse à Ordre.—Etat, dressé suivant la formule employée pour les relevés publiés dans la Gazette, des exportations et importations, du 1er juillet 1883 au 1er janvier 1884, et du 1er juillet 1884 au 1er janvier 1885, faisant la distinction entre les produits du Canada et ceux des autres pays. (No 60.) (*Pour distribution seulement*).

Message du Gouverneur Général transmettant dix minutes du conseil, datées respectivement du 20 mai, 1884, et du 23 janvier, 1885, concernant les conditions du règlement provisoire des réclamations du Manitoba. (No 61.)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :

Articles de convention arrêtés entre Andrew Onderdonk et Sa Majesté la Reine Victoria, représentée par le ministre des Chemins de fer et Canaux du Canada.—â.

l'effet de fournir et construire un bâtiment pour les voyageurs et les marchandises pour chacune des localités suivantes sur la ligne du chemin de fer du Pacifique canadien dans la Colombie-Britannique, savoir : Yale, Lyttan et Asheroft.

Aussi,—entre *John Philip Bacon* et Sa Majesté la Reine *Victoria*, etc.,—à l'effet de construire trois réservoirs d'eau sur le chemin de fer du Pacifique canadien dans la Colombie-Britannique entre *Emery's Bar* et *Savona's Ferry*. (No 25.)

Réponse à Adresse (1884),—Copie de tous ordres en conseil, dépêches, correspondance et télégrammes qui n'ont pas encore été produits, concernant les négociations entre le Canada et la Colombie Anglaise; et aussi un relevé donnant l'évaluation de ce que coûtera exactement au Canada la cale-sèche construite dans la Colombie Anglaise. (No 28.)

Réponse à Ordre (1884),—Etat détaillé de tout argent dépensé pour le steamer de la Puissance, le "*Sir James Douglas*," pour son entrée en dock, son allongement, ses réparations et son lancement, depuis le 1er janvier, 1882, jusqu'au 21 décembre, 1883. (No 30.)

Réponse à Adresse (1884),—Etat indiquant le nombre des officiers et de l'équipage du steamer "*Sir James Douglas*," leurs noms, leur rang, leur paie et la date de leur nomination, le coût moyen de l'entretien du dit navire par mois pour les douze mois expirés le 31 décembre 1883, la nature du service auquel il a été employé pendant la période mentionnée, l'augmentation de vitesse produite par son allongement, et la date à laquelle ses boussoles ont été ajustées en dernier lieu et copie de la Table de Déviation faite à la suite du dit ajustement. (No 30a.)

Réponse à Ordre (1884),—Copie de toute correspondance d'une date postérieure au 1er janvier 1883, échangée entre le département de la Marine et des Pêcheries et son agent à Victoria, C.A., ou entre le département ou toute autre personne ou personnes dans la Colombie Anglaise touchant les réparations, l'entrée en dock et le lancement du steamer "*Sir James Douglas*" au commencement de l'année dernière. Aussi, copie des rapports adressés au département par son agent dans la Colombie Anglaise et le patron du steamer ci-dessus mentionné au sujet d'un conflit d'opinion sérieux et déplorable qui s'est élevé entre eux et qui est de nature à jeter du discrédit sur eux-mêmes et le département. (No 30b.)

Réponse à Ordre (1884),—

1o Correspondance, papiers, projet d'acte, transfert notarié, et télégrammes touchant le contrat d'exploration No 10 de *L. J. E. Garon* pour la saison de 1881, en vertu duquel *Joseph Adhémar Martin*, marchand de Rimouski, a reçu la somme de \$800.

2o Correspondance, papiers, projet d'acte, transfert notarié et télégrammes échangés entre le ministre de l'Intérieur et le dit *Adhémar Martin* concernant la balance restée due sur le transfert sus-mentionné du dit contrat d'exploration No 10 de *L. J. E. Garon*, pour la dite saison de 1881.

Réponse à Ordre (1884),—Correspondance et papiers concernant toute réduction projetée ou suggérée des frais de port sur les lettres dans la Puissance du Canada. (No 35.)

Réponse à Ordre (1884),—Correspondance ou plaintes adressées depuis le 1er janvier, 1883, au ministre des Postes, au sujet du délai ou de la négligence apportée par les maîtres de poste dans l'envoi des journaux ou publications périodiques à leur destination. (No 36.)

Réponse à Adresse,—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et les divers gouvernements des colonies d'Australie et de Tasmanie ou quelqu'un d'entre eux agissant en leur nom, au sujet de l'établissement de relations commerciales plus étendues entre ces colonies et le Canada; aussi, copie de toute correspondance entre le gouvernement du Canada et le gouvernement anglais sur le même sujet. (No 39.)

Rapport sur les opérations et les deniers dépensés, depuis le rapport de la dernière session, pendant l'année 1884, pour le recensement de 1881, conformément aux prescriptions de la clause 25 de l'acte du recensement et des statistiques; aussi, touchant les statistiques mortuaires. (No 40.)

Formule du rapport de recensement pour l'année 1885. (No 40a.)

Réponse à Ordre.—Etat donnant les noms de tous les journaux dans lesquels ont été annoncés les emprunts de 1874, 1875, 1876, 1878 et 1884, en même temps qu'un état indiquant le temps pendant lequel les dites annonces ont été publiées. (No 41a.)

Réponse à Ordre.—Copie de la correspondance, des mémoires, requêtes ou autres documents se rattachant à l'abolition des droits sur le grain, la farine et le charbon pendant l'année 1884 et jusqu'à cette date. (No 42.)

Message de Son Excellence transmettant copie des pétitions, résolutions, correspondance et mémoires relatifs à la banqueroute soumis à Son Excellence en Conseil. (No 43.)

Réponse à Adresse.—Copie d'un mémoire présenté par le conseil du comté de Grey et demandant le remboursement des primes payées par les municipalités de ce comté en aide à des chemins de fer qui sont aujourd'hui employés pour des fins fédérales ou comme tributaires de tels chemins. (No 44.)

Réponse à Ordre (1884).—Copie de toute correspondance, rapports d'ingénieurs, cartes et plans concernant les améliorations à faire pour assurer un approvisionnement d'eau suffisant pour le canal Rideau et pour ouvrir à la colonisation l'étendue considérable de pays qui borde les lacs dans les comtés de Frontenac et Addington. (No 47.)

Réponse à Ordre (1884).—Copie de toute correspondance, rapports d'ingénieurs, cartes et plans concernant la continuation du canal Rideau depuis le village de Morton jusqu'au lac Charleston et au village de Gananoque, dans le comté de Leeds. (No 47a.)

Réponse à Ordre.—Documents se rapportant à la démission du capt. *Ludger Bolduc*, à la suite de la collision qui a eu lieu, le 20 mai, 1884, entre la "Canadienne" et le brick "Alliance" de Jersey. (Plainte, enquête, rapport, etc., et toute la correspondance ayant trait à ces événements). (No 48.)

Réponse à Adresse.—Copie de la démission de l'honorable juge *Meredith*, comme juge en chef de la cour Supérieure de la province de Québec, et de la correspondance qui a suivi cette démission. (No 50.)

Réponse à Adresse (1884).—

1° Copie de tous ordres en conseil ou ordres administratifs et de toute correspondance concernant la vente, location ou autre disposition du moulin à scie et à farine possédé par le gouvernement et situé au sud de Calgary, T.N.O.; aussi, un état faisant connaître en faveur de qui on en a disposé, quand, à quel prix et le mode de paiement;

2° Etat donnant le coût primitif de tel moulin, et les dépenses qu'il a entraînées depuis sa construction, y compris les frais d'exploitation;

3° Etat indiquant l'étendue de terre cultivable ou de fonds de bois concédée avec les dits moulins à la personne qui les a achetés ou obtenus;

4° Copie de toutes demandes pour l'achat ou l'affermage de la dite ferme, et des dites terres et fonds de bois;

5° Etat des machines contenues dans les dits moulins et leur coût;

6° Copie de toute autre correspondance relative aux dits moulins, terres ou fonds de bois. (No 51.)

Réponse à Ordre (1884).—Copie de toute correspondance échangée entre l'honorable M. *Mitchell* et le ministre de l'Intérieur au sujet d'un fonds ou de fonds de bois sur la rivière de la Tête-de-Brochet, avec les plans relatifs à ces fonds. Aussi, copie de toute correspondance échangée entre les mêmes personnes et des plans relatifs à des fonds de bois sur le lac des Bois. (No 52.)

Réponse à Adresse (1884).—Copie de tous papiers, documents, états, etc., qui sont de nature à répondre aux deux questions suivantes :

"Le gouvernement fédéral a-t-il disposé par vente, cession, location ou autrement des terrains à lui appartenant dans le comté de Richelieu? Si oui, de quels terrains, quelle est l'étendue de chaque lot, en faveur de qui, quelles sont les conditions de chaque telle cession, location ou vente, et quels sont les prix payés par chacun, quand et comment ces sommes ont-elles été payées?"

Aussi, copie de tous les documents se rapportant aux dites questions et de ceux constituant les dites transactions. (No 53.)

Réponse à Ordre,—Etat indiquant :

1° Les noms et prénoms des employés actuels du bureau de l'immigration à Québec et la nature de leur emploi ;

2° Le montant du salaire annuel payé à chacun de ces employés au 31 décembre 1884 ;

3° Le montant du salaire annuel attaché à ces emplois au 31 décembre 1877.

Et toute la correspondance échangée au sujet de l'augmentation ou de la non augmentation du salaire de quelque employé de ce bureau entre les deux dates susmentionnées. (No 54.)

Réponse à Ordre (1883),—Copie de tous documents et correspondance concernant le changement du service postal entre Durham et Walkerton. Aussi, un état indiquant le coût et l'efficacité comparative du service par l'ancienne méthode et par la nouvelle. (No 55.)

Réponse à Ordre (1884),—Copie de l'annonce en date du 13 juin 1883, demandant des soumissions pour le transport des malles de Kamloops au pont Spencer, C.A.; aussi, copie des soumissions reçues pour tel service. Aussi, copie du contrat basé sur telles soumissions, et les heures d'arrivée et de départ des malles dans ces deux localités. (No 55a.)

Réponse à Ordre (1884),—Correspondance, mémoire ou autres documents de la Chambre de Commerce de la cité de Saint-Jean, ou d'autres personnes, concernant le transport des malles sur le train de nuit du chemin de fer de Saint-Jean et du Maine, à Saint-Stephen et Woodstock; aussi, concernant le transport des malles par le "Grand Southern Railway" à Saint-George. (No 55b.)

Réponse à Ordre (1884),—Copie des pétitions et correspondance entre le gouvernement fédéral et toute personne ou personnes au sujet de la substitution d'un service postal quotidien au service bi-hebdomadaire existant actuellement entre Port-Townsend, territoire de Washington, et Victoria, dans la province de la Colombie Anglaise. (No 55c.)

Réponse à Ordre (1884),—Copie de toutes requêtes, correspondance, rapports et papiers de toutes sortes concernant l'établissement d'une malle quotidienne dans les paroisses de St-Gilles, St-Patrice et St-Sylvestre, dans le comté de Lotbinière. (No 55d.)

Réponse à Ordre,—Correspondance et papiers concernant certaines accusations ou plaintes portées contre *J. E. Gaboury*, écrivain, comme maître de poste de St-Césaire, et sa destitution de la dite charge de maître de poste ;

2. Copie des instructions données à la personne chargée de faire l'enquête sur les plaintes portées contre le dit *J. E. Gaboury* (si une enquête a été faite), et copie du rapport fait par cette personne. (No 56.)

Réponse à Ordre,—Relevé des recettes du bureau de poste de St-Stephen, N.-B., pendant l'année civile 1884; aussi un relevé de la valeur des timbres-postes vendus au dit bureau. (No 57.)

Réponse à Ordre (1883),—Lettres, rapports et autres documents concernant toute plainte ou accusation portée contre *Stephen G. Burpee*, maître de poste à Florenville, N.-B., depuis le 1er janvier, 1879. (No 58.)

Le tout respectueusement soumis.

ROBERT READ,
Président.

Alors, sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Girard, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour faire droit à Alice Elvira Evans," et pour que la pétitionnaire comparaisse à la barre du Sénat pour y être entendue par son conseil,

L'honorable M. Gowan a présenté à la Chambre, le certificat du greffier du Sénat. Le dit certificat a été alors lu par le greffier comme suit :

Je, Edouard Joseph Langevin, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le jeudi, douzième jour de février 1885, relativement à la deuxième lecture du bill intitulé : " Acte pour faire droit à Alice Elvira Evans," a été, conformément à l'ordre permanent du Sénat, applicable en tels cas, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit douzième jour de février, 1885, et le vingt-sixième jour de février, 1885.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, ce vingt-sixième jour de février en l'an de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-cinq.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Plumb, a proposé :

Que Myron Johnson soit appelé à la barre de la Chambre pour être assermenté et interrogé.

La question de concours ayant été mise sur cette motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Alors, Myron Johnson, a été appelé à la barre de la Chambre, et ayant été assermenté a été interrogé comme suit :

Q. Veuillez dire vos nom, demeure, profession et qualité ?

R. Je me nomme Myron Johnson ; je demeure en la cité de Toronto, dans le comté d'York, province d'Ontario ; je suis fabricant d'instruments agricoles.

Q. Regardez l'écrit qui vous est représenté sous la côte A, intitulé : " Acte pour faire droit à Alice Elvira Evans," et regardez aussi l'écrit qui vous est représenté sous la côte B, ce dernier étant un ordre du Sénat en date du 12 février 1885—ces deux écrits certifiés par le greffier du Sénat ;—avez-vous signifié copie de ces écrits et du certificat du greffier du Sénat dont ils sont revêtus, à quelqu'un et à qui, et en quels temps et lieu avez-vous fait telle signification ?

R. J'ai signifié une copie des écrits qui me sont représentés sur les cotes A et B, et du certificat du greffier du Sénat dont ils sont revêtus, à Owen Norton Evans, le mercredi, dix-huitième jour de février A. D. 1885, à l'entrepôt de meubles de Wilson, frères, dans la ville d'Owen Sound, comté de Grey, province d'Ontario.

Q. Dites comment vous avez fait cette signification des pièces A et B ?

R. J'ai signifié la copie des dites pièces A et B au dit Owen Norton Evans en lui remettant à lui-même la dite copie, après lui en avoir donné lecture ; il me répondit la dessus : " J'espère en avoir fini."

Q. Connaissez vous le dit Owen Norton Evans et la pétitionnaire Alice Elvira Evans ?

R. Je les connais tous les deux depuis leur enfance.

Q. Owen Norton Evans à qui vous avez signifié copie des dites pièces A et B est-il le même que Owen Norton Evans, nommé dans ces pièces, et qui y est désigné comme le mari de la dite Alice Elvira Evans ?

R. Oui, c'est la même personne.

Q. Avez-vous comparé les dites copies cotées A et B avec les originaux pour constater si elles étaient conformes ?

R. Oui.

Le dit Myron Johnson a reçu ordre de se retirer.

L'honorable Président a informé la Chambre que Alice Elvira Evans, la pétitionnaire était présente à la barre du Sénat et prête à être interrogée, tant généralement que relativement à toute collusion ou connivence qui pourrait exister entre les parties pour obtenir une séparation.

Alors, l'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Plumb, a proposé :

Que l'interrogatoire de la dite pétitionnaire tant généralement que relativement à toute collusion ou connivence qui pourrait exister entre les parties pour obtenir une séparation, soit suspendu quant à présent, mais qu'il soit donné instruction à tout comité auquel le bill sur ce sujet sera renvoyé de procéder à cet interrogatoire.

Objection ayant été faite à la dite motion.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Plumb, a proposé :

Que le bill pour faire droit à Alice Elvira Evans soit lu maintenant la seconde fois.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Plumb, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables messieurs Hamilton, Macdonald, McKay, McMaster, Montgomery, Plumb, Stevens, Vidal et du proposant, chargé de faire rapport le plus tôt possible, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et pièces et d'interroger des témoins sous serment, et que les papiers présentés au Sénat à la lecture de la pétition la dite Alice Elvira Evans, soient renvoyés au dit comité, et que toutes personnes assignées à comparaître devant le Sénat en cette affaire aient à comparaître devant le dit comité.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour ayant été lu pour la reprise du débat sur la motion de sir Alexander Campbell, pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte concernant la propriété foncière dans les territoires du Nord-Ouest,"

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Kaulbach, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du troisième rapport du comité mixte des deux Chambres sur les impressions du parlement,

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet de pourvoir à la nomination d'un Orateur suppléant de la Chambre des Communes," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Haythorne a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour faire droit à Georg Louis Emil Hatzfeld," et pour que le pétitionnaire compare à la barre du Sénat et y soit entendu par son conseil,

L'honorable M. Kaulbach a présenté à la Chambre le certificat du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été alors lu par le greffier comme suit :

Je, Edouard Joseph Langevin, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le mercredi, onzième jour de février 1885, relativement à la deuxième lecture du bill intitulé : " Acte pour faire droit à Georg Louis Emil Hatzfeld," a été, conformément à l'ordre permanent du Sénat, applicable en tels cas, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit onzième jour de février, 1885, et le vingt sixième jour de février, 1885.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, ce vingt-septième jour de février en l'an de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-cinq.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Macfarlane, a proposé :

Que Julius Winckler soit appelé à la barre de cette Chambre pour être assermenté et interrogé.

La question de concours ayant été mise sur cette motion, elle a été sur division, résolue dans l'affirmative.

Alors, Julius Winckler a été appelé à la barre de la Chambre, et ayant été assermenté a été interrogé comme suit :

Q. Veuillez dire vos nom, demeure, profession et qualité.

R. Je me nomme Julius Winckler ; je demeure en la cité de Hamilton, Canada ; je suis mécanicien.

Q. Regardez l'écrit qui vous est représenté sous la cote A, intitulé : " Acte pour faire droit à George Louis Emil Hatzfeld," et regardez aussi l'écrit qui vous est représenté sous la cote B, ce dernier étant un ordre du Sénat en date du 11 février A.D. 1885, ces deux écrits certifiés par le greffier du Sénat—avez-vous signifié ou avez-vous fait diligence pour signifier copie de ces écrits et du certificat du greffier du Sénat dont ils sont revêtus, à quelque personne et à qui ; et de quelle manière et en quels temps et lieu avez-vous signifié ou fait diligence pour signifier copie de ces écrits ?

R. Le vendredi, 20 février courant, sur les quatre heures de l'après midi, je me suis rendu à la résidence de Peter Freyseng, frère de la dite Anna Maria Hatzfeld, N° 252, Ontario Street, dans la cité de Toronto ; la défenderesse demeurant là depuis plusieurs mois ; je dis à la femme du dit Peter Freyseng que je voulais voir Anna Maria Hatzfeld ; madame Freyseng me répondit que Anna Maria Hatzfeld était sortie depuis le dîner, et ne voulut point me dire où celle-ci était allée ni quand elle reviendrait. L'air qu'avait madame Freyseng en me disant cela, le fait que le lundi précédent j'avais signifié dans la dite maison à la dite Anna Maria Hatzfeld un avis relatif à la présente demande en divorce, le fait qu'on me fit attendre plusieurs

minutes à la porte, avant de m'ouvrir—le rideau d'une fenêtre voisine de la porte ayant été remué pendant ce temps comme si quelqu'un regardait dehors—toutes ces circonstances me portaient à croire et je crois en effet que la dite Anna Maria Hatzfeld était alors dans la maison de son frère et qu'elle se cachait de moi. Je pensai, comme je pense encore, qu'il était impossible de lui faire une signification personnelle des pièces que j'avais à lui remettre, et je signifiai la copie des pièces A et B qui me sont représentées, et du certificat du greffier du Sénat dont elles sont revêtues, au dit Peter Freyseng, frère de la dite Anna Maria Hatzfeld; en lui délivrant à lui-même la dite copie le dit vingtième jour de février 1885, en la dite cité de Toronto. Il me répondit qu'il remettrait la copie des dites pièces à sa sœur, la dite Anna Maria Hatzfeld. J'ai appris et je crois que M. McIntyre, avocat d'Ottawa, a été retenu pour représenter la dite Anna Maria Hatzfeld devant le comité du Sénat saisi de cette affaire de divorce.

Q. Regardez l'écrit qui vous est représenté sous la cote C, lequel est un avis sous la signature de Osler, Feetzel et Harrison, procureurs de George Louis Emil Hatzfeld, adressé à Anna Maria Hatzfeld, l'informant que le bill intitulé: "Acte pour faire droit à George Louis Emil Hatzfeld" viendrait en seconde lecture au Sénat le jeudi 26e jour de février courant, et contenant copie de la motion adoptée par cette honorable chambre le 11 février courant relativement à la deuxième lecture de ce bill, et contenant aussi copie de ce bill. Avez-vous signifié copie de ces pièces, à quelque personne et à qui, et de quelle manière et en quel temps et lieu avez-vous fait telle signification?

R. J'ai signifié une copie conforme des dites pièces qui me sont représentées sous la cote C, à la dite Anna Maria Hatzfeld en lui remettant à elle-même la copie de ces pièces le lundi seize février A. D. 1885, à la résidence de son frère, Peter Freyseng, No. 252, Ontario street, en la cité de Toronto, Canada; lors de cette signification, Anna Marie Hatzfeld, reçut les dites pièces, et elle les lut pendant que j'étais assis près d'elle; je lui demandai, après qu'elle les eût lues, si elle rencontrerait Louis, le pétitionnaire, à Ottawa, le vingt-six du courant, et elle me répondit: "Oui."

Q. Connaissez-vous la dite Anna Maria Hatzfeld, et depuis quand la connaissez-vous?

R. Je la connais depuis plus de quatorze ans.

Q. La dite Anna Maria Hatzfeld est-elle la femme du pétitionnaire George Louis Emil Hatzfeld?

R. Oui.

Q. Connaissez-vous le pétitionnaire George Louis Emil Hatzfeld et depuis quand le connaissez-vous?

R. Je le connais depuis plus de quatorze ans.

Q. Avez-vous comparé la copie des pièces cotées A et B avec les originaux pour constater si cette copie était conforme?

R. J'ai fait cette comparaison.

Q. Avez-vous comparé la pièce cotée C, et la copie que vous avez signifiée de cette pièce avec la partie, relative au dit bill, de l'exemplaire qui vous est représenté sous la cote D du procès-verbal de la séance du Sénat tenue le mercredi 11 février 1885, et aussi avec l'exemplaire du dit bill coté A, certifié par le greffier du Sénat?

R. J'ai fait cette comparaison et j'ai constaté que la dite pièce cotée C, et la copie que j'ai signifiée de cette pièce à Anna Maria Hatzfeld étaient des copies conformes de l'exemplaire du dit bill et de la partie relative au dit bill ou à sa deuxième lecture, de l'exemplaire du procès-verbal de la dite séance du Sénat.

Q. Avez-vous comparé la copie de la dite pièce cotée C avec l'original de cette pièce pour constater si cette copie était conforme?

R. J'ai constaté la conformité de cette copie avec l'original.

Q. Anna Maria Hatzfeld à qui vous avez signifié la copie de la pièce C et au frère de laquelle vous avez signifié copie des pièces A et B est-elle la même que

Anna Maria Hatzfeld nommée dans ces pièces, et qui y est désignée comme la femme du dit George Louis Emil Hatzfeld ?

R. Oui, c'est la même personne.

Le dit Julius Winckler a reçu ordre de se retirer.

L'honorable Président a informé la Chambre que Georg Louis Emil Hatzfeld, le pétitionnaire, était présent à la barre du Sénat et prêt à être interrogé, tant généralement que relativement toute collusion ou connivence qui pourrait exister entre les parties, pour obtenir une séparation.

Alors, l'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Macfarlane, a proposé :

Que l'interrogatoire du dit pétitionnaire à la barre tant généralement que relativement à toute collusion ou connivence qui pourrait exister entre les parties pour obtenir une séparation, soit suspendu quant à présent, mais qu'il soit donné instruction à tout comité auquel le bill sur ce sujet sera renvoyé de procéder à cet interrogatoire.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Macfarlane, a proposé :

Que le bill pour faire droit à Georg Louis Emil Hatzfeld soit lu maintenant la seconde fois.

Objection ayant été faite à la dite motion.

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a été résolue, sur division, dans l'affirmative :

Objection ayant été faite à la dite motion.

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a été résolue, sur division dans l'affirmative,

Le dit bill a été lu la deuxième fois, en conséquence.

L'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Macfarlane, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables MM. Botsford, Boyd, Lewin, Macfarlane, Macdonald, McClelan, Turner, Montgomery et du proposant, pour faire rapport le plus tôt possible, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et pièces et d'interroger les témoins sous serment, et que toutes personnes assignées à comparaître devant le Sénat en cette affaire aient à comparaître devant le dit comité.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 2 Mars, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Clemow,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>O'Donohoe,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Ogilvie,</i>
<i>Almon,</i>	<i>DeBlois,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Power,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Read,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Boucheville, de,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>Mcpherson,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Grant,</i>	(<i>Sir David Lewis</i>),	<i>Stevens,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
(<i>Sir Alexander,</i>)	<i>Haythorne,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Archibald,—De Cassie B. Smith et autres, de Plympton,

Par l'honorable M. Stevens,—De James C. Pellis et autres, de West-Brome, province de Québec.

Par l'honorable M. Bolduc,—Du révérend J. P. Gingras et autres, de Saint-Gervais, comté de Bellechasse.

Par l'honorable M. Dever,—De John W. Grant et autres, de Kintore,—de Thomas Jenkins et autres, de Tobique River, et de Robert Phillips, J.P., et autres, de Canaan Rapids, province du Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Flint,—De William Howe et autres, de Nugent,—de H. C. Sutherland et autres, de Ripley, et de Thomas Collins et autres, de Strathroy, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Plumb,—De John Hollingsworth et autres, de Bruce Mines, et de Allan W. Tivy et autres, de Coehill Mines.

Par l'honorable M. Lewin,—De D. W. Sadler et autres, de Maple View, et de George E. Baxter et autres, de Arthurette, province du Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Pelletier,—De J. E. Lamothe et autres, de Notre-Dame de la Visitation de Champlain, comté de Rimouski,—de Joseph Massicotte, maire, et autres, de Champlain, comté de Champlain,—de E. J. Hemming, maire du village de Drummondville, comté de Drummond,—de Camille Germain, maire, et autres, du Cap-Santé, comté de Portneuf, et de James Timmony, maire de St. Columbe de Sillery, comté de Québec, et du révérend A. Boucher, de Sainte-Emilie, comté de Lotbinière.

Par l'honorable M. Leonard,—De W. R. Hobbs et autres, de London, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Haythorne,—De Thomas Wade et autres, de Embro, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Odell,—De Ammon F. Sherwood et autres, de Second Falls St-George,—de Mabel Morrison et autres, de Pomeroy Ridge, et de William Millen P.M., et autres, de Bay Side, province du Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Trudel,—Du très révérend L. F., évêque de Trois-Rivières, et autres, de Trois-Rivières, province de Québec.

Par l'honorable sir Alexander Campbell,—De Chester Casselman et autres, de Chesterville, province d'Ontario.

Par l'honorable sir David Lewis Macpherson,—De William Burg et autres, de Quinn, province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De J. M. Watson et autres, de Milton East, province de Québec,—de Donald Sinclair et autres, de Walkerton, province d'Ontario,—de John R. Loughe et autres, de Beaver Brook, et de Robert Cunningham et autres, de Old Barns, province de la Nouvelle-Ecosse,—du révérend J. P. Dumoulin, M.A. et autres, de Toronto,—de William McCleary et autres, de Thorold,—du révérend M. F. Campbell et autres, de Preston,—de Alexander McLagan et autres, d'Hamilton, et de William Cassidy et autres, de Toronto, province d'Ontario,—de Maria Higginson et autres, de Buckingham, et de Catherine McGillivray et autres, de Thurso,—de E. J. Cornwall et autres, de Barrington, province de la Nouvelle-Ecosse,—du révérend A. Cameron et autres, de Thamesford, et de Duncan Robertson et autres, de Painville,—du révérend William Morton et autres, de Arva, et de Thomas C. Gray et autres, de Lyn, province d'Ontario,—de Peter W. Maskell, J.P., et autres, de West Jeddore,—de James B. Tuttle et autres, de Salem et Amherst,—de John A. Macdonald et autres, de Sherbrooke, et de madame John A. McDaniel et autres, de Sherbrooke, province de la Nouvelle-Ecosse,—du révérend B. L. Cohoe et autres, de Jerseyville, province d'Ontario,—du révérend J. E. Thurlow et autres, de Chelsea, province de Québec; demandant qu'il ne soit apporté à l'Acte de Tempérance du Canada, 1878, aucune modification tendant à en altérer le caractère prohibitif, ou à en rendre plus difficile l'adoption et l'application, et aussi qu'il soit adopté une loi à l'effet de prohiber la fabrication, l'importation et la vente comme breuvages des boissons enivrantes.

De Joseph Hardy et autres, de Beauport,—de Elie Chauman, maire de la paroisse de St-Aubert, et autres, du comté de l'Islet,—de R. D. Hudon, maire, et autres, de Notre-Dame-du-Portage, comté de Témiscouata,—de Charles Bellemare et autres, de St-Boniface, comté de St-Maurice,—d'Alexis Leclerc, maire, et autres, de Charlesbourg,

comté de Québec,—de M. Proulx et autres, de St-Tite, comté de Champlain,—d'Ephraïm Audette, maire, et autres, de St-Lazare, comté de Bellechasse,—de C. A. Barolet, curé, et autres, de St-Paulin, comté de Maskinongé et de Prudent Dubé, curé, et autres, de Ste-Julie de Somerset, comté de Mégantic,—de A. L. Desaulniers et autres, de St-Antoine, Rivière-du-Loup et de la ville de Louisville, et de Ed. Caron, M.P.P., et autres, de St-Antoine de la Rivière-du-Loup, comté de Maskinongé,—du révérend M^r. V. S. de Carufel et autres, de Ste-Angèle de Laval, comté de Nicolet,—du révérend Ls. Pothier et autres, de St-Médard de Warwick, comté d'Arthabaska, comté de Gaspé; demandant que le chemin de fer Canadien du Pacifique soit prolongé au port de Québec.

De N. G. Tremblay, maire, et autres, de Pabos, comté de Gaspé,—d'Alexis Malouin, maire, et autres, de l'Anse-aux-Griffons, comté de Gaspé, et de F. O. Sirois, maire, et autres, de la Grande-Rivière, province de Québec; demandant qu'il soit passé une loi pour accorder une prime fixe et permanente aux bâtiments et aux bateaux de pêche.

L'honorable M. Kaulbach, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour faire droit à Georg Louis Emil Hatzfeld," a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N° 8,
Lundi, 2 mars, 1885.

Le comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour faire droit à Georg Louis Emil Hatzfeld," a l'honneur de présenter ce qui suit comme son premier rapport:

Votre comité demande qu'il lui soit permis d'employer un sténographe pour prendre les témoignages qui seront rendus devant lui.

Le tout respectueusement soumis.

H. A. N. KAULBACH,
Président.

L'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Macfarlane, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Gowan, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour faire droit à Alice Elvira Evans," a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N° 8,
Lundi, 27 mars, 1885.

Le comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour faire droit à Alice Elvira Evans," a l'honneur de présenter ce qui suit comme son premier rapport:

Votre comité demande qu'il lui soit permis d'employer un sténographe pour prendre les témoignages qui seront rendus devant lui.

Le tout respectueusement soumis.

JAMES ROBERT GOWAN,
Président.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Odell, a proposé :
Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet de pourvoir à la nomination d'un Orateur suppléant de la Chambre des Communes," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet de pourvoir à l'exécution d'un recensement dans la province du Manitoba, les territoires du Nord-Ouest et le district de Kéwatin " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant la compagnie de pont et tunnel de chemin de fer de la rivière Ste-Claire," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Benson il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du second rapport du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour faire droit à Anna " Esther Davis,"

L'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Ogilvie, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du troisième rapport du comité mixte des deux Chambres sur les impressions du Parlement,

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Stevens, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du quatrième rapport du comité mixte des deux Chambres sur les impressions du Parlement,

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Stevens, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant la compagnie du chemin de fer du Sud du Canada et la compagnie

“ du chemin de fer d’Érié et Niagara,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l’honorable M. Plumb, secondé par l’honorable M. Benson, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

L’honorable M. Botsford a présenté à la Chambre la pétition d’Anna Maria Hatzfeld, femme de Georg Louis Emil Hatzfeld, demandant, que par un ordre du Sénat, son mari soit tenu de lui fournir les moyens de poursuivre sa juste défense en opposition à la pétition de son dit mari pour un bill de divorce.

Sur motion de l’honorable M. Botsford, secondé par l’honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que la dite pétition soit maintenant lue et reçue.

Alors, sur motion de l’honorable M. Botsford, secondé par l’honorable Montgomery, il a été

Ordonné, que la dite pétition soit renvoyée au comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : “ Acte pour faire droit à Georg Louis Emil Hatzfeld.”

Alors, sur motion de l’honorable sir Alexander Campbell, secondé par l’honorable sir David Lewis Macpherson,

La Chambre s’est ajournée.

Mardi, 3 Mars, 1885.

Les membres présents étaient,—

L’honorables *WILLIAM MILLER*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Ogivic,</i>
<i>Ailan,</i>	<i>DeBlots,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McDoaald,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Power,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Read,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Robitaille</i>
<i>Benson,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Glaser,</i>	<i>Macfarne,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>Macpherson</i>	<i>Smith,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Grant,</i>	(<i>Sir David Lewis</i>),	<i>Stevens,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Guvremont,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Campbell.</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Trudel,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Haythorne,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Kaulback,</i>	<i>O’Donohoe,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Leonard,</i>		

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Dickey,—De la compagnie du chemin de fer et de navigation du Lac aux Jones et de la Saskatchewan.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Archibald, il a été

Ordonné, que la dite pétition de la compagnie du chemin de fer et de navigation du Lac aux Jones et de la Saskatchewan, demandant qu'il lui soit permis de présenter une pétition à l'effet d'être incorporée, soit maintenant lue et reçue.

La dite pétition a été alors lue par le greffier et déposée sur la table.

Par l'honorable M. Ferrier,—De Robert C. Blair, M.D., et autres, de Trois-Rivières,—d'Ernest Magoon et autres, de Vale Perkins,—de Alva Johnson et autres, de Pigeon Hill, Stanbridge et Pierceton,—de Robert Scott et autres, de Brooksdale,—de Nicol Johnson et autres, de Waubashene, et du révérend W. Down et autres, de Janetville.

Par l'honorable M. Smith,—De S. Leys et autres.

Par l'honorable M. Lewin,—De James Hartin et autres, de Campbell Settlement et d'Archibald Baker et autres, de l'académie de Sheffield, province du Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Ryan,—Du Bureau de commerce de Montréal, et de Walter Hilshire et autres, de Lineboro, province de Québec.

Par l'honorable M. Leonard,—De W. R. Warner et autres, de London, et de Donald Blue et autres, de Amberly, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Boyd,—De Murray B. Cox et autres, de Lower Perth, et d'Isaac Ganuce et autres, de Riley Brook, province du Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Vidal,—De James Macklin et autres, de Wisbeach,—de James H. Benning et autres, de Newmarket,—de Thomas W. Cameron et autres, de Lanark,—du révérend Charles L. Ross et autres, de Tiverton,—d'Alexander McMillan et autres, de Nairn,—de S. E. Russ et autres, de Simcoe, et de James Clyne et autres, de Fergus, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Glasier,—De Benjamin Kilburn et autres, de Kilburns,—de George T. Baird, M.P.P., et autres, de Perth,—de A. B. Clark et autres, de Starkey's Post Office, province du Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Northwood,—De Samuel Armstrong et autres, de Hagersville.

Par l'honorable M. Robitaille,—De Jacques Bond, maire, et autres, de la Rivière au Renard, et de N. G. Tremblay, maire, et autres, de Pabos, comté de Gaspé, province de Québec.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Du révérend R. F. Burns, D.D., et autres, d'Halifax, province de la Nouvelle-Ecosse,—de W. D. Andrews et autres, de la cité de Toronto, province d'Ontario,—d'Abraham Young, J.P., et autres, de St-George, et de J. G. Atchison, M.D., et autres,

de Oak Hill,—de A. B. Miles et autres, de Upper Maugerville,—de Levi Richards et autres, de Lawrence Station, et de William D. Smith et autres, de Oak Bay, province du Nouveau-Brunswick,—de R. Butler et autres, de Dereham-Centre, et d'Absalom Minner, de Ayr,—de Reuben A. Baker et autres, de Moulinette,—de C. O. Le Baron et autres, de North Hatley, et de Bickford West autres, de Georgeville, province de Québec, et de William Bonney et autres, de Burnley, province d'Ontario,—de John Nauftts, J.P., et autres, de Pleasant-Point,—de James Fraser et autres, de Glen Margaret,—de George Armstrong et autres, de Somerville,—d'Alfred Putnam et autres, de Maitland,—de A. M. Russell et autres, de Windsor,—de W. A. Lombard et autres, de Port-à-Pique, et de John W. Loritt et autres, de Weymouth Bridge,—de A. E. Bentley et autres, de Five Islands,—de Letitia Adams et autres, de Oak-Park, province de la Nouvelle-Ecosse,—de George H. Frazer et autres, de Upper Musquodoboit,—de Charles E. Smith et autres, de Sambro, et de Rowland H. Creed et autres, de South Rawdon, province de la Nouvelle-Ecosse,—du révérend Alph. Bélanger et autres, de Malbaie, comté de Gaspé,—de R. D. Tasker et autres, de Clarenceville et Nutt's Corners, province de Québec,—de D. M. Mihell et autres, de Saint-George, et de Thomas Scott et autres, de Thornton, province d'Ontario,—de Samuel Kennedy et autres, de Sainte-Anne,—du révérend J. M. Tozier et autres, de Bear River, province de la Nouvelle-Ecosse,—de John Tait et autres, de Blind River,—de Frederick Frost et autres, de l'île Manitouline,—d'Alfred Hartley et autres, d'Onondago,—du révérend T. G. Thomson et autres, de Bracefield, province d'Ontario,—de W. S. Thomson et autres, de Fairhaven, West Isles, et de Samuel Lasby et autres, de Rock Bay, province du Nouveau-Brunswick; demandant qu'il ne soit apporté à l'Acte de tempérance du Canada, 1878, aucune modification tendant à en altérer le caractère prohibitif, ou à rendre plus difficile l'adoption et l'application, et aussi qu'il soit adopté une loi à l'effet de prohiber la fabrication, l'importation et la vente comme breuvages des boissons enivrantes.

Du révérend Alphonse Bélanger et autres, de la Malbaie, dans le comté de Gaspé; demandant qu'il soit passé une loi pour accorder une prime fixe et permanente aux bâtiments et bateaux de pêche.

De la maison J. B. Renaud Cie, et autres, marchands et meuniers, de la cité de Québec; demandant que la taxe sur l'importation de la farine ne soit pas augmentée.

L'honorable M. Girard a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte à l'effet de constituer en corporation les Sœurs de Charité des Territoires du Nord-Ouest."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi le onzième jour de mars courant.

L'honorable M. Macdonald a appelé l'attention sur le rapport de la commission nommée l'an dernier par le gouvernement pour s'enquérir de l'effet qu'a eu le tarif de 1879 sur l'industrie manufacturière du pays et a demandé au gouvernement si ce rapport va être distribué aux Sénateurs, et s'il en sera répandu un certain nombre d'exemplaires dans le pays.

Après débat,

Sur motion de l'honorable sir David Lewis Macpherson, secondé par l'honorable sir Alexander Campbell, il a été

Ordonné, que la suite du débat soit remise à demain.

L'honorable M. McKay, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé:

Que l'ordre du jour pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour faire droit à George Branford Cox," jeudi, le douzième jour de mars courant, soit rayé des ordres du jour pour ce jour-là et que le dit bill soit lu.

La seconde fois lundi le vingt-troisième jour de mars courant et qu'avis de cette lecture soit affiché aux portes de la Chambre; que les sénateurs soient notifiés d'être présents, et que le dit George Branford Cox soit entendu par son conseil, à la dite seconde lecture, sur la vérité des allégations du dit bill, et que copie du dit bill soit signifiée à Emily Cox, sa femme, et qu'avis soit donné à celle-ci de la seconde lecture, ou qu'il soit produit des preuves suffisantes de l'impossibilité de lui donner cet avis, et qu'il lui soit permis en même temps d'être entendue par son conseil pour faire valoir les raisons qu'elle peut alléguer contre le dit bill.

Que le dit George Branford Cox comparaisse devant cette Chambre le dit vingt-troisième jour de mars courant pour être interrogé, à la seconde lecture du dit bill si la Chambre le juge à propos, afin de constater s'il y a eu quelque collusion directe ou indirecte de sa part, relativement à l'adultère que pourrait avoir commis sa femme, ou s'il y a eu quelque collusion directe ou indirecte entre lui et sa femme ou une ou plusieurs autres personnes au sujet du dit bill de divorce, ou relativement à toute action qu'il peut avoir intentée en justice contre quelqu'un pour cause de relations criminelles avec sa dite femme; et si, au temps de l'adultère dont il se plaint, sa femme, en vertu d'un contrat ou autrement, avec son consentement, vivait séparée de lui et dispensée par lui, en tant qu'il le pouvait faire, des devoirs conjugaux, ou si, au temps du dit adultère, elle cohabitait avec lui et vivait sous sa protection et son autorité maritale.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour ayant été lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte pour faire droit à Amanda Esther Davis."

L'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Stevens, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a été résolue, sur division, dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Stevens, a proposé:

Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre l'enquête prise devant le comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour faire droit à Amanda Esther Davis," ainsi que les pièces produites devant ce comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour ayant été lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé: "Acte à l'effet de pourvoir à l'exécution d'un recensement dans la province du Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et le district de Kéwatin,"

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 4 Mars, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McInaes,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Baillargeon</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Schultz,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Grant,</i>	(<i>Sir David Lewis</i>),	<i>Scott,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Nortwood,</i>	<i>Sutherland,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Hawlan,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>O'Bonohoe,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McClelan,</i>		

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Chaffers,—De E. W. Morrill et autres, de Stanstead, province de Québec.

Par l'honorable M. Archibald,—De Charles B. Moore et autres, de Freeport, et d'Angeline Atwood et autres, de Bacaro.

Par l'honorable M. MacInnes,—De Cornelius Bryant et autres, de Sumas et Chilliwack.

Par l'honorable M. Wark,—De Jos. M. Wood et autres, de Frederickton, province du Nouveau-Brunswick

Par l'honorable M. Macfaclane,—De Daniel Greenough et autres, de Windsor,—de J. E. Orpen et autres, de Morden, et de J. W. Smith et autres, de Windsor, province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Ryan,—De W. J. Means et autres, de North Hatley, et de Henry Lawrence et autres, de Port Daniel, province de Québec.

Par l'honorable M. Read,—De William Jamieson et autres, de Loch Garry et Glen Roy, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Boyd,—Du révérend Elias K. Ganong et autres, de Springfield, et d'Edward A. Taylor et autres, de Upper Southampton, province du Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Ferrier,—D'Elisha Moore et autres, de Canterbury, et de G. E. Chadsey et autres, de Way's Mills, province du Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Dever,—De Samuel Miller, jr., et autres, de Newcastle, province du Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. McKay,—De James McConnell et autres, de Port Hillford, et de James McCutcheon et autres, de Sonora, province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Armand,—De Eld. Harry D. Selby et autres, de Hatley,—de S. J. Bartlett et autres, de Boynton, et de C. T. Whitcher, et autres de Boynton et Ayers Flat, province de Québec.

Par l'honorable M. Grant,—D'Edward Young et autres, de Digby,—de Leander Sweet et autres, de Canada Creek, et de John Rolf et autres, de Terry Cape, comté de Hants, province de la Nouvelle-Ecosse.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De Cassie B. Smith et autres, de Plympton,—de James C. Pellis et autres, de West-Brome, province de Québec,—de John W. Grant et autres, de Kintore,—de Thomas Jenkins et autres, de Tobique River, et de Robert Philips, J.P., et autres, de Canaan Rapids, province du Nouveau-Brunswick,—de William Howe et autres, de Nugent,—de H. C. Sutherland et autres, de Ripley, et de Thomas Collins et autres, de Strathroy, province d'Ontario,—de John Hollingsworth et autres, de Bruce Mines,—de Allan W. Tivy et autres, de Coehill Mines,—de D. W. Sadler et autres, de Maple View,—de George E. Baxter et autres, de Arthurette, province du Nouveau-Brunswick,—de W. R. Hobbs et autres, de London,—de Thomas Wade et autres, de Embro, province d'Ontario,—de Ammon F. Sherwood et autres, de Second Falls, St-George,—de Mabel Morrison et autres, de Pomeroy Ridge, et de William Millen, M.P., et autres, de Bay Side, province du Nouveau-Brunswick,—du très révérend L. F., évêque de Trois-Rivières, et autres, de Trois-Rivières, province de Québec,—de Chester Caselman et autres, de Chesterville, et de William Burg et autres, de Quinn, province d'Ontario ; demandant qu'il ne soit apporté à l'Acte de tempérance du Canada, 1878, aucune modification tendant à en altérer le caractère prohibitif, ou à en rendre plus difficile l'adoption et l'application, et aussi qu'il soit adopté une loi à l'effet de prohiber la fabrication, l'importation et la vente comme breuvages des boissons enivrantes.

Du révérend J. P. Gingras et autres, de Saint-Gervais, comté de Bellechasse,—de J. E. Lamothe et autres, de Notre-Dame de la Visitation de Champlain, comté de Rimouski,—de Joseph Masicotte, maire, et autres, de Champlain, comté de Champlain,—de E. J. Hemming, maire du village de Drummondville, comté de Drummond,—de Camille Germain, maire, et autres, de Cap-Santé, comté de Portneuf,—de James Timmony, maire de St. Columbe de Sillery, comté de Québec, et du révérend A. Boucher, de Sainte-Emilie, comté de Lotbinière ; demandant que le chemin de fer canadien du Pacifique soit prolongé jusqu'au port de Québec.

L'honorable M. Read, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son neuvième rapport :

Ordonné, qu'il soit reçu.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ, N° 8,
Mercredi, 4 mars, 1885.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son neuvième rapport :

Votre comité a examiné la pétition de Thomas Scoble et autres, demandant qu'il leur soit permis de présenter une pétition à l'effet d'être constitués en corporation sous le nom de " Compagnie de chemin de fer et de navigation du Lac aux Jones et de la Saskatchewan."

Votre comité a trouvé suffisantes les raisons pour lesquelles cette dernière pétition n'a pas été présentée avant l'expiration des délais fixés pour la présentation de pétitions en obtention de bills privés, au Sénat, et recommande en conséquence de suspendre la 49^e règle dans ce cas-ci et d'accorder aux pétitionnaires la permission qu'ils demandent.

Le tout respectueusement soumis,

ROBERT READ,
Faisant fonction de président.

Alors, sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Archibald, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté et que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue, tel que recommandé par le dit rapport.

L'honorable M. Read, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son dixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N° 8,
Mercredi, 4 mars, 1885.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son dixième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

De Thomas Temple, demandant à être constitué en corporation aux fins de construire un pont de chemin de fer sur la rivière St-Jean, à ou près de Fredericton, dans le comté d'York, Nouveau-Brunswick ;

De A. P. Macdonald et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Compagnie de drainage du Dominion " ;

De la société de prévoyance et de prêt d'Hamilton, demandant qu'il soit passé un acte qui limite son capital-actions, qui définisse son pouvoir d'emprunter et qui modifie sa charte sous d'autres rapports ;

De la compagnie du chemin de fer de la vallée de la Saskatchewan-Sud, demandant qu'il soit passé un acte qui amende de nouveau son acte constitutif en changeant son point de départ au sud, en prolongeant le délai fixé pour l'achèvement de son entreprise et en modifiant sous d'autres rapports son dit acte constitutif ;

De Wentworth J. Buchanan et autres employés de la Banque de Montréal, demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Société du fonds de retraite de la Banque de Montréal " ;

De la compagnie de navigation Richelieu et Ontario, demandant qu'il soit passé un acte qui fixe le quorum de ses directeurs, qui l'autorise à réduire son capital et à émettre des débentures privilégiées pour le rachat de sa dette flottante ; les dites débentures devant être la première hypothèque sur la propriété de la compagnie,

D'A. Macdonald et autres, directeurs provisoires de la compagnie du chemin de fer de la Montagne-de-Bois à Qu'Appelle, demandant qu'il soit adopté un acte qui amende son acte constitutif.

Votre comité a aussi examiné la pétition de la compagnie du canal à navires Huron et Ontario, demandant qu'il soit passé un acte pour prolonger de dix années le délai dans lequel l'entreprise du dit canal doit être achevée, et a constaté qu'il n'a pas été donné d'avis de cette pétition; votre comité recommande néanmoins de suspendre la cinquante et unième règle dans ce cas-ci, vu que cette absence de publicité ne peut porter préjudice à des droits individuels, et d'autant que l'entreprise projetée est regardée comme ayant le caractère d'utilité publique.

Le tout respectueusement soumis.

ROBERT READ,
Faisant fonction de président.

L'honorable M. Botsford, secondé par l'honorable M. Hamilton, a proposé :

Que la cinquante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit de la pétition de la "Compagnie du canal à navires Huron et Ontario," tel que recommandé par le dixième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

La question de concours ayant été mise sur icelle, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Power a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant avec toute l'exactitude qui sera possible le nombre de jours pendant lesquels chacun des membres du gouvernement s'est trouvé à Ottawa entre le premier juin et le premier décembre des années 1883 et 1884; avec mention des dates auxquelles chacun de ces membres a ainsi été présent.

Après débat,

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

L'ordre du jour ayant été lu pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sir Alexander Campbell pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte concernant la propriété foncière dans les territoires du Nord-Ouest,"

Sur motion de l'honorable sir David Lewis Macpherson, secondé par l'honorable sir Alexander Campbell, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain et qu'il soit le premier item sur l'ordre de ce jour.

L'honorable M. Turner a présenté à la Chambre, un bill intitulé: "Acte à l'effet de comprendre dans un seul acte certaines dispositions portant limitation du capital-actions et du capital emprunt de la société de prévoyance et de prêt de Hamilton."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer du Sud, du Canada, et la compagnie du chemin de fer d'Erie et "Niagara," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Ryan, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'ordre du jour ayant été lu pour la reprise du débat ajourné sur la question de l'honorable M. Macdonald, savoir:—Qu'il appellera l'attention sur le rapport de la commission nommée l'an dernier par le gouvernement pour s'enquérir de l'effet qu'a

eu le tarif de 1879 sur l'industrie manufacturière du pays et qu'il demandera au gouvernement si ce rapport va être distribué aux Sénateurs, et s'il en sera répondu un certain nombre d'exemplaires dans le pays,

Sur motion de l'honorable sir David Lewis Macpherson, secondé par l'honorable sir Alexander Campbell, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain

L'ordre du jour ayant été lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet de pourvoir à l'exécution d'un recensement dans la " province du Manitoba, les territoires du Nord-Ouest et le district de Kéwatin,"

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson,

La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 5 Mars, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Reed,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Eyan,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macpherson</i>	<i>Smith,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Guvremont,</i>	(<i>Sir David Lewis</i>),	<i>Stevens,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Thibeau-deau,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Howlan,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pâquet,</i>	

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Bellerose,—Du révérend V. Plinquet et autres, de la Visitation de l'Isle-du-Pas, comté de Berthier, province de Québec.

Par l'honorable M. Bolduc,—De Pierre Lefrançois, maire, et autres, de la ville de Lévis, province de Québec.

Par l'honorable M. Chapais,—Du révérend H. Alfred Dionne et autres, du Cap St-Ignace, comté de Montmagny, province de Québec.

Par l'honorable M. Alexander,—De H. Wolverton et autres, de Woodstock, et de Theo. J. Watts et autres, de Grove.

Par l'honorable M. Ross,—Du révérend F. Morissette et autres, de St-Joachim, comté de Montmorency, province de Québec.

Par l'honorable M. Vidal,—De J. T. McPherson, L.D.S., et autres, de Huntingdon, province de Québec.

Par l'honorable M. Hamilton,—De George Stephen et autres, de Montréal, province de Québec.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De Robert C. Blair, M.D., et autres, de Trois-Rivières,—d'Ernest Magoon et autres, de Vale Perkins,—de Alva Johnson et autres, de Pigeon Hill, Stanbridge et Pierceton,—de Robert Scott et autres, de Brooksdale,—de Nicol Johnson et autres, de Waubashene, et du révérend W. Down et autres, de Janetville, province d'Ontario,—de James Hartin et autres, de Cambell Settlement, et d'Archibald Baker et autres, de l'académie de Sheffield, province du Nouveau-Brunswick,—de Walter Hillshire et autres, de Lineboro, province de Québec,—de W. E. Warner et autres, de London, et de Donald Blue et autres, de Amberly, province d'Ontario,—de Murray B. Cox et autres, de Lower Perth, et d'Isaac Ganuce et autres, de Riley Brook, province du Nouveau-Brunswick,—de James Macklin et autres, de Wisbeach,—de James H. Benning et autres, de Newmarket,—de Thomas W. Cameron et autres, de Lanark,—du révérend Charles L. Ross et autres, de Tiverton,—d'Alexander McMillan et autres, de Nairn,—de S. E. Russ et autres, de Simcoe, et de James Clyne et autres, de Fergus, province d'Ontario,—de Benjamin Kilburn et autres, de Kilburns,—de George T. Baird, M.P.P., et autres, de Perth,—de A. B. Clark et autres, de Starkey's Post Office, province du Nouveau-Brunswick, et de Samuel Armstrong et autres, de Hagersville, province d'Ontario ; demandant qu'il ne soit apporté à l'Acte de tempérance du Canada, 1878, aucune modification tendant à en altérer le caractère prohibitif, ou à en rendre plus difficile l'adoption et l'application, et aussi qu'il soit adopté une loi à l'effet de prohiber la fabrication, l'importation et la vente comme brevages des boissons enivrantes.

Du bureau de commerce de Montréal ; demandant que le bill intitulé : " Acte pour constituer un bureau de commissaires des chemins de fer du Canada et pour amender l'acte refondu des chemins de fer de 1879, ne devienne pas loi "

De F. S. Leys et autres ; demandant un acte qui règle la distribution équitable des biens des insolubles.

De Jacques Bond, maire, et autres, de la Rivière-aux-Renards, comté de Gaspé ; demandant qu'il soit passé une loi pour accorder une prime fixe et permanente aux bâtiments et bateaux de pêche.

De N. G. Tremblay, maire, et autres, de Pabos, comté de Gaspé ; demandant que les travaux d'amélioration de la rivière Pabos soient continués et achevés.

L'honorable sir Alexander Campbell a présenté à la Chambre, un bill intitulé :
 “ Acte concernant les substances explosives.”

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, un état des baptêmes, mariages et sépultures du district d'Iberville, pour l'année 1884.

Aussi, un état des baptêmes, mariages et sépultures du district de Saguenay, pour l'année 1884.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :

(Voir document de la session No. 104.)

L'ordre du jour ayant été lu pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable sir Alexander Campbell pour la seconde lecture du bill intitulé : “ Acte concernant la propriété foncière dans les territoires du Nord-Ouest,”

Sur motion de l'honorable M. Alexander, secondé par l'honorable M. Haythorne, il a été

Ordonné, que la suite du débat, sur la dite motion, soit remise à demain et qu'elle soit le premier item sur l'ordre de ce jour.

L'ordre du jour ayant été lu pour la reprise du débat ajourné sur la question de l'honorable M. Macdonald, savoir :— Qu'il appellera l'attention sur le rapport de la commission nommée l'an dernier par le gouvernement pour s'enquérir de l'effet qu'a eu le tarif de 1879 sur l'industrie manufacturière du pays et qu'il demandera au gouvernement si ce rapport va être distribué aux Sénateurs, et s'il en sera répandu un certain nombre d'exemplaires dans le pays.

Sur motion de l'honorable sir David Lewis Macpherson, secondé par l'honorable sir Alexander Campbell, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé : “ Acte à l'effet de pourvoir à l'exécution d'un recensement dans la province du Manitoba, les territoires du Nord-Ouest et le district de Kéwatin,”

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 6 Mars, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Allan</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Power,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Read,</i>
<i>Arbhibald,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Ross</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Gawan,</i>	<i>Macpherson</i>	<i>Schultz,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Grant,</i>	(<i>Sir David Lewis</i>),	<i>Scott,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Haythorne.</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Houlan,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Kaulbach,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Dever,</i>	<i>McDonald,</i>		

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Flint,—De John H. Gunter et autres, de Gunter et Trenton et de M. M. Marsh et autres, de Consecon, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Leonard,—De J. Van Wyck et autres, de la cité d'Hamilton,—de W. N. Whiteside, M.B., et autres, de Beeton,—de J. F. Gee et autres, de Norwood, et de John Kelly et autres, de Glen Colin, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Wark,—De Joseph Hogg et autres, de Moncton, et de M. R. Dobson et autres, de Dorchester, province du Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Northwood,—De H. F. Cumming et autres, de Chatham, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Allan,—Du révérend J. Caswell et autres, de Bond Head,—du révérend James P. Sheraton D.D., principal, et autres, de Wycliffe College,—de Stephen Caldicott et autres, de Toronto, et du Bureau de Commerce de la cité de Toronto, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Pelletier,—Du révérend J. E. Casault et autres, de St. Albans, et d'Elzéar Rochette, maire, et autres, de Ste. Augustine, province de Québec.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De E. W. Morrill et autres, de Stanstead, province de Québec,—de Charles B. Moore et autres, de Freeport,—d'Angeline Atwood et autres, de Bacaro,—de Cornelius Bryant et autres, de Sumas et Chilliwhack, province de la Colombie-Britannique,—de Jos. M. Wood et autres, de Fredericton, province du Nouveau-Brunswick,—de Daniel Greenough et autres, de Windsor,—de J. E. Orpen et autres, de Morden,—de J. W. Smith et autres, de Windsor, province de la Nouvelle-Ecosse,—de W. J. Means et autres, de North Hatley,—de Henry Lawrence et autres, de Port Daniel, province de Québec,—de William Jamieson et autres, de Loch Garry et Glen Roy, province d'Ontario,—du révérend Elias K. Ganong et autres, de Springfield,—d'Edward A. Taylor et autres, de Upper Southampton,—d'Elisha Moore et autres, de Canterbury,—de G. E. Chadsey et autres, de Way's Mills,—de Samuel Miller, jr., et autres, de Newcastle, province du Nouveau-Brunswick,—de James McConnell et autres, de Port Hillford,—de James McCutcheon et autres, de Sonora, province de la Nouvelle-Ecosse,—de Eld. Harry D. Selby et autres, de Hatley,—de S. J. Bartlett et autres, de Boynton,—de C. T. Witcher, et autres, de Boynton et Ayers Flat, province de Québec,—d'Edward Young et autres, de Digby,—de Leander Sweet et autres, de Canada Creek, et de John Rolf et autres, de Terry Cape, comté de Hants, province de la Nouvelle-Ecosse ; demandant qu'il ne soit apporté à l'Acte de tempérance du Canada, 1878, aucune modification tendant à en altérer le caractère prohibitif, ou à en rendre plus difficile l'adoption et l'application, et aussi qu'il soit adopté une loi à l'effet de prohiber la fabrication, l'importation et la vente comme breuvages des boissons enivrantes.

L'honorable M. Kaulbach, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour faire droit à Georg Louis Emil Hatzfeld," a présenté son second rapport. Ordonné, qu'il soit reçu, et
Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N° 2,
Mercredi, 4 mars, 1885.

Le comité spécial auquel, par ordre de votre honorable Chambre, a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour faire droit à Georg Louis Emil Hatzfeld," avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, pièces et documents, qui a été chargé de faire rapport avec toute la diligence convenable, a l'honneur de faire rapport comme il suit :

Votre comité, en exécution de l'ordre de renvoi du vendredi 27^e jour de février dernier a examiné le dit bill, et les allégations contenues dans le préambule ayant été prouvées sous serment devant lui, il a décidé de rapporter le dit bill sans amendement.

En conformité de la soixante et dix-huitième règle de votre honorable Chambre, votre comité rapporte en même temps les témoignages pris par écrit des témoins qu'il a entendus sous la foi du serment, ainsi que le témoignage du pétitionnaire qui, suivant l'instruction donnée par votre honorable Chambre, a été interrogé sous la foi du serment tant généralement que relativement à toute collusion ou connivance qui aurait pu exister entre les parties pour obtenir une séparation, et rapporte aussi les pièces produites à l'appui.

Votre comité fait de plus rapport qu'ayant pris en considération la pétition d'Anna Maria Hatzfeld, femme de Georg Louis Emil Hatzfeld, laquelle pétition a été renvoyée à votre comité par votre honorable Chambre, le lundi deuxième jour de mars courant, votre comité a rendu le mercredi quatre mars courant, l'ordre qui suit :

Ordonné, que le pétitionnaire Georg Louis Emil Hatzfeld paie au greffier de ce comité la somme de vingt-cinq piastres, à titre d'honoraire pour le conseil de la défenderesse.

Que le dit ordre a été exécuté.

Le tout respectueusement soumis.

H. W. KAULBACH,
Président.

(Pour l'enquête et les productions, voir l'annexe No. 1.)

Sur motion de l'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Macfarlane, il a été

Ordonné, que le dit rapport, avec l'enquête et les pièces qui l'accompagnent, ainsi que le bill y mentionné soient pris en considération par la Chambre, jeudi prochain.

L'honorable M. Gowan, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé "Acte pour faire droit à Alice Elvira Evans," a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier, comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N° 8,
Vendredi, 6 mars, 1885.

Le comité spécial auquel, par ordre de votre honorable Chambre, a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour faire droit à Alice Elvira Evans," avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, pièces et documents, et qui a été chargé de faire rapport avec toute la diligence convenable, a l'honneur de présenter son second rapport :

Votre comité, en exécution de l'ordre de renvoi du vendredi vingt-septième jour de février dernier, a examiné le dit bill, et il est convenu d'en faire rapport avec les amendements suivants :

Dans le préambule :

Page 1, ligne 13, retranchez " qui."

Page 1, ligne 14, retranchez depuis " femmes " jusqu'à " et " dans la 16e ligne.

Page 1, ligne 24, retranchez " encore "

Page 1, ligne 26, retranchez depuis " mariage " jusqu'à " que " dans la 27e ligne.

Et en conformité de la soixante et dix-huitième règle de votre honorable Chambre, votre comité rapporte en même temps les témoignages pris par écrit des témoins qu'il a entendus sous la foi du serment, ainsi que le témoignage du pétitionnaire qui, suivant l'instruction donnée par votre honorable Chambre, a été interrogé sous la foi du serment tant généralement que relativement à toute collusion ou connivance qui aurait pu exister entre les parties pour obtenir une séparation.

Votre comité fait de plus rapport qu'aucune pièce n'a été produite devant lui.

Le tout respectueusement soumis.

C. R. GOWAN,
Président.

(Pour l'enquête et les productions, voir l'annexe No. 2.)

Sur motion de l'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Turner, il a été Ordonné, que le dit rapport, avec l'enquête qui l'accompagne, ainsi que le bill y mentionné, soient pris en considération par la Chambre, vendredi prochain.

L'honorable M. Schultz, secondé par l'honorable M. McKay, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état de toutes les exportations de fourrures, de poissons et d'huiles de baleine, de loup-marin ou de marsoin aux ports situés sur la baie d'Hudson et la baie James, autres que le port de York Factory.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant la propriété foncière dans les territoires du Nord-Ouest," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir Davis Lewis Macpherson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, mardi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la reprise du débat ajourné sur la question de l'honorable M. Macdonald, savoir :—Qu'il appellera l'attention sur le rapport de la commission nommée l'an dernier par le gouvernement pour s'enquérir de l'effet qu'a eu le tarif de 1879 sur l'industrie manufacturière du pays et qu'il demandera au gouvernement si ce rapport va être distribué aux Sénateurs, et s'il en sera répandu un certain nombre d'exemplaires dans le pays,

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. Haythorne, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet de pourvoir à l'exécution d'un recensement dans la province du Manitoba, les territoires du Nord-Ouest et le district de Kéwatin,"

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 9 Mars, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Clemow,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Odell,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Piquet,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Power,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Read,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Guévremont</i>	<i>Macpherson</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Haythorne,</i>	(<i>Sir David Lewis,</i>)	<i>Trudel,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Turner,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Kaulback,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Locoste,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Chapais.</i>			

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Dickey,—De Reuben R. Baker et autres, de Tremont, province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Archibald,—De Wellington S. Morrell et autres, de Westport province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Robitaille,—De Joseph Lemieux, maire, et autres, de St. Maxime du Mont Louis, comté de Gaspé,—de J. E. Hyman, maire, et autres, du cap des Rosiers, comté de Gaspé,—de Charles Robin et Cie, et autres, du township de Perce, comté de Gaspé,—de William H. Patterson, maire, et autres, du township de York, comté de Gaspé,—de L. E. Morin et autres, de Québec,—de James Enright, maire, et autres, de Port Daniel, comté de Bonaventure,—du révérend Octave Drapeau et autres, de St. Charles de Caplan, comté de Bonaventure,—du révérend A. Lacasse et autres, de St. Norbert du cap Chat, comté de Gaspé,—du révérend J. A. Chalifour et autres, du cap d'Espoir, comté de Gaspé,—de H. et A. Allan et autres, de la cité de Montréal,—de Louis Roy, maire, et autres, de cap Chat, comté de Gaspé,—d'Allans, Rae et Cie., et autres, de la cité de Québec,—de Frs Collas et autres, de la baie de Gaspé et Sydenham, comté de Gaspé, province de Québec.

Par l'honorable M. Almon,—De George E. Cox et autres, de Avonport, et de Carrie A. Hills et autres, de Southampton, province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Pelletier,—Du révérend F. Garneau et autres, de St-Eleuthère, comté de Kamouraska,—du révérend D. Matte et autres, de St-Calixte de Somerset, et du révérend Charles S. Richard et autres, de Ste-Sophie, d'Halifax,—du Dr C. H. Simard, maire, et autres, des Escoumains,—de Didier Duchesne, maire, et autres, de St-Hilarion, comté de Charlevoix,—du révérend F. Gendron et autres, de Ste-Agnès, comté de Charlevoix, et de S. C. Bishop et autres, de Bishop Crossing, province de Québec.

Par l'honorable M. Baillargeon,—De P. M. Guay, maire, et autres, de St-Romuald d'Etchemin, comté de Lévis,—de J. F. Giasson et autres, de l'Islet, comté de l'Islet, et du révérend J. A. Bureau et autres, de St-Nicholas, comté de Lévis, province de Québec.

Par l'honorable M. Dever,—De J. A. Couillard et autres, de Middle Simonds,—du révérend Otway C. Herbert, du révérend Isaac Howie, du révérend Thomas Mackay, du révérend Edwin Mills et autres, de Debec, et de Madame Avis Foster et autres, de Middle Simonds, province du Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. McDonald,—De Angus McAskell et autres, de St. Peter,—du révérend Lauchlin McPerson et autres, de L'Ardoise et Rockdale,—de George H. Bisset et autres, de River Bourgoise, et de Laughlin McNeil, Cap Breton, province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Ross,—De Nath Rossignol, maire, et autres, de Hébertville, comté de Chicoutimi,—de Siméon Dunais, maire, et autres, du village d'Hébertville,—de Zéphirin Tazand et autres, de Ste-Anne de Beaupré, comté de Montmorency.

Par l'honorable M. Vidal,—De C. H. Lapp et autres, de Harwood,—de Thomas H. Wicks et autres, de Cobourg,—de J. T. Macpherson et autres, de Huntingdon, province de Québec,—de Jessie C. Love et autres, de London,—et de James H. Willson et autres, de Newmarket.

Par l'honorable M. Bolduc,—Du révérend J. B. Villeneuve et autres, de Saint-Victor de Tring, comté de Beauce,—et du révérend L. G. Fournier et autres, de St. Lambert, comté de Lévis, province de Québec.

Par l'honorable M. Armand,—Du conseil de la cité des Trois-Rivières, province de Québec, et du révérend C. H. Pâquet et autres, de la paroisse de St-Apollinaire, comté de Lotbinière, province de Québec.

Par l'honorable M. Glasier,—De Gilbert R. Slipp et autres, de Babington, et de Maggie McLean et autres, de Cumberland Point, province du Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Grant,—De Hanson H. Porter et autres, de Pugwash River, et du révérend Fred. Francis Sherman et autres, de Pugwash, province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Gowan,—De Duncan McNab et autres, de Bechin, province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De H. Wolverton et autres, de Woodstock,—de Theo. J. Watts et autres, de Grove,—et de J. T. McPherson, L.D.S., et autres, de Huntingdon, province de Québec ;

demandant qu'il ne soit apporté à l'Acte de tempérance du Canada, 1878, aucune modification tendant à en altérer le caractère prohibitif, ou à en rendre plus difficile l'adoption et l'application, et aussi qu'il soit adopté une loi à l'effet de prohiber la fabrication, l'importation et la vente comme breuvage des boissons enivrantes.

Du révérend F. Morissette et autres, de St-Joachim, comté de Montmorency,—du révérend V. Plinquet et autres, de la Visitation de l'Isle-du-Pas, comté de Berthier,—de Pierre Lefrançois, maire, et autres, de la ville de Lévis, et du révérend H. Alfred Dionne et autres, du cap St-Ignace, comté de Montmagny, province de Québec; demandant que le chemin de fer canadien du Pacifique soit prolongé jusqu'au port de Québec.

De George Stephen et autres, demandant la passation d'un acte à l'effet d'incorporer l'association de secours des employés du chemin de fer canadien du Pacifique.

L'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, a proposé :

Que l'honorable George Alexander, membre de cette Chambre, après avoir été rappelé à l'ordre par M. le Président, à la demande de la Chambre, le vendredi, sixième jour de mars courant, ayant refusé de se rasseoir comme le prescrit, en tel cas, la 25e règle de cette Chambre, et ayant persisté à tenir un langage offensant et une conduite malséante, mérite la censure de la Chambre.

L'honorable M. Alexander s'est levé de son siège et a fait des excuses à la Chambre, pour avoir refusé de se rasseoir et pour avoir persisté à tenir un langage offensant et une conduite malséante, vendredi, le 6 mars courant, après avoir été rappelé à l'ordre par M. le Président, à la demande de la Chambre.

L'honorable membre s'est alors retiré.

Alors, l'honorable sir Alexander Campbell a demandé permission de retirer sa motion, le membre impliqué ayant fait des excuses à la Chambre.

Permission ayant été accordée par la Chambre,

La motion a été retirée en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour comprendre à un seul acte la limitation du capital-actions et du capital d'emprunt de la société de "prévoyance et de prêt de Hamilton," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Turner, secondé par l'honorable M. Ross, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant les substances "explosives," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, mercredi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McDonald : Qu'il appellera l'attention sur le rapport de la commission nommée l'an dernier par le gouvernement pour s'enquérir de l'effet qu'a eu le tarif de 1879 sur l'industrie manufacturière du pays et qu'il demandera au gouvernement si ce rapport va être distribué aux Sénateurs, et s'il en sera répandu un certain nombre d'exemplaires dans le pays,

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. Howlan, secondé par l'honorable M. Bellerose, il a été

Ordonné, que la suite du débat soit remise à demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet de pourvoir à l'exécution d'un recensement dans la province du Manitoba, les territoires du Nord-Ouest et le district de Kéwatin,"

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson,

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 10 Mars, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Clemow,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Odell,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Piquet,</i>
<i>Almon,</i>	<i>DeBlois,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Power,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Read,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Rayn,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Boucheville, de,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macpherson</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guévremont,</i>	(<i>Sir David Lewis</i>),	<i>Trudel,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Haythorue.</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hawlan,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Kaulback,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Vidal,—De W. W. Dean et autres, de Lindsay, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Chaffers,—Du révérend G. H. Provençale et autres, de St-Césaire, comté de Rouville, province de Québec.

Par l'honorable M. Archibald,—De C. P. Ilsley et autres, de Berwick,—de Fred. G. Curry et autres, de Horton's Landing, et de William C. Bell et autres, de Belltown, province du Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Pelletier,—De Robert Smith et autres, de Rawdon,—du révérend F. Pilotre et autres, de St-Augustin, comté de Portneuf,—de Edouard Frenette et autres, de Notre-Dame de Portneuf, comté de Portneuf, et du révérend P. A. Guertin et autres, de St-Casimir, comté de Portneuf, province de Québec.

Par l'honorable M. Bellerose,—Du révérend E. Béliveau et autres, de Ste-Ursule, comté de Maskinongé, province de Québec.

Par l'honorable M. Chapais,—Du révérend N. Beaubien et autres, de St-Pierre du Sud, comté de Montmagny,—de Joseph Hudon, maire, et autres, de St-Paschal, comté de Kamouraska, province de Québec.

Par l'honorable M. Lacoste,—De Manvil Osgood et autres, de Marbleton, province du Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Ross,—De M. Brochu, secrétaire-trésorier, de St-Jean de l'Isle d'Orléans, comté de Montmorency, province de Québec.

Par l'honorable M. Boyd,—De James N. Sloat et autres, de Tracy Mills,—de W. P. Short et autres, de Round Hill,—de George Inch, J.P., et autres, de Oak Point, et de Isaiah A. Price et autres, de Upper Grenville, tous de la province du Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Grant,—De Holmes J. Davison et autres, de Lockhartville,—de James Craig et autres, de Grafton,—de Hugh Fraser et autres, de Elmsdale, et de George W. Ripley et autres, de Nappan Station, province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable sir Alexander Campbell,—De l'honorable Billa Flint et autres, de Belleville, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Leonard,—De Donald Shaw et autres, de Rodney.

Par l'honorable M. Glasier,—De R. R. Jones, maire, et autres, de Fredericton,—du révérend J. E. Flewelling et autres, de Centreville, et de Thomas Stilbings et autres, de Upper Kent, province du Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Wark,—De Annie Leeman et autres, de Lords Cove,—de Bismarck Dick et autres, de Saint-George,—de John W. Stevenson et autres, de Elmsville,—de Enock S. Miller et autres,—Tracey's Mills de Charles Degrâce et autres, de St-Louis,—de Pierre Daigle et autres, de St-Charles,—de Zozime Richard et autres, de Richebucto,—de Théophile Bilodeau et autres, de Cocaigne,—de Léon Allair et autres, de Buctouche,—du révérend L. Jos. Ouellet et autres, de Ste-Marie, et du révérend Z. L. Flock et autres, de Grande-Digue, province du Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Botsford,—De Wentworth Winslow et autres, de Upper Woodstock, et de Charles Savage, et autres, de Wilson Beach, Campobello, province du Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Macfarlane,—De William Brown et autres, de Woodville et Lakeville,—de Thomas Mackenzie et autres, de Shubénacadie, et de W. H. Hardwick, de Cunard, province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Plumb,—De J. J. Hawkins et autres.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De John H. Gunter et autres, de Gunter et Trenton,—de M. M. Marsh et autres, de Consecon,—de J. Van Wyck et autres, de la cité d'Hamilton,—de W. N. Whiteside, M.B., et autres, de Beeton,—de J. F. Gee et autres, de Norwood, et de John Kelly et autres, de Glen Colin, province d'Ontario,—de Joseph Hogg et autres, de Moncton, de M. R. Dobson et autres, de Dorchester, province du Nouveau-Brunswick,—de H. F. Cumming et autres, de Chatham, province d'Ontario,—du révérend J. Carswell et autres, de Bond Head,—du révérend James P. Sheraton D.D., principal, et autres, de Wycliffe College, et de Stephen Caldicott et autres, de Toronto, province d'Ontario ; demandant qu'il ne soit apporté à l'Acte de tempérance du Canada, 1878, aucune modification tendant à en altérer le caractère prohibitif, ou à en rendre plus difficile l'adoption et l'application, et aussi qu'il soit adopté une loi à l'effet de prohiber la fabrication, l'importation et la vente comme breuvages des boissons enivrantes.

Du révérend J. E. Casault et autres, de St. Alban, et d'Elzéar Rochette, maire, et autres, de Sainte-Augustine, province de Québec ; demandant que le chemin de fer canadien du Pacifique soit prolongé jusqu'au port de Québec.

De la Chambre de Commerce de la cité de Toronto ; demandant qu'on s'efforce d'obtenir du parlement impérial, en faveur du parlement du Canada, le droit de législation sur l'ensemble de la question relative à la propriété littéraire d'origine canadienne et d'origine étrangère, en ayant égard à l'intérêt des éditeurs canadiens et à l'avantage du peuple canadien.

L'honorable M. Odell, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour faire droit à Fairy Emily Jane Terry," avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et pièces, qui a été chargé de faire rapport avec toute la diligence convenable, et auquel aussi a été renvoyée l'ampliation des procédures, dans la Haute Cour de Justice d'Ontario, division de la chancellerie, dans la cause de Fairy Emily Jane Terry vs. Charles Hunter Terry, et les procédures ultérieures présentées au Sénat lors de la lecture de la pétition de la dite Fairy Emily Jane Terry, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N° 8,
Vendredi, 6 mars, 1885.

Le comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour faire droit à Fairy Emily Jane Terry," avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, pièces et documents, et auquel a aussi été renvoyée l'ampliation des procédures qui ont eu lieu en la Haute Cour de Justice d'Ontario, division de la chancellerie, dans la cause de Fairy Emily Jane Terry vs. Charles Hunter Terry, ainsi que les procédures ultérieures présentées au Sénat lors de la lecture de la pétition de la dite Fairy Emily Jane Terry, a l'honneur de présenter son second rapport :

Votre comité, en exécution de l'ordre de renvoi du jeudi, vingt-sixième jour de février dernier, a examiné le dit bill, et les allégations contenues dans le préambule

ayant été prouvées devant lui, sous la foi du serment, il a décidé de rapporter le dit bill sans amendement.

En conformité de la soixante et dix-huitième règle de votre honorable Chambre, votre comité rapporte en même temps les témoignages pris par écrit des témoins qu'il a entendu sous la foi du serment, ainsi que le témoignage de la pétitionnaire qui, suivant l'instruction donnée par votre honorable Chambre, a été interrogée sous la foi du serment tant généralement que relativement à toute collusion ou connivance qui aurait pu exister entre les parties pour obtenir une séparation, et rapporte aussi les pièces produites à l'appui.

Le tout respectueusement soumis.

W. H. ODELL,
Président.

(Pour l'enquête et les procédures voir l'annexe No. 3.)

Sur motion de l'honorable M. Odell, secondé par l'honorable M. Cochrane, il a été Ordonné, que le dit rapport, l'enquête et les pièces qui l'accompagnent, ainsi que le dit bill, soient pris en considération par la Chambre, jeudi prochain.

L'honorable M. Lacoste, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son onzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N^o 8,
Mardi, 10 mars, 1885.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son onzième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

De Wentworth James Buchanan et autres, liquidateurs de la société du fonds d'annuités et de garantie de la banque de Montréal, demandant qu'il soit passé un acte qui autorise la liquidation de la dite société et le transfert de sa balance active, après liquidation, à "la société du fonds de retraite de la banque de Montréal";

De G. B. Spencer et autres, directeurs provisoires et promoteurs de la banque de Winnipeg, demandant qu'il soit passé un acte qui amende son acte d'incorporation en prolongeant le délai dans lequel doivent commencer les opérations de la dite banque ;

De la compagnie internationale de charbonnages (à responsabilité limitée), compagnie constituée en corporation par lettres patentes, demandant qu'il soit passé un acte qui l'autorise à émettre des bons, et à entretenir et exploiter la ligne du chemin de fer international de charbonnages dont elle a fait l'acquisition ;

De Duncan MacArthur et autres, de la cité de Winnipeg, province du Manitoba, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie de navigation et de chemin de fer du Portage la Prairie et du Lac des Bois" ;

De la compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest, du Canada, demandant qu'il soit passé un acte pour confirmer les bons hypothécaires de seconde classe émis par la dite compagnie ;

De la compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario, demandant un acte qui amende son acte d'incorporation.

Le tout respectueusement soumis.

A. LACOSTE,
Président.

L'honorable M. Lacoste, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son douzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N° 8,
Mardi, 10 mars, 1885.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son douzième rapport.

Votre comité recommande que le délai fixé pour recevoir les rapports de comités permanents ou spéciaux sur des bills privés, lequel expirera le jeudi, douze du courant, soit prolongé à jeudi, le deux avril prochain.

Le tout respectueusement soumis.

A. LACOSTE,
Président.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lacoste, secondé par l'honorable M. Kaulbach, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier avait reçu une communication du greffier de la couronne en chancellerie, et

Elle a été alors lue par le greffier.

Ordonné, qu'elle soit inscrite sur le journal, et elle est comme suit :

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA,
OTTAWA, 10 mars, 1885.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le gouverneur-général d'appeler au Sénat, par lettres patentes, sous le grand sceau, en date du neuvième jour de mars courant, Pascal Poirier, écuyer, de la province du Nouveau-Brunswick, en remplacement de l'honorable William Muirhead, décédé.

R. POPE,
Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

A EDOUARD J. LANGEVIN, écuyer,
Greffier du Sénat.

Ordonné, que les étrangers se retirent de la Chambre et que les portes soient fermées.

Ordonné, que les portes soient ouvertes.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant la propriété foncière dans les territoires du Nord-Ouest."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Les première, deuxième, troisième et quatrième clauses ont été lues et agréées.

La cinquième clause a été lue et remise.

La sixième clause a été lue et agréée.

La septième clause a été lue et remise.

Les huitième, neuvième et dixième clauses ont été lues et agréées.
La onzième clause a été lue et remise.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Read a fait rapport de la part du dit comité qu'il avait pris le dit bill en considération, y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Read, il a été

Ordonné, que le dit comité ait permission de siéger demain, et qu'il soit le premier item de l'ordre du jour.

L'ordre du jour ayant été lu pour la reprise du débat ajourné sur la question de l'honorable M. McDonald : Qu'il appellera l'attention sur le rapport de la commission nommée l'an dernier par le gouvernement pour s'enquérir de l'effet qu'a eu le tarif de 1879 sur l'industrie manufacturière du pays et qu'il demandera au gouvernement si ce rapport va être distribué aux sénateurs, et s'il en sera répandu un certain nombre d'exemplaires dans le pays,

Sur motion de l'honorable M. Howlan, secondé par l'honorable M. Bellerose, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé : "Acte à l'effet de pourvoir à l'exécution d'un recensement dans la province du Manitoba, les territoires du Nord-Ouest et le district de Kéwatin,"

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet de réduire le capital social de la Banque Fédérale du Canada, et pour d'autres fins," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir Davis Lewis Macpherson,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 11 Mars 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, président,

Les honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Allan,</i>	<i>DeBlois,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Power,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Read,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Schultz,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>(Sir David Lewis),</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>(Sir Alexander),</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Wark.</i>

PRIERES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Dickey,—De Thomas M. Scoble et autres.

Par l'honorable M. Bellerose,—Du révérend J. B. Champoux et autres, du village de Berthier, comté de Berthier, et de F. A. Côté et autres, de Saint-Barthélemy, comté de Berthier.

Par l'honorable M. Chaffers,—De Charles Meunier, maire de Saint-Césaire comté de Rouville.

Par l'honorable M. Robitaille,—De Abraham Coffin, maire, et autres, de la Baie de Gaspé,—du révérend A. P. Bimlee et autres, de Cascapédia, comté de Bonaventure, et de James Baker, maire, et autres, de l'Anse-du-Cap, comté de Gaspé.

Par l'honorable M. McMaster,—De C. L. Lugsdin et autres, de Toronto,—de George Frazer et autres, de Georgetown,—de Robert Kennedy et autres, de Ashton,—du révérend J. Mordy, M.A., et autres, de Mildmay,—de Robert Bodkin et autres,—de Delaware ; de George Wither et autres, de Masonville, et de Robert Ward et autres, du Trinity Medical School, de la cité de Toronto, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Chapais,—De Damase Marier, maire, et autres, de St-Cyrille de Lessard, comté de l'Islet,—d'Elie Chouinard, maire de St-Aubert, comté de l'Islet,—de E. Méthot, maire, et autres, du Cap Saint-Ignace, comté de Montmagny,—de Louis Lavoie, maire, et autres, de St-Antoine de l'Isle-aux-Grues, comté de Montmagny,—de Chrysologue Roy, maire, et autres, de St-Cajétan d'Armagh, comté de Bellechasse, province de Québec.

Par l'honorable M. Bolduc,—Du révérend L. A. Martel et autres, de St-Joseph, comté de Beauce.

Par l'honorable M. Ross,—De J. A. Gravel, maire, et autres, du village de Bagotville, comté de Chicoutimi, et de Prudent Blais, maire, et autres, de Ste-Pétronille de Beaulieu, comté de Montmorency.

Par l'honorable M. Lacoste,—Du Bureau de Commerce de Montréal.

Par l'honorable M. Almon,—De A. F. Tanner et autres, de Westchester Station et Grenville.

Par l'honorable M. Stevens,—De G. H. Houldworth et autres, de South Bolton, et de J. A. Thérien et autres, de Ste-Anne de Stakely.

Par l'honorable M. Odell,—De John Killan et autres, de North Kingston,—de William R. ssell, M.P., et autres, de Seal Cove, et d'Edward Dagggett et autres, de Grand Manan.

Par l'honorable M. McClelan,—De Freeman Talcott, greffier de la Société des Amis.

Par l'honorable M. McMillan,—De Reuben Gile et autres, de Smith's Falls.

Par l'honorable M. Pelletier,—Du révérend C. H. Pâquet et autres, de Saint-Apollinaire, comté de Lotbinière,—du révérend P. Boily et autres, des Eboulements, comté de Charlevoix,—du révérend Geo. F. Côté et autres, de Ste-Croix, comté de Lotbinière,—de A. Dessaint, maire, et autres, de St. Louis, comté de Kamouraska, et de Mag. Dubé, secrétaire du conseil municipal de St-Agapit de Beauvillage.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De Reuben R. Baker et autres, de Tremont,—de Wellington S. Morrell et autres, de Westport,—de George E. Cox et autres, de Avonport,—de Carrie A. Hills et autres, de Southampton,—de Hanson H. Porter et autres, de Pugwash River, et du révérend Fred. Francis Sherman et autres, de Pugwash,—de Angus McAskell et autres, de St. Peter,—du révérend Lauchlin McPherson et autres, de L'Ardoise et Rockdale,—de George H. Bisset et autres, de River Bourgeoise, et de Laughlin McNeil, du Cap-Bretton, province de la Nouvelle-Ecosse,—de Gilbert R. Slipp et autres, de Babington, et de Maggie McLean et autres, de Cumberland Point,—de J. A. Couillard et autres, de Middle Simonds,—du révérend Otway C. Herbert,—du révérend Isaac Howie,—du révérend Thomas McKay,—du révérend Edwin Mills et autres, de Debec,—de Madame Avis Foster et autres, de Middle Simonds, province du Nouveau-Brunswick,—de C. H. Lapp et autres, de Harwood,—de Thomas H. Wicks et autres, de Cobourg,—de J. T. Macpherson et autres, de Huntingdon, province de Québec,—de Jessie C. Love et autres, de London,—de James H. Wilson et autres, de Newmarket,—de Duncan McNab et autres, de Bechin, province d'Ontario.

et de S. C. Bishop et autres, de Bishop Crossing, province de Québec; demandant qu'il ne soit apporté à l'Acte de tempérance du Canada, 1878, aucune modification tendant à en attérer le caractère prohibitif, ou à en rendre plus difficile l'adoption et l'application, et aussi qu'il soit adopté une loi à l'effet de prohiber la fabrication, l'importation et la vente comme breuvages des boissons enivrantes.

De P. M. Guay et autres, de St-Romuald d'Etchemin, comté de Lévis,—de J. F. Giasson et autres, de l'Islet, comté de l'Islet,—du révérend J. A. Bureau et autres, de St-Nicholas, comté de Lévis,—du révérend F. Garneau et autres, de St-Elenthère, comté de Kamouraska,—du révérend D. Matte et autres, de St-Calixte de Somerset,—du révérend Charles S. Richard et autres, de Ste-Sophie d'Halifax,—du Dr C. H. Simard, maire, et autres, des Escoumains,—de Didier Duchesne, maire, et autres, de St-Hilarion, comté de Charlevoix,—du révérend F. Gendron et autres, de Ste-Agnès, comté de Charlevoix,—de Nath Rossignol, maire, et autres, de Hiberville, comté de Chicoutimi,—de Siméon Dumais, maire, et autres, du village d'Hiberville,—de Zépherin Tazand et autres, de Ste-Anne de Beaupré, comté de Montmorency,—du révérend J. B. Villeneuve et autres, de St-Victor de Tring, comté de Beauce,—du révérend L. G. Fournier et autres, de St-Lambert, comté de Lévis,—du conseil de la cité des Trois-Rivières, province de Québec, et du révérend C. H. Pâquet et autres, de la paroisse de St-Apollinaire, comté de Lotbinière,—de James Enright, maire, et autres, de Port Daniel, comté de Bonaventure,—du révérend Octave Drapeau et autres, de St-Charles de Caplan, comté de Bonaventure,—du révérend A. Lacasse et autres, de St-Norbert du cap Chat, comté de Gaspé,—du révérend J. A. Chalifour et autres, du cap d'Espoir, comté de Gaspé, province de Québec; demandant que le chemin de fer canadien du Pacifique soit prolongé jusqu'au port de Québec.

De Joseph Lemieux, maire, et autres, de St. Maxime du Mont-Louis,—de L. Roy, maire, et autres, du Cap Chatte,—de Frs. Collas, maire, et autres, de la Baie de Gaspé,—de J. E. Hyman et autres, du Cap des Rosiers,—de Charles Robin et Cie, et autres, de Percé, et de William H. Patterson, maire, et autres, de York, tous du comté de Gaspé; demandant la passation d'une loi qui accorde une prime fixe et permanente aux bâtiments et bateaux de pêche.

De H. et A. Allan et autres,—de Allans, Rae et Cie, et autres, et de L. E. Morin et autres; demandant une nouvelle exploration hydrographique du Golfe St. Laurent,

Du révérend A. Lacasse et autres, de St. Norbert du Cap Chatte, comté de Gaspé; demandant la construction d'un quai à Cap Chatte.

L'honorable M. Gowan, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour faire droit à Charles Smith," a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N^o 2,
Mardi, 10 mars, 1885.

Le comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour faire droit à Charles Smith," avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, pièces et documents, qui a été chargé de faire rapport avec toute la diligence convenable, et auquel a aussi été renvoyée l'ampliation des procédures, jusqu'au et y compris le jugement final, qui ont eu lieu dans la Haute Cour de Justice d'Ontario, division des Plaids Communs, dans la cause de Charles Smith vs. Charles Parkin, ainsi que les procédures ultérieures

présentées au Sénat lors de la lecture de la pétition du dit Charles Smith, a l'honneur de présenter son second rapport.

Votre comité, en exécution de l'ordre de renvoi du vendredi vingtième jour de février dernier, a examiné le dit bill.

En conformité de la soixante et dix-huitième règle de votre honorable Chambre, votre comité rapporte les témoignages pris par écrit des témoins qu'il a entendus sous la foi du serment, ainsi que le témoignage du pétitionnaire qui, suivant l'instruction donnée par votre honorable Chambre, a été interrogé sous la foi du serment tant généralement que relativement à toute collusion ou connivence qui aurait pu exister entre les parties pour obtenir une séparation, et rapporte aussi les pièces produites à l'appui.

Votre comité recommande que le dit bill ne soit pas adopté, parce qu'il a constaté l'existence de collusion et connivence de la part du pétitionnaire relativement aux actes d'adultère commis par sa femme, et parce qu'en outre, au temps de l'adultère dont il se plaint, elle vivait, de son consentement, séparée de lui et dispensée par lui, en tant qu'il le peut faire, des devoirs conjugaux.

Le tout respectueusement soumis.

TH. ROB. GOWAN,
Président.

(Pour l'enquête et les pièces voir l'annexe No. 4.)

Sur motion de l'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. McInnes, il a été Ordonné, que le dit rapport, avec l'enquête qui l'accompagne, ainsi que le bill y mentionné, soient pris en considération par la Chambre, mercredi prochain.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, un état des baptêmes, mariages et sépultures, dans le district de Québec, pour l'année 1884.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session No. 104.)

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte relatif à la propriété foncière dans les territoires du " Nord-Ouest."

(En comité.)

La douzième clause a été lue et amendée comme il suit :

Page 4, ligne 18, retranchez depuis " substitué " jusqu'à la fin de la clause.

La treizième clause a été lue et remise.

Les clauses quatorze à vingt-et-une inclusivement, ont été lues et agréées.

La vingt-deuxième clause a été lue et amendée comme il suit :

Page 5, ligne 43, après " sceaux " insérez : " ou fournir l'obligation d'une compagnie de garantie."

Les clauses vingt-trois et vingt-quatre ont été lues et agréées.

La vingt-cinquième clause a été lue et amendée comme il suit :

Page 6, ligne 15, retranchez " gouverneur en conseil " et insérez : " lieutenant-gouverneur des Territoires."

Les clauses vingt-six à trente inclusivement, ont été lues et agréées.

La trente-et-unième clause a été lue et remise.

La trente-jeuxième clause a été lue et amendée comme il suit :

Page 7, ligne 15, après "32" insérez : "Lorsqu'un propriétaire aura l'intention de diviser son bien-fonds, pour le vendre ou en disposer autrement par portions ou parcelles."

voudra le subdiviser pour en disposer par vente ou autrement par subdivisions."

Les clauses trente-trois à trente-sept inclusivement, ont été lues et agréées.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Read a fait rapport de la part du comité qu'il avait de nouveau pris le dit bill en considération, y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Read, il a été

Ordonné, que le dit comité ait permission de siéger de nouveau demain, et que le dit bill soit le premier item de l'ordre du jour.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender l'acte pour incorporer les Sœurs de Charité des Territoires du Nord-Ouest," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Girard, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour ayant été lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé : "Acte relatif aux substances explosives,"

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la reprise du débat ajourné sur la question de l'honorable M. McDonald : Qu'il appellera l'attention sur le rapport de la commission nommée l'an dernier par le gouvernement pour s'enquérir de l'effet qu'a eu le tarif de 1879 sur l'industrie manufacturière du pays et qu'il demandera au gouvernement si ce rapport va être distribué aux sénateurs, et s'il en sera répandu un certain nombre d'exemplaires dans le pays,

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé : "Acte à l'effet de pourvoir à l'exécution d'un recensement dans la province du Manitoba, les territoires du Nord-Ouest et le district de Kéwatin,"

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte à l'effet de réduire le capital social de la banque Fédérale du Canada et pour d'autres fins," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

L'honorable sir David Lewis Macpherson, ministre de l'Intérieur, a présenté à la Chambre le rapport de progrès de l'exploration géologique du Canada pour les années 1882-83-84.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:

(Voir documents de la session n^o. 90.)

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson,
La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 12 Mars, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Allan,</i>	<i>DeBlois,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Plumo,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McKay</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>Macpherson</i>	<i>Scott,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Grant,</i>	(<i>Sir David Lewis</i>),	<i>Stevens,</i>
<i>Boucheville, de,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Haythorue,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hawlan,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Trudel,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Kaulback,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Piquet,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McClelan,</i>		

PRIÈRES :

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable Pascal Poirier a été introduit, entre l'honorable sir Alexander Campbell et l'honorable M. Chapais.

L'honorable M. Poirier a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA.



John J. McGee, député-gouverneur.

[L.S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Notre fidèle et bien-aimé Pascal Poirier, écuyer, de Notre province du Nouveau-Brunswick, dans Notre Puissance du Canada,

SALUT :—

SACHEZ QUE, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaisiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes et à icelles fait apposer le grand seceau du Canada. TÉMOIN, JOHN J. MCGEE, député de Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin, le Très-Honorable sir HENRY CHARLES KEITH PETTY-FITZMAURICE, marquis de Lansdowne, dans le comté de Somerset, comte de Wycombe, de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, vicomte Caln et Calnstone dans le comté de Wilts, et lord Wycombe, baron de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, dans la pairie de la Grande-Bretagne ; comte de Kerry et comte de Shelburne, vicomte Clanmaurice et Fitzmaurice, baron de Kerry, Lixnaw, et Dunkerron, dans la pairie d'Irlande, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-Distingué de Saint-Michel et Saint-Georges ; gouverneur-général du Canada, et vice-amiral d'icelui, etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, ce neuvième jour de mars, en l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-cinq, et de Notre Règne la quarante-huitième.

Par ordre,

R. POPE,

Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

L'honorable M. Poirier s'est alors approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi devant Edouard-Joseph Langevin, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du commissaire, énonçant que l'honorable M. Poirier, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable sir Alexander Campbell,—De J. B. Smith et autres, d'Ottawa.

Par l'honorable M. Chaffers,—Du révérend P. L. Paré et autres, de l'Ange Gardien, comté de Rouville,—de Stanislas Bouchard et autres, de Ste-Prudentienne, comté de Shefford, et de Sandford Ball et autres, de Abbottsford, province de Québec.

Par l'honorable M. Stevens,—De A. C. Savage, maire, et autres, de Granby, comté de Shefford, et de Magloire Fugère, maire, et autres, de St-Valérien, comté de Shefford.

Par l'honorable M. Macfarlane,—De James M. Carmichael et autres, de New-glasgow,—de madame James R. Atwater et autres, de Boylston, et de James M. Rogers, de South Bay, province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Pelletier,—Du révérend F. H. Gauthier et autres, de Saint-Patrice de Beaurivage, comté de Lotbinière,—d'Elzéar Nicol et autres, de Ste. Agathe, comté de Lotbinière, et du révérend J. Jos Dumas et autres, de St. Eloi, comté de Témiscouata, province de Québec.

Par l'honorable M. Leonard,—Du bureau de commerce de St. Thomas, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Ferrier,—Du révérend L. E. A. Dupuis et autres, de Notre-Dame du Mont-Carmel, comté de Champlain.

Par l'honorable M. Vidal,—De Hamilton Shaver et autres, de Cainsville, province d'Ontario. et de Jos. Shenton et J. Willard Smith, de St. John, province du Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Robitaille,—De Stephen Walsh et autres, de Douglas-East, comté de Gaspé.

Par l'honorable M. McKay,—De Thomas Borden et autres, de Port-Williams,—de G. W. Aikens et autres, de Intervale,—de John F. Taylor et autres, d'Isaacs Harbour, et de Benjamin D. Rogers, de Stellarton, province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Alexander,—Du révérend C. R. Morrow et autres, de East-Zorra, province d'Ontario.

Par l'honorable sir David Lewis Macpherson,—De L. Bickerstaff et autres, de Toronto, province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De W. W. Dean et autres, de Lindsay, province d'Ontario,—de C. P. Ilsley et autres, de Berwick,—de Fred. G. Curry et autres, de Horton's Landing,—de William C. Bell et autres, de Belltown,—de Manvil Osgood et autres, de Marbleton,—de James N. Sloat et autres, de Tracy Mills,—de W. P. Short et autres, de Round Hill,—de George Inch, J.P., et autres, de Oak Point, et de Isaiah A. Price et autres, de Upper Grenville, tous de la province du Nouveau-Brunswick,—de Holmes J. Davison et

autres, de Lockhartville,—de James Craig et autres, de Crafton,—de Hugh Fraser et autres, de Elmsdale, et de G. W. Ripley et autres, de Nappan Station, province de la Nouvelle-Ecosse,—de l'honorable Billa Flint et autres, de Belleville, province d'Ontario,—de Donald Shaw et autres, de Rodney,—de R. R. Jones, maire, et autres, de Fredericton,—du révérend J. E. Flewelling et autres, de Centreville, et de Thomas Stilbings et autres, de Upper Kent,—de Annie Leeman et autres, de Lords Cove,—de Bismarck Dick et autres, de Saint-George,—de John W. Stevenson et autres, de Elmsville,—de Enock S. Miller et autres,—de Wentworth Winslow et autres, de Upper Woodstock, et de Charles Savage, de Wilson Beach, Campobello, province du Nouveau-Brunswick,—de Robert Smith, de Rawdon, province de Québec.—de William Brown et autres, de Woodville, et Lakeville—de Thomas Mackenzie et autres, de Shabenacadia, et de W. H. Hardwick et autres, de Cunard, province de la Nouvelle-Ecosse; demandant qu'il ne soit apporté à l'Acte de Tempérance du Canada, 1878, aucune modification tendant à en altérer le caractère prohibitif, ou à en rendre plus difficile l'adoption et l'application, et aussi qu'il soit adopté une loi à l'effet de prohiber la fabrication, l'importation et la vente comme breuvages des boissons enivrantes.

Du révérend F. Pilote et autres, de St-Augustin, comté de Portneuf,—de Edouard Frenette et autres, de Notre-Dame de Portneuf, comté de Portneuf, et du révérend P. A. Guertin et autres, de St-Casimir, comté de Portneuf,—du révérend E. Béliveau et autres, de Ste-Ursule, comté de Maskinongé,—du révérend N. Beaubien et autres, de St-Pierre du Sud, comté de Montmagny,—de Joseph Hudon, maire, et autres, de St-Paschal, comté de Kamouraska,—de M. Brochu, secrétaire-trésorier, de St-Jean de l'Île d'Orléans, comté de Montmorency, province de Québec; demandant que le chemin de fer canadien du Pacifique soit prolongé jusqu'au port de Québec.

Du révérend J. H. Provençale et autres, de St-Césaire, comté de Rouville; demandant que la ligne de chemin de fer par la voie de Sherbrooke, entre Montréal et Halifax, soit adoptée.

De Charles Degrâce et autres, de St-Louis,—de Pierre Daigle et autres, de St-Charles,—de Zozime Richard et autres, de Richebucto,—de Théophile Bilodeau et autres, de Cocaigne,—de Léon Allair et autres, de Bouctouche,—du révérend L. Jos. Onellet et autres, de Ste-Marie, et du révérend Z. L. Fleck et autres, de Grande Digue, province du Nouveau-Brunswick; demandant qu'il soit passé une loi octroyant une prime fixe et permanente aux bâtiments et bateaux de pêche.

De J. J. Hawkins pour lui-même et autres; demandant qu'il leur soit permis de présenter une pétition pour l'incorporation de la compagnie du chemin de fer d'Ontario-Ouest.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant la propriété foncière dans les " territoires du Nord-Ouest."

(En comité.)

Les clauses trente-huit et trente-neuf ont été lues et agréées.

La quarantième clause a été lue et amendée comme il suit :

Page 9, ligne 27, après " registre " insérez : " et le titulaire recevra un certificat de titre conformément aux dispositions de l'article quarante-huit du présent acte, avec les modifications nécessaires."

Les clauses quarante et une à soixante et cinq inclusivement, ont été lues et agréées.

La clause soixante et six a été lue et amendée comme il suit :

Page 15, ligne 12, après " de " retranchez " trois ans au plus " et insérez " plus de trois ans."

Les clauses soixante et sept à soixante et treize, inclusivement, ont été lues et agréées.

La clause soixante et quatorze a été lue et amendée comme il suit :

Page 17, ligne 42, retranchez " d'un " et insérez : " de deux."

Page 17, ligne 43, retranchez depuis " avis " jusqu'à " que " dans la 41e ligne et insérez : " et après publication d'annonces pendant tel temps."

Page 17, ligne 48, retranchez depuis " charge " jusqu'à " soit " et insérez : " et ce, suivant l'ordre et les instructions du juge ; " après " enchère " retranchez " ou " et insérez " après tentative faite pour vendre."

Les clauses soixante et quinze à quatre-vingt-dix, inclusivement, ont été lues et agréées.

Les clauses quatre-vingt-onze, quatre-vingt-douze et quatre-vingt-treize, ont été lues et remises.

Les clauses quatre-vingt-quatorze à cent cinq, inclusivement, ont été lues et agréées.

La clause cent six a été lue et remise.

La clause cent sept a été lue et agréée.

La clause cent huit a été lue et amendée comme il suit :

Page 30, ligne 20, après " général " insérez : " autant que l'état du fonds d'assurance le lui permettra."

Les clauses cent neuf à cent vingt-six, inclusivement ont été lues et agréées.

Les clauses cent vingt-sept et cent vingt-huit ont été lues et remises.

Les clauses cent vingt-neuf à cent trente-neuf ont été lues et agréées.

Les annexes ont été lues et agréées.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Read a fait rapport de la part du comité qu'il avait de nouveau pris le dit bill en considération, y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Read, il a été

Ordonné, que le dit comité ait permission de siéger de nouveau, mardi prochain, et que le dit bill soit le premier item de l'ordre du jour.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du second rapport du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour faire droit à Georg Louis Emil Hatzfeld," avec l'enquête prise devant le dit comité,

L'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Macfarlane, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Macfarlane, a proposé :

Que le dit bill pour faire droit à Georg Louis Emil Hatzfeld soit lu la troisième fois, lundi prochain.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du second rapport du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour faire droit à Fairy Emily Jane Terry," avec l'enquête prise devant le dit comité,

L'honorable M. Odell, secondé par l'honorable M. Plumb, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Odell, a proposé :

Que le dit bill pour faire droit à Fairy Emily Jane Terry soit lu la troisième fois, lundi prochain.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte concernant les substances explosives."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Botsford a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la reprise du débat ajourné sur la question de l'honorable M. Macdonald: Qu'il appellera l'attention sur le rapport de la commission nommée l'an dernier par le gouvernement pour s'enquérir de l'effet qu'a eu le tarif de 1879 sur l'industrie manufacturière du pays et qu'il demandera au gouvernement si ce rapport va être distribué aux sénateurs, et s'il en sera répandu un certain nombre d'exemplaires dans le pays,

Sur motion de l'honorable M. Howlan, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte à l'effet de pourvoir à l'exécution d'un recensement dans la province du Manitoba, les territoires du Nord-Ouest et le district de Kéwatin."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Macfarlane a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir Davis Lewis Macpherson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir Davis Lewis Macpherson,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 13 Mars, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>De Blois,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Arbhibald,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Power,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Ross</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Gawan,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macpherson</i>	<i>Scott,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>(Sir David Lewis),</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Haythorne.</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>(Sir Alexander),</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Cochrane,</i>			

PRIERES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Ferrier,—De Théophile Magnan et autres, de Ste-Thècle, comté de Champlain,—du très révérend L. F., Evêque des Trois-Rivières, et autres, et de Pierre Pâquet et autres, de St-Etienne des Grès, comté de St-Maurice.

Par l'honorable M. Vidal,—De William Bill et autres, de Hensall.

Par l'honorable M. Ryan,—De D. W. Longpré, maire, et autres, de Ste-Angélique, comté d'Ottawa.

Par l'honorable M. Chaffers,—Du révérend L. A. Blanchard et autres, de Ste-Angèle, comté de Rouville.

Par l'honorable M. Chapais,—De P. Carbonneau, maire, et autres, de Berthier, comté de Montmagny, et de F. X. Gendreau et autres, de Saint-François, comté de Montmagny.

Par l'honorable M. Pelletier,—De A. F. Chamberland et autres, de la Rivière-du-Loup, comté de Témiscouata,—d'Augustin Demers, maire, et autres, de St-Narcisse

de Beauvillage, comté de Lotbinière,—du révérend P. G. Verreault et autres, de St-Jear-Port-Joli, comté de l'Islet, et du conseil du bureau de commerce de Québec,

Par l'honorable M. Bolduc,—Du révérend F. X. Tessier et autres, de St-François, comté de Beauce.

Par l'honorable M. Guévremont,—De Pierre Duhamel et autres, de St-Roch de Richelieu.

Par l'honorable M. DeBlois,—Du révérend T. Sasseville et autres, de Ste-Foye, comté de Québec,—de Victor Bertrand, maire, et autres, de Notre-Dame des Anges, comté de Portneuf,—du révérend A. H. Gosselin et autres, de Ste-Jeanne de Neuville, comté de Portneuf,—de Célestin Dussault, maire, et autres, de St-Jean-Baptiste, comté de Portneuf, et de Fortunat Belleau, maire, et autres, de la Pointe-aux-Trembles, comté de Portneuf.

Par l'honorable M. Ross,—De S. Guérin, maire, et autres, de St-Siméon, comté de Charlevoix.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De C. L. Lugsdin et autres, de Toronto,—de George Frazer et autres, de Georgetown,—de Robert Kennedy et autres, de Ashton,—du révérend J. Mordy, M.A., et autres, de Mildmay,—de Robert Bodkin et autres, de Delaware,—de George Wither et autres, de Masonville, et de Robert Ward et autres, du Trinity Medical School, de la cité de Toronto, province d'Ontario,—De A. F. Tanner et autres, de Westchester Station et Grenville,—de G. H. Houldworth et autres, de South Bolton,—de John Killan et autres, de North Kingston,—de William Russell, M.P., et autres, de Seal Cove, et d'Edward Daggett et autres, de Grand Manan,—de Freeman Talcott, greffier de la Société d'Amis,—de Reuben Gile et autres, de Smith's Falls; demandant qu'il ne soit apporté à l'Acte de tempérance du Canada, 1878, aucune modification tendant à en altérer le caractère prohibitif, ou à en rendre plus difficile l'adoption et l'application, et aussi qu'il soit adopté une loi à l'effet de prohiber la fabrication, l'importation et la vente comme breuvages des boissons enivrantes.

Du révérend J. B. Champoux et autres, du village de Berthier, comté de Berthier,—de F. A. Côté et autres, de Saint-Barthélemy, comté de Berthier,—du révérend A. P. Bérubé et autres, de Cascapédiac, comté de Bonaventure,—de James Baker, maire, et autres, de l'Anse-du-Cap, comté de Gaspé,—de Damase Marier, maire, et autres, de St-Cyrille de Lessard, comté de l'Islet,—d'Elie Chouinard, maire de St-Aubert, comté de l'Islet,—de E. Méthot, maire, et autres, du Cap Saint-Ignace, comté de Montmagny,—de Louis Lavoie, maire, et autres, de St-Antoine de l'Isle-aux-Grues, comté de Montmagny,—de Chrysologue Roy, maire, et autres, de St-Cajétan d'Armagh, comté de Bellechasse,—du révérend L. A. Martel et autres, de St-Joseph, comté de Beauce,—de J. A. Gravel, maire, et autres, du village de Bagotville, comté de Chicoutimi,—de Prudent Blais, maire, et autres, de Ste-Pétronille de Beaulieu, comté de Montmorency,—du révérend C. H. Pâquet et autres, de Saint-Apollinaire, comté de Lotbinière,—du révérend P. Boily et autres, des Eboulements, comté de Charlevoix,—du révérend Geo. F. Côté et autres, de Ste-Croix, comté de Lotbinière,—de A. Dessaint, maire, et autres, de St-Louis, comté de Kamouraska, et de Mag. Dubé, secrétaire du conseil municipal de St-Agapit de Beauvillage, province de Québec; demandant que le chemin de fer canadien du Pacifique soit prolongé jusqu'au port de Québec.

De Charles Meunier, maire, de St-Césaire, comté de Rouville, et de J. A. Thérien et autres, de Ste-Anne de Stukely, comté de Shefford; demandant que la ligne de chemin de fer par la voie de Sherbrooke, entre Montréal et Halifax, soit adoptée.

D'Abraham Coffin, maire, et autres, de la Baie de Gaspé, comté de Gaspé; demandant qu'il soit passé une loi octroyant une prime fixe et permanente aux bâtiments et bateaux de pêche.

De Thomas Scoble et autres; demandant un acte d'incorporation sous le nom de "La compagnie de chemin de fer et de navigation du Lac aux Jones et de la Saskatchewan," et

Du Bureau de Commerce de Montréal; demandant que le paragraphe 78 de la 29e section de l'acte 29 Vic., chap. 57, et toute autre loi de même nature, soient abrogées.

L'honorable sir Alexander Campbell, ministre de la justice, a présenté à la Chambre, une réponse à une adresse du Sénat, en date du 26 février, 1885, demandant un état du revenu provenant des droits de douane ou d'excise sur les vins, les bières, et les spiritueux, pendant l'année expirée le 31 décembre, 1884.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session, No. 85.)

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte relatif aux substances explosives," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du second rapport du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour faire droit à Alice Elvira Evans," avec l'enquête prise devant le dit comité,

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Plumb, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Plumb, a proposé :

Que le dit bill pour faire droit à Alice Elvira Evans, soit lu la troisième fois, mardi prochain.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour ayant été lu pour la reprise du débat ajourné sur la question de l'honorable M. McDonald : Qu'il appellera l'attention sur le rapport de la commission nommée l'an dernier par le gouvernement pour s'enquérir de l'effet qu'a eu le tarif de 1879 sur l'industrie manufacturière du pays et qu'il demandera au gouvernement si ce rapport va être distribué aux Sénateurs, et s'il en sera répandu un certain nombre d'exemplaires dans le pays,

Sur motion de l'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. McDonald, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation le synode du diocèse de la Qu'Appelle,

“ et pour d'autres fins s'y rattachant,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte concernant la compagnie du pont du Sault Sainte-Marie,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Haythorne, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte à l'effet de modifier les actes concernant la compagnie du chemin de fer de “ Jonction du Grand Occidental à la rive du lac Ontario,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McMaster, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte concernant la Société des Missions Congrégationalistes du Canada,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Plumb, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte à l'effet de modifier l'acte constituant en corporation la compagnie du chemin “ de fer de la Montagne-de-Bois à Qu'Appelle,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte à l'effet de constituer la compagnie du chemin de fer du lac Erié, Essex, et la rivière Détroit,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 16 Mars, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>DeBlois,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Power,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Read,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macpherson</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Gowan,</i>	(<i>Sir David Lewis,</i>)	<i>Sullivan,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Guvremont</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Trudel,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Howlan,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulback,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>O'Donohue,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Piquet,</i>	

PRÛRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Dickey,—De G. A. Crowell et autres, de Port La Tour et Cape Negro, et de Samuel M. Malone et autres, de Upper Woods Harbour.

Par l'honorable M. Chaffers,—De Ludger Gauthier et autres, de L'Ange Gardien, comté de Rouville, province de Québec.

Par l'honorable M. Leonard,—D'Elie Middleton et autres, de London, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Bolduc,—De N. Plante, maire, et autres, de St-Etienne de Lauzon, comté de Lévis, et de Gustave Garant, maire, et autres, de Ste-Marie, comté de Beauce.

Par l'honorable M. Chapais,—De Honoré Boilard, maire, et autres, de St-Paul de Montminy, comté de Montmagny.

Par l'honorable M. Baillargeon,—De John Burroughs, maire, et A. E. Taschoreau, secrétaire-trésorier, de la paroisse de Québec.

Par l'honorable M. Pelletier,—Du conseil municipal de la Rivière-Ouelle, comté de Kamouraska, de Syfroid Caron, maire, et autres, de St-Antoine, comté de Témiscouata

—de W. S. Thomas, maire du conseil municipal de Ste-Anastasia de Nelson, comté de Mégantic,—du révérend A. Thibault et autres, de Ste-Rose du Dézélé, comté de Témiscouata,—d'Alexis Leclerc, maire, et autres, des Trois-Pistoles, comté de Témiscouata.

Par l'honorable M. Sutherland,—De John Parr et autres, de Bradwardine, et de John Gunn et autres, de Stonewall.

Par l'honorable M. Northwood,—De Henry Balender, de Port-Elgin.

Par l'honorable M. DeBlois,—Du révérend Jos. Oct. Faucher et autres, de l'ancienne Lorette, comté de Québec,—d'Edouard Frenette, maire, et autres, de Notre-Dame de Portneuf, comté de Portneuf,—de Charles Auguste Gauthier, secrétaire-trésorier du conseil municipal de St. Joseph de Deschambault, comté de Portneuf,—de Prosper Martel, maire, et autres, de St. Ambroise de la Jeune Lorette, comté de Québec.

Par l'honorable M. Alexander,—De Martin Connel et autres, de Marksville, province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De J. B. Smith et autres, d'Ottawa,—de Sandford Bull et autres, de Abbottsford, province de Québec,—de James M. Carmichael et autres, de Newglasgow,—de madame James R. Atwater et autres, de Boylston, et de James M. Rogers, de South Bay, province de la Nouvelle-Ecosse,—de Hamilton Shaver et autres, de Cainsville, province d'Ontario, et de Jos. Shenton et J. Willard Smith, de St. John, province du Nouveau-Brunswick,—de Thomas Borden et autres, de Port Williams,—de G. W. Aikens et autres, de Intervale,—de John F. Taylor et autres, d'Isaac Harbour, et de Benjamin D. Rogers, de Stellarton, province de la Nouvelle-Ecosse,—du révérend C. K. Morrow et autres, de East-Zorra,—de L. Bickerstaff et autres, de Toronto, province d'Ontario ; demandant qu'il ne soit apporté à l'Acte de tempérance du Canada, 1878, aucune modification tendant à en altérer le caractère prohibitif, ou à en rendre plus difficile l'adoption et l'application, et aussi qu'il soit adopté une loi à l'effet de prohiber la fabrication, l'importation et la vente comme breuvages des boissons enivrantes.

Du révérend P. L. Paré et autres, de l'Ange Gardien, comté de Rouville,—de Stanislas Bouchard et autres, de Ste-Prudentienne, comté de Shefford, et de A. C. Savage et autres, de Granby, province de Québec ; demandant que la ligne de chemin de fer par la voie de Sherbrooke entre Montreal et Halifax soit adoptée.

De Magloire Fugère, maire, et autres, de St. Valérien, comté de Shefford,—du révérend F. H. Gauthier et autres, de Saint-Patrice de Beaurivage, comté de Lotbinière,—d'Elzéar Nicol et autres, de Ste. Agathe, comté de Lotbinière, et du révérend J. Jos Dumas et autres, de St. Eloi, comté de Témiscouata, province de Québec,—du révérend L. E. A. Dupuis et autres, de Notre-Dame du Mont Carmel, comté de Champlain ; demandant que le chemin de fer canadien du Pacifique soit prolongé jusqu'au port de Québec.

Du bureau de commerce de St. Thomas, province d'Ontario ; demandant la passation d'un acte pour pourvoir à la juste répartition des biens des insolvable.

De Stephens Walsh et autres, de Douglas, Gaspé-Est; demandant qu'il soit passé une loi octroyant une prime spécifique et permanente aux bâtiments et bateaux de pêche.

L'honorable Président a présenté à la Chambre,—Un état des baptêmes, mariages et sépultures du district de Kamouraska, pour l'année 1884.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session, No. 104.)

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson, il a été

Résolu,—Qu'il soit envoyé un message à la Chambre des Communes pour demander à cette Chambre de s'unir au Sénat dans la formation d'un comité mixte des deux Chambres, qui sera chargé de faire l'examen du rapport de la commission de refonte et révision des statuts du Canada, et de présenter ses observations sur ce rapport—et pour informer la Chambre des Communes que l'honorable sir Alexander Campbell, les honorables messieurs Carvell, Dickey, Girard, Gowan, Lacoste, Macdonald (C.B.), Odell, Pelletier, Power, Scott, et Trudel, agiront, de la part du Sénat, comme membres du comité mixte, si la Chambre des Communes acquiesce à la formation d'un tel comité.

Ordonné, que la dite résolution soit communiquée à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie.

L'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson, a proposé :

Qu'à l'avenir, les enquêtes prises par les comités sur des bills de divorce seront imprimées à part du procès verbal des délibérations de la Chambre, et seulement en nombre d'exemplaires suffisant pour l'usage des membres des deux Chambres, c'est-à-dire, un exemplaire pour chaque membre.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Read, du comité mixte des deux Chambres des impressions du parlement, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu, par le greffier comme suit :

SALLE DU COMITÉ,

13 mars, 1885.

Le comité mixte des impressions du parlement a l'honneur de présenter ce qui suit comme son cinquième rapport :

22a. Réponse à l'Ordre.—Etat indiquant, pour le temps écoulé depuis la période comprise par l'ordre de la Chambre des Communes de la dernière session, au sujet du fonds de retraite :

1. Le nombre des personnes sur la liste pour l'année comme ayant droit au bénéfice de l'acte.

2. Le nombre des personnes mises à la retraite durant l'année en vertu de l'acte.

3. Le nombre des personnes qui ont quitté le service pendant l'année avec une gratification en vertu de l'acte.

4. Le montant total payé au fonds, par celles qui ont été mises à la retraite durant l'année ou qui ont quitté le service avec une gratification, faisant la distinction entre celles dont la mise à la retraite a été causée par l'abolition de l'emploi, celles qui ont été mises à la retraite pour d'autres causes et celles qui ont quitté le service avec une gratification.

5. Le nombre des personnes sur la liste pour l'année qui sont décédées dans le service.

6. Montant total versé dans la caisse par celles qui sont décédées dans le cours de l'année dans le service. (*Dans les documents de la session seulement*).

25a. Réponse (partielle) conformément à une résolution de la Chambre des Communes, adoptée le 20 février 1882, sur tous les sujets affectant le chemin de fer du Pacifique canadien, et donnant des détails concernant,—

1. le choix de la route ;
2. le progrès des travaux ;
3. le choix ou la réserve des terres ;
4. le paiement de deniers ;
5. la construction des embranchements ;
6. le progrès des travaux sur les embranchements ;
7. les tarifs de transport des voyageurs et des marchandises ;
8. les conditions particulières requises par l'acte refondu des chemins de fer et ses amendements, jusqu'à la clôture de l'exercice précédent ;
9. les mêmes conditions particulières jusqu'à la date la plus rapprochée possible de la production de l'état ;

10. copie de tous ordres en conseil et de toute correspondance échangée entre le gouvernement et la Cie du chemin de fer ou aucun des membres ou officiers des deux parties, touchant les affaires de la compagnie. (*Dans les documents de la session seulement*).

25c. Réponse supplémentaire, conformément à une résolution de la Chambre des Communes, adoptée le 20 février 1882, sur tous les sujets affectant le chemin de fer du Pacifique canadien, et donnant les détails concernant,—

1. le choix de la route ;
2. le progrès des travaux ;
3. le choix ou la réserve des terres ;
4. le paiement de deniers ;
5. la construction des embranchements ;
6. le progrès des travaux sur les embranchements ;
7. les tarifs de transport des voyageurs et des marchandises ;
8. les conditions particulières requises par l'acte refondu des chemins de fer et ses amendements, jusqu'à la clôture de l'exercice précédent ;
9. les mêmes conditions particulières jusqu'à la date la plus rapprochée possible de la production de l'état ;

10. copie de tous ordres en conseil et de toute correspondance échangée entre le gouvernement et la Cie du chemin de fer ou aucun des membres ou officiers des deux parties, touchant les affaires de la compagnie. (*Dans les documents de la session seulement*).

25f. Réponse supplémentaire, conformément à une résolution de la Chambre des Communes, adoptée le 20 février 1882, sur tous les sujets affectant le chemin de fer du Pacifique canadien, et donnant des détails concernant,—

1. le choix de la route ;
2. le progrès des travaux ;
3. le choix ou la réserve des terres ;
4. le paiement de deniers ;
5. la construction des embranchements ;
6. le progrès des travaux sur les embranchements ;
7. les tarifs de transport des voyageurs et des marchandises ;
8. les conditions particulières requises par l'acte refondu des chemins de fer et ses amendements, jusqu'à la clôture de l'exercice précédent ;
9. les mêmes conditions particulières jusqu'à la date la plus rapprochée possible de la production de l'état ;

10. copie de tous ordres en conseil et de toute correspondance échangée entre le gouvernement et la Cie du chemin de fer ou aucun des membres ou officiers des deux

parties, touchant les affaires de la compagnie. (*Dans les documents de la session seulement.*)

31. Réponse à Adresse (1884).—Correspondances échangées entre les divers gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral au sujet du réajustement ou augmentation des subsides en argent payés ou à être payés par ce dernier aux premiers, tant en vertu du Pacte Fédéral que de tous autres arrangements faits depuis;

Aussi, copie de toutes requêtes adressées par les différentes législatures provinciales au gouvernement ou au Parlement du Canada, et de tout mémoire reçu par ce dernier, des divers gouvernements provinciaux, demandant de l'aide ou des avantages en argent ou autrement;

Aussi, un état constatant tout ce qui a été accordé en argent ou autrement par le gouvernement du Canada aux différentes provinces depuis 1867. (*Dans les documents de la session seulement.*)

31a. Réponse à Adresse.—Correspondance ou documents relatifs aux demandes, faites par les gouvernements locaux, d'avances de deniers à compte de la dette; ou de tous documents faisant connaître les raisons qui motivent le bill annoncé sur ce sujet. (*Dans les documents de la session seulement.*)

63. Réponse à Adresse.—Correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et celui d'Ontario et les autorités impériales au sujet de l'acte impérial 21-22 *Victoria*, chapitre 90, connu sous le nom de *British Medical Act*, 1858; de l'acte impérial 31-33 *Victoria*, chapitre 29, connu sous le nom de *British Medical Amendment Act*, 1868; de l'acte impérial 41-42 *Victoria*, chapitre 33, connu sous le nom de *Dentists' Act*, 1878; et les amendements qui seront proposés au cours de la présente session du parlement impérial. (*Sous une forme abrégée.*)

72. Réponse à Ordre.—Relevé pour le dernier exercice, des dépenses de chauffage des édifices publics (y compris les gages ainsi que le combustible) actuellement payées à même une somme ronde votée à cette fin; tel relevé devant indiquer le chiffre des dépenses sous les mêmes sous-titres que ceux sous lesquelles elles étaient inscrites dans les Comptes Publics avant le changement de système.

73. Réponse à Ordre.—Etat indiquant le nombre de saisies pratiquées à chacun des ports d'entrée du Canada durant le dernier exercice; aussi durant les six mois finissant le 31 décembre dernier; le montant des amendes perçues à chaque port pendant chacune de ces périodes et comment on en a disposé, donnant les noms des employés qui en ont reçu une partie, et le montant reçu par chacun de ces employés à même ce fonds. (*Pour distribution seulement.*)

73a. Réponse à Ordre.—Etat indiquant les saisies faites au port de Winnipeg par le département des douanes ou aucun de ses officiers ou employés officiels, du 1er janvier 1883 au 1er janvier 1885, indiquant la valeur approximative de chacune de ces saisies; le montant de l'amende imposée dans chaque cas, et comment on a disposé des dites amendes; et donnant en détail le montant payé à chaque officier ou employé du gouvernement, le nom de tel officier ou employé, la date de tel paiement ainsi que le salaire de chacun de ces officiers ou employés; comment on a disposé de tous tels articles saisis, et s'ils ont été vendus, à quelle époque, pour quels prix et ce qui a été fait du produit de leur vente. (*Pour distribution seulement.*)

75. Réponse à Ordre.—Etat faisant connaître toutes les demandes faites pour drawbacks sur les matériaux employés pour la construction des navires, pendant l'année expirée le 30 juin 1884, et aussi pendant les six mois expirés le 31 décembre 1884, donnant le nom de la personne qui a fait la demande, le nom et le tonnage du navire, le montant demandé et le montant payé. (*Pour distribution seulement.*)

75a. Réponse à Ordre.—Etat de toutes réclamations faites jusqu'au 1er février, 1885, pour remises de droits sur articles fabriqués pour l'exportation (depuis la date du dernier état soumis à cette Chambre) donnant le nom de toutes les personnes qui ont présenté une demande, leur siège d'affaires, les articles pour lesquels le drawback a été demandé et le montant de chaque réclamation, faisant la différence entre celles qui ont été acceptées et celles qui ont été désavouées, et celles qui sont sous considération et qui n'ont pas été décidées, et donnant le motif de tel désaveu; aussi, copie de tous règlements promulgués par le département au sujet de

telles réclamations, ainsi que copie d'une réclamation acceptée et la déclaration sous serment qui l'accompagne de chaque exportateur. (*Pour distribution seulement*).

76. Réponse à Ordre.—Correspondance, documents, contrats ou conventions avec la compagnie des Chars Palais de Pullman touchant le transit de ses chars sur le chemin de fer Intercolonial; aussi, de tout contrat ou convention avec des compagnies de messageries touchant le transport des colis sur le dit chemin de fer. (*Dans les documents de la session seulement*).

76c. Réponse à Ordre.—Etat comparé des frais d'exploitation du chemin de fer Intercolonial pour chacune des années 1874, 1875, 1876, 1877, 1878, 1879, 1880, 1881, 1882, 1883 et 1884, et le nombre de milles exploités chaque année, indiquant pour chaque année le coût de la puissance locomotive sous les sept (7) subdivisions données dans le rapport du ministre, appendice, page 37; des dépenses pour wagons sous les sept (7) subdivisions données à la même page du même rapport; de l'entretien de la voie et des travaux, sous les dix (10) subdivisions données dans le même rapport, page 38; des dépenses de gares sous les trois (3) subdivisions données à la même page du même rapport; et des dépenses générales sous les sept (7) subdivisions données à la page 39 du même rapport.

81. Réponse à Ordre.—Etat comprenant les noms et résidence de tous les miliciens de 1812 qui ont reçu leur pension pendant la dernière année fiscale, ainsi que le montant donné à chacun. (*Dans les documents de la session seulement*).

82. Réponse à Adresse.—Copie de tous ordres en conseil, mémoires et représentations concernant la prime d'encouragement pour la fabrication du fer, qui n'ont pas encore été produits; aussi, copie de toutes lettres, comptes et pièces justificatives au sujet des demandes présentées pour cette prime; et aussi, un relevé détaillé de toutes les sommes payées ou allouées au sujet des dites primes. (*Dans les documents de la session seulement*).

85a. Réponse à Adresse,—

1. Copie de l'arrêté du conseil à l'effet de soumettre à la Cour Suprême la cause convenue entre le gouvernement du Canada et celui de chacune des provinces, sous l'opération de l'acte des licences de 1883 et de l'acte l'amondant, pour faire décider s'il était de la compétence du parlement d'adopter les dits actes en tout ou en partie.

2. Copie de la dite cause, du factum du gouvernement du Canada et du factum de chacune des dites provinces, des plaidoiries des avocats dans cette cause, et des notes sténographiques prises par le rapporteur pendant les plaidoiries.

3. Copie du rapport de la dite cour sur la dite cause.

4. Copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de chacune des dites provinces au sujet de cette cause et de sa soumission à la Cour Suprême, et du rapport de la dite cour, ainsi que copie de toute la correspondance entre les dits gouvernements avant et depuis le dit rapport sur cette cause et sur les questions en litige et ainsi soumises. (*Dans les documents de la session seulement*).

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :

25d. Réponse à Ordre.—Etat et plan indiquant les rampes et courbes sur la ligne temporaire ou permanente que la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien est actuellement à construire à partir du pied des Montagnes-Rocheuses jusqu'à l'endroit où les lisses ont été en dernier lieu posées et les rampes et courbes projetées sur le reste de la ligne jusqu'à Kamloops; aussi les rampes et courbes projetées sur la ligne permanente au point où une ligne temporaire d'environ neuf (9) milles a été construite.

25e Réponse à Ordre.—Carte ou cartes indiquant :

(1) Le tracé du chemin de fer canadien du Pacifique, accepté ou construit;

(2) Le tracé tel que proposé au gouvernement, mais non encore approuvé;

(3) Le tracé des embranchements construits ou achetés, ou de tout autre embranchement que la compagnie se propose d'établir et dont le gouvernement a connaissance;

(4) Les terres gardées en réserve pour la compagnie, mais qui ne sont pas encore octroyées;

(5) Les terres octroyées ;

(6) Les terres qui ont été demandées, mais qui ne sont pas encore mises en réserve.

25f. Réponse à Adresse.—Correspondance échangée entre la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien et la compagnie du chemin de fer de la Rive Nord, pour l'achat par la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien du chemin de fer de la Rive Nord, depuis la jonction de Saint-Martin jusqu'à Québec ou pour en obtenir le contrôle ou pour faire tels arrangements qui permettent à la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien de prolonger son chemin de fer jusqu'à Québec ;

2. De toute correspondance échangée entre le gouvernement et la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien relativement au prolongement de ce chemin de fer depuis la jonction de Saint-Martin jusqu'au port de Québec ;

3. De toute correspondance échangée entre le gouvernement et aucune autre personne dans le but de constituer ces personnes en corporation pour la construction d'un chemin de fer depuis le terminus du chemin de fer du Pacifique canadien à la jonction de Saint-Martin jusqu'au port de Québec.

25g. Réponse à Ordre.—Copie du rapport séparé ou du verdict du juge *Clarke*, l'un des arbitres dans l'affaire des demandes de dommages formulées par les entrepreneurs de la section B du chemin de fer du Pacifique canadien, sur la validité de ces réclamations ou sur la sentence portée à ce sujet et signée par *MM. Brydges et Light*, les deux autres arbitres.

25k. Réponse à Adresse.—Etat indiquant la date et le taux auquel ont été vendus les dix millions de piastres de capital-action du chemin de fer du Pacifique canadien ci-devant engagés pour un emprunt d'environ \$4,950,000 et la somme nette reçue par la compagnie pour cette vente.

25l. Réponse à Ordre.—Copie de tous les rapports des ingénieurs du gouvernement faits avant et aujourd'hui et relatifs à l'exploration des divers tracés projetés pour le prolongement du Pacifique canadien de Montréal à un port sur l'océan Atlantique ; aussi les instructions et la correspondance officielle échangée entre les divers ingénieurs et le gouvernement.

37b Réponse à Ordre.—Etats et correspondance en possession du gouvernement, indiquant le nombre des ouvriers employés dans les manufactures du Canada en 1878 et en 1884, avec le montant du capital placé dans ces manufactures, et des gages payés.

38. Réponse à Ordre.—Correspondance échangé au sujet de tous paiements, réclamations ou allocations pour toute raison quelconque, se rapportant à la charge de Haut Commissaire, et qui n'a pas encore été communiqué à cette Chambre ; aussi un état séparé, en détail, avec dates et montants, de tous paiements faits pour toute raison quelconque, relativement à cette charge depuis que l'occupe le présent titulaire ; aussi une estimation en détail de toutes sommes à payer et non payées jusqu'à cette date pour toute raison quelconque ; aussi des copies de toute correspondance échangée et non présentée à la Chambre, relative à la location ou à l'achat, aux réparations et à l'installation d'une résidence pour le Haut-Commissaire, avec copies de tous comptes s'y rapportant ; aussi un état en détail de toutes sommes payées pour la dite location ou le dit achat, les dites réparations ou la dite installation ; en même temps qu'une estimation de toutes les sommes à payer à ces sujets, mais qui ne sont pas encore payées.

52a. Réponse à Ordre.—Etat donnant,—

1. Le nombre total des licences ou permis pour la coupe du bois demandées et accordées ou refusées, jusqu'au 1er février, 1883 ; la superficie couverte par chaque licence ou demande, et le nombre total de milles carrés que l'on estime être compris dans les licences pour coupe de bois émises pendant la dite période.

2. Le montant du premium ou bonus par mille carré, et la somme totale payée au gouvernement et reçue par lui pour toute telle licence, et le montant total des boni ou premium reçus.

3. Les nom et domicile de chaque personne qui a demandé une licence.

4. La date de chaque demande de licence, et le nombre d'années pour lesquelles chaque licence est accordée.

5. Les honoraires de la couronne ou droit de souche imposés ou imposables pour chaque licence, et l'essence, la qualité et la quantité du bois dans chaque concession.

6. Dans chaque cas où une licence ou un permis a été accordé, si la concession à exploiter a été mise à l'enchère après publication d'un avis demandant des soumissions, et si elle a été vendue au plus offrant, ou bien si elle a été accordée sur demande ou soumission du concessionnaire sans avoir été mise en adjudication.

7. Copie de toutes réclamations présentées au gouvernement pour toute telle concession par toutes personnes quelconques, et de toutes pétitions, remontrances ou communications adressées ou présentées au gouvernement concernant telles concessions, licences ou bois, et de toute correspondance échangée avec le gouvernement au sujet de telles réclamations, ou se rapportant en quelque manière aux dites concessions, terrains, licences ou bois, et la décision prise par le gouvernement à ce sujet. Aussi copie de toutes cartes et plans indiquant le site ou la superficie de telles licences ou permis.

53a. Réponse à Ordre,—Liste de toutes les terres des sauvages qui n'ont pas été vendues dans le township de Toronto, comté de Peel.

53b. Réponse à Ordre,—Etat de toutes les propriétés, îles et autres terrains, bâtis non bâtis, appartenant au gouvernement fédéral, situés dans les limites du comté de Richelieu; les noms de ceux qui occupent les dites propriétés, comme locataire ou à quelque autre titre que ce soit; le temps pour lequel ces propriétés sont louées, le montant annuel des loyers et les arrérages, s'il y en a, dus sur chacune des dites propriétés, jusqu'au 1er janvier 1885.

54a. Message transmettant le Rapport de la Commission Royale sur l'immigration chinoise, et les témoignages reçus par elle.

59. Réponse à Ordre,—Etat de tout le sucre importé de la Jamaïque à Halifax depuis le 1er janvier 1883 jusqu'au 3 décembre 1883. Aussi, un état de tout le sucre de la Jamaïque entré à Montréal pendant la même période, soit directement ou par la voie d'Halifax, donnant le nom du bâtiment, la quantité de livres importées, le total du droit sur chaque cargaison et la proportion du droit par 100 livres sur chaque cargaison.

64. Réponse à Ordre,—Rapports des ingénieurs du gouvernement concernant la construction d'un havre de refuge à Port-Stanley et Port-Burwell sur la rive nord du lac Erié ainsi que le coût de chacun d'après l'estimation.

65. Réponse à Ordre,—Rapports et correspondance qui n'ont pas encore été présentés au sujet de la construction de l'édifice du bureau de poste, du bureau du revenu de l'intérieur et de la douane à Saint-Thomas; état indiquant le montant dépensé jusqu'à ce jour, et les noms de toutes les personnes auxquelles il a été payé quelque chose, en même temps que les sommes payées à chacune d'elles et pourquoi.

66. Réponse à Ordre,—Rapport de l'ingénieur local des provinces maritimes sur les jetées de Church-Point et de l'Anse-à-la-Truite, pour 1884.

67. Réponse à Ordre,—Correspondance, documents et rapports d'ingénieurs relatifs à l'amélioration de l'entrée de l'étang de McIsaac, Inverness, Nouvelle-Ecosse.

69. Réponse à Ordre,—Etat indiquant le nombre de dragueurs, remorqueurs et chalans construits aux Etats-Unis pour le gouvernement fédéral du Canada, pendant les années 1883 et 1884, indiquant où ils ont été construits, et donnant le nom des entrepreneurs et le prix payé.

71. Réponse à Ordre,—Etat du montant des dépenses faites pour la réparation du brise-lames à Tracadie, Nouvelle-Ecosse, depuis le 30 juin 1884 jusqu'au 31 janvier 1885, et donnant les noms de toutes personnes auxquelles aucune partie de ces dépenses a été payée, la somme payée à chacune et pourquoi.

71a. Réponse à Ordre,—Rapport fait par un ingénieur, depuis janvier 1884, sur le coût de construction des brise-lames de New Harbor et Indian Harbor, dans le comté de Guysboro, N.-E. Et aussi, copie du rapport sur le canal de White Haven.

71b. Réponse à Ordre,—Copie de toutes les soumissions présentées pour la construction d'un brise-lames à la station du phare de Parrsboro, dans le comté de

Cumberland, N.-E. ; copies de la lettre du député du ministre de la marine et des pêcheries acceptant la soumission d'un nommé *Neil McKay*, et d'un télégramme remettant les travaux à plus tard, ainsi que de toutes les lettres s'apposant au dit *Neil McKay* comme entrepreneur et aux cautions offertes par lui, ou offrant d'autres noms de cautions s'il était nécessaire, et de toute autre correspondance sur le sujet.

74. Réponse à Ordre,—Correspondance, rapports, etc., concernant le pesage et le mesurage des patates et autres racines dans la province de l'Île du Prince-Edouard.

75a. Réponse à Adresse,—Copie de l'ordre en conseil nommant *M. L. K. Jones*, secrétaire de la commission du chemin de fer Intercolonial; aussi, copie de la recommandation sur laquelle a été basé tel ordre en Conseil.

75b. Réponse à Ordre,—Relevé des accidents arrivés aux trains de l'Intercolonial par suite de collisions, rails brisés, ou autrement, pendant l'année 1884, les causes et dates respectives; le montant du dommage (si aucun) causé dans chaque cas à la propriété; le chiffre de la compensation payée aux personnes possédant des propriétés détruites ou endommagées, ainsi que le montant des réclamations pour pertes ou dommages (s'il en est) non réglées.

75d. Réponse à Ordre,—Etat du revenu et des frais d'exploitation du chemin de fer Intercolonial pendant les six mois de l'année expirée le 31 décembre 1884, sous les différents chefs, semblables à l'état annuel B, chemin de fer Intercolonial, dans les Comptes Publics.

76. Réponse à Ordre,—Correspondance échangée entre les officiers du chemin de fer Intercolonial, ou le gouvernement, et la compagnie d'expédition maritime du Canada, ou la ligne de steamers "Beaver," relativement au tarif d'entier parcours pour transport des marchandises sur l'Intercolonial.

77. Réponse à Adresse,—Copie du jugement de la Cour Suprême dans la cause de la Reine vs. *Robinson*, en tant qu'il concerne le droit des gouvernements provinciaux de contrôler les pêcheries de l'intérieur dans la Puissance; et aussi copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement de la Puissance et celui de la province de l'Ontario à ce sujet.

77a. Réponse à Adresse,—Etat donnant, —

1. toutes les causes contestées, jugées au mérite dans la Cour Suprême du Canada, pendant les douze mois expirés le 1er février courant;

2. la date du ploidoyer final;

3. la date du jugement final;

4. les dissidences parmi les juges, lors du prononcé du jugement final.

78. Réponse à Ordre,—Etat faisant connaître toutes les sommes d'argent payées, avec dates, à *A. F. Wood* et *J. A. Wilkinson*, ou à l'un d'eux, depuis le 1er janvier, 1879, jusqu'au 1er janvier 1885; les travaux exécutés ou les services rendus comme évaluateurs, ou autrement, au cours de chaque année; le nombre de jours, semaines et mois de travail, et le nombre d'évaluations faites sur le canal Murray; le montant payé à divers particuliers sur la recommandation de l'un d'eux ou des deux ensemble; la durée du temps pendant lequel les réclamations ont été en souffrance; le montant réclamé et les dates du paiement; et le montant des frais de voyages ou autres dépenses s'y rattachant, payé aux dits *Wood* et *Wilkinson* ou à l'un d'eux, ou à toute autre personne ou personnes sur comptes dressés par l'un d'eux ou par tous les deux.

79. Réponse à Adresse,—Copie de tous ordres en conseil, bail, correspondance et autres documents, en possession du gouvernement, concernant la location d'une propriété connue sous le nom de Casernes de la Tête du Pont, dans la cité de Kingston.

80. Réponse à Ordre,—Correspondance relative aux contrats pour fournir le bois au bâtiment de la lumière de la traverse, Saint-Roch, (Lower Traverse), entre le gouvernement ou ses préposés et les divers soumissionnaires, et ce pour les années 1883 et 1884.

81a. Réponse à Ordre,—Copie des accusations portées contre le lieutenant-colonel *O'Malley*, du 25^{me} bataillon, d'Ontario; la date de la suspension d'*O'Malley*, et la date à laquelle a été tenue la cour d'enquête qui a pris connaissance des dites accusa-

tions ; aussi, copie de la preuve faite devant la dite cour et du rapport adressé par cette cour au major général commandant la milice.

81a. Réponse à Ordre.—Copie du rapport du major général commandant de la milice, au sujet des accusations portées contre le lieutenant-colonel *O'Malley*, 25^e bataillon.

82. Réponse à Adresse.—Copie de la pétition de *J. Hickson*, écr., et autres, demandant que la pension de feu *John Martin* soit continuée à sa veuve, et de tous les documents qui s'y rapportent.

84. Réponse à Ordre.—Correspondance échangée entre le gouvernement et *D. J. Hughes*, juge du comté d'Elgin, ou toute autre personne ou personnes, concernant certaines accusations portées par certains pétitionnaires du dit comté qui demandaient une enquête sur la conduite officielle du juge.

86. Réponse à Adresse.—

(a). Etat indiquant tous tarifs de péages de la compagnie du chemin de fer du Nord du Canada, de la compagnie du chemin de fer d'Hamilton au Nord-Ouest, et de la compagnie du chemin de fer de Jonction du Nord et du Pacifique respectivement ;

(b). Copie des règlements des mêmes compagnies fixant et réglant ces tarifs ;

(c). Copie de tous arrêtés du conseil approuvant ces tarifs.

88. Réponse à Ordre.—Correspondance relative à la proposition de relier les eaux des lacs de Muskoka au canal projeté de la vallée de la Trent au moyen d'une légère canalisation s'étendant de la baie de Gravenhurst à la rivière Sovern.

90. Rapport de Progrès de la Commission de Géologie et d'Histoire Naturelle, et du Musée du Canada, contenant des rapports et des cartes des études et explorations faites en 1882-83 et 84.

93. Réponse à Ordre.—Copie de tous documents concernant la vente du chemin macadamisé de Dundas et Waterloo par le gouvernement, le 15 mars, 1884, y compris les demandes faites antérieurement par quelque municipalité ou particuliers en vue d'acheter ou autrement acquérir le chemin. Les conditions auxquelles le chemin a été mis en vente, et un relevé des dépenses entraînées par la vente. A qui le chemin a été vendu, le montant réalisé, le montant et les dates des paiements faits par l'acheteur, et la balance, s'il en est, restant impayée jusqu'à date.

94. Réponse à Adresse.—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et le Haut Commissaire en Angleterre, ou les représentants du gouvernement belge en ce pays ou les autorités belges en Europe, et de toute correspondance ou documents, concernant l'exposition internationale d'Anvers. Et aussi, copie du tarif actuel entre la Belgique et l'Angleterre.

Le tout respectueusement soumis.

ROBT. READ,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Stevens, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, mercredi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte pour faire droit à Georg Louis Emil Hatzfeld,"

Sur motion de l'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable Macfarlane, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour faire droit à Fairy Emily Jane Terry, a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé :

Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie, pour communiquer à cette Chambre l'enquête prise devant le comité spécial auquel a renvoyé le bill intitulé : " Acte pour faire droit à Fairy Emily Jane Terry," ainsi que les papiers qui lui ont été envoyés, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet de pourvoir à l'exécution d'un recensement dans la province du Manitoba, les territoires du Nord-Ouest et le district de Kéwatin," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour ayant été lu pour la reprise du débat ajourné sur la question de l'honorable M. Macdonald : Qu'il appellera l'attention sur le rapport de la commission nommée l'an dernier par le gouvernement pour s'enquérir de l'effet qu'a eu le tarif de 1879 sur l'industrie manufacturière du pays et qu'il demandera au gouvernement si ce rapport va être distribué aux Sénateurs, et s'il en sera répandu un certain nombre d'exemplaires dans le pays,

Sur motion de l'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Macfarlane, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier l'acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer de la Montagne de Bois à Qu'Appelle,"

Sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Flint, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer la compagnie du chemin de fer du lac Erié, Essex et la rivière Détroit,"

Sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Howlan, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'honorable M. Gowan a présenté à la Chambre, un bill intitulé : " Acte pour établir de nouvelles dispositions concernant les procédures sommaires devant les juges de paix et autres magistrats."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 17 Mars 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, président,

Les honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Power,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Grant,</i>	<i>(Sir David Lewis),</i>	<i>Smith,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>(Sir Alexander),</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Choffers,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark.</i>
<i>DeBlois,</i>	<i>McDonald,</i>		

PRIERES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable Président,—De Nehemiah Kinney et autres, de Shag Harbor, et de M. O. McGray et autres, de McGray.

Par l'honorable M. Ferrier,—Du Dr M. Palardy et autres, de St. Hugue, comté de Bagot,—de Théophile Trudel, maire, et autres, de St. Prosper, comté de Champlain, et du révérend H. Marchand et autres, de St. Narcisse, comté de Champlain.

Par l'honorable M. Archibald,—De Casandra Eisenhauer et autres, de Mahone Bay, province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Glasier,—De John T. G. Carr et autres, de Hartland, province du Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Pelletier,—Du révérend J. E. Bellemare et autres, de Ste-Hélène de Chester, comté d'Arthabaska,—de Benoit Déchêne, maire, et autres, de St-Alexandre, comté de Kamouraska,—de E. Pelletier, maire, et autres, de Ste-Louise, comté de l'Islet,—de A. Gagnon, maire, et autres, de St-Louis, comté de Lotbinière,—de C. Fournier et autres, de St-Norbert, comté d'Arthabaska, et de A. Lapointe, maire, et autres, de Notre-Dame du Lac, comté de Témiscouata.

Par l'honorable M. Bellerose,—De W. N. Benny, maire, et autres, de Ste-Mélanie, comté de Joliette.

Par l'honorable M. Ogilvie,—Du révérend J. G. Watier et autres, de St-François-de-Sales, comté de Laval.

Par l'honorable M. Robitaille,—De Grégoire Grenier, jr., maire, et autres, de Newport, comté de Gaspé, et du révérend Thos. Gravel et autres, de Ste-Anne des Monts, comté de Gaspé.

Par l'honorable M. Chaffers,—De David Lafond et autres, de Ste-Brigide, comté d'Iberville,—du révérend L. N. D. Deschamps et autres, de Notre-Dame de Bonsecours,—du révérend F. Z. Mondor et autres, de St. Joseph d'Ely, comté de Shefford, et de Joseph Poulin et autres, de Ste. Marie, comté de Rouville.

Par l'honorable M. Stevens,—De J. A. Tomkins et autres, de Granby, comté de Shefford.

Par l'honorable M. Girard,—D'Alfred Mollard et autres, de Balmoral,—de Samuel Kee et autres, de Richmond, et de A. G. Grant et autres, de Gladstone, province du Manitoba.

Par l'honorable M. Chapais,—Du révérend Nat. Campeau et autres, de Beaumont, comté de Bellechasse, et de Théodule Cloutier, maire, et autres, de St. Eugène, comté de l'Islet.

Par l'honorable M. DeBlois,—De Jas. Timmony, maire, de St. Columban-de-Sillery.

Par l'honorable M. McDonald (C.B.),—De W. C. Balcom et autres, de Hantsport,—d'Anthony S. Sanford et autres, de Kennetcook, et de James Bridges et autres, de Gordonville, province de la Nouvelle-Ecosse.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De Théophile Magnan et autres, de St-Thecle, comté de Champlain,—du très révérend L. F., Evêque des Trois-Rivières, et autres, et de Pierre Pâquet et autres, de St-Etienne des Grès, comté de St-Maurice,—de W. Longpré, maire, et autres, de Ste-Angélique, comté d'Ottawa,—de P. Carbonneau, maire, et autres, de Berthier, comté de Montmagny, et de F. X. Gendreau et autres, de Saint-François, comté de Montmagny,—de A. F. Chamberland et autres, de la Rivière-du-Loup, comté de Témiscouata,—d'Augustin Demers, maire, et autres, de St-Narcisse de Beaurivage, comté de Lotbinière,—du révérend P. G. Verrault et autres, de St-Jean-Port-Joli, comté de l'Islet, et du conseil du bureau de commerce de Québec,—du révérend F. X. Tessier et autres, de St-François, comté de Beauce,—de Pierre Dubamel et autres, de St-Roch de Richelieu,—du révérend T. Sasseville et autres, de Ste-Foye, comté de Québec,—de Victor Bertrand, maire, et autres, de Notre Dame des Anges, comté de Portneuf,—du révérend A. H. Gosselin et autres, de Ste-Jeanne de Neuville, comté de Portneuf,—de Célestin Dussault, maire, et autres, de St-Jean-Baptiste, comté de Portneuf, et de Fortunat Belleau, maire, et autres, de la Pointe-aux-Trembles, comté de Portneuf,—de S. Guérin, maire, et autres, de St-Siméon, comté de Charlevoix; demandant que le chemin de fer du Pacifique canadien soit prolongé jusqu'au port de Québec.

De William Bill et autres, de Hensall; demandant qu'il ne soit apporté à l'Acte de tempérance du Canada, 1878, aucune modification tendant à en altérer le caractère prohibitif, ou à en rendre plus difficile l'adoption et l'application, et aussi qu'il soit adopté une loi à l'effet de prohiber la fabrication, l'importation et la vente comme breuvages des boissons enivrantes.

Du révérend L. A. Blanchard et autres, de Ste. Angèle, comté de Rouville; demandant que la ligne du chemin de fer par la voie de Sherbrooke entre Montréal et Halifax soit adoptée.

Du bureau de commerce de Québec; demandant la passation d'un acte pourvoyant à la distribution équitable des biens des débiteurs insolubles.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer du Sud du Canada et la compagnie du chemin de fer d'Erié et Niagara," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant la compagnie de pont et tunnel de chemin de fer de la rivière Ste-Claire," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Read, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son treizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N° 8,
Mardi, 17 mars, 1885.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son treizième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles:

De John M. Blaikie et autres, de Truro, comté de Colchester, province de la Nouvelle-Ecosse, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "La banque de Truro";

De Thomas Scoble et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de compagnie de chemin de fer et de navigation du lac Rush et de la Saskatchewan.

Le tout respectueusement soumis.

ROBERT READ,
Faisant fonction de président.

L'honorable M. Read, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son quatorzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N° 8,
Mardi, 17 mars, 1885.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son quatorzième rapport.

Votre comité a pris en considération la pétition de J. J. Hawkins pour lui-même et autres, demandant permission de présenter une pétition pour être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de l'Ontario-Ouest."

Votre comité a trouvé suffisantes les raisons pour lesquelles cette dernière pétition n'a pas été présentée dans les délais prescrits pour la présentation de pétitions en obtention de bills privés, et il recommande, en conséquence, de suspendre la 49^e règle dans ce cas-ci et d'accorder aux pétitionnaires la permission qu'ils ont demandée.

Le tout respectueusement soumis.

ROBERT READ,
Faisant fonction de président.

Sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté et que la quarante-neuvième règle de cette Chambre soit suspendue, tel que recommandé dans le dit rapport.

L'honorable M. Read, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son quinzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N° 8,
Mardi, 17 mars, 1885.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son quinzième rapport.

Relativement au bill intitulé : "Acte à l'effet de constituer en corporation le synode du diocèse de la Qu'Appelle et pour d'autres fins s'y rattachant," votre comité a constaté qu'il n'a pas été présenté de pétition, mais que les avis exigés par la cinquante unième règle ont été régulièrement publiés.

Le tout respectueusement soumis.

ROBERT READ,
Faisant fonction de président.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Iewin, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des rapports sur les diverses explorations qui ont été faites par des ingénieurs, d'après les instructions du gouvernement, en vue de déterminer le tracé d'une voie ferrée qui relierait Montréal aux ports de Saint-Jean et d'Halifax par la route la

plus courte et la plus praticable; (y compris les rapports de MM. A. L. Light et Vernon Smith sur le tracé des lignes respectivement explorées par eux, remontant la vallée de la rivière Etchemin et se dirigeant de Canterbury dans le Nouveau-Brunswick sur l'extrémité nord du lac Chesumcook dans l'Etat du Maine) avec un état indiquant la hauteur des points culminants, le maximum d'inclinaison par mille, le nombre de milles dont les rampes excéderont 52 pieds, la moyenne de l'inclinaison par mille, le nombre et la situation des courbes d'un rayon inférieur à 1,910 pieds, sur chacun des tracés explorés, ainsi que sur chacun des chemins de fer existants qu'on se propose de raccorder aux lignes qui suivraient ces tracés; aussi un état détaillé des distances à parcourir entre Montréal et Saint-Jean et Halifax par chacun des dits tracés et par les chemins de fer existants qu'on se propose de raccorder aux lignes qui suivraient ces tracés.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'ordre du jour ayant été lu pour mettre la Chambre de nouveau en comité général sur le bill intitulé: "Acte concernant la propriété foncière dans les Territoires du Nord-Ouest,"

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain et qu'il soit le premier ordre du jour.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 18 Mars, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorables *WILLIAM MILLER*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McDoaald,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Power,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Read,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Robitaille</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Schultz,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macfarne,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Haythorne,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Sutherland</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Kaulback,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>DeBlois,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable Président,—De Peter Mackintosh et autres.

Par l'honorable M. Chaffers,—Du révérend A. S. Dupuy, de St-Paul, dans le comté de Rouville.

Par l'honorable M. Ferrier,—De H. E. Cairns et autres, de East Clifton,—de Maxime Massé, maire, et autres, de St-Alexis, comté de Montmagny,—de Ludger John, maire, et autres, de Ste-Anne de la Pérade, comté de Champlain,—de Damase Bouchard et autres, de la Pointe-du-Lac, comté de St-Maurice, et de P. Trudel, maire, et autres, de Ste-Geneviève de Batiscan, comté de Champlain.

Par l'honorable M. Robitaille,—Du révérend J. O. Normandin et autres, de Notre-Dame de la Grande-Rivière, comté de Gaspé,—de Martial Bérubé et autres, de St-Donat, comté de Rimouski, et du révérend Chs. G. Fournier et autres, de Ste-Flavie, comté de Rimouski.

Par l'honorable M. Hamilton,—Du révérend E. A. M. Paradis et autres, de Maniwaki, et de Patrick Moore, maire, et autres, d'Egan, comté d'Ottawa.

Par l'honorable M. DeBlois,—De Charles White, maire, et autres, de Ste-Catherine, comté de Portneuf.

Par l'honorable M. Pelletier,—De Michel Morin, maire, et autres, de Ste-Hélène, comté de Kamouraska,—de François Moisan, maire, et autres, de St-Raymond, comté de Portneuf, et du révérend L. Rousseau et autres, de St-Thomas, comté de Montmagny.

Par l'honorable M. Chapais,—D'Octave N. Beaubien, gentilhomme, et autres, du village de Montmagny.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De G. A. Crowell et autres, de Port La Tour et Cape Negro,—de Samuel M. Malone et autres, de Upper Woods Harbour,—de John Parr et autres, de Bradwardine,—de John Gunn et autres, de Stonewall,—de Henry Balender et autres, de Port Elgin,—d'Elie Middleton et autres, de London, et de Martin Connell et autres, de Marksville, province d'Ontario; demandant qu'il ne soit apporté à l'Acte de tempérance du Canada, 1878, aucune modification tendant à en altérer le caractère prohibitif, ou à en rendre plus difficile l'adoption et l'application, et aussi qu'il soit adopté une loi à l'effet de prohiber la fabrication, l'importation et la vente comme breuvages des boissons enivrantes.

De N. Plante, maire, et autres, de St-Etienne de Lauzon, comté de Lévis,—de Gustave Garant, maire, et autres, de Ste-Marie, comté de Beauce,—de Honoré Boilard, maire, et autres, de St-Paul de Montmagny, comté de Montmagny,—de John Burrows, maire, et A. E. Taschereau, secrétaire-trésorier, de la paroisse de Québec,—du conseil municipal de la Rivière-Ouelle, comté de Kamouraska,—de Syfroid Caron, maire, et autres, de St-Antoine, comté de Témiscouata,—de W. S. Thomas, maire du conseil municipal de Ste-Anastasia de Nelson, comté de Mégantic,—du révérend A. Thibault et autres, de Ste-Rose du Dégelé, comté de Témiscouata,—d'Alexis Leclerc,

maire, et autres, des Trois-Pistoles, comté de Témiscouata,—du révérend Jos. Oct. Faucher et autres, de l'Ancienne Lorette, comté de Québec,—d'Edouard Frenette, maire, et autres, de Notre-Dame de Portneuf, comté de Portneuf,—de Charles Auguste Gauthier, secrétaire-trésorier du conseil municipal de St-Joseph de Deschambault, comté de Portneuf, et de Prosper Martel, maire, et autres, de St-Ambroise de la Jenne Lorette, comté de Québec ; demandant que le chemin de fer canadien du Pacifique soit prolongé jusqu'au port de Québec.

De Ludger Authier et autres, de L'Ange-Gardien, dans le comté de Rouville ; demandant que la ligne de chemin de fer par la voie de Sherbrooke, entre Montréal et Halifax, soit adoptée.

L'honorable M. Plumb, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet de réduire le capital social de la Banque " Fédérale du Canada, et pour d'autres fins," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte constituant en corporation la compagnie de chemin de fer de Brantford, " Waterloo et lac Erié," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte conférant certains pouvoirs à la compagnie Internationale de Houille (à " responsabilité limitée)," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable sir Alexander Campbell a informé la Chambre que l'honorable James Rea Benson, un de ses membres, était décédé.

L'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé : Que par respect pour la mémoire de l'honorable James Rea Benson, cette Chambre s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue unanimement dans l'affirmative, et

L'honorable Président a déclaré la Chambre ajournée à demain, à trois heures de l'après-midi.

Jeudi, 19 Mars, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Power,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Baillargeon</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Schultz,</i>
<i>Boucheville, de</i>	<i>Guvremont,</i>	<i>(Sir David Lewis),</i>	<i>Scott,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>(Sir Alexander),</i>	<i>Hawlan,</i>	<i>Nortwood,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chapuis,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Levin,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>DeBlois,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Dever,</i>	<i>McInnes,</i>		

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Ross,—Du révérend W. Blais et autres, de St-Laurent, comté de Montmagny,—du révérend H. Keroack et autres, de St-Dominique de Jonquières, comté de Chicoutimi, et de M. T. A. Donohoe, maire, et autres, de Roberval Lac, St. Jean, comté de Chicoutimi,—d'Isaïe Ferland, maire, et autres, de St-Tite des Caps, comté de Montmorency,—d'Amédée Côté, maire, et autres, de St-Pierre, comté de Montmorency,—de René Gagnon, maire, et autres, de Grande-Baie, comté de Chicoutimi, et d'Eugène Talbot, maire, et autres, de Notre-Dame de Laterrière, comté de Chicoutimi,—de Anselme Asselin, maire, et autres, de St-Joseph d'Alma, comté de Chicoutimi,—de F. Létourneau, maire, et autres, de Ste-Famille d'Orléans, comté de Montmorency,—de Louis Félix Roy, maire, et autres, de St-Félicien, comté de Chicoutimi,—de Laurent Létourneau, maire, et autres, de St-Louis de Métabetchouan, comté de Chicoutimi, et d'Amédée Côté, maire, et autres, de St-Pierre comté de Montmorency:

Par l'honorable M. Ogilvie,—Du révérend J. G. Watier et autres, de St-François de Salles, province de Québec.

Par l'honorable M. Bélière, — De L. I. Alex. Ménard, maire, et autres, de St-Michel comté de Berthier.

Par l'honorable M. Chaffers, — De N. C. Fisk, ex-maire d'Abbotsford, comté de Rouville.

Par l'honorable M. Pelletier, — De Charles Bertrand, maire, et autres, de St-Jean-Baptiste de l'Isle Verte, comté de Témiscouata, — du révérend J. A. Desjardins et autres, de St-Louis de Ha ! Ha ! comté de Témiscouata, et du révérend L. N. Bernier et autres, de St-Epiphanie, comté de Témiscouata.

Par l'honorable M. DeBlois, — De J. E. Bédard, préfet, et autres, du comté de Québec.

Par l'honorable M. Trudel, — Du révérend T. F. Dorion et autres, de Yamachiche, comté de St-Maurice.

Par l'honorable M. Dickey, — De T. Sterry Hunt et autres, officiers et membres du conseil de la Société Royale du Canada.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Archibald, il a été

Ordonné, que la pétition des officiers et membres du conseil de la Société Royale, soit maintenant lue et reçue.

La dite pétition a été alors lue par le greffier et déposée sur la table.

Par l'honorable M. Bolduc, — Du révérend B. Bernier et autres, de St-Georges, comté de Beauce, et du révérend Joseph Pelletier et autres, de la paroisse de St-Hilaire, comté de Madawaska.

Par l'honorable M. Plumb, — De J. T. Hawkins et autres, d'Ottawa.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De Nehemiah Kinney et autres, de Shag Harbor, et de M. O. McGray et autres, de McGray, de Casandra Eisenhauer et autres, de Mahone Bay, province de la Nouvelle-Ecosse, — d'Alfred Mollard et autres, de Balmoral, — de Samuel Keet et autres, de Richmond, et de A. G. Grant et autres, de Gladstone, province du Manitoba, — de John T. G. Car et autres, de Hartland, province du Nouveau-Brunswick, — de W. C. Balcom et autres, de Hantsport, — d'Anthony S. Sanford et autres, de Kennetcook, et de James Bridges et autres, de Gordonville, province de la Nouvelle-Ecosse ; demandant qu'il ne soit apporté à l'Acte de tempérance du Canada, 1878, aucune modification tendant à en altérer le caractère prohibitif, ou à en rendre plus difficile l'adoption et l'application, et aussi qu'il soit adopté une loi à l'effet de prohiber la fabrication, l'importation et la vente comme breuvages des boissons enivrantes.

Du Dr M. Palardy et autres, de St-Hugue, comté de Bagot, — de Théophile Trudel, maire, et autres, de St-Prosper, comté de Champlain, et du révérend H. Marchand et autres, de St-Narcisse, comté de Champlain, — du révérend J. E. Bellemare et autres, de Ste-Hélène de Chester, comté d'Arthabaska, — de Benoit Déchéne, maire, et autres, de St-Alexandre, comté de Kamouraska, — de E. Pelletier, maire, et autres, de Ste-Louise, comté de l'Islet, — de A. Gagnon, maire, et autres, de St-Louis, comté de Lotbinière, — de C. Fournier et autres, de St-Norbert, comté d'Arthabaska, et de A. Lapointe, maire, et autres, de Notre-Dame du Lac, comté de Témiscouata, — de W. N. Benny, maire, et autres, de Ste-Mélanie, comté de Joliette, —

du révérend J. G. Watier et autres, de St François-de-Sales, comté de Laval,—de Grégoire Grenier, jr., maire, et autres, de Newport, comté de Gaspé, et du révérend Thos. Gravel et autres, de Ste-Anne des Monts, comté de Gaspé,—du révérend Nat. Campeau et autres, de Beaumont, comté de Bellechasse, et de Théodule Cloutier, maire, et autres, de St-Eugène, comté de l'Islet,—de Jas. Timmony, maire, de St-Colomban-de-Sillery; demandant que le chemin de fer du Pacifique canadien soit prolongé jusqu'au port de Québec.

De David Lafond et autres, de Ste-Brigide, comté d'Iberville,—du révérend L. M. D. Deschamps et autres, de Notre-Dame de Bonsecours,—du révérend F. Z. Mondor et autres, de St. Joseph d'Ely, comté de Shefford,—de Joseph Poulin et autres, de Ste-Marie, comté de Rouville, et de J. A. Tomkins et autres, de Granby, comté de Shefford; demandant que la ligne de chemin de fer par la voie de Sherbrooke, entre Montréal et Halifax, soit adoptée.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. McKay, il a été Ordonné, que le bill reçu de la Chambre des Communes, mercredi le dix-huitième jour de mars, intitulé: "Acte conférant certains pouvoirs à la compagnie internationale de houille, (à responsabilité limitée)" soit placé sur les ordres du jour pour la seconde lecture, demain.

L'honorable sir Alexander Campbell a présenté à la Chambre, un bill intitulé: "Acte relatif à la preuve des écritures que contiennent les livres de comptes tenus par des officiers de la Couronne."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le nom de l'honorable M. Poirier soit ajouté au comité mixte des deux Chambres de la bibliothèque du Parlement; et aussi au comité des ordres permanents et des bills privés.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en comité général sur le bill intitulé: "Acte relatif à la propriété foncière dans les Territoire du Nord-Ouest."

(En comité.)

Les clauses cinq et sept ont été lues et remises de nouveau.

La onzième clause a été lue de nouveau et agréée.

La treizième clause a été lue de nouveau et agréée.

La vingt deuxième clause a été réconsidérée et amendée comme il suit:

Page 5, ligne 43 retranchez l'amendement fait à la dite clause et insérer l'amendement qui suit:

Page 5 ligne dernière après "conseil" insérez: "mais il sera permis de substituer à ce cautionnement l'obligation au même effet d'une compagnie de garantie, approuvé par le gouverneur en conseil."

La trente et unième clause a été lue de nouveau et agréée.

Les clauses quatre-vingt-onze, quatre-vingt douze et quatre-vingt treize ont été lues de nouveau et agréées.

La clause cent six a été réconsidérée et amendée comme il suit:

Page 29 ligne 36 après "canadien" insérez: "et les droits exigibles sous l'empire du présent acte, seront ceux que le gouverneur en conseil pourra fixer à toute époque, plus un cinquième d'un pour cent de la valeur de l'immeuble, lorsqu'elle

“ se montera ou sera inférieur à cinq mille piastres, et un dixième d'un pour cent de toute valeur additionnelle, lorsque la valeur de l'immeuble excèdera cinq mille piastres.”

La cent vingt septième clause a été lue de nouveau et amendée comme il suit :

Page 36, ligne 28. après “ requête ” insérez : “ En pareils cas, les mots ” sans droit de survivance ” seront censés signifier qu'avenant le décès d'un co-propriétaire, le bien-fonds ne pourra être aliéné qu'en vertu d'une ordonnance de cour.”

La cent vingt-huitième clause a été lue de nouveau et agréée.

La cédule B a été lue de nouveau et amendée comme il suit :

Page 32 ligne 44 après “ devoirs ” insérez : “ (ou si l'obligation est contractée par une compagnie de garantie, le mentionner dans des termes analogues).”

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Read a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait pris le dit bill en considération, y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Read, il a été

Ordonné, que le dit comité ait permission de siéger de nouveau demain, et que le dit bill soit le premier item de l'ordre du jour.

L'ordre du jour ayant été lu pour la troisième lecture du bill intitulé : “ Acte pour faire droit à Alice Elvira Evans,”

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Odell, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Montgomery, a proposé un amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu maintenant la troisième fois, mais qu'il soit amendé, en retranchant la troisième clause.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Alexander,	Clemow,	Gowan,	O'Donohue,
Almon,	Dever,	McKindsey,	Plumb,
Archibald,	Dickey,	McMaster,	Smith,
Campbell	Ferrier,	Miller (Président),	Turner,
(Sir Alexander),	Flint,	Montgomery,	Vidal.—19.

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Boucherville, de,	Lewin,	Nelson,	Power,
Boyd,	McClelan,	Odell,	Read,
Haythorne,	McKay,	Pelletier,	Stevens.—13.
Kaulbach,			

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Gowan, a proposé :

Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie, pour communiquer à cette Chambre l'enquête prise devant le comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour faire droit à Alice Elvira Evans," ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour faire droit à Georg Louis Emil Hatzfeld," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Macfarlane, a proposé :

Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie, pour communiquer à cette Chambre l'enquête prise devant le comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour faire droit à Georg Louis Emil Hatzfeld," ainsi que les pièces produites devant le dit comité avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du cinquième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes sur les impressions du Parlement,

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Stevens, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du second rapport du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour faire droit à Charles Smith."

Sur motion de l'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Plumb, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant la compagnie du pont du Sault Sainte-Marie," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Howin, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier les actes concernant la compagnie de chemin de fer de jonction du Grand Occidental à " la rive du lac Ontario," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McMaster, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant la Société des Missions Congrégationnalistes du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Hamilton, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et bills privés.

L'ordre du jour ayant été lu pour la reprise du débat ajourné sur la question de l'honorable M. Macdonald : Qu'il appellera l'attention sur le rapport de la commission nommée l'an dernier par le gouvernement pour s'enquérir de l'effet qu'a eu le tarif de 1879 sur l'industrie manufacturière du pays et qu'il demandera au gouvernement si ce rapport va être distribué aux Sénateurs, et s'il en sera répandu un certain nombre d'exemplaires dans le pays,

Sur motion de l'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Macfarlane, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier l'acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer de la Montagne-de-Bois à Qu'Appelle," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Hamilton, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer la compagnie du chemin de fer du lac Erié, Essex, et la rivière Détroit," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Hamilton, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte portant de nouvelles dispositions concernant les procédures sommaires devant les juges de paix et autres magistrats."

Sur motion de l'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Plumb, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 20 Mars, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Power,</i>
<i>Armand.</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Read,</i>
<i>Baillargoon,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Grant,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Boucheville, de,</i>	<i>Guéremont,</i>	<i>Macpherson</i>	<i>Scott,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Hamilton,</i>	(<i>Sir David Lewis</i>),	<i>Smith,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Howlan,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Levin,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>DeBlois,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Dever,</i>			

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Ferrier,—De Damase Lenoir et autres, de Maskinongé, comté de Maskinongé.

Par l'honorable M. MacInnes,—De Dame J. Cooney et autres, d'Edmonton et Brampton, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Pelletier,—Du révérend A. Gauthier et autres, de St-Patrice, comté de Mégantic,—du révérend Jos. Hudon et autres, de St-Philippe de Néri, comté de Kamouraska, et du révérend J. C. Cloutier et autres, de St-George de Cacouna, comté de Témiscouata.

Par l'honorable M. Plumb,—D'Andrews Thompson et autres, membres de la Société des patrons de l'Agriculture, résidant dans les provinces de Québec, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.

Par l'honorable M. Wark,—De M. H. White, J.P., et autres, de Cambridge, et de S. V. White et autres, de White Cove, province du Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Trudel,—Du révérend F. Perville et autres, de St-Elie de Caxton, comté de St-Maurice.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Du révérend A. S. Dupuy, de St-Paul, dans le comté de Rouville,—de H. E. Cairns et autres, de East Clifton,—de Maxime Massé, maire, et autres, de St-Alexis, comté de Montmagny,—de Ludger Jobin, maire, et autres, de Ste-Anne de la Pêrade, comté de Champlain,—de Damase Bouchard et autres, de la Pointe-du-Lac, comté de St-Maurice, et de P. Trudel, maire, et autres, Ste-Geneviève de Bastiscan, comté de Champlain,—du révérend J. O. Normandin et autres, de Notre-Dame de la Grande-Rivière, comté de Gaspé,—de Martial Bérubé et autres, de St-Donat, comté de Rimouski, et du révérend Chs. G. Fournier et autres, de Ste-Flavie, comté de Rimouski,—du révérend E. A. M. Paradis et autres, de Maniwaki, et de Patrick Moore, maire, et autres, d'Egan, comté d'Ottawa,—de Charles White, maire, et autres, de Ste-Catherine, comté de Portneuf,—de Michel Morin, maire, et autres, de Ste-Hélène, comté de Kamouraska,—de François Moisan, maire, et autres, de St-Raymond, comté de Portneuf, et du révérend L. Rousseau et autres, de St-Thomas, comté de Montmagny,—d'Octave N. Beaubien, gentilhomme, et autres, du village de Montmagny ; demandant que le chemin de fer du Pacifique canadien soit prolongé jusqu'au port de Québec.

De Peter McIntosh et autres ; demandant qu'il soit passé une loi octroyant une prime fixe et permanente aux bâtiments et bateaux de pêche.

L'honorable M. Plumb, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet de comprendre dans un seul acte certaines dispositions portant limitation du capital-actions et du capital d'emprunt de la " société de prévoyance et de prêt de Hamilton " a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :—

Dans le préambule.

Page 1, ligne 20, après " dont " insérez : " dix."

Page 1, ligne 30, retranchez depuis " société " jusqu'à " et " dans la ligne 36.

Page 1, ligne 41, après " décrète " insérez : " et déclare "

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, et la question de concours ayant été mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Turner, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, lundi prochain.

L'honorable M. Botsford, secondé par l'honorable M. Montgomery, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant en détail le prix de revient du chemin de fer d'embranchement du Cap Traverse, y compris les sommes payées aux ingénieurs et celles payées pour la surintendance des travaux de construction, pour le matériel roulant, les gares et stations et autres bâtiments du dit chemin.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

Conformément à l'ordre, la Chambre, s'est de nouveau, ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte relatif à la propriété " foncière dans les Territoire du Nord-Ouest."

(En comité.)

Les clauses cinq et sept ont été lues de nouveau et retranchées.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et L'honorable M. Read a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné l₁ en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec certains amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient reçus.

L'honorable Sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson, a proposé :

Que les dits amendements soient agréés maintenant.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Haythorne, a proposé en amendement :

Que les dits amendements contenus dans le rapport du dit comité sur le bill intitulé: "Acte relatif à la propriété foncière dans le Nord-Ouest," ne soient pas adoptés maintenant, mais que le dit rapport soit renvoyé au dit comité avec instruction de retrancher la huitième clause relative au douaire.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Alexander,	Chapais,	McClelan,	Ryan,
Armand,	DeBlois,	McMaster,	Scott,
Baillargeon,	Glasier,	Pâquet,	Trudel.—18.
Bellerose,	Grant,	Pelletier,	
Chaffers,	Haythorne,	Plumb,	

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Almon,	Flint,	Macdonald,	O'Donohoe,
Archibald,	Girard,	Macfarlane,	Poirier,
Botsford,	Gowan,	MacInnes,	Power,
Boyd,	Howlan,	Macpherson,	Read,
Campbell	Kaulbach,	(Sir David Lewis),	Ross,
(Sir Alexander),	Lewin,	Miller (Président),	Smith,
Clemow,	McDonald,	Montgomery,	Sutherland,
Dever,	McInnes,	Nelson,	Turner.—36.
Dickey,	McKay,	Northwood,	
Fergusson,	McKindsey,	Odell,	

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question ayant été mise de nouveau sur la motion de l'honorable Sir Alexander Campbell, savoir : " que les dits amendements soient agréés maintenant,"

L'honorable M. Trudel a proposé en amendement :

Que les dits amendements ne soient pas maintenant adoptés, mais que le dit bill soit renvoyé de nouveau au dit comité avec instruction l'amender en ajoutant la disposition suivante à la fin de la douzième clause :

" Pourvu que rien dans ce qui précède n'ôte au testateur le droit de créer en faveur de ses petits-fils une substitution d'un seul degré."

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

La question ayant été mise de nouveau sur la motion de l'honorable Sir Alexander Campbell, savoir : que les dits amendements soient agréés maintenant,

L'honorable M. Trudel a proposé en amendement :

Que les dits amendements ne soient pas maintenant adoptés, mais que le dit bill soit renvoyé de nouveau au dit comité avec instruction de l'amender en ajoutant la disposition suivante à la fin de la dixième clause :

" Pourvu que ce qui précède n'empêche pas un mari de créer par contrat de mariage un douaire préfixe ou don d'une somme d'argent, avec les garanties et le caractère du douaire préfixe, dont l'usufruit sera assuré à la femme et la propriété aux enfants ; lequel douaire sera garanti par hypothèque sur les immeubles y affectés qui seront désignés dans le dit contrat de mariage."

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

La question ayant été mise de nouveau sur la motion de l'honorable Sir Alexander Campbell, savoir : que les dits amendements soient agréés maintenant,

L'honorable M. Trudel a proposé en amendement :

Que les dits amendements ne soient pas maintenant adoptés, mais que le dit bill soit renvoyé de nouveau au dit comité avec instruction de l'amender en retranchant les clauses onze et treize.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans la négative.

La question ayant été mise de nouveau sur la motion de l'honorable Sir Alexander Campbell, savoir : que les dits amendements soient agréés maintenant,

L'honorable M. Dickey a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. Archibald :

Que les dits amendements ne soient pas maintenant agréés, mais que le dit bill soit renvoyé de nouveau au dit comité avec instruction d'en retrancher la quatre-vingt-onzième clause.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans le négative.

La question ayant été mise de nouveau sur la motion de l'honorable Sir Alexander Campbell : que les dits amendements soient agréés maintenant,

L'honorable M. Power a proposé, secondé par l'honorable M. Kaulbach,

Que le dit rapport ne soit pas maintenant adopté, mais que le dit bill soit renvoyé de nouveau au dit comité avec instruction d'en retrancher la onzième clause et d'en amender la treizième clause en y ajoutant les mots : " mais elle ne pourra le transférer à son mari."

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

La question ayant été mise de nouveau sur la motion de l'honorable Sir Alexander Campbell, savoir : que lesdits amendement soient agréés,

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, ont été agréés.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable sir Alexander Campbell, ministre de la justice, a présenté à la Chambre, le rapport du ministre de l'agriculture pour l'année 1884.

Ordonné, que le dit rapport soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session No 8.)

L'honorable sir Alexander Campbell, ministre de la justice, a présenté à la Chambre, un rapport sur les archives canadiennes, par Douglas Brymner, archiviste, 1884.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session No. 8.)

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer de Brantford, Waterloo et Erié," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Odell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte conférant certains pouvoirs à la compagnie Internationale de Houille (à responsabilité limitée)," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. McKay, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet de proroger l'acte concernant la Banque d'Epargne des Mines Albion," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McKay, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte étendant la juridiction de la cour maritime d'Ontario," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Turner, secondé par l'honorable M. Almon, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier de nouveau la loi de la preuve dans les causes criminelles," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit la seconde fois, mercredi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Macdonald : Qu'il appellera l'attention sur le rapport de la commission nommée l'an dernier par le gouvernement pour s'enquérir de l'effet qu'a eu le tarif de 1879 sur l'industrie manufacturière du pays et qu'il demandera au gouvernement si ce rapport va être distribué aux Sénateurs, et s'il en sera répandu un certain nombre d'exemplaires dans le pays,

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Read, il a été Ordonné, que la suite du débat soit de nouveau remise à lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée à lundi, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 23 Mars, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Poirier</i>
<i>Almon,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Mcpherson</i>	<i>Schultz,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Guévremont,</i>	(<i>Sir David Lewis</i>),	<i>Scott,</i>
<i>Boucheville, de,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Sullivan,</i>
(<i>Sir Alexander,</i>)	<i>Leonard,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Turner,</i>
<i>DeBlois,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Plumb,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Dickey,</i>			

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Vidal,—Du révérend Chas. McKillop, modérateur,—du révérend John Crombie, clerc du presbytérat de Lanark et Renfrew, et de Goe. Maclean Rose, N.P., et William Green, R.S., de la division d'Ontario No 26 des fils de la tempérance.

Par l'honorable M. Poirier,—Du révérend Z. Bazoge et autres, de Cocagne, comté de Kent, province du Nouveau Brunswick.

Par l'honorable M. Ryan,—D'Emile Quesnel, maire, et autres, de St-André Avellan, comté d'Ottawa.

Par l'honorable M. Howlan,—De Samuel Prowse et autres.

Par l'honorable M. Robitaille,—De C. Labrecque, maire, et autres, de Chloridormes, comté de Gaspé,—de P. D. Rouleau, maire, et autres, de Ste-Anne de la Pointe-au-Père, comté de Rimouski,—de Mathias Blaquière, maire, et autres, de St-Alexis de Matépédiac, comté de Bonaventure,—du révérend N. Gagnon et autres, de St-Maxime de Mont-Louis, comté de Gaspé,—du révérend C. J. O. Béland et autres, de St-Joseph de Lepage, comté de Rimouski,—du révérend L. B. H. Tremblay et autres, de St-Mathieu, comté de Rimouski, et de Robert Pye, préfet, et autres, de Gaspé-Nord.

Par l'honorable M. Almon,—D'Albert Bigney et autres, de Lower-Wentworth.

Par l'honorable M. Ross,—Du révérend Alf. Tremblay et autres, de St-Fulgence, comté de Chicoutimi,—de Joseph Huot et autres, de l'Ange-Gardien, comté de Montmorency, et du révérend L. A. S. Caron et autres, de Tadousac, comté de Saguenay.

Par l'honorable M. Haythorne,—Du révérend S. J. Hunter et autres, de la cité de Toronto,—de Thomas M. Gregor et autres, de Lovat, et de W. Norris et autres, d'Eglinton, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Schultz,—Du révérend James M. Douglas, de Brandon, province du Manitoba.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Du révérend W. Blais et autres, de St-Laurent, comté de Montmagny,—du révérend H. Keroack et autres, de St-Dominique de Jonquières, comté de Chicoutimi, et de M. T. A. Donohoe, maire, et autres, de Roberval, Lac St-Jean, comté de Chicoutimi,—d'Isaïe Ferland, maire, et autres, de St-Tite des Caps, comté de Montmorency,—d'Amédée Côté, maire, et autres, de St-Pierre, comté de Montmorency,—de René Gagnon, maire, et autres, de Grande-Baie, comté de Chicoutimi, et d'Eugène Talbot, maire, et autres, de Notre-Dame de Laterrière, comté de Chicoutimi,—de Anselme Asselin, maire, et autres, de St-Joseph d'Alma, comté de Chicoutimi,—de F. Létourneau, maire, et autres, de Ste-Famille d'Orléans, comté de Montmorency,—de Louis Félix Roy, maire, et autres, de St-Félicien, comté de Chicoutimi,—de Laurent Létourneau, maire, et autres, de St-Louis de Metabetchonan, comté de Chicoutimi, et d'Amédée Côté, maire, et autres, de St-Pierre comté de Montmorency,—du révérend J. G. Watier et autres, de St-François de Salles, province de Québec,—de L. T. Alex.

Ménard, maire, et autres, de St-Michel-des-Sainte, comté de Berthier,—de Charles Bertrand, maire, et autres de St-Jean-Baptiste de l'Isle Verte, comté de Témiscouata, —du révérend J. A. Desjardins et autres, de St-Louis de Ha! Ha! comté de Témiscouata, et du révérend L. N. Bernier et autres, de St-Epiphane, comté de Témiscouata, —de J. E. Bédard, préfet, et autres, de Québec,—du révérend T. F. Dorion et autres, de Yamachiche, comté de St-Maurice,—du révérend B. Bernier et autres, de St-Georges, comté de Beauce, et du révérend Joseph Pelletier et autres, de la paroisse de St-Hilaire, comté de Madawaska; demandant que le chemin de fer canadien du Pacifique soit prolongé jusqu'au port de Québec.

De N. C. Fisk, ex-maire, et autres, d'Abbotsford, comté de Rouville; demandant que la ligne de chemin de fer *viâ* Sherbrooke entre Montréal et Halifax, soit adoptée.

De J. J. Hawkins et autres; demandant à être incorporés comme compagnie du chemin de d'Ontario Ouest, du Pacifique.

Sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été Ordonné, que le bill reçu de la Chambre des Communes, vendredi le treizième jour de mars courant, intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer le synode du diocèse de la Qu'Appelle et pour d'autres fins," soit placé à l'ordre du jour pour être lu la seconde fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet de comprendre dans un seul acte certaines dispositions pour limitation du capital-actions et du capital-emprunt de la société de prévoyance et de prêt de Hamilton, a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte portant de nouvelles dispositions concernant les procédures sommaires devant les juges de paix et autres magistrats,"

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

L'honorable M. O'Donohoe, secondé par l'honorable M. Glasier, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu maintenant la seconde fois, mais qu'il soit lu la seconde fois d'hui à six mois.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

La question ayant été alors mise sur la motion principale :

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Flint, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'acte constitutif de la compagnie du chemin de fer de la vallée de la Saskatchewan du Sud," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Flint, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour faire droit à George Branford Cox," et que le pétitionnaire comparaisse à la barre de la Chambre pour y être entendu par son conseil,

L'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. McKay, a proposé :

Que la seconde lecture du dit bill soit remise à vendredi, le 27 courant, et qu'il soit alors le premier ordre du jour et qu'avis de cette lecture soit affiché aux portes de la Chambre; que les sénateurs soient notifiés d'être présents, et que le dit George Branford Cox soit entendu par son conseil, à la dite seconde lecture, sur la vérité des allégations du dit bill, et qu'avis soit donné à Emily Cox, de la dite seconde lecture, et qu'il lui soit permis d'être entendue par son conseil pour faire valoir les raisons qu'elle peut alléguer contre le dit bill.

Que le dit George Branford Cox comparaisse devant cette Chambre le vingt-septième jour de mars courant pour être interrogé, à la seconde lecture du dit bill, si la Chambre le juge à propos, afin de constater s'il y a eu quelque collusion directe ou indirecte de sa part, relativement à l'adultère que pourrait avoir commis sa femme, ou s'il y a eu quelque collusion directe ou indirecte entre lui et sa femme ou une ou plusieurs autres personnes au sujet du dit bill de divorce, ou relativement à toute action qu'il peut avoir intentée en justice contre quelqu'un pour cause de relations criminelles avec sa dite femme; et si, au temps de l'adultère dont il se plaint, sa femme, en vertu d'un contrat ou autrement, avec son consentement, vivait séparée de lui et dispensée par lui, en tant qu'il le pouvait faire, des devoirs conjugaux, ou si, au temps du dit adultère, elle cohabitait avec lui et vivait sous sa protection et son autorité maritale.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte relatif à la preuve des écritures que contiennent les livres de compte tenus par des officiers de la couronne," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte étendant la juridiction de la cour maritime d'Ontario," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Turner, secondé par l'honorable M. Almon, il a été Ordonné, que le dit bill soit remis à jeudi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Macdonald : Qu'il appellera l'attention sur le rapport de la commission nommée l'an dernier par le gouvernement pour s'enquérir de l'effet qu'a eu le tarif de 1879 sur l'industrie manufacturière du pays et qu'il demandera au gouvernement si ce rapport va être distribué aux sénateurs, et s'il en sera répandu un certain nombre d'exemplaires dans le pays,

Sur motion de l'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Read, il a été

Ordonné, que le dit débat soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson,
La Chambre s'est ajournée

Mardi, 24 Mars, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McKay</i>	<i>Power,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Read,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>Macpherson</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Boucheville, de,</i>	<i>Grant,</i>	(<i>Sir David Lewis</i>),	<i>Scott,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Haythorue,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Stevens,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Hawlan,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulback,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Cochran e,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>DeBlois,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES :

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. Robitaille,—Du révérend A. Chouinard, de St-Octave de Métis, comté de Rimouski.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De Damase Lenoir et autres, de Maskinongé, comté de Maskinongé,—du révérend A. Gauthier et autres, de St-Patrice, comté de Mégantic,—du révérend Jos. Hudon et autres, de St-Philippe de Néri, comté de Kamouraska,—du révérend J. C. Cloutier et autres, de St-George de Cacouna, comté de Témiscouata, et du révérend F. Perville et autres, de St-Elie de Caxton, comté de St-Maurice ; demandant que le chemin de fer canadien du Pacifique soit prolongé jusqu'au port de Québec.

De Dame J. Cooney et autres, de Edmonton et Brampton, province d'Ontario, —de M. H. White, J.P., et autres, de Cambridge, et de S. V. White et autres, de White Cove, province du Nouveau-Brunswick ; demandant qu'il ne soit apporté à l'Acte de tempérance du Canada, 1878, aucune modification tendant à en altérer le

caractère prohibitif, ou à en rendre plus difficile l'adoption et l'application, et aussi qu'il soit adopté une loi à l'effet de prohiber la fabrication, l'importation et la vente comme breuvages des boissons enivrantes.

D'Andrew Thompson et autres, membres des patrons de la Société d'Agriculture, résidents dans les provinces de Québec, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest; demandant la passation du bill autorisant l'association d'assurance mutuelle contre le feu, de la Grange Fédérale, d'étendre ses opérations à tout le Canada.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du pont du "Sault Ste-Marie," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Macfarlane, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet de modifier les actes concernant la compagnie du chemin de fer de Jonction du Grand-Occidental à la rive du lac "Ontario," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Macfarlane, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte conférant certains pouvoirs à la compagnie Internationale de Houille (à responsabilité limitée)," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:

Page 2, ligne 17, retranchez "une majorité" et insérez: "le vote des deux tiers au moins en somme."

Page 2, ligne 25, retranchez "avoir eu et."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, et la question de concours ayant été mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la compagnie " du chemin de fer Brandford, Waterloo et lac Erié," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 23, retranchez " et corporations."

Page 1, ligne 26, retranchez " et déclarés."

Page 2, ligne 33, après " versés " insérez : " dans une banque chartrée en Canada."

Page 2, ligne 39, retranchez depuis " mentionnés " jusqu'à " convoqueront."

Page 2, ligne 43, retranchez " d'Ontario " et insérez " du Canada."

Page 2, ligne 4, après " journaux " insérez : " quotidiens."

Page 3, ligne 9, retranchez " d'Ontario " et insérez : " du Canada," et après " journaux " insérez : " quotidiens."

Page 3, ligne 23, après " actionnaires " insérez : " à une assemblée générale " convoquée pour cet objet (à laquelle assemblée devront être présents en personne " ou représentés par fondés de pouvoir des actionnaires représentant au moins la " moitié en somme du capital."

Page 5, ligne 13, après " fait " insérez : " tiré."

Page 5, ligne 15, retranchez depuis " secrétaire " jusqu'à " sera " dans la 16e ligne.

Page 5, lignes 17 et 18, après " fait " insérez : " tiré, accepté ou endossé."

Page 5, ligne 24, retranchez depuis " sans " jusqu'à " pauvre " dans la 25e ligne et insérez : " valable autorisation."

Page 5, ligne 49, après " avis " retranchez " ainsi que " et insérez : " à laquelle " assemblée devront être présents en personne ou représentés par fondés de pouvoir " des actionnaires représentant au moins la moitié en somme du capital, et aient aussi " été approuvés."

Sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Montgomery il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération, jeudi prochain.

L'honorable M. Lacoste, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son seizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ,

Mardi, 24 mars, 1885.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son seizième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

D'Atcheson Moffatt et autres, d'Amherst, dans la province de la Nouvelle-Ecosse, demandant à être constitués en corporation sous le nom de : " Compagnie du chemin de fer d'Amherst et de l'Île du Prince-Edouard " ;

De la Banque du Peuple, demandant qu'il soit passé un acte qui l'autorise à réduire son capital social ;

De l'Association Co-opérative du Canada, demandant qu'il soit adopté un acte qui l'autorise à émettre une certaine classe d'actions privilégiées et à tenir cette classe d'actions distincte et séparée des actions ordinaires;

De Clarence W. Moberley et autres, demandant à être incorporés sous le nom de : "Compagnie du chemin de fer de Kootnay";

De George Stephen et autres, demandant la passation d'un acte à l'effet de les constituer en société d'assurance et de retraite et pour d'autres objets;

De J. J. Hawkins et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de : "Compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario Ouest;—et

D'Alexander Cameron et autres, demandant à être incorporés sous le nom de : "Compagnie de chemin de fer et de bateaux-à-vapeur du Détroit à Cleveland," ou sous le nom de : "Compagnie du chemin de fer du lac Érié, d'Essex et de la rivière Détroit."

Le tout respectueusement soumis.

A. LACOSTE,
Président.

L'honorable M. Lacoste, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender l'acte pour incorporer les Sœurs de Charité du Nord-Ouest," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lacoste, secondé par l'honorable M. Girard, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'honorable M. Lacoste, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte concernant la Société des Missions Congrégationalistes du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 31, retranchez depuis "2" jusqu'à "dans" dans la 33e ligne et insérez : "La société a pour objets de fonder et faire prospérer des églises congrégationalistes dans des lieux convenables et d'aider les églises à soutenir leurs pasteurs, où cela sera nécessaire ; et elle sera administrée et conduite de la manière et suivant les conditions énoncées."

(Dans l'annexe B.)

Page 3, ligne 33, retranchez depuis "seront" jusqu'à la fin de la 36e ligne et insérez : "ceux énoncés au présent acte."

Page 6, ligne 19, après "secrétaire" insérez : "un état semestriel de ses travaux le ou avant le premier jour de décembre et le premier jour de mai, chaque année, et devra fournir les renseignements statistiques qui lui seraient demandés."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, et la question de concours ayant été mise sur iceux ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Sullivan, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été sur division,

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un bill intitulé : "Acte pour faire droit à Amanda Esther Davis," et pour informer cette Chambre que les Communes ont passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte à l'effet de constituer la Compagnie du chemin de fer du lac Erié, Essex et la rivière Détroit," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte à l'effet de proroger l'acte concernant la Banque d'Epargne des Mines Albion," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McKay, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte à l'effet de constituer en corporation le synode du diocèse de la Qu'Appelle et pour d'autres fins s'y rattacher," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'acte constitutif de la compagnie du chemin de fer de la vallée de la Saskatchewan du Sud," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte relatif à la preuve des entrées faites dans les livres de compte tenus par des officiers de la couronne."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Girard a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'ordre du jour ayant été lu pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Macdonald : Qu'il appellera l'attention sur le rapport de la commission nommée l'an dernier par le gouvernement pour s'enquérir de l'effet qu'a eu le tarif de 1879 sur l'industrie manufacturière du pays et qu'il demandera au gouvernement si ce rapport va être distribué aux sénateurs, et s'il en sera répandu un certain nombre d'exemplaires dans le pays,

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que la suite du débat soit remis à jeudi prochain.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle soit ajournée à jeudi prochain.

L'honorable sir Alexander Campbell s'est levé de son siège et a informé la Chambre que l'honorable John Simpson, sénateur, est décédé à sa résidence, à Bowmanville, dans la province d'Ontario, le dimanche, vingt-deux du courant.

L'honorable sir Alexander Campbell a proposé, secondé par l'honorable M. Smith :

Que la Chambre s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue unanimement dans l'affirmative, et

L'honorable Président a déclaré la Chambre continuée à jeudi prochain à trois heures de l'après-midi.

Jeudi, 26 Mars, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Power,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Read,</i>
<i>Arbhibald,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Ross</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macpherson</i>	<i>Schultz,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Gawan,</i>	(<i>Sir David Lewis</i>),	<i>Scott,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Haythorne.</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Howan,</i>	<i>Oâell,</i>	<i>Sutherland,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Kaulbach,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Thibeaudeau,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>DeBlois,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Plumb,</i>	<i>Wark.</i>

PRIERES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Ferguson,—De Joseph Poirier et autres,—de Francis Scott et autres,—de Jacob White et autres,—de Frédéric Malouin et autres,—du révérend Young, M.L.C., et autres,—de messieurs J. et R. Young et autres, et du révérend M. Gagnon et autres, ee messieurs William Fruing et Cie, et autres.

Par l'honorable M. McDonald,—De Madame C. R. Hart et autres, de Baddeck, province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Chaffers,—Du révérend J. Noiseux et Frs. Dupont et autres, de Ste-Cécile, comté de Shefford.

Par l'honorable M. Chapais—Du révérend Ad. Blanchet et autres, de St-Pamphile, comté de l'Islet, et de J. B. Garon, maire, et autres, de St-Denis, comté de Kamouraska.

Par l'honorable M. Ryan,—De Thomas Légault et autres, de St-Casimir de Ripon, comté d'Ottawa.

Par l'honorable M. Poirier,—De Nehemiah Belyea et autres, de Central Cambridge,—de James Grant et autres, de Aroostook Junction,—de S. P. Wait et autres,

d'Andover,—de D. G. Dickey et autres, de Oak Bay,—de Thomas Fulton et autres, de Knoxford,—de Hugh Morrison et autres, de Scotch Ridge,—de J. L. Saunders et autres, de Florenceville,—de M. C. Atkinson et autres, de Bristol,—de Joseph Crain et autres, de Kent et Mineral Office, et de Charles Stewart et autres, de Stewarton, province du Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Alexander,—De James Jamieson et autres, de Arkwright, et du révérend G. R. Turk et autres, de Lucknow, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Haythorne,—De Robert Wallace et autres, de Bairdsville,—de David Curry et autres, de la Rivière-Tobique, et de Gedeon McLeod et autres, de Penobscuis.

Par l'honorable M. Lewin,—De Peter G. Fraser et autres, de Four Falls,—de J. M. Pamroy et autres, de Little Ridge, et du révérend J. J. Barnes et autres, de Whitehead, province du Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Leonard,—De Jane Batterton et autres, de Listowell, et de Samuel Badcock et autres, de London East, province d'Ontario.

Par l'honorable M. McClelan,—De Sidney Locke et autres, de Lockport,—de Frederic Bring et autres, de East Jordan, et de William Douglas et autres, d'Osborne, province de la Nouvelle-Ecosse.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Du révérend Chas. McKillop, modérateur,—du révérend John Crombie, greffier du presbytère de Lanark et Renfrew, et de Geo. Maclean Ross, N.P., et William Green, R.S., de la division d'Ontario No 26 des fils de la tempérance,—de Albert Bryney et autres, de Lainer Wentworth,—du révérend S. J. Hunter et autres, de la cité de Toronto,—de Thomas M. Gregor et autres, de Lovat, et de W. Norris et autres, d'Eglinton, province d'Ontario,—du révérend James M. Douglas, de Brandon, province du Manitoba; demandant qu'il ne soit apporté à l'Acte de tempérance du Canada, 1878, aucune modification tendant à en altérer le caractère prohibitif, ou à en rendre plus difficile l'adoption et l'application, et aussi qu'il soit adopté une loi à l'effet de prohiber la fabrication, l'importation et la vente comme breuvage des boissons enivrantes.

Du révérend R. Bazoge et autres, comté de Kent, province du Nouveau-Brunswick,—d'Emile Quesnel, maire, et autres, de St-André Avellin, comté d'Ottawa,—de C. Labrecque, maire, et autres, de la paroisse de Chloridormes, comté de Gaspé,—du révérend Magorique Bolduc et autres, de Ste-Anne de la Pointe-au-Père, comté de Rimouski,—de Mathias Blaquièrre, maire, et autres, de St-Alexis de Matépédiac, comté de Bonaventure,—du révérend N. Gagnon et autres, de St-Maxime de Mont-Louis, comté de Gaspé,—du révérend C. J. O. Béland et autres, de St-Joséph de Lepage, comté de Rimouski,—du révérend L. B. H. Tremblay et autres, de St-Mathieu, comté de Rimouski, de Robert Pye, préfet, et autres, de Gaspé-Nord,—du révérend Alf. Tremblay et autres, de St-Fulgence, comté de Chicoutimi,—de Joseph Huot et autres, de l'Ange-Gardien, comté de Montmorency, et du révérend L. A. S. Caron et autres, de Tadoussac, comté de Saguenay; demandant que le chemin de fer canadien du Pacifique soit prolongé jusqu'au port de Québec.

De Samuel Proux et autres, et de Robert Pye, préfet, et autres, de Gaspé, demandant qu'il soit passé une loi octroyant une prime spécifique et permanente aux bâtiments et bateaux de pêche.

L'honorable M. Scott a présenté à la Chambre, un bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau l'acte relatif aux banques, compagnies d'assurances, compagnies de prêt, sociétés de construction et corporations de commerce en état d'insolvabilité."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable M. Plumb ayant appelé l'attention sur l'opportunité de favoriser la présentation de bills d'intérêt privé dans cette Chambre, en vue d'une division plus égale du travail législatif entre les deux Chambres pendant la première période de la session; et demandé aussi au gouvernement s'il ne serait pas à propos de présenter dans cette Chambre les ~~mesures~~ ^{lois} qui par la loi et les usages du Parlement peuvent y prendre naissance, afin que cette Chambre soit en état de remplir intégralement le rôle qui lui revient par la constitution,

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Read, il a été

Ordonné, que le dit débat soit remis à jeudi, le neuvième jour d'avril prochain.

L'honorable M. Sullivan, secondé par l'honorable M. McMillan, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Sa Majesté dans les termes suivants :

A Sa Très Excellente Majesté la Reine :

TRÈS GRACIEUSE SOUVERAINE,

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Votre Majesté, le Sénat et du Canada, assemblés en Parlement, demandons humblement d'approcher de Votre Majesté pour lui représenter :

Que par la clause 3 de l'Acte Impérial 31-32 Vic., chap. 29, connu sous le nom de "Medical Amendment Act, 1868," il est prescrit que,—

"Chaque législature coloniale aura plein pouvoir de passer des lois, de temps à autre, dans le but de rendre exécutoire, dans les limites de sa juridiction, l'inscription des personnes qui ont été enregistrées sous l'empire de l'acte dit "The Medical Act," nonobstant toute prescription dans le dit acte à ce contraire. Pourvu, toutefois, que toute personne qui a été dûment inscrite en vertu du "Medical Act," ait le droit d'être enregistrée dans aucune colonie, sur versement des honoraires (s'il en est) exigés pour telle inscription, et sur preuve, en telle manière que la dite législature coloniale en décidera, de son enregistrement aux termes du dit acte.

Que par la clause 2 du dit Acte Impérial, il est stipulé que le mot "colonie", dans le dit acte, comprendra toutes les possessions extérieures de Sa Majesté dans lesquelles existera une législature telle que ci après mentionnée, sauf les îles de la Manche et l'île de Man; et que les mots "législature coloniale," signifieront les autorités autres que le parlement impérial ou Sa Majesté en Conseil, ayant juridiction de faire des lois pour aucune colonie.

Que par l'Acte Impérial 41-42 Vic., chap. 33, connu sous le nom de "The Dentists' Act, 1878," il a été prescrit que "toute personne enregistrée sous l'autorité de cet acte, aura droit d'exercer la profession de dentiste dans aucune partie des possessions de Sa Majesté."

Que par la clause 2 d'un acte de la législature de l'Ontario, 37 Vic., chap. 30 et connu sous le nom de "Ontario Medical Act," la profession médicale de l'Ontario a été légalement constituée sous les nom et appellation de "College of Physicians and Surgeons of Ontario" avec pouvoir et autorisation de fixer et déterminer le cours des études à suivre par tous les étudiants et à être enseignées par tous les collègues compris dans la dite province, et de fixer et déterminer les conditions auxquelles les personnes désireuses d'exercer la médecine, la chirurgie et l'obstétrique dans les limites de la dite province, pourraient obtenir leur inscription;—et

Que par le dit "Ontario Medical Act," il est stipulé que,—

"Toute personne désireuse de prendre son inscription en vertu des dispositions de cet acte, et qui ne possèdera pas toutes les qualifications mentionnées dans la dite

annexe B, avant le vingt-troisième jour de juillet mil huit cent soixante et dix, devra, avant d'avoir le droit de prendre l'inscription, se présenter pour subir un examen quant à son savoir et à son habileté pour l'exercice efficace de sa profession, devant le bureau des examinateurs dont il a été fait mention dans la vingt-huitième clause, et après avoir subi l'examen exigé, et prouvé à la satisfaction du bureau des examinateurs qu'elle s'est conformée aux règles et prescriptions passées par le conseil, et sur le paiement de tels honoraires que le conseil pourra établir par règlement général, telle personne aura le droit d'obtenir son inscription, en vertu de laquelle, elle pourra exercer la médecine, la chirurgie et l'obstétrique dans cette province. 37 Vic., chap. 30, clause 22.

Que, en vertu des prescriptions du dit Acte Impérial précité, toute personne enregistrée par le bureau médical de la Grande-Bretagne et de l'Irlande pourra exiger d'être enregistrée comme médecin pratiquant par le conseil du collège des médecins et chirurgiens de l'Ontario, et d'exercer la médecine, la chirurgie et l'obstétrique dans la dite province, sujette seulement au versement d'un honoraire sur simple preuve de son inscription en vertu des dispositions du statut impérial et en la manière prescrite par le dit acte, nonobstant les dispositions précitées de l'acte médical de l'Ontario, octroyant par là, en Canada, aux gradués anglais des privilèges que la province de l'Ontario refuse à ses propres gradués ou aux gradués de toute autre province du Canada.

Qu'il appert que le gouvernement du Canada a appelé l'attention sur le sujet ci-dessus mentionné et que le secrétaire d'Etat pour les colonies, au nom du gouvernement de Sa Majesté, a promis de présenter une mesure législative au Parlement impérial pour amender les dits actes de manière à rendre le droit d'enregistrement sujet aux lois locales.

Que néanmoins les actes mentionnés n'ont pas été abrogés mais qu'ils sont encore en pleine vigueur et qu'il est constamment pris avantage de leurs dispositions, quelquefois par ceux qui ont été renvoyés par le bureau d'examineurs mentionnés dans le dit acte d'Ontario.

Que les dispositions du dit acte impérial portent directement atteinte au droit accordé au peuple du Canada de se gouverner lui-même par l'intermédiaire de ce parlement et des assemblées législatives provinciales; qu'elles n'auraient jamais dû être portées et qu'elles devraient être abrogées sans retard.

Nous prions donc humblement Votre Majesté de vouloir gracieusement inviter le parlement du Royaume-Uni à adopter une loi qui mette fin à l'application en Canada des dites clauses des dits actes du parlement du Royaume-Uni.

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. Sullivan, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que la prise en considération de la dite adresse soit remise à jeudi, le neuvième jour d'avril prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte concernant l'Association Co-opérative du Canada (à responsabilité limitée)," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ryan, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi, le dixième jour d'avril prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte constituant en corporation la Société de la caisse de retraite de la banque de Montréal," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ryan, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi, le dixième jour d'avril prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte concernant la société des caisses d'annuités et de garanties de la banque de Montréal," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ryan, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi, le dixième jour d'avril prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte concernant la banque du Peuple," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Pâquet, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson, a proposé :

Que lorsque la Chambre s'ajournera demain, elle reste ajournée à mercredi, le huitième jour d'avril prochain, à huit heures du soir.

Après débat,

A six heures, l'honorable Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 P. M.

La Chambre a repris le débat sur la motion de sir Alexander Campbell, savoir : Que lorsque la Chambre s'ajournera demain, elle reste ajournée à mercredi, le 8 avril prochain, à huit heures du soir.

Après un nouveau débat,

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Lewin, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état détaillé de la dépense qui se rattache au récent voyage de l'honorable secrétaire d'Etat à la Colombie-Britannique et en Californie.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte étendant la juridiction de la cour maritime d'Ontario,"

Sur motion de l'honorable M. Turner, secondé par l'honorable M. Dever, il a été Ordonné, qu'il soit remis à jeudi, le neuvième jour d'avril prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération des amendements proposés par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres, au bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de chemin de fer Brantford, Waterloo et lac Érié,"

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte à l'effet de modifier de nouveau la loi de la preuve dans les causes criminelles,"

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Lewin, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi, le dixième jour d'avril prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Macdonald : Qu'il appellera l'attention sur le rapport de la commission nommée l'an dernier par le gouvernement pour s'enquérir de l'effet qu'a eu le tarif de 1879 sur l'industrie manufacturière du pays et qu'il demandera au gouvernement si ce rapport va être distribué aux sénateurs, et s'il en sera répandu un certain nombre d'exemplaires dans le pays,

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Lewin, il a été Ordonné, que la suite du débat soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 27 Mars, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Power,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>Macpherson</i>	<i>Scott,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Grant,</i>	(<i>Sir David Lewis,</i>)	<i>Smith,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Guévremont</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Boyd,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Sullivan,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Hawlin,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Sutherland,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Kaulback,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Ogvie,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Chapais.</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Paquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i>
<i>DeBlois,</i>			

PRÉSIDENTS :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Robitaille,—De Patrick Jones, maire, et autres, de Malbaie.

Par l'honorable M. Chapais,—D'Alexis Blais et autres, de St. Aubert, comté de l'Islet.

Par l'honorable M. Ferrier,—De George T. Tice et autres, de l'Amable,—de John Blaikie et autres, de Providence Bay, et de James A. Tomlinson et autres, de Vachell, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Boyd,—Du révérend Hubert H. Baker et autres, de Shédiac,—de John H. Smith et autres, de College Bridge,—de F. N. Brown, J.P., et autres, de Grand-Falls,—de A. M. Medley et autres, de St. George,—de Levi Fulton et autres, de Upper-Economy, province de la Nouvelle-Ecosse,—de Peter W. Cody, M.D., et autres, de Forest City,—de Emma G. Lamb et autres, de St. Andrews, et de Charles H. Atherton et autres, de Dumfries, province du Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Vidal,—De J. J. Camp et autres, de Jemseg,—de Elijah Gray et autres, de Downieville, et de Seymour Urganhart et autres, de Tennants Cove, province du Nouveau-Brunswick.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :

Du révérend A. Chouinard et autres, de St-Octave de Métis, comté de Rimouski ; demandant que le chemin de fer canadien du Pacifique soit prolongé jusqu'au port de Québec.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier de nouveau l'acte constitutif de la compagnie du chemin de fer de la vallée du lac Saskatchewan du " Sud," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer la compagnie du " chemin de fer du lac Erié, Essex et la rivière Détroit," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 5, ligne 28, retranchez depuis " trésorier " jusqu'à " sera " dans la 29e ligne,

Page 5, ligne 39, retranchez depuis " sans " jusqu'à " pourvu " dans la 41e ligne. et insérez " valable autorisation."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, et la question de concours ayant été mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte à l'effet de modifier l'acte constituant en "corporation la compagnie du chemin de fer de la Montagne de Bois à Qu'Appelle," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 16, après "travaux" retranchez la cinquième clause.

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois, et la question de concours ayant été mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Read, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte à l'effet de constituer en corporation le "Synode du diocèse de la Qu'Appelle, et pour d'autres fins s'y rattachant," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Plumb, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour faire droit à George Branford Cox," et que le pétitionnaire comparaisse à la barre de la Chambre pour y être entendu par son conseil,

L'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé :

Que l'ordre pour la seconde lecture du dit bill soit rayé des ordres du jour, et que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi, le neuvième jour d'avril prochain, et qu'avis de cette lecture soit affiché aux portes de la Chambre ; que les sénateurs soient notifiés d'être présents, et que le dit George Branford Cox soit entendu par son conseil, à la dite seconde lecture, sur la vérité des allégations du dit bill, et que copie du dit bill soit signifié à Emily Cox, sa femme, et qu'avis soit donné à celle-ci de la dite seconde lecture, ou qu'il soit produit des preuves suffisantes de l'impossibilité de lui donner cet avis, et qu'il lui soit permis en même temps d'être entendue par son conseil pour faire valoir les raisons qu'elle peut alléguer contre le dit bill.

Que le dit George Branford Cox comparaisse devant cette Chambre le neuvième jour d'avril prochain pour être interrogé, à la seconde lecture du dit bill, si la Chambre le juge à propos, afin de constater s'il y a eu quelque collusion directe ou

indirecte de sa part, relativement à l'adultère que pourrait avoir commis sa femme, ou s'il y a eu quelque collusion directe ou indirecte entre lui et sa femme ou une ou plusieurs autres personnes au sujet du dit bill de divorce, ou relativement à toute action qu'il peut avoir intentée en justice contre quelqu'un pour cause de relations criminelles avec sa dite femme; et si, au temps de l'adultère dont il se plaint, sa femme, en vertu d'un contrat ou autrement, avec son consentement, vivait séparée de lui et dispensée par lui, en tant qu'il le pouvait faire, des devoirs conjugaux, ou si, au temps du dit adultère, elle cohabitait avec lui et vivait sous sa protection et son autorité maritale.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour amender de nouveau l'acte relatif aux banques, compagnies d'assurances, compagnies de prêt, sociétés de constructions et corporations de commerce en état d'insolvabilité,"

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mercredi, le huitième jour d'avril prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte concernant la Banque du Peuple," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Pâquet, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre la Chambre a pris en considération les amendements fait par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres au bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer de Brantford, Waterloo et lac Erié."

Les dits amendements ayant été lus de nouveau par le greffier, et la question de concours ayant été mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Howlan, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour ayant été lu pour la reprise du débat ajourné sur la question de l'honorable M. Macdonald: Qu'il appellera l'attention sur le rapport de la commission nommée l'an dernier par le gouvernement pour s'enquérir de l'effet qu'a eu le tarif de 1879 sur l'industrie manufacturière du pays et qu'il demandera au gouvernement si ce rapport va être distribué aux sénateurs, et s'il en sera répandu un certain nombre d'exemplaires dans le pays,

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. Flint, secondé par l'honorable M. Plumb, il a été

Ordonné, que la suite du débat soit remise à mercredi le huitième jour d'avril prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson,

La Chambre s'est ajournée à mercredi le huitième jour d'avril prochain, à huit heures du soir.

Mercredi, 8 Avril, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, président,

Les honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>O'Donohoe,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Ogilvie,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Power,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Guéremont,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>(Sir Alexander),</i>	<i>Howlan</i>	<i>(Sir David Lewis),</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dever,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wark.</i>

PRIERES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable Président,—De William Harris et autres, de Day Mills, province d'Ontario, et de Valentine McDonald et autres, du comté de Guysborough, province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Wark,—De C. H. Ferguson et autres, de Waterville, et de Nathaniel W. Strang et autres, de Upper Cape, province du Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Lacoste,—De X. Woodward et autres, de South Dudsville.

Par l'honorable M. McDonald,—Du révérend James McQuinam et autres, d'Ari-chat,—de D. Doyle et autres, de Rocky Bay,—de John McDogald et autres, du Havre de Gauvrin,—d'Edward Decoste et autres, de Joseph W. Johnson et autres, de L'Ardoise,—de John Boudrot et autres, de Paulamont,—du révérend Charles P. Martel et autres, de la Rivière-Burgeois,—de William Malcolm et autres, de Caribou Cove,—de James Smith et autres, du Détroit de Canso,—de H. Fongère et autres, de Saint-Pierre,—d'Edward Walsh et autres, du bassin de la rivière Inhabitants,—d'Edward Forrest et autres, du Barachois, et de Benjamin Marchand et autres, de Paulamont, province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Pâquet,—Du révérend H. Montgomery et autres, de Philipsburg, province de Québec,

L'honorable Président a présenté à la Chambre, des états des baptêmes, mariages et sépultures dans les districts de Arthabaska, St-François et Terrebonne, pour l'année 1884.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :

(Voir documents de la session No. 104.)

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De Joseph Poirier et autres,—de Francis Scott et autres,—de Jacob White et autres,—de Frédéric Malouin et autres,—du révérend Young, M.L.C., et autres,—de messieurs J. et R. Young et autres, et du révérend M. Gagnon et autres ; demandant la passation d'une loi qui accorde une prime spécifique et permanente aux bâtiments et bateaux de pêche.

Du révérend Ad. Blanchet et autres, de St-Pamphile, comté de l'Islet, et de J. B. Garon, maire, et autres, de St-Denis, comté de Kamouraska,—de Thomas Légault et autres, de St-Casimir de Ripon, comté d'Ottawa ; demandant que le chemin de fer canadien du Pacifique soit prolongé au port de Québec.

Du révérend J. Noiseux et autres, de Ste-Cécile, comté de Shefford ; demandant que la ligne du chemin de fer entre Montréal et Halifax *via* Sherbrooke soit adoptée.

De madame C. R. Hart et autres, de Baddeck, province de la Nouvelle-Ecosse ; de Nehemia Belyea et autres, de Central Cambridge,—de James Grant et autres, de Aroostook Junction,—de S. P. Wait et autres, d'Andover,—de D. G. Dickey et autres, de Oak Bay,—de Thomas Fulton et autres, de Knoxford,—de Hugh Morrison et autres, de Scotch Ridge,—de J. L. Saunders et autres, de Florenceville,—de M. G. Atkinson et autres, de Bristol,—de Joseph Crain et autres, de Kent et Mineral Office, et de Charles Stewart et autres, de Stewarion, province du Nouveau-Brunswick,—de James Jamieson et autres, de Arkwright, et du révérend G. R. Turk et autres, de Lucknow, province d'Ontario,—de Robert Wallace et autres, de Bairdsville,—de David Curry et autres, de la Rivière-Tobique, et de Gedeon McLeod et autres, de Penobsquis,—de Peter G. Fraser et autres, de Four Falls,—de J. M. Pamroy et autres, de Little Ridge, et du révérend J. T. Barnes et autres, de Whitehead, province du Nouveau-Brunswick,—de Jane Batterton et autres, de Listowell, et de Samuel Radcock et autres, de London East, province d'Ontario.—de C. R. Hart et autres, de Baddeck,—de Sidney Locks et autres, de Lockport,—de Frederic Bring et autres, de East Jordan, et de William Douglas et autres, d'Osborne, province de la Nouvelle-Ecosse ; demandant qu'il ne soit apporté à l'Acte de tempérance du Canada, 1878, aucune modification tendant à en altérer le caractère prohibitif, ou à en rendre plus difficile l'adoption et l'application, et aussi qu'il soit adopté une loi à l'effet de prohiber la fabrication, l'importation et la vente comme breuvage des boissons enivrantes.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau un acte intitulé ' Acte concernant les offenses contre la personne, ' " a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte portant de nouvelles dispositions concernant les procédures sommaires devant les juges de paix et autres magistrats."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

La première clause a été lue et agréée.

La seconde clause a été lue et amendée comme il suit:

Page 1, ligne 16, après "commise" retranchez " tombait " et insérez: " est de la nature de celle désignée."

Page 1, ligne 20, après " dans " insérez: " une dénonciation, une assignation, un ordre ou."

La troisième clause a été lue et agréée.

La quatrième clause a été lue et remise.

La cinquième clause a été lue et remise.

La sixième clause a été lue et amendée comme il suit:

Page 2, ligne 31, retranchez " supérieure " et insérez: " d'archives."

Page 2, ligne 32, retranchez " cautionné " jusqu'à " ses " dans la 34e ligne et insérez: " par une ou plusieurs personnes pour la somme qui aura été fixée par la cour ou par le juge comme assurance qu'il donnera suite effectivement au writ de certiorari."

Page 2, ligne 35, retranchez " Si " et insérez: " S'il lui est enjoint de le faire, dans le cas où."

Page 2, ligne 36 retranchez " est " et insérez: " serait."

Les clauses sept, huit et neuf ont été lues et agréées.

Page 3, ligne 10, après " procedendo " insérez ce qui suit:

" 10. L'article deux de l'acte impérial passé l'an cinquième du règne de Sa Majesté le Roi George Deux, chapitre dix-neuf, cessera d'être applicable en Canada, aux condamnations prononcées par les juges de paix, aux ordres décernés par eux et aux procédures faites devant eux. Le sixième article du présent acte est substitué au dit article deux, et pour mettre à exécution la condition d'un cautionnement consenti sous l'empire du présent acte, on suivra le même mode de procédure que s'il s'agissait d'un cautionnement reçu sous l'empire du dit acte impérial."

Ordonné que les clauses suivantes soient ajoutées au bill:

11. L'article substitué au soixante-cinquième article de l'acte passé pendant la session du Parlement tenue en la trente-deuxième et trente-troisième année du règne de Sa Majesté, chapitre trente et un, intitulé: " Acte concernant les devoirs des juges de paix, hors des sessions, relativement aux ordres et convictions sommaires," par le premier article de l'acte passé en la trente-troisième année du règne de Sa Majesté, chapitre vingt-sept, intitulé: " Acte pour amender l'acte concernant les devoirs des juges de paix, hors des sessions, relativement aux ordres et convictions sommaires," tel qu'amendé par l'acte passé en la quarantième année du règne de Sa Majesté, chapitre vingt-sept, intitulé: " Acte pour amender la loi concernant les appels des convictions prononcées ou des ordres décernés par les juges de paix," est amendé de nouveau par la substitution du mot " quatorze " au mot " douze " dans la première et la quatrième lignes du premier paragraphe, et par la substitution du mot " dix " au mot " quatre " dans la troisième ligne du second paragraphe du dit article.

12. Le sixième article de l'acte passé en la quarantième année du règne de Sa Majesté, chapitre quatre, et intitulé: " Acte pour étendre à la province de l'Île du Prince-Edouard certaines lois criminelles maintenant en vigueur dans les autres provinces du Canada," est par le présent amendé par la substitution du mot " quatorze " au mot " douze," dans la quatorzième ligne du dit article.

13. Le septième article de l'acte en dernier lieu mentionné est par le présent amendé par la substitution du mot "quatorzième" au mot "douzième," dans la sixième ligne du dit article.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Pâquet a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Odell, il a été Ordonné, que le comité ait permission de siéger de nouveau lundi prochain et que le dit bill tel qu'il est proposé de l'amender soit imprimé pour l'usage des membres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte autorisant la compagnie d'assurance Royale Canadienne à réduire son capital social," et pour d'autres fins, auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ryan, secondé par l'honorable M. Odell, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour faire droit à Fairy Emily Jane Terry."

Aussi, le bill intitulé : "Acte pour faire droit à Alice Elvira Evans," et

Aussi, le bill intitulé : "Acte pour faire droit à Georg Louis Emil Hatzfeld," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux dits bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte concernant la Société des Missions Congrégationnalistes du Canada."

Aussi, le bill intitulé : "Acte à l'effet de conférer certains pouvoirs à la compagnie de houille internationale (à responsabilité limitée.)"

Aussi, le bill intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de chemin de fer Brantford, Waterloo et lac Erié.

Aussi, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie du chemin de fer de la Montagne de Bois à Qu'Appelle, et

Aussi, le bill intitulé : "Acte incorporant la compagnie du chemin de fer du lac Erié, Essex et de la rivière Détroit," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet de constituer en corporation la compagnie du pont de chemin de fer de Fredericton et Saint-Mary's, auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Wark, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte constituant en corporation le Synode de l'Eglise Evangélique Luthérienne du Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill est lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McClelan, secondé par l'honorable M. Haythorne, il a été

Ordonné, que le dit bill soit la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer d'Alberta et Athabaska," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Plumb, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte modifiant la loi concernant les ponts, estacades et travaux établis en eaux navigables sous l'autorité d'actes provinciaux," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Macfarlane, secondé par l'honorable M. Kaulbach, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte modifiant l'acte quarante-cinq Victoria, chapitre dix-sept, à l'effet d'encourager la construction de cales sèches," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé "Acte modifiant les actes concernant le département du secrétaire d'Etat," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message a été reçu de la Chambre des Communes dans les mots suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,
Vendredi, 27 mars, 1885.

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat, informant leurs Honneurs, que cette Chambre donne son concours au message du Sénat, priant cette Chambre de vouloir bien s'unir à leurs Honneurs dans la formation d'un comité mixte des deux Chambres, qui sera chargé de faire l'examen du rapport de la commission de refonte et révision des statuts du Canada et de présenter ses observations sur ce rapport, et que messieurs Abbott, Beaty, Davies, Edgar, Girouard, Landry (Kent), Laurier, Royal, Shakespeare, Tupper, Weldon et Wood (Brockville), ont été désignés pour agir au nom de cette Chambre, comme membres du dit comité collectif.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. BOURINOT,
Greffier de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant les banques, compagnies d'assurance, compagnies de prêt, sociétés de construction et corporations de commerce en état d'insolvabilité," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Haythorne, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la reprise du débat ajourné sur la question de l'honorable M. Macdonald : Qu'il appellera l'attention sur le rapport de la commission nommée l'an dernier par le gouvernement pour s'enquérir de l'effet qu'a eu le tarif de 1879 sur l'industrie manufacturière du pays et qu'il demandera au gouvernement si ce rapport va être distribué aux sénateurs, et s'il en sera répandu un certain nombre d'exemplaires dans le pays,

Sur motion de l'honorable M. Flint, secondé par l'honorable M. Howlan, il a été Ordonné, que la suite du débat soit remise à demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson,

La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 9 Avril, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorables *WILLIAM MILLER*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Power,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Read,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Robitaille</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macfarne,</i>	<i>Schultz,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macpherson</i>	<i>Scott,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Haythorne,</i>	(<i>Sir David Lewis</i>),	<i>Stevens,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Howlan,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Kaulback,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Wark.</i>
<i>DeBlois,</i>	<i>McClelan,</i>		

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Archibald,—De Sarah E. Sangster et autres, de New Harbour, province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Dickey,—De John Myers et autres, de Manchester,—de G. Lawson Gordon et autres, de Grande-Rivière, et de Mary E. Denton et autres, de Petite-Rivière, tous de la province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Almon,—De John G. Baker et autres.

Par l'honorable M. Vidal,—De J. G. Currie et autres, de Sainte-Catherine,—de Sadie M. Harris et autres, de Brockville, province d'Ontario, et de Oscar W. Wetmore, de Bloomfield, province du Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Montgomery,—De John McCabe et autres, de Stanhope,—de W. Henry Lund et autres, de St. Peters Island, et de Roderick McLeod et autres, de Wood Island, tous de la province de l'Île du Prince-Edouard.

Par l'honorable M. Schultz,—De W. R. Morrison et autres, de Plymton, province du Manitoba.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De Patrick Jones, maire, et autres, de Malbaie; demandant la passation d'une loi qui accorde une prime fixe et permanente aux bâtiments et bateaux de pêche.

D'Alexis Blais et autres, de St-Aubert, comté de l'Islet; demandant que le chemin de fer canadien du Pacifique soit prolongé jusqu'au port de Québec.

De George T. Tice et autres, de l'Amable,—de John Blaikie et autres, de Providence Bay, et de James A. Tomlinson et autres, de Vachell, province d'Ontario,—du révérend Hubert H. Baker et autres, de Shédiac,—de John H. Smith et autres, de College Bridge,—de F. N. Brown, J.P., et autres, de Grand-Falls,—de A. M. Medley et autres, de St-George,—de Levi Fulton et autres, de Upper-Economy, province de la Nouvelle-Ecosse,—de Peter W. Cody, M.D., et autres, de St-Andrews, et de Charles H. Atherton et autres, de Dumfries, province du Nouveau-Brunswick,—de J. J. Camp et autres, de Jemseg,—de Elijah Gray et autres, de Downieville, et de Seymour Urquhart et autres, de Tennants Cove, province du Nouveau-Brunswick; demandant qu'il ne soit apporté à l'Acte de tempérance du Canada, 1878, aucune modification tendant à en altérer le caractère prohibitif, ou à en rendre plus difficile l'adoption et l'application, et aussi qu'il soit adopté une loi à l'effet de prohiber la fabrication, l'importation et la vente comme breuvages des boissons enivrantes.

L'ordre du jour ayant été lu pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Plumb,—Qu'il appellera l'attention sur l'opportunité de favoriser la présentation de bills d'intérêt privé dans cette Chambre, en vue d'une division plus égale du travail législatif entre les deux Chambres pendant la première période de la session; et demandera aussi au gouvernement s'il ne serait pas à propos de présenter dans cette Chambre les mesures qui, par la loi et les usages du Parlement, peuvent y prendre naissance, afin que cette Chambre soit en état de remplir intégralement le rôle qui lui revient par la constitution,

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Archibald, il a été

Ordonné, que le débat soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte étendant la juridiction de la cour Maritime d'Ontario," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Turner, secondé par l'honorable M. Gowan, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte relatif à la Banque Centrale du Nouveau-Brunswick," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Wark, secondé par l'honorable M. Plumb, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour faire droit à George Branford Cox," et que le pétitionnaire compareisse à la barre pour être entendu par son conseil.

L'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. McKay, a proposé :

Que l'ordre du jour pour la seconde lecture du dit bill soit rayé et que le dit bill soit lu la seconde fois lundi, le vingtième jour d'avril courant, et qu'avis de cette lecture soit affiché aux portes de la Chambre; que les sénateurs soient notifiés d'être présents, et que le dit George Branford Cox soit entendu par son conseil, à la dite seconde lecture, sur la vérité des allégations du dit bill, et qu'avis soit donné à Emily Cox de la dite seconde lecture, et qu'il lui soit permis en même temps d'être entendue par son conseil pour faire valoir les raisons qu'elle peut alléguer contre le dit bill.

Que le dit George Branford Cox compareisse devant cette Chambre le vingtième jour d'avril courant pour être interrogé, à la seconde lecture du dit bill, si la Chambre le juge à propos, afin de constater s'il y a eu quelque collusion directe ou indirecte de sa part, relativement à l'adultère que pourrait avoir commis sa femme, ou s'il y a eu quelque collusion directe ou indirecte entre lui et sa femme ou une ou plusieurs autres personnes au sujet du dit bill de divorce, ou relativement à toute action qu'il peut avoir intentée en justice contre quelqu'un pour cause de relations criminelles avec sa dite femme; et si, au temps de l'adultère dont il se plaint, sa femme, en vertu d'un contrat ou autrement, avec son consentement, vivait séparée de lui et dispensée par lui, en tant qu'il le pouvait faire, des devoirs conjugaux, ou si, au temps du dit adultère, elle cohabitait avec lui et vivait sous sa protection et son autorité maritale.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte à l'effet de modifier l'acte quarante-cinq Victoria, chapitre dix-sept, pour encourager la construction de cales sèches," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Almon, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la reprise du débat ajourné sur la question de l'honorable M. Macdonald : Qu'il appellera l'attention sur le rapport de la commission nommée l'an dernier par le gouvernement pour s'enquérir de l'effet qu'a eu le tarif de 1879 sur l'industrie manufacturière du pays et qu'il demandera au gouvernement si ce rapport va être distribué aux sénateurs, et s'il en sera répandu un certain nombre d'exemplaires dans le pays,

Sur motion de l'honorable M. Flint, secondé par l'honorable M. Nelson, il a été Ordonné, que la suite du débat soit remise à mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Almon,
La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 10 Avril, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, président,

Les honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Power,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Read,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Haythorne,</i>	(<i>Sir David Lewis</i>),	<i>Stevens,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Howlan</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Levin,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Wark.</i>
<i>DeBlois,</i>			

PRIERES:

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. McMaster,—Du révérend James Fraser et autres, de Sutton West,—de Patrick Higgins et autres, d'Edgar et Dalston, et de Oliver N. Young et autres, de Uxbridge et Goodwood, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Leonard,—De R. A. Thomas et autres, de Edgar,—de James Johnston et autres, de Orillia,—du révérend George Bremner et autres, de White Lake, et de John Hamilton et autres, de Stewartville, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Wark,—De George A. Marsh et autres, de Coldstream, province du Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Almon,—De Alvin Hemmeon et autres, de Musquodoboit Harbor, province de la Nouvelle-Ecosse.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De William Harris et autres, de Day Mills, province d'Ontario, et de Valentein McDonald et autres, du comté de Guysborough, province de la Nouvelle-Ecosse,—de C. H. Ferguson et autres, de Waterville, et de Nathaniel W. Strang et autres, de Upper Cape, province du Nouveau-Brunswick,—de N. E. Woodward et autres, de South Dudsville,—du révérend H. Montgomery et autres, de Philipsburg, province de Québec ; demandant qu'il ne soit apporté à l'Acte de tempérance du Canada, 1878, aucune modification tendant à en altérer le caractère prohibitif, ou à en rendre plus difficile l'adoption et l'application, et aussi qu'il soit adopté une loi à l'effet de prohiber la fabrication, l'importation et la vente comme breuvages des boissons enivrantes.

Du révérend James McQuinam et autres, d'Arichat,—de D. Doyle et autres, de Rocky Bay,—de John McDogald et autres, du Havre de Jauvrin,—d'Edouard Decoste et autres, de L'Ardoise,—de John Bondrot et autres, de Paulamont,—du révérend Charles P. Martel et autres, de la rivière Bourgeois,—de William Malcolm et autres, de Caribou Cove,—de James Smith et autres, du détroit de Canso,—de H. Fougère et autres, de Saint-Pierre,—d'Eward Walsh et autres, du bassin de la rivière Inhabitants,—d'Edward Forrest et autres, du Barachois, et de Benjamin Marchand et autres, de Paulamont, province de la Nouvelle-Ecosse ; demandant la passation d'une loi qui accorde une prime fixe et permanente aux bâtiments et bateaux de pêche.

L'honorable M. Flint, secondé par l'honorable M. Plumb, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état détaillé du nombre d'adresses votées sur la proposition de membres du Sénat et de membres de la Chambre des Communes, pendant les sessions de 1884 et 1885, avec indication du sujet de chaque adresse, du coût de la préparation des pièces demandées par chacune de ces adresses ; le dit état devant être dressé aussitôt que possible après la clôture de cette session.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable sir Alexander Campbell, ministre de la justice, a présenté à la Chambre la communication suivante :

OTTAWA, 1er avril 1885.

GRANT POWELL, écuyer,
Sous-secrétaire d'Etat du Canada,
Ottawa.

MONSIEUR,—En conformité de l'article 79 de l'acte de la Cour Suprême et de l'Echiquier, j'ai l'honneur de vous adresser, pour qu'elle soit déposée devant l'honorable Sénat, actuellement en session, copie de la règle générale n^o 265 de la Cour de l'Echiquier du Canada, qui a été adoptée par les juges de la Cour Suprême du Canada.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

ROBERT CASSELS.

RÈGLES DE LA COUR DE L'ÉCHIQUIER.

ORDRE GÉNÉRAL 265.

[MARDI, 12 février 1884.]

IL EST ORDONNÉ :—

1. Que la règle 16 de la Cour de l'Échiquier du Canada, soit, et elle est par le présent amendée par insertion après les mots "pétition de droit," où ils se trouvent la première fois dans la dite règle, des mots suivants : "bref, sommation ou autre mandat, avis, procédure ou document à signifier."

2. Que la règle 238 de la Cour de l'Échiquier du Canada soit, et elle est par le présent amendée de manière à se lire ainsi qu'il suit :

RÈGLE 238.

ATTESTATION ET RAPPORT DES BREFS EN MATIÈRE DE REVENU.

"Tous brefs en matière de revenu devront être attestés du jour de leur délivrance et seront rapportables immédiatement après leur exécution ou tel jour certain qui sera fixé par un juge de la Cour ; et tous changements nécessaires pourront se faire dans la forme des brefs en matière de revenu à fin de les adapter à la loi et à la pratique de la Cour ; et le juge de la Cour, en donnant son fiat pour la délivrance d'un tel bref, pourra en régler les termes et la forme."

3. Que la règle 231 de la Cour de l'Échiquier du Canada soit, et elle est par le présent abrogée.

(Signé),	W. J. RITCHIE, J. C.
"	S. H. STRONG, J.
"	T. FOURNIER, J.
"	W. A. HENRY, J.
"	JOHN W. GWYNNE, J.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte concernant la société co-opérative du Canada (à responsabilité limitée), a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Ryan, secondé par l'honorable M. Odell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte incorporant la société de la caisse de retraite de la banque de Montréal," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Ryan, secondé par l'honorable M. Odell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte concernant la société de la caisse d'annuités et de garanties de la banque de Montréal," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Ryan, secondé par l'honorable M. Odell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte à l'effet de modifier la loi de la preuve dans les causes criminelles."

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Lewin, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'autoriser la compagnie d'assurance royale canadienne à réduire son capital et à d'autres fins," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Ryan, secondé par l'honorable M. Odell, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du pont de chemin de fer de Fredericton et de St. Mary's," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Wark, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 13 Avril, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Paquet,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Power,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Guvremont</i>	<i>Macpherson</i>	<i>Scott,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Haythorne,</i>	(<i>Sir David Lewis,</i>)	<i>Smith,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Kaulback,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chapais.</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>DeBlois,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Ogivic,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Dever,</i>	<i>McDonald,</i>		

PRÏÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Vidal,—De John Murray, *Grand Worthy Patriarch*, et R. Aldere Temple, *Grand Scribe* de la Grande Division des Fils de la Tempérance de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Poirier,—De Eustache Germain, maire, et autres, de Saint-Basile, comté de Portneuf.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De Sarah E. Sangster et autres, de New-Harbour,—de John Myers et autres, de Manchester,—de G. Lawson Gordon et autres, de Grande-Rivière, et de Mary E. Denton et autres, de Petite-Rivière, tous de la province de la Nouvelle-Ecosse,—de J. G. Currie et autres, de Sainte-Catherine,—de Sadie M. Harris et autres, de Brockville, province d'Ontario, et de Oscar W. Wetmore, de Bornfield, province du Nouveau-Brunswick,—de W. R. Morrison et autres, de Plymton, province du Manitoba; demandant qu'il ne soit apporté à l'Acte de Tempérance du Canada, 1878, aucune modification tendant à en altérer le caractère prohibitif, ou à en rendre plus difficile l'adoption et l'application, et aussi qu'il soit adopté une loi à l'effet de prohiber la fabrication, l'importation et la vente comme breuvages des boissons enivrantes.

De John McCabe et autres, de Stranhope,—de W. Henry Lund et autres, de St. Peters Island, et de Roderick McLeod et autres, de Wood Island, tous de la province de l'Île du Prince-Edouard, et de John G. Baker et autres; demandant la pas-sation d'une loi qui accorde une prime fixe et permanente aux bâtiments et bateaux de pêche.

L'honorable sir Alexander Campbell a présenté à la Chambre, un bill intitulé : "Acte pour modifier de nouveau l'acte concernant le maintien plus effectif de la paix dans le voisinage des Travaux publics."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

L'honorable sir Alexander Campbell a présenté à la Chambre, un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte concernant la prison centrale de la province d'Ontario."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

L'honorable M. Alexander a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie des instructions qui ont été données aux trois commissaires chargés d'aller au Nord-Ouest s'enquérir des réclamations des Métis et autres dans la colonie de la Saskatchewan et prononcer sur ces réclamations.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable sir Alexander Campbell, ministre de la justice, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse présentée à Son Excellence le gouverneur-général en date du 26e jour de mars dernier, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire

transmettre à cette Chambre un état détaillé de la dépense qui se rattache au récent voyage de l'honorable secrétaire d'Etat à la Colombie-Britannique et en Californie.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:

(*Voir documents de la session No. 54c.*)

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte portant de nouvelles dispositions concernant les procédures sommaires devant les juges de paix et autres magistrats."

(*En comité.*)

La deuxième clause a été reconsidérée et amendée de nouveau comme il suit:

Page 1, ligne 16, après "désignée," insérez: "dans la condamnation, l'ordre ou le mandat."

Les clauses quatre et cinq ont été lues de nouveau et agréées.

La sixième clause a été reconsidérée et amendée de nouveau comme il suit:

Page 2, ligne 35, retranchez depuis "somme" jusqu'à "comme," et insérez: "qui aura été fixée par un ordre général de la cour ayant compétence pour infirmer la condamnation, l'ordre ou autre procédure, ou que le défendeur a fait dépôt de la somme qui aura été fixée de cette manière."

Les clauses restantes ont été lues de nouveau et agréées.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McClelan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient maintenant reçus.

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. McInnes, il a été ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte constituant en corporation le Synode de l'Eglise Evangélique Luthérienne du Canada," a été lu la seconde fois. Sur motion de l'honorable M. McClelan, secondé par l'honorable M. Haythorne, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer d'Alberta et Athabaska,"

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Plumb, il a été ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte concernant les banques, compagnies d'assurance, compagnies de prêt, sociétés de construction et corporations de commerce en état d'insolvabilité."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. Vidal a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Haythorne, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte à l'effet de constituer en corporation les Sœurs de Charité des Territoires du Nord-Ouest," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec un amendement auquel elle demande son concours.

Le dit amendement a été lu par le greffier, comme suit :

Page 2, ligne 12, retranchez depuis "conséquence" jusqu'à "ses" dans la quatorzième ligne, et insérez : "Le nom français de la corporation sera à l'avenir."

Et le dit amendement ayant été lu la seconde fois,

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, qu'il soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l'amendement fait au dit bill sans amendement.

L'ordre du jour ayant été lu pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Plumb : qu'il appellera l'attention sur l'opportunité de favoriser la présentation de bills d'intérêt privé dans cette Chambre, en vue d'une division plus égale du travail législatif entre les deux Chambres pendant la première période de la session ; et qu'il demandera aussi au gouvernement s'il ne serait pas à propos de présenter dans cette Chambre les mesures qui par la loi et les usages du parlement peuvent y prendre naissance, afin que cette Chambre soit en état de remplir intégralement le rôle qui lui revient par la constitution,

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Pâquet, il a été Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité sur le bill intitulé : "Acte amendant la juridiction de la cour maritime d'Ontario."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis

La première clause a été lue et amendée comme il suit :

Page 1, ligne 5, retranchez "ou" et après "réparation" insérez : "ou la fourniture de matériaux employés, avec l'autorisation des propriétaires, à l'équipement ou à la réparation."

Page 1, ligne 12, retranchez "approvisionnement" et insérez : "matériaux."

La seconde clause a été lue et amendée comme il suit :

Page 1, ligne 16, retranchez "approvisionnement" et insérez : "matériaux."

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Allan, du dit comité, a fait rapport qu'il avait pris le dit bill en considération, y avait fait quelques progrès et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable M. Turner, secondé par l'honorable M. Allan, il a été Ordonné, que le dit comité ait permission de siéger de nouveau demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 14 Avrii 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Power,</i>
<i>Arbhibald,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Gawan,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Haythorne.</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Sutherland,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Howlan,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>DeBlois,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Dever,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Piquet,</i>	

PRIERES :

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Du révérend James Fraser et autres, de Sutton West,—de Patrick Higgins et autres, d'Edgar et Dalston,—de Olivier A. Young et autres, de Uxbridge et Goodwood,—de R. A. Thomas et autres, de Edgar,—de James Johnston et autres, de Orillia,—du révérend George Bremner et autres, de White Lake, et de John Hamilton et autres, de Stewartville, province d'Ontario,—de George Marsh et autres, de Coldstream, province du Nouveau-Brunswick ; demandant qu'il ne soit apporté à l'Acte de tempérance du Canada, 1878, aucune modification tendant à en altérer le caractère prohibitif, ou à en rendre plus difficile l'adoption et l'application, et aussi qu'il soit adopté une loi à l'effet de prohiber la fabrication, l'importation et la vente comme breuvages des boissons enivrantes.

De Alvin Hemmeon et autres, de Musquodoboit Harbor, province de la Nouvelle-Ecosse; demandant la passation d'une loi qui accorde une prime fixe et permanente aux bâtiments et bateaux de pêche.

L'honorable M. Read, du comité mixte des deux Chambres sur les impressions du Parlement, a présenté son sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

CHAMBRE DE COMITÉ,

Vendredi, 10 avril, 1885.

Le comité mixte des impressions du Parlement présente son sixième rapport comme suit :—

Votre comité a examiné avec soin les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :—

Réponse à Adresse,—Rapport de M. *Van Horne*, vice-président de la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, en date de septembre dernier, et rapport de M. *S. B. Read*, I.C., du même mois, concernant le chemin de fer du Pacifique canadien, dans la Colombie Anglaise.

Aussi,—Rapports d'ingénieurs de haute réputation concernant la route du chemin de fer du Pacifique canadien au point où un chemin temporaire a été construit, et dont il est fait mention dans la lettre de M. *Van Horne*, du 19 mai 1884, au ministre des Chemins de fer et Canaux; et tout rapport de M. *Fleming* à ce sujet, en possession de la compagnie du chemin de fer. (No 25n.) (*Dans les documents de la session.*)

Réponse à Adresse (Sénat, 1884),—Correspondance concernant l'établissement d'une ligne de steamers entre la France et le Canada. (No 30c.) (*Dans les documents de la Session.*)

Réponse à Adresse,—Copie de toute nouvelle commission, ou de tout ordre en conseil ou correspondance touchant la position ou le salaire du Haut Commissaire du Canada, qui n'ont pas encore été soumis. (No 38b.) (*Documents de la session.*)

Réponse à Ordre,—Relevé du montant payé pour le compte du Haut Commissaire, à Londres, depuis la création de la charge, donnant séparément le montant payé pour sa résidence, son ameublement, etc., et le chiffre de son traitement jusqu'au 1er janvier, 1885. Aussi, donnant séparément tous les items ou allocations pour taxes, éclairage, combustible, frais de voyages et autres dépenses, y compris les salaires de son secrétaire particulier et autres serviteurs ou domestiques, jusqu'au 1er janvier, 1885. (No 38c.) (*Documents de la session.*)

Réponse à Ordre,—Etat donnant,—

1. Toutes ventes de terrains houillers depuis le 23 avril 1883; les nom et domicile de chaque acquéreur; le nombre d'acres vendus à chacun; le prix, par acre, reçu de chacun; la situation du terrain vendu; le nombre total d'acres vendus, et le montant total reçu pour ces ventes.

2. Tous les baux de terrains houillers depuis le 23 avril 1883; le nom et domicile de chaque preneur; le nombre d'acres loués à chacun; les paiements faits par chacun; la situation de chaque terrain loué; le nombre total d'acres loués et la somme totale retirée de ces locations, soit en argent, soit sous forme de redevances, et aussi de toutes autres ressources, s'il en est.

3. Copie de toutes demandes, correspondance, protêts et communications écrites concernant les terrains houillers vendus ou loués depuis le 23 avril 1883. (No 53c.) (*En tableaux. Documents de la session.*)

Réponse à Ordre,—Copie des instructions et de la correspondance du département au sujet de la distribution des lots maritimes aux personnes désirant placer des trappes à homard dans la mer au large de la côte de l'Île du Prince-Edouard. (No 70) (*Distribution.*)

Réponse (partielle) à Ordre,—Etat faisant connaître,—

1. Le nombre et les noms des cadets gradués au Collège Militaire Royal de Kingston, chaque année jusqu'à date;

2. Le nombre total de points obtenus par chacun et le nombre total possible de points à obtenir chaque année, respectivement, et le pourcentage obtenu par chaque cadet sur tel total ;

3. Le nombre et les noms de ceux de ces cadets qui, après avoir suivi les cours du dit collège, sont actuellement au service du gouvernement, et un état faisant connaître les emplois remplis par chacun.

4. Le nombre et les noms des cadets auxquels des emplois ont été offerts dans le service du gouvernement et qui ont décliné l'offre, et un état faisant connaître les positions offertes et refusées par chacun. (No 81c.)

Réponse à Adresse.—Copie du bail consenti par la compagnie du chemin de fer de Jonction du Nord et du Pacifique à la compagnie du chemin de fer du Nord du Canada et à la compagnie du chemin de fer d'Hamilton au Nord-Ouest, ou à l'une ou l'autre d'elles. (No 111.) (*Documents de la session.*)

Réponse à Adresse.—Copie de tous les arrêtés du conseil, rapports, correspondance et documents concernant l'octroi ou le paiement de subventions aux chemins de fer, autre que celui du Pacifique, non encore produits ; aussi état détaillé de tous ces paiements jusqu'à date. (No 116.) (*Documents de la session.*)

Votre Comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :

Réponse à Ordre—Etat détaillé des recettes et dépenses des liquidateurs de l'Assurance Agricole du Canada, depuis leur nomination jusqu'à ce jour, donnant en détail le nom des actionnaires qui ont fait des versements, la date et le montant des paiements faits, les balances dues actuellement par chacun des actionnaires, les montants dus et ceux qui pouvaient le devenir lors de la mise en liquidation de la dite compagnie d'assurance ; aussi un état détaillé des sommes payées par les dits liquidateurs, le nom des personnes auxquelles les paiements ont été faits, les dates d'iceux, les objets pour lesquels ces paiements ont été faits, et tous autres renseignements nécessaires pour faire connaître exactement l'état financier de la dite assurance insolvable, et comprenant aussi un état des affaires de la dite compagnie lorsqu'elle a été mise en liquidation. (No 14b.)

Memorandum concernant les biens de la Banque du Haut-Canada (Sénat.) (No 17.)

Réponse à Ordre.—Etat faisant connaître les sommes payées pour blessures à des personnes faisant partie de la police à cheval, depuis 1878 ; les noms des personnes blessées, la nature des blessures, le montant d'argent payé et à qui payé. (No 18a.)

Réponse à Ordre.—Etat indiquant :

1. Le nombre de personnes inscrites sur la liste des employés civils, le premier jour de janvier des années 1879-80-81-82-83-84 et 85, contribuant séparément au fonds de retraite.

2. Le nom des personnes inscrites sur la liste des employés civils le premier jour de janvier 1885, ayant droit aux bénéfices conférés par l'acte des pensions.

3. Le montant total payé à ce fonds depuis le commencement par chacune de celles qui ont été mises à la retraite pendant l'année 1884, et aussi les montants respectifs payés à ce fonds par celles qui ont reçu une gratification pendant l'année 1884. (No 22b.)

Réponse (partielle) à Ordre.—Relevé détaillé de toutes les sommes payées par le gouvernement à la compagnie de publication de la "Gazette" de Montréal et autres journaux du Canada, pour impressions, publication d'avis ou autres ouvrages ou fournitures pendant les années 1874, 1875, 1876, 1877, 1878, 1879, 1880, 1881, 1882 et 1883. (No 23.)

Réponse à Adresse.—Plan de la route ou des routes projetées du chemin de fer du Pacifique canadien à partir de Port-Moody, ou des environs, jusqu'à English-Bay ou Coal-Harbour, montrant à quel point la route choisie dévie de la ligne principale et la distance entre ce point et le terminus actuel à Port-Moody.

Et aussi une évaluation du coût de construction de la ligne projetée jusqu'au nouveau terminus du Pacifique, et du coût des bâtisses, etc., nécessaires à ce terminus. (No 25m.)

Réponse à Adresse.—Copie de la demande de dommages présentée par les entrepreneurs de la section B, et sur laquelle a été basée la sentence leur adjugeant \$395,600, et de l'ordre du conseil du 2 avril 1883, soumettant la dite demande aux arbitres. (No 25o.)

Réponse à Adresse.—Copie de la correspondance, des rapports et arrêtés du conseil non couverts par des adresses antérieures, relatifs aux remises qu'il a été proposé de donner aux fabricants canadiens de certains articles requis par le chemin de fer du Pacifique canadien; de toutes demandes faites pour obtenir ces remises, et de la correspondance échangée à cet égard; un état des calculs sur lesquels les remises ont été basées, et une estimation détaillée des sommes probables payables à même le trésor pour chaque classe d'articles, en supposant qu'ils seraient fabriqués au Canada, dans la mesure des besoins de la compagnie, et du pourcentage *ad valorem*, de toutes les remises faites pour chaque classe. (No 25g.)

Réponse à Adresse.—État donnant les noms et adresses de tous les actionnaires de la Cie du chemin de fer du Pacifique canadien, et le montant d'actions possédés par chacun, à la date du 16 février, 1885. (No 25r.)

Réponse à Adresse.—État indiquant séparément le nombre de convois de voyageurs, convois de marchandises, convois mixtes, qui ont fait le service quotidiennement, ou hebdomadairement, lorsqu'il n'y a pas eu de service quotidien, sur chaque division du chemin de fer du Pacifique canadien chaque semaine pendant les années 1883 et 1884. (No 25t.)

Réponse à Ordre.—Copie de tous mémoires, lettres ou autres représentations par écrit, reçues par le gouvernement, concernant le non-paiement, par la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, des sommes dues aux entrepreneurs, sous-entrepreneurs ou journaliers employés à la construction du dit chemin de fer. (No 25u.)

Réponse à Ordre.—État des droits perçus sur la farine de blé et la farine de maïs, et le maïs, dans les divers ports de la Nouvelle-Ecosse, entre le 30 juin, 1884, et le 21 décembre, 1884. (No 42a.)

Réponse à Ordre.—État donnant, par province, la quantité et la valeur du blé et de la farine importés en Canada et exportés du Canada pendant le semestre expiré le 31 décembre, 1884, et spécifiant, dans les importations, la quantité entrée pour la consommation, et dans les exportations, les produits du Canada. (No 45.)

Réponse à Ordre.—État indiquant la quantité de blé, de fleur, de farine de blé d'inde et d'avoine, importée dans les différentes provinces et exportée des mêmes provinces depuis le premier jour de juillet jusqu'au trente-unième jour de décembre 1884. (No 45a.)

Réponse à Ordre.—Liste détaillée de toutes les terres des sauvages non vendues dans le township de Trafalgar, dans le comté de Halton. (No 53a.)

Réponse supplémentaire à Ordre.—État de tout le sucre importé de la Jamaïque à Halifax depuis le 1er janvier 1883 jusqu'au 3 décembre 1883. Aussi, état de tout le sucre de la Jamaïque entré à Montréal pendant la même période, soit directement ou par la voie d'Halifax, donnant le nom du bâtiment, la quantité de livres importées, le total du droit sur chaque cargaison et la proportion du droit par 100 livres sur chaque cargaison. (No 59a.)

Réponse à Adresse.—Copie de tous mémoires qui peuvent avoir été adressés au gouvernement au sujet de la construction d'un port de refuge à Port-Rowan dans la province d'Ontario; aussi copie du rapport de *Richard Stevens*, adressé au département des Travaux Publics sur le même sujet. (No 64a.)

Réponse supplémentaire à Ordre.—Copie de tous les rapports des ingénieurs du gouvernement concernant la construction d'un havre de refuge à Port-Stanley et Port-Burwell sur la rive nord du lac Érié ainsi que le coût de chacun d'après l'estimation. (No 64b.)

Réponse à Ordre.—Relevé des montants payés depuis le 1er janvier, 1882, par le gouvernement, à MM. *George et Andrew Holland*, ou à toutes autres personnes, en qualité de rapporteurs officiels du Sénat, ou pour service sténographique quelconque en dehors du service sténographique du Parlement. (No 68.)

Réponse à Ordre.—Copie de toute correspondance, rapports d'ingénieurs, etc., concernant la construction d'un brise-lames à la Pointe-au-Saumon (Salmon Point), avec les listes de soumissions, le prix demandé par chacune d'elles et de tous autres documents en possession du gouvernement, touchant le dit ouvrage. (No 71c.)

Réponse à Ordre.—Copie de la réclamation de *J. B. Plante*, de St. Charles, Bellechasse, au sujet des chevaux qu'il allègue avoir été tués par un train de l'Intercolonial, et dont il demande la valeur; copie de la référence de cette réclamation aux arbitres officiels, de l'enquête prise par eux, de leur rapport et décision et copie de la nouvelle référence à eux faite, de la nouvelle enquête par eux prise et de leur rapport additionnel et de tous les documents écrits concernant cette affaire. (No 76f.)

Réponse à Ordre.—Etat indiquant la quantité du matériel roulant acheté pour le chemin de fer Intercolonial pendant chaque semestre de l'année expirée le 31 décembre 1884, donnant chaque espèce de matériel roulant, acheté par contrat, ou autrement, les noms des vendeurs, et le coût de chaque espèce; aussi un état montrant le matériel roulant construit durant l'année dans les ateliers du gouvernement, et de quelle espèce. (No 76g.)

Réponse à Adresse.—Copie de tous ordres en conseil, instructions et correspondance avec les commissaires nommés au sujet des réclamations résultant de la construction de l'Intercolonial, et un état des questions qui leur ont été soumises, et des sommes qui leur ont été payées ainsi qu'au secrétaire de la commission, et du nombre de jours pendant lesquels les commissaires ont siégé; le tout devant couvrir la période qui s'est écoulée depuis la réponse à l'adresse de la dernière session. (No 76h.)

Réponse à Ordre.—Etat indiquant le nombre d'officiers, sous officiers et soldats composant les batteries A, B et C et les écoles de cavalerie et d'infanterie; aussi, la solde et les allocations des officiers commissionnés des dites batteries et écoles, avec leur grade et leurs noms; désignant ceux des dits officiers qui sont gradués du Collège Militaire Royal, et donnant la date de leur nomination aux dites écoles et de leurs commissions dans la milice, et aussi, spécifiant leur qualification et les provinces d'où ils viennent. Aussi, un relevé des dépenses des batteries A, B et C et des écoles de cavalerie et d'infanterie, du 1er juillet 1884, au 1er janvier 1885, faisant distinction entre la solde et les allocations, et donnant les noms des personnes auxquelles des paiements ont été faits. (No 81b.)

Réponse à Ordre.—Etat donnant la liste de toutes les associations de carabiniers du Canada, indiquant leurs quartiers-généraux, l'octroi annuel accordé à chacune d'elles, et les noms des membres de ces associations. (No 81d.)

Réponse à Ordre.—Etat de tous certificats pour liqueur vendue en vertu de la clause 99, par. 4, deuxième partie de l'Acte de Tempérance du Canada, de 1878, délivrés par les médecins des divers comtés maintenant sous l'application du dit acte dans la Nouvelle-Ecosse, donnant le nom de chaque médecin et des personnes auxquelles des certificats ont été donnés, et la quantité fournie dans chaque cas depuis le 1er janvier 1884, jusqu'au 1er janvier 1885. (No 85.)

Réponse à Adresse.—Correspondance échangée entre ce gouvernement et le gouvernement local de la province de Québec, concernant le fonctionnement de l'Acte des Licences. (No 85c.)

Réponse à Adresse.—Etat indiquant,—

1. le montant du revenu provenant de l'importation des vins, spiritueux, ale, bière, porter, cordiaux et autres liqueurs, pendant le dernier exercice financier;
2. le montant du revenu provenant de la fabrication des articles ci-dessus pendant la même période. (No 85d.)

Réponse à Ordre.—Etat de tous les certificats pour liqueur en vertu de l'article quatre-vingt-dix-neuf, sous-article quatre, deuxième partie de l'Acte de Tempérance du Canada de 1878, par les médecins du comté de Halton, donnant le nom de chaque médecin et le nom de chaque personne à qui des certificats ont été accordés depuis le 1er mai 1884 jusqu'au 1er de février 1885. (No 85e.)

Réponse à Ordre.—Etat donnant le nombre d'îles louées dans le St-Laurent, les noms de ces îles, le nom de la personne ou des personnes auxquelles elles ont été louées et le chiffre du loyer annuel de chacune de ces îles respectivement. (No 87.)

Réponse à Adresse (Sénat).—Montants de revenus provenant des droits d'accise sur les vins, bières et spiritueux pour l'année 1884. (No 85g.)

Réponse à Ordre.—Relevé des diverses sommes d'argent payées, depuis 1882, par le gouvernement du Canada ou par aucun des départements publics, à *Henry J. Morgan*, pour services de tout genre ou pour des exemplaires d'un certain livre appelé l' "Annual Register"; aussi, copie du certificat de chaque fonctionnaire public auquel tel livre a été délivré. (No 89.)

Rapport annuel de l'Association sur la vie, du Canada, pour l'année expirée le 31 décembre 1883. (No 91.)

Etat des affaires de la Compagnie de Prêt et de Placement Britannique Canadienne, au 1er décembre 1884. (No 92.)

Réponse à Ordre.—Exposé des faits dans le cas de chaque élection qui a eu lieu depuis les élections générales de 1878, indiquant :

(1) La date du certificat du juge ou de la cour déclarant que l'élection était nulle, ou de la communication des députés annonçant qu'il y avait une vacance, ou du mandat des députés au greffier de la couronne en chancellerie, ou de tout autre instrument en vertu duquel une première action a été prise pour procéder à une nouvelle élection, spécifiant dans chaque cas la nature de l'instrument.

(2) La date de réception par l'Orateur ou le greffier, suivant le cas, du susdit instrument.

(3) La date de l'émission du mandat de l'Orateur au greffier de la couronne en chancellerie pour l'émission d'un nouveau bref.

(4) La date de réception par le greffier de la couronne en chancellerie du mandat de l'Orateur

(5) La date de l'émission du nouveau bref par le greffier de la couronne en chancellerie.

(6) La date de l'envoi du nouveau bref à l'officier-rapporteur.

(7) Les dates désignées dans le nouveau bref pour les jours de nomination et de votation, respectivement.

(8) Les dates auxquelles la nomination et la votation ont eu lieu.

(9) La date du rapport.

(10) La date de réception du rapport par le greffier de la couronne en chancellerie. (No 94.)

Réponse à Ordre,—

1° Pour copie de la requête demandant le creusage du bras Saint-Nicolas, dans le comté de Montmagny;

2° Pour état indiquant le montant dépensé pour le dit creusage, les personnes auxquelles il a été payé, les ouvrages pour lesquels chaque somme a été payée, la date du paiement et le rapport, estimé ou compte sur lesquelles elle a été payée;

3° Combien il a été payé à *Jules Bélanger* à l'occasion des dits travaux du dit creusage. (No 95.)

Réponse à Ordre.—Correspondance, baux, conventions et états de paiements pour loyer, ou taxes, ou indemnités à tout employé du gouvernement, au sujet d'un édifice occupé par l'ingénieur ou les aides-ingénieurs du canal de la vallée de la Trent, sur partie du lot n° 2 à l'ouverture est de la rue Colborne et au nord de la rue Frances, dans le village de Fenelon-Falls, Ontario. (No 96.)

Réponse à Ordre.—Etat indiquant les subsides en argent et les subventions, de quelque nature qu'elles soient, qui ont été accordés depuis la confédération, aux chemins de fer dans la Nouvelle-Écosse, y compris le Cap-Breton, et qui sont imputables sur le capital; s'ils ont été accordés pour aider à la construction des dits chemins ou pour les acquérir, et le nombre de milles dans chaque comté. (No 97.)

Réponse à Ordre.—Pétitions, lettres et autre correspondance entre le gouvernement et toutes autres personnes, relativement au paiement des gages dus aux travailleurs employés à la construction de l'embranchement sur le cap Traverse, du chemin de fer de l'île du Prince-Edouard. (No 99.)

Réponse à Adresse,—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement local de la Colombie Anglaise et le gouvernement de la Puissance, concernant les troubles survenus parmi les Sauvages à Metlakatla dans l'année 1884. Aussi, copie de toute correspondance, y compris l'ordre en conseil concernant, ou recommandant la commutation de la sentence portée par la cour de la Colombie Anglaise contre le meurtrier de M. *Yeomans*. (No 100.)

Réponse à Ordre,—Etat de tout le poisson pris dans la baie et la rivière de Miramichi, et ses tributaires, pendant l'année finissant le 1er février courant, indiquant séparément la quantité en poids de chaque espèce, les marchés sur lesquels il a été exporté, la route de transport dans chaque cas, et le prix moyen reçu pour chaque espèce de poisson, avec une évaluation en détail des différentes espèces de poisson pris pendant cette période. (No 101.)

Réponse à Adresse,—Copie de toute correspondance, rapports, ordres en conseil, états ou comptes, et autres documents en possession du gouvernement, concernant sa réclamation contre la compagnie des steamers *Allan* pour services rendus par le steamer "Newfield" en 1881, avec un état de la créance du gouvernement et du montant reçu en paiement de la dite créance. (No 102.)

Réponse à Ordre,—Copie de la plainte, correspondance, documents et requête concernant l'enquête faite sur la conduite du capitaine *Alphonse Miville de Chêne*, vers 1879, à Saint-Roch-des-Aulnets. (No 103.)

Etats et rapports généraux des baptêmes, mariages et sépultures dans les districts d'Iberville, de Kamouraska, de Montmagny, de Québec et du Saguenay, pour l'année 1884. (No 104.)

Réponse à Ordre,—Etat donnant la quantité et la valeur de la houille achetée en 1883 et 1884, pour l'usage des édifices publics à Ottawa, y compris Rideau-Hall; indiquant de qui elle a été achetée, le prix payé par tonne, de quelle espèce, et le lieu de provenance. (No 105.)

Réponse à Ordre,—Copie de toute correspondance échangée entre le département des Travaux Publics et toute personne quelconque relativement à la construction d'un quai à la Pointe-aux-Trembles, comté de Portneuf. (No 106.)

Réponse à Ordre,—Copie de toute correspondance, pétitions, rapports d'ingénieurs, inspecteurs de phares et autres, concernant les changements de dimension ou de situation des phares connus sous le nom de "Lumières d'alignement" à la Baie Weller, Ontario. (No 107.)

Réponse à Adresse,—Copies de tous ordres en conseil, bail, correspondance ou autres documents en possession du gouvernement concernant la location d'une propriété connue sous le nom de Batterie du Marché, dans la cité de Kingston. (No 108.)

Réponse à Ordre,—Copie du document ou acte contenant l'assurance donnée par la Cie du Grand Tronc au gouvernement le, ou vers le 17 avril dernier, comme l'a déclaré ce jour-là, de son siège en cette Chambre, le Très Hon. Sir *John A. Macdonald*, à l'effet que la dite compagnie réserverait une somme d'un million de livres sterling dans le but de poser une double voie sur la ligne de la dite compagnie, entre Montréal et Toronto.

Aussi, copie du rapport portant dénégation de la dite assurance et des assertions que l'on prétend avoir été faites à ce sujet par Sir *Henry Tyler*, président de la dite compagnie à l'assemblée de la Cie tenue à Londres, en Angleterre, peu de temps après la dite déclaration; et copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et aucun officier de la dite compagnie touchant la dite assurance. (No 109.)

Réponse à Ordre,—Etat faisant connaître les recettes et les frais d'exploitation du chemin de fer de prolongement vers l'Est, entre New-Glasgow et Port-Mulgrave, N.-E., pendant chaque mois de l'année civile, 1884. (No 98.)

Réponse à Adresse, (1884)—Liste donnant les noms de tous les porteurs d'actions du chemin de fer le Grand-Tronc du Canada, et le montant des actions en possession de chacun des porteurs à l'expiration de la première année qui a suivi l'octroi de la charte ou le commencement des opérations. Aussi, les noms de tous les porteurs d'actions dans la dite compagnie et le montant des actions en possession de chacun d'eux le premier jour de l'année courante. (No 109a.)

Réponse à Ordre,—Etat indiquant toutes les propriétés ou locaux loués par les différentes branches du service public, de particuliers ou de compagnies dans la cité d'Ottawa, et le prix du loyer payé dans chaque cas; aussi à quel usage sont employées les dites propriétés ou locaux. (No 110.)

Réponse à Ordre,—Etat détaillé indiquant les travaux faits, les contrats passés et avec qui, les deniers payés et à qui, et toutes les dépenses pour l'amélioration de la rivière de Grand Village, dans le comté de Colchester, Nouvelle-Ecosse. (No 112.)

Réponse à Ordre,—Etat indiquant :

1° les noms de tous les soumissionnaires pour la construction de la salle d'exercices militaires à Québec;

2° le montant demandé par chaque soumissionnaire ;

3° le montant du chèque déposé par chaque soumissionnaire à l'appui de sa soumission, avec les noms des signataires et des endosseurs de chaque chèque, et le nom des différentes banques qui ont accepté les dits chèques. (No 113.)

Réponse à Ordre,—Copie du rapport du surintendant du canal de la baie Burlington sur les sondages faits pendant l'été de 1884, les plans et profils en travers exécutés montrant la conformation actuelle du fonds du dit canal ; aussi, un état indiquant la profondeur sur les deux côtés et copie de tous plans donnant des renseignements au sujet des dits sondages. (No 114.)

Réponse à Ordre,—Copie de tous documents ou lettres, en possession du gouvernement, et signés par le député-ministre *Smith*, au sujet d'une difficulté ou irrégularité entre le député-ministre *Tilton* et le commandant d'état-major *Boulton*, ou s'y rattachant en quelque manière ; aussi copie de toutes communications adressées à *M. Tilton* par *M. Smith* en qualité de député-ministre à ce sujet. (No 115.)

Réponse à Ordre,—Copie du rapport de l'auditeur général et aussi d'un nommé *McGee* et de tous papiers, lettres, comptes, chèques et journaux se rapportant à toute réclamation du commandant d'état-major *Boulton* contre le département de la Marine et des Pêcheries ou le gouvernement pour tout montant d'argent qu'il allègue lui être dû pour salaire ou autrement, ou qu'il prétend qu'on lui a retenu, ou se rapportant à quelque différend survenu entre le dit *Boulton* et quelque officier du département de la Marine et des Pêcheries au sujet de chèques tirés au nom du dit *Boulton*. (No 115a.)

Réponse à Ordre,—Copie de tous rapports, correspondance, pétitions, etc., au sujet de la saisie du schr. " Léon " du port de Barrington, N.-E., en décembre 1883. (No 117.)

Réponse à Ordre,—Copie de toute correspondance au sujet de la construction d'un chemin sur la réserve des sauvages à Fort-William, Ont.; et la dépense faite à ce sujet sur les fonds appartenant aux Sauvages ; et surtout concernant les paiements à faire à ceux qui ont des permis de coupe de bois, droits de souche ou autres, pour le bois nécessaire à la construction des ponts sur le dit chemin. (No 118.)

Réponse à Ordre,—Etat indiquant quelle somme ou sommes d'argent (s'il en est) ont été payées à *J. G. Collins* pour services rendus au gouvernement ; les dépenses de voyage, et autres qui lui ont été payées, et en quelle capacité il est employé. (No 119.)

Réponse à Ordre,—Copie du dossier, *Eugène Gosselin*, de St-Charles de Belle-chasse, vs. Sa Majesté, tel qu'il se trouve au greffe de la Cour Suprême du Canada, comprenant les procédures devant la Cour d'Echiquier et devant les arbitres fédéraux. (No 120.)

Réponse à Adresse,—Copie des pétitions du conseil du comté d'Elgin adressées au Gouverneur-Général en Conseil ou au ministre des chemins de fer et canaux, demandant une mesure générale d'indemnité pour les municipalités d'Ontario qui ont donné de l'aide aux chemins de fer déclarés d'utilité publique, en leur accordant des boni, et de toutes correspondances concernant les dites pétitions. (No 121.)

Votre comité a aussi l'honneur de soumettre la résolution suivante à titre de recommandation :

Résolu,—Que le salaire de *Napoléon Boulet*, premier assistant dans le bureau de distribution, soit augmenté de cinquante piastres, à dater du 1er janvier dernier.
Le tout respectueusement soumis.

ROBERT READ,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Stevens, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, vendredi prochain.

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte à l'effet de proroger l'acte concernant la Banque d'Epar-gne des Mines Albion," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 1 ligne 17, trancher "quinze" et insérez "onze."

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois, et la question de concours étant mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. McKay, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Allan, du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte constituant en corporation la Société de la caisse de retraite de la Banque de Montréal," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Ryan, secondé par l'honorable M. Hamilton, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte concernant la société de la caisse d'annuités et de garanties de la banque de Montréal," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Ryan, secondé par l'honorable M. Odell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte portant de nouvelles dispositions concernant les procédures sommaires devant les juges de paix et autres magistrats," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte modifiant la loi concernant les ponts, estacades et autres travaux établis en eaux navigables sous l'autorité d'actes provinciaux," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte modifiant les actes concernant le département du secrétaire d'Etat," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte relatif à la Banque Centrale du Nouveau-Brunswick," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Wark, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

L'ordre du jour ayant été lu pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Macdonald : Qu'il appellera l'attention sur le rapport de la commission nommée l'an dernier par le gouvernement pour s'enquérir de l'effet qu'a eu le tarif de 1879 sur l'industrie manufacturière du pays et qu'il demandera au gouvernement si ce rapport va être distribué aux Sénateurs, et s'il en sera répandu un certain nombre d'exemplaires dans le pays,

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. McClelan, secondé par l'honorable M. Haythorne, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé " Acte constituant l'association de secours des employés du Pacifique canadien," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer de Hamilton, Guelph et Buffalo," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant la compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant la compagnie du canal à navires Huron et Ontario," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte modifiant 'l'Acte constitutif de la banque de Winnipeg,'" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Turner, secondé par l'honorable M. Dever, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte pour étendre la juridiction de la Cour Maritime d'Ontario."

(En comité.)

La première clause a été reconsidérée et amendée de manière à se lire comme il suit :

" 1. La Cour Maritime d'Ontario aura juridiction sur toute créance ayant pour cause la construction, l'équipement, la réparation ou la fourniture de matériaux employés avec l'autorisation du propriétaire gérant ou de l'un des propriétaires gérants, s'il y en a plusieurs, à l'équipement ou à la réparation de tout navire auquel s'étend la juridiction de la Cour en vertu de l'acte du parlement du Canada passé en la quarantième année du règne de Sa Majesté, et intitulé : "Acte pour établir une cour de juridiction maritime dans la province d'Ontario," bien que le propriétaire ou quelque copropriétaire du navire puisse avoir été ou puisse être domicilié dans la dite province au temps de l'exécution des dits travaux ou de la fourniture des dits matériaux."

La deuxième clause a été reconsidérée et amendée de manière à se lire comme il suit :

" 2. Le présent acte ne s'appliquera à aucune créance ayant pour cause la construction, l'équipement ou la réparation d'aucun navire, ou la fourniture de matériaux pour aucun navire, lorsque cette créance était antérieure à la sanction du présent acte."

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Allan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient maintenant reçus.

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Turner, secondé par l'honorable M. Dever, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 15 Avril, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, président,

Les honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Pdquet,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Power,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Read,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>(Sir David Lewis),</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>(Sir Alexander),</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Wark.</i>
<i>DeBlois,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Ogilvie,</i>	

PRIERES:

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. Robitaille,—Du révérend J. Gagné et autres, de Maria, comté de Bonaventure, province de Québec.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De John Murray, *Grand Worthy Patriach*, et R. Alder Temple, *Grand Scribe*, de la Grande Division des fils de la Tempérance de la Nouvelle-Ecosse; demandant qu'il ne soit apporté à l'Acte de tempérance du Canada, 1878, aucune modification tendant à en altérer le caractère prohibitif, ou à en rendre plus difficile l'adoption et l'application, et aussi qu'il soit adopté une loi à l'effet de prohiber la fabrication, l'importation et la vente comme breuvages des boissons enivrantes.

D'Eustache Germain, maire, et autres, de Saint-Basile, comté de Portneuf; demandant que la ligne de chemin de fer, par la voie de Sherbrooke, entre Montréal et Halifax, soit adoptée.

L'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance échangée entre le département de la Justice et des membres du Parlement ou d'autres personnes relativement à l'enquête qui a été faite l'été

dernier sur l'administration du pénitencier de Saint-Vincent de Paul et sur les difficultés auxquelles ont donné lieu cette administration.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte concernant certaines avances aux provinces," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la troisième lecture du bill, tel qu'amendé, intitulé : "Acte étendant la juridiction de la cour Maritime d'Ontario,"

L'honorable M. Turner, secondé par l'honorable M. Dever, a proposé :

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion,

L'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, a proposé en amendement :

Que le dit bill, tel qu'amendé, ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé à un comité général avec instruction de l'amender de nouveau.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé de nouveau à un comité général présentement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le dit bill.

(En comité.)

La première clause a été reconsidérée de nouveau et amendée de manière à se lire comme il suit :—

"La Cour maritime d'Ontario aura juridiction sur toute créance ayant pour cause la construction, ou ayant pour cause l'équipement ou la réparation effectués avec l'autorisation du propriétaire gérant ou des propriétaires gérants, de tout navire auquel s'étend la juridiction de la cour en vertu de l'acte du Parlement du Canada passé en la quarantième année du règne de Sa Majesté, et intitulé : "Acte pour établir une cour de juridiction maritime dans la province d'Ontario," ou ayant pour cause la fourniture de matériaux faite à la demande du propriétaire gérant ou des propriétaires gérants pour l'équipement ou la réparation de tout tel navire, bien que le propriétaire ou quelque copropriétaire du navire puisse avoir été ou puisse être domicilié dans la dite province au temps de l'exécution des dits travaux ou de la fourniture des dits matériaux."

La deuxième clause a été lue de nouveau et amendée de manière à se lire ainsi qu'il suit :

"2. Le présent acte ne s'appliquera à aucune créance ayant pour cause la construction, l'équipement ou la réparation d'aucun navire, ou la fourniture de matériaux pour aucun navire, si cette créance était antérieure à la sanction du présent acte."

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Allan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec de nouveaux amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient maintenant reçus.

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Turner, secondé par l'honorable M. Dever, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau la loi de la preuve dans les causes criminelles,"

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Lewin, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

L'ordre du jour ayant été lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé: "Acte modifiant la loi concernant les ponts, estacades et autres travaux établis en eaux navigables sous l'autorité d'actes provinciaux,"

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été .

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour modifier les actes concernant le département du secrétaire d'Etat,"

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Macdonald: Qu'il appellera l'attention sur le rapport de la commission nommée l'an dernier par le gouvernement pour s'enquérir de l'effet qu'a eu le tarif de 1879 sur l'industrie manufacturière du pays et qu'il demandera au gouvernement si ce rapport va être distribué aux Sénateurs, et s'il en sera répandu un certain nombre d'exemplaires dans le pays,

Sur motion de l'honorable M. McClelan, secondé par l'honorable M. Haythorne, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 16 Avril, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Power,</i>
<i>Arbhibald,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Gawan,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macpherson</i>	<i>Schultz,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>(Sir David Lewis),</i>	<i>Scott,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Haythorne.</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>(Sir Alexander),</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Thibaulteau,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i>
<i>DeBlois,</i>	<i>McInnes,</i>		

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Hamilton,—De Walter H. Brown et autres, de Montebello, comté d'Ottawa.

Par l'honorable M. Almon,—De John Tobin et Cie, et autres, de la cité d'Halifax, province de la Nouvelle-Ecosse.

L'honorable sir Alexander Campbell, ministre de la justice, a présenté à la Chambre,—Une réponse à une adresse présentée à Son Excellence le gouverneur-général, en date du 25e jour de février dernier, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toute correspondance échangée, depuis le 1er janvier, 1884, entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la province de Québec, touchant toutes sommes accordées par le gouvernement fédéral à la province de Québec et toute réclamation de la province de Québec à titre d'indemnité, à cause de la construction du chemin de fer du Nord, appelé ci-devant "chemin de fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental," ainsi que copie de tout mémoire présenté au gouvernement fédéral, pendant la même période, par le gouvernement de Québec, touchant toute réclamation ou demande d'indemnité pour la même cause.

Ordonné, [qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session No. 133.)

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte concernant la banque du Peuple," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

L'honorable M. Pâquet, secondé par l'honorable M. Dickey, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion,

L'honorable M. Belleroose, secondé par l'honorable M. Armand, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit amendé comme suit :

V. Le présent acte n'entrera en vigueur qu'après avoir été soumis en assemblée générale spéciale à l'approbation de tous les actionnaires de la dite banque, tant de ceux qui sont membres de la corporation que de ceux qui en sont simplement commanditaires, et avoir été approuvé par de tels actionnaires représentant en personne ou par fondés de pouvoirs les deux tiers au moins en somme de tout le capital actuel de la dite banque.

VI. L'assemblée mentionnée dans la clause précédente sera convoquée par un avis donné pendant deux semaines dans la *Gazette du Canada*, et pendant les deux mêmes semaines dans deux journaux en langue anglaise et deux journaux en langue française de la cité de Montréal. Quinze jours au moins avant l'assemblée, un circulaire devra être adressée par la poste à chaque actionnaire pour l'informer des jour, heure et lieu de l'assemblée et de l'objet de sa convocation.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans la négative.

La question ayant été mise sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte à l'effet d'autoriser la compagnie d'assurance Royale Canadienne à réduire son capital social et à d'autres fins," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Ryan, secondé par l'honorable M. Thibaudeau, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte modifiant de nouveau l'Acte de Tempérance du Canada, de 1878, et l'Acte des licences de 1883," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Howlan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. Schultz, secondé par l'honorable M. McInnes, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance échangée entre le gouvernement des Etats-Unis et le gouvernement du Canada au sujet de la présence de Sauvages américains sur le territoire canadien ; copie des communications d'officiers de la police à cheval et des ordres en conseil ou des instructions départementales se rapportant à ce sujet, qui n'ont pas encore été publiés dans le rapport annuel de la division des Sauvages du département de l'Intérieur ; dans un état de l'augmentation ou de la diminution de la population sauvage du Nord-Ouest, le dit état devant être basé sur le nombre des Sauvages qui ont été payés lors des traités passés en 1871 et les années suivantes, et sur le nombre de ceux qui sont payés actuellement ; aussi copie des renseignements non encore imprimés sur le nombre de Sauvages qui se sont livrés aux travaux agricoles, et copie des plaintes (s'il en existe) présentées par la société protectrice des aborigènes, les évêques et le clergé des divers corps de missionnaires du Nord-Ouest ou par d'autres personnes au sujet du traitement des Sauvages du Nord-Ouest ; aussi un état approximatif des approvisionnements alimentaires fournis aux dits Sauvages depuis la date du traité No 1 de 1871.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé

Sur motion de l'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. O'Donohoe, il a été

Ordonné, que le bill reçu de la Chambre des Communes, jeudi, le 14 du courant, intitulé : " Acte concernant la compagnie du canal à navires Huron et Ontario," soit mis sur les ordres du jour pour la seconde lecture, demain.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été

Ordonné, que le bill reçu de la Chambre des Communes, mardi, le 14 courant, intitulé : " Acte constituant l'association de secours des employés du Pacifique canadien," soit mis sur les ordres du jour pour la seconde lecture, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour modifier de nouveau l'acte concernant le maintien plus effectif de la paix dans le voisinage des travaux publics," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte concernant la prison centrale de la province d'Ontario," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Plumb : qu'il appellera l'attention sur l'opportunité de favoriser la présentation de bills d'intérêt privé dans cette Chambre, en vue d'une division plus égale du travail législatif entre les deux Chambres pendant la première période de la session ; et qu'il demandera aussi au gouvernement s'il ne serait pas à propos de présenter dans cette Chambre les mesures qui par la loi et les usages du parlement

peuvent y prendre naissance, afin que cette Chambre soit en état de remplir intégralement le rôle qui lui revient par la constitution,

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Archibald, il a été ordonné que le débat soit remis à demain et qu'il soit le premier item des ordres du jour.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant la compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte modifiant l'acte constitutif de la Banque de Winnipeg," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Sutherland, secondé par l'honorable M. Turner, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant certaines avances aux provinces," a été lu une seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte modifiant la loi concernant les ponts, estacades et autres travaux établis en eaux navigables sous l'autorité d'actes provinciaux."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Read a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte modifiant les actes concernant le département du secrétaire d'Etat."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McClelan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour ayant été lu pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Macdonald : Qu'il appellera l'attention sur le rapport de la commission nommée l'an dernier par le gouvernement pour s'enquérir de l'effet qu'a eu le tarif de 1879 sur l'industrie manufacturière du pays et qu'il demandera au gouvernement si ce rapport va être distribué aux Sénateurs, et s'il en sera répandu un certain nombre d'exemplaires dans ce pays,

Sur motion de l'honorable M. McClelan, secondé par l'honorable M. Leonard, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 17 Avril, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Power,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Grant,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Boisford,</i>	<i>Guévremont</i>	<i>Macpherson</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Hamilton,</i>	(<i>Sir David Lewis,</i>)	<i>Scott,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Smith,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Howlan,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Kaulback,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chapais.</i>	<i>Leonard,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Levin,</i>	<i>Ogivia,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark.</i>
<i>DeBlois,</i>	<i>McDonald,</i>		

PRÉSES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable Président,—De John Bedford et autres, de Thessalon.

Par l'honorable M. Alexander,—De John George et autres, de Port-Elgin, et du révérend John Cameron, de Tiverton, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Archibald,—De Louis H. Snyder et autres, de Marshalltown, —de R. S. Blois et autres, de Gore, et de James H. Whitman et autres, de Salmon River, province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. MacInnes,—De Thomas Patterson, de Burgoyne.

Par l'honorable M. Dever,—De J. M. Sleep et autres, de Jérusalem et Summer Hill, et de Thomas Anderson et autres, de Jacksontown et Farmerstown.

Par l'honorable M. McMillan,—De W. Mitchell et autres, de Lansdowne.

Par l'honorable M. DeBlois,—De Jacques Verret et autres, de Charlesbourg, comté de Québec.

Par l'honorable M. Pelletier,—De l'honorable C. Cormier et autres, de Sommerset, comté de Mégantic.—de L. A. Pâquin, M.D., et autres, du Cap-Santé, comté de Portneuf, et de Jos. G. Côté et autres, des Grondines, comté de Portneuf.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :

Du révérend J. Gagné et autres, de Maria, comté de Bonaventure ; demandant que le chemin de fer canadien du Pacifique soit prolongé jusqu'au port de Québec.

L'honorable M. Alexander a proposé : Que l'état de compte relatif à la faillite de la banque du Haut-Canada soit renvoyé à un comité, qui sera chargé de faire une enquête et de présenter un rapport sur le dit état ; que ce comité soit autorisé à envoyer quérir personnes, pièces et dossiers et qu'il se compose des honorables Messieurs.....

L'honorable M. Dickey a posé la question d'ordre en objectant " que le Sénat, saisi d'une proposition semblable du sénateur de Woodstock, s'est déjà prononcé le 23 février dernier sur la matière qui fait le sujet de la motion actuelle et que celle-ci ne peut par conséquent être accueillie par la Chambre pendant la présente session."

Son Honneur le Président, appelé à donner sa décision, a dit qu'il rendrait une décision à la prochaine séance de la Chambre, lundi.

L'honorable M. Lacoste, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son dix-septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITE N° 8,

Vendredi, 17 avril, 1885.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son dix-septième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

De D. MacArthur et autres, de Winnipeg et autres lieux, demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Compagnie de télégraphe du ranche de Fort-McLeod " ;

De F. H. Macpherson et autres, demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Hamilton, Guelph et Buffalo";

De Henry S. Beard et autres, demandant à être constitués en compagnie aux fins de construire un chemin de fer qui partira de la rivière à l'Arc, ou de la ligne du chemin de fer du Pacifique à Calgary ou entre Calgary et la rivière au Corbeau, se dirigera vers le nord en traversant les rivières La Biche, Bataille et Saskatchewan-Nord, et ira aboutir à la rivière Athabaska.

Le tout respectueusement soumis.

A. LACOSTE,
Président.

L'honorable M. Lacoste, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte concernant l'Association co-opérative du Canada (à responsabilité limitée)," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Ryan, secondé par l'honorable M. Smith, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour ayant été lu pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Plumb : qu'il appellera l'attention sur l'opportunité de favoriser la présentation de bills d'intérêt privé dans cette Chambre, en vue d'une division plus égale du travail législatif entre les deux Chambres pendant la première période de la session ; et qu'il demandera aussi au gouvernement s'il ne serait pas à propos de présenter dans cette Chambre les mesures qui par la loi et les usages du parlement peuvent y prendre naissance, afin que cette Chambre soit en état de remplir intégralement le rôle qui lui revient par la constitution,

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. McLelan, secondé par l'honorable M. Haythorne, il a été

Ordonné, que la suite du débat soit remise à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer d'Alberta et Athabaska," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du sixième rapport du comité mixte des deux Chambres sur les impressions du parlement,

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Stevens, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer Hamilton, Guelph et Buffalo," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte constituant en corporation l'association de secours des employés du Pacifique canadien," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Haythorne, il a été ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte concernant le canal à navires de Huron et Ontario," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Odell, il a été ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour amender l'Acte concernant la prison centrale de la province d'Ontario."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. Pelletier a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte concernant certaines avances aux provinces."

(En comité)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. Odell a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour ayant été lu pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Macdonald : qu'il appellera l'attention sur le rapport de la commission nommée l'an dernier par le gouvernement pour s'enquérir de l'effet qu'a eu le tarif de 1879 sur l'industrie manufacturière du pays, et qu'il demandera au gouvernement si ce rapport va être distribué aux Sénateurs, et s'il en sera répandu un certain nombre d'exemplaires dans ce pays,

Sur motion de l'honorable M. McClelan, secondé par l'honorable M. Haythorne, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 20 Avril, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorables *WILLIAM MILLER*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>De Blois,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pdquet,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McDoaald,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Power,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Read,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Robitaille</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>Macfarne,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macpherson</i>	<i>Stevens,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Guévremont,</i>	(<i>Sir David Lewis</i>),	<i>Sutherland.</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Kaulback,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>O'Donohue,</i>	

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Chaffers,—De J. B. Chevalier, maire, et autres, de Saint-Guêgoire, comté d'Iberville.

Par l'honorable M. Haythorne,—Du très-révérend Peter McIntyre, évêque de Charlottetown,—de Son Honneur A. A. Macdonald, lieutenant-gouverneur de l'île du Prince-Edouard, et autres de la dite île.

Par l'honorable M. Glasier,—De Dame A. D. Hartley et autres, de Florenceville, province du Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Chapais,—D'Elzéar Lebrun, de Saint-Pacôme, comté de Kamouraska.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De Walter H. Brown et autres, de Montebello, comté d'Ottawa ; demandant que le chemin de fer canadien du Pacifique soit prolongé jusqu'au port de Québec.

De John Tobin et Cie, et autres, de la cité d'Halifax, province de la Nouvelle-Ecosse ; demandant la nomination d'une commission chargée de s'enquérir de l'opération actuelle de l'acte de tempérance du Canada ; que le dit acte ne soit pas mis en force avant le rapport de la dite commission ; que les personnes qui encourent des pertes par suite du dit acte, en soient dédommagées ; que les dites pertes soient déterminées par un tribunal nommé à cet effet avant que l'acte soit mis aux voix.

L'honorable M. Almon a proposé :

Que la pétition de John Tobin et Cie, et autres, de la cité d'Halifax, soit lue au long maintenant.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La dite pétition a été alors lue par le greffier en conséquence.

Son honneur le Président s'est adressé à la Chambre dans les termes suivants : Avant d'appeler les motions à l'ordre du jour, je dois donner ma décision sur la question d'ordre soulevée par l'honorable sénateur d'Amherst, vendredi dernier, relativement à la motion de l'honorable sénateur de Woodstock, laquelle propose :

“ Que l'état de compte relatif à la faillite de la banque du Haut-Canada soit renvoyé à un comité, qui sera chargé de faire une enquête et de présenter un rapport sur le dit état ; que ce comité soit autorisé à envoyer quérir personnes, pièces et dossiers, et qu'il se compose des honorables messieurs..... ”

La question d'ordre posée par l'honorable sénateur d'Amherst porte que le Sénat, saisi d'une proposition semblable du sénateur de Woodstock, s'est déjà prononcé le 23 février dernier, sur la matière qui fait le sujet de la motion actuelle, et que celle-ci ne peut par conséquent être accueillie par la Chambre pendant la présente session.

La motion du 23 février est ainsi conçue :

“ Qu'un comité soit nommé pour faire une enquête sur la valeur de l'actif existant non encore rentré de la banque du Haut-Canada, et qu'il soit chargé de faire rapport à la Chambre de temps à autre sur la situation de cet actif, sur les détails du règlement intervenu avec les débiteurs de la banque, après sa faillite, ainsi que sur la balance dont la dite banque est actuellement redevable au pays—que ce comité ait le pouvoir d'envoyer quérir personnes et pièces et qu'il se compose des honorables messieurs..... ”

Le Sénat a repoussé cette motion par un vote de 49 contre 1 ; elle n'a pas été appuyée d'un second.

En premier lieu, pour ce qui est de la règle invoquée par le sénateur d'Amherst, à savoir : que la Chambre ne reprend pas de nouveau, au cours d'une session, la considération d'une question sur laquelle elle s'est déjà prononcée pendant la même session, je crois que les autorités citées par l'honorable membre sont clairement en faveur de sa prétention. La vieille règle du Parlement, règle dont la sagesse n'a pas besoin d'être démontrée, est que “ une question une fois posée, qui a été résolue affirmativement ou négativement, ne peut être reprise à nouveau, parce que la Chambre a déjà jugé. ” Cette règle n'a jamais été abrogée ni modifiée, et toutes les autorités s'accordent à dire que “ une question ou motion ne peut être présentée régulièrement, si elle est la même en substance qu'une autre sur laquelle la Chambre a exprimé son jugement pendant la session en cours. (Bourinot, p. 339.)

Le sénateur de Woodstock ne nie pas que ses deux motions reproduites ci-dessus sont en substance une même motion, mais il prétend que, d'après la pratique de la Chambre des Communes impériale, elles peuvent être toutes les deux prises en considération par le Sénat. L'honorable sénateur a cité plusieurs extraits du journal de la Chambre des Communes d'Angleterre, année 1845. Ces citations établissent, suivant lui, que la même question a été alors à plusieurs reprises soumise à la Chambre. Tous ces précédents se rapportent au célèbre cas des postes (Post Office case) qui s'est produit cette année-là ; ils se trouvent aux pages 42, 54, 185, 199 et 214 du journal. J'ai donné toute mon attention à ces précédents, et je me suis convaincu qu'ils ne peuvent être invoqués par le sénateur de Woodstock à l'appui de sa prétention ; qu'ils ne militent en rien contre la règle parlementaire dont j'ai rappelé les termes. Les passages cités de la page 42 à la page 54, font simplement voir qu'une motion relative à certaines prétendues irrégularités dans le service des postes, faite un certain jour, fut remise au lendemain, puis alors retirée avec la permission de la Chambre, sans qu'aucune suite eût été donnée à cette motion. A la page 185, je trouve qu'une motion de censure, fondée sur les dites irrégularités, et dirigée contre le gouvernement, fut repoussée. C'était la première fois qu'une délibération qui fut suivie d'un vote, avait lieu sur ce sujet, présenté sous la forme d'un vote de non confiance. Le 4 avril suivant (page 199) sur la motion "que le Speaker quitte maintenant le fauteuil" il fut proposé un amendement portant adresse à la Reine pour demander le dépôt sur le bureau de certains mandats envoyés au maître général des postes par le Secrétaire d'Etat ; cet amendement fut repoussé, et la motion principale adoptée. Il existait une différence essentielle entre la proposition d'un vote direct de censure contre le gouvernement et la proposition tendant simplement à demander le dépôt de certains papiers ; ces motions n'étaient certainement pas en substance une même motion. J'en viens maintenant au dernier cas mentionné par l'honorable membre. Le 8 avril suivant, permission fut demandée de présenter un bill pour assurer l'inviolabilité des lettres circulant par la poste. Cette citation ne saurait avoir de rapport avec le point d'ordre qui m'occupe que si l'on établissait l'une ou l'autre de ces deux circonstances : ou qu'un autre bill sur le même sujet avait déjà été considéré, ou que le principe fondamental du bill proposé avait déjà, sous quelque autre forme, été le sujet d'une délibération et d'une décision au cours de la même session ; comme on le pense bien, rien de tel n'était arrivé.

L'honorable sénateur d'Amherst, s'appuyant sur la règle, est donc bien fondé dans la prétention que la Chambre ne peut au cours d'une session revenir sur une question qui a déjà été résolue dans la même session. Le point à établir, en second lieu, est celui de savoir si la présente motion de l'honorable sénateur de Woodstock est en substance la même que celle faite par lui le 23 février dernier. Je ne tiens compte pour le moment de l'admission de l'honorable membre à cet égard, et je me demande quel était le but, quel était l'objet de sa première motion ? Elle ne tendait à rien autre chose qu'à la nomination d'un comité qui eût reçu mandat de faire une enquête et un rapport sur les affaires de la banque du Haut-Canada. La présente motion n'est-elle pas au fond la même que la première ? N'a-t-elle pas le même but, le même objet ? Je n'ai aucun doute là-dessus. Les deux motions sont identiques quant au fond ; cela est si évident qu'il serait oiseux de recourir aux nombreuses autorités qui ont traité la matière de l'interprétation. La demande d'enquête du 23 février fut repoussée d'une manière exceptionnelle, après un long débat, par un vote dont on a peu d'exemples dans les délibérations parlementaires. Le refus a été tellement unanime, tellement accentué que la présente motion semble vraiment être un acte de mépris à l'adresse du Sénat—acte inintentionnel, je veux le croire—pour sa décision antérieure.

Mais le sénateur de Woodstock n'a laissé à la Chambre aucun doute sur son intention en proposant sa présente motion. Non-seulement il n'a pas nié, il a admis que ses deux motions visent le même but ; que l'objet de la dernière est l'objet même qu'avait en vue la première. L'on pourrait s'en tenir à cette admission ; mais il y a de plus le fait que l'honorable sénateur de Woodstock n'a invoqué ses autorités que pour affirmer son prétendu droit de rouvrir une question qui a déjà été décidée par le Sénat pendant cette session ; les arguments de l'honorable membre faisant voir tout

aussi bien que sa propre admission, le caractère d'identité qu'ont au fond ses deux motions.

Je suis donc d'opinion que l'objection soulevée par l'honorable sénateur d'Amherst est bien fondée, et que la motion de l'honorable sénateur de Woodstock n'est pas dans l'ordre.

L'honorable sir Alexander Campbell, ministre de la justice, a présenté à la Chambre, une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, en date du 20 mars, 1885, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant en détail le prix de revient du chemin de fer d'embranchement du Cap Traverse, y compris les sommes payées aux ingénieurs et celles payées pour la surintendance des travaux de construction, pour le matériel roulant, les gares et stations et autres bâtiments du dit chemin.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session, No 99a.)

L'honorable sir Alexander Campbell, ministre de la justice, a présenté à la Chambre, une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, en date du 6 mars, 1885, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état de toutes les exportations de fourrures, de poisons et d'huiles de baleine, de loup-marin ou de marsouin aux ports situés sur la baie d'Hudson et la baie James, autres que le port de York Factory.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session, No 132.)

L'honorable M. Haythorne, secondé par l'honorable M. McClelan, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de tous mémoires, lettres ou télégrammes adressés au département des chemins de fer concernant l'établissement de la station d'York sur le chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard, et copie des réponses qui ont été faites à ces communications; aussi copie de tous mémoires, lettres ou télégrammes reçus par le dit département au sujet de la suppression de la dite station et copie des réponses qui ont été faites à ces communications.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour faire droit à George Branford Cox," et que le pétitionnaire comparaisse à la barre et soit entendu par son conseil,

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Archibald, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain, et qu'il soit alors le premier ordre du jour.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte modifiant l'acte quarante-cinq Victoria " chapitre dix-sept, à l'effet d'encourager la construction de cales-sèches."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Bellerose a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte de Tempérance du Canada, de 1878, et l'Acte des Licenses de 1883,"

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Flint, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour amender de nouveau l'acte concernant le maintien plus effectif de la paix dans le voisinage des travaux publics et les actes qui l'amendent."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Les clauses une, deux, trois et quatre ont été lues et agréées.

La cinquième clause a été lue et amendée comme il suit:

Page 5, ligne 4, retranchez "et pourront être contraints."

La sixième clause a été lue et agréée.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. Odell a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement.

Ordonné, que le dit amendement soit maintenant reçu, et

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois par le greffier, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable sir David Lewis Macpherson, ministre de l'intérieur, a présenté à la Chambre, une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, en date du 13 avril, 1885, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une copie des instructions qui ont été données aux trois commissaires chargés d'aller au Nord-Ouest s'enquérir des réclamations des Métis et autres dans la colonie de la Saskatchewan et prononcer sur ces réclamations.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(*Voir documents de la session, No 116b*)

L'ordre du jour ayant été lu pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Plumb: qu'il appellera l'attention sur l'opportunité de favoriser la présentation de bills d'intérêt privé dans cette Chambre, en vue d'une division plus

égale du travail législatif entre les deux Chambres pendant la première période de la session; et qu'il demandera aussi au gouvernement s'il ne serait pas à propos de présenter dans cette Chambre les mesures qui par la loi et les usages du parlement peuvent y prendre naissance, afin que cette Chambre soit en état de remplir intégralement le rôle qui lui revient par la constitution,

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. Haythorne, secondé par l'honorable M. McClelan, il a été

Ordonné, que la suite du débat soit remise à demain.

Un message a été reçu de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte à l'effet de proroger l'acte concernant la banque d'épargnes des mines d'Albion," et pour informer cette Chambre qu'elle a agréé l'amendement fait par le Sénat au dit bill sans amendement.

L'ordre du jour ayant été lu pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Macdonald: qu'il appellera l'attention sur le rapport de la commission nommée l'an dernier par le gouvernement pour s'enquérir de l'effet qu'eu le tarif de 1879 sur l'industrie manufacturière du pays et qu'il demandera au gouvernement si ce rapport va être distribué aux Sénateurs, et s'il en sera répandu un certain nombre d'exemplaires dans ce pays,

Sur motion de l'honorable M. McClelan, secondé par l'honorable M. Haythorne, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Montgomery,

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 21 Avril, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Power,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMillan,</i> *	<i>Read,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Boucheville, de,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>(Sir David Lewis),</i>	<i>Stevens,</i>
<i>(Sir Alexander),</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Wark.</i>
<i>DeBlois,</i>	<i>McClelan,</i>		

PRIÈRES:

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Girard,—De James Naismith et autres, de Woodlands, province du Manitoba.

Par l'honorable M. Chapais,—De L. Brunelle et frères, et autres, des Trois-Rivières, comté de St. Maurice.

Par l'honorable M. Bolduc,—Du révérend J. Dasyva et autres, de St. Isidore, comté de Dorchester.

Par l'honorable M. Pelletier,—Du révérend L. J. Langis et autres, de l'Isle Verte, comté de Témiscouata,—D'Edouard Rochette, maire, et autres, de St. Augustin, comté de Portneuf,—du révérend F. E. J. Casault et autres, de St. Alban, comté de Portneuf,—de Napoléon Dussault et autres, de l'Islet, comté de l'Islet,—de P. G. Verreault et autres, de St. Jean-Port-Joli, comté de l'Islet, et du révérend F. Brunet et autres, de St. Ferdinand, comté de Mégantic.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De John Bedford et autres, de Thessalon,—de John George et autres, de Port-Elgin, et du révérend John Cameron, de Tiverton, province d'Ontario,—de Louis H. Snyder et autres, de Marshalltown,—de R. S. Blois et autres, de Gore, et de James H. Whitman et autres, de Salmon River, province de la Nouvelle-Ecosse,—de Thomas Patterson et autres, de Bourgoyne,—de J. M. Sleep et autres, de Jerusalem et Summer Hill, et de Thomas Anderson et autres, de Jacksontown et Farmerstown, province du Nouveau-Brunswick,—de Wm Mitchell et autres, de Lansdowne; demandant qu'il ne soit apporté à l'Acte de tempérance du Canada, 1878, aucune modification tendant à en altérer le caractère prohibitif, ou à en rendre plus difficile l'adoption et l'application, et aussi qu'il soit adopté une loi à l'effet de prohiber la fabrication, l'importation et la vente comme breuvages des boissons enivrantes.

De Jacques Verret et autres, de Charlesbourg, comté de Québec,—de l'honorable C. Cormier et autres, de Sommerset, comté de Mégantic,—de L. A. Pâquin, M.D., et autres, du Cap-Santé, comté de Portneuf, et de Jos. G. Côté et autres, des Grondines, comté de Portneuf; demandant que le droit d'importation sur la farine ne soit pas augmenté.

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte relatif à la banque Centrale du Nouveau-Brunswick," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et
Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Dans le préambule :

Page 1, ligne 7, retranchez depuis "actionnaires" jusqu'à "et" dans la 14e ligne.

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois, et la question de concours ayant été mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Odell, secondé par l'honorable M. Howlan, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte modifiant l'acte constitutif de la Banque de Winnipeg," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 9, retranchez " du dit acte " et insérez : " de l'Acte 47 Victoria, chapitre 49."

Page 1, ligne 13, retranchez depuis " mots " jusqu'à la fin du premier article et insérez : " cent cinq mille livres sterling ou cinq cent dix mille trois cents piastres."

Page 1, ligne 15, retranchez depuis " neuf " jusqu'à " pour " dans la 16e ligne et insérez : " du dit acte."

Page 1, ligne dernière, après " acte " insérez : " et la dite banque ne sera pas censée avoir encouru la déchéance de sa charte par ce que le dit certificat n'a pas été obtenu par elle dans le délai fixé par le dit article neuf, mais l'acte constitutif de la dite banque sera censé avoir continué d'être et être encore en pleine force et vigueur."

Dans le préambule :

Page 1, ligne 8, après " décrète " insérez : " et déclare."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, et la question de concours ayant été mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Sutherland, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Read, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte constituant l'association de secours des employés du Pacifique canadien," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Haythorne, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable sir Alexander Campbell a présenté à la Chambre, un bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte refondu des chemins de fer, de 1879."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson, il a été
Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

L'honorable M. Trudel, secondé par l'honorable M. Wark, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre :

1. Copie de toute correspondance ou mémoire touchant les réclamations des métis du district de la Saskatchewan et les causes des troubles généralement depuis 1874, et notamment tous rapports, lettres, télégrammes adressés au lieutenant-gouverneur Dewdney ou à lui communiqués, et par lui communiqués au gouvernement du Canada ou à quelqu'un de ses membres concernant l'agitation qui a eu lieu au lac des Canards et les réclamations des métis de l'ouest, depuis le 1er août 1884 jusqu'au 6 février 1885 inclusivement; ainsi que tout mémoire, télégramme ou lettre reçue de Louis Riel durant la même période.

2. Un état établissant au moins approximativement le nombre, la nationalité, le grade et la juridiction de tous et chacun des employés du gouvernement dans le Nord-Ouest, soit commissionnés, soit non commissionnés, la date de leurs nominations, le chiffre du salaire respectif de chacun d'eux, et la croyance religieuse à laquelle ils appartiennent.

3. Copies de toute correspondance, résolutions proposées dans le conseil du Nord-Ouest, concernant les griefs des métis, ou mémoires concernant leurs réclamations, etc., etc.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer de Winnipeg à "Prince-Albert," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Sutherland, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte constituant en corporation la compagnie de chemin de fer et de navigation du "lac aux Jones à la Saskatchewan," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Sutherland, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte conférant certains pouvoirs à l'association d'assurance mutuelle de la Grange "Fédérale contre l'incendie," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte concernant la compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du "Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Sutherland, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Conformément à l'ordre, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Plumb: qu'il appellera l'attention sur l'opportunité de favoriser la présentation de bills d'intérêt privé dans cette Chambre, en vue d'une division plus égale du travail législatif entre les deux Chambres pendant la première période de la session; et qu'il demandera aussi au gouvernement s'il ne serait pas à propos de présenter dans cette Chambre les mesures qui par la loi et les usages du parlement peuvent y prendre naissance, afin que cette Chambre soit en état de remplir intégralement le rôle qui lui revient par la constitution.

Débat.

L'ordre du jour ayant été lu pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Macdonald: qu'il appellera l'attention sur le rapport de la commission nommée l'an dernier par le gouvernement pour s'enquérir de l'effet qu'a eu le tarif de 1879 sur l'industrie manufacturière du pays et qu'il demandera au gouvernement si ce rapport va être distribué aux Sénateurs, et s'il en sera répandu un certain nombre d'exemplaires dans ce pays,

Sur motion de l'honorable M. McClelan, secondé par l'honorable M. Haythorne, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 22 Avril, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Allan,</i>	<i>DeBlois,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Poirier</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Power,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Read,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Boucheville, de,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Grant,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
(<i>Sir Alexander,</i>)	<i>Guévremont,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Lacoste,</i>		

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Chapais,—De J. Carbonneau, maire, et autres, de Berthier, —de E. Méthot et autres, du Cap St-Ignace,—du révérend L. Rousseau et autres, de St-Thomas, comté de Montmagny, et du révérend F. T. Paradis et autres, de St-Raphael, comté de Bellechasse.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De J. B. Chevalier, maire, et autres, de St-Grégoire, comté d'Iberville; demandant que la ligne du chemin de fer entre Montréal et Halifax, par la voie de Sherbrooke, soit adoptée.

De Dame A. D. Hartley et autres, de Florenceville, province du Nouveau-Brunswick; demandant qu'il ne soit apporté à l'Acte de tempérance du Canada, 1878, aucune modification tendant à en altérer le caractère prohibitif, ou à en rendre plus difficile l'adoption et l'application, et aussi qu'il soit adopté une loi à l'effet de prohiber la fabrication, l'importation et la vente comme breuvages des boissons enivrantes.

Du très révérend Peter McIntyre, lord évêque de Charlottetown, Ile du Prince-Edouard,—de Son Honneur A. A. Macdonald, lieutenant-gouverneur de la province de l'Ile du Prince-Edouard, et de plus de cinq milles autres habitants de la dite Ile; demandant que chaque province soit autorisée à voter la prohibition, dans ses limites territoriales, de la fabrication et de l'importation des boissons enivrantes; ou qu'il soit adopté à cette fin une loi prohibitive par le parlement fédéral.

D'Elzéar LeBrun et autres, de St. Pacôme, comté de Kamouraska; demandant que le droit d'importation sur la farine ne soit pas augmenté.

L'honorable M. Gowan a présenté à la Chambre, un bill intitulé: "Acte portant de nouvelles dispositions concernant les prêteurs sur gages."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. McInnes, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable M. Gowan a présenté à la Chambre, un bill intitulé: "Acte pour amender l'acte concernant les offenses contre la personne."

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. McInnes, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, un état des baptêmes, mariages et sépultures dans le district de Joliette pour l'année 1884.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session No 104.)

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour faire droit à George Branford Cox," et que le pétitionnaire compareisse à la barre et soit entendu par son conseil,

L'honorable M. Read a présenté à la Chambre—Le certificat du greffier du Sénat. Lequel dit certificat a été alors lu par le greffier comme suit :

Je, Edouard-Joseph Langevin, greffier du Sénat, certifie par le présent que le bill intitulé: "Acte pour faire droit à George Branford Cox," a été lu la première

fois le mercredi, vingt-cinquième jour de février, 1885, et qu'avis de l'ordre rendu par le Sénat, ce jour-là, pour fixer la deuxième lecture du dit bill au jeudi, douzième jour de mars, 1885, a été, conformément à l'ordre permanent du Sénat, applicable en tels cas, affiché sur les portes du Sénat.

Je certifie de plus qu'avis des ordres rendus par le Sénat le mardi, troisième jour, le lundi, vingt-troisième jour et le vendredi, vingt-septième jour de mars, et le jeudi, neuvième jour d'avril, 1885, pour remettre la deuxième lecture du dit bill au lundi, vingt-troisième jour, et au vendredi, vingt-septième jour de mars, au jeudi, neuvième jour, et au lundi, vingtième jour d'avril, 1885, a aussi été affiché sur les portes du Sénat, pendant la durée de ces divers ajournements.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, en la cité d'Ottawa, province d'Ontario, dans la Puissance du Canada, ce 20^e jour d'avril, en l'an de Notre-Seigneur, 1885.

(Signé),

EDOUARD LANGEVIN,

Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Read a présenté à la Chambre la déclaration de George E. Gard, shérif du comté de Los Angeles, dans l'Etat de Californie, portant que cet officier de justice a signifié à Emily Cox copie du bill intitulé : " Acte pour faire droit à George Branford Cox," et de l'avis de la seconde lecture du bill.

La dite déclaration a été alors lue par le greffier comme suit :

Dans l'affaire en divorce de George Branford Cox, devant le Sénat du Canada.

Etat de Californie, } Je, George E. Gard, shérif du comté de Los Angeles,
Comté de Los Angeles. } dans l'Etat de Californie, déclare solennellement :

Que le onzième jour d'avril, en l'an de Notre Seigneur 1885, j'ai signifié en la cité de Los Angeles, comté du même nom, dans le dit Etat de Californie, en mains propres, à Emily Cox, femme du susnommé George Branford Cox, une copie conforme du bill intitulé : " Acte pour faire droit à George Branford Cox," ci-annexé sous la cote A ; aussi une copie conforme de l'ordre du Sénat du Canada rendu le troisième jour de mars en l'an de Notre Seigneur 1885, pour la deuxième lecture du dit bill le lundi vingt-troisième jour du dit mois de mars, copie conforme duquel ordre est aussi ci-annexé sous la cote B. Que les deux dites copies ainsi signifiées par moi portaient à leur pied le certificat du greffier du Sénat en la même manière et forme que les dites pièces annexées cotées A et B.

Que je connais la dite Emily Cox.

Je fais cette déclaration solennelle, croyant en conscience qu'elle est vraie, en vertu de l'acte passé en l'an 37 du règne de Sa Majesté, intitulé : " Acte pour la suppression des serments volontaires et extra-judiciaires."

Déclaration reçue par moi en la cité de Los }
Angeios, comté de Los Angeles, Etat de }
Californie, l'un des Etats-Unis d'Amé- }
rique, ce 11^e jour d'avril A.D. 1885. }

GEORGE E. GARD,
Shérif du comté de Los Angeles,
Californie.

WM. A. CHENEY,

Juge de la Cour Supérieure du comté de Los Angeles,
Etat de Californie.

Ce qui suit est la pièce A mentionnée dans la déclaration reçue par moi ce 11e jour d'avril A.D., 1885.

WM A. CHENEY,
Juge de la cour Supérieure
du comté de Los Angeles, Californie.

BILL.

Acte pour faire droit à George Branford Cox.

Considérant que George Branford Cox, de la ville de Goderich, dans le comté de Huron, province d'Ontario, bourgeois, a, par sa pétition, humblement représenté que, le quatorzième jour de juillet de l'an de Notre Seigneur mil huit cent soixante-quinze, il fut légalement marié à Emily Cox ; qu'ils vécurent et habitèrent ensemble comme mari et femme jusque vers le dixième jour d'octobre de l'an de Notre-Seigneur mil huit cent soixante-dix-huit, époque à laquelle la dite Emily Cox refusa de vivre plus longtemps avec le dit George Branford Cox ; que subséquemment, savoir, en l'an de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-deux, la dite Emily Cox est passée aux Etats-Unis d'Amérique et y a vécu en état d'adultère avec un individu nommé à l'enquête ; que le dit George Branford Cox a découvert qu'elle avait mené dès avant son départ une vie déréglée ; que la dite Emily Cox a, depuis lors, continué de vivre éloigné du dit George Branford Cox, et que la dite Emily Cox a, par sa conduite, rompu de son côté le lien de mariage ; et considérant que le dit George Branford Cox demande humblement que le dit mariage soit dissous, afin de pouvoir se remarier, et qu'on lui accorde tout autre redressement de ses griefs qui sera trouvé convenable ; et considérant que le dit George Branford Cox a prouvé les allégations de sa dite pétition et a établi les faits d'adultère susmentionnés, et qu'il est à propos d'accorder la demande contenue dans la dite pétition ; à ces causes, Sa Majesté, par et avec l'avis et le consentement du Sénat et de la Chambre des Communes du Canada, décrète ce qui suit :—

1. Le mariage contracté par le dit George Branford Cox et la dite Emily Cox, sa femme, est dissous par le présent acte et demeurera nul et de nul effet à toutes fins et à tous égards quelconques.

2. Il sera permis au dit George Branford Cox, en tout temps à l'avenir, de contracter mariage avec toute autre personne qu'il pourrait épouser si son dit mariage avec Emily Cox n'eût pas été célébré.

3. Dans le cas où le dit George Branford Cox se remarierait avec une personne qu'il lui serait permis d'épouser, si le dit George Branford Cox et la dite Emily Cox ne se fussent pas joints par mariage, et s'il lui naît des enfants de son nouveau mariage, les dits enfants seront et sont par le présent acte déclarés légitimes à toutes fins et intentions ; et les droits de tous et chacun de ces enfants, ainsi que de leurs héritiers respectifs, quant à leur habilité à hériter de qui que ce soit, posséder, avoir en jouissance et transmettre toute espèce de biens, meubles et immeubles, généralement quelconques, seront et resteront, à toutes fins et intentions, ce qu'ils auraient été si le mariage entre le dit George Branford Cox et la dite Emily Cox n'eût jamais eu lieu.

Copie conforme du bill présenté au Sénat
et lu la première fois le mercredi 29
février 1885.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

Ce qui suit est la pièce B mentionnée dans la déclaration reçue par moi ce 11e jour d'avril A.D., 1885.

WM. A. CHENEY,
Juge de la cour Supérieure
du comté de Los Angeles, Californie.

SÉNAT.

Dans l'affaire du bill intitulé : " Acte pour faire droit à George Branford Cox."

En conformité du nouvel ordre rendu par le Sénat, le mardi, troisième jour de mars courant, dans les termes suivants, savoir :

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi, le vingt-troisième jour de mars courant et qu'avis de cette lecture soit affiché aux portes de la Chambre ; que les sénateurs soient notifiés d'être présents, et que le dit George Branford Cox soit entendu par son conseil, à la dite seconde lecture, sur la vérité des allégations du dit bill, et que copie du dit bill soit signifiée à Emily Cox, sa femme, et qu'avis soit donné à celle-ci de la seconde lecture, ou qu'il soit produit des preuves suffisantes de l'impossibilité de lui donner cet avis, et qu'il lui soit permis en même temps d'être entendue par son conseil pour faire valoir les raisons qu'elle peut alléguer contre le dit bill.

Que le dit George Branford Cox comparaisse devant cette Chambre le dit vingt-troisième jour de mars courant pour être interrogé, à la seconde lecture du dit bill, si la Chambre le juge à propos, afin de constater s'il y a eu quelque collusion directe ou indirecte de sa part, relativement à l'adultère que pourrait avoir commis sa femme, ou s'il y a eu quelque collusion directe ou indirecte entre lui et sa femme ou une ou plusieurs autres personnes au sujet du dit bill de divorce, ou relativement à toute action qu'il peut avoir intentée en justice contre quelqu'un pour cause de relations criminelles avec sa dite femme ; et si, au temps de l'adultère dont il se plaint, sa femme, en vertu d'un contrat ou autrement, avec son consentement, vivait séparée de lui et dispensée par lui, en tant qu'il le pouvait faire, des devoirs conjugaux, ou si, au temps du dit adultère, elle cohabitait avec lui et vivait sous sa protection et son autorité maritale.

Avis est par le présent donné que le dit bill sera lu la seconde fois le lundi, vingt-troisième jour de mars courant.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

OTTAWA, 4 mars 1885.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table.

L'honorable M. Read a présenté à la Chambre la déclaration de Hilaire St. Jacques, télégraphiste.

La dite déclaration a été alors lue par le greffier comme suit :—

Dans l'affaire du bill de divorce de George Branford Cox :

Canada, } Je, Hilaire St. Jacques, de la cité d'Ottawa, comté de
Comté de Carleton. } Carleton, télégraphiste, déclare solennellement :

(1) Que je suis télégraphiste à l'emploi de la compagnie de télégraphe " Great North Western."

(2) Que le jeudi, seizième jour d'avril courant, A.D., 1885, j'ai transmis du bureau de la dite compagnie, en la cité d'Ottawa, à Dame Emily Cox, autrement connue sous le nom de Dame John Elwood Ellis, à San Gabriel, Californie, États-Unis, et aux agents du télégraphe à San Gabriel, Californie, les télégrammes dont une copie conforme est reproduite en la pièce ci-annexée, cotée A.

(3) Que les dits télégrammes étaient signés en la même manière et par les mêmes personnes que dans la dite pièce cotée A.

Et je fais cette déclaration solennelle croyant en conscience qu'elle est vraie, en vertu de l'acte passé en l'an 37 du règne de Sa Majesté, intitulé : " Acte pour la suppression des serments volontaires et extra-judiciaires."

Déclaration reçue par moi en la cité
d'Ottawa, comté de Carleton, ce
20e jour d'avril, A. D., 1885. }

HILAIRE ST. JACQUES.

THOS. F. NELLIS,
*Commissaire, aux affidavits pour la Haute-
Cour de justice d'Ontario.*

Ce qui suit est la pièce A mentionnée dans la déclaration de Hilaire St. Jacques, ci-annexée et reçue par moi ce 30e jour d'avril, A. D., 1885.

THOS. F. NELLIS,
*Commissaire aux affidavits devant servir dans la
Haute Cour de Justice d'Ontario.*

OTTAWA, 16 avril, 1885.

A Dame Emily Cox, autrement connue sous le nom de Dame John Elwood Ellis, San Gabriel, Californie, Etats-Unis.

Deuxième lecture du bill de divorce pour faire droit à George Branford Cox remise à lundi prochain.

(Signé), EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat, Canada.

A l'agent du télégraphe,
San Gabriel, Cal.,

Faites remettre en mains propres à Dame Emily Cox, autrement connue sous le nom de Dame John Elwood Ellis, le télégramme ci-joint de Edouard J. Langevin, et informez Langevin par télégraphe de la signification, en disant si elle a été personnelle.

Réponse payée.

(Signé), FERGUSSON ET GEMMILL.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table.

L'honorable M. Read a présenté à la Chambre le télégramme suivant :

OTTAWA, 17 avril, 1885.

A E. J. LANGEVIN,

De San Gabriel, Californie.

Votre télégramme du seize délivré à Madame John Elwood Ellis, en personne, ce jour.

O. H. BURKE,
Gérant.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Read a proposé, secondé par l'honorable M. Stevens :

Que la preuve sous serment, à la barre de la Chambre, de la signification à la défenderesse du bill pour faire droit à George Branford Cox, ainsi que de l'avis de la deuxième lecture du dit bill, ne soit pas exigée, mais que la preuve de la signification faite des dites pièces, ainsi qu'il appert par la déclaration du shérif de Los Angeles, comté de Los Angeles, Californie, reçue par un juge de la cour Supérieure du dit comté, soit reçue comme une observation suffisante de la règle du Sénat relative à la signification des pièces de cette nature.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que George Branford Cox, le pétitionnaire dans cette affaire, était présent à la barre pour être interrogé par le Sénat, tant généralement que sur toute collusion ou connivence qui pourrait exister entre les parties pour obtenir une séparation.

L'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Stevens, a proposé :

Que l'interrogatoire du pétitionnaire, tant généralement que sur toute collusion ou connivence qui pourrait exister entre les parties soit suspendu quant à présent, mais qu'il soit donné instruction à tout comité spécial auquel le bill sur ce sujet sera renvoyé, de procéder à cet interrogatoire.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Stevens, a proposé :

Que le dit bill pour faire droit à George Branford Cox soit lu la seconde fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été mise sur icelle, et a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Stevens, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé à un comité spécial composé des honorables messieurs Gowan, Nelson, McInnes (B.C.), McKindsey, Sutherland, Carvell, Clomow, Turner et du proposant, chargé de faire rapport le plus tôt possible, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et pièces et d'interroger les témoins sous serment, et que toutes personnes assignées à comparaître devant le Sénat en cette affaire aient à comparaître devant le dit comité, et que le dit comité soit autorisé à employer un sténographe.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte modifiant de nouveau l'Acte de Tempérance du Canada, de 1878, et l'Acte des Licences de 1883,"

L'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Fiint, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Archibald, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Macdonald : qu'il appellera l'attention sur le rapport de la commission nommée l'an dernier par le gouvernement pour s'enquérir de l'effet qu'a eu le tarif de 1879 sur l'industrie manufacturière du pays et qu'il demandera au gouvernement si ce rapport va être distribué aux Sénateurs, et s'il en sera répandu un certain nombre d'exemplaires dans ce pays,

Sur motion de l'honorable M. McClelan, secondé par l'honorable M. Haythorne, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith,
La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 23 Avril, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Pdquet,</i>
<i>Allan,</i>	<i>DeBlois,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Power,</i>
<i>Baillargeon</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Read,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Boucheville, de</i>	<i>Gowan,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Grant,</i>	<i>(Sir David Lewis),</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>(Sir Alexander),</i>	<i>Gutvremont,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hawlan,</i>	<i>Nortwood,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Stevens,—De A. F. Savaria et autres, de Waterloo, comté de Shefford.

Par l'honorable M. Plumb,—De W. Beamish, M.D., et autres, de White Wood,—de W. M. Thorburn et autres, de Fort Qu'appelle,—de A. J. Link et autres, de Broadview, et de S. M. Smith et autres, de Moosomin, tous des territoires du Nord-Ouest.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De James Naismith et autres, de Woolands, province du Manitoba ; demandant qu'il ne soit apporté à l'Acte de tempérance du Canada, 1878, aucune modification tendant à en altérer le caractère prohibitif, ou à en rendre plus difficile l'adoption et l'application, et aussi qu'il soit adopté une loi à l'effet de prohiber la fabrication, l'importation et la vente comme breuvages des boissons enivrantes.

De L. Brunelle et frères, et autres, des Trois-Rivières, comté de St. Maurice,—du révérend J. Dasylya et autres, de St. Isidore, comté de Dorchester,—du révérend L.

J. Langis et autres, de l'Isle Verte, comté de Témiscouata,—d'Edouard Rochette, maire, et autres, de St. Augustin, comté de Portneuf,—du révérend F. E. J. Casault et autres, de St. Alban, comté de Portneuf,—de Napoléon Dussault et autres, de l'Islet, comté de l'Islet,—de P. G. Verreault et autres, de St. Jean-Port-Joli, comté de l'Islet, et du révérend F. Brunet et autres, de St. Ferdinand, comté de Mégantic; demandant que le droit d'importation sur la farine ne soit pas augmenté.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant la compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer Hamilton, Guelph et Buffalo," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Turner, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet de constituer en corporation la compagnie du pont de chemin de fer de Frédérickton et St. Mary's," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 6, ligne 24, après "fer" insérez: "dont la ligne est."

Page 6, ligne 38, après "fin" insérez: "(à laquelle assemblée devront être présents des actionnaires représentant au moins la moitié en somme du capital)."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, et la question de concours ayant été mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Wark, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la compagnie " du chemin de fer d'Alberta et Athabaska," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 4, ligne 33, après " fin " insérez : " à laquelle assemblée devront être " présents ou représentés par fondés de pouvoir des actionnaires représentant au " moins la moitié en somme du capital."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, et la question de concours ayant été mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Plumb, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant le canal à navires Huron " et Ontario," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 10, retranchez " dix " et insérez " cinq."

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois, et la question de concours ayant été mise sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender de " nouveau l'acte refondu des chemins de fer, 1879," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte constituant en corporation " la compagnie de chemin de fer et de navigation du lac aux Jones à la Saskatchewan," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Sutherland, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte conférant certains " pouvoirs à l'Association d'Assurance Mutuelle de la Grange Fédérale contre l'in- " vention," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant la compagnie " du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Sutherland, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

L'ordre du jour étant lu pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Vidal, que le bill intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'acte de tempérance du Canada de 1878, et l'acte des licences de 1883," soit lu la seconde fois,

L'honorable M. Dickey a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. Botsford :

Qu'il est inopportun de légiférer ultérieurement sur le sujet des actes dont le présent bill propose l'amendement, avant qu'une décision faisant autorité ait été donnée par le Conseil Privé d'Angleterre sur l'appel du jugement rendu récemment par la cour Suprême du Canada sur ce même sujet, et que le dit bill ne soit pas maintenant lu la deuxième fois, mais que la deuxième lecture en soit remise à trois mois.

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable sir Alexander Campbell, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion en amendement soit remise à demain et qu'elle soit le premier ordre du jour.

L'ordre du jour ayant été lu pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Macdonald : qu'il appellera l'attention sur le rapport de la commission nommée l'an dernier par le gouvernement pour s'enquérir de l'effet qu'a eu le tarif de 1879 sur l'industrie manufacturière du pays et qu'il demandera au gouvernement si ce rapport va être distribué aux Sénateurs, et s'il en sera répandu un certain nombre d'exemplaires dans ce pays,

Sur motion de l'honorable M. McClelan, secondé par l'honorable M. Haythorne, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 24 Avril 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>DeBlois,</i>	<i>Lewin,</i>	<i>Pdquet,</i>
<i>Allan</i>	<i>Dever,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Plumo,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrier.</i>	<i>McKay</i>	<i>Power,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Read,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Boucheville, de,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macpherson</i>	<i>Smith,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guévremont,</i>	(<i>Sir David Lewis</i>),	<i>Stevens,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Haythorue.</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Hawlan,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Kaulback,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Stevens,—De Thomas Brassard, N:P., et autres, de Waterloo, comté de Shefford.

Par l'honorable M. Plumb,—De R. Munn et autres, de Forrest Farm et White-wood, dans les territoires du Nord-Ouest.

Par l'honorable M. DeBlois,—De A. H. Falardeau et autres, de Sillery, et du révérend G. Giroux et autres, de St. Ambroise, tous du comté de Québec.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De B. Carbonneau, maire, et autres, de Berthier,—de E. Méthot et autres, du Cap St. Ignace,—du révérend L. Rousseau et autres, de St. Thomas, comté de Montmagny, et du révérend F. T. Paradis et autres, de St. Raphaël; comté de Bellechasse; demandant que le droit d'importation sur la farine ne soit pas augmenté.

L'honorable M. DeBoucherville, du comité spécial chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ,
24 avril, 1885.

Le comité spécial chargé de rechercher les meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat, et de faire rapport de temps à autre de ses vues à cette Chambre, a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande d'accepter la proposition contenue dans la lettre ci-jointe, adressée par messieurs les sténographes Holland frères, au président de ce comité.

Le tout respectueusement soumis.

C. B. DEBOUCHEVILLE,
Président.

OTTAWA, 21 avril, 1885.

Au président du comité spécial du compte-rendu des débats du Sénat,

HONORABLE MONSIEUR, — Nous avons l'honneur de retirer notre première offre pour l'exécution et la publication du compte-rendu des débats du Sénat, et de soumettre l'offre suivante à la place :

1. L'édition totale du compte-rendu officiel sera de 1,200 exemplaires, dont 700 destinés à la distribution quotidienne pendant la session; les 500 autres devant être reliés en volumes, pourvus d'un index convenable, et délivrés au greffier du Sénat aussitôt que possible après la clôture de la session.

2. Le caractère, le papier et la reliure seront semblables à ceux des débats de 1884

3. Les sénateurs pourront, dans les vingt-quatre heures qui suivront la distribution quotidienne de l'édition non révisée, faire les corrections nécessaires à leurs discours tels que rapportés.

4. Le comité indiquera quel nombre d'exemplaires de l'édition quotidienne devra être délivré aux maîtres de poste du Sénat et de la Chambre des Communes.

5. Nous nous obligeons à exécuter le travail à la satisfaction du Sénat.

6. Les débats imprimés de chaque jour, à venir à six heures du soir, seront fournis aux maîtres de poste du Sénat et de la Chambre des Communes, au plus tard à trois heures de l'après-midi du lendemain; lorsque la discussion se continuera le soir, les débats devront être imprimés et délivrés avec toute la diligence possible, de manière à donner dans une seule édition le débat complet de chaque jour, en autant que le permettront les facilités de service d'impression dont nous pourrions disposer.

7. Nous prendrons arrangement avec les propriétaires des journaux "Ottawa Citizen" et "Ottawa Free Press," pour l'insertion dans leur édition quotidienne, d'un bon sommaire des débats et délibérations du Sénat, ce sommaire ne devant pas excéder une colonne par jour de séance.

8. Nous offrons de nous charger de l'entreprise, y compris les sommaires destinés à l'"Ottawa Citizen" et à l'"Ottawa Free Press," moyennant la somme de \$7,250 par session ordinaire du parlement, à moins que le volume des débats de la session n'excède 600 pages, cas auquel nous devons recevoir \$2.50 par page en plus des six cents.

9. Le présent marché sera exécuté suivant sa teneur jusqu'à ce qu'il soit modifié de gré à gré, ou jusqu'à ce qu'il prenne fin en suite d'un avis qui devra être donné un an d'avance.

10. S'il arrivait qu'il y eût deux sessions dans une même année, le présent marché ne s'appliquerait pas à la session extraordinaire, pour laquelle il y aurait lieu de faire un arrangement spécial.

11. Si le gouvernement se chargeait de l'impression et de la publication des débats, nous ferions sur le prix total du contrat les déductions indiquées dans notre lettre du 11 avril 1885 au président du comité.

Nous avons l'honneur d'être, etc., etc.,
HOLLAND FRÈRES.

Sur motion de l'honorable M. de Boucherville secondé par l'honorable M. Almon, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre mardi prochain.

L'honorable M. Gowan, du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour faire droit à George Branford Cox," a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N° 8,
Mardi, 23 avril 1885.

Le comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour faire droit à George Branford Cox," avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, pièces et documents et qui a été chargé de faire rapport avec la diligence convenable, a l'honneur de présenter le rapport suivant :

Votre comité, en exécution de l'ordre de renvoi du mercredi, 22^e jour d'avril courant, a examiné le dit bill, et les allégations contenues dans le préambule ayant été prouvées devant lui, sous la foi du serment, il a décidé de rapporter le dit bill sans amendement.

En conformité de la soixante et dix-huitième règle de votre honorable Chambre, votre comité rapporte en même temps les témoignages pris par écrit des témoins qu'il a entendus sous la foi du serment, ainsi que le témoignage du pétitionnaire qui, suivant l'instruction donnée par votre honorable Chambre, a été interrogé sous la foi du serment tant généralement que relativement à toute collusion ou connivence qui aurait pu exister entre les parties pour obtenir une séparation, et rapporte aussi les pièces produites à l'appui.

Le tout respectueusement soumis.

JAS. ROBT. GOWAN,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. McInnes, il a été Ordonné, que le dit rapport, avec l'enquête, les pièces et le bill qui l'accompagnent, soient pris en considération par la Chambre mardi prochain.

L'honorable M. Lacoste, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son dix huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N° 8,
Vendredi, 24 avril, 1885.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son dix-huitième rapport :

Votre comité a examiné la pétition de la compagnie d'assurance sur la vie de London demandant des amendements à l'acte de la 47^e année du règne de Sa Majesté, intitulé : "Acte concernant la compagnie d'assurance sur la vie de London," et a constaté que l'avis donné de cette pétition est suffisant.

Votre comité auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer de Winnipeg et de Prince-Albert," par appli-

cation de la 56e règle, a constaté qu'une pétition a été présentée en obtention de ce bill, mais qu'il n'a pas été fait de rapport sur cette pétition.

Votre comité a examiné la dite pétition et a constaté qu'un avis suffisant en a été donné, conformément à la 51e règle.

Le tout respectueusement soumis.

A. LACOSTE,
Président.

L'honorable M. Lacoste, du comité des ordres permanents et des bills privés, au quel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte constituant en corporation le synode de l'Eglise Evangélique Luthérienne du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Reesor, secondé par l'honorable M. McClelan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, a proposé :

Qu'il soit résolu, — Que les honorables messieurs Dickey, Haythorne, Plumb, Scott, Trudel et le proposant composent un comité qui sera chargé de considérer si l'on pourrait apporter des facilités à la dépêche des affaires en Parlement, spécialement en ce qui a rapport aux relations des deux Chambres, et qu'il soit envoyé un message à la Chambre des Communes pour demander à cette Chambre de vouloir bien nommer un égal nombre de membres qui s'uniront à ceux du Sénat dans la formation d'un comité mixte sur ce sujet.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite résolution soit communiquée à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un bill intitulé : " Acte concernant les substances explosives," et pour informer cette Chambre que les Communes ont passé le dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte constituant la compagnie du chemin de fer du Pacifique de l'Ouest d'Ontario " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Sutherland, il a été

Ordonné, que le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer de Winnipeg à Prince-Albert," soit mis sur les ordres du jour pour la seconde lecture lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Vidal, que le bill intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'acte de tempérance du Canada de 1878, et l'acte des licences de 1883," soit lu la seconde fois,

Et sur la motion en amendement de l'honorable M. Dickey :

Qu'il est inopportun de légiférer ultérieurement sur le sujet des actes dont le présent bill propose l'amendement, avant qu'une décision faisant autorité ait été donnée par le Conseil Privé d'Angleterre sur l'appel du jugement rendu récemment par la cour Suprême du Canada sur ce même sujet, et que le dit bill ne soit pas maintenant lu la deuxième fois, mais que la deuxième lecture en soit remise à trois mois,

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. Haythorne, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion en amendement soit remise à lundi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte refondu des chemins de fer, 1879,"

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer d'Alberta et Athabaska," a été tel qu'amendé lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour ayant été lu pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Macdonald : qu'il appellera l'attention sur le rapport de la commission nommée l'an dernier par le gouvernement pour s'enquérir de l'effet qu'a eu le tarif de 1879 sur l'industrie manufacturière du pays et qu'il demandera au gouvernement si ce rapport va être distribué aux Sénateurs, et s'il en sera répandu un certain nombre d'exemplaires dans ce pays,

Sur motion de l'honorable M. McClelan, secondé par l'honorable M. Haythorne, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée à lundi à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 27 Avril, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Arbhibald,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Porter,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Power,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Read,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Gawan,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Grant,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Stevens,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Guévremont,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Haythorne.</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Clemon,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Wark.</i>
<i>De Blois,</i>			

PRIERES :

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. Flint,—Du révérend William Tomblin et autres, de Milford, province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De A. F. Savaria et autres, de Waterloo, comté de Shefford; demandant que la ligne du chemin de fer entre Montréal et Halifax, par la voie de Sherbrooke, soit adoptée.

De W. Beamish, M.D., et autres, de White Wood,—de W. M. Thorburn et autres, de Fort Qu'Appelle,—de A. J. Link et autres, de Broadview, et de S. M. Smith et autres, de Mocosmin, tous des territoires du Nord-Ouest; demandant que des personnes, outre le lieutenant-gouverneur, soient autorisées à délivrer des permis pour les boissons enivrantes, et que la fabrication et la vente de l'ale et de la bière soient permises, dans les Territoires.

L'honorable Président a présenté à la Chambre,—Un état des baptêmes, mariages et sépultures du district de Gaspé, pour l'année 1884.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session, n° 104.)

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte portant des nouvelles dispositions concernant les prêteurs sur gages," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Flint, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'acte intitulé : " Acte concernant les offences contre la personne,"

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion,

L'honorable M. Almon, secondé par l'honorable M. Dever, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la seconde fois maintenant, mais qu'il soit lu la seconde fois d'hui en trois mois.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

La question de concours ayant été mise sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. Flint, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer de Winnipeg à Prince-Albert," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Sutherland, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé : " Acte modifiant l'acte constitutif de la banque de Winnipeg."

Aussi, le bill intitulé : " Acte relatif à la banque Centrale du Nouveau-Brunswick," et pour informer cette Chambre que les Communes ont agréé les amendements faits par le Sénat aux dits bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé : " Acte à l'effet comprendre dans un seul acte certaines dispositions portant limitation du capital-actions et du capital-emprunts de la société de prévoyance et de prêt d'Hamilton," et pour informer cette Chambre que les Communes ont passé le dit bill avec divers amendements, auxquels elles demandent le concours du Sénat.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 36.—Retranchez depuis " relatif " jusqu'à " la " et insérez " à ".

Page 1, ligne 37.—Retranchez depuis " somme," inclusivement, dans la ligne 40 jusqu'à " suit," inclusivement, dans la page 2, ligne 5.

Page 2, ligne 6.—Retranchez " 4 " et insérez " 3."

Page 2, ligne 7.—Après " émettre " insérez " ainsi que ci-après prévu."

Page 2, ligne 14.—Après " cent " insérez " mais."

Page 2, ligne 15.—Retranchez " 5."

Page 2, ligne 27.—Retranchez " 6 " et insérez " 4."

Page 2, ligne 34.—Retranchez " 7 " et insérez " 5."

Page 2, ligne 40.—Retranchez depuis “ci-dessus” jusqu’à “société” inclusivement, dans la ligne 46, et insérez “de telle sorte que les sommes reçues sous forme “de dépôts et empruntées sur la garantie de débentures ou d’actions-débentures ne “puissent en totalité, excéder les montants fixés par l’article 3 du présent acte comme “étant la limite autorisée du pouvoir d’emprunter de la société.”

Page 2, ligne 47.—Retranchez “8” et insérez “6.”

Page 3, ligne 6.—Retranchez “9” et insérez “7.”

Page 3, ligne 13.—Retranchez “10” et insérez “8.”

Page 3, ligne 19.—Retranchez “11” et insérez “9.”

Page 3, ligne 21.—Après “actions-débentures” insérez ce qui suit comme articles A et B.

Article A

“Les actions-débentures émises ou qui seront émises en vertu du présent acte “auront le même rang que les débentures émises ou à émettre par la société.”

Article B

“Rien dans le présent acte ne sera interprété comme donnant droit à la dite “société d’être exemptée de l’effet de tous amendements ou changements qu’il pourra être jugé à propos de faire aux actes généraux relatifs aux sociétés de construction “qui font des opérations dans la province d’Ontario.”

Dans le titre.

Retranchez depuis le premier “acte” jusqu’au premier “de,” inclusivement, dans la troisième ligne, et insérez “relatif à.”

Et les dits amendements ayant été lus de nouveau,

Sur motion de l’honorable M. Turner, secondé par l’honorable M. McInnes, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a agréé les amendements faits au dit bill sans amendement.

L’ordre du jour étant lu pour la reprise du débat ajourné sur la motion de l’honorable M. Vidal, que le bill intitulé : “Acte modifiant de nouveau l’acte de tempérance du Canada de 1878, et l’acte des licences de 1883,” soit lu la seconde fois,

Et sur la motion en amendement de l’honorable M. Dickey :

“Qu’il est inopportun de légiférer ultérieurement sur le sujet des actes dont le présent bill propose l’amendement, avant qu’une décision faisant autorité ait été donnée par le Conseil Privé d’Angleterre sur l’appel du jugement rendu récemment par la cour Suprême du Canada sur ce même sujet, et que le dit bill ne soit pas maintenant lu la deuxième fois, mais que la deuxième lecture en soit remise à trois mois,”

Après un nouveau débat, la dite motion en amendement a été retirée avec la permission de la Chambre.

La question de concours ayant été mise sur la motion principale, que le bill intitulé : “Acte modifiant de nouveau l’acte de tempérance du Canada de 1878, et l’acte des licences, 1883,” soit lu la seconde fois maintenant, elle a été résolue dans l’affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l’honorable M. Vidal, secondé par l’honorable M. Flint, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mercredi prochain.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'acte refondu des chemins de fer, 1879."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

La première clause a été lue et remise.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Howlan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit comité ait permission de siéger de nouveau vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant les épizooties et maladies contagieuses des animaux," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé : " Acte concernant le canal à navires de Huron et Ontario."

Aussi le bill intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation la compagnie " du pont de chemin de fer de Fredericton et St-Mary's," et pour informer cette Chambre que les Communes ont agréé les amendements faits par le Sénat aux dits bills sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 28 Avril, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, président,

Les honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>De Blois,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Atmon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Power,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Read,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Gutremont,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pdquet,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Pelletier,</i>	

PRIÈRES :

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De Thomas Brassard, N.P., et autres, de Waterloo, comté de Shefford ; demandant que la ligne du chemin de fer entre Montréal et Halifax, par la voie de Sherbrooke, soit adoptée.

De A. H. Falardeau et autres, de Sillery, et du révérend G. Giroux et autres, de St. Ambroise, tous du comté de Québec ; demandant que le droit d'importation sur la farine ne soit pas augmenté.

De R. Munn et autres, de Forrest Farm et Whitewood, dans les territoires du Nord-Ouest ; demandant que des personnes, outre le lieutenant-gouverneur, soient autorisées à délivrer des permis pour les boissons enivrantes, et que la fabrication et la vente de l'ale et de la bière soient permises, dans les Territoires.

Conformément à l'ordre, la Chambre a pris en considération le premier rapport du comité chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat.

Le dit rapport ayant été lu de nouveau par le greffier,

L'honorable M. de Boucherville, secondé par l'honorable M. Howlan, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du rapport du comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour faire droit à George Branford Cox,"

L'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Stevens, a proposé :
Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative,

L'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Steven, a proposé :
Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été sur division résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Stevens, a proposé :

Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie, pour communiquer à cette Chambre l'enquête prise devant le comité spécial auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour faire droit à George Branford Cox," ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte constituant la compagnie du chemin de fer du Pacifique de l'Ouest de l'Ontario," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. O'Donohoe, secondé par l'honorable M. Guévremont, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte portant de nouvelles dispositions concernant les prêteurs sur gages."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

La première clause a été lue et amendée comme il suit :

Page 1, ligne 7, après " plus " insérez : " et à défaut de paiement de cette amende, sera passible d'un emprisonnement de trente jours au plus."

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Archibald a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement.

Ordonné, que le dit amendement soit maintenant reçu.

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois par le greffier, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. MacInnes, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet de modifier et refondre les actes du service civil de 1882, 1883 et 1884," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet de modifier de nouveau les actes constituant en corporation la compagnie de navigation du Richelieu et d'Ontario," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Pelletier, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Conformément à l'ordre, la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Macdonald : qu'il appellera l'attention sur le rapport de la commission nommée l'an dernier par le gouvernement pour s'enquérir de l'effet qu'a eu le tarif de 1879 sur l'industrie manufacturière du pays, et qu'il demandera au gouvernement si ce rapport va être distribué aux Sénateurs, et s'il en sera répandu un certain nombre d'exemplaires dans ce pays,

Après débat,

A six heures, Son Honneur le Président a laissé le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie du soir.

7.30 P.M.

La Chambre a repris le débat ajourné concernant la motion de l'honorable M. Macdonald : qu'il appellera l'attention sur le rapport de la commission nommée l'an dernier par le gouvernement pour s'enquérir de l'effet qu'a eu le tarif de 1879 sur l'industrie manufacturière du pays, et qu'il demandera au gouvernement si ce rapport va être distribué aux Sénateurs, et s'il en sera répandu un certain nombre d'exemplaires dans ce pays.

Débat.

Alors, sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. McKindsey, La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 29 Avril, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>DeBlois,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Power,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Read,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Grant,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Guévremont</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Chapais.</i>	<i>Kaulback,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Cienow,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Plumb,—De William Cousins et autres, de Medecine Hat,—de Frederick Stratton et autres, de Wishart,—de E. Davidson et autres, de Maple Creek,—de William Laws et autres, de Indian Head, et de Henry Ireton et autres, de Moosomin, dans les territoires du Nord-Ouest.

Par l'honorable M. Trudel,—De L. B. Brunelle et autres, de Stanfeld, et de A. Poitras et autres, de Victoriaville, comté d'Arthabaska.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :

Du révérend William Tomblin et autres, de Milford, province d'Ontario; demandant qu'il ne soit apporté à l'Acte de tempérance du Canada, 1878, aucune modification tendant à en altérer le caractère prohibitif, ou à en rendre plus difficile l'adoption et l'application, et aussi qu'il soit adopté une loi à l'effet de prohiber la fabrication, l'importation et la vente comme breuvages des boissons enivrantes.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte pour amender de nouveau l'acte concernant les offenses contre la personne."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

La première clause a été lue et amendée comme il suit :

Page 1, ligne 12, retranchez "et pourra être contrainte."

Il a été proposé que la dite première clause soit de plus amendée comme il suit :

Page 1, ligne 12, après "lui" insérez: "mais le témoignage seul de la femme
"ne sera pas une preuve suffisante contre son mari."

En amendement au dit amendement, il a été proposé :

De retrancher tous les mots après "nécessaire" dans la onzième ligne de la
première clause, jusqu'à la fin de cette clause et d'insérer: "l'accusé et sa femme
"seront témoins admissibles à déposer soit pour, soit contre l'accusé."

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été rejetée.

La question ayant été mise sur la motion principale, elle a été adoptée, et
Ordonné en conséquence:

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Dever a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné
le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient maintenant reçus.

Sur motion de l'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. McInnes, il a
été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre
demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte concernant les épizooties
"et maladies contagieuses des animaux," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.
Smith, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour mettre la Chambre en comité général sur le
bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte de Tempérance du Canada de 1878
"et l'Acte des Licences de 1883,"

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été
Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable
M. Smith,

La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 30 Avril, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>DeBlois,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Power,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Read,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Boucheville, de,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Grant,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Stevens,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Guévremont,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Cochrane,</i>			

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. McClelan,—De W. C. King et autres, de Chipman,—de Samuel H. Moore et autres, de Brigg's Corner, province du Nouveau-Brunswick.

L'honorable sir Alexander Campbell a présenté à la Chambre, un bill intitulé : "Acte concernant le corps de police à cheval du Nord-Ouest."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte à l'effet de modifier de nouveau les actes constituant en corporation la compagnie de navigation du Riche-lieu et la compagnie de navigation du Richelieu et d'Ontario," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Pelletier, secondé par l'honorable M. Pâquet, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération des amendements faits en comité général au bill intitulé : "Acte pour amender l'acte concernant les offenses contre la personne,"

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. McInnes, a proposé :

Que les dits amendements soient maintenant agréés.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Dickey, a proposé en amendement :

Que les dits amendements ne soient pas agréés, mais que le dit bill soit renvoyé de nouveau à un comité de toute la Chambre présentement avec instruc-

tion de retrancher tous les mots après "nécessaire" dans la onzième ligne de la première clause, jusqu'à la fin de cette clause, et d'insérer : "l'accusé et sa femme seront témoins admissibles à déposer soit pour, soit contre l'accusé."

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Alexander,	Dever,	McClelan,	Ogilvie,
Almon,	Dickey,	Macdonald,	Pâquet,
Archibald,	Ferrier,	McKay,	Power,
Baillargeon,	Girard,	McMillan,	Smith,
Botsford,	Haythorne,	O'Donohoe,	Turner—21.
Carvell,			

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Campbell,	Kaulbach,	Miller (Président),	Plamb,
(Sir Alexander),	McInnes,	Nelson,	Scott,
Flint,	McDonald,	Odell,	Vidal—12.
Gowan,			

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été aussi résolue dans l'affirmative.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise de nouveau en comité général sur le dit bill.

(En comité.)

La première clause a été reconsidérée et amendée comme il suit :

Page 1, ligne 11, retranchez tous les mots après "nécessaire" jusqu'à la fin de la clause et insérez : "l'accusé et sa femme seront témoins admissibles à déposer soit pour, soit contre l'accusé."

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. Haythorne a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement. Ordonné, que le dit amendement soit maintenant reçu.

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. McInnes, il a été ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé : "Acte modifiant de nouveau l'Acte de Tempérance du Canada de 1878 et l'Acte des Licences de 1883,"

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Flint, il a été ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain et qu'il soit le premier ordre du jour.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 1er Mai, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>DeBlois,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Poirier</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Power,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKinsey,</i>	<i>Read,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Boucheville, de,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Grant,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
(<i>Sir Alexander,</i>)	<i>Guvremont,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Cochrane,</i>			

PRIÈRES :

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il avait reçu la communication suivante :

OTTAWA, 1er mai, 1885.

MONSIEUR,—Son Excellence le gouverneur-général ayant nommé le juge en chef sir William Ritchie son député pour donner la sanction royale à certains bills, j'ai l'honneur de vous informer que le député-gouverneur se rendra à la salle du Sénat ce jourd'hui à 3.30 p.m., pour cet objet.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

CHARLES J. JONES,

Pour le secrétaire du gouverneur-général.

A l'honorable Président du Sénat.

Ordonné, que la dite communication soit déposée sur la table.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

La Chambre a repris sa séance.

L'honorable sir William Johnston Ritchie, chevalier, juge en chef de la Cour Suprême du Canada, député-gouverneur, étant assis dans le fauteuil sur le Trône.

L'honorable Président a ordonné au gentilhomme huissier de la verge noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le désir du député-gouverneur qu'elle se rende auprès de lui dans cette salle.

Les Communes étant venues avec leur Président,

Le greffier de la couronne en chancellerie a lu les titres des bills devant être sanctionnés, comme suit :

Acte à l'effet de pourvoir à la nomination d'un Orateur suppléant de la Chambre des Communes.

Acte à l'effet de pourvoir à l'exécution d'un recensement dans la province du Manitoba, les territoires du Nord-Ouest et le district de Kéwatin.

Acte concernant la compagnie du Pont et Tunnel de chemin de fer de la rivière Sainte-Claire.

Acte concernant la compagnie du chemin de fer du Sud du Canada et la compagnie du chemin de fer d'Erié et Niagara.

Acte à l'effet de réduire le capital social de la Banque Fédérale du Canada, et pour d'autres fins.

Acte pour faire droit à Amanda Esther Davis.

Acte concernant la Compagnie du Pont du Sault Saint-Marie.

Acte à l'effet de modifier les actes concernant la compagnie de chemin de fer de Jonction du Grand Occidental à la Rive du Lac Ontario.

Acte à l'effet de constituer en corporation le Synode du diocèse de la Qu'Appelle, et pour d'autres fins s'y rattachant.

Acte à l'effet de modifier de nouveau l'acte constitutif de la compagnie du chemin de fer de la Vallée de la Saskatchewan-Sud.

Acte concernant la Société des Missions Congrégationalistes du Canada.

Acte à l'effet de modifier l'acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer de la Montagne-de-Bois, à Qu'Appelle.

Acte à l'effet de constituer la compagnie du chemin de fer du lac Erié, d'Essex et de la rivière Détroit.

Acte constituant en corporation la compagnie du chemin de fer de Brantford, Waterloo et lac Erié.

Acte conférant certains pouvoirs à la Compagnie Internationale de Houille (à responsabilité limitée.)

Acte pour faire droit à Georg Louis Emil Hatzfeld.

Acte pour faire droit à Fairy Emily Jane Terry.

Acte pour faire droit à Alice Elvira Evans.

Acte pour amender l'acte à l'effet de constituer en corporation les Sœurs de Charité des Territoires du Nord-Ouest.

Acte constituant en corporation la Société de la Caisse de Retraite de la Banque de Montréal.

Acte concernant la Société des Caisses d'Annuités et de garantie de la Banque de Montréal.

Acte concernant la Banque du Peuple.

Acte autorisant la compagnie d'Assurance Royale Canadienne à réduire son capital social, et pour d'autres fins.

Acte modifiant la loi concernant les ponts, estacades et autres travaux établis en eaux navigables sous l'autorité d'actes provinciaux.

Acte modifiant les actes concernant le département du secrétaire d'Etat.

Acte à l'effet de proroger l'acte concernant la banque d'Épargne des Mines Albion.

Acte concernant l'Association Coopérative du Canada (à responsabilité limitée.)

Acte modifiant l'acte 45 Victoria, chapitre 17, à l'effet d'encourager la construction de cales sèches.

Acte concernant certaines avances aux provinces.

Acte constituant l'Association de Secours des Employés du Pacifique Canadien.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Hamilton, Guelph et Buffalo.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario.

Acte constituant en corporation le Synode de l'Eglise Evangélique Luthérienne du Canada.

Acte relatif aux substances explosives.

Acte modifiant l'acte constitutif de la Banque de Winnipeg.

Acte amendant de nouveau la Banque Centrale du Nouveau-Brunswick.

Acte relatif à la Société de prévoyance et de prêt d'Hamilton.

Acte concernant la Compagnie du Canal à Navires Huron et Ontario.

Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie du Pont de chemin de fer de Frédéricton et Saint-Mary's.

A ces bills la sanction royale a été prononcée par le greffier de cette Chambre dans les mots suivants : " Au nom de Sa Majesté, Son Honneur le député de Son Excellence le gouverneur général sanctionne ces bills."

Il a plu au député-gouverneur de se retirer et la Chambre des Communes s'est retirée.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. Plumb,—De Howard B. Phelps et autres, de Merriton, province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De William Cousins et autres, de Medecine Hat,—de Frederick Stratton et autres, de Wishart,—de E. Davidson et autres, de Maple Creek,—de William Laws et autres, de Indian Head, et de Henry Ireton et autres, de Moosomin, dans les territoires du Nord-Ouest ; demandant que des personnes, outre le lieutenant-gouverneur, soient autorisées à délivrer des permis pour les boissons enivrantes, et que la fabrication et la vente de l'ale et de la bière soient permises dans les Territoires.

De L. B. Brunelle et autres, de Stanfold, et de A. Poitras et autres, de Victoria-ville, comté d'Arthabaska ; demandant que le droit d'importation sur la farine ne soit pas augmenté.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte constituant la compagnie du chemin de fer du Pacifique de l'Ouest d'Ontario," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 25, retranchez depuis " compagnie " jusqu'à " tracer " dans la 26e ligne et insérez : " est autorisé à "

Page 2, ligne 36, retranchez depuis " direction " jusqu'à la fin de la 5e clause.

Page 2, ligne 40, après " tiendra " insérez : " le premier mardi du mois de février de chaque année."

Page 2, ligne 41, retranchez " que prescriront " et insérez : " qu'indiqueront."

Page 2, ligne 42, retranchez depuis " compagnie " jusqu'à " et " dans la 43e ligne.

Page 2, ligne 44, retranchez " qui resteront en charge pendant un an."

Page 3, ligne 15, retranchez depuis " fer " jusqu'à de " dans la 20e ligne.

Page 6, ligne 33, après " considération " insérez : " (à laquelle assemblée devront être présents ou représentés par fondés de pouvoir des actionnaires représentant au moins la moitié en somme du capital)."

Page 6, ligne 44, retranchez depuis " compagnie " jusqu'à construire " et insérez : " pourra."

Page 6, ligne 47, retranchez depuis " qui " jusqu'à " nécessaires " dans la ligne 48 et insérez : " sera ou seront."

Page 7, ligne 5, après " Canada " insérez : " et par les actes qui amendent celui-ci."

Page 7, ligne 6, retranchez " et l'autorité."

Page 7, ligne 7, après " grains " insérez : " bassins et quais."

Page 7, ligne 8, retranchez " garder."

Page 7, ligne 10, retranchez depuis " navigable " jusqu'à la fin de la 21^e clause et insérez : " à laquelle aboutira ou se reliera son chemin de fer, et établir et entretenir " un service de passage à vapeur sur la rivière Sainte-Claire pour son propre usage, " ou en correspondance avec un ou plusieurs autres chemins de fer."

Page 7, ligne 17, après " acte " insérez : " à défaut de quoi, la compagnie sera " déchu des pouvoirs que lui accorde le présent acte."

Dans le préambule.

Page 1, ligne 6, après " Ingersoll " insérez : " ou la ville de Woodstock."

Sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre lundi prochain.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte constituant en corporation la compagnie " du chemin de fer de Winnipeg à Prince-Albert," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 20, retranchez " et corporations."

Page 1, ligne 21, retranchez " seront et."

Page 1, ligne 22, retranchez " corps politique et."

Page 1, ligne 26, retranchez " et " ; après " construire " insérez : " et exploiter."

Page 1, ligne 34, retranchez depuis " acte " jusqu'à " sont " dans la 35^e ligne.

Page 2, ligne 4, retranchez depuis " piastres " jusqu'à " et " dans la 5^e ligne.

Page 2, ligne 22, retranchez depuis " directeurs " jusqu'à " pourront " dans la 23^e ligne et insérez : " provisoires."

Page 2, ligne 26, après " ou " insérez : " les directeurs."

Page 2, ligne 36, retranchez depuis " directeurs " jusqu'à " pourront."

Page 2, ligne 41, retranchez " qui pourront être."

Page 2, ligne 42, retranchez depuis " directeurs " jusqu'à " l'entreprise " dans la ligne 43, et insérez : " à promouvoir."

Page 2, ligne 44, retranchez la 7^e clause.

Page 3, ligne 4, retranchez " aussi."

Page 3, ligne 7, retranchez " aussi."

Page 3, ligne 13, retranchez " qui se tiendra."

Page 3, ligne 14, retranchez depuis " compagnie " jusqu'à " une " dans la 15^e ligne, et insérez : " après avoir donné pendant quatre semaines au moins avis de la " date, du lieu et de l'objet de l'assemblée par."

Page 3, ligne 17, après " circulaire " insérez : " affranchie."

Page 3, ligne 18, retranchez depuis " souscription " jusqu'à " pourvu " dans la 19^e ligne et insérez : " en tant que son adresse sera connue des directeurs provisoires."

Page 3, lignes 20 et 21, retranchez " par eux."

Page 3, ligne 27, retranchez " élu."

Page 3, ligne 31, retranchez depuis " les " jusqu'à " verse " dans la 32^e ligne et insérez : " actionnaires qui auront."

Page 3, ligne 33, retranchez depuis " souscription " jusqu'à " choisiront " dans la 34^e ligne.

Page 3, ligne 37, retranchez " de la compagnie."

Page 3, ligne 44, retranchez depuis " compagnie " jusqu'à " revêtues " dans la première ligne de la page 4, et insérez : " s'ils y sont autorisés par une assemblée " générale spéciale convoquée pour cet objet (à laquelle assemblée devront être

“présents ou représentés par fondés de pouvoir des actionnaires représentant au moins la moitié en somme du capital), pourront émettre des obligations.”

Page 5, ligne 5, retranchez “tous les” et insérez: “les mêmes.”

Page 5, ligne 7, retranchez depuis “générales” jusqu’à “possesseurs” dans la 8e ligne et insérez: “que s’ils étaient.”

Page 5, ligne 35, retranchez depuis “piastres” jusqu’à “avec dans la 42e ligne et insérez: “Et les billets à ordre et lettres de change qui seront faits, tirés, acceptés ou endossés par le président ou le vice-président de la compagnie, et contresignés par le secrétaire, obligeront la compagnie; et les billets et lettres ainsi faits, tirés, acceptés ou endossés seront censés l’avoir été.”

Page 5, ligne 48, retranchez depuis “émis” jusqu’à “pourvu” dans la première ligne de la 6e page et insérez: “sans valable autorisation.”

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, et la question de concours ayant été mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l’honorable M. Girard, secondé par l’honorable M. De Boucherville, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu’amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu’amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu’amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l’affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

L’honorable M. Deeky, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé: “Acte constituant en corporation la compagnie de chemin de fer et de navigation du lac aux Jones à la Saskatchewan,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu’il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 18, retranchez “et corporations.”

Page 1, ligne 20, retranchez “seront et.”

Page 1, ligne 21, retranchez “et corps politique.”

Page 1, ligne 26, après “à” insérez: “simple ou à.”

Page 1, ligne 34, retranchez depuis “acte” jusqu’à “saut” dans la 35e ligne.

Page 1, ligne 36, retranchez “neuf” et insérez: “cinq.”

Page 2, ligne 12, retranchez depuis “piastres” jusqu’à “divisé.”

Page 2, ligne 13, retranchez depuis “chacune” jusqu’à “et” dans la 16e ligne.

Page 2, ligne 16, retranchez “ainsi.”

Page 2, ligne 30, retranchez depuis “versés” jusqu’à “les” dans la 32e ligne.

Page 2, ligne 42, retranchez depuis “eux” jusqu’à “neuf” dans la 44e ligne.

Page 3, ligne 9, après “journaux” insérez “quotidiens.”

Page 3, ligne 11, retranchez depuis “direction” jusqu’à la fin de la 8e clause.

Page 3, ligne 15, retranchez depuis “après” jusqu’à “que” dans la 16e ligne et insérez: “tel avis.”

Page 3, ligne 29, retranchez depuis “piastres” jusqu’à “avec” dans la 35e ligne et insérez: “et les billets à ordre et lettres de change qui seront faits, tirés, acceptés ou endossés par le président ou le vice-président de la compagnie, et contresignés par le secrétaire, obligeront la compagnie; et les billets et lettres ainsi faits, tirés, acceptés ou endossés seront censés l’avoir été.”

Page 3, ligne 41, retranchez depuis “sans” jusqu’à “pourvu” dans la 42e ligne et insérez: “valable autorisation.”

Page 4, ligne 1, après "compagnie" insérez : " (à laquelle assemblée devront être présents ou représentés par fondés de pouvoir des actionnaires représentant au moins la moitié en somme du capital)."

Page 4, ligne 33, retranchez "tous les" et insérez : "les mêmes."

Page 4, ligne 34, retranchez depuis "directeurs" jusqu'à "possesseurs" dans la 35e ligne, et insérez : "que s'ils étaient."

Page 5, ligne 22, retranchez depuis "pour" jusqu'à "tout" dans la 26e ligne et insérez : "lui louer son chemin de fer totalement ou partiellement, ou lui en céder l'usage total ou partiel en tout temps et pour quelque temps que ce soit, ou pour lui louer ou donner à bail."

Page 5, ligne 27, retranchez "de."

Page 5, lignes 27 et 28, retranchez "en tout ou en partie."

Page 5, ligne 29, retranchez depuis "Pacifique" jusqu'à "tous" dans la 30e ligne et insérez : "exercera."

Page 6, ligne 7, retranchez depuis "susdit" jusqu'à "sera" dans la 8e ligne.

Page 6, ligne 13, retranchez depuis "registre" jusqu'à la fin de la 19e clause.

Page 7, ligne 26, retranchez "trois" et insérez : "cinq."

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Chaffers, il a été Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre lundi prochain.

L'honorable M. Alexander s'est levé pour appeler l'attention sur l'état actuel des affaires publiques en Canada et pour demander au gouvernement quels remèdes il entend apporter aux maux existants.

L'honorable sir Alexander Campbell a soulevé le point d'ordre suivant :

Que la question de l'honorable membre est contraire aux règles de la Chambre et aux usages du Parlement.

Après débat,

Son Honneur le Président a décidé que la question du sénateur de Woodstock est contre l'ordre.

L'ordre du jour ayant été lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte pour amender l'acte concernant les offenses contre la personne,"

L'honorable M. Gowan, secondé par l'honorable M. McInnes, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Almon, secondé par l'honorable M. Clemow, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu maintenant la troisième fois, mais qu'il soit lu la troisième fois d'hui en trois mois.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Almon,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Bolduc,
Botsford,

Chaffers,
Chapais,
Clemow,
Cochrane,
DeBlois,
Ferguson,

Glasier,
Kaulbach,
McDonald,
McKay,
McKindsey,
Montgomery,

Nelson,
Plumb,
Read,
Trudel,
Turner.—23.

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Alexander,	Gowan,	Miller (Président),	Scott,
Archibald,	Grant,	Odell,	Smith,
Campbell	Haythorne,	O'Donohoe,	Stevens,
(Sir Alexander),	McClelan,	Pelletier,	Sutherland,
Flint,	McInnes,	Poirier,	Vidal,
Girard,	Macfarlane,	Power,	Ward.—23.

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été mise alors sur la motion principale, savoir :—
Que le dit bill soit lu la troisieme fois maintenant, et les noms ayant été demandés,
ils ont été pris suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Alexander,	Girard,	Macfarlane,	Scott,
Archibald,	Gowan,	Miller (Président),	Smith,
Campbell	Grant,	O'Donohoe,	Stevens,
(Sir Alexander),	Haythorne,	Pelletier,	Sutherland,
Dever,	McClelan,	Poirier,	Vidal,
Flint,	McInnes,	Power,	Wark—23.

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Almon,	Chaffers,	Glasier,	Nelson,
Armand,	Chapais,	Kaulbach,	Odell,
Baillargeon,	Clemow,	McDonald,	Plumb,
Bellerose,	Cochrane,	McKay,	Read,
Bolduc,	DeBlois,	McKindsey,	Trudel,
Botsford,	Ferguson,	Montgomery,	Turner—24.

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

L'ordre du jour ayant été lu pour mettre de nouveau la Chambre en comité général sur le bill intitulé : "Acte pour modifier de nouveau l'acte refondu des chemins de fer, 1879,"

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 4 Mai, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorables *WILLIAM MILLER*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>O'Donohue,</i>
<i>Allan,</i>	<i>De Blois,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Ogilvie,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McDoonald,</i>	<i>Piquet,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Power,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Read,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macfarne,</i>	<i>Robitaille</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Grant,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Haythorne,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Sutherland</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Kaulback,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Clemow,</i>			

PRIÈRES :

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De W. C. King et autres, de Chipman,—de Samuel H. Moore et autres, de Brigg's Corner, province du Nouveau-Brunswick; demandant qu'il ne soit apporté à l'Acte de tempérance du Canada, 1878, aucune modification tendant à en altérer le caractère prohibitif, ou à en rendre plus difficile l'adoption et l'application, et aussi qu'il soit adopté une loi à l'effet de prohiber la fabrication, l'importation et la vente comme breuvages des boissons enivrantes.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier et de refondre les actes du service civil de 1882, 1883 et 1884," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : Acte " constituant en corporation la compagnie du chemin de fer d'Alberta et d'Athabaska," et pour informer cette Chambre que les Communes ont agréé les amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant les épizooties et maladies contagieuses des animaux."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

La première clause a été lue et agréée.

La seconde clause a été lue et amendée comme il suit :

Page 1, ligne 12, après "chevaux" insérez: "dans les seuls cas où ils sont spécialement mentionnés."

Les clauses restantes ont été lues et agréées.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. Nelson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement. Ordonné, que le dit amendement soit maintenant reçu. Le dit amendement ayant été lu une seconde fois par le greffier, il a été agréé. Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte concernant le corps de police à cheval du Nord-Ouest," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements faits par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres au bill intitulé: "Acte constituant la compagnie du chemin de fer du Pacifique de l'Ouest d'Ontario."

Les dits amendements ayant été lus de nouveau par le greffier, et la question de concours ayant été mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements faits par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres au bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie de chemin de fer et de navigation du lac aux Jones à la Saskatchewan."

Les dits amendements ayant été lus de nouveau par le greffier, et la question de concours ayant été mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Archibald, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford,

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 5 Mai, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Clemow,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>O'Donohoe,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Ogwie,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Archibald,</i>	<i>DeBlois,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Power,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Read,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Boucheville, de</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Scott,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Grant,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Garvell,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Nortwood,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hawlan,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Archibald,—De C. F. Lockhart et autres, de Liverpool, province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Grant,—De Perez F. Murray et autres, de Milton, province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Haythorne,—De George H. Hardy et autres, de Smith's Cove, et de Edwin Morine et autres, de Port Medway.

Par l'honorable M. Power,—De Lucius Dexter et autres, de Brooklyn, province de la Nouvelle-Ecosse.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :

De Howard B. Phelps et autres, de Merriton, province d'Ontario ; demandant qu'il ne soit apporté à l'Acte de tempérance du Canada, 1878, aucune modification tendant à en altérer le caractère prohibitif, ou à en rendre plus difficile l'adoption et l'application, et aussi qu'il soit adopté une loi à l'effet de prohiber la fabrication, l'importation et la vente comme breuvages des boissons enivrantes.

L'honorable M. Dickey, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte concernant la compagnie du chemin de fer " du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Lacoste, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier de nouveau les actes " constituant en corporation la compagnie de navigation du Richelieu et la compagnie de navigation du Richelieu et d'Ontario," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Pelletier, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte conférant certains pouvoirs à l'association d'assurance " mutuelle de la Grange-Fédéral contre l'incendie," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 26, retranchez depuis " mais " jusqu'à " l'association " dans la ligne 27.

Page 1, ligne 27, après " assurance " insérez " en vertu du présent acte."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois et la question de concours ayant été mise sur iceux ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

L'honorable sir Alexander Campbell, ministre de la justice, a présenté à la Chambre, une réponse à une adresse présentée à Son Excellence le gouverneur-général, en date du 17 mars dernier, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des rapports sur les diverses explorations qui ont été faites par des ingénieurs, d'après les instructions du gouvernement, en vue de déterminer le tracé d'une voie ferrée qui reliait Montréal aux ports de Saint-Jean et d'Halifax par la route la plus courte et la plus praticable (y compris les rapports de MM. A. L. Light et Vernon Smith sur le tracé des lignes respectivement explorées par eux, remontant la vallée de la rivière Etechemin et se dirigeant de Canterbury dans le Nouveau-Brunswick sur l'extrémité nord du lac Chesumcook dans l'Etat du Maine), avec un état indiquant la hauteur des points culminants, le maximum d'inclinaison par mille, le nombre de milles dont les rampes excéderont 52 pieds, la moyenne de l'inclinaison par mille, le nombre et la situation des courbes d'un rayon inférieur à 1,910 pieds, sur chacun des tracés explorés, ainsi que sur chacun des chemins de fer existants qu'on se propose de raccorder aux lignes qui suivraient ces tracés; aussi un état détaillé des distances à parcourir entre Montréal et Saint-Jean et Halifax par chacun des tracés et par les chemins de fer existants qu'on se propose de raccorder aux lignes qui suivraient ces tracés.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session, No 25gg.)

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: " Acte concernant le corps de police à cheval du Nord-Ouest."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et L'honorable M. Sutherland a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 6 Mai 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Allan,</i>	<i>DeBlois,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Arbhibald,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Power,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Read,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>(Sir Alexander),</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Haythorne.</i>	<i>Odell,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Houlan,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>Leonard,</i>		

PRIERES :

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il avait donné congé d'absence au vénérable J. S. Lauder, D.C.L., chapelain du Sénat, et que pendant son absence les fonctions de chapelain seront remplies par le révérend W. J. Muckleston, M.A., d'Ottawa.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Macfarlane,—De Charles C. Freeman et autres, de Greenfield.

Par l'honorable M. McClelan,—De Amosa Merrit et autres, de Hampstead, et de A. Paddock, M.D., et autres, de Kingston, province du Nouveau-Brunswick.

L'ordre du jour ayant été lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte de Tempérance du Canada, de 1878, et l'Acte des licences de 1883,"

L'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général maintenant.

L'honorable M. Power a proposé que le comité reçoive instruction d'insérer dans le dit bill une disposition portant que, dans les votations qui se feront à l'avenir sous l'empire de l'Acte de Tempérance de 1878, la pétition ne sera considérée être adoptée que s'il a été donné en sa faveur plus des trois-cinquièmes des votes recueillis.

L'honorable M. Botsford a soulevé une question d'ordre : à savoir que le comité a le pouvoir, sans recevoir instruction pour cela, d'amender le bill dans le sens de la motion proposée, et que la dite motion est par conséquent hors d'ordre.

Son Honneur le Président a décidé que le sujet de la motion n'est pas impertinent au bill, mais qu'il est de la compétence du comité général et ne doit pas par conséquent former le sujet d'une instruction à ce même comité.

La question de concours ayant été mise sur la motion de l'honorable M. Vidal : Que le dit bill soit renvoyé à un comité général maintenant,

Elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le dit bill.

Etant six heures, Son Honneur le Président a laissé le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7. 30 p.m.

La Chambre s'est ajournée à loisir et s'est mise de nouveau en comité général sur dernier bill ci-dessus mentionné.

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

La première clause a été lue et agréée.

La seconde clause ayant été lue,

Il a été proposé de l'amender en retranchant dans les lignes 25 et 26 les mots "à l'exception d'une cité."

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

La troisième clause a été lue et amendée comme il suit :

Page 1, ligne 35, retranchez depuis "Britannique" jusqu'à la fin de la clause et insérez : "dans les différents districts électoraux ainsi qu'il suit :

"1. Dans le district électoral de Caribou, au bureau du registrateur des électeurs, village de Barkerville.

"2. Dans le district électoral de Yale, au bureau du registrateur des électeurs, village de Kamloops.

"3. Dans le district électoral de New-Westminster, au bureau du registrateur des électeurs, cité de New-Westminster.

"4. Dans le district électoral de Victoria, au bureau du registrateur des électeurs, cité de Victoria.

"5. Dans le district électoral de Vancouver, au bureau du registrateur des électeurs, cité de Nanaïmo."

La quatrième clause a été lue et agréée.

La cinquième clause ayant été lue,

Il a été proposé de l'amender comme il suit :

Page 2, ligne 6, après "5" insérez : "L'article quatre-vingt-dix-neuf de l'Acte de Tempérance de 1878 est par le présent amendé en insérant après le mot "enivrant," à la fin du dit article, les mots suivants : "pourvu toujours que les médecins dûment admis à l'exercice de leur profession puissent délivrer des boissons alcooliques pour des usages exclusivement médicaux, mais pour nul autre usage"; et retranchez depuis "quatre" jusqu'à "est" dans la 7e ligne et insérez : "du dit article."

Objection ayant été faite à la dite motion,

Le comité s'est divisé :

CONTENTS—35.

NON-CONTENTS—16.

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite cinquième clause soit de plus amendée comme il suit :

Page 2, ligne 14, retranchez depuis " que " jusqu'à " 2 " dans la 23e ligne.

Page 2, ligne 30, retranchez depuis " réside " jusqu'à " 6 " dans la ligne 31.

Les clauses six, sept et huit ont été séparément lues et agréées.

La neuvième clause a été lue et amendée comme il suit :

Page 3, ligne 3, après " infractions " insérez " l'imposition de ".

La dixième clause a été lue et amendée comme il suit :

Page 3, ligne 7, retranchez depuis " 10 " jusqu'à " Lorsqu'il " dans la 15e ligne.

Page 3, ligne 18, retranchez " soit " et insérez : " devra être ".

Ordonné, que les annexes du bill soient retranchées.

Il a été proposé d'ajouter au bill la disposition suivante :

" Que la vente de la bière, du porter, de la lager-beer, du cidre et des vins légers qui ne contiennent pas plus de douze pour cent d'alcool, soit exemptée de l'application de l'Acte de Tempérance de 1878."

Objection ayant été faite à la dite motion,

Le comité s'est divisé :

CONTENTS—42.

NON-CONTENTS—20.

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le bill soit de nouveau amendé comme il suit :

Page 2, ligne 39, après " appliquées " insérez la clause A.

Clause A.

" L'article 108 de l'acte en premier lieu cité est par le présent amendé en insérant après le mot ' contravention,' dans la 6e ligne du dit article, les mots : ' à l'Acte de tempérance de 1864 ou ' ; et l'article 109 du dit acte en premier lieu cité est aussi modifié en insérant après le mot ' contravention,' dans la 2e ligne du dit article, les mots : ' à l'Acte de tempérance de 1864 ou.' "

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelques temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McMaster a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 7 Mai, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i> <i>Allan</i> <i>Almon,</i> <i>Archibald,</i> <i>Armand,</i> <i>Baillargeon,</i> <i>Bellerose,</i> <i>Bolduc,</i> <i>Botsford,</i> <i>Boucheville, de,</i> <i>Campbell,</i> <i>(Sir Alexander),</i> <i>Carvell,</i> <i>Chaffers,</i> <i>Chapais,</i> <i>Clemow,</i> <i>Cochrane,</i>	<i>Cormier,</i> <i>DeBlois,</i> <i>Dever,</i> <i>Dickey,</i> <i>Ferguson,</i> <i>Ferrier,</i> <i>Flint,</i> <i>Girard,</i> <i>Glasier,</i> <i>Grant,</i> <i>Guévremont,</i> <i>Hamilton,</i> <i>Haythorue.</i> <i>Hawlan,</i> <i>Kaulback,</i> <i>Lacoste,</i> <i>Leonard,</i>	<i>McClelan,</i> <i>McDonald,</i> <i>McInnes,</i> <i>McKay</i> <i>McKindsey,</i> <i>McMaster,</i> <i>McMillan,</i> <i>Macdonald,</i> <i>Macfarlane,</i> <i>Montgomery,</i> <i>Nelson,</i> <i>Northwood,</i> <i>Odell,</i> <i>O'Donohoe,</i> <i>Ogilvie,</i> <i>Pdquet,</i>	<i>Pelletier,</i> <i>Plumo,</i> <i>Poirier,</i> <i>Pover,</i> <i>Read,</i> <i>Robitaille,</i> <i>Ross,</i> <i>Scott,</i> <i>Smith,</i> <i>Stevens,</i> <i>Sutherland,</i> <i>Thibaudeau,</i> <i>Trudel,</i> <i>Turner,</i> <i>Vidal,</i> <i>Wark.</i>
---	--	---	--

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. McKay,—De A. W. Christopher et autres, de South Brookfield, province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Almon,—De B. B. McPherson et autres, de North Brookfield, province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. McDonald,—De Donald Campbell et autres, de Port-Mouton.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De C. F. Lockhart et autres, de Liverpool,—de Perez F. Murray et autres, de Milton,—de George H. Hardy et autres, de Smith's Cove, et de Edwin Morin et autres, de Port-Medway, et de Lucius Dexter et autres, de Brooklyn, tous de la province de la Nouvelle-Ecosse; demandant qu'il ne soit apporté à l'Acte de tempérance du Canada, 1878, aucune modification tendant à en altérer le caractère prohibitif, ou à en rendre plus difficile l'adoption et l'application, et aussi qu'il soit adopté une loi à l'effet de prohiber la fabrication, l'importation et la vente comme breuvages des boissons enivrantes.

L'honorable sir Alexander Campbell a présenté à la Chambre, un bill intitulé :
 “ Acte concernant les conserves en boîtes.”

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : “ Acte à l'effet de modifier et refondre les actes “ du service civil de 1882, 1883 et 1884.”

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

La première et la deuxième clauses ont été lues et agréées.

La troisième clause a été lue et amendée comme il suit :

Page 1, ligne 22, retranchez “ autre ” et insérez “ une ”.

Les quatrième, cinquième, sixième et septième clauses ont été lues et agréées.

La huitième clause ayant été lue, il a été proposé de l'amender comme il suit :

Page 3, ligne 4, retranchez depuis “ 4 ” jusqu'à “ 5 ” dans la 6e ligne et insérez :

“ Chaque membre du bureau recevra cinq piastres par jour pendant qu'il vaquera à son travail, qui ne devra pas durer plus de soixante jours par année.”

Le président a décidé que cette motion était hors d'ordre.

Les clauses neuf à vingt-cinq inclusivement ont été lues et agréées.

La vingt-sixième clause a été lue et amendée comme il suit :

Page 6, ligne 14, après “ tout ” insérez : “ officier ”.

Les clauses vingt-sept à trente-trois inclusivement ont été lues et agréées.

La trente-quatrième clause ayant été lue, il a été proposé de l'amender comme il suit :

Page 8, ligne 23, après “ Canada ” insérez : “ les noms devant paraître dans l'ordre du mérite de chacun ”.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été rejetée, sur division.

Les clauses restantes et les annexes ont été lues et agréées.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Allan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient maintenant reçus.

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : “ Acte modifiant certains articles des actes y mentionnés au sujet de la constitution “ du Bureau de la Trésorerie, ” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que la quaranté-unième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'il s'agit de ce bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois pré-entement.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte modifiant l'acte intitulé: 'Acte pour pourvoir à l'emploi en dehors des murs des prisons communes, des prisonniers qui y sont incarsérés,'" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération des amendements faits en comité général au bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte de tempérance du Canada de 1878, et l'Acte des licences de 1883,"

L'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé :

Que la prise en considération des dits amendements soit remise à demain.

L'honorable M. Dickey, secondé par l'honorable M. Botsford, a proposé en amendement :

Que les dits amendements soient adoptés maintenant.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Almon,	DeBlois,	McKay,	Pâquet,
Archibald,	Dever,	McKindsey,	Plumb,
Baillargeon,	Dickey,	McMillan,	Read,
Bolduc,	Ferguson,	Macfarlane,	Robitaille,
Botsford,	Glasier,	Montgomery,	Ross,
Boucherville (de),	Guévremont,	Nelson,	Smith,
Campbell	Hamilton,	Northwood,	Sutherland,
(Sir Alexander),	Kaulbach,	Odell,	Thibaudeau,
Carvell,	Lacoste,	O'Donohoe,	Turner—38.
Clemow,	McDonald,	Ogilvie,	

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Alexander,	Flint,	McInnes,	Power,
Allan,	Girard,	McMaster,	Stevens,
Armand,	Grant,	Macdonald,	Trudel,
Chaffers,	Haythorne,	Miller (Président),	Vidal,
Chapais,	Leonard,	Poirier,	Wark—22.
Ferrier,	McClelan,		

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été alors mise sur la motion principale telle qu'amendé,

Elle a été résolue aussi dans l'affirmative, et

Les dits amendements ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Flint, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain, et qu'il soit le premier ordre du jour.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith,
La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 8 Mai, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Allan,</i>	<i>DeBlois,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Poirier</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Power,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Read,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macfarlane,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Boucheville, de,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Sutherland,</i>
(<i>Sir Alexander,</i>)	<i>Haythorne,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES :

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De Charles C. Freeman et autres, de Greenfield, province de la Nouvelle-Ecosse, —d'Amasa Merrit et autres, de Hampstead; et de A. Paddock, M.D., et autres, de Kingston, province du Nouveau-Brunswick; demandant qu'il ne soit apporté à l'Acte de tempérance du Canada, 1878, aucune modification tendant à en altérer le caractère prohibitif, ou à en rendre plus difficile l'adoption et l'application, et aussi qu'il soit adopté une loi à l'effet de prohiber la fabrication, l'importation et la vente comme breuvages des boissons enivrantes.

L'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, a proposé :

Que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle soit ajournée à mercredi le vingtième jour de mai courant à huit heures du soir.

L'honorable M. Wark, secondé par l'honorable M. McDonald, a proposé en amendement:

Que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle soit ajournée à mercredi le vingt-sept du courant.

L'honorable M. Kaulbach a soulevé une question d'ordre : savoir qu'avis aurait dû être donné de la motion en amendement.

L'honorable Président a décidé que l'amendement était hors d'ordre parce qu'avis en avait pas été donné.

La question de concours ayant été mise sur la motion de l'honorable M. Belle-rose : "Que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui elle soit ajournée à mercredi le vingtième jour de mai courant, à huit heures du soir la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Allan,	Chapais,	McInnes,	Pelletier,
Almon,	Cormier,	McKay,	Plumb,
Archibald,	Clemow,	McKindsey,	Power,
Armand,	DeBlois,	McMaster,	Read,
Baillargeon,	Ferguson,	McMullen,	Robitaille,
Bellerose,	Ferrier,	Macfarlane,	Smith,
Bolduc,	Girard,	Miller (Président),	Stevens,
Boucherville, de,	Glasier,	Montgomery,	Thibaudeau,
Campbell	Guévremont,	Odell,	Trudel,
(Sir Alexander),	Howlan,	O'Donohoe,	Turner,
Carvell,	Lacoste,	Ogilvie,	Vidal.—46.
Chaffers,	McDonald,	Pâquet,	

NON CONTENTS :

Les honorables messieurs

Alexander,	Grant,	McClelan,	Poirier,
Dickey,	Haythorne,	Macdonald,	Sutherland,
Flint,	Kaulbach,	Nelson,	Wark.—12.

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour ayant été lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte modifiant de nouveau l'Acte de Tempérance du Canada de 1878, et l'Acte des "Licences de 1883,"

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi, le 21e jour de mai courant.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte modifiant certains articles des actes y mentionnés au sujet de la constitution du bureau de la trésorerie," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour ayant été lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier et refondre les actes du service civil de 1882, 1883 et 1884,"

L'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, a proposé :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé de nouveau comme suit :—

Page 8, ligne 23, insérez ce qui suit à la suite de la trente-quatrième clause :

" 2. Les candidats aux examens tenus en vertu du présent acte pourront, en s'adressant au secrétaire du bureau des examinateurs, dans les trois mois qui suivront ces examens et en payant le droit qui sera fixé par ordre du gouverneur en conseil, obtenir une copie des réponses données par eux à ces examens."

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, en informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour ayant été lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour modifier de nouveau ' l'Acte refondu des chemins de fer, 1879,' "

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi, le vingt et un du courant.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant les conserves en boîtes," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, jeudi, le 21 courant.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour pourvoir à l'emploi en dehors des murs des prisons communes, des prisonniers qui y sont incarcérés," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu une troisième fois, mercredi, le vingt courant.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte modifiant de nouveau les actes concernant les poids et mesures," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi le vingt-deux du courant.

L'honorable sir Alexander Campbell a présenté à la Chambre, un bill intitulé :
 “ Acte concernant l'administration de la justice et d'autres matières dans les Terri-
 toires du Nord Ouest.”

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit lu la seconde fois vendredi, le vingt-deux du courant.

L'honorable sir Alexander Campbell a présenté à la Chambre, un bill intitulé :
 “ Acte concernant la falsification des substances alimentaires, des drogues et des
 engrais agricoles.”

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, vendredi le vingt-deux du courant.

L'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, a proposé
 Que la Chambre s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans
 l'affirmative, et

L'honorable président a déclaré la Chambre ajournée à mercredi, le vingtième
 jour de mai courant, à huit heures de l'après-midi.

Mercredi, 20 Mai, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, président,

Les honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McKay,</i>	<i>P'umb,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Foirier,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Power,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Read,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Grant,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Smith,</i>
(Sir Alexander),	<i>Howlan</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Clemow,</i>			

PRIÈRES :

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De A. W. Christopher et autres, de South Brookfield,—de B. B. McPherson et
 autres, de North Brookfield,—de Donald Campbell et autres, de Port Mouton, pro-
 vince de la Nouvelle-Ecosse; demandant qu'il ne soit apporté à l'Acte de tempé-
 rance du Canada, 1878, aucune modification tendant à en altérer le caractère prohi-

bitif, ou à en rendre plus difficile l'adoption et l'application, et aussi qu'il soit adopté une loi à l'effet de prohiber la fabrication, l'importation et la vente comme breuvage des boissons enivrantes,"

L'ordre du jour ayant été lu pour la troisième lecture du bill intitulé: Acte à l'effet d'amender l'acte intitulé: Acte pourvoyant à l'emploi en dehors des murs des prisons communes des prisonniers qui y sont enfermés.

Sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Plumb, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Plumb, La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 21 Mai, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>DeBlois,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Power,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Read,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macpherson</i>	<i>Scott,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Guvremont</i>	(<i>Sir David Lewis</i>),	<i>Smith,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Haythorne,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulback,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chapais.</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Piquet,</i>	

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Vidal,—Du révérend G. M. Clark et du révérend A. P. McDiarmid, de la cité d'Ottawa.

L'honorable M. Vidal a proposé :

Que la pétition du révérend G. M. Clark et du révérend A. P. McDiarmid, de la cité d'Ottawa, soit lue au long.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La dite pétition a été alors lue par le greffier en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé: "Acte conférant certain pouvoir à l'association d'assurance mutuelle contre l'incendie de la Grange Fédérale."

Aussi le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du chemin de fer du Pacifique et de l'Ouest d'Ontario."

Aussi le bill intitulé: "Acte incorporant la compagnie du chemin de fer de Winnipeg à Prince-Albert."

Aussi le bill intitulé: "Acte incorporant la compagnie du chemin de fer et de navigation du lac aux Jones à la Saskatchewan," et pour informer cette Chambre qu'elle a agréé les amendements faits par le Sénat aux dits bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé: "Acte pour faire droit à George Branford Cox," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé le dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie de Télégraphe du Ranche de Fort McLeod," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Girouard, secondé par l'honorable M. de Boucherville, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet de modifier l'acte concernant la Compagnie d'Assurance sur la vie, de London," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Plumb, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte de Tempérance du Canada, de 1878, et l'Acte des Licences de 1883,"

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain et qu'il soit alors le premier ordre du jour, et que le dit bill soit réimprimé pour l'usage des membres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte intitulé: Acte pour pourvoir à l'emploi en dehors des murs des prisons communes des prisonniers qui y sont incarcérés," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour ayant été lu pour mettre de nouveau la Chambre en comité général sur le bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'acte refondu des chemins de fer, 1879,"

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte concernant les conserves alimentaires en boîtes."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

La première et la deuxième clauses ont été lues et agréées.

La troisième clause a été lue et amendée comme il suit :

Page 1, ligne 34, retranchez depuis "établi" jusqu'à "sera" dans la 36e ligne et insérez: "un tel type et qui sera d'une dimension moindre que ce type, une étiquette, "estampille ou marque portant qu'elle y est conforme."

Page 2, ligne 5 retranchez depuis "différence" jusqu'à "ne" dans la sixième ligne et insérez: "de moins de trois pour cent."

Les clauses cinq, six et sept ont été lues et agréées.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Girard a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient maintenant reçus.

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill, soit lu la troisième fois demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 22 Mai, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Power,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Read,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Grant,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Boucheville, de,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Mcpherson,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Hoythorne,</i>	(<i>Sir David Lewis</i>),	<i>Smith,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Howlan,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Chafferz,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Wark.</i>
<i>DeBlois,</i>			

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. McKindsey,—De Samuel Scott et 1,302 autres, de la cité de Hamilton et du comté de Wentworth,—de C. C. Gibson et 329 autres, du comté de Haldimand,—de Edward Hawkins et 798 autres, du comté de Welland,—de Trayton Baker et 674 autres, du comté de Halton,—de W. J. Scarfe, maire, et 386 autres, de la cité de Brantford,—de Thomas Ruddicombe et 1,431 autres, du comté de Waterloo, et de William Lang et 1,693 autres, du comté de Wellington, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Northwood,—De Robert Muir et 904 autres, du comté de Norfolk,—de James Carroll, M.D., et 1,650 autres, du comté d'Oxford,—de Thomas A. McKee et 510 autres, du comté d'Essex, et de Thomas Hayes et 1,456 autres, du comté de Kent, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. MacInnes,—De R. A. Carruthers et 537 autres, du district de Muskoka,—de John Scott et 1,050 autres, du comté de Grey,—de Thomas McGower et 45 autres, du district de Parry-Sound,—de William Jelly, préfet, et 420 autres, du comté de Dufferin, et de T. B. Newton et 2,571 autres, du comté de Simcoe, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. McMillan,—De Toussaint Haliere et 273 autres, du comté de Stormont,—de Allan McDonald et 676 autres, du comté de Glengarry,—de John McKillop et 480 autres, du comté d'Elgin,—de J. Watson et 702 autres, du comté de Dundas,—de F. M. Perras, M.D., et 193 autres, du comté de Russell, et de L. P. Labrosse et 98 autres, du comté de Prescott, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Read,—De Cornelius Young et 197 autres, du comté de Peterborough,—de H. Westgate et 330 autres, du comté d'Ontario,—de John J. Ralston et 962 autres, du comté de Northumberland,—de J. W. Wallace et 962 autres, du comté de Victoria, et de P. O'Connor et 429 autres, du comté de Hastings, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable sir Alexander Campbell,—D'Adam Isbester, M.D.B.A., et 503 autres, du comté de Lambton,—de Mathew Ryan et 302 autres, des comtés de Lennox et Addington,—de John S. Henderson et 230 autres, de la cité de Kingston et du comté de Frontenac,—de P. H. Cline et 239 autres, du comté de Lincoln, et de William Parker, M.D., et 834 autres, des comtés de Leeds et Grenville, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Clemow,—De W. R. Clayton et 550 autres, du comté de Perth,—de John Dooner et 450 autres, du comté de Renfrew,—de Robert Paul et 93 autres, du comté de Lanark,—du Lt.-colonel R. O. Campbell et 407 autres, du comté de Carleton, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Smith,—De J. R. Lee et 3,789 autres, de la cité de Toronto,—de Daniel Driscoll et 503 autres, du comté de York,—de Thomas Judge et 343 autres, dans le comté de Peel,—de Hugh McKae et 2,532 autres, dans le comté de Middlesex,—de A. Taylor et 2,305 autres, dans le comté de Bruce, et de Joseph Hudson et 2,250 autres, dans le comté de Huron, province d'Ontario.

L'ordre du jour ayant été lu pour la troisième lecture du bill intitulé : “ Acte relatif aux conserves alimentaires en boîtes,”

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte modifiant de nouveau les actes concernant les poids et mesures,” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Howlan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte concernant l'administration de la justice, et autres matières, dans les territoires du Nord-Ouest,” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte concernant la falsification des substances alimentaires, des drogues et des engrais agricoles,” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : “ Acte constituant en corporation la compagnie de Télégraphe du Rancho de Fort McLeod,” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. DeBoucherville, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des télégraphes, chemins de fer et havres.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que la 14^e règle de cette Chambre soit suspendue, et que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle soit ajournée à mardi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Montgomery,

La Chambre s'est ajournée à mardi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 26 Mai, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorables *WILLIAM MILLER*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>DeBlois,</i>	<i>McDoaald,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Power,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Read,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Grant,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Robitaille</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hamilton,</i>	(<i>Sir David Lewis</i>),	<i>Smith,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Haythorne,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulback,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>O'Donohue,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Locoste,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Wark.</i>

PRÉMIERS :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Robitaille,—De C. S. Browne et 14 autres, du comté de Missisquoi, et de J. A. Fontaine et 51 autres, du comté de Kamouraska, province de Québec.

Par l'honorable M. Plumb,—De la corporation municipale de la ville de Palmerston, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Ogilvie,—De L. Brunelle et frère, et 86 autres, des Trois-Rivières, province de Québec.

Par l'honorable M. Northwood,—De Jesse Bucklen et 41 autres, du comté d'Hamilton—de Ira Pastorius et 33 autres, du comté d'Essex,—de John Weldon et 117 autres, du comté de Kent, et de John McMillan et 57 autres, du comté d'Elgin—province d'Ontario.

Par l'honorable M. MacInnes,—De Robert Stoddart et 72 autres, du comté de Norfolk,—de James McDonald et 48 autres, du comté de Haldimand,—de Patrick Rock et 65 autres, du comté de Welland,—de Henry Walkers et 79 autres, du comté de Waterloo, et de William Ellis et 239 autres, du comté de Lincoln, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Hamilton,—D'Antoine Lefèvre et 27 autres, du comté de Beauharnois, province de Québec.

Par l'honorable M. Lacoste,—De John Thomas Molson et 660 autres, de la cité de Montréal, province de Québec.

Par l'honorable M. Turner,—De Charles Dahnes et 70 autres, du comté d'Huron,—de George Eaton et 19 autres, du comté d'Oxford,—de Thomas R. Reid et 124 autres, du comté de Bruce, et de Charles Beatty et 93 autres, du comté de Wentworth, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Clemow,—De James H. Conley et 82 autres, du comté de Leeds,—de Robert Stewart et 80 autres, du comté de Perth, tous de la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Wark,—Du révérend H. A. Dierlamm et autres, de Waterloo, province d'Ontario.

Par l'honorable M. McMillan,—De H. A. Chisholm et 144 autres, du comté de Glengarry,—de Patrick McCormack et 153 autres, du comté de Dundas,—de Joseph Ménard et 19 autres, du comté de Russell,—de J. E. Plamondon et 80 autres, de la ville de Cornwall,—de David McDermott et 16 autres, du comté de Grenville, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Guévremont,—De Alden Learned et 31 autres, du comté de Compton, et de D. McManamy et 34 autres, de la ville de Sherbrooke, province de Québec.

Par l'honorable M. Read,—De John Ames et 117 autres, du comté de Simcoe,—d'Alexandre McGary et 39 autres, du district de Parry Sound, et de D. Mitchell et 28 autres, du comté de Victoria, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Smith,—Du très révérend C. Vincent, V.G., supérieur du collège de St-Michel, et 293 autres, de la cité de Toronto, et de John W. Neil et 113 autres, du comté de Middlesex, province d'Ontario.

Par l'honorable M. O'Donohoe,—De Thomas Hayton, J. P., et 12 autres, du comté de Peel,—de John Munro et 89 autres, du comté d'Ontario, et de C. B. Grant et 24 autres, du comté de York, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Pâquet,—De Philippe Lamoureux et 59 autres, de Chambly, province de Québec.

L'honorable M. Read, du comité mixte des deux Chambres sur les impressions du Parlement, a présenté son septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
8 mai, 1885.

Le comité mixte des impressions pour les deux Chambres du Parlement, a l'honneur de présenter son septième rapport :

Votre comité a examiné avec soin les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :

Réponse à Ordre,—Copie de toute information en possession du département quant au caractère des travaux exécutés près de Lytton, C.A., sur la partie du chemin de fer du Pacifique canadien pour laquelle M. *Hugh J. Keefer* avait un sous-contrat et qui était placée sous le contrôle de son frère, M. *George Keefer*, ingénieur du gouvernement. Aussi, copie de toutes déclarations touchant la nature des matériaux acceptés comme roc ou matière autre que de la terre, sur cette partie du chemin. (No 25y.) (*Dans les documents de la session seulement.*)

Réponse à Ordre,—Copie de tous rapports, plans ou autre information en possession du département concernant les travaux du chemin de fer du Pacifique canadien à ou près de Maple Ridge, à peu de distance de Hammond, sur la berge de la rivière Fraser, C. A. ; copie de tous rapports ou informations en possession du département quant à la condition des travaux sur les sections du gouvernement sur le chemin de fer du Pacifique canadien dans la Colombie Anglaise, et quant aux travaux restant à faire avant l'exécution du contrat ; aussi copie de toute correspondance avec la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien concernant sa prise de possession de ces sections de chemin de fer ; aussi un état des noms, des salaires et du terme de service, en cette région, des ingénieurs du gouvernement qui ont été employés sur les sections du gouvernement, dans la Colombie Anglaise, du chemin de fer du Pacifique canadien, avec les dates auxquelles aucun d'eux a été renvoyé, montrant pourquoi ils ont été renvoyés, et leur occupation actuelle sous le gouvernement, s'ils sont employés. (No 25z.) (*Dans les documents de la session seulement.*)

Réponse à Adresse,—Copie de la correspondance échangée depuis le 1er janvier dernier entre l'Exécutif de la province de Québec, au sujet de l'augmentation ou réajustement du subside fédéral aux provinces de la Puissance, incluant toute lettre écrite à cette fin par l'un des dits gouvernements à l'autre, ou par aucun des membres d'iceux à ce sujet ; et une copie de toute correspondance analogue pour chacune des autres provinces de la Confédération. (No 34b.) (*Dans les documents de la session seulement.*)

Réponse à Ordre,—Etat indiquant :

1. Le nombre total de licences ou permis pour couper du bois de construction, billots, bois de corde, traverses et poteaux sur les terres qui ne se trouvent pas dans les limites du territoire en contestation, qui ont été demandés et refusés depuis le 1er février 1883.

2. La date de chaque demande rejetée, et les noms et domicile du postulant.

3. La position géographique de la concession demandée et non accordée, et son étendue.

4. L'offre d'un bonus et de droits de la Couronne ou de souche dans chaque cas accompagnant la demande.

5. La raison donnée pour le refus dans le cas de chaque demande refusée. (No 52b.) (*Dans les documents de la session seulement.*)

Réponse à Ordre,—Etat indiquant :

1. Le nombre total de demandes faites et non accordées pour des licences ou permis pour couper du bois de construction, billots, bois de corde, traverses et poteaux dans les limites du territoire en contestation entre les provinces du Manitoba et de l'Ontario.

2. La date de chaque demande rejetée et les nom et domicile de chaque postulant.

3. La position géographique de la concession demandée et non accordée.

4. L'ordre d'un bonus et de droits de la Couronne ou de souche dans chaque cas, accompagnant telle demande.

5. La raison donnée pour le refus dans le cas de chaque demande rejetée. (No 52c.) (*Dans les documents de la session seulement.*)

Réponse à Ordre,—Copie de la correspondance et des règlements qui n'ont pas encore été présentés à la Chambre, au sujet du bois réservé pour combustible à l'usage des colons, pour le voisinage de Moosomin, T. N.-O. ;

Toute correspondance relative aux demandes faites par la police à cheval, de vingt-cinq (25) centins la voie pour bois de chauffage des colons, dans le cours de l'hiver 1882-83 ;

Toute correspondance relative à la demande faite par le sous-agent de M. *Stephenson*, de cinquante (50) centins pour un permis en sus de la demande de vingt-cinq (25) centins par corde, dans le cours de l'hiver 1883-84 ;

Toute correspondance relative aux demandes faites dans le cours de l'hiver de 1884-85, y compris les demandes, faites par le présent sous-agent, de vingt-cinq (25) centins pour affidavits établissant la quantité de bois brûlée par chaque colon depuis son arrivée dans la localité ; et toutes lettres et instructions émanées du département ou du bureau de Winnipeg à ces sujets. (No 52d.) (*Dans les documents de la session seulement.*)

Réponse à Adresse,—Copie de toute correspondance et pétitions de compagnies de chemins de fer dans le Manitoba et le Nord-Ouest, demandant des octrois de terre, ou des modifications dans la nature et l'étendue des terrains qui leur ont déjà été concédés, et de tous ordres en conseil, ou conventions ou lettres, non encore produits, affectant aucune compagnie de chemin de fer, dans le Manitoba ou le Nord-Ouest, autre que la compagnie du Pacifique canadien, ou s'y rapportant en quelque manière. (No 53i.) (*Dans les documents de la session seulement.*)

Convention entre *Andrew Allan*, de Montréal, armateur, et l'honorable *John Carling*, ministre des Postes ;—et ordre en conseil à ce sujet, concernant le transport des malles. (No 55e.) (*Dans les documents de la session seulement.*)

Réponse à Adresse,—Copie des minutes du conseil, rapports au conseil et de toute correspondance échangée entre le gouvernement canadien et le gouvernement britannique ou aucun de ses officiers ou de ses membres (documents non encore déposés sur le bureau de la Chambre) depuis le 1er juillet 1867 jusqu'au moment de la signature du traité de Washington, se rattachant à la question des pêcheries. (No 101a.) (*Dans les documents de la session seulement.*)

Papiers et correspondance, jusqu'à date, concernant la commission récemment chargée de faire une enquête et un rapport sur les réclamations existantes, se rattachant à l'extinction des titres indiens, présentées avant le 15 juillet, 1870, par les métis résidant dans les territoires du Nord-Ouest, en dehors des limites de la province du Manitoba. (No 116.) (*Dans les documents de la session.*)

Copie de la commission nommant des commissaires pour faire l'énumération des Métis dans les Territoires du Nord-Ouest, avant le 15 juillet, 1870. (No 116a.) (*Dans les documents de la session seulement.*)

Copie des instructions qui ont été données aux trois commissaires chargés d'aller au Nord-Ouest s'enquérir des réclamations des Métis et autres dans la colonie de la Saskatchewan et prononcer sur ces réclamations. (Sénat.) (No 116b.) (*Dans les documents de la session seulement.*)

Papiers et correspondance au sujet de réclamations de terres dans le district de Prince-Albert, Territoires du Nord-Ouest. (Sénat.) (No 116c.) (*Dans les documents de la session seulement.*)

Réponse à Ordre,—Copie de la correspondance et des mémoires concernant les réclamations des habitants de Prince-Albert et des districts environnants, dans les Territoires du Nord-Ouest, au sujet des terres qu'ils occupent et d'autres questions se rapportant à leur position. (No 116d.) (*Documents de la session.*)

Réponse à Adresse,—Copie de tous les arrêtés du conseil, dépêches et correspondance entre le gouvernement du Canada et le Royaume-Uni et entre le gouvernement

du Canada et l'ambassadeur de Sa Majesté à Washington, non encore produits, se rapportant au sujet de l'extradition et des arrangements d'extradition. (No 130.) (*Documents de la session.*)

Réponse à Adresse.—Etat concernant les causes dans lesquelles des demandes d'extradition ont été faites par le gouvernement du Canada, ou à ce gouvernement; ou dans lesquelles des procédés d'extradition ont été pris par la suite, et dans la même forme que l'état transmis par le gouvernement du Canada au gouvernement du Royaume-Uni pendant ou vers l'année 1876. (No 130a.) (*Documents de la session.*)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :

Réponse à Ordre.—Copie de toute correspondance échangée entre le département de la Justice, l'inspecteur et le préfet du pénitencier de la Colombie-Anglaise, concernant la suspension en tout ou en partie d'aucun des règlements de la dite institution. (No 15a.)

Profil de la ligne du chemin de fer du Pacifique canadien de Port-Arthur à Callander. (No 25v.)

Réponse à Ordre.—Copie de tous rapports, plans et devis, évaluations, contrats, correspondance et autres documents concernant la construction du quai et du hangar à marchandises du chemin de fer du Pacifique canadien à Port-Moody, C.A., et relativement à leur détérioration et à leur réparation ou reconstruction; ainsi que de tous documents de même nature au sujet du pont sur la ligne du chemin de fer près de Spuzzum, C.A. (No 25x.)

Réponse à Ordre.—Copie de toutes demandes, exposés, estimations ou lettres envoyées par le chemin de fer du Pacifique canadien au gouvernement ou à aucun de ses officiers, relativement au changement fait dans les estimations par le gouvernement entre le 7 avril 1884 et le 16 mai 1884 au sujet du matériel roulant, et des paiements pour la division ouest de la section Est, et copie de toute correspondance et documents se rattachant au même sujet. (No 25aa.)

Réponse (supplémentaire) conformément à une résolution de la Chambre des Communes, adoptée le 20 février, 1882, sur tous les sujets affectant le chemin de fer du Pacifique canadien, et donnant des détails concernant,—

1. le choix de la route;
2. le progrès des travaux;
3. le choix ou la réserve des terres;
4. le paiement de deniers;
5. la construction des embranchements;
6. le progrès des travaux sur les embranchements;
7. les tarifs de transport des voyageurs et des marchandises;
8. les conditions particulières requises par l'acte refondu des chemins de fer et ses amendements, jusqu'à la clôture de l'exercice précédent;
9. les mêmes conditions particulières jusqu'à la date la plus rapprochée possible de la production de l'état;

10. copie de tous ordres en conseil et de toute correspondance échangée entre le gouvernement et la Cie du chemin de fer ou aucun des membres ou officiers des deux parties, touchant les affaires de la compagnie. (No 25bb.)

Réponse à Ordre.—Copie de toute correspondance échangée à partir du 1er janvier 1883, au sujet des réparations, de l'entrée en dock ou du lancement du steamer "Sir James Douglass" au commencement de la dite année, entre le département de la Marine et des Pêcheries et son agent à Victoria, C.A., ou entre le département et toute autre personne ou personnes de la province de la Colombie-Anglaise à cet égard; aussi copie des rapports envoyés au département par l'agent dans la Colombie-Anglaise, ou le capitaine du dit steamer, au sujet d'une difficulté sérieuse et désagréable survenue entre eux, et jetant du discrédit sur eux-mêmes et sur le département; aussi de toute correspondance, jusqu'à ce jour, concernant ce sujet, ou aucun autre, entre le département et aucun député de la Colombie-Anglaise, ou autre personne, se rapportant en aucune manière à l'agent du département dans la Colombie-Anglaise. (No 30.)

Réponse à Ordre,—Copie de tous comptes et pièces justificatives se rapportant aux provisions, charbon et autres approvisionnements fournis à Halifax, en juillet dernier, au steamer de la Baie d'Hudson, le "Neptune," et copie de toutes soumissions sur lesquelles ont été basées toutes les adjudications. (No 30e.)

Réponse à Adresse,—Copie de tous rapports, correspondance, contrats, ordres en conseil et autres papiers se rapportant aux arrangements en vertu desquels des deniers publics ont été payés par le gouvernement à la Cie de navigation à vapeur de Halifax. (No 30f.)

Réponse à Adresse,—Copie du mémoire présenté au gouvernement par le conseil du comté de Simcoe, Ontario, demandant le remboursement des bons octroyés par les différentes municipalités de ce comté, aux chemins de fer qui ont été déclarés par ce parlement comme étant des travaux d'utilité publique, avec copie de toute correspondance et autres papiers s'y rapportant. (No 44b.)

Réponse à Ordre,—Etat indiquant toutes les propriétés possédées par le gouvernement fédéral pour des fins militaires dans le Nouveau-Brunswick dont on a disposé ou qui ont été louées depuis leur transfert par le gouvernement impérial; les personnes auxquelles elles ont été vendues et à quels prix; et en ce qui concerne les propriétés louées, à qui elles l'ont été, pour quelle durée et le prix du loyer. (No 53e.)

Ordre en Conseil, du 4 juin, 1883, concernant la répartition de terres entre diverses compagnies de colonisation, sous l'autorité de l'Acte des Terres, et à l'effet d'accorder aux compagnies de chemins de fer le privilège d'acheter du terrain au sud du 54ème degré de latitude, etc. (No 53g.)

Réponse à Ordre,—Copie de tous règlements ou ordres émanés du département de l'Intérieur concernant la vente ou la gestion des terres agricoles, terres boisées, terres à pâturages, terrains miniers et emplacements de ville, depuis le 26 février, 1884. (No 53h.)

Réponse à Adresse,—Copie de la commission et les noms des commissaires chargés d'aller à la Colombie-Britannique faire une enquête et un rapport sur les difficultés chinoises survenues dans ce pays; la date de l'engagement des commissaires les appointements ou autres allocations à eux payées, et le montant de leurs frais de route et autres jusqu'au 1er février 1885. (No 54b.)

Réponse à Ordre,—Etat détaillé du coût annuel du service postal maritime, en fait de salaires, allocations des commis et conducteurs de la malle ou des courriers sur chemins de fer chargés de l'expédition des malles anglaises. Aussi, copie de toute correspondance relative au débarquement à Derry des sacs contenant les malles anglaises expédiées du Canada à l'étranger, et à l'économie ou à la perte de temps effectuée par ce système. (No 54f.)

Réponse à Ordre,—Etat faisant connaître la nature du service postal sur le chemin de fer du Sud, du Canada, entre Essex-Centre et Amhersburg; aussi donnant le montant annuel payé au chemin de fer du Sud, du Canada, pour le transport des malles. (No 55g.)

Réponse à Ordre,—Etat du revenu des postes, provenant de toutes sources, à Victoria, C.A., spécifiant le montant provenant de chaque source, pour chaque mois, pendant les huit mois compris entre le 1er juillet 1884, et le 28 février 1885. (No 57a.)

Réponse à Ordre,—Copie de toute correspondance et contrats passés au sujet de l'achat des barges de dragage, du dragueur et des machines employés sur la rivière Rouge; aussi, un état détaillé de leur coût, de la date du commencement et de la discontinuation des travaux de dragage, de la qualité de dragage exécutée, et du tirant d'eau du remorqueur du gouvernement le "Sir Hector." (No 69a.)

Règle Générale No 65 de la Cour de l'Echiquier du Canada, conformément à la clause 79 de l'Acte de la cour Suprême et de l'Echiquier. (No 77b.)

Réponse supplémentaire à Ordre,—Etat faisant connaître,—

1. Le nombre et les noms des cadets gradués au collège militaire royal, de Kingston, chaque année jusqu'à date;
2. Le nombre total de points obtenus par chacun et le nombre total possible de points à obtenir chaque année, respectivement, et le pourcentage obtenu par chaque cadet sur tel total;

3. Le nombre et les noms de ceux de ces cadets qui, après avoir suivi les cours du dit collège, sont actuellement au service du gouvernement, et un état faisant connaître les emplois remplis par chacun ;

4. Le nombre et les noms des cadets auxquels des emplois ont été offerts dans le service du gouvernement et qui ont décliné l'offre, et un état faisant connaître les positions offertes et refusées par chacun. (No 81e.)

Réponse (partielle) à Ordre,—Relevé de la votation qui a eu lieu dans les divers comtés et cités sous l'autorité des dispositions de l'Acte de Tempérance du Canada, 1878, indiquant, par districts électoraux et leurs différentes subdivisions, le nombre total des noms inscrits sur les listes électorales, le nombre de votes enregistrés en faveur de l'adoption de l'acte et le nombre de votes enregistrés contre l'adoption de l'acte, avec le chiffre de la population de chacun de ces districts électoraux à l'époque du recensement précédant immédiatement la votation dans ce district électoral. (No 85f.)

Réponse à Adresse,—Copie de toute correspondance échangée entre *Charles H. Lugin* et le secrétaire d'Etat, au sujet d'un appel à la cour Suprême pour décider de la constitutionalité de l'Acte de Tempérance du Canada, entre le 31 mai, 1879, et le 31 mai, 1884. (No 85h.)

Réponse à Ordre,—Etat indiquant la quantité totale de noir animal importée en Canada comme engrais agricoles ou pour des fins industrielles, la valeur de chaque espèce et les droits perçus pour cet article aux ports douaniers de la Paissance, pendant l'exercice financier expiré le 30 juin, 1884. (No 105a.)

Réponse à Ordre,—Copie de toutes annonces demandant des soumissions pour l'approvisionnement du charbon nécessaire aux sifflets de brume et aux phares dans la baie de Fundy et sur la côte sud de la Nouvelle-Ecosse; aussi, copie des soumissions présentées avec les noms de la personne et des personnes dont la soumission a été acceptée. Aussi, copie de toutes pièces justificatives, connaissements et reçus en vertu desquels des paiements ont été effectués, et de toute autre information que possède le département à ce sujet. (No 105b.)

Réponse à Ordre,—Etat complet de toute la houille déclarée en transit ou pour l'exportation pendant l'année expirée le 30 juin, 1884; indiquant la quantité ainsi déclarée à chaque port douanier, les noms des personnes qui ont fait la déclaration, les quantités retirées des entrepôts par chaque personne, et dans le cas d'exportation, le nom du navire ou du chemin de fer par lequel elles ont été transportées et le lieu d'exportation. Aussi, copie des acquit-à-caution en transit démontrant que telle houille a été déchargée dans les ports d'exportation. (No 105c.)

Réponse à Ordre,—Relevé du quaiage perçu au quai de Digby, depuis le 1er janvier, 1884, jusqu'au 31 décembre, 1884; aussi, un état du quaiage perçu au quai de la rivière Metaghan, dans le comté de Digby, pendant la même période. (No 106a.)

Réponse à Ordre,—Etat des divers accidents survenus en 1884 sur la ligne du Grand-Tronc et sur celle du Pacifique canadien, et leurs embranchements, par lesquels des voyageurs ont été blessés ou tués; et indiquant en détail où et quand ils sont survenus, le nombre de personnes tuées lors de chaque accident, le nombre de blessés, sérieusement ou autrement, les diverses sommes payées à titre de dédommagement à la suite de chaque accident, et à qui payées. Aussi, un état faisant connaître si des poursuites en recouvrement de dommages sont pendantes en cour, et quels montants (en détail) sont encore réclamés à leur sujet; aussi, les causes de ces accidents. (No 109b.)

Réponse supplémentaire à Ordre,—Etat des divers accidents survenus en 1884 sur la ligne du Grand-Tronc et sur celle du Pacifique canadien, et leurs embranchements, par lesquels des voyageurs ont été blessés ou tués; et indiquant en détail où et quand ils sont survenus, le nombre de personnes tuées lors de chaque accident, le nombre de blessés, sérieusement ou autrement, les diverses sommes payées à titre de dédommagement, à la suite de chaque accident, et à qui payées. Aussi, un état faisant connaître si des poursuites en recouvrement de dommages sont pendantes en cour, et quels montants (en détail) sont encore réclamés à leur sujet; aussi, les causes de ces accidents. (No 109c.)

Réponse (partielle) à Ordre.—Copie des rapports requis de la compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc en vertu de l'acte refondu des chemins de fer de 1879, et des actes de 1881 et 1884 qui l'amendent, pour l'exercice 1883-1884, séparément dans chaque cas, et

1. Le nombre de milles de la ligne-mère du Grand-Tronc, avec un état du coût total réel de construction et d'équipement; le coût séparé, par mille, de la construction de la dite ligne-mère, sans matériel roulant; le montant total du compte de capital existant actuellement contre le dit chemin, y compris son équipement.

2. Un état détaillé montrant les différents embranchements ou lignes latérales possédés actuellement par la dite compagnie, et comprenant le nombre de milles de chacun de ces embranchements et les sommes payées séparément pour chacun. Comment ces sommes ont été payées; si elles l'ont été en espèces, ou en obligations, avec un état détaillé de la nature de ces obligations; la somme pour laquelle chacune de ces obligations a été vendue, et le montant net réalisé par chacune d'elles.

3. Un état détaillé de toute ligne ou lignes de chemin de fer affermées par la compagnie du Grand-Tronc, ou qu'elle s'est engagée à exploiter en payant un pourcentage des profits ou à d'autres conditions, avec la longueur de chacune de ces lignes, et les conditions détaillées des arrangements faits au sujet de chacune d'elles.

4. Un état détaillé de tout intérêt que peut avoir le Grand-Tronc dans tout autre chemin ou chemins de fer, et les obligations qu'il peut avoir en sa possession concernant chacun d'eux.

5. Un état détaillé des profits nets de chacun des chemins mentionnés dans les quatre clauses précédentes après déductions faites des frais d'exploitation pendant l'année fiscale de chacun des dits chemins de fer, avec un état détaillé de la proportion des frais d'exploitation relativement aux profits brut, dans chaque cas.

6. Si quelques sommes, et quelles sommes, ont été payées par la compagnie du Grand-Tronc pour la construction du chemin de fer de Toronto et Ottawa; et le coût total de telle construction, avec un état des profits bruts et nets du dit chemin pendant la dernière année fiscale du dit chemin; et un exposé indiquant d'où proviennent ces fonds; aussi l'indication de l'endroit où ils paraissent dans les comptes ou rapports de la compagnie du Grand-Tronc. (No 109*d*.)

Réponse à Adresse.—Copie des pétitions ou de la correspondance concernant l'érection de Ridgétown en port d'entrée. (No 121.)

Réponse à Ordre.—Etat indiquant quelles sommes d'argent (en dehors de son salaire comme juge de comté) ont été payés à *G. M. K. Clarke* au cours de chacune des années 1879, 1880, 1881, 1882, 1883 et 1884, respectivement, et pour quels services chacune de ces années; et quelles sommes (s'il en est) lui ont été payées du 1er juillet 1884 jusqu'à date. (No 122.)

Réponse à Adresse.—Correspondance concernant la nomination d'une commission mixte par les gouvernements de la Puissance et des Etats-Unis, pour la délimitation des frontières entre la province de la Colombie Anglaise et le territoire d'Alaska, dans les Etats-Unis. (No 123.)

Réponse à Adresse.—Copie de toute correspondance avec le gouvernement de la Colombie Anglaise et le gouvernement impérial au sujet de la limite orientale de cette province. (No 123*a*.)

Réponse à Ordre.—Etat de tous les droits de donane perçus dans Algoma, pendant les six mois terminés le 31 décembre 1884, indiquant le montant perçu à Port-Arthur et à ses ports secondaires, ainsi qu'au Sault-Sainte-Marie et à ses ports secondaires; aussi, le montant perçu à la Rivière des Espagnols et dans les autres localités d'Algoma qui relèvent de Collingwood. (No 124.)

Réponse à Ordre.—Copie de toute correspondance échangée depuis le 1er janvier, 1884, jusqu'au 1er janvier 1885, entre *W. H. Rogers*, inspecteur des pêcheries pour la Nouvelle-Ecosse, et *M. Sellon*, gardien des pêcheries des rivières, pour Liverpool, comté de Queen, N.-E.; et aussi, entre *John Millard*, *J. Newton Freeman*, *S. J. R. Bill* et autres, et le gouvernement ou le département de la Marine et des Pêcheries, au sujet d'une violation de la loi relative au bran de scie, en jetant des déchets de scieries et des bois de rebuts dans la rivière Mersey; aussi, le chiffre des amendes

imposées, le montant perçu, et s'il n'a été rien payé de ces amendes, pourquoi. (No 125.)

Réponse à Ordre,—Etat donnant les noms de tous les employés du gouvernement dans les Territoires du Nord-Ouest ; la date de leur nomination et celle où ils sont entrés en fonctions ; les appointements, honoraires ou autres allocations accordés à chacun d'eux, y compris les frais de voyage et autres ; les noms et le lieu de résidence des shérifs et registraires ; les dates de leur nomination et de leur entrée en fonctions, ainsi que celle depuis laquelle ils ont commencé à recevoir des appointements ; les recettes provenant de leurs bureaux annuellement ou mensuellement, depuis l'établissement de ces bureaux jusqu'au 1er janvier, 1885. (No 126.)

Réponse supplémentaire à Ordre,—Copies des annonces pour soumissions, des spécifications, et des soumissions reçues pour la fourniture de trompes de brume et de boîtes aux lettres (letter box fronts) depuis le 1er janvier, 1884, au 31 janvier, 1885 ; aussi pour copie de toute correspondance, contrats, comptes, reçus et pièces en rapport avec la fourniture des dites trompes de brume et boîtes aux lettres. (No 127a.)

Réponse à Ordre,—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et un certain capitaine *Conolly*, ou aucune autre personne, concernant l'érection d'une trompe ou sifflet de brume sur le phare appelé *The Dummy Light House*, près de la tête du lac Erié. (No 127b.)

Réponse à Ordre,—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et le chef du service de sauvetage à Port-Rowan, Ontario, qui n'a pas encore été produite. (No 128.)

Réponse à Ordre,—Etat indiquant les nom, rang, position actuellement occupée, durée du service en mer de chaque particulier qui a reçu un certificat de compétence ou de service en vertu de l' "Acte" adopté à la dernière session "concernant les certificats des capitaines et seconds de navires de l'intérieur et de cabotiers" depuis l'adoption de la dite loi jusqu'à la date la plus rapprochée possible, pour chacune des provinces du Canada ; et aussi un état donnant les dates et les noms des candidats à qui on a refusé des certificats de service ou dont les certificats, pour quelque raison, ont été retenus, les raisons pour lesquelles on a ainsi refusé ou retenu ces certificats. (No 129.)

Réponse à Adresse,—Copie de l'ordre en Conseil créant la Commission Forestière, et nommant *M. H. J. Morgan* commissaire ; aussi, copie de la recommandation sur laquelle a été basé tel ordre en Conseil. (No 131.)

Réponse à Ordre,—Copie de tous ordres ou instruction du département des chemins de fer au sujet de la vente des billets d'aller et retour spécifiant la période pendant laquelle ils sont valables. Aussi, un état faisant connaître toutes demandes de dommages faites par des personnes possédant de tels billets, qui ont été expulsées des wagons, et quels montants (s'il en est) ont été payés pour les dites réclamations. (No 134.)

Réponse à Ordre,—Copie de toute correspondance et pétitions adressées au ministre des Postes, ou à aucun membre du gouvernement, relativement à l'adoption, en Canada, d'un système de nature à encourager les petites épargnes, semblable à celui qui a été inauguré en Angleterre par feu *M. Fawcett*. (No 135.)

Votre comité recommande de plus qu'une somme de \$20,000 soit inscrite au budget supplémentaire pour défrayer le coût du service des impressions pour l'année courante 1884-5.

Le tout respectueusement soumis,

ROBERT READ,
Président.

Sur motion de l'honorable *M. Read*, secondé par l'honorable *M. Girard*, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre jeudi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la troisième lecture du bill intitulé "Acte modifiant de nouveau l'Acte de Tempérance du Canada, 1878, et l'Acte des Licences, 1883," tel qu'amendé.

L'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Plumb, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. McKindsey, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé de nouveau en y ajoutant la section suivante :

"L'article 56 de l'Acte de Tempérance de 1878 est amendé en substituant dans la première ligne de cet article les mots : "Si les deux-cinquièmes au moins de tous les votes émis ont" aux mots : "Si la moitié au moins de tous les votes émis a."

L'article 57 du dit acte est amendé en substituant dans la première ligne de cet article, les mots : "Si plus des trois-cinquièmes de tous les votes émis ont" aux mots : "Si plus de la moitié de tous les votes émis a."

Les articles 58 et 62 du dit acte sont de nouveau amendés en insérant le mot "requis" après le mot "majorité" où celui-ci se rencontre dans ces articles.

Après débat.

L'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé :

Que le débat soit ajourné à demain.

Après un nouveau débat.

Etant six heures, Son Honneur le Président a laissé le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 P.M.

La motion de l'honorable M. Vidal, savoir : "Que le débat soit ajourné à demain," a été retirée avec la permission de la Chambre.

La Chambre alors a repris le débat sur la motion de l'honorable M. Power, en amendement à la motion de Sir Alexander Campbell : Que le bill intitulé "Acte modifiant de nouveau l'Acte de Tempérance du Canada, 1878, et l'Acte des Licences, 1883, soit lu la troisième fois maintenant savoir : Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé de nouveau en y ajoutant la section suivante :

"L'article 56 de l'Acte de Tempérance de 1878 est amendé en substituant dans la première ligne de cet article les mots : "Si les deux-cinquièmes au moins de tous les votes émis ont" aux mots : "Si la moitié au moins de tous les votes émis a."

L'article 57 du dit acte est amendé en substituant dans la première ligne de cet article, les mots : "Si plus des trois-cinquièmes de tous les votes émis ont" aux mots : "Si plus de la moitié de tous les votes émis a."

Les articles 58 et 62 du dit acte sont de nouveau amendés en insérant le mot "requis" après le mot "majorité" où celui-ci se rencontre dans ces articles.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Almon,	Glasier,	McKindsey,	Ogilvie,
Campbell	Guévremont,	McMillan,	Plumb,
(Sir Alexander),	Hamilton,	McInnes,	Power,
Carvell,	Kaulbach,	Montgomery,	Robitaille,
Clemow,	Lacoste,	Northwood,	Smith,
Dever,	McDonald,	O'Donohoe,	Turner.—23.

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Alexander,	Chapais,	Haythorne,	Pelletier,
Allan,	DeBlois,	Leonard,	Poirier,
Armand,	Ferrier,	McKay,	Scott,
Ballargeon,	Flint,	Macdonald,	Stevens,
Bellerose,	Girard,	Miller (Président),	Vidal,
Boucherville, de,	Grant,	Pâquet,	Wark.—25.
Chaffers,			

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question ayant été alors mise sur la motion de l'honorable sir Alexander Campbell, savoir :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant,

L'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McDonald, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la 3e fois mais qu'il soit renvoyé de nouveau au comité de toute la Chambre avec instruction d'amender de nouveau la cinquième clause en y insérant, après le premier amendement déjà fait, les dispositions suivantes :

Pourvu aussi que rien dans le présent acte n'ait l'effet d'empêcher les médecins, pharmaciens ou droguistes légalement autorisés, d'acheter et vendre les articles suivants, savoir :

1. Les préparations officinales des pharmacopées reconnues, lorsque ces préparations ont la teneur médicinale voulue et se vendent pour des usages exclusivement médicaux.

2. Les remèdes prescrits par ordonnance de médecin, contenant des liqueurs spiritueuses, s'ils sont vendus en quantité n'excédant pas huit onces à la fois.

3. Tout médicament breveté, à moins que le vendeur ne sache que le médicament peut être consommé comme breuvage, la vente de l'article dans ce cas étant une violation de l'Acte de Tempérance de 1878."

4. L'eau de cologne, le bay rum et autres articles de parfumerie, les lotions, extraits, vernis, teintures ou les autres préparations pharmaceutiques contenant de l'alcool, mais non destinées à servir de breuvages.

5. L'alcool ou les esprits méthyliques pour des usages pharmaceutiques, chimiques ou mécaniques.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Pelletier, a proposé en amendement :

Que les sections 3 et 4 du dit amendement proposé soient retranchées.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Allan,	Flint,	Miller (Président),	Scott,
Boucherville, de,	Girard,	Pâquet,	Stevens,
Chaffers,	Grant,	Pelletier,	Trudel,
Chapais,	Haythorne,	Power,	Vidal,
Dever,	Leonard,	Poirier,	Ward—21.
Ferrier,			

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Alexander,	DeBlois,	McKay,	O'Donohoe,
Almon,	Glasier,	McMillan,	Ogilvie,
Baillargeon,	Guévremont,	Macdonald,	Plumb,
Campbell	Kaulbach,	MacInnes,	Robitaille,
(Sir Alexander),	Lacoste,	Montgomery,	Smith,
Carvell,	McDonald,	Northwood,	Turner—24.
Clemow,			

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été alors mise sur la motion principale tel qu'amendé, elle a été résolue dans l'affirmative, et Ordonné en conséquence.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le dit bill.

(*En comité.*)

Ordonné que la cinquième clause soit de nouveau amendée en y insérant, après le premier amendement déjà fait, les dispositions suivantes :

Pourvu aussi que rien dans le présent acte n'ait l'effet d'empêcher les médecins, pharmaciens ou droguistes légalement autorisés d'acheter et de vendre les articles suivants, savoir :

1. Les préparations officinales des pharmacopées reconnues, lorsque ces préparations ont la teneur médicinale voulue et se vendent pour des usages exclusivement médicaux.

2. Les remèdes prescrits par ordonnance de médecin, contenant des liqueurs spiritueuses, s'ils sont vendus en quantité n'excédant pas huit onces à la fois.

3. Tout médicament breveté, à moins que le vendeur ne sache que le médicament peut être consommé comme breuvage, la vente de l'article dans ce cas étant une violation de l'"Acte de Tempérance de 1878."

4. L'eau de cologne, le bay rum et autres articles de parfumerie, les lotions, étraits, vernis, teintures ou les autres préparations, pharmaceutiques contenant de l'alcool, mais non destinées à servir de breuvages.

5. L'alcool ou les esprits méthyliques pour des usages pharmaceutiques, chimiques ou mécaniques.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Girard a fait rapport de la part du dit comité qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient reçus maintenant.

Et les dits amendements ayant été lus la seconde fois, ils ont été agréés.

La question de concours ayant été mise sur la motion de l'honorable sir Alexander Campbell, savoir :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant,

L'honorable M. Nelson a proposé en amendement :

Que le bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé de nouveau à un comité général pour y insérer les mots "à l'exception d'une cité," dans la dixième ligne de la seconde section.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

La question ayant été mise de nouveau sur la motion de l'honorable sir Alexander Campbell :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant,

L'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé en retranchant la clause B qui permet la vente de l'ale, de la bière, et du vin, dans les comtés et cités où la seconde partie de l'Acte de Tempérance de 1878 est en vigueur.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Pelletier a proposé :

Que le débat sur la dite motion en amendement soit ajourné à demain.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Alexander,	Chapais,	Kaulbach,	Poirier,
Allan,	DeBlois,	Leonard,	Power,
Armand,	Ferrier,	McInnes,	Scott,
Baillargeon,	Flint,	Miller (Président),	Stevens,
Bolduc,	Girard,	Pâquet,	Vidal,
Boucherville, de,	Grant,	Pelletier,	Wark.—26.
Chaffers,	Haythorne,		

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Almon,	Hamilton,	Macdonald,	Ogilvie,
Campbell	Lacoste,	MacInnes,	Plumb,
(Sir Alexander),	McDonald,	Montgomery,	Robitaille,
Carvell,	McKay,	Nelson,	Smith,
Clemow,	McKindsey,	Northwood,	Turner—22.
Glasier,	McMillan	O'Donohoe,	

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative, et Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour ayant été lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte concernant les conserves alimentaires en boîtes," tel qu'amendé,

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit amendé comme suit :

Retranchez la troisième clause.

Page 2, ligne 10, retranchez " d'abord "

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé de nouveau, soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte modifiant l'acte concernant la compagnie d'assurance sur la vie de London," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par M. Vital, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 27 Mai, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Allan,</i>	<i>DeBlois,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Pover,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Read,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Glacier,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macpherson</i>	<i>Scott,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Guévremont</i>	(<i>Sir David Lewis</i>),	<i>Smith,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Haythorne,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Ogi'vie,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Clemow,</i>			

PRIÈRES :

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De Samuel Scott et 1,302 autres, de la cité de Hamilton et du comté de Wentworth,—de C. C. Gibson et 329 autres, du comté de Haldimand,—de Edward Hawkins et 793 autres, du comté de Welland,—de Trayton Baker et 674 autres, du comté de Halton,—de W. J. Scarfe, maire, et 386 autres, de la cité de Brantford,—de Thomas Ruddicombe et 1,431 autres, du comté de Waterloo, et de William Lang et 1,693 autres, du comté de Wellington,—de Robert Muir et 904 autres, du comté de Norfolk,—de James Carroll, M.D., et 1,650 autres, du comté d'Oxford,—de Thomas A. McKee et 510 autres, du comté d'Essex, et de Thomas Hayes et 1,456 autres, du comté de Kent,—de R. A. Carruthers et 537 autres, du district de Muskoka,—de John Scott et 1,050 autres, du comté de Grey,—de Thomas McGowen et 45 autres, du district de Parry-Sound,—de William Jelly, préfet, et 420 autres, du comté de Dufferin, et de T. B. Newton et 2,571 autres, du comté de Simcoe,—de Toussaint Haliere et 273 autres, du comté de Stormont,—de Allan McDonald et 676 autres, du comté de Glengarry,—de John McKillop et 480 autres, du comté d'Elgin,—de J. Watson et 702 autres, du comté de Dundas,—de F. M. Perras, M.D., et 193 autres, du comté de Russell, et de L. P. Labrosse et 98 autres, du comté de Prescott,—de Cornelius Young et 197 autres, du comté de Peterborough,—de H. Westgate et 330 autres, du comté d'Ontario,—de John J. Ralston et 962 autres, du comté de Northumberland,—de J. W. Wallace et 962 autres, du comté de Victoria, et de P. O'Connor et 429 autres, du comté de Hastings,—d'Adam Isbester, M.D.B.A., et 503 autres, du comté de Lambton,—de Mathew Ryan et 302 autres, des comtés de Lennox et Addington,—de John S. Henderson et 280 autres, de la cité de Kingston.

et du comté de Frontenac,—de P. H. Cline et 239 autres, du comté de Lincoln, et de William Parkes, M.D., et 834 autres, des comtés de Leeds et Grenville,—de W. R. Clayton et 550 autres, du comté de Perth,—de John Dooner et 450 autres, du comté de Renfrew,—de Robert Paul et 93 autres, du comté de Lanark,—du lieutenant-colonel R. O. Campbell et 407 autres, du comté de Carleton,—de J. R. Lee et 3,789 autres, de la cité de Toronto,—de Daniel Driscoll et 503 autres, du comté de York,—de Thomas Judge et 343 autres, dans le comté de Peel,—de Hugh McKay et 2,532 autres, dans le comté de Middlesex,—de A. Taylor et 2,305 autres, dans le comté de Bruce, et de Joseph Hudson et 2,250 autres, dans le comté de Huron, tous de la province d'Ontario; demandant que l'ale, le porter, la lager beer, les vins légers et le cidre soient exceptés de l'application de l'Acte de Tempérance du Canada, et que le dit acte ne soit mis en vigueur que lorsqu'il aura été accepté par une majorité des trois-cinquièmes des votants.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé: "Acte relatif aux conserves alimentaires en boîtes,"

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour modifier de nouveau l'Acte refondu des chemins de fer, 1879,"

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit rayé des ordres du jour.

L'ordre du jour ayant été lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau les actes concernant les poids et mesures,"

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé: "Acte concernant l'administration de la justice et autres affaires dans les territoires du Nord-Ouest,"

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé: "Acte concernant la falsification des substances alimentaires, des drogues et des engrais agricoles,"

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable sir David Lewis Macpherson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

La Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Vidal en amendement à la motion de l'honorable sir Alexander Campbell:

Que le bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte de Tempérance, 1878, et l'Acte des Licences, 1883," tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, savoir:

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé en retranchant la clause B qui permet la vente de l'ale, de la bière et du vin, dans les comtés et cités où la seconde partie de l'Acte de Tempérance de 1878 est en vigueur.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés ils ont été pris comme suit:

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Alexander,	Ferrier,	Leonard,	Power,
Allan,	Flint,	McClelan,	Scott,
Bellerose,	Girard,	McInnes,	Stevens,
Chaffers,	Grant,	Miller (Président),	Vidal,
Chapais,	Haythorne,	Pelletier,	Wark.—20.

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Almon,	Clemow,	McDonald,	Northwood,
Baillargeon,	Cochrane,	McKay,	O'Donohoe,
Bolduc,	DeBlois,	McKindsey,	Ogilvie,
Botsford,	Dever,	McMillan,	Pâquet,
Boucherville, de,	Glasier,	Macdonald,	Poirier,
Campbell	Guévremont,	MacInnes,	Robitaille,
(Sir Alexander),	Hamilton,	Montgomery,	Smith,
Carwell,	Kaulbach,	Nelson,	Turner.—31.

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été mise sur la motion de l'honorable sir Alexander Campbell, savoir : que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Almon,	Cochrane,	McKindsey,	Ogilvie,
Baillargeon,	DeBlois,	McMillan,	Pâquet,
Bolduc,	Dever,	Macdonald,	Plumb,
Botsford,	Glasier,	MacInnes,	Poirier,
Boucherville, de,	Guévremont,	Montgomery,	Power,
Campbell	Hamilton,	Nelson,	Robitaille,
(sir Alexander),	Kaulbach,	Northwood,	Smith,
Carvell,	McDonald,	O'Donohoe,	Turner.—33.
Clemow,	McKay,		

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Alexander,	Ferrier,	Leonard,	Scott,
Allan,	Flint,	McClelan,	Stevens,
Bellerose,	Girard,	McInnes,	Vidal,
Chaffers,	Grant,	Miller (Président),	Wark.—19.
Chapais,	Haythorne,	Pelletier,	

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith,
La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 28 Mai, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Allan</i>	<i>DeBlois,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Power,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macpherson</i>	<i>Scott,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Grant,</i>	<i>(Sir David Lewis),</i>	<i>Smith,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Haythorne.</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>(Sir Alexander),</i>	<i>Hawlan,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Garvell,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pdquet,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Clemow,</i>			

PRIÈRES :

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte à l'effet de modifier l'acte concernant la compagnie d'assurance sur la vie de London," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Howlan, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Alexander a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des lettres adressées au gouvernement, entre les mois de juillet et d'octobre 1884, par Sa Seigneurie l'Evêque anglican de Saskatchewan et Sa Grâce l'Archevêque Taché, au sujet des manifestations alarmantes de mécontentement qui ont alors eu lieu parmi les métis et autres habitants de la Saskatchewan.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte relatif aux conserves alimentaires en boîtes," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du septième rapport du comité mixte des deux Chambres sur les impressions du Parlement,
Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Girard, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau les actes concernant les poids et mesures."

(En comité).

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Read a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Montgomery, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte concernant l'administration de la justice et autres affaires dans les territoires du Nord-Ouest."

(En comité)

Le titre a été lu et remis.

Les clauses 1 à 13 inclusivement ont été lues et agréées.

La quatorzième clause a été lue et amendée comme suit:

Page 3, ligne 17, après "écrit" insérez: "(et la preuve de ce permis lui incombera.)"

La quinzième clause a été lue et agréée.

L'annexe a été lue et agréée.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. Vidal a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement.

Ordonné, que le dit amendement soit maintenant reçu.

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois par le greffier, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé: "Acte concernant la falsification des aliments, des drogues et des engrais agricoles,"

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 29 Mai, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable WILLIAM MILLER, Président.

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Clemow,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Cochrane,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>DeBlois,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Power,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macpherson</i>	<i>Scott,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Grant,</i>	<i>(Sir David Lewis),</i>	<i>Smith,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>(Sir Alexander,)</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES :

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Du révérend H. A. Dierlamm et autres, de Waterloo, province d'Ontario ; demandant qu'il ne soit apporté à l'Acte de tempérance du Canada, 1878, aucune

modification tendant à en altérer le caractère prohibitif, ou à en rendre plus difficile l'adoption ou l'application, et aussi qu'il soit adopté une loi à l'effet de prohiber la fabrication, l'importation et la vente comme breuvages des boissons enivrantes.

De C. S. Browne et 14 autres, du comté de Missisquoi, et de J. A. Fontaine et 51 autres, du comté de Kamouraska,—de L. Brunelle et frères, et 86 autres, des Trois-Rivières,—d'Antoine Lefèvre et 27 autres, du comté de Beauharnois,—de John Thomas Molson et 660 autres, de la cité de Montréal,—de Alden Learned et 31 autres, du comté de Compton, et de D. McManamy et 34 autres, de la ville de Sherbrooke,—de Philippe Lamoureux et 59 autres, de Chambly, province de Québec,—de la corporation municipale de la ville de Palmerston,—de Jesse Bucklen et 41 autres,—de Ira Pastorius et 23 autres, du comté d'Essex,—de John Weldon et 117 autres, du comté de Kent, et de John McMillan et 57 autres, du comté d'Elgin,—de Robert Stoddart et 72 autres, du comté de Norfolk,—de James McDonald et 48 autres, du comté de Haldimand,—de Patrick Rock et 65 autres, du comté de Welland,—de Henry Walkers et 79 autres, du comté de Waterloo, et de William Ellis et 239 autres, du comté de Lincoln,—de Charles Dahnes et 70 autres, du comté d'Huron,—de George Eaton et 19 autres, du comté d'Oxford,—de Thomas R. Reid et 124 autres, du comté de Bruce, et de Charles Beaty et 98 autres, du comté de Wentworth,—de James H. Conley et 82 autres, du comté de Leeds,—de Robert Stewart et 80 autres, du comté de Perth,—de H. A. Chisholm et 144 autres, du comté de Glengarry,—de Patrick McCormack et 153 autres, du comté de Dundas,—de Joseph Ménard et 19 autres, du comté de Russell,—de J. E. Plamondon et 80 autres, de la ville de Cornwall,—de David McDermott et 16 autres, du comté de Grenville, province d'Ontario,—de John Ames et 117 autres, du comté de Simcoe,—d'Alexander McGary et 39 autres, du district de Parry-Sound, et de D. Mitchell et 28 autres, du comté de Victoria,—du très révérend C. Vincent, V.G., supérieur du collège de St-Michel, et 294 autres, de la cité de Toronto, et de John W. Neil et 113 autres, du comté de Middlesex,—de Thomas Hayton, J.P., et 12 autres, du comté de Peel,—de John Munro et 89 autres, du comté d'Ontario, et de C. B. Grant et 24 autres, du comté de York, province d'Ontario; demandant que l'ale, le porter, la lager beer, les vins légers et le cidre soient exceptés de l'application de l'Acte de Tempérance du Canada, et que le dit acte ne soit mis en vigueur que lorsqu'il aura été accepté par une majorité des trois-cinquièmes des votants.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été

Ordonné, que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui elle restera ajournée à mardi le deuxième jour de juin prochain, et que la 14^e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à la dite motion.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte concernant l'administration de la justice et autres matières dans les territoires du Nord-Ouest," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée à mardi le deuxième jour de juin à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 2 Juin, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>DeBlois,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Baillargeon</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Power,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Boucheville, de</i>	<i>Grant,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Guévremont^t,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Scott,</i>
<i>(Sir Alexander),</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Garvell,</i>	<i>Hawlan,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Ogivie,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McClelan,</i>		

PRIÈRES :

Sur motion de l'honorable M. Nelson, secondé par l'honorable M. Guévremont, il a été

Ordonné, que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle reste ajournée à mercredi le dix du courant à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte concernant la falsification des substances alimentaires, des drogues et des engrais agricoles."

(En comité).

Le titre a été lu et remis.

La première clause a été lue et agréée.

La deuxième clause a été lue et amendée comme il suit :

Page 1, ligne 21, (paragraphe *d*) retranchez depuis "de" jusqu'à "à" et insérez : "tout acte relatif aux engrais agricoles."

Page 3, ligne 21, (paragraphe *h*) retranchez depuis "que" jusqu'à "prescrit" dans la 22^e ligne et insérez : "tout acte relatif aux engrais agricoles."

Les clauses trois à dix-sept inclusivement ont été séparément lues et agréées.

La dix-huitième clause a été lue et amendée comme il suit :

Page 7, ligne 13, après "exceptés" insérez : "totalement ou partiellement."

Les clauses dix-neuf à trente-et-une inclusivement ont été séparément lues et agréées.

La trente-deuxième clause a été lue et amendée comme il suit :

Page 10, ligne 13, retranchez " juillet mil huit cent quatre-vingt-cinq " et insérez : " janvier mil huit cent quatre-vingt-six. "

L'annexe a été lue et agréée.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. de Boucherville a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient maintenant reçus.

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que la Chambre s'ajourne à loisir.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Plumb, du comité des chemins de fer, télégraphes et havres, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie du télégraphe du Rancho de Fort-McLeod, " a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus par le greffier comme suit :

Page 3, ligne 5, après " planté " insérez : " ou laissé sur pied. "

Page 9, ligne 7, retranchez : " et terminera. "

Page 9, ligne 9, retranchez depuis " année " jusqu'à la fin de la 19^e clause et insérez : " et devra l'achever dans le cours de deux années, à compter de la sanction du présent acte. "

Page 9, ligne dernière, après " Fort-McLeod " insérez : " 1885. "

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois et la question de concours ayant été mise sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. de Boucherville, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford,

La Chambre s'est ajournée à mercredi le dix du courant à trois heures de l'après-midi.

Mercredi, 10 Juin 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Clemow,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Power,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Read,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McKinsey,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Grant,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Haythorne.</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Sutherland,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Howlan,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark.</i>

PRIERES :

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il avait donné congé d'absence au vénérable J. S. Lauder, D.C.L., chapelain du Sénat, et que pendant son absence les fonctions de chapelain seront remplies par le révérend Lawrence C. Lee, vicaire de Gloucester, province d'Ontario.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte constituant en corporation la compagnie de télégraphe du Ranche de Fort-McLeod."

Aussi le bill intitulé : "Acte concernant les épizooties et maladies contagieuses des animaux," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte concernant la prison centrale de la province d'Ontario," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les mots suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,
Mardi, 9 juin, 1885.

Résolu, qu'un message soit adressé au Sénat pour informer leurs Honneurs que cette Chambre accepte les premier et second amendements faits au bill (No 31) inti-

tulé: "Acte à l'effet d'amender et refondre les actes du Service Civil du Canada de 1882, 1883 et 1884," et désapprouve le troisième amendement pour la raison suivante:

Parce que la pratique de permettre aux candidats d'obtenir copie de leurs papiers d'examen, après tel examen, serait irrégulière et contraire aux règles adoptées par les universités et autres institutions où de semblables examens sont requis.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. BOURINOT,

Greffier des Communes.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour informer cette Chambre que le Sénat n'insiste pas sur son troisième amendement au bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender et refondre les actes du Service Civil de 1882, 1883 et 1884."

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford,

La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 11 Juin, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, président,

Les honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Power,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Read,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Grant,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Sutherland,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Kaulbach,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark.</i>
<i>DeBlois,</i>			

PRIÈRES :

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. Dever,—De G. H. Kaufmann et autres, de South East Hope.

L'honorable M. Guévremont, secondé par l'honorable M. Flint, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des lettres patentes délivrées par le département de l'Intérieur pour le lot n° 133 dans la paroisse de Ste-Agathe, province de Manitoba, à Dame Annie Lonsdale, le 31 octobre 1881.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte concernant la banque Commerciale de Windsor," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet de pourvoir à ce que le Canada soit convenablement représenté à l'exposition des Colonies et des Indes qui doit avoir lieu à Londres en l'année 1886," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte concernant la banque de la Colombie-Britannique," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte modifiant de nouveau l'acte d'inspection des bateaux à vapeur, 1882," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte modifiant de nouveau l'acte concernant l'inspection du gaz et des compteurs à gaz," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

L'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, a proposé :

Que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle reste ajournée à lundi prochain à trois heures de l'après-midi, et que la 14^e règle de cette Chambre soit suspendue.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, a proposé :

Que la Chambre s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable Président a déclaré la Chambre ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 15 Juin, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorables *WILLIAM MILLER*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>DeBlois,</i>	<i>McDoald,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Power,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Read,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Robitaille</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Sutherland,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Howlan,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulback,</i>	<i>O'Donohue,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McClelan,</i>		

PRIÈRES :

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable sir Alexander Campbell,—De Henry Snider et autres, de Dumville, province d'Ontario.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte relatif à la preuve des écritures que contiennent les livres de comptes tenus par des officiers de la Couronne," avec les amendements suivants, auxquels elle demande le concours du Sénat.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 5, retranchez depuis "tenu" jusqu'à "sera" et insérez "dans tout département du gouvernement du Canada."

Page 1, ligne 12, retranchez "(à)."

Page 1, ligne 12, retranchez les mots "la couronne" et insérez "ce département."

Page 1, ligne 14, retranchez les mots "par lui" et insérez dans le "département."

Page 1, ligne 15, retranchez depuis "service" jusqu'à "que" dans la 19e ligne et insérez "de ce département, et"

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte à l'effet d'autoriser l'emprunt de certaines sommes de deniers requises pour le service public," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill, et qu'il soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte concernant les engrais agricoles, auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte concernant la banque Commerciale de Windsor," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet de pourvoir à ce que le Canada soit convenablement représenté à l'exposition des Colonies et des Indes qui doit avoir lieu à Londres en l'année 1886," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte concernant la banque de la Colombie-Britannique," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford,

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 16 Juin, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLEN*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Power,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Guévremont</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Stevens,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Kaulbach,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark.</i>
<i>DeBlois,</i>			

PRIÈRES :

Conformément à l'ordre du jour la pétition suivante a été lue :

De G. L. Kaufman et 14 autres, de Southeasthope, province d'Ontario ; demandant que l'ale, le porter, la lager beer, les vins légers et le cidre soient exemptés de l'application de l'Acte de Tempérance, et que le dit Acte ne soit mis en force qu'après avoir été appuyé par la majorité des trois-cinquièmes des votants.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte à l'effet d'autoriser l'emprunt de certaines sommes de deniers requises pour le service public," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable sir Alexander Campbell, ministre de la justice, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 20 avril 1885, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de tous mémoires, lettres ou télégrammes adressés au département des chemins de fer concernant l'établissement de la station d'York sur le chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard, et copie des réponses qui ont été faites à ces communications ; aussi copie de tous mémoires, lettres ou télégrammes reçus par le dit département au sujet de la suppression de la dite station et copie des réponses qui ont été faites à ces communications.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(Voir documents de la session No. 152)

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte modifiant de nouveau " l'acte d'inspection des bateaux à vapeur de 1832," a été lue la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'acte concernant l'inspection du gaz et de gazomètres," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill intitulé : " Acte relatif à la preuve des écritures que contiennent les livres et comptes tenus par des officiers de la couronne," et le dit amendement étant lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

L'ordre du jour ayant été lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet de pourvoir à ce que le Canada soit convenablement représenté à l'exposition des Colonies et des Indes qui doit avoir lieu à Londres en l'année 1886,"

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 17 Juin, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>DeBlois,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Pâquet,</i>
<i>Allan,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Power,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Gasier,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Boucheville, de,</i>	<i>Gutvremont,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Stevens,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Howlan,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Clemow;</i>	<i>McClellan,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES :

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :

De Henry Snider et autres, de Dumville, province d'Ontario; demandant qu'il ne soit apporté à l'Acte de tempérance du Canada, 1878, aucune modification tendant à en altérer le caractère prohibitif, ou à en rendre plus difficile l'adoption et l'application, et aussi qu'il soit adopté une loi à l'effet de prohiber la fabrication, l'importation et la vente comme breuvages des boissons enivrantes.

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte concernant la banque Britannique de la Colombie-Anglaise," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Allan, du comité des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte relatif à la banque Commerciale de Windsor," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte concernant les engrais agricoles," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur, 1882."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Girard a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection du gaz et des compteurs à gaz."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Vidal a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte à l'effet de pourvoir à ce que le Canada soit convenablement représenté à l'exposition des Colonies et des Indes qui doit avoir lieu à Londres en 1886."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. Power a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford,

La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 18 Juin, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, président,

Les honorables Messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Pelletier,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Foirier,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Power,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Grant,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Schultz,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Scott,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Howlan</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>DeBlois,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Poirier,—Du révérend C. A. Barolet et autres, de St-Paulin —du révérend E. Belliveau et autres, de Ste-Ursule,—du révérend J. N. Tessier et autres, de St-Lévite, et du révérend M. F. Joyal et autres, de St-Didace, tous dans le comté de Maskinongé.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte relatif aux engrais agricoles."

(En comité)

Le titre a été lu et remis.

Les clauses une à douze inclusivement ont été lues et agréées.

La treizième clause a été lue et amendée comme il suit :

Page 4, lignes 14 et 19, après " mois " insérez : " au plus."

La quatorzième clause a été lue et agréée.

La quinzième clause a été lue et amendée comme il suit :

Page 4, ligne 25, retranchez depuis " substitué " jusqu'à " rapport " dans la 26e ligne et insérez " ayant."

La seizième clause a été lue et agréée.

La dix-septième clause a été lue et amendée comme il suit :

Page 5, lignes 5 et 6, retranchez " d'octobre 1885 " et insérez : " de janvier, 1886."

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Nelson a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient maintenant reçus.

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. B. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection général de 1874 et les actes qui l'amendent," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 19 Juin, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Alexander,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Power,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Grant,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Haythorne.</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>(Sir Alexander),</i>	<i>Hawlan,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Wark.</i>
<i>De Blois,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Pelletier,</i>	

PRIÈRES :

L'honorable M. McInnes, secondé par l'honorable M. Ogilvie, a proposé :

Que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle reste ajournée à jeudi le 2 juillet à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'Acte d'inspection général de 1874, et les actes qui l'amendent " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général jeudi le second jour de juillet prochain.

L'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, a proposé :

Que la Chambre s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président a déclaré que la Chambre était ajournée au second jour de juillet prochain à trois heures de l'après-midi.

Jeudi, 2 Juillet, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Armand, Baillargeon, Bellerose, Bolduc, Boucheville, de Campbell, (Sir Alexander), Chaffers, Chapuis, Clemow, DeBlois, Dever,</i>	<i>Dickey, Ferrier, Flint, Girard, Glasier, Guévremont, Haythorne, Hawlan, Kaulbach, Lecnard, McClelan, McDonald,</i>	<i>McInnes, McKay, McKindsey, McMaster, McMillan, Macdonald, MacInnes, Montgomery, Nelson, Northwood, O'Donohoe, Pâquet,</i>	<i>Plumb, Poirier, Power, Read, Robitaille, Ross, Schultz Scott, Smith, Stevens Trudel, Wark.</i>
--	---	--	---

PRIÈRES :

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

Du révérend C. A. Barolet et autres, de St-Paulin,—du révérend E. Belliveau et autres, de Ste-Ursule,—du révérend J. N. Tessier et autres, de St-Léville, et du révérend M. F. Joyal et autres, de St-Didace, tous dans le comté de Maskinongé ; demandant que la route du chemin de fer du Grand Nord soit adoptée pour prolonger le chemin de fer canadien du Pacifique jusqu'à Québec.

L'honorable M. Trudel, secondé par l'honorable M. Bellerose, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant :

1. Les noms des signataires de la pétition demandant l'incorporation de la compagnie du chemin de fer de Jonction de Pontiac et du Pacifique ;
2. Les noms des premiers actionnaires ainsi que le montant de leurs actions respectives ;
3. Les montants payés par chacun de ces actionnaires et la date des paiements ;
4. Les noms de ceux qui étaient actionnaires à la date du 1er janvier, 1885 ;
5. Les noms des actionnaires actuels et le montant d'actions de chacun d'eux, ainsi que les montants payés sur chaque action.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé :
" Acte à l'effet d'accorder à Sa Majesté la somme de \$1,700,000, requise pour couvrir

certaines dépenses occasionnées par les troubles survenues dans les territoires du Nord-Ouest," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte modifiant les actes relatifs à la nomination d'un maître de havre au port d'Halifax," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet d'autoriser l'octroi de certaines subventions en terres pour la construction de certains chemins de fer y mentionnés," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte modifiant l'Acte relatif à la bibliothèque du Parlement," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet d'autoriser l'augmentation de la police à cheval du Nord-Ouest," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet de modifier l'application de l'Acte d'Assurance refondu, 1877," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte relatif aux engrais agricoles," et pour informer cette Chambre que les Communes ont agréé les amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour modifier de nouveau l'Acte concernant le maintien plus effectif de la paix dans le voisinage des travaux publics et les actes qui l'amendent,"

Aussi le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender de nouveau l'Acte concernant " les offenses contre la personne," et pour informer cette Chambre que les Communes ont passé les dits bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte concernant la falsification des substances alimentaires, des drogues et des engrais agricoles," et pour informer cette Chambre que les Communes ont passé ce bill avec divers amendements auxquels elles demandent le concours du Sénat.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 3, ligne 41.—Après " Ottawa " insérez la clause A :

Clause A.

" Le Gouverneur en conseil pourra fixer la rétribution à payer à l'analyste en chef et aux autres analystes, et cette rétribution, qu'elle soit sous forme d'honoraires ou d'appointements, ou partie sous une forme et partie sous l'autre, pourra leur être payée sur toutes sommes votées par le parlement pour les fins du présent acte."

Page 6, ligne 31.—Retranchez depuis : " chef " jusqu'à " sera ".

Page 6, ligne 32.—Après " définitive " insérez " et son certificat d'analyse aura le même effet que le certificat d'analyste mentionné à l'article précédent."

Page 6, ligne 40.—Après " rapport " insérez " indiquant le nom des vendeurs ou personnes de qui ces articles auront été obtenus, et des fabricants, s'ils sont connus."

Page 7, ligne 42.—Retranchez " ministre du revenu de l'Intérieur " et insérez : " Gouverneur en conseil."

Page 8, ligne 3.—Retranchez " ministériels."

Page 8, ligne 10.—Retranchez depuis " même," où ce mot se rencontre la première fois, jusqu'à " soient " dans la 12^{ème} ligne et insérez : " espèce et qualité qui étaient dans le même lieu que l'article analysé, lorsque celui-ci a été obtenu."

Page 9, ligne 7.—Retranchez depuis " que " jusqu'à " 24 " et insérez : " de la confiscation portée en l'article vingt et un du présent Acte."

Page 9, ligne 25.—Retranchez " cinq à cinquante " et insérez " vingt à cent."

Page 9, ligne 28 —Après " Acte " insérez : " et hors le cas de poursuite prévu dans l'article suivant."

Et les dits amendements étant lus la seconde fois,

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par la Chambre demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte relatif aux conserves alimentaires en boîtes," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande le concours du Sénat.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 11.—Après " Canada " insérez " pour être consommée."

Page 1, ligne 24.—Après " passible " insérez " sur conviction par voie sommaire devant un juge de paix."

Page 1, ligne 31.—Après " encourra " insérez " sur conviction par voie sommaire devant un juge de paix."

Page 2, ligne 1.—Après " passible " insérez " sur conviction par voie sommaire devant un juge de paix."

Page 2, ligne 2.—Retranchez depuis " date " jusqu'à " 6 " dans la ligne 7.

Et les dits amendements étant lus de nouveau par le greffier,
Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, qu'il soient pris en considération par la Chambre demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte concernant la police à cheval du Nord-Ouest," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande le concours du Sénat.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1 ligne 9.—Après " active " insérez l'article suivant :

A.

" En tels cas les commissions des officiers du corps de police à cheval seront, pour l'ancienneté et le commandement, considérées comme équivalentes à celles des officiers de milice d'un grade correspondant, d'après la date des commissions respectives, et conformément à l'échelle suivante, savoir :

" Le commissaire correspondra à un lieutenant-colonel ;

" L'assistant-commissaire, entrant en fonctions, correspondra à un major, et après trois années de service, à un lieutenant-colonel ;

" Le surintendant le plus ancien correspondra à un major ;

" Les autres surintendants correspondront à un capitaine ;

" L'inspecteur correspondra à un lieutenant ;

" Le chirurgien le plus ancien correspondra à un chirurgien ;

" L'assistant-chirurgien correspondra à un assistant-chirurgien ;

" Le vétérinaire à un vétérinaire ;"

Et les dits amendements étant lus la seconde fois,

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, qu'il soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,

JEUDI, 18 juin, 1885.

Résolu.—Qu'un message soit adressé au Sénat pour informer leurs Honneurs que cette Chambre a adopté les premier, deuxième, quatrième, cinquième, septième, huitième et neuvième de leurs amendements au bill (No 92) à l'effet d'amender de nouveau l'Acte de Tempérance du Canada, 1878, et l'Acte des Licences pour la vente des liqueurs, 1883, et qu'elle a aussi adopté leur troisième amendement, à l'exception du paragraphe 5 du proviso 2 du dit troisième amendement auquel elle n'a pas donné son adhésion pour les raisons suivantes : " Parce qu'il serait une violation du principe de l'acte qui défend à un médecin, ayant un intérêt dans la vente, de donner un certificat, et qu'il n'oblige pas les médecins à tenir un registre des ventes et à faire un rapport, conditions qui sont considérées comme étant une sauvegarde nécessaire."

Et qu'elle a aussi ajouté au dit troisième amendement le nouveau proviso suivant : " Pourvu toujours que tous tels médecins, droguistes et chimistes vendant de l'alcool ou des spiritueux tiennent un registre de toutes telles ventes indiquant le nom de l'acheteur et la quantité vendue, et fassent un rapport annuel de toutes telles

ventes le 31 décembre de chaque année, au percepteur du revenu de l'Intérieur dans la division duquel résidera tel médecin, droguiste ou chimiste."

Et qu'elle a désapprouvé le sixième amendement pour la raison suivante : " Parce que des abus se sont produits dans des comtés dans lesquels l'acte a été adopté, par suite de l'absence d'une clause pénale de cette nature, et que la mesure est nécessaire pour assurer la mise en force de la loi d'une manière convenable et efficace."

Et qu'elle a modifié les mots ainsi rétablis dans le bill, en ajoutant, à la page 2, ligne 15, après le mot " médecin," les mots " ou toute autre personne autorisée à délivrer des certificats sous l'autorité du dit acte."

Et qu'elle a désapprouvé le dixième amendement pour la raison suivante : " Parce que des formules sont nécessaires pour l'exécution efficace de l'acte."

Et qu'elle a aussi désapprouvé le onzième amendement pour la raison suivante : " Parce que c'est une violation du principe fondamental de l'acte qui, là où il est adopté, défend la vente de toutes liqueurs enivrantes comme breuvages ; et parce que l'acte a déjà été adopté de bonne foi par les électeurs dans soixante et un comtés et cités du Canada dans la croyance qu'en vertu des dispositions expresses de la loi, il serait pleinement exécutoire pendant l'espace de trois ans et qu'il ne serait alors abrogé que par la même autorité qui l'avait adopté ; et que la passation de l'amendement serait un manque de foi de la part du parlement envers les électeurs de ces comtés et cités ; et, de plus, parce que l'amendement est directement opposé aux désirs exprimés par une large portion des électeurs du Canada, dans les pétitions qu'ils ont présentées au parlement."

Et qu'elle a désavoué le douzième amendement pour la raison suivante : " Parce que la Chambre a rétabli dans l'acte la clause pourvoyant aux formules contenues dans l'annexe.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. BOUBINOT,

Greffier des Communes.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit message soit pris en considération par la Chambre lundi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender de nouveau l'acte d'inspection général de 1874 et les actes qui l'amendent."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Les clauses une, deux et trois ont été lues et agréées.

Quatrième clause lue et remise.

Les clauses cinq à huit ont été lues et agréées.

Neuvième clause lue et remise.

Les clauses dix à quinze ont été lues et agréées.

Seizième clause lue et remise.

Dix-septième et dix-huitième clauses lues et agréées.

Dix-neuvième clause lue et remise.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Bellerose a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit comité ait permission de siéger de nouveau demain.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 3 Juillet, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Armand,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Power,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Read,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Guévremont</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Schultz,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Haythorne,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McClellan,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>DeBlois,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Phumb,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Poirier,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES :

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte modifiant les actes relatifs à la nomination d'un maître de havre au port d'Halifax," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte modifiant l'Acte relatif à " la bibliothèque du Parlement," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte à l'effet d'autoriser l'augmentation de la police à cheval du Nord-Ouest," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill intitulé: "Acte concernant la falsification des substances alimentaires, des drogues et des engrais agricoles."

Les dits amendements ayant été lus de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que les premier, deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième, septième, huitième, neuvième et dixième amendements soient agréés.

Alors sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le onzième amendement soit pris en considération par la Chambre lundi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les amendements faits par la Chambre des Communes au bill intitulé: "Acte relatif aux conserves alimentaires en boîtes."

Et les dits amendements étant lus la seconde fois,

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, qu'il soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise de nouveau en comité général sur le bill intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection générale de 1874 et les actes qui l'amendent."

(En comité.)

Les quatrième, neuvième, seizième et dix-neuvième clauses ont été lues et agréées. Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. Bellerose a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé :
 “ Acte concernant l'acte des licences pour la vente des liqueurs, 1883, auquel elle
 demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.
 Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé :
 “ Acte à l'effet d'autoriser l'avance d'une certaine somme aux commissaires du havre
 “ de Trois-Rivières,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M.
 Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'hono-
 rable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée à lundi à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 6 Juillet, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président.

Les honorables messieurs

Almon,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Bolduc,
Boucherville, de,
Campbell
 (Sir Alexander.)
Carvell,
Chaffers,
Chapais,
Clemow,
DeBlois,
Dever,

Dickey,
Ferrier,
Flint,
Girard,
Glasier,
Guévremont,
Hamilton,
Haythorne,
Howlan,
Kaulbach,
Leonard,
McDonald,
McInnes,

McKay,
McKindsey,
McMaster,
McMillan,
Macdonald,
Montgomery,
Nelson,
Northwood,
O'Donohoe,
Ogilvie,
Pâquet,
Plumb,
Poirier,

Power,
Read,
Reesor,
Robitaille,
Schultz,
Scott,
Smith,
Stevens,
Sutherland,
Thibaudeau,
Trudel,
Vidal,
Wark.

PRIERES :

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. Vidal,—Du révérend Alexander McKnight, D.D., président,—du révérend William Reid, D.D., et du révérend William Fraser, D.D., clerks de l'assemblée générale de l'église presbytérienne du Canada.

L'honorable sir Alexander Campbell, ministre de la Justice, a présenté à la Chambre,—le premier rapport du comité mixte des deux Chambres auquel a été renvoyé le rapport des commissaires chargés de refondre et réviser les statuts du Canada.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

3e Session, 5e Parlement, 48 Victoria, 1885.

**PREMIER RAPPORT DU COMITÉ MIXTE DES DEUX CHAMBRES DU PARLEMENT,
AUQUEL A ÉTÉ RENVOYÉ LE RAPPORT DES COMMISSAIRES
CHARGÉS DE REFONDRE ET REVISER LES
STATUTS DU CANADA.**

Le comité mixte des deux Chambres du Parlement, auquel a été renvoyé le rapport des commissaires chargés de refondre et réviser les statuts du Canada, a l'honneur de présenter son premier rapport.

Le comité a soigneusement examiné le travail de refonte et de revision soumis par les commissaires.

Si votre comité se fût imposé la tâche de collationner avec le texte original le texte des articles qui en sont donnés comme la reproduction, pour vérifier la parfaite exactitude de celle-ci, et s'assurer hors de tout doute qu'aucune disposition en vigueur n'a été omise, et qu'aucune disposition abrogée n'a été comprise dans la refonte il lui aurait fallu revoir en détail tout le travail accompli par les commissaires. Faute du temps nécessaire pour cela, le comité s'est borné à un examen général, mais a eu recours toutefois à des vérifications partielles propres à établir le degré d'exactitude du nouveau texte, et il s'est convaincu que le travail de refonte a été bien et soigneusement exécuté.

Des sous-comités se sont partagé les différents chapitres de l'ouvrage et ont examiné, comparé et vérifié minutieusement tous les articles signalés à l'attention dans les cas de division nouvelle des sujets, de modification dans la rédaction, d'abrogation de dispositions, ou de recommandation de la part des commissaires. Ces sous-comités ont eu la précieuse coopération des commissaires dans l'expédition de leur travail d'examen, dont le résultat est donné sous forme d'amendements avec les changements recommandés par les commissaires, en l'annexe A. jointe au présent rapport.

Les matières ont été convenablement disposées ; la refonte et la révision exécutées d'une manière satisfaisante. Le comité recommande cependant de placer la table des matières au commencement, et l'index à la fin de l'ouvrage.

Sur le tout, le comité recommande l'adoption du rapport des commissaires, et soumet à la considération des deux chambres les amendements ci-dessus mentionnés.

Le comité croit devoir recommander que les sénateurs et les membres de la Chambre des Communes soient priés de conserver les exemplaires qui leur ont été délivrés, pour qu'on n'ait pas à faire la dépense d'un tirage supplémentaire de l'ouvrage.

Le tout respectueusement soumis.

A. CAMPBELL,
Président.

ANNEXE A.

Chapitre et sujet de l'Acte.	Amendements recommandés par les sous-comités.
Chap. 1er. Interprétation des statuts.	Article 7, paragraphe 42. Insérer le mot "suspendre" après le mot " destituer."
do do ...	Insérer un nouvel article, numéro 8, comme suit: " Tout Acte pourra être cité comme étant de telle année de Notre-Seigneur."
do do ...	Faire du paragraphe 61 de l'article 7 un article sous le numéro 9.
Chap. 2. Publication des statuts....	Article 11. L'Acte indiqué doit être la 38e Vic., ch. 1, art. 1 <i>en partie</i> , au lieu de la 31e Vic., ch. 1, art. 1 <i>en partie</i> .
Chap. 5. Représentation à la Chambre des Communes.	Article 4. Ajouter à l'Acte indiqué à la fin de cet article les mots <i>en partie</i> .
Chap. 7. Election des députés à la Chambre des Communes.	Article 4 et paragraphe 2 de l'article 4. Appliquer par une nouvelle rédaction au Manitoba la disposition qui pourvoit à la simultanéité des élections.
do do ...	Article 21. Rédiger l'article de manière à ne laisser aucun doute sur le point que les vingt-cinq électeurs n'ont pas à remettre en personne le bulletin de présentation à l'officier-rapporteur.
do do ...	Article 65. Insérer les mots " ou de l'addition finale " après le mot " suffrages " dans la 19e ligne.
do do ...	Article 65. Substituer le mot " ou " à " ainsi que " dans la 29e ligne et insérer " selon le cas " après " officiers rapporteurs " dans la 31e ligne.
Chap. 10. Sénat et Chambre des Communes.	Article 3. L'amender de manière à conférer les privilèges, etc., qui existeront lors de la passation de l'Acte.
Chap. 27. Revenu public.....	Article 3. On appelle l'attention sur les notes qui accompagnent cet article.
do do	Article 15. Ajouter les mots " ou dans la milice " à la fin de l'article.
do do	Article 28. Retrancher tous les mots après " convenablement déposés " et insérer: " ils seront déposés suivant que le prescrira le Ministre des Finances et Receveur général; " et il sera rendu compte de ces deniers à l'Auditeur général " en la forme que déterminera la Trésorerie."
do do	Article 71. Le montant de l'amende devrait être fixé.
Chap. 29. Billets fédéraux.....	Article 6. On appelle l'attention sur la note qui est à la suite de cet article.
Chap. 32. Ministère du Revenu de l'Intérieur.	Article 3. Retrancher " pourra aussi être " et insérer: " sera " aussi."
do do ...	Article 291. Retrancher tous les mots après " tabac " dans la 2e ligne jusqu'au mot " ne " dans la 4e ligne et insérer: " étant " le produit de tabac en feuilles du cru du Canada, mis en paquets de toute grosseur."
do do ...	Article 332. Retrancher dans les lignes 12 et 13 les mots: " ou " l'estampille voulue pour leur mutation en entrepôt."
Chap. 36. Milice et Défense.....	Article 24. Retrancher dans la 11e ligne les mots " après qu'il " aura " et insérer: " ayant."
Chap. 42. Concernant la province du Manitoba.	On recommande de comprendre dans ce chapitre, pour la facilité de la référence, les articles 2, 6 à 24 inclusivement, et 26 de l'Acte 33 Vic., ch. 3.

 ANNEXE A.

Chapitre et sujet de l'Acte.	Amendements recommandés par les sous-comités.
Chap. 51. Recensement.....	Article 27. Correction à faire dans le texte anglais seulement.
Chap. 56. Marques de commerce et dessins de fabrique.	Article 24. Insérer dans la 6e ligne après "marquera" les mots "le nom avec les lettres E ^{me} (ou R ^d). Insérer dans la 7e ligne après "substance" les mots "cu marquera."
Chap. 62. Phares, bouées et balises, et île de Sable.	Article 6. Retrancher les mots "s'ils suffisent à couvrir les frais de transport du délinquant et de ses biens et effets" et retrancher "à cette fin" et insérer : "à payer les frais de transport du délinquant et de ses biens et effets."
Chap. 62. Phares, bouées et balises, et île de Sable.	Article 8. Insérer dans la première ligne après "auront" les mots "et exerceront."
do do ...	Article 10. Substituer "deux" à "quatre" dans la dernière ligne de cet article.
Chap. 64. Enregistrement et classification des navires.	Retrancher l'article 38.
Chap. 65. Certificats de capitaines et seconds de navires.	Article 19. Retrancher dans les lignes 7 et 8 les mots "pour chaque contravention."
Chap. 66. Engagement des matelots.	Article 115. Insérer à la fin de cet article les mots suivants : "suivant les dispositions du dit Acte qui règle les procédures sommaires devant les juges de paix."
Chap. 66. Engagement des matelots.	Article 125. Retrancher dans la deuxième ligne les mots "d'un juge de paix" et leur substituer les mots "émanant de juges de paix."
Chap. 70. Inspection des bateaux à vapeur.	Article 7, paragraphe 2. Substituer aux mots "juge de paix" les mots "juge d'une cour d'archives"; ajouter aussi à cet article le paragraphe suivant : "3. Le serment prêté par chaque inspecteur sera transmis sans retard au département de la marine par le juge qui l'aura reçu."
do do ...	Article 29, 1ère section, paragraphe (a). Insérer les mots "au moins" avant les mots "un canot."
Chap. 87. Pêche et pêcheries.....	Article 7, section 2. Insérer après les mots "juge de paix", dans la 4e ligne de cette section, les mots "qui pourra nommer des arbitres chargés de prononcer sur les dommages-intérêts."
do do ...	Article 8, section 8. Insérer après les mots "ne devront pas" les mots "être tendus ou disposés de manière à."
Chap. 91. Inspection de certaines denrées canadiennes.	Article 32. Correction dans le texte anglais seulement.
do do ...	Article 44. Correction dans le texte anglais seulement.
do do ...	Article 58. Retrancher dans la 2e ligne le mot "nommé" et insérer : "dûment qualifié." Retrancher les mots : "qui se sera préalablement conformé à toutes ses prescriptions, ou que" et insérer à la place "et n'étant pas."
Chap. 93. Inspection du pétrole.....	Article 2, paragraphe (h). Substituer dans la 4e ligne le mot "ministre" aux mots "sous-chef du ministère"; et substituer dans la 5e ligne les mots "le ministre" au mots "du ministère."
Chap. 96. Vente des liqueurs enivrantes.	Article 95. Retrancher la section 3 en italiques.
Chap. 97. Licences pour la vente des liqueurs enivrantes.	Article 31. Insérer dans la 7e ligne après le mot "délivré" les mots "une licence ou," et dans la 8e ligne après le mot "délivrance" les mots "d'une licence ou."
do do ...	Article 138. Insérer dans la 3e ligne après le mot "mari" les mots "ou la femme."

ANNEXE A.

Chapitre et sujet de l'Acte.		Amendements recommandés par les sous-comités.
Chap. 114.	Banques et commerce de banque.	Article 4. Retrancher dans la 12e ligne les mots "ou l'acte constitutif."
do	do ...	Article 53. Retrancher dans la 6e ligne les mots "de gardien d'entrepôt ou de quai", et insérer à la place les mots "d'entrepôt, de gardien de quai ou d'anse." Retrancher dans la 16e ligne les mots "du gardien d'entrepôt ou de quai" et insérer à la place les mots "d'entrepôt, de gardien de quai ou d'anse."
do	do ...	Article 72. Insérer dans la 3e ligne de la 2e section après le mot "payables" les mots "et un nombre quelconque de ces versements pourra être demandé par une même résolution."
do	do ...	Article 73. Retrancher les mots "par l'autorité légale et" dans les 3e et 4e lignes de cet article.
Chap. 114.	Banques et commerce de banque.	Article 82. Retrancher les mots "cinq cents" et substituer le mot "mille" dans l'avant-dernière ligne de cet article,
Chap. 116.	Caisses d'épargne dans les provinces d'Ontario et de Québec.	Article 27, sections 2 et 3. Corrections dans le texte anglais seulement.
Chap. 118.	Concernant l'assurance.	Article 2, paragraphe (g). Insérer le mot "intérieures" après "eaux"; retrancher "au-dessus du port de Montréal" et insérer à la place "autres que celles du fleuve Saint-Laurent" "au-dessous du port de Québec."
do	do ...	Article 2, paragraphe (i). Insérer à la fin de ce paragraphe les mots "émise par toute compagnie autorisée en vertu du présent acte à faire des opérations d'assurance contre l'incendie ou sur la navigation intérieure."
do	do ...	Article 3, paragraphe (c). Retrancher dans la 9e ligne les mots "chacune de ces compagnies" et insérer: "toute compagnie faisant l'assurance sur la vie."
do	do ...	Article 3, paragraphe (c). Retrancher les mots "et effectuées des assurances à l'égard d'objets" dans la 5e ligne; aussi les mots "sur le rapport du Conseil du Trésor" dans la 10e ligne de ce paragraphe.
do	do ...	Article 6. Retrancher les mots "sur le rapport du Surintendant" dans les 1re et 2e lignes de cet article.
do	do ...	Article 8, 1re section. Retrancher les mots "par le Conseil du Trésor" dans la 7e ligne de cette section.
do	do ...	Article 8, section 4. Retrancher les mots "aux conditions qui seront approuvées par le" dans les 11e et 12e lignes, et substituer les mots "sur le rapport du."
do	do ...	Article 22, 1re section. Retrancher dans la huitième ligne les mots "cinquante à mille piastres" et insérer: "mille piastres au moins."
do	do ...	Article 22, section 2. Retrancher "ou sera recouvrable par voie sommaire en vertu de l'acte concernant les procédures sommaires devant les juges de paix."
do	do ...	Article 24, section 12. Retrancher à la fin de cette section "et si cette somme n'est pas ainsi payée par quelque compagnie, le ministre pourra lui retirer son permis."

ANNEXE A.

Chapitre et sujet de l'Acte.		Amendements recommandés par les sous-comités.
do	do	... Article 38, 1re section. Retrancher " ni ne maintiendra d'action, " de poursuite ou de procédure, soit en droit, soit en équité, " ni ne produira dans les cas de faillite, relativement à ces " opérations, aucune réclamation basée sur une police en " Canada." Retrancher " après rapport fait par le Conseil du Trésor et " son approbation par le " dans les 10e et 11e lignes de la première section, et insérer : " avec l'approbation du."
do	do	... Article 38, section 3. Retrancher " ou fera quelque opération " d'assurance " dans la 6e ligne de cette section.
Chap. 122.	Prêteurs sur gages.....	Article 2. Retrancher les mots " les cinq cinquièmes d'un " centin " et insérer : " la somme d'un centin."
do	do Article 6. Retrancher cet article et le remplacer par ce qui suit : " Tout prêteur sur gages qui, en quelque cas que ce soit, stipu- " lera ou recevra un taux plus élevé que celui prescrit par le " présent acte, sera passible, sur conviction par la voie " sommaire, d'une amende de cinquante piastres au plus."
Chap. 123.	Acte concernant la liqui- dation.	Article 42. Retrancher les mots " sous l'empire du présent acte " dans les 2e et 3e lignes de cet article.
Chap. 125.	Unions ouvrières.....	Article 19. Substituer les mots " deux cents " au mot " cent " dans la 13e ligne de cet article.
Chap. 132.	Juges des cours pro- vinciales.	Article 10. Retrancher " le service comme juge puiné ne devant " pas entrer en ligne de compte " dans les 8e et 9e lignes de " cet article.
Chap. 149.	Evasions et délivrance des prisonniers.	Article 8. Retrancher dans la deuxième ligne les mots " dans " une prison ou école de réforme " et insérer : " dans une " prison de réforme ou dans une école réformatoire ou indus- " trielle."
Chap. 150.	Délits contre la reli- gion.	Retrancher l'article trois.
Chap. 151.	Crimes et délits contre les mœurs et la tranquillité publi- que.	Dans le titre. Correction dans le texte anglais seulement. Re- trancher l'article trois.
Chap. 152.	Maisons de jeu.	Article 5. Ajouter ce qui suit à la fin de cet article : " et toutes " sommes d'argent et autres valeurs représentant de l'argent " et ainsi saisies seront confisquées au profit de la Couronne " pour l'usage public du Canada."
Chap. 156.	Crimes et délits contre les personnes.	Ajouter après l'article 28 la disposition suivante : " Quiconque " aura été trouvé coupable de l'un des crimes prévus au " présent article, sera inhabile à acquérir aucun droit ou " intérêt, soit en loi, soit en équité, dans les propriétés fon- " cières ou mobilières de telle femme, ou dans celles à l'égard " desquelles elle aura quelque intérêt, ou qui lui écherront " au dit titre d'héritière, de cohéritière ou de plus proche " parente ; et dans le cas de mariage, comme ci-dessus prévu, " il sera disposé des dites propriétés, après la condamnation " du coupable, en la manière que le règlera toute cour compé- " tente, sur une information portée à l'instance du procureur " général de la province où seront situées les dites propriétés."
do	do	... Article 41, section 2. Retrancher dans la première ligne les mots " de bonne foi."
do	do	... Article 43. Retrancher dans la 2e ligne le mot " illégalement " et après le mot " même " dans la 3e ligne, insérer : " ou permet " qu'on lui administre illégalement." Retrancher dans la 4e " ligne les mots " illégalement usage " et après " même," " insérer : " ou permet qu'on fasse sur elle illégalement usage."
Chap. 162.	Dommages malicieux à la propriété.	Article 40. Insérer dans la 5e ligne après le mot " magnétique " les mots " d'une lumière électrique," et dans la 10e ligne après le mot " télégraphe " les mots " cette lumière élec- " trique."

ANNEXE A.

Chapitre et sujet de l'Acte.	Amendements recommandés par les sous-comités.
Chap. 168. Procédure en matières criminelles.	Article 101. Retrancher " qui aura souscrit une obligation cautionnée pour sa comparution devant une cour, à fin de répondre à l'accusation portée contre elle."
do do ...	Article 271. Retrancher dans les 10e et 11e lignes les mots: " le district judiciaire provisoire d'Algoma," et insérer: " un district judiciaire provisoire."
Chap. 174. Peines, pardons et commutations de sentences.	Article 24, section 3. Substituer le mot " vingt " au mot " cinquante " dans la 3e ligne de cette section.
do do ...	Article 28, section 6. Insérer dans la 2e ligne après le mot " commencera " les mots: " à moins qu'elle n'ordonne autrement."
do do ...	Article 41. Substituer le mot " infraction " au mot " félonie," partout où ce dernier mot se rencontre dans cet article.
Chap. 178. Actions contre les personnes administrant les lois criminelles.	Retrancher dans le titre les mots: " juges de paix et autres." Article 1er. Retrancher dans les 1ère et 2e lignes les mots: " un juge de paix, constable, agent de police, agent de la paix ou autre " et insérer " une."

ANNEXE A.

Statuts refondus pour le Haut-Canada. Chap. 104.	Retrancher les mots et les chiffres suivants: " 104. " An Act to prevent the profanation of the Lord's Day, in Upper Canada." " En entier."
Statuts révisés, Nouvelle-Ecosse, 3e série. Chap. 159.	Retrancher les mots et les chiffres suivants: " 159. Of Offences against Religion." " Art. 2, 4 et 5."
Statuts révisés, Nouveau-Brunswick. Chap. 144.	Retrancher les mots et les chiffres suivants: " 144. Of Offences against Religion." " En entier."
Statuts révisés de la Colombie-Britannique. Chap. 46.	Retrancher les mots et les chiffres suivants: " 46. Proclamation for removing doubts as to whether the Proclamation of the 19th November, 1853, imports into British Columbia the laws in force in England for the proper observance of the Lord's Day." " En entier."
Statuts révisés de l'Île du Prince-Edouard. 20e George III, chap. 3.	Retrancher les mots et les chiffres suivants: " 3. An Act for the due observance of the Lord's Day." " En entier."
31 Victoria, chap. 14. (Même sujet.)	Retrancher les mots et les chiffres suivants: " 14. An Act to amend the Act for the due observance of the Lord's Day." " En entier."
Statuts révisés, Nouvelle-Ecosse. 3e série. chap. 160.	Après " en entier," insérer: " excepté l'article 2."
Statuts révisés, Nouveau-Brunswick. Chap. 145.	Retrancher " en entier " et insérer: " articles 1, 4 et 5."

SUGGESTIONS GÉNÉRALES.

Que chaque chapitre soit désigné par un numéro et porte un titre court, dans cette forme: " Chapitre 1er—De l'interprétation des statuts." Les titres donnés dans le projet sont trop longs.

Que l'on retranche les préambules.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Plumb, du comité mixte de la bibliothèque du Parlement, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

Les membres du Sénat faisant partie du comité mixte de la bibliothèque du Parlement ont l'honneur de présenter leur premier rapport :

Votre comité a pris en considération la pétition du capitaine A. H. Todd, priant le comité de vouloir bien renouveler la recommandation qu'il a faite l'an dernier au gouvernement d'accorder une somme de \$2,000 pour la publication d'une deuxième édition de l'ouvrage de feu le docteur Todd, intitulé : "Parliamentary Government in England." Considérant l'opportunité de faire paraître une édition revue et augmentée de cet utile ouvrage, le comité est unanimement convenu de recommander au gouvernement de porter au budget un crédit de \$2,000 qui serait affecté à l'achat d'exemplaires de la nouvelle édition du dit ouvrage.

Sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre vendredi prochain.

L'honorable M. McInnes, secondé par l'honorable M. Wark, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance et des télégrammes reçus de la compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique, de la législature de la Colombie-Britannique ou de quelqu'un de ses fonctionnaires, et adressés ou renvoyés au département des chemins de fer ou à quelqu'un des membres du Conseil privé, concernant l'établissement du terminus occidental du chemin de fer du Pacifique à Port-Moody, à Coal Harbor ou à English Bay.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été ordonné que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet de modifier l'acte refondu du revenu de l'Intérieur, 1883," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte incorporant la compagnie d'éclairage dite Dominion," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mercredi prochain.

L'honorable M. Power a attiré l'attention sur les résolutions adoptées par la Chambre des Communes à sa séance du mercredi premier du courant, pourvoyant entre autres choses à l'octroi d'un subside en faveur d'une ligne de chemin de fer à établir entre Montréal et St-Jean et Halifax, et a demandé au gouvernement s'il se propose de prendre des dispositions : 1° Pour qu'aucune partie de la subvention

votée en faveur de la dite ligne ne soit employée à la construction d'un pont sur le St-Laurent à ou près Montréal, ni à la construction d'une ligne de chemin de fer entre Montréal et Sherbrooke ou Lennoxville; 2° Pour qu'une ligne entre Frédéricton et Salisbury ou quelque point voisin sur l'Intercolonial forme une section de la ligne du chemin projeté, et pour que les travaux sur la dite section se poursuivent simultanément avec les travaux de la partie du chemin projeté qui sera à l'ouest de la frontière entre le Nouveau-Brunswick et le Maine.

Après débats.

Six heures étant sonnées, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demi.

7.30 P.M.

La Chambre a repris le débat sur la motion de l'honorable M. Power, savoir : Qu'il attirera l'attention sur les résolutions adoptées par la Chambre des Communes à sa séance du mercredi premier du courant, pourvoyant entre autres choses à l'octroi d'un subside en faveur d'une ligne de chemin de fer à établir entre Montréal et St-Jean et Halifax, et qu'il demandera au gouvernement s'il se propose de prendre des dispositions : 1° Pour qu'aucune partie de la subvention votée en faveur de la dite ligne ne soit employée à la construction d'un pont sur le St-Laurent à ou près Montréal, ni à la construction d'une ligne de chemin de fer entre Montréal et Sherbrooke ou Lennoxville; 2° Pour qu'une ligne entre Frédéricton et Salisbury ou quelque point voisin sur l'Intercolonial forme une section de la ligne du chemin projeté, et pour que les travaux sur la dite section se poursuivent simultanément avec les travaux de la partie du chemin projeté qui sera à l'ouest de la frontière entre le Nouveau-Brunswick et le Maine.

Débat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'autoriser l'augmentation de la police à cheval du Nord-Ouest," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'accorder à Sa Majesté la somme de \$1,700,000, requise pour couvrir certaines dépenses occasionnées par les troubles survenus dans les territoires du Nord-Ouest," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'autoriser l'octroi de certaines subventions en terres pour la construction de certains chemins de fer y mentionnés," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier l'application de l'acte d'assurance refondu, 1877," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du message de la Chambre des Communes, savoir :

Résolu.— Qu'un message soit adressé au Sénat pour informer leurs Honneurs que cette Chambre a adopté les premier, deuxième, quatrième, cinquième, septième, huitième et neuvième de leurs amendements au bill (No 92) à l'effet d'amender de nouveau l'Acte de Tempérance du Canada, 1878, et l'Acte des Licences pour la vente des liqueurs, 1883, et qu'elle a aussi adopté leur troisième amendement, à l'exception du paragraphe 5 du proviso 2 du dit troisième amendement auquel elle n'a pas donné son adhésion pour les raisons suivantes : " Parce qu'il serait une violation du principe de l'acte qui défend à un médecin, ayant un intérêt dans la vente, de donner un certificat, et qu'il n'oblige pas les médecins à tenir un registre des ventes et à faire un rapport, conditions qui sont considérées comme étant une sauvegarde nécessaire."

Et qu'elle a aussi ajouté au dit troisième amendement le nouveau proviso suivant : " Pourvu toujours que tous tels médecins, droguistes et chimistes vendant de l'alcool ou des spiritueux tiennent un registre de toutes telles ventes indiquant le nom de l'acheteur et la quantité vendue, et fassent un rapport annuel de toutes telles ventes le 31 décembre de chaque année, au percepteur du revenu de l'intérieur dans la division duquel ré-idera tel médecin, droguiste ou chimiste."

Et qu'elle a désapprouvé le sixième amendement pour la raison suivante : " Parce que des abus se sont produits dans des comtés dans lesquels l'acte a été adopté, par suite de l'absence d'une clause pénale de cette nature, et que la mesure est nécessaire pour assurer la mise en force de la loi d'une manière convenable et efficace."

Et qu'elle a modifié les mots ainsi rétablis dans le bill, en y ajoutant, à la page 2, ligne 15, après le mot " médecin," les mots " ou toute autre personne autorisée à délivrer des certificats sous l'autorité du dit acte."

Et qu'elle a désapprouvé le dixième amendement pour la raison suivante : " Parce que des formules sont nécessaires pour l'exécution efficace de l'acte."

Et qu'elle a aussi désapprouvé le onzième amendement pour la raison suivante : " Parce que c'est une violation du principe fondamental de l'acte qui, là où il est adopté, défend la vente de toutes liqueurs enivrantes comme breuvages; et parce que l'acte a déjà été adopté de bonne foi par les électeurs dans soixante et un comtés et cités du Canada dans la croyance qu'en vertu des dispositions expresses de la loi, il serait pleinement exécutoire pendant l'espace de trois ans et qu'il ne serait alors abrogé que par la même autorité qui l'avait adopté; et que la passation de l'amendement serait un manque de foi de la part du parlement envers les électeurs de ces comtés et cités; et, de plus, parce que l'amendement est directement opposé aux désirs exprimés par une large portion des électeurs du Canada, dans les pétitions qu'ils ont présentées au parlement."

Et qu'elle a désavoué le douzième amendement pour la raison suivante : " Parce que la Chambre a rétabli dans l'acte la clause pourvoyant aux formules contenues dans l'annexe.

L'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Wark, a proposé :

Que cette Chambre n'insiste pas sur son amendement contenu dans le cinquième paragraphe du second proviso de son troisième amendement au dit bill, lequel amendement les Communes refusent d'agréer.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Wark, a proposé :

Que cette Chambre asquiesce à l'addition faite par la Chambre des Communes au dit troisième amendement.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Wark, a proposé :

Que cette Chambre n'insiste pas sur son sixième amendement au dit bill que les Communes refusent d'agréer.

L'honorable sir Alexander Campbell a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. Almon :

Que le Sénat insiste sur son sixième amendement au dit bill pour les raisons suivantes :

1. Parce que les raisons données dans le message de la Chambre des Communes ne font pas voir pourquoi et comment la disposition retranchée par le dit amendement est nécessaire pour la mise en force convenable et efficace de la loi.

2. Parce qu'il existe déjà par la loi des dispositions pour la poursuite et la punition des médecins et autres personnes qui délivreraient en vertu de l'Acte de Tempérance, 1878, des certificats devant servir à éluder ses dispositions ; et qu'il n'est pas à propos que les médecins accusés d'une telle offense soient poursuivis sommairement devant les juges de paix.

La question de concours étant mise sur la dite motion, et les noms ayant été demandés ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Almon,	DeBlois,	McKay,	Pâquet,
Baillargeon,	Dever,	McKindsey,	Read,
Bolduc,	Dickey,	McMillan,	Robitaille,
Boucherville, de,	Gasier,	Macdonald,	Smith,
Campbell	Hamilton,	Montgomery,	Sutherland,
(Sir Alexander),	Haythorne,	Northwood,	Thibaudeau,
Carvell,	Kaulbach,	O'Donohoe,	Trudel.—30.
Clemow,	McDonald,	Ogilvie,	

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Chaffers,	Leonard,	Miller (Président),	Stevens,
Chapais,	McInnes,	Power,	Vidal,
Ferrier,	McMaster,	Scott,	Wark.—13.
Girard,			

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

La question ayant alors été mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Wark, a proposé :

Que cette Chambre acquiesce à l'amendement fait par la Chambre des Communes aux mots qu'elle a rétablis dans la page 2, ligne 15, du dit bill.

L'honorable sir Alexander Campbell a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. Almon :

Que le Sénat désapprouve le nouvel amendement fait par la Chambre des Communes aux mots qui ont été retranchés du dit bill par le dit sixième amendement pour les raisons suivantes :

1. Pour les raisons données ci-dessus à l'appui du dit sixième amendement.

2. Parce que le dit nouvel amendement n'est pas une conséquence du dit sixième amendement.

3. Parce que le dit nouvel amendement soumet les ministres du culte qui seraient accusés d'avoir délivré des certificats devant servir à éluder les prescriptions

de l'Acte de Tempérance, 1878, à une poursuite sommaire devant les juges de paix ; genre de procédure encore moins admissible à l'égard des ministres du culte qu'à l'égard des médecins.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur la même division, résolue dans l'affirmative.

La question ayant alors été mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Wark, a proposé :

Que cette Chambre n'insiste pas sur son dixième amendement au dit bill, lequel amendement la Chambre des Communes refuse d'agréer.

L'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Almon, a proposé :

Que le Sénat insiste sur son dixième amendement au dit bill pour les raisons suivantes :

1. Parce que les formules contenues dans l'annexe du bill sont vagues, mal conçues et propres à induire en erreur.

2. Parce que dans certains cas les dites formules pourraient induire les magistrats à prononcer des condamnations contraires à la loi, comme par exemple les formules Nos 8, 9 et 10 de l'annexe O, qui ont trait à des offenses poursuivables par voie de mise en accusation, non punissables sur conviction sommaire.

3. Parce qu'il n'est pas à propos de s'écarter des règles salutaires depuis longtemps établies de la procédure et de la preuve dans les affaires criminelles.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur la même division, résolue dans l'affirmative.

La question ayant alors été mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Vital, secondé par l'honorable M. Wark, a proposé :

Que cette Chambre n'insiste pas sur son onzième amendement au dit bill, lequel amendement la Chambre des Communes refuse d'agréer.

L'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Almon, a proposé :

Que le Sénat insiste sur son onzième amendement au dit bill pour les raisons suivantes :

1. Parce que le dit amendement est désirable dans le véritable intérêt de la tempérance.

2. Parce que les raisons données dans le message de la Chambre des Communes pour ne pas acquiescer au dit amendement ne tiennent pas compte de l'autorité constitutionnelle et souveraine et des privilèges du Parlement dans l'adoption, l'amendement et l'abrogation des lois.

3. Parce qu'il n'y a rien dans l'Acte de Tempérance de 1878 qui autorise les électeurs des cités et des comtés où la deuxième partie du dit acte a déjà été appliquée, à croire que ses dispositions seraient maintenues en vigueur sans changement pendant trois ans ; le dit acte portant seulement qu'aucun ordre en conseil à l'effet de mettre en application la dite deuxième partie ne serait révoqué pendant trois ans ; le véritable sens de cette disposition étant non pas que l'acte ne pourrait être modifié pendant cette période par le parlement, mais que l'exécutif n'apporterait, sans le consentement du parlement, aucune restriction à l'application de la deuxième partie de l'acte, une fois adoptée.

Et parce que, quand bien même le dit acte aurait expressément statué que sa seconde partie, une fois adoptée, continuerait d'être en vigueur pendant trois ans sans être changée, cette disposition serait encore sujette à amendement et abrogation, attendu qu'un parlement ne peut lier les parlements futurs.

Et parce que, d'après la constitution de l'empire britannique, et d'après la loi et les privilèges du parlement il ne peut exister de pacte entre le parlement et les électeurs ; et qu'il ne peut y avoir manque de foi dans la passation du dit amendement.

4. Parce que le dit amendement répond aux désirs d'un grand nombre d'électeurs, désirs manifestés par leurs pétitions au parlement.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Almon,	DeBlois,	McMillan,	Plumb,
Baillargeon,	Dever,	Macdonald,	Poirier,
Bolduc,	Dickey,	Montgomery,	Read,
Boucherville, de,	Glasier,	Nelson,	Robitaille,
Campbell	Hamilton,	Northwood,	Smith,
(Sir Alexander),	Kaulbach,	O'Donohoe,	Sutherland,
Carvell,	McDonald,	Ogilvie,	Thibaudeau.—30.
Clemow,	McKindsey,	Pâquet,	

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Chaffers,	Haythorne,	Miller (Président),	Trudel,
Chapais,	Leonard,	Power,	Vidal,
Ferrier,	McInnes,	Scott,	Wark.—15.
Girard,	McMaster,	Stevens,	

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

La question ayant alors été mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Wark, a proposé :

Que la Chambre n'insiste pas sur son douzième amendement au dit bill, lequel amendement les Communes refusent d'agréer.

L'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Almon, a proposé :

Que le Sénat insiste sur son douzième amendement, parce que cet amendement est la conséquence du dixième amendement maintenu par le Sénat.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue, sur la même division, dans l'affirmative.

La question ayant été mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative,

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Almon, il a été

Ordonné, que le dit bill soit retourné à la Chambre des Communes par un des maîtres en chancellerie avec un message communiquant aux Communes les dites résolutions et les raisons à l'appui.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte modifiant les actes concernant la nomination d'un maître de havre au port d'Halifax."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Vidal a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le onzième amendement fait par la Chambre des Communes au bill intitulé: "Acte concernant la falsification des substances alimentaires, des drogues et des engrais agricoles."

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat acquiesce à l'amendement fait au dit bill sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 7 Juillet, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Allan,</i>	<i>DeBlois,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Power,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Read,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Robitaille</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Schultz,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Smith,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Haythorne,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulback,</i>	<i>O'Donohue,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Péquet,</i>	<i>Wark.</i>

PRIERES :

L'honorable sir Alexander Campbell, ministre de la justice, a présenté à la Chambre une copie du rapport officiel du major général Middleton, C.B., commandant

des forces au Nord-Ouest, relatif aux engagements de l'Anse-aux-Poissons, le 24 avril, 1885,—Camp de Poundmaker (Réserves des Cris, 2 mai, 1885,—Batoche, 9, 10, 11, 12 mai, 1885).

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :

(Voir documents de la session, No .)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte concernant le cens électoral," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte à l'effet d'accorder la somme de \$1,700,000 requises pour couvrir certaines dépenses occasionnées par les troubles survenus dans les Territoires du Nord-Ouest," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte modifiant les actes concernant la nomination d'un maître de havre dans le port d'Halifax," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte modifiant l'acte relatif à la bibliothèque du Parlement."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Girard a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill est alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte concernant les licences pour la vente des liqueurs, 1883," a été lu une seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour autoriser l'avance d'une certaine somme aux commissaires du havre des Trois-Rivières," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte à l'effet d'autoriser l'octroi de certaines subventions en terres pour la construction des chemins de fer y mentionnés."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Vidal a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte à l'effet de modifier l'application de l'acte refondu d'assurance, 1877."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Les clauses une et quatre inclusivement ont été lues et agréées.

La cinquième clause a été lue et amendée comme il suit :

Page 2, ligne 7, après " permis " insérez : " délivré en vertu des dispositions de l'acte d'assurance refondu, 1877. "

Page 2, ligne 8, retranchez depuis " piastres " jusqu'à " et " dans la 9e ligne.

La sixième clause a été lue et retranchée.

Les clauses sept et huit ont été lues et agréées.

La neuvième clause a été lue et amendée comme il suit :

Page 3; ligne 39, retranchez depuis " d'une " jusqu'à " et " dans la 40e ligne et insérez : " telle compagnie. "

Page 3, ligne 42, après " d'une " insérez : " telle. "

La dixième clause a été lue et agréée.

La onzième clause a été lue et amendée comme il suit :

Page 4, ligne 11, retranchez " étrangère. "

Page 4, ligne 12, retranchez " en vertu " et insérez : " conformément à la cinquième section. "

La douzième clause a été lue et agréée.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et
L'honorable M. Dever a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient maintenant reçus.

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois jeudi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 8 Juillet, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Allan,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Mc Kay,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Mc Kindsey,</i>	<i>Power,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Mc Master,</i>	<i>Read,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Flint,</i>	<i>Mc Millan,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Mc Innes</i>	<i>Schultz,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Haythorne.</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Smith,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Howlan,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Plumb,</i>	<i>Wark.</i>
<i>DeBlois,</i>	<i>McInnes,</i>		

PRIÈRES :

Conformément à l'ordre du jour la pétition suivante a été lue :

Du révérend Alexander McKnight, D.D., président; du révérend William Reid, D.D., et du révérend William Fraser, D.D., clercs de l'assemblée de l'église presbytérienne en Canada; demandant que le Sénat reconsidère les amendements qu'il a faits à l'Acte de Tempérance, 1878, et qu'il ne fasse aucun changement au dit acte à moins de lui donner un caractère prohibitif plus prononcé et de rendre sa mise en vigueur plus facile.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la pétition du conseil de comté du comté de Drummond, dans la province de

Québec, et des autres pétitions portant demande d'une exploration de la route centrale ou route de Richmond pour le tracé de la ligne courte de chemin de fer à établir entre Montréal, St-Jean et Halifax.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

L'honorable M. de Boucherville, du comité spécial chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu des débats du Sénat, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ,
Mercredi, 8 juillet, 1885.

Le comité spécial chargé de rechercher les meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat, et de faire rapport de temps à autre de ses vues à cette Chambre, a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Votre comité recommande que les *Débats* de la présente session soient reliés en deux volumes, la dépense supplémentaire pour cette reliure ne devant pas excéder toutefois la somme de trois cents piastres (\$300.)

Les sténographes ont représenté que leur contrat actuel est basé sur une session de trois mois de durée ; la présente session ayant de beaucoup dépassé cette prévision, ils ont dû faire des frais additionnels et demandent à en être indemnisés.

Votre comité recommande en conséquence qu'on leur paie une somme de mille piastres (\$1,000), en sus de toute balance qui leur reviendra sur leur contrat actuel.

Votre comité recommande de plus qu'une autre somme de trois mille piastres soit demandée pour le service du compte-rendu des débats de la présente session.

Le tout respectueusement soumis,

C. B. DE BOUCHERVILLE,
Président.

Sur motion de l'honorable M. de Boucherville, secondé par l'honorable M. Haythorne, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte pour modifier l'application de l'acte refondu d'assurance, 1877," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé : " Acte incorporant la compagnie du drainage de la Puissance," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Howlan, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte autorisant l'avance d'une certaine somme aux commissaires du havre des Trois-Rivières."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Read a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte modifiant l'acte refondu de la Milice, 1833," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte modifiant de nouveau les actes concernant l'inspection et le mesurage du bois dans les provinces d'Ontario et Québec," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet de restreindre et régler l'immigration chinoise au Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte à l'effet de régler définitivement les réclamations de la province du Manitoba contre le Canada," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 9 Juillet, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Allan,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Power,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Read,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Boucheville, de,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Schultz,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Guvremont,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Scott,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Haythorne,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Ogilvie,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>DeBlois,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Plumb,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES:

L'honorable M. Read, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de drainage de la Puissance," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 22, après "pourra" insérez: "dans toutes les parties du Canada."

(*Dans le préambule.*)

Page 1, ligne 5, après "terrains" insérez: "en Canada."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, et la question de concours ayant été mise sur iceux ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec plusieurs amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour ayant été lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte autorisant l'avance d'une certaine somme aux commissaires du havre des Trois-Rivières,"

L'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé :

Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit amendé comme suit :

Page 1, ligne 14, retranchez " propres."

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour ayant été lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier l'application de l'Acte refondu d'Assurance, 1877 ", tel qu'amendé,

L'honorable sir Alexander Campbell secondé par l'honorable M. Smith, a proposé :

Que la sixième clause soit rétablie dans le dit bill.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte concernant le cens électoral,"

L'honorable sir Alexander Campbell a proposé, secondé par l'honorable M. Smith :

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Haythorne, a proposé :

Que le dit bill ne soit pas lu la seconde fois maintenant, mais qu'il soit lu la seconde fois d'hui en six mois.

Après débats.

Six heures étant sonnées, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

1.30 P. M.

La Chambre a repris le débat sur la motion de l'honorable M. Scott, en amendement à la motion de l'honorable sir Alexander Campbell, " Que le bill intitulé : ' Acte concernant le cens électoral ' soit maintenant lu la seconde fois," savoir : " Que le dit

bill ne soit pas maintenant lu la seconde fois, mais qu'il soit lu la seconde fois d'hui en six mois."

Après un nouveau débat.

Sur motion de l'honorable M. Haythorne, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain et qu'elle soit le premier ordre du jour.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 10 Juillet, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, président,

Les honorables messieurs

<i>Allan</i>	<i>Dever</i>	<i>McKay</i>	<i>Power</i>
<i>Almon</i>	<i>Dickey</i>	<i>McKindsey</i>	<i>Read</i>
<i>Armand</i>	<i>Ferrier</i>	<i>McMaster</i>	<i>Reesor</i>
<i>Baillargeon</i>	<i>Girard</i>	<i>McMillan</i>	<i>Robitaille</i>
<i>Bellerose</i>	<i>Glusier</i>	<i>Macdonald</i>	<i>Ross</i>
<i>Bolduc</i>	<i>Gowan</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Schultz</i>
<i>Boucherville, de</i>	<i>Guvremont</i>	<i>Montgomery</i>	<i>Scott</i>
<i>Campbell</i>	<i>Haythorne</i>	<i>Nelson</i>	<i>Smith</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Hawlan</i>	<i>Northwood</i>	<i>Stevens</i>
<i>Carvell</i>	<i>Kaulbach</i>	<i>O'Donohoe</i>	<i>Sutherland</i>
<i>Chaffers</i>	<i>Leonard</i>	<i>Ogilvie</i>	<i>Trudel</i>
<i>Chapais</i>	<i>McClelan</i>	<i>Pâquet</i>	<i>Vidal</i>
<i>Clemow</i>	<i>McDonald</i>	<i>Phamb</i>	<i>Wark</i>
<i>DeBlois</i>	<i>McInnes</i>	<i>Poirier</i>	

PRIERES :

L'honorable M. Read, du comité mixte des deux Chambres des impressions du Parlement, a présenté son huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
3 juillet, 1885.

Le comité mixte des impressions des deux Chambres du Parlement a l'honneur de présenter ce qui suit comme son huitième rapport :

Le comité mixte des Impressions du Parlement a l'honneur de soumettre comme son huitième rapport, le rapport ci-joint du sous-comité chargé d'étudier quelle est la meilleure méthode de faire exécuter le service des impressions à l'avenir, lequel rapport il recommande, après l'avoir adopté ainsi que la formule de soumission ci-annexée, à la considération des deux Chambres.

Le tout respectueusement soumis,

ROBERT READ, *Président.*

SALLE DE COMITÉ, 6 mai 1885.

Le sous-comité du comité mixte des impressions du Parlement, chargé d'étudier quelle est la meilleure méthode de faire exécuter le service des impressions, à l'avenir, à l'honneur de présenter la résolution suivante à titre de rapport :

Résolu.—Considérant que les différents contrats pour les impressions, la reliure et le papier d'imprimerie doivent expirer le 31 décembre prochain, le sous-comité recommande de les continuer pendant une année à partir de cette date, et que pendant la vacance, il soit publié des avis demandant des soumissions pour l'exécution des impressions et de la reliure nécessaires au Parlement de la Puissance du Canada, pour des périodes de cinq et dix ans, devant commencer le 1er janvier, 1887, et se terminer le 31 août dans la cinquième ou la dixième année, suivant le cas, au lieu du 31 décembre ; telles soumissions devant être envoyées dans une enveloppe cachetée, adressée au greffier du comité mixte des Impressions du Parlement, pas plus tard qu'à midi, le premier jour de la session prochaine du Parlement de la Puissance, après lequel temps aucune soumission ne sera reçue ; telles soumissions devront être faites sur des formules en blanc que l'on pourra obtenir (sur demande) du greffier du comité.

Les calculs établissant la valeur de telles soumissions seront basés sur la quantité des travaux exécutés pendant l'exercice 1883-84, comme on les voit dans les comptes en détail, et les différents termes, conditions et dispositions spécifiés dans la dite formule en blanc seront obligatoires pour les divers soumissionnaires, et

formeront la base d'après laquelle seront dressés les divers contrats. Il est aussi recommandé que la quantité de papier d'impression requise pour chaque année soit achetée par soumissions pendant la session, et emmagasinée pour être distribuée quand il y aura lieu, ce qui, il est à espérer, assurera l'uniformité quant à sa fabrication et à sa couleur.

(Formules de soumission ci-jointe.)

Le tout respectueusement soumis,

THOS. WHITE, *Président.*

FORMULE DE SOUMISSION pour les impressions du Parlement du Canada.—Service à dixième années,

		IMPRESSIONS.								
		Composition, par 1,000 ems, mesurage effectif.	Tirage, par marque de 250 impressions de 8 pages, papier grand raisin, et de quatre pages, papier ministre.	Exemplaire supplémentaire de bills de troisième lecture, feuillets isolés, par feuillets, y compris le papier, d'après l'échantillon.	Changements, par heure.	Changements des en-têtes, par feuille de huit pages.	Conversion des Procès-Verbaux du Sénat et de la Chambre des Communes, en Journaux, par 1,000 ems.	Pliage, sous toute forme, par feuillet.	Pliage, sous toute forme, et couture (y compris l'insertion des tableaux ou cartes) par feuille, chaque tableau ou carte comptant pour un feuillet.	Mise des feuillets sous couverture bleue, y compris la composition du titre, le tirage et papier, par exemplaire. Le papier pesant lbs.
Pour 5 ans.....										
Pour 10 ans.....										

commencer le 1er janvier 1887, pour prendre fin le 31 d'août dans les cinquième et suivant le cas.

PAPIER.		RELIURE.	
Grand raisin, No. 1, belle qualité, par rame de 26 livres. La soumission doit être accompagnée de feuillets d'échantillon.	Papier ministre No. 2. Qualité ordinaire, par rame de 11 livres. La soumission doit être accompagnée de feuillets d'échantillon.	Journaux, Appendices, Procès-Verbaux, Débats Officiels de l'une ou des deux Chambres, (selon le cas) ou Documents de la session. Demi-reliure en basane, côtés en toile, lettres dorées, par volume de 600 pages, plus ou moins, suivant le cas. Aussi pour demi-reliure en veau. Aucun prix ne sera chargé ou autorisé pour reliure en feuillets simples ou parties de feuillets, ou pour insertion de cartes ou tableaux, ou pour tous autres extras.	
		5 ans.	10 ans.
		Cts.	Cts.
Par soumissions, à chaque session, pour la fourniture de l'année, et par les fabricants seulement.		Journaux, Appendices, Procès-Verbaux, Débats Officiels ou Documents de la session :— Demi-reliure en mouton côtés en toile, lettres dorées. Par volume de 600 pages, plus ou moins, y compris tous les extras..... Demi-reliure en veau, côtés en toile, lettres dorées. Par volume de 600 pages, plus ou moins, y compris tous les extras..... Règlage :— Lignes pâles, par main..... " rouges, "	

CONDITIONS DU CONTRAT POUR IMPRESSIONS.

Les ouvrages d'impressions seront de trois genres—*Impressions ordinaires, catalogues et tableaux.*

L'*impression ordinaire*,—comprendra toute la matière ordinaire des Journaux, Appendices, Débats Officiels et Documents de la session, y compris les divisions et les index, et devra être imprimée en caractère gros-romain, sauf le rapport officiel des Débats de l'une des deux Chambres, ou des deux, s'il est demandé, qui sera en petit texte avec les citations en nonpareille, et elle ne sera payée qu'*un seul prix.*

Les *catalogues*,—comprendront toute matière exigeant deux réglés horizontaux (outre les réglés transverses au haut ou au bas de la page,) et deux réglés horizontaux au bas de la page, et seront payés un *prix ci demi.*

Les *tableaux*,—comprendront toute matière, avec au moins deux réglés horizontaux (outre les réglés transverses au haut et au bas de la page) et trois réglés au bas de la page, et seront payés *double prix.*

Les *catalogues et tableaux* seront imprimés en mignonne ou en tel autre caractère que le greffier du comité indiquera.

Les épreuves, en duplicata, de toute impression, devront être envoyées aux officiers chargés de les reviser respectivement, après avoir été lues et corrigées avec soin à l'imprimerie, sans frais additionnels, y comprises les épreuves subséquentes (*revises*) jusqu'à ce que l'ouvrage soit parfait.

Tous documents, livres, pièces ou rapports, soit administratifs ou autres, ou toute matière de quelque espèce ou nature que ce soit, devront être imprimés de telle manière, pour telles fins et en tel nombre que l'ordonnera le parlement, sans autres frais que ceux autorisés par le contrat basé sur la soumission.

Les Débats Officiels des deux Chambres, si on l'exige, seront imprimés en petit texte, avec les citations en nonpareille, et, devront être délivrés après chaque séance.

Les Procès-Verbaux des deux Chambres, de même que les Ordres du Jour, dans les deux langues, devront être imprimés en gros-romain, et devront être délivrés à neuf heures et demie du matin qui suivra chaque séance.

Les bills dans les deux langues, seront imprimés en caractères philosophic (*small pica*) avec les notes en petit-texte.

Une copie supplémentaire des bills de troisième lecture sera tirée par feuillets isolés, sur papier fin, (d'après l'échantillon) et devra être fournie par l'entrepreneur, le prix par page devant couvrir tous frais, etc.

Les Journaux et les Appendices dans les deux langues, seront terminés par l'entrepreneur dans les deux mois qui suivront la clôture de chaque session.

Les Documents de la session, dans les deux langues, devront être terminés par l'entrepreneur dans les trois mois qui suivront la clôture de chaque session.

Il pourra arriver que l'entrepreneur soit obligé de tenir debout 1,000 pages de matière à la fois, mais il ne pourra exiger d'autre compensation que le prix accordé pour la composition.

Il ne sera rien accordé pour les pages blanches, ou pour les corrections ordinaires, ni pour travail après heures régulières ou délais, ni aucun autres frais sauf ceux contenus dans la formule ci dessus.

Les feuilles imprimées des Journaux, Appendices et Documents de la session doivent être complètement et parfaitement pressées entre deux plaques lisses et délivrées sans frais supplémentaires à l'entrepreneur de la reliure.

Les caractères devront être bons et nets, l'encre noire et de bonne qualité, et tout l'ouvrage devra être parfaitement exécuté et à la satisfaction entière des deux Chambres.

L'imprimeur devra donner au greffier du comité des Impressions, au moins deux fois la semaine, une collection complète de tout le travail exécuté, avec le coût de chaque ouvrage indiqué sur l'endos et la quantité de papier employé, et le compte en détail, par feuillets, aussitôt qu'il aura un nombre suffisant de pièces justificatives pour le faire.

La totalité des impressions sera donnée à un entrepreneur, et les soumissions seront calculées d'après la totalité du travail à exécuter, et non par fractions.

Les comptes pour changement ne seront alloués que pour la copie incorrecte, sur l'attestation de l'officier chargé de la révision, et ces comptes ne seront autorisés que pour le temps nécessaire réellement consacré aux corrections par le compositeur.

L'imprimeur devra délivrer, sans rémunération, aux divers bureaux des deux Chambres, toute matière imprimée, en paquets convenablement ficelés, et en tel nombre, manière et forme que l'ordonneront les officiers compétents.

Toute matière annulée sera délivrée dans la même forme avant d'être soldée.

Cinq pour cent seront alloués à l'imprimeur pour perte sur le papier.

CONDITIONS DU CONTRAT POUR LE PAPIER.

Le papier devra avoir le poids réglementaire (490 feuilles par rame) et se fournir, sur la réquisition du greffier du comité des Impressions, à telles époques et en telles quantités qui seront requises, et il sera délivré et emmagasiné sans frais dans les édifices publics, au siège du gouvernement; et tout papier maculé ou inférieur en qualité à l'échantillon, sera renvoyé à l'entrepreneur à ses frais et dépens.

CONDITIONS DU CONTRAT POUR LA RELIURE.

Le relieur délivrera les Journaux et Appendices, les Documents de la session et les Débats Officiels, de l'une des deux Chambres, ou des deux, s'il est nécessaire, dans l'espace d'un mois, et les Procès-Verbaux dans l'espace de deux semaines, après que le dernier feuillet de chaque volume lui aura été remis; et il sera responsable de la garde en lieu sûr de toute matière imprimée dont il aura donné un reçu, et il devra remédier, à ses propres frais, à toute perte ou déficit qui pourra survenir après qu'il aura reçu telle matière. La livraison devra être faite aux bureaux de l'une ou l'autre Chambre, sans frais. Il sera du devoir du relieur de compter les feuillets qui lui seront remis par l'imprimeur et d'en donner un reçu, sans rien exiger pour cela.

Les matériaux servant à la reliure, et le travail à exécuter devront être conformes aux échantillons qui seront exhibés dans le bureau du greffier du comité des Impressions.

20 pour cent seront invariablement retenus jusqu'à ce que le travail appartenant à chaque session ait été fidèlement exécuté et complété.

Si les entrepreneurs, ou aucuns d'entre-eux, se trouvent en aucun temps en retard pour leur travail, le comité se réserve le droit de le faire exécuter ailleurs, en déduisant de leur compte la différence qui pourrait exister dans le coût de l'exécution.

Les entrepreneurs seront sous le contrôle du greffier du comité mixte des Impressions pour toutes matières se rapportant à leurs contrats.

Les divers entrepreneurs pour l'impression, le papier d'imprimerie et la reliure devront fournir séparément une bonne et suffisante caution dans une société de garantie dûment constituée à cette fin, ou un dépôt en argent dans l'une des banques chartées du Canada, dont les certificats seront remis au greffier du comité—l'entrepreneur des impressions, au montant de \$5,000; l'entrepreneur du papier d'imprimerie, au montant de \$2,000; et l'entrepreneur de la reliure, au montant de \$1,000,—en garantie de l'exécution régulière et fidèle de leurs contrats respectifs. Le consentement par écrit de la société de garantie devra accompagner chaque soumission.

Nulle soumission ne sera reçue si elle n'est accompagnée d'un reçu du dépôt opéré dans une banque comme garantie que le contrat sera exécuté de bonne foi par la personne à laquelle le contrat aura été accordé. Si l'entrepreneur fait défaut dans l'exécution de son contrat, le dit dépôt sera confisqué dans les mesures suivantes pour servir aux fins du comité: Pour les impressions, \$5,000; pour le papier d'imprimerie, \$500; et pour la reliure, \$200.

N.B.—Les ouvrages ci-dessus devront être exécutés en totalité dans la localité où le Parlement tiendra alors ses séances.

Ordonné, que le dit rapport soit déposé sur la table.

L'honorable M. Read, du comité mixte des deux Chambres des impressions du Parlement, a présenté son neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SALLE DE COMITÉ,

3 juillet, 1885.

Le comité mixte des impressions du Parlement a l'honneur de présenter ce qui suit comme son neuvième rapport :

Le comité, après avoir examiné avec soin les documents suivants, soumis de nouveau à sa considération par la Chambre des Communes, recommande qu'ils soient imprimés, savoir :—

Réponse à l'Ordre,—Copie de toute correspondance échangée à partir du 1er janvier 1883, au sujet des réparations, de l'entrée en dock ou du lancement du steamer "Sir James Douglass" au commencement de la dite année, entre le département de la Marine et des Pêcheries et son agent à Victoria, C.A., ou entre le département et toute autre personne ou personnes de la province de la Colombie Anglaise à cet égard ; aussi copie des rapports envoyés au département par l'agent dans la Colombie Anglaise, ou le capitaine du dit steamer, au sujet d'une difficulté sérieuse et désagréable survenue entre eux, et jetant du discrédit sur eux-mêmes et sur le département ; aussi de toute correspondance, jusqu'à ce jour, concernant ce sujet, ou aucun autre, entre le département et aucun député de la Colombie Anglaise, ou autre personne, se rapportant en aucune manière à l'agent du département dans la Colombie Anglaise. (No 30d.) (*Pour distribution seulement.*)

Réponse à une Adresse du 23 février, 1880,—Copie de tout arrêté ou arrêtés en Conseil approuvant les traités faits avec les tribus indiennes aux Forts Carlton et Pitt, pendant l'année 1876 ; et de toutes les dépêches du ministre ou du sous-ministre de l'Intérieur aux commissaires, ou à aucun d'eux, leur communiquant ces ordres et se rapportant aux conditions contenues dans ces traités, avec les réponses des dits commissaires, ou d'aucun d'eux, à ces dépêches. (No 127.) (*Distribution seulement.*)

Le comité recommande aussi que la réponse suivante qui lui a été soumise par la Chambre des Communes ne soit pas imprimée :—

Réponse à une Adresse du 23 février, 1880,—Copie de toutes les dépêches des lieutenants-gouverneurs du Manitoba, concernant la réserve promise en vertu des clauses du traité Numéro Un, touchant la réserve que ce traité stipule devoir être assignée à la bande d'indiens du Manitoba dont La Plume Jaune était le chef—et des dépêches du secrétaire d'Etat, du ministre ou du sous-ministre de l'Intérieur expédiées en réponse ou concernant ce sujet ; aussi, de toute correspondance échangée à ce sujet entre le gouvernement du Canada et la Cie de la Baie d'Hudson. (No 128.)

Quant au désir exprimé par la Chambre des Communes "Qu'une édition supplémentaire du dernier rapport de la Commission Géologique soit imprimée pour distribution," le comité après mûre délibération, recommande respectueusement que l'édition actuelle soit considérée comme suffisante.

Le comité, ayant soigneusement examiné les documents suivants, recommande qu'ils soient imprimés, savoir :—

Réponse à l'Ordre,—Copie du rapport fait par les ingénieurs désignés pour mesurer et classer à nouveau les travaux de la section B du chemin de fer du Pacifique canadien, en rapport avec les réclamations présentées par des entrepreneurs de la dite section pour obtenir un plus fort dédommagement pour ces travaux et les dommages éprouvés par eux. Aussi, copie de tous rapports des ingénieurs ordinaires de la dite section, ou de l'ingénieur en chef, ou de tout autre ingénieur du gouvernement, sur les questions de mesurage, classification ou dommages débattues entre le gouvernement et les entrepreneurs. (No 25s) (*Documents de la session seulement.*)

Lettre et états adressés par George Stephen, écr., président de la Cie du chemin de fer du Pacifique canadien, à l'honorable ministre des Chemins de fer et Canaux, accompagné du bilan condensé sur l'état des affaires de la Cie du chemin de fer du

Pacifique canadien à la date du 1er janvier, 1885, dressé par M. *Mia*. (No 25cc.) (*Documents de la session seulement.*)

Réponse à Adresse, — Copie de toute offre faite au gouvernement pour la construction d'un chemin de fer reliant le réseau des chemins de fer d'Ontario au chemin de fer du Pacifique canadien à ou près de Gravenhurst. (No 25hh.) (*Documents de la session seulement.*)

Réponse à Adresse, — Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement de Québec et le gouvernement du Canada au sujet de la demande de la somme de \$960,000 réservée par le statut 47 Vict., chap. 8, pour le prolongement du chemin de fer du Pacifique canadien depuis son terminus à la jonction de St-Martin jusqu'au havre de Québec. (No 25hk.) (*Documents de la session seulement.*)

Réponse à Adresse, — Etat indiquant les recettes brutes, les dépenses et les recettes nettes du chemin de fer du Pacifique canadien pour chaque mois des années 1883 et 1884, faisant la distinction entre la ligne principale et les lignes aujourd'hui exploitées sous l'empire du contrat d'affermage passé avec la compagnie du chemin de fer Ontario et Québec; et faisant aussi la distinction entre la ligne principale à l'est de Port-Arthur ou de Port-William et la ligne principale à l'ouest de cet endroit; indiquant dans chaque cas le nombre de milles ouverts au trafic pendant les dites périodes. (No 25ll.) (*Documents de la session seulement.*)

Réponse à Adresse, — Etat indiquant :

(1) Les frais faits par la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien sur sa voie principale, entre Callendar et Port-Arthur, et entre Selkirk et Kamloops, depuis la dépense de \$23,078,950, indiquée dans la lettre de M. *Stephen* au ministre des Chemins de fer et Canaux, en date du 15 janvier, 1884.

(2) Les matériaux en mains destinés à la voie principale décrite.

(3) Les recettes de la compagnie, depuis le compte-rendu dans la dite lettre, provenant de

(A) La subvention en espèces,

(B) Du prêt du gouvernement,

(C) Des obligations hypothécaires, ou des ventes de terres, ou de l'aliénation des obligations hypothécaires.

(4) Le montant, s'il en est, dû par la compagnie pour la construction de la voie principale décrite.

(5) L'estimation du coût des travaux de construction restant à faire sur la voie principale décrite, indiquant si les matériaux en mains sont compris ou non dans telle estimation.

(6) Une estimation du coût total de construction de la voie principale décrite, lorsqu'elle sera achevée.

(7) Un relevé du coût de l'équipement de la voie principale décrite, à la date du compte contenu dans la lettre de M. *Stephen*.

(8) Un relevé du coût de l'équipement de la voie principale décrite, depuis cette date.

(9) Un relevé du coût ultérieur de l'équipement de la voie principale décrite, lorsqu'elle sera terminée.

(10) Un relevé du coût total d'équipement de la voie principale décrite.

Tous ces états, estimations et relevés devant être donnés séparément pour chacune des divisions décrites, savoir :

(a) Celle comprise entre Callendar et Port-Arthur, et

(b) Celle comprise entre Selkirk et Kamloops. (No 25mm.) (*Documents de la session seulement.*)

Réponse à Adresse, — Relevé du coût de la partie du chemin de fer du Pacifique canadien qui s'étend depuis Winnipeg jusqu'à un point situé à 615 milles à l'ouest de cette ville, sous les sous-titres ordinaires du coût de construction des chemins de fer; et dans le cas où la compagnie n'aurait pas entré les dépenses sous les sous-titres ordinaires, le dit relevé devant être dressé tel que fourni par la compagnie et avec les mêmes détails. (No 25nn.) (*Documents de la session seulement.*)

Réponse à Ordre,—Etat indiquant les diverses sommes perçues par le gouvernement fédéral pour terres vendues ou louées; pour billots, ou douves, bois de corde, poteaux de télégraphe, ou autres produits de la forêt; ainsi que les noms des personnes qui ont fait ces paiements dans les limites de la partie est d'Ontario telles qu'elles ont été déterminées par la décision du Conseil Privé à l'encontre de la réclamation du gouvernement fédéral. (No 53f.) (*Documents de la session seulement.*)

Réponse à Ordre,—Etat donnant,—

1. Les noms des locataires de pâturages qui ont du bétail sur les terres affermées; le nombre d'acres compris dans chaque bail; la date du bail; la position géographique de la superficie comprise dans chaque bail; le nombre de têtes de bétail sur chaque terre affermée; la date à laquelle le bétail a été mis en premier lieu sur les dits pâturages et le nombre total d'acres compris dans ces baux.

2. Les noms des locataires de pâturages qui n'ont pas mis de bétail sur les terres affermées; le nombre d'acres compris dans chaque bail; la position géographique de la superficie couverte par chaque bail; le nombre de baux et le nombre total d'acres compris dans ces baux. (No 53j.) (*Documents de la session seulement.*)

Réponse à Adresse,—Copie de toute correspondance, rapports en conseil, ordres en conseil, rapports des ingénieurs ordinaires, des ingénieurs chargés de la direction des travaux, et de l'ingénieur en chef, des plans et des évaluations de frais à encourir relativement au canal que l'on se propose de construire dans la vallée de la Trent. (No 96a.) (*Documents de la session seulement, et sans carte.*)

Réponse à Ordre,—Copie :

1. De la formule de soumission pour approvisionnements des sauvages du Nord-Ouest pour l'année 1884.

2. De toutes soumissions reçues par le gouvernement pour tels approvisionnements en 1884.

3. De l'action ou de la décision du gouvernement concernant telles soumissions, avec les raisons à l'appui.

4. De tous contrats passés entre le gouvernement et les particuliers dont les soumissions ont été acceptées.

5. De toute correspondance avec le gouvernement au sujet de toutes les soumissions et contrats. (No 100a.) (*Documents de la session seulement.*)

Papiers et correspondance en rapport avec les réclamations des métis, et autres matières relatives aux territoires du Nord-Ouest. (No 116e.) (*Documents de la session seulement.*)

Papiers et correspondance supplémentaires en rapport avec les réclamations des métis, et autres matières relatives aux territoires du Nord-Ouest. (No 116f.) (*Documents de la session seulement.*)

Réponse à Adresse,—Copie de tous arrêtés du conseil impériaux, fédéraux ou provinciaux, en la possession du gouvernement, et non encore soumis au parlement, relatifs aux limites en contestation d'Ontario; aussi, copie de toutes dépêches et correspondance échangée avec aucune des provinces et avec le gouvernement impérial sur le même sujet. (No 123b.) (*Documents de la session seulement.*)

Réponse à Adresse (Sénat),—Correspondance échangée, depuis le 1er janvier, 1884, entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la province de Québec, touchant toutes sommes accordées par le gouvernement fédéral à la province de Québec et toute réclamation de la province de Québec à titre d'indemnité, à cause de la construction du chemin de fer du Nord, appelé ci-devant "Chemin de fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental," ainsi que copie de tout mémoire présenté au gouvernement fédéral, pendant la même période, par le gouvernement de Québec, touchant toute réclamation ou demande d'indemnité pour la même cause. (No 133.) (*Documents de la session seulement.*)

Réponse à Adresse (Sénat),—Copie des rapports sur les diverses explorations qui ont été faites par des ingénieurs, d'après les instructions du gouvernement, en vue de déterminer le tracé d'une voie ferrée qui relierait Montréal aux ports de Saint-Jean et d'Halifax par la route la plus courte et la plus praticable (y compris les rapports de M. A. L. Light et Vernon Smith sur le tracé des lignes respectivement

explorées par eux, remontant la vallée de la rivière Etchemin et se dirigeant de Canterbury dans le Nouveau-Brunswick sur l'extrémité nord du lac Chesumcook dans l'Etat du Maine), avec un état indiquant la hauteur des points culminants, le maximum d'inclinaison par mille, le nombre de milles dont les rampes excéderont 52 pieds, la moyenne de l'inclinaison par mille, le nombre et la situation des courbes d'un rayon inférieur à 1,910 pieds, sur chacun des tracés explorés, ainsi que sur chacun des chemins de fer existants qu'on se propose de raccorder aux lignes qui suivraient ces tracés; aussi un état détaillé des distances à parcourir entre Montréal et Saint-Jean et Halifax par chacun des tracés et par les chemins de fer existants qu'on se propose de raccorder aux lignes qui suivraient ces tracés. (No 136.)

Réponse à Adresse.—Copie de toute correspondance, ordres en conseil, contrats ou autres documents concernant le chemin de fer projeté d'Oxford à New-Glasgow, dans la Nouvelle-Ecosse, ou relatifs à aucune des compagnies ou particuliers en marché d'entreprendre la construction d'aucune partie de la Ligne Courte projetée dans les limites de la province de la Nouvelle-Ecosse, et particulièrement d'un contrat signé par Sir Charles Tupper, alors ministre des Chemins de fer, vers le 9 mai 1884, en vertu duquel il prit certains arrangements en qualité de représentant de la Couronne, avec Norvin Green, président de la compagnie de la Grande Ligne Directe entre l'Amérique et l'Europe, ou avec cette compagnie; et de tous ordres ou mesures annulant le dit contrat, et de la preuve établissant les ressources de la compagnie et sur laquelle a été basé le dit contrat; et de tous ordres et autorisations en vertu desquels l'embranchement d'Oxford a été complété, ou des argents ont été dépensés à même l'allocation votée pour l'Intercolonial, et de tous les arrangements concernant les dites dépenses; et de tous les exposés, représentations ou lettres présentées par, ou de la part des entrepreneurs, compagnies, compagnies de chemin de fer ou de construction, travailleurs, marchands ou autres, intéressés dans cet ouvrage; et de tous rapports faits à aucun département ou au conseil sur aucun des sujets ci-dessus mentionnés. (No 137.) (*Documents de la session seulement.*)

Réponse à Adresse.—Copie de toute lettre et correspondance échangées entre le gouvernement du Canada ou aucun de ses membres, et le gouvernement du Nouveau-Brunswick, ou aucun de ses membres, au sujet de l'érection d'un pont pour voitures et piétons sur la rivière Saint-Jean, à ou près de Frédéricton. (No 139.) (*Distribution seulement.*)

Réponse à Adresse.—Copie de toutes lettres et correspondance échangées entre le gouvernement du Canada ou aucun de ses membres, et le gouvernement du Nouveau-Brunswick, ou aucun de ses membres, au sujet de l'érection d'un pont pour voitures et piétons sur la rivière Saint-Jean, à ou près de Frédéricton. (No 139a.) (*Distribution seulement.*)

Rapports de MM. Perley et Guerin sur les travaux dont demande a été faite sur la rivière Ottawa et le lac Témiscamingue, ainsi que le memorandum du R. P. Paradis, O.M.I. (No 140.) (*Distribution seulement.*)

Réponse à Adresse.—Copie de tous documents concernant la nomination, les instructions et le traitement de M. Hector Fabre, en qualité d'agent du Canada à Paris, (France), et les rapports adressés au gouvernement par ce monsieur, depuis sa nomination. (No 150.) (*Distribution seulement.*)

Le comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :

Réponse à Adresse.—Copie de tous ordres en conseil, correspondance, plaintes, rapports ou autres documents concernant la suspension ou la mise à la retraite de W. F. Whitcker, ou sa résignation de l'emploi qu'il occupait dans le service public. (No 22c.)

Réponse à Ordre (partielle).—Relevé détaillé de toutes sommes payées par le gouvernement à la Cie de publication de la "Gazette" de Montréal, et autres journaux du Canada, pour impressions, publication d'avis ou autres ouvrages ou fournitures, pendant les années 1874, 1875, 1876, 1877, 1878, 1879, 1880, 1881, 1882, et 1883. (No 23.)

Réponse (partielle) à Adresse.—Relevé des diverses sommes payées, et les dates des paiements, faits par le gouvernement, entre le 1er janvier et le 30 juin 1884, et entre le 1er juillet et le 31 décembre de la même année, aux diverses compagnies d'impression et de publication du Canada, ou à des éditeurs, agents ou propriétaires de journaux et autres éditeurs, pour tout travail ou fourniture quelconques. (No 23a.)

Copie de la cause soumise par le gouvernement à son avocat et de l'opinion donnée par l'avocat que le gouvernement a consulté, sur la validité de la sentence adjugeant des dommages aux entrepreneurs de la section B du chemin de fer du Pacifique canadien, et quant aux mesures à prendre au sujet de telle sentence. (No 25h.)

Réponse supplémentaire à Ordre.—Copie de la cause soumise par le gouvernement à son avocat et de l'opinion donnée par l'avocat que le gouvernement a consulté, sur la validité de la sentence adjugeant des dommages aux entrepreneurs de la section B du chemin de fer du Pacifique canadien, et quant aux mesures à prendre au sujet de telle sentence. (No 25p.)

Réponse à Adresse.—Etat détaillé de la position actuelle des octrois de terre et des obligations hypothécaires de la Cie du chemin de fer du Pacifique canadien, indiquant par le numéro de la section, du township ou du rang, ou par toute autre description, les lots accordés à la Cie;

Aussi, les lots vendus par la compagnie :

Aussi, le montant d'obligations hypothécaires en possession du gouvernement; le montant en possession de la compagnie; le montant possédé par le public; le montant aliéné par la compagnie pour emprunts, ou autrement, avec les détails; et le montant annulé;

Aussi, indiquant la somme reçue par la compagnie pour des terres vendues au cours de chaque année civile et au cours de la présente année; et le montant dû actuellement à la compagnie pour des ventes de terres; et un état séparé indiquant le montant reçu par la compagnie pour ventes d'emplacements de villes, et le montant actuellement dû sur telles ventes; faisant la différence entre les recettes et les dettes à compte d'emplacements de villes compris dans les octrois de terre, ou dans aucun arrangement avec le gouvernement, et les recettes et les dettes à compte d'autres emplacements de villes. (No 25u.)

Réponse à Ordre.—Etat donnant le nom des personnes employées par le gouvernement sur la ligne du chemin de fer canadien du Pacifique pendant l'année 1884, la date de leur engagement, l'espace de temps pendant lequel elles ont été employées, l'ouvrage qui leur était assigné, et le salaire, les honoraires ou allocations qui leur ont été payés; aussi, le montant des frais de route payés à chacune d'elles. (No 25dd.)

Réponse à Ordre.—Copie de toutes demandes, exposés, estimations ou lettres envoyées par le chemin de fer du Pacifique canadien au gouvernement ou à aucun de ses officiers, relativement au changement fait dans les estimations par le gouvernement entre le 7 mai 1884 et le 16 mai 1884 au sujet du matériel roulant, et des paiements pour la division ouest de la section est, et copie de toute correspondance et documents se rattachant au même sujet. (No 25ee.)

Réponse à Ordre.—Copie des évaluations détaillées fournies au gouvernement par la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien et par les ingénieurs du gouvernement, sur lesquelles on s'est basé pour évaluer le coût de construction à \$23,000 par mille pour la partie de la section Est, à partir du 100e mille jusqu'au 120e mille à l'ouest de Callendar, en indiquant les quantités, la classification et les prix.

Aussi, un état des quantités, de la description et de la classification des travaux réellement exécutés le 12 août 1884, lorsque la subvention et le prêt ont été payés par le gouvernement comme pour une ligne complétée. (No 25ff.)

Réponse à Ordre.—Copie du rapport des explorations de l'ingénieur *Vernon Smith*, relativement à l'extension du Pacifique jusqu'aux ports canadiens, sur les bords de l'Atlantique. (No 25gg.)

Réponse à Adresse,—Etat indiquant les sommes qui ont été fournies au chemin de fer Canada Central entre Ottawa et Brockville, soit par le gouvernement du Canada, le gouvernement provincial de l'Ontario, ou par les municipalités qui se trouvent sur le parcours de cette ligne de chemin de fer; aussi, faisant connaître quelles garanties ont été prises pour les montants ainsi avancés à la dite Cie de chemin de fer, et comment on a disposé de telles garanties; aussi, un état similaire concernant le chemin de fer d'Ottawa et du Saint-Laurent entre Ottawa et Prescott; en même temps que les conditions sous lesquelles ces subventions ont été faites à ces deux chemins de fer; et aussi un état du service des convois sur ces deux lignes. (No 25ii.)

Réponse supplémentaire à Ordre,—Carte ou cartes indiquant,—

(1) Le tracé du chemin de fer canadien du Pacifique, accepté ou construit;
 (2) Le tracé tel que proposé au gouvernement, mais non encore approuvé;
 (3) Le tracé des embranchements construits ou achetés, ou de tout autre embranchement que la compagnie se propose d'établir et dont le gouvernement a connaissance;

(4) Les terres gardées en réserve pour la compagnie, mais qui ne sont pas encore octroyées;

(5) Les terres octroyées;

(6) Les terres qui ont été demandées, mais qui ne sont pas encore mises en réserve. (No 25jj.)

Réponse à Adresse,—Etat indiquant la date de l'achèvement de la ligne-mère du chemin de fer du Pacifique canadien de Winnipeg à Brandon, de Brandon à Moose-Jaw, et de Moose-Jaw à Calgary; les dates auxquelles chaque section a été ouverte au trafic, les dates auxquelles chaque section a été inspectée par l'ingénieur du gouvernement, avec copie de tous ordres en conseil, documents et correspondance non encore soumis à la Chambre, concernant le tarif des passagers et des marchandises sur telle ligne. (No 25oo.)

Réponse à Ordre,—Etat indiquant :

1. Les droits imposés sur divers articles dans l'ancienne province du Canada et ceux imposés actuellement.

2. Le tarif en vigueur dans la Colombie Anglaise et dans le Manitoba, respectivement, lors de l'union.

3. La période pendant laquelle tel tarif est resté en vigueur après l'union. (No 42b.)

Réponse à Adresse,—Copie des mémoires présentés au gouvernement par les délégués qui se sont présentés devant lui au sujet des boni accordés aux chemins de fer déclarés d'utilité publique en Canada. (No 44c.)

Réponse à Ordre,—Relevé de tous les employés du service civil dans la Colombie Anglaise, depuis l'agent résidant du gouvernement de la Puissance jusqu'au messager dans chaque département (par département), avec leurs noms de baptême et de famille, au long, leur âge, rang, allocations et salaires actuels, la date de leur nomination et promotion, jusqu'au 31 décembre 1884, ou plus tard, s'il est possible. (No 466.)

Réponse à Adresse,—Copie :

1. De tous ordres en conseil ou administratifs concernant le $\frac{1}{2}$ S.E. de la section 2 du township W, rang 19 ouest.

2. De toute réclamation faite touchant le dit terrain et des mesures prises par le gouvernement à ce sujet.

3. De toutes pétitions, documents ou correspondance échangés entre le gouvernement et *Joseph Bell*, *J. C. Kavanagh* et toute autre personne, et des réponses qui y ont été faites touchant le dit terrain. (No 53k.)

Copie d'un ordre en conseil, en date du 4 juin, 1883, concernant une étendue de terre accordée à des compagnies de colonisation aux termes des règlements concernant les terres, etc. (No 53l.)

Réponse à Adresse (Sénat),—Etat détaillé de la dépense qui se rattache au récent voyage de l'honorable secrétaire d'Etat à la Colombie-Britannique et en Californie. (No 54c.)

Réponse à Ordre.—Etat faisant connaître le nombre de saisies opérées à chacun des ports douaniers de la Nouvelle-Ecosse, pendant la dernière année fiscale, et aussi pendant les six mois expirés le 31 décembre dernier ; aussi, les noms des personnes sur lesquelles ces saisies ont été faites, le chiffre des amendes perçues dans chaque port pendant chacune des périodes précitées, et la manière dont on en a disposé, donnant les noms des fonctionnaires qui en ont reçu une partie et le montant reçu par chacun de ces fonctionnaires à même ce fond. (No 73b)

Réponse à Adresse.—Copie de tous mémoires et correspondance présentés ou envoyés au gouvernement par les maires ou les conseils de ville des cités de Saint-Jean, N.-B., et Portland, au sujet de l'interruption du trafic entre les dites cités par le passage à niveau du chemin de fer sur Mill Street, et de la construction d'un pont au-dessus de la dite rue. (No 76i.)

Réponse à Ordre.—Copie de tous papiers, documents et correspondance concernant la demande d'indemnité formulée par *John D. Robertson* pour expropriation, en mai dernier, de sa fabrique, propriété et terrain, à Saint-Jean, N.-B., pour fins de l'Intercolonial, du rapport de *Alexander Christie* en qualité d'évaluateur, du rapport de *C. W. Fairweather* et autres, en qualité d'estimateurs, et de la preuve faite devant *M. Compton* ou tout autre arbitre devant lequel la demande a été portée. (No 76j.)

Réponse à Ordre.—Etat indiquant les recettes du chemin de fer Intercolonial pour le transport des marchandises pendant l'année expirée le 30 juin 1884, semblable au relevé des recettes du chemin de fer de l'île du Prince-Edouard, pour le même objet, tel qu'on le voit à la page 84 du rapport du ministre des Chemins de fer, y compris tels autres articles qui ne sont pas mentionnés dans le dit relevé, et qui ont été transportés par le chemin de fer Intercolonial ; aussi un état comparatif du trafic du chemin de fer Intercolonial pour la dite année, indiquant :

1. Les recettes pour le transport des voyageurs, par chaque mille de chemin en opération ;
2. Les recettes pour le transport des marchandises, par mille de chemin en opération ;
3. Les recettes brutes par mille de chemin en opération ;
4. Les recettes nettes par mille de chemin en opération ;
5. Le pourcentage des dépenses relativement aux recettes ;
6. Les recettes pour transport des voyageurs, par mille, sur trains de voyageurs ;
7. Les recettes pour transport des marchandises, par mille, sur train de marchandises ;
8. Les recettes, par voyageur, par mille ;
9. Les recettes, par tonne de marchandise, par mille ;
10. La distance moyenne parcourue par chaque voyageur ;
11. La distance moyenne parcourue par chaque tonne de marchandise. (No 76k.)

Réponse à Ordre.—Copie de tous contrats passés par le gouvernement pour l'érection des clôtures en fil métallique le long de la ligne de l'Intercolonial, et un état donnant les noms des entrepreneurs et le nombre de milles donnés à l'entreprise. (No 76l.)

Réponse à Ordre.—Etat de tous paiements faits pendant les années 1882-83 et 1883-84 pour le " Dominion Annual Register " à qui que ce soit, à l'exception de *H. J. Morgan*, avec les noms des personnes qui ont reçu l'argent, et un exposé de la manière dont les exemplaires de ce livre ont été distribués. (No 89a.)

Réponse à Adresse.—Copie de toutes annonces, soumissions, contrats, devis, ordres en conseil, correspondance et autres documents relatifs aux contrats de *George Goodwin* concernant le canal ou la navigation dans la vallée de la Trent ; comprenant tous comptes et lettres au sujet de réclamation pour ouvrage additionnels faits en rapport avec cette entreprise. (No 96b.)

Réponse à Adresse (Sénat).—Etat indiquant en détail le prix de revient du chemin de fer d'embranchement du Cap Traverse, y compris les sommes payées aux ingénieurs et celles payées pour la surintendance des travaux de construction, pour le matériel roulant, les gares et stations et autres bâtiments du dit chemin. (No 99a.)

Réponse à Ordre.—Copie de tous documents, plans et rapports envoyés au département de la Marine et des Pêcheries par *J. U. Gregory*, concernant la pêche au marsouin de Ste-Anne Lapocatière. (No 101b.)

Réponse à Ordre.—Relevé des sommes payées en primes, pendant les années 1883 et 1884 pour le poisson pris dans les lacs du Bras-d'Or, dans les comtés du Cap Breton, Inverness, Richmond et Victoria, et du nombre de bateaux recevant telles primes dans chaque comté. (No 101c.)

Réponse à Ordre.—Etat faisant connaître tous les permis ou licences accordés par le département de la Marine ou des Pêcheries pour la pêche dans les eaux où la marée ne se fait pas sentir, dans la province du Nouveau-Brunswick, les territoires ou cours d'eau loués ou pour lesquels il a été accordé des licences, et les sommes versées annuellement par chaque locataire ou porteur de licence. (No 101d.)

Réponse à Ordre.—Copie du rapport de *M. Jules Gaureau*, garde-pêche, avec tous les détails s'y rattachant, pour l'année 1884. (No 101e.)

Réponse à Ordre.—Copie de l'enquête faite par *J. U. Gregory*, contre le garde-pêche *M. Clovis Caron*, et de tous documents à ce sujet. (No 101f.)

Réponse à Ordre.—Copie du rapport de *M. Clovis Caron*, garde-pêche, avec tous les détails s'y rattachant, pour l'année 1884. (No 101g.)

Réponse à Adresse.—Copie de toute correspondance, ordres en conseil, rapports et autres documents concernant la destitution de *M. J. E. Starr*, de Port-Williams, Nouvelle-Ecosse, de l'office d'inspecteur des pêcheries, et la nomination de son successeur; ainsi qu'un exposé de la distance existant entre la résidence de *M. Starr* et celle de son successeur et de l'étendue de la ligne de côte du comté de King, N.-E. (No 101h.)

Réponse à Ordre.—Copie de tous mémoires ou correspondance adressés au département de la Marine et des Pêcheries concernant le site du nouveau phare construit à Quaco en remplacement de celui qui a été incendié? Quel est le montant du prix d'achat soldé pour le site actuel et à qui? Quel est le gardien du phare, quand a-t-il été nommé et à quel salaire? (No 107a.)

Réponse à Ordre.—Copie de toute correspondance et plaintes concernant l'administration du phare de l'Île-aux-Oiseaux, Victoria, Nouvelle-Ecosse, pendant les deux dernières années; aussi, copie des rapports des différents surintendants des phares pendant la période sus-mentionnée, et des témoignages recueillis par eux touchant l'administration du dit phare de l'Île-aux-Oiseaux; et aussi le nom de la personne, s'il en est, chargée de la garde du dit phare, le salaire payé à tel gardien, et s'il est engagé d'une manière permanente. (No 107b.)

Index de la correspondance reçue des agents des sauvages sur la Saskatchewan, par le département des Affaires des Sauvages, jusqu'à la date la plus récente, avant le soulèvement des métis et des sauvages. (No 116g.)

Réponse à Adresse.—Copie de toute correspondance et ordres en conseil au sujet de l'achat, ou d'offres d'achat, des réserves des Sauvages dans la Colombie Anglaise, subséquemment au 1er juin 1882. (No 118a.)

Réponse à Ordre.—Copie de toute correspondance et rapports adressés par *W. H. Rogers*, inspecteur des pêcheries dans la Nouvelle-Ecosse, au département de la Marine et des Pêcheries, touchant l'emploi de l'échelle à poissons breveté de *Rogers* et les endroits où ces échelles devraient être placées d'après la recommandation du dit inspecteur; aussi, copie de toutes instructions émanées du département à ce sujet; aussi, un relevé des deniers réclamés ou soldés à titre de redevances ou autrement, pour la passe-migratoire brevetée, indiquant par qui et à qui ils ont été payés. Aussi, un relevé de tous autres deniers soldés par le département, et à qui payés, pour la construction de l'échelle à poissons de *Rogers*. Le dit état devant comprendre les années 1880, 81, 82, 83 et 84. (No 125a.)

Réponse à Adresse.—Copie de l'ordre en conseil nommant *H. J. Morgan* commissaire-forestier; aussi copie des instructions accompagnant la dite nomination; aussi la date du rapport du dit *H. J. Morgan* qui est publié comme faisant partie du dernier rapport du ministre de l'Intérieur, et copie de tous rapports subséquents et la date à laquelle ils ont été reçus par le département. Aussi un état de tous paiements

faits au dit *H. J. Morgan* après ceux qui paraissent dans les Comptes Publics de 1884. (No 131a.)

Réponse à Adresse (Sénat).—Etat de toutes les exportations de fourrures, de poissons et d'huiles de baleine, de loup-marin ou de marsouin aux ports situés sur la baie d'Hudson et la baie James, autres que le port de York Factory. (No 132.)

Réponse à Ordre (1884).—Etat détaillé indiquant le coût total des ouvrages anciens et nouveaux, avec les frais de réparation et d'entretien, chaque année, depuis la confédération, pour

- (1) Le coût du canal Welland;
- (2) Les ouvrages nouveaux, les réparations et toutes dépenses s'y rattachant;
- (3) L'entretien;
- (4) Le revenu en provenant;
- (5) Un état semblable à celui compris dans les items (1), (2), (3) et (4), relativement aux canaux du St-Laurent;
- (6) L'évaluation du coût du parachèvement et du creusement des canaux du St-Laurent, à une profondeur de douze et quatorze pieds, séparément. (No 141.)

Réponse à Ordre.—Copies des instructions données aux officiers de santé des ports de la province du Nouveau-Brunswick, et des règlements de quarantaine établis par le département de la Marine et des Pêcheries ou celui de l'Agriculture au sujet de ces ports. (No 142.)

Réponse à Ordre.—Etat indiquant le coût total de la pose du câble télégraphique à travers le détroit de Juan de Fuca, entre Clover Point, Victoria, C.A., et un point à ou près de Dungeness, T.W.; le dit état devant donner les noms des personnes auxquelles des deniers ont été payés, la nature et la somme de service pour lesquels elles avaient droit à tels paiements, le coût du câble, le temps employé à sa pose et sa longueur. (No 143.)

Réponse à Adresse.—Copie,—

1. De toutes demandes et réclamations présentées au gouvernement par la ville d'Emerson pour une aide pécuniaire ou autre, et de toute correspondance à ce sujet;
2. De tous ordres en conseil ou administratifs concernant ces demandes ou réclamations, et de toute action ou décision prise par le gouvernement en conséquence. (No 144.)

Réponse à Ordre.—Etat donnant les noms de toutes les personnes employées par le département des Travaux Publics ou autre département du gouvernement à titre d'inspecteurs ou de surveillants de travaux pour aucune bâtisse ou autre ouvrage public, pendant les années 1873-74 à 1883-84 inclusivement; aussi, un relevé du montant payé à telles personnes pour leurs services et le taux payé à chacune par mois ou par jour; aussi, le montant brut dépensé par le gouvernement à chaque année pour les travaux placés sous le contrôle de chaque surveillant; aussi, un état faisant connaître la profession réelle ou le métier de chacun de ces surveillants. (No 145.)

Réponse à Adresse.—Copie de toute correspondance, papiers et rapports des officiers de douane au port d'Halifax, et tous autres ports, concernant l'entrée de livres d'écoles par *A. et W. Mackinlay*, agents de *Thomas Nelson et Fils*, au-dessous de leur valeur réelle. (No 146.)

Réponse à Adresse.—Copie de toute correspondance et rapports concernant la consignation de livres d'écoles de *Nelson et Fils*, à la ci-devant maison commerciale de *James Campbell et Fils*, de Toronto. (No 146a.)

Réponse à Adresse.—Copie de toute correspondance, papiers et rapports de l'officier de douane au port de Toronto, au sujet de la confiscation de livres d'écoles déclarés en douane au-dessous de leur valeur réelle, par *Thomas Nelson et Fils*, d'Edimbourg. (No 146b.)

Réponse supplémentaire à Adresse.—Copie de toute correspondance et rapports concernant la consignation de livres d'écoles de *Nelson et Fils* à la ci-devant maison commerciale de *James Campbell et Fils*, de Toronto. (No 146c.)

Réponse supplémentaire à Adresse.—Copie de toute correspondance, papiers et rapports des officiers de douane au port de Halifax, et tous autres ports, concernant

l'entrée de livres d'écoles par *A. et W. Mackinlay*, agents de *Thomas Nelson et fils*, au-dessous de leur valeur réelle. (No 146d.)

Réponse supplémentaire à Adresse,—Copie de toute correspondance, papiers et rapports de l'officier de douane au port de Toronto, au sujet de la confiscation de livres d'écoles déclarés en douane au-dessous de leur valeur réelle, par *Thomas Nelson et fils*, d'Edimbourg. (No 146e.)

Réponse à Ordre,—Etat donnant,—

1. les montants détaillés actuellement dus au surintendant des mesureurs de bois à Québec, pour inspection et mesurage ;

2. les noms de tous les débiteurs et la date de leurs comptes. (No 147.)

Réponse à Adresse,—Copie de tous ordres en conseil, conventions et correspondance en possession du gouvernement depuis 1872, au sujet de l'embranchement du chemin de fer de Windsor ; aussi, copie de tous plaidoyers et verdicts dans les différentes poursuites légales, concernant le même embranchement. (No 148.)

Réponse à Ordre,—Copie de toute correspondance échangée entre l'Auditeur Général et le département de la Marine et des Pêcheries, au sujet d'un ordre de cette Chambre en date du 28 mars dernier, pour un état "indiquant toutes sommes reçues par le département de la Marine et des Pêcheries pour location de rivières et cours d'eau, etc., etc.," ou concernant en quelque manière quelque irrégularité ou inexactitude se rapportant aux matières qui relèvent de ce département. (No 149.)

Réponse à Adresse.—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement de la Puissance et le gouvernement local du Nouveau-Brunswick, au sujet du chemin de fer du Nord et de l'Ouest depuis mai, 1884, jusqu'à février, 1885. (No 151.)

Réponse à Adresse (Sénat).—Copie de tous mémoires, lettres ou télégrammes adressés au département des Chemins de fer, touchant l'établissement de la station d'York sur le chemin de fer de l'île du Prince-Edouard, et des réponses faites à ces communications ; aussi copie de tous mémoires, lettres ou télégrammes reçus par ce département au sujet de la fermeture de cette station, et des réponses qui y ont été faites, s'il en existe. (No 152.)

Réponse partielle à Ordre,—Etat indiquant,—

1. Le nombre total des personnes qui ont des dépôts dans les banques d'épargne (des postes ou autres) de \$1,000 ou au-dessus ; aussi, le montant total ainsi déposé.

2. Le nombre total des personnes qui ont des dépôts au-dessous de \$1,000 et au-dessus de \$500 chacune ; aussi, le montant total ainsi déposé.

3. Le nombre total des dits déposants qui ont déposé moins de \$500 chacun ; aussi, le montant total ainsi déposé. (No 154.)

Réponse à Ordre.—Etat indiquant le nombre de personnes qui, le 30 juin 1884, avaient en dépôt à la banque d'épargne du département des Postes les montants suivants :

Nombre de personnes dont les dépôts n'excédaient pas \$	100
" " " étaient de	100 à \$ 500
" " " " "	300 " 500
" " " " "	500 " 1,000
"(s'il en est)" " excédaient	1,000

et le montant, s'il en est, de chacune des diverses sommes excédant \$1,000, et donnant dans chaque classe le nombre de déposants, hommes et femmes, aussi la province où ont été faits les dépôts, et les mêmes informations sous tous rapports concernant les déposants dans les banques d'épargne du gouvernement. (No 154.)

Réponse à Ordre.—Copie de toute correspondance et documents relatifs à la démission de *George E. Cherrier* de l'agence des sauvages à Caughnawaga, aussi des rapports de l'enquête faite au sujet des affaires des sauvages par *M. De Boucherville* en 1883, et par *A. Digman* en 1884 ; avec copie de toutes instructions données à *M. Cherrier* en aucun temps par le département. (No 155.)

Réponse à Ordre.—Etat indiquant tous les articles de quincaillerie achetés à Halifax par le département de la Marine et des Pêcheries, du 1er juillet 1878 au 31 décembre 1884 ; les noms des maisons commerciales qui ont fourni ces marchandises, la quantité vendue par chaque maison dans chaque année ; les noms des maisons qui

ont fourni les poëles, les articles en fer galvanisé, ou la ferblanterie, chaque année depuis le 1er octobre 1878 jusqu'au 31 décembre 1884; indiquant quelles soumissions ont été acceptées, s'il en a été donné; et si des soumissions ont été demandées chaque année. (No 156.)

Le comité soumet aussi la résolution suivante à titre de recommandation :

Résolu,—Que vu l'importance croissante du département des Impressions du Parlement, M. Robert Romaine, correcteur d'épreuves, soit désigné à l'avenir comme "Surintendant de l'impression des documents de la session."

Le tout respectueusement soumis,

ROBT. READ,
Président.

Alors, sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par cette Chambre lundi prochain.

La Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Scott, en amendement à la motion de l'honorable sir Alexander Campbell, "Que le bill intitulé : 'Acte concernant le cens électoral' soit maintenant lu la seconde fois," savoir : "Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la seconde fois, mais qu'il soit lu la seconde fois d'hui en six mois."

Après un nouveau débat.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs.

Armand,	Guévremont,	McMaster,	Scott,
Baillargeon,	Haythorne,	Pâquet,	Stevens,
Bellerose,	Leonard,	Power,	Trudel,
Boucherville, de,	McClelan,	Reesor,	Wark.—17.
Chaffers,			

NON-CONTENTS.

Les honorables messieurs.

Allan,	Dickey,	Macdonald,	Plumb,
Bolduc,	Girard,	McInnes,	Poirier.
Campbell	Gowan,	Miller (Président),	Read,
(Sir Alexander),	Howlan,	Montgomery,	Robitaille,
Carvell,	Kaulbach,	Nelson,	Ross,
Chapais,	McDonald,	Northwood,	Smith,
Clemow,	McKay,	O'Donohoe,	Sutherland,
DeBlois,	McKindsey,	Ogilvie,	Vidal.—33.
Dever,	McMillan,		

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question ayant été mise sur la motion principale: Que le bill intitulé : „Acte concernant le cens électoral," soit maintenant lu la seconde fois.

La dite motion a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, lundi prochain, et qu'il soit le premier ordre du jour.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte concernant l'Acte des Licences pour la vente des liqueurs, 1883."

(*En comité.*)

Quelques temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. de Boucherville fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte modifiant l'Acte refondu de la Milice, 1883," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, qu'il soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du premier rapport du comité mixte des deux Chambres de la bibliothèque du Parlement,

Sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Gowan, il a été Ordonné, que la prise en considération du dit rapport soit remis à lundi prochain.

L'honorable sir Alexander Campbell, ministre de la justice, a informé la Chambre qu'il avait reçu un message de son Excellence le gouverneur général sous seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de transmettre à cette Chambre.

Le dit message a été alors lu par le greffier comme suit :

LANDSDOWNE.

Le gouverneur général transmet au Sénat copies des dépêches, correspondance et papiers relatifs aux négociations à Washington au sujet de la terminaison des clauses du Traité de Washington, concernant les pêcheries, pendant l'année 1884 et jusqu'à aujourd'hui.

HOTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, 9 juillet, 1885.

(Pour documents, voir Journal.)

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 13 Juillet, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable WILLIAM MILLER, Président,

Les honorables messieurs

Allan,
Almon,
Armand,
Baillargeon,
Bellerose,
Bolduc,
Coucherville, *de*,
Campbell
(Sir Alexander),
Carvell,
Chaffers,
Chapais,
DeBlois,

Dever,
Dickey,
Ferrier,
Girard,
Glasier,
Gowan,
Guévremont,
Haythorne,
Howlan,
Kaulback,
Leonard,
McClelan,
McDonald,

McInnes,
McKay,
McKindsey,
McMillan,
Macdonald,
MacInnes,
Montgomery,
Nelson,
Northwood,
O'Donodoe,
Pâquet,
Pelletier,
Plumb,

Poirier,
Power,
Read,
Reesor,
Robitaille,
Scott,
Smith,
Stevens,
Sutherland,
Trudel,
Vidal,
Wark.

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Guévremont,—De Anne D. Dawson, veuve de John Dawson, —d'Adelaide Brière, veuve de François Simon Ayotte,—de Mary Angleman, veuve de Thomas Angleman,—de Hulda Rebecca Babcock, veuve de Peter Babcock,—de Clara Menard, veuve de Pierre Catman, miliciens de 1812-1815,—de William Herbert et George Johnston, de Clarenceville,—de William Shaver, de Winchester Springs,—de F. Gosselin, de Lawrenceville, et de Louis Caisse, de Lanoraie, vétérans de la guerre de 1812-1815.

Par l'honorable M. Armand,—De Pierre Guibord et autres, de St-Alphonse de Liguori,—de Joseph Aristide Cloutier, maire, et autres, de St-Jacques de l'Achigan, de Joseph Laporte, N.P., et autres, de St-Esprit,—du révérend J. N. Lussier et autres, de St-Alexis,—de Joseph Lajeunesse, maire, et autres, de St-Théodore de Chertsey, et de J. Beauchamp, N.P., et autres, de Ste-Julienne, dans le comté de Montcalm.

L'honorable M. Read, du comité mixte des deux Chambres des impressions du parlement, a présenté son dixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
9 juillet, 1885.

Le comité mixte des deux Chambres des impressions du parlement a l'honneur de présenter ce qui suit comme son dixième rapport :

Le comité ayant soigneusement examiné les documents suivants, recommande qu'ils soient imprimés, savoir :—

Copie du rapport officiel du major-général *Middleton*, C.B., commandant les forces en campagne dans le Nord-Ouest, sur les engagements à la coulée des Tourons (*Fish Creek*), le 24 avril, 1885,—au camp de *Fourmaker*, (près de la réserve des Cris), le 2 mars, 1885,—et à Batoche, les 9, 10, 11 et 12 mai, 1885. (No 116h.) (*Distribution seulement.*)

Réponse à Ordre,—Copie de tous rapports, correspondance et levés hydrographiques (s'il en est) adressés au département des Travaux Publics, concernant l'amélioration de la branche nord de la Saskatchewan pour les fins de la navigation. (No 138.)

Le comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :—

Réponse (partielle) à Ordre,—Relevé de la votation qui a eu lieu dans les divers comtés et cités sous l'autorité des dispositions de l'Acte de Tempérance du Canada, 1878, indiquant, par districts électoraux et leurs différentes subdivisions, le nombre total des noms inscrits sur les listes électorales, le nombre de votes enregistrés en faveur de l'adoption de l'acte et le nombre de votes enregistrés contre l'adoption de l'acte, avec le chiffre de la population de chacun de ces districts électoraux à l'époque du recensement précédant immédiatement la votation dans ce district électoral. (No 85b.)

Réponse à Ordre,—Etat faisant voir le nombre des personnes qui ont dans le cours de 1884 demandé des licences sous l'empire de l'acte des licences de 1883 ; le nombre total des licences accordées en Canada ; le nombre total dans chaque province et dans chaque district électoral ; le nombre total des demandes refusées et les raisons du refus ; le nombre total des personnes, dans chaque province, qui ont payé une partie des droits, mais qui n'ont pas pris de licence ; la somme totale reçue par le gouvernement pour ces licences en Canada, dans chaque province, et dans chaque division électorale ; ainsi qu'un état des émoluments payés aux commissaires, inspecteurs et sous-inspecteurs sous l'empire de l'acte, indiquant les noms et adresses des dits commissaires, inspecteurs et sous-inspecteurs dans chaque district électoral du Canada : (No 85i.)

Réponse à Ordre,—Etat donnant :

1o Les noms et résidences de tous les fonctionnaires nommés par le gouvernement sous l'opération de l'acte des licences de 1883 et de l'acte l'amendant, le salaire, les droits et émoluments payés à chacun d'eux et le total des frais encourus jusqu'au 1er janvier 1885 sous l'opération des dits actes et pour les mettre en vigueur.

2o Un état mentionnant le nom et la résidence de chaque personne ayant obtenu une licence en vertu des dits actes, et qui a obtenu une licence en vertu des dits actes comme en vertu de quelque loi locale.

3o Un état de toutes les sommes reçues par le gouvernement ou toutes personnes nommées sous l'opération des dits actes jusqu'au 1er janvier 1885 comme droits sur les licences ou autrement, ainsi que le nom et la résidence de ces personnes ; de qui ont été reçues les dites sommes, et la manière dont le gouvernement ou les fonctionnaires du gouvernement en ont disposé.

4o Un état complet et détaillé de tous les frais, comptes et dépenses payés par le gouvernement jusqu'au 1er janvier 1885, sous l'opération des dits actes s'y rapportant, ou en résultant, dans le but de mettre en vigueur les dits actes, et de faire décider de la constitutionnalité des dits actes. (No 857.)

Papiers, correspondance, etc., concernant des octrois de terres fédérales aux chemins de fer suivants : Cie du chemin de fer du Sud-Ouest du Manitoba,—Cie du chemin de fer du Nord-Ouest du Manitoba,—Cie de chemin de fer et de navigation de Qu'Appelle, du Lac Long et de la Saskatchewan,—Cie de chemin de fer et de vapeurs de Winnipeg et de la Baie d'Hudson,—Cie de charbonnage et de navigation du Nord-Ouest,—Cie du chemin de fer Central du Nord-Ouest,—Cie du chemin de fer de Qu'Appelle et de la Montagne de Bois,—et Cie du chemin de fer du Portage, de Westbourne et du Nord-Ouest. (No 97c.)

Copie d'un ordre en conseil en date du 6 mai, 1885, concernant la Cie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest. (No 97d.)

La Chambre des Communes ayant renvoyé au comité mixte des Impressions du Parlement, pour être considéré de nouveau, le huitième rapport de ce comité, le comité recommande respectueusement que ce qui suit soit substitué au dit rapport :

Résolu,—Considérant que les différents contrats pour les impressions, la reliure et le papier d'imprimerie doivent expirer le 31 décembre prochain, le sous-comité recommande de les continuer pendant une année à partir de cette date, et que pendant la vacance, il soit publié des avis demandant des soumissions pour l'exécution des impressions et de la reliure nécessaires au Parlement de la Puissance du Canada, pour des périodes de cinq et dix ans, devant commencer le 1er janvier, 1887, et se terminer le 31 août dans la cinquième ou la dixième année, suivant le cas, au lieu du 31 décembre ; telles soumissions devant être envoyées dans une enveloppe cachetée, adressée au greffier du comité mixte des Impressions du Parlement, pas plus tard qu'à midi, le premier jour de la session prochaine du Parlement de la Puissance, après lequel temps aucune soumission ne sera reçue ; telles soumissions devront être faites sur des formules en blanc que l'on pourra obtenir (sur demande) du greffier du comité.

Les calculs établissant la valeur de telles soumissions seront basés sur la quantité des travaux exécutés pendant l'exercice 1883-84, comme on les voit dans les comptes en détail, et les différents termes, conditions et dispositions spécifiés dans la dite formule en blanc seront obligatoires pour les divers soumissionnaires, et formeront la base d'après laquelle seront dressés les divers contrats. Il est aussi recommandé que la quantité de papier d'impression requise pour chaque année soit achetée par soumissions pendant la session, et emmagasinée pour être distribuée quand il y aura lieu, ce qui, il est à espérer, assurera l'uniformité quant à sa fabrication et à sa couleur.

(Formules de soumission ci-jointe.)

FORMULE DE SOUMISSION pour les impressions du Parlement du Canada.—Service à dixième années,

		IMPRESSIONS.									
		Composition, par 1,000 ems, mesurage effectif.	Tirage, par marque de 250 impressions de 8 pages, papier grand raisin, et de quatre pages, papier ministre.	Exemplaire supplémentaire de bills de troisième lecture, feuillets isolés, par feuillets, y compris le papier, d'après l'échantillon.	Changements, par heure.	Changements des en-têtes, par feuille de huit pages.	Conversion des Procès-Verbaux du Sénat et de la Chambre des Communes, en Journaux, par 1,000 ems.	Pliage, sous toute forme, par feuillet.	Pliage, sous toute forme, et couture (y compris l'insertion des tableaux ou cartes) par feuillet, chaque tableau ou carte comptant pour un feuillet.	Mise des feuillets sous couverture bleue, y compris la composition du titre, le tirage et papier, par exemplaire. Le papier pesant lbs.	
Pour 5 ans...											
Pour 10 ans.											

commencer le 1er janvier 1887, pour prendre fin le 31 d'août dans les cinquième et suivant le cas.

PAPIER.		RELIURE.	
Grand raisin double, qualité No. 1, par rame de 60 livres, poids réel. La soumission doit être accompagnée de feuillets d'échantillon.	Papier ministre double, qualité No. 2, par rame de 24 livres, poids réel. La soumission doit être accompagnée de feuillets d'échantillon.	Journaux, Appendices, Procès-Verbaux, Débats Officiels de l'une ou des deux Chambres, (selon le cas) ou Documents de la session. Demi-reliure en basane, côtés en toile, lettres dorées, formant en moyenne pour le nombre entier de vols., 800 pages par vol., sauf les Débats qui, en moyenne seront de 1,200 pages. Aussi pour demi-reliure en veau. Aucun prix ne sera chargé ou autorisé pour reliure en feuillets simples ou parties de feuillets, ou pour insertion de cartes ou tableaux, ou pour tous autres extras.	
			5 ans.
			10 ans.
			Cts.
		Journaux, Appendices, Procès-Verbaux, Débats Officiels des deux Chambres, s'il est nécessaire, ou Documents de la session :— Demi-reliure en mouton, côtés en toile, lettres dorées. Par volume de 800 pages par vol., en moyenne, les Débats formant en moyenne 1,200 pages par vol., y compris tous les extras.....	
		Demi-reliure en veau, côtés en toile, lettres dorées. Par volume de 800 pages, par vol., en moyenne, les Débats formant en moyenne 1,200 pages par vol., y compris tous les extras.....	
		Règlage :— Lignes pâles, par main.....	
		“ rouges, “	
			Cts.

Par soumissions, à chaque session, pour la fourniture de l'année, et par les fabricants seulement.

CONDITIONS DU CONTRAT POUR IMPRESSIONS.

Les ouvrages d'impressions seront de trois genres—*Impressions ordinaires, catalogues et tableaux.*

L'impression ordinaire,—comprendra toute la matière ordinaire des Journaux, Appendices, Débats Officiels et Documents de la session, y compris les divisions et les index, et devra être imprimée en caractère gros-romain, sauf le rapport officiel des Débats de l'une des deux Chambres, ou des deux, s'il est demandé, qui sera en petit texte avec les citations en nonpareille, et elle ne sera payée qu'*un seul prix.*

Les *catalogues*,—comprendront toute matière exigeant deux réglés horizontaux (outre les réglés transverses au haut ou au bas de la page,) et deux réglés horizontaux au bas de la page, et seront payés un *prix et demi.*

Les *tableaux*,—comprendront toute matière, avec au moins deux réglés horizontaux (outre les réglés transverses au haut et au bas de la page) et trois réglés au bas de la page, et seront payés *double prix.*

Les *catalogues et tableaux* seront imprimés en mignonne ou en tel autre caractère que le greffier du comité indiquera.

Les épreuves, en duplicata, de toute impression, devront être envoyées aux officiers chargés de les reviser respectivement, après avoir été lues et corrigées avec soin à l'imprimerie, sans frais additionnels, y comprises les épreuves subséquentes (*revises*) jusqu'à ce que l'ouvrage soit parfait.

Tous documents, livres, pièces ou rapports, soit administratifs ou autres, ou toute matière de quelque espèce ou nature que ce soit, devront être imprimés de telle manière, pour telles fins et en tel nombre que l'ordonnera le parlement, sans autres frais que ceux autorisés par le contrat basé sur la soumission.

Les Débats Officiels des deux Chambres, si on l'exige, seront imprimés en petit texte, avec les citations en nonpareille, et, devront être délivrés après chaque séance.

Les Procès-Verbaux des deux Chambres, de même que les Ordres du Jour, dans les deux langues, devront être imprimés en gros-romain, et devront être délivrés à neuf heures et demie du matin qui suivra chaque séance.

Les bills dans les deux langues, seront imprimés en caractères philosophic (*small pica*) avec les notes en petit-texte.

Une copie supplémentaire des bills de troisième lecture sera tirée par feuillets isolés, sur papier fin, (d'après l'échantillon) et devra être fournie par l'entrepreneur, le prix par page devant couvrir tous frais, etc.

Les Journaux et les Appendices dans les deux langues, seront terminés par l'entrepreneur dans les deux mois qui suivront la clôture de chaque session.

Les Documents de la session, dans les deux langues, devront être terminés par l'entrepreneur dans les trois mois qui suivront la clôture de chaque session.

Il pourra arriver que l'entrepreneur soit obligé de tenir debout 1,000 pages de matière à la fois, mais il ne pourra exiger d'autre compensation que le prix accordé pour la composition.

Il ne sera rien accordé pour les pages blanches, ou pour les corrections ordinaires, ni pour travail après heures régulières ou délais, ni aucun autres frais sauf ceux contenus dans la formule ci dessus.

Les feuilles imprimées des Journaux, Appendices et Documents de la session doivent être complètement et parfaitement pressées entre deux plaques lisses et délivrées sans frais supplémentaires à l'entrepreneur de la reliure.

Les caractères devront être bons et nets, l'encre noire et de bonne qualité, et tout l'ouvrage devra être parfaitement exécuté et à la satisfaction entière des deux Chambres.

L'imprimeur devra donner au greffier du comité des Impressions, au moins deux fois la semaine, une collection complète de tout le travail exécuté, avec le coût de chaque ouvrage indiqué sur l'endos et la quantité de papier employé, et le compte en détail, par feuillets, aussitôt qu'il aura un nombre suffisant de pièces justificatives pour le faire.

La totalité des impressions sera donnée à un entrepreneur, et les soumissions seront calculées d'après la totalité du travail à exécuter, et non par fractions.

Les comptes pour changement ne seront alloués que pour la copie incorrecte, sur l'attestation de l'officier chargé de la révision, et ces comptes ne seront autorisés que pour le temps nécessaire réellement consacré aux corrections par le compositeur.

L'imprimeur devra délivrer, sans rémunération, aux divers bureaux des deux Chambres, toute matière imprimée, en paquets convenablement ficelés, et en tel nombre, manière et forme que l'ordonneront les officiers compétents.

Toute matière annulée sera délivrée dans la même forme avant d'être soldée.

Cinq pour cent seront alloués à l'imprimeur pour perte sur le papier.

CONDITIONS DU CONTRAT POUR LE PAPIER.

Le papier devra avoir le poids réglementaire (480 feuilles par rame) et se fournir, sur la réquisition du greffier du comité des Impressions, à telles époques et en telles quantités qui seront requises, et il sera délivré et emmagasiné sans frais dans les édifices publics, au siège du gouvernement; et tout papier maculé ou inférieur en qualité à l'échantillon, sera renvoyé à l'entrepreneur à ses frais et dépens.

CONDITIONS DU CONTRAT POUR LA RELIURE.

Le relieur délivrera les Journaux et Appendices, les Documents de la session et les Débats Officiels, de l'une des deux Chambres, ou des deux, s'il est nécessaire, dans l'espace d'un mois, et les Procès-Verbaux dans l'espace de deux semaines, après que le dernier feuillet de chaque volume lui aura été remis; et il sera responsable de la garde en lieu sûr de toute matière imprimée dont il aura donné un reçu, et il devra remédier, à ses propres frais, à toute perte ou déficit qui pourra survenir après qu'il aura reçu telle matière. La livraison devra être faite aux bureaux de l'une ou l'autre Chambre, sans frais. Il sera du devoir du relieur de compter les feuillets qui lui seront remis par l'imprimeur et d'en donner un reçu, sans rien exiger pour cela.

Les matériaux servant à la reliure, et le travail à exécuter devront être conformes aux échantillons qui seront exhibés dans le bureau du greffier du comité des Impressions.

20 pour cent seront invariablement retenus jusqu'à ce que le travail appartenant à chaque session ait été fidèlement exécuté et complété.

Si les entrepreneurs, ou aucuns d'entre-eux, se trouvent en aucun temps en retard pour leur travail, le comité se réserve le droit de le faire exécuter ailleurs, en déduisant de leur compte la différence qui pourrait exister dans le coût de l'exécution.

Les entrepreneurs seront sous le contrôle du greffier du comité mixte des Impressions pour toutes matières se rapportant à leurs contrats.

Les divers entrepreneurs pour l'impression, le papier d'imprimerie et la reliure devront fournir séparément une bonne et suffisante caution dans une société de garantie dûment constituée à cette fin, ou un dépôt en argent dans l'une des banques chartrées du Canada, dont les certificats seront remis au greffier du comité—l'entrepreneur des impressions, au montant de \$5,000; l'entrepreneur du papier d'imprimerie, au montant de \$2,000; et l'entrepreneur de la reliure, au montant de \$1,000,—en garantie de l'exécution régulière et fidèle de leurs contrats respectifs. Le consentement par écrit de la société de garantie devra accompagner chaque soumission.

N.B. soumission ne sera reçue si elle n'est accompagnée d'un reçu du dépôt opéré dans une banque comme garantie que le contrat sera exécuté de bonne foi par la personne à laquelle le contrat aura été accordé. Si l'entrepreneur fait défaut dans l'exécution de son contrat, le dit dépôt sera confisqué dans les mesures suivantes pour servir aux fins du comité: Pour les impressions, \$5,000; pour le papier d'imprimerie, \$500; et pour la reliure, \$200.

N.B.—Les ouvrages ci-dessus devront être exécutés en totalité dans la localité où le Parlement tiendra alors ses séances.

Le comité présente aussi la résolution suivante à titre de recommandation :

Résolu.—Qu'afin de rendre le travail du bureau de distribution plus efficace, le comité recommande que *John Weltschire*, employé actuellement comme messenger de cette division pendant la session à \$250 par session, soit nommé messenger permanent avec un salaire de \$500 par année à partir du 1er juillet courant.

Le comité recommande aussi les changements suivants dans la préparation et l'impression de l'Index Alphabétique et la Liste des Documents de la Session :—

1° En insérant dans l'Index Alphabétique autant de renvois, directs et indirects, qu'il sera nécessaire afin d'indiquer aussi complètement que possible le sujet contenu dans chaque document de la session tel que présenté aux deux Chambres du Parlement.

2° En insérant dans la liste numérique des documents de la session, leurs titres au long, avec leurs dates, quand ils ont été ordonnés, quand ils ont été présentés aux deux Chambres du Parlement, les noms des députés qui les ont demandés et si l'impression en a été ordonnée ou non ; ce qui dispensera de ré-imprimer dans les volumes reliés les titres complets de ceux que le comité a recommandé de ne pas imprimer dans les Documents de la session, et qui pour cette session formeront la matière d'environ 200 pages.

3° Si l'on supprime la large marge et la colonne réglée de la liste numérique, et si l'on y substitue le style typographique, il serait possible de référer plus complètement et directement à la liste alphabétique, d'abord, et ensuite à la liste numérique complète dans les huit ou dix jours environ qui suivraient la clôture de la session.

Le tout respectueusement soumis,

ROBT. READ,
Président.

Alors, sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Stevens il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par cette Chambre mercredi prochain.

L'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Stevens, a proposé :

Que l'honoraire payé pour le bill intitulé : " Acte pour faire droit à Charles Smith," lui soit remboursé, moins les dépenses d'impression, de traduction, et de sténographie.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé : " Acte à l'effet d'incorporer la compagnie de drainage de la Puissance," et pour informer cette Chambre que les Communes ont agréés les amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte modifiant de nouveau les actes concernant le chemin de fer Canadien du Pacifique et pourvoyant à son achèvement et à son exploitation efficace," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Smith, secondé par l'honorable M. Plumb, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte concernant le cens électoral."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Read a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte pour amender l'Acte refondu de la Milice, 1833," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du neuvième rapport du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes des impressions du Parlement,

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Stevens, il a été Ordonné, qu'il soit adopté.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du premier rapport du comité mixte des deux Chambres de la bibliothèque du Parlement,

Sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, qu'il soit pris en considération par cette Chambre mercredi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du second rapport du comité spécial chargé de s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat,

Sur motion de l'honorable M. de Boucherville, secondé par l'honorable M. Haythorne, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte amendant l'Acte refondu du Revenu de l'Intérieur, 1833."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Vidal a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Six heures étant sonnées, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 P.M.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte amendant de nouveau l'Acte relatif à l'inspection et au mesurage du bois dans les provinces d'Ontario et de Québec," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour restreindre et régler l'immigration chinoise," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte pour le règlement définitif des réclamations de la province de Manitoba contre le Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée.

Mardi, 14 Juillet, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Allan,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McInnes</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Power,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McKinsey,</i>	<i>Read,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>MacInnes</i>	<i>Scott,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Smith,</i>
(Sir Alexander,)	<i>Haythorne,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i>
<i>DeBlois,</i>			

PRIÈRES.

L'honorable sir Alexander Campbell, ministre de la justice, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, en date du 28 mai, 1885, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des lettres adressées au gouvernement, entre les mois de juillet et d'octobre 1884, par Sa Seigneurie l'Evêque anglican de Saskatchewan et Sa Grâce l'Archevêque Taché, au sujet des manifestations alarmantes de mécontentement qui ont alors eu lieu parmi les métis et autres habitants de la Saskatchewan.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table.

(Voir documents de la session, No 116j.)

L'ordre du jour ayant été lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte modifiant l'acte refondu du Revenu de l'Intérieur, 1883,"

L'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Plumb, a proposé :

Que le bill soit amendé comme suit :

Page 4, ligne 22, retranchez depuis "établies" jusqu'à "puisse" dans la 26e ligne, et insérez : "à l'avenir par toute personne qui n'est pas actuellement porteur d'une licence de distillateur, le distillateur licencé".

Page 4, ligne 27, } Après "produit" insérez : "annuel".

Page 4, ligne 33, }

Page 7, ligne 11, retranchez "et".

Page 8, ligne 10, } Retranchez "lorsqu'il pèsera", et insérez : "lorsque ce

Page 8, ligne 26, } paquet ou colis contiendra".

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Plumb, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte modifiant de nouveau les actes concernant le chemin de fer canadien du Pacifique, et pourvoyant à son achèvement et à son exploitation efficace," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte modifiant de nouveau les actes concernant l'inspection et le mesurage du bois dans les provinces d'Ontario et de Québec.

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Macdonald a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte à l'effet de restreindre et régler l'immigration chinoise au Canada."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Howland a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit comité ait permission de siéger de nouveau demain.

Six heures étant données, Son Honneur le Président a laissé le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 P.M.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte à l'effet de régler définitivement les réclamations de la province du Manitoba contre la Confédération."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Bellerose a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour ayant été lu pour la troisième lecture du bill intitulé: "Acte concernant le cens électoral,"

L'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Haythorne, secondé par l'honorable M. Wark, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit amendé en retranchant dans la première ligne de la neuvième clause les mots "les pro-

vines" et en insérant "la province" et en retranchant dans la première et la seconde lignes de la dite clause les mots "et de l'Île du Prince-Edouard" et en retranchant dans la onzième ligne de la dite clause le mot "respectivement," et en insérant à la fin de la dite clause le paragraphe suivant :

"Dans la province de l'Île du Prince-Edouard, les qualités qui règlent le droit "de vote pour les élections provinciales, continueront de régler le droit de vote pour "les élections de la Chambre des Communes."

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Baillargeon,	Howlan,	O'Donohoe,	Scott,
Bellerose,	Leonard,	Pâquet,	Stevens,
Guévremont,	McClelan,	Pelletier,	Wark.—15
Haythorne,	McInnes,	Power,	

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Allan,	Dever,	McKindsey,	Northwood,
Bolduc,	Dickey,	McMillan,	Plumb,
Boucherville, de,	Girard,	Macdonald,	Poirier,
Campbell	Gowan,	MacInnes,	Read,
(Sir Alexander),	Hamilton,	Miller (Président),	Smith,
Carvell,	Kaulbach,	Montgomery,	Sutherland,
Clemow,	McDonald,	Nelson,	Vidal.—29.
DeBlois,	McKay,		

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été mise sur la motion principale,

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Pelletier, a proposé :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé en retranchant les mots "dans la province de la Colombie-Britannique et l'Île du Prince-Edouard", dans la 9e clause, et y insérant les mots suivants : "dans toutes les provinces de la Puissance."

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Baillargeon,	Leonard,	Pâquet,	Scott,
Chaffers,	McClelan,	Pelletier,	Stevens,
Haythorne,	McInnes,	Power,	Wark.—12.

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Allan,	Dever,	McKay,	Northwood,
Bolduc,	Dickey,	McKindsey,	O'Donohoe,
Boucherville, de,	Girard,	McMillan,	Plumb,

Campbell (Sir Alexander),	Gowan, Hamilton,	Macdonald, MacInnes,	Poirier, Read,
Carvell,	Howlan,	Miller (Président),	Smith,
Clemow,	Kaulbach,	Montgomery,	Sutherland,
DeBlois,	McDonald,	Nelson,	Vidal.—31.

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été mise sur la motion principale,

L'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Guévremont, a proposé en amendement :

Que le dit bill soit renvoyé à un comité de toute la Chambre pour l'amender en insérant l'article suivant à la suite du quatrième article :

“ Nonobstant les dispositions contenues dans les troisième et quatrième articles du présent acte, qui ne s'appliqueront point dans la province de Québec après le premier jour de janvier de l'an de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-six, quiconque dans la dite province, lors de la passation du présent acte, aura le droit de vote en vertu des lois actuellement en vigueur dans cette province, pourra se faire inscrire comme électeur et exercer le droit de vote, tant qu'il conservera la qualité d'électeur sous l'empire des dites lois, mais pas plus longtemps.”

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Armand,	Chaffers,	McClelan,	Power,
Baillargeon,	Guévremont,	McInnes (B.C.),	Scott,
Bellerose,	Haythorne,	Pâquet,	Stevens,
Boucherville, de,	Leonard,	Pelletier,	Trudel.— 16.

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Allan,	Girard,	McMillan,	O'Donohoe,
Campbell (Sir Alexander),	Gowan,	Macdonald,	Plumb,
Carvell,	Hamilton,	MacInnes,	Poirier,
Clemow,	Howlan,	Miller (Président),	Read,
DeBlois,	Kaulbach,	Montgomery,	Smith,
Dever,	McDonald (C.B.),	Nelson,	Sutherland,
Dickey,	McKay,	Northwood,	Vidal.—29.
	McKindsey,		

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été mise de nouveau sur la motion principale,

L'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Trudel, a proposé en amendement :

Que le bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé à un comité de toute la Chambre pour l'amender en pourvoyant à ce que les listes électorales dans les différentes provinces soient préparées par un officier qui devra être choisi par le gouvernement fédéral pour cet objet parmi les résidants de chaque division électorale, et soient revisées par une commission de trois personnes compétentes résidant aussi dans le comté ou division électorale et dont le choix sera laissé à l'un des juges d'une cour supérieure de chaque province.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur la même division, résolue dans la négative.

La question de concours ayant été mise de nouveau sur la motion principale,

L'honorable M. Power a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. Stevens :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé à un comité général pour retrancher le paragraphe de la seconde clause qui définit le mot "personne" et pour insérer à la place la définition suivante :

"Personne" signifie une personne du sexe masculin, y compris un sauvage qui n'appartient pas à une tribu non émancipée."

Et aussi pour retrancher le paragraphe (c) de la onzième clause.

L'honorable M. de Boucherville, secondé par l'honorable M. Chaffers, a proposé en amendement :

Que les mots après "Un Indien" dans la troisième et quatrième lignes, page 2, soient retranchés.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion en amendement à l'amendement à la motion principale, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Armand, Baillargeon,	Bellerose, Boucherville, de,	Chaffers, Guévremont,	Trudel, Vidal.—8.
-------------------------	---------------------------------	--------------------------	----------------------

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Allan, Campbell (Sir Alexander), Carvell, Clemow, DeBlois, Dever, Dickey, Girard,	Gowan, Hamilton, Howlan, Kaulbaeh, McDonald (Cap-Breton), McInnes (Westminster), McKay,	McKindsey, McMillan, Macdonald (Victoria), MacInnes (Burlington), Miller (Président), Montgomery,	Nelson, Northwood, O'Donohoe, Plumb, Poirier, Read, Smith, Sutherland.—29.
---	---	--	---

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question ayant alors été mise sur la motion en amendement à la motion principale, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Armand, Baillargeon, Bellerose, Boucherville, de,	Chaffers, Haythorne, Leonard,	McClelan, Péquet, Pelletier,	Power, Scott, Stevens.—13.
--	-------------------------------------	------------------------------------	----------------------------------

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Allan, Campbell, (Sir Alexander), Carvell,	Gowan, Hamilton, Howlan, Kaulbach,	McKindsey, McMillan, Macdonald (Victoria),	Northwood, O'Donohoe, Plumb, Poirier,
---	---	---	--

Clemow, DeBlois, Dever, Dickey, Girard,	McDonald (Cap-Breton), McInnes (Westminster), McKay,	MacInnes (Burlington), Miller (Président), Montgomery, Nelson,	Read, Smith, Sutherland, Trudel, Vidal.—31.
---	--	--	---

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question ayant été mise de nouveau sur la motion principale,

L'honorable M. de Boucherville a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. Chaffers,

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé en insérant les mots " à moins qu'elle ne soit un chrétien " après le mot " chinoise " dans la 12e ligne de la page 2.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Armand, Baillargeon, Bellerose, Boucherville, de, Chaffers, DeBlois,	Dickey, Guévremont, Haythorne, Leonard, McClelan,	O'Donohoe, Pâquet, Pelletier, Poirier, Power,	Scott, Stevens, Trudel, Vidal, Wark.—21
---	---	---	---

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Allan, Campbell (Sir Alexander), Carvell, Clemow, Dever, Girard, Gowan,	Hamilton, Howlan, Kaulbach, McDonald (Cap-Breton), McInnes (Westminster), McKay,	McKindsey, McMillan, Macdonald (Victoria), MacInnes (Burlington), Miller (Président),	Montgomery, Nelson, Northwood, Plumb, Read, Smith, Sutherland.—25.
--	---	---	--

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question ayant été mise sur la motion principale, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 15 Juillet, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Allan,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Power,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Read,</i>
<i>Baillargeon,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Gowan,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Stevens,</i>
(<i>Sir Alexander,</i>)	<i>Haythorne,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i>
<i>DeBlois,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Plumb,</i>	

PRIERES :

Les pétitions suivantes sont présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Guévremont,—De François Trépanier, de l'île Bizard,—de George Cameron, de Port Burwell,—de Jacques Leprehon, de St-Rémi,—de J. B., Turcotte, de Wolfe Island, et de Jean-Baptiste Boucher, de St-Pacôme, vétérans de la guerre de 1812-15.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De Pierre Guibord et autres, de St-Alphonse de Liguori,—de Joseph Aristide Cloutier, maire, et autres, de St-Jacques de l'Achigan, de Joseph Laporte, N.P., et autres, de St-Esprit,—du révérend J. N. Lussier et autres, de St-Alexis,—de Joseph Lajeunesse, maire, et autres, de St-Théodore de Chertsey, et de J. Beauchamp, N.P., et autres, de Ste-Julienne, dans le comté de Montcalm ; demandant que la route du chemin du Grand-Nord soit adoptée pour prolonger le chemin de fer canadien du Pacifique jusqu'à Québec.

De William Herbert et George Johnston, de Clarenceville,—de William Shaver de Winchester Springs,—de F. Gosselin, de Lawrenceville, et de Louis Caisse, de Lanoraie, vétérans de la guerre de 1812-1815 ; demandant l'établissement d'un hospice pour les survivants indigents de la dite guerre.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du troisième rapport du comité mixte des deux Chambres sur la bibliothèque du Parlement,

Sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que la considération du dit rapport soit remise à vendredi prochain.

L'honorable sir Alexander Campbell, ministre de la justice, a présenté à la Chambre une réponse à une adresse du Sénat en date du 11 juin 1885, pour une copie des patentes émises par le département de l'intérieur pour le lot No 133 dans la paroisse de Sainte-Agathe, province de Manitoba, à madame Annie Lonsdale, le 31 octobre 1881.

Ordonné, que le dit rapport soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir documents de la session No 53v.)

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte modifiant de nouveau les actes concernant " le chemin de fer canadien du Pacifique, et pourvoyant à son achèvement et à son " exploitation efficace."

(En comitt.)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Les clauses du bill ont été lues séparément et agréées.

Il a été proposé que la clause suivante soit ajoutée au bill comme clause A :

Clause A.

Dans le cas où la compagnie, par l'extension de sa ligne principale, ou par la construction de quelque embranchement, ou par quelque convention pour l'acquisition ou la location de la ligne d'une autre compagnie, ou par quelque convention de circulation sur la ligne d'une autre compagnie, ou par quelque arrangement de trafic avec une autre compagnie, ou par quelqu'autre moyen que ce soit, établirait ou entreprendrait d'établir un terminus sur la côte du Pacifique à tout autre point qu'à Port-Moody, alors le gouvernement du Canada ne construira ni n'établira à ce terminus, ni sur la ligne qui reliera le chemin de fer du Pacifique à ce terminus, les remises à locomotives, les bâtiments de station et le service d'eau que le gouvernement est tenu par la convention conclue avec la compagnie du chemin de fer du Pacifique et approuvée et ratifiée par l'acte 47 Victoria, chapitre 1, de construire, établir, installer et de transférer à la compagnie, lors de l'achèvement des sections orientale et centrale du chemin de fer canadien du Pacifique, et les remises à locomotives, bâtiments de station et service d'eau seront construits, établis et installés à Port-Moody, nonobstant l'établissement de tout autre terminus.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion elle a été, sur division, résolue dans la négative.

CONTENTS : 12.

NON-CONTENTS : 28.

Le titre a été lu et agréé.

Le préambule a été lu et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. O'Donohoe a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé : "Acte à l'effet d'autoriser certaine somme aux commissaires du havre "des Trois-Rivières," et

Aussi le bill intitulé : "Acte à l'effet de modifier l'application de l'acte refondu d'assurance de 1867," et pour informer cette Chambre que les Communes ont agréés les amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée.

Jeudi, 16 Juillet, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Allan,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Plumb,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>(New-Westminster),</i>	<i>Poirier,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Power,</i>
<i>Baillargeon</i>	<i>Glasier,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Guvremont,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Hamilton,</i>	<i>(Victoria,)</i>	<i>Ross,</i>
<i>Boucheville, de</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Schultz</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Hawlan,</i>	<i>(Burlington,)</i>	<i>Scott,</i>
<i>(Sir Alexander),</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Smith,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Stevens</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>DeBlois,</i>	<i>(Cap Breton,)</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Wark.</i>

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Guévremont,—De Joseph Ouellet, de St-Pie,—de Mathias Leroux, de Caughnawaga, et de Cyrus Hawley, de Entreprise, vétérans dans la guerre de 1812 et 15.

Par l'honorable M. Armand,—De Michael Kelly, maire, et autres, de St-Patrick de Randon, comté de Montcalm.

L'honorable M. McInnes, secondé par l'honorable M. Robitaille, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des mémoires, lettres ou télégrammes adressés au département de l'Intérieur ou à quelqu'un des membres du Conseil privé au sujet des règlements sur les terres et les bois, applicables aux terres fédérales dans la Colombie-Britannique.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un bill intitulé : "Acte autorisant l'octroi de nouvelles subventions aux chemins de fer y désignés et établissant de nouvelles dispositions pour leur construction et exploitation efficace," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte modifiant de nouveau les actes concernant le chemin de fer canadien du Pacifique et pourvoyant à son achèvement et à son exploitation efficace,"

L'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, a proposé :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé comme suit :

Insérez ce qui suit à la fin du deuxième article : "et les dispositions du trente-cinquième article de la charte de la compagnie s'appliqueront aux bons à émettre et à tout acte de mortgage à passer sous l'autorité du présent acte."

La question de concours ayant été mise sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. McInnes (New-Westminster) a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé à un comité de toute la Chambre pour que la clause suivante y soit ajoutée :

"Nonobstant tout ce qui est contenu dans l'Acte du chemin de fer canadien du Pacifique, 1884, ou dans tout amendement à cet acte, le gage du gouvernement sur le chemin de fer canadien du Pacifique s'appliquera et s'étendra à tout prolongement de ce chemin vers English Bay ou Coal Harbor."

Après débat, le dit amendement à la motion principale a été retiré avec la permission de la Chambre.

La question de concours ayant été mise de nouveau sur la motion principale,

L'honorable M. McInnes (New-Westminster), secondé par l'honorable M. Pelletier, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé par l'addition de ce qui suit comme clause A :

Clause A.

"Dans le cas où la compagnie, par l'extension de sa ligne principale, ou par la construction de quelque embranchement, ou par quelque convention pour l'acquisition ou la location de la ligne d'une autre compagnie, ou par quelque convention de circulation sur la ligne d'une autre compagnie, ou par quelque arrangement de trafic

avec une autre compagnie, ou par quelqu'autre moyen que ce soit, établirait ou entreprendrait d'établir un terminus sur la côte du Pacifique à tout autre point qu'à Port-Moody, alors le gouvernement du Canada ne construira ni n'établira à ce terminus, ni sur la ligne qui reliera le chemin de fer du Pacifique à ce terminus, les remises à locomotives, les bâtiments de station et le service d'eau que le gouvernement est tenu par la convention conclue avec la compagnie du chemin de fer du Pacifique et approuvée et ratifiée par l'acte 47 Victoria, chapitre 1, de construire, établir, installer et de transférer à la compagnie, lors de l'achèvement des sections orientale et centrale du chemin de fer canadien du Pacifique, et les remises à locomotives, bâtiments de station et service d'eau seront construits, établis et installés à Port-Moody, nonobstant l'établissement de tout autre terminus."

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Armand,	Kaulbach,	McInnes	Pelletier,
Bellerose,	Leonard,	(New-Westminster),	Power,
Guévremont,	McClelan,	Pâquet,	Stevens.—12.
Haythorne,			

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Allan,	DeBlois,	Macdonald	Plumb,
Almon,	Dickey,	(Victoria),	Read,
Bolduc,	Girard,	MacInnes	Robitaille,
Boucherville, de,	Howlan,	(Burlington),	Schultz,
Campbell	McKay,	Miller (Président),	Smith,
Sir Alexander,	McKindsey,	Montgomery,	Trudel,
Carvell,	McMillan,	Nelson,	Vidal.—27.
Clemow,		O'Donohue,	

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été mise sur la motion principale,

L'honorable M. McInnes (New Westminster), secondé par l'honorable M. Pelletier, a proposé :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé en ajoutant ce qui suit comme clause A :

Clause A.

" Nonobstant toute disposition contraire que contiendrait quelque acte relatif à la compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique, la dite compagnie ne pourra, par le prolongement de sa ligne principale, ni par la construction d'embranchements, ni par l'achat, la location ou autre acquisition de la ligne ou des lignes d'une autre compagnie, ni par quelque convention de circulation sur la ligne d'une autre compagnie, ni par quelque autre moyen que ce soit, déplacer le terminus du chemin de fer canadien du Pacifique pour le transférer de Port-Moody à Coal Harbor ou à English Bay, ni établir son terminus à Coal Harbor ou English Bay, avant l'expiration de dix années à compter de la passation du présent acte."

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

La question de concours ayant été mise de nouveau sur la motion principale, L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Pelletier, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé de nouveau comme suit :

" Les travaux qui seront faits en vue de créer un havre à Coal Harbor ou à English Bay, dans la Colombie-Britannique, seront faits aux frais de la compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique."

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

La question de concours ayant été mise de nouveau sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : " Acte modifiant de nouveau les actes concernant l'inspection et le mesurage du bois dans les provinces d'Ontario et de Québec," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour ayant été lu pour mettre la Chambre en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet de restreindre et régler l'immigration chinoise en Canada,"

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Ferrier,

La Chambre s'est ajournée.

Vendredi, 17 Juillet, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, président,

Les honorables Messieurs

<i>Allan,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Power,</i>
<i>Almon</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>(New-Westmidster),</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKay,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Glazier,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Schultz,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Gutvremont,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Smith,</i>
<i>(Sir Alexander),</i>	<i>Howlan</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Leonard,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Clemow,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>DeBlois,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Plumb,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Dever,</i>	<i>(Cap-Breton),</i>	<i>Poirier,</i>	

PRIÈRES :

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De François Trépanier, de l'île Bizard,—de George Cameron, de Port Burwell,—de Jacques Leprehon, de St-Rémi,—de J. B. Turcotte, de Wolfe Island, et de Jean-Baptiste Boucher, de St-Pacôme, vétérans de la guerre de 1812-15 ; demandant l'établissement d'un hospice pour les survivants indigents de la dite guerre.

L'honorable M. Howlan, du comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat pour la présente session et en faire rapport, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ N^o 2,
Vendredi, 17 juillet, 1885.

Le comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport pour la présente session a l'honneur de présenter son second rapport :

Votre comité a examiné les comptes du greffier pour l'année expirée le 31 décembre 1884.

Les comptes montrent que la somme totale reçue par le greffier pendant l'année se compose des montants suivants :

Balance en banque, 1er janvier, 1884.....	\$ 3,269 90
Lettres de crédit et lettres de change.....	156,786 00
Droits sur bills privés.....	325 11

\$160,381 01

Le greffier a rendu compte de cette somme à la satisfaction de votre comité, de la manière suivante :

Dépense effective.....	\$137,153 58
Dépôt au crédit du receveur général.....	325 11
Balance restant en banque, 30 juin, 1884, annulée par l'auditeur général.....	11,706 84
Balance restant en banque au crédit du greffier, 31 décembre, 1884.....	11,195 48
	<hr/>
	\$160,381 01
	<hr/>

La comptabilité est tenue d'une manière claire et satisfaisante, et chaque article de dépense est accompagné d'une pièce justificative.

Votre comité a examiné les comptes et l'état de situation présentés par M. Young, préposé du département de la papeterie, et a trouvé ces comptes et cet état très satisfaisants; votre comité a décidé unanimement de recommander qu'une somme de deux cents piastres soit payée à M. Young en récompense de ses services et de l'économie qu'il a apportée dans les achats faits pour le compte de votre honorable Chambre.

Votre comité a donné instruction au greffier assistant d'acheter du papier à bon marché pour l'usage ordinaire de la salle du Sénat, des chambres de comités et des bureaux; d'acheter en Canada ou aux États-Unis avec escompte, et de payer contre livraison les articles qu'on peut s'y procurer à bas prix; d'acheter au comptant de la maison Henry S. King et Cie les articles qu'on fera venir d'Angleterre; de transmettre immédiatement à Londres la commande de ces derniers articles; et le greffier du Sénat est autorisé à payer les comptes de papeterie, dès qu'ils auront été vérifiés par le greffier assistant.

Votre comité a examiné le compte de la maison Henry S. King et Cie au montant de £63 14 2 stg, pour articles de papeterie fournis en complément de la commande de l'année 1884; il recommande que ce compte soit soldé.

Votre comité recommande aussi que le greffier assistant fasse faire dans son bureau les installations nécessaires (cloisons, tablettes, tiroirs fermant à clef), dans le genre de celles du bureau de la papeterie de la Chambre des Communes, pour y déposer et garder en sûreté l'approvisionnement de papeterie du Sénat.

Votre comité recommande qu'avenant le décès de quelque officier, commis ou serviteur permanent du Sénat, le greffier soit autorisé à payer une gratuité égale à deux mois du salaire de cet officier, commis ou serviteur, à sa veuve ou à ses orphelins.

Votre comité recommande que M. C. T. Gibbs, commis junior, qui remplit la fonction d'assistant comptable, ait le titre d' "assistant comptable."

Votre comité recommande qu'un bonus de cent piastres (\$100) soit payé à M. Gibbs pour le travail qu'il a fait en confectionnant un "Régistre des sénateurs" et aussi pour d'autres ouvrages extra.

Votre comité recommande que Frederick Merritt, Robert Graburn et Alphonse Duhamel, pages de votre honorable Chambre, soient notifiés que leurs services ne seront pas requis à la prochaine session du parlement, parce qu'ils sont devenus trop grands pour faire le service de page.

Votre comité recommande que George McKinnon soit nommé page, à compter du commencement de la prochaine session du parlement.

Votre comité recommande que les messagers sessionnels reçoivent chacun, en sus de leur salaire sessionnel ordinaire, une allocation au taux de deux piastres et cinquante cents (\$2.50) par jour, pour le nombre de jours qu'a duré la présente session au-delà de cent jours.

Le tout respectueusement soumis.

GEORGE W. HOWLAN,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Howlan, secondé par l'honorable M. Plumb, il a été Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, a proposé :

Que lorsque la Chambre s'ajournera ce soir, elle reste ajournée à demain (samedi) à onze heures du matin.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable sir Alexander Campbell s'est levé de son siège, et a informé la Chambre que l'honorable Jean Charles Chapais, l'un des membres de cette Chambre, était décédé.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que cette Chambre s'ajourne à loisir pour permettre à ses membres d'assister aux funérailles du défunt l'honorable Jean Charles Chapais.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

La Chambre a repris sa séance.

L'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

1. Que les remerciements de cette Chambre soient présentés au major général Frederick D. Middleton pour l'habileté distinguée avec laquelle il a conduit dans les territoires du Nord-Ouest les opérations militaires, qui ont eu pour résultat la suppression de la rébellion contre l'autorité de Sa Majesté.

2. Que cette Chambre reconnait et loue hautement la valeur, la discipline et la bonne conduite dont ont fait preuve les officiers, sous-officiers et soldats de la force de milice du Canada et du corps de police à cheval du Nord-Ouest dans la suppression de cette rébellion.

3. Que cette Chambre reconnait avec admiration le courage distingué et la conduite de ceux qui ont succombé dans les opérations du Nord-Ouest au service de leur pays, et désire exprimer sa profonde sympathie à leurs parents et amis.

4. Que M. le Président communique les résolutions précédentes au major général Frederick D. Middleton et que M. le Président le prie d'en faire part aux officiers et aux hommes mentionnés dans ces résolutions.

La question de concours ayant été mise sur les dits résolutions, elles ont été unanimement adoptées.

Six heures étant sonnées, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 P.M.

L'honorable sir Alexander Campbell, ministre de la justice, a présenté à la Chambre, — Une réponse à une adresse présentée à Son Excellence le gouverneur-général, en date du 6 juillet 1885, pour copie de la correspondance et des télégrammes reçus de la compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique, de la législature de la Colombie-Britannique ou de quelqu'un de ses fonctionnaires, et adressés ou renvoyés au département des chemins de fer ou à quelqu'un des membres du Conseil privé, concernant l'établissement du terminus occidental du chemin de fer du Pacifique à Port-Moody, à Coal Harbor ou à English Bay.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :

(Voir documents de la session No 25vv.)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier l'acte du revenu de l'intérieur 1883 "; et aussi le bill intitulé : " Acte modifiant de nouveau les actes concernant le chemin de fer canadien du Pacifique et pourvoyant à son achèvement et à son exploitation efficace, et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte relatif à l'administration de la justice et à d'autres matières dans les territoires du Nord-Ouest," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

" Après " membre " insérez " ou il pourra, avec l'avis de son conseil ou de l'assemblée, selon le cas, de temps à autre remodeler ces districts électoraux ou " aucuns d'eux, de manière à assurer autant que possible, dans le conseil ou l'assemblée des Territoires du Nord-Ouest, la représentation de chaque district n'excédant " pas cent milles carrés et contenant mille habitants adultes ; " et insérez ce qui suit comme clause A :—

Clause A.

" L'article soixante-quatorze du dit acte est par le présent amendé par substitution du mot " quatre " au mot " trois " dans la troisième ligne de cet article." Page 3, ligne 21. Après " loi " insérez ce qui suit comme clause B.

Clause B.

" Le ministre de l'intérieur sauf l'approbation du gouverneur en conseil, pourra prendre, avec le lieutenant-gouverneur du Manitoba, tels arrangements qui paraîtront raisonnables relativement à l'indemnité que devra payer le Canada à la dite province pour l'entretien et le soin des personnes qui seront détenues dans le dit asile ou dans un asile temporaire comme il est dit ci-dessus."

Et les dits amendements étant lus par le greffier, L'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, a proposé :

Que les dits amendements soient agréés.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a agréé les amendements faits au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte modifiant les divers actes relatifs aux droits de douane et d'accise," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte modifiant l'acte de la quarante-sixième Victoria, chapitre neuf, intitulé : ' Acte " à l'effet de pourvoir aux traitements et aux allocations de retraite et de voyage de " certains juges de certaines cours provinciales,' " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du dixième rapport du comité mixte des deux Chambres sur les impressions du parlement,

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable M. Haythorne, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du premier rapport du comité mixte des deux Chambres sur la bibliothèque du parlement,

Sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : "Acte pour autoriser l'octroi de nouvelles subventions aux chemins de fer y mentionnés et pour faire de nouvelles dispositions pour leur construction et leur exploitation efficace,"

L'honorable sir Alexander Campbell a proposé, secondé par l'honorable M. Smith :

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue, sur division, dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte à l'effet de restreindre et régler l'immigration chinoise au Canada."

(En comité.)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Howlan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée à demain à onze heures du matin.

Samedi, 18 Juillet, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Allan,</i>	<i>Dever,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Power,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Read,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>MacInnes,</i>	<i>Robitaille,</i>
<i>Bellerose,</i>	<i>Guévremont</i>	(<i>Burlington</i>),	<i>Ross,</i>
<i>Bolduc,</i>	<i>Haythorne,</i>	<i>Montgomery,</i>	<i>Schultz,</i>
<i>Boucherville, de,</i>	<i>Howlan,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Scott,</i>
<i>Campbell</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Northwood,</i>	<i>Smith,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>Leonard,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Stevens,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>McCielan,</i>	<i>Pdquet,</i>	<i>Trudel,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>McInnes,</i>	<i>Plumb,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Clemow,</i>	(<i>New Westminster</i>),	<i>Poirier,</i>	<i>Wark.</i>
<i>DeBlois,</i>			

PRIÈRES :

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De Joseph Ouellet, de St-Pie,—de Mathias Leroux, de Caughnawaga, et de Cyrus Hawley, de l'Entreprise, vétérans dans la guerre de 1812 et 15 ; demandant l'établissement d'un hospice pour les survivants indigents de la dite guerre.

De Michael Kelly, maire, et autres, de St-Patrick de Randon, comté de Montcalm ; demandant que la route du chemin du Grand-Nord soit adoptée pour prolonger le chemin de fer canadien du Pacifique jusqu'à Québec.

L'honorable M. Trudel, secondé par l'honorable M. Bellerose, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre une estimation du coût par mille de cette partie du chemin de fer de Jonction de Pontiac et du Pacifique, pour laquelle des subsides ont déjà été payées par le gouvernement fédéral.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet de proroger pour un certain temps l'acte y mentionné," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport au dit bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour les années fiscales expirant respectivement le 30 juin 1885 et le 30 juin 1886, et pour d'autres objets se rattachant au service public," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport au dit bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du second rapport du comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat pour la présente session et en faire rapport,

Sur motion de l'honorable M. Howlan, secondé par l'honorable M. Plumb, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte modifiant les divers actes relatifs aux droits de douane et d'accise," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport au dit bill, et que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte modifiant l'acte de la quarante-sixième Victoria, chapitre neuf, intitulé : 'Acte à l'effet de pourvoir aux salaires, pensions et frais de voyages de certains juges présidant les cours provinciales,'" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en autant qu'elle a rapport au dit bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte autorisant l'octroi de nouvelles subventions aux chemins de fer y désignés, et établissant de nouvelles dispositions pour leur construction et exploitation efficace."

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Read a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

L'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième maintenant.

L'honorable M. Power a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. Scott :

Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit amendé comme il suit :

Retranchez depuis le mot "*vid*" dans la 2e ligne jusqu'à "une" dans la troisième ligne de la page 2, et insérez : "Salisbury, Frédéricton et tels points entre Frédéricton et Montréal qui seront déterminés par le parlement après des explorations suffisantes pour faire connaître avec certitude la route la plus courte et la plus praticable pour la dite ligne de chemin de fer."

Une question d'ordre ayant été soulevée, Son honneur le Président a décidé que la dite motion en amendement était hors d'ordre.

La question ayant été mise de nouveau sur la motion principale,

L'honorable M. Trudel a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. Bellerose :

Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit amendé comme il suit :

Retranchez le deuxième paragraphe de la première section du dit bill.

Une question d'ordre ayant été soulevée, Son Honneur le Président a décidé que la dite motion en amendement était hors d'ordre.

La question ayant été mise de nouveau sur la motion principale,

L'honorable M. Bellerose a proposé en amendement, secondé par l'honorable M. Trudel :

Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé à un comité de toute la Chambre pour l'amender en ajoutant à la fin du deuxième paragraphe de la première section la disposition suivante :

"La mise à exécution du dit deuxième paragraphe sera suspendue jusqu'à ce qu'une exploration complète de la route mentionnée dans ce paragraphe ait été faite et soumise au Parlement."

Une question d'ordre ayant été soulevée, Son Honneur le Président a décidé que la dite motion en amendement était hors d'ordre.

La question ayant été mise de nouveau sur la motion principale,

L'honorable M. Power a proposé en amendement, secondé par l'honorable M.

Scott :

Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé de nouveau à un comité de toute la Chambre, pour ajouter le paragraphe suivant à la première section :

“(3). Les travaux sur les sections comprises entre Harvey, Frédéricton et Salisbury seront commencés et se poursuivront en même temps que les travaux sur les portions situées à l'ouest de la frontière entre le Nouveau-Brunswick et le Maine.”

Une question d'ordre ayant été soulevée, Son Honneur le Président a décidé que la dite motion en amendement était hors d'ordre.

La question ayant été mise de nouveau sur la motion principale, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a alors été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que la Chambre s'ajourne à loisir.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

La Chambre a repris sa séance.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : “Acte autorisant l'octroi des subventions y mentionnées pour aider à la construction de certains chemins de fer,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill, et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : “Acte autorisant des concessions de terres aux miliciens dernièrement en service actif dans le Nord-Ouest,” auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que la quarante-unième règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet de faciliter la navigation du fleuve St-Laurent dans et près le havre de Québec," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte à l'effet de pourvoir au traitement d'un nouveau juge de cour de comté dans la province du Manitoba," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill et qu'il soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il avait reçu la communication suivante :

OTTAWA, 17 juillet, 1885.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le gouverneur général se rendra à la salle du Sénat pour proroger la session du Parlement fédéral, lundi, le 20 courant, à 2 heures.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

CHARLES J. JONES,

Pour le secrétaire du gouverneur-général.

L'honorable Président du Sénat.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table.

L'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, a proposé :

Que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui elle reste ajournée à lundi prochain à une heure de l'après-midi.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été Ordonné, en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à une heure et demie de l'après midi.

Lundi, 20 Juillet, 1885.

Les membres présents étaient,—

L'honorable *WILLIAM MILLER*, Président,

Les honorables messieurs

<i>Campbell</i>	<i>Howlan,</i>	<i>O'Donohoe,</i>	<i>Read,</i>
(<i>Sir Alexander</i>),	<i>McKindsey,</i>	<i>Pâquet,</i>	<i>Schultz,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Poirier,</i>	<i>Scott.</i>
<i>Clemow,</i>	<i>Nelson,</i>	<i>Power,</i>	<i>Wark.</i>
<i>Dever,</i>			

PRIÈRES :

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Son Excellence le Très Honorable *HENRY CHARLES KEITH PETTY-FITZMAURICE*, Marquis de Lansdowne, dans le comté de Somerset, comte de Wycombe, de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, vicomte Calne et Calnestone, dans le comté de Wilts, et lord Wycombe, baron de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, dans la pairie de la Grande-Bretagne ; comte de Kerry et comte de Shelburne, vicomte Clanmaurice, et Fitzmaurice, baron de Kerry, Lixnaw, et Dunkerron, dans la pairie d'Irlande ; chevalier Grand-Croix de notre ordre très-distingué de Saint-Michel et Saint-George ; Gouverneur Général du Canada, et Vice-Amiral d'icelui, etc., etc., etc., étant assis dans le fauteuil sur le Trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre " que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans la Salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue avec son président,—

Le greffier de la couronne en chancellerie a lu les titres des bills à être passés comme suit :—

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer d'Alberta et Athabaska.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada.

Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte constituant en corporation la Compagnie de navigation du Richelieu et la Compagnie de navigation du Richelieu et d'Ontario.

Acte modifiant certaines articles des actes y mentionnés au sujet de la constitution du Bureau de la Trésorerie.

Acte conférant certains pouvoirs à l'Association d'assurance mutuelle de la Grange Fédérale contre l'incendie.

Acte constituant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique de l'Ouest d'Ontario.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Winnipeg à Prince-Albert.

Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de navigation du lac aux Jones à la Saskatchewan.

Acte pour faire droit à George Branford Cox.

Acte modifiant l'acte intitulé: "Acte pour pourvoir à l'emploi, en dehors des murs des prisons communes, des prisonniers qui y sont incarcérés."

Acte à l'effet de modifier l'Acte concernant la Compagnie d'assurance sur la vie, de London.

Acte modifiant de nouveau les actes concernant les poids et mesures.

Acte concernant les épizooties et maladies contagieuses des animaux.

Acte constituant en corporation la Compagnie de télégraphe du Rancho de Fort-McLeod.

Acte pour amender l'Acte concernant la Prison centrale de la province d'Ontario.

Acte à l'effet de modifier et refondre les Actes du Service civil de 1882, 1883 et 1884.

Acte relatif à la preuve des écritures que contiennent les livres de comptes tenus par des officiers de la Couronne.

Acte à l'effet d'autoriser l'emprunt de certaines sommes de deniers requises pour le service public.

Acte concernant la Banque Commerciale de Windsor.

Acte à l'effet de pourvoir à ce que le Canada soit convenablement représenté à l'Exposition des Colonies et des Indes qui doit avoir lieu à Londres en l'année 1886.

Acte concernant la Banque de la Colombie-Britannique.

Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur, 1882.

Acte modifiant de nouveau l'acte concernant l'inspection du gaz et des compteurs à gaz.

Acte concernant les engrais agricoles.

Acte pour modifier de nouveau "l'Acte concernant le maintien plus effectif de la paix dans le voisinage des travaux publics."

Acte à l'effet d'amender de nouveau l'Acte *concernant les offenses contre la personne*.

Acte concernant le Corps de police à cheval du Nord-Ouest.

Acte relatif aux conserves alimentaires en boîtes.

Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection générale de 1874 et les actes qui le modifient.

Acte à l'effet d'autoriser l'augmentation de la police à cheval du Nord-Ouest.

Acte modifiant les actes relatifs à la nomination d'un maître de havre au port d'Halifax.

Acte concernant la falsification des substances alimentaires, des drogues et des engrais agricoles.

Acte modifiant l'acte relatif à la bibliothèque du Parlement.

Acte à l'effet d'autoriser l'octroi de certaines subventions en terres pour la construction de certains chemins de fer y mentionnés.

Acte concernant "l'Acte des licences pour la vente des liqueurs, 1883."

Acte à l'effet de constituer en corporation la Compagnie de drainage du Canada.

Acte modifiant l'Acte refondu de la milice, 1883.

Acte concernant le cens électoral.

Acte à l'effet de régler définitivement les réclamations de la province du Manitoba contre le Canada.

Acte à l'effet de modifier l'application de "l'Acte d'assurance refondu, 1877."

Acte à l'effet d'autoriser l'avance d'une certaine somme aux Commissaires du havre de Trois-Rivières.

Acte modifiant de nouveau les actes concernant l'inspection et le mesurage du bois dans les provinces d'Ontario et de Québec.

Acte modifiant "l'Acte refondu du Revenu de l'Intérieur, 1883."

Acte à l'effet de restreindre et de régler l'immigration chinoise au Canada.

Acte relatif à l'administration de la justice et à d'autres objets dans les territoires du Nord-Ouest.

Acte modifiant de nouveau les actes concernant le chemin de fer Canadien du Pacifique, et pourvoyant à son achèvement et à son exploitation efficace.

Acte autorisant l'octroi de nouvelles subventions aux chemins de fer y désignés, et établissant de nouvelles dispositions pour leur construction et exploitation efficaces.

Acte modifiant les divers actes concernant les droits de douane et d'accise.

Acte modifiant l'Acte de la 46e Victoria, chapitre 9, intitulé : "Acte à l'effet de pourvoir aux traitements et aux allocations de retraite et de voyage de certains juges de certaines cours provinciales.

Acte à l'effet de proroger pour un certain temps l'acte y mentionné.

Acte à l'effet de faciliter la navigation du fleuve Saint-Laurent dans et près le havre de Québec.

Acte à l'effet de pourvoir au traitement d'un nouveau juge de comté dans la province du Manitoba.

Acte autorisant l'octroi des subventions y mentionnées pour aider à la construction de certains chemins de fer.

Acte autorisant des concessions de terres aux miliciens dernièrement en service actif dans le Nord-Ouest.

Sur ces bills la sanction royale a été prononcée par le greffier des Parlements dans les termes suivants :

" Au nom de Sa Majesté Son Excellence le Gouverneur-Général sanctionne ces bills."

Alors l'honorable Orateur de la Chambre des Communes adresse la parole à Son Excellence le Gouverneur Général comme suit :

" QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :

" Les Communes du Canada ont voté les subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

" Au nom des Communes, je présente à Votre Excellence les bills suivants :

' Acte à l'effet d'accorder à Sa Majesté la somme de \$1,700,000, requise pour couvrir certaines dépenses occasionnées par les troubles survenus dans les territoires du Nord-Ouest.'

' Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour les exercices expirant respectivement le 30e jour de juin 1885 et le 30e jour de juin 1886, et pour d'autres objets liés au service public.'

que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner."

A ces bills, le greffier de cette Chambre, par ordre de Son Excellence, a dit :

" Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur Général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ces bills."

Après quoi, il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de dire :—

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je viens vous offrir mes remerciements pour le zèle avec lequel vous avez rempli vos fonctions pendant cette longue session.

Elle a été, à plusieurs points de vue, une session mémorable, surtout parce que pendant sa durée la marche paisible du Canada qui n'avait pas été troublée pendant bien des années a été interrompue par un mouvement insurrectionnel grave dans les territoires du Nord-Ouest.

Je vous félicite sur la suppression rapide et complète de ces troubles et sur le retour de la confiance publique dans les régions qui en ont été le théâtre. L'insurrection a été écrasée par la force militaire du Canada, sous les ordres du général Middleton, d'une manière qui mérite les plus grands éloges. Le courage déployé par nos soldats-citoyens en face d'un ennemi redoutable et déterminé, leur bonne humeur au milieu des fatigues et des privations, l'empressement avec lequel ils se sont soumis aux sacrifices inévitables lorsque les citoyens de toutes classes sont appelés à prendre les armes, en abandonnant tout le bien-être de la vie sociale, leur fait le plus grand honneur.

Je suis heureux de voir que les deux Chambres du parlement ont considéré que le major général Middleton, les officiers et les soldats sous ses ordres, avaient mérité des remerciements formels. J'ai eu l'agréable devoir d'attirer l'attention du gouvernement de Sa Majesté sur la valeur des services qui ont été rendus à l'Empire en cette circonstance.

Je ne puis quitter ce sujet sans exprimer les regrets que j'ai éprouvés en voyant que nos succès avaient été acquis au prix de tant d'existences précieuses pour le Canada. On conservera longtemps parmi nous, avec un sentiment de reconnaissance, le souvenir de ceux qui sont tombés sur le champ de bataille ou qui sont morts à la suite de maladies contractées pendant la campagne.

Je suis heureux de rendre hommage au gouvernement des Etats-Unis qui a pris à temps les mesures nécessaires pour empêcher la coopération des insurgés du côté de sa frontière.

La mesure qui règle le cens électoral va donner le droit de vote à un grand nombre de personnes qui jusqu'ici n'ont pas participé aux élections des députés à la Chambre des Communes, et mettra la représentation à l'abri des changements fréquents que les législatures provinciales, agissant sans entente préalable, apportaient au cens électoral.

Le règlement de toutes les questions débattues entre le gouvernement fédéral et celui du Manitoba, va, je l'espère, satisfaire les espérances du peuple de cette province.

L'acte qui restreint l'émigration chinoise au Canada fera disparaître, je n'en doute pas, le mécontentement qui a existé à ce sujet, depuis quelque temps, à la Colombie-Britannique.

L'aide accordée à la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien nous assurera les avantages que l'on est en droit d'attendre de cette grande entreprise lorsqu'elle sera terminée, tandis que les concessions de terres et les octrois d'argent aux autres chemins de fer, dans les différentes parties du pays, devront accélérer l'établissement des régions encore incultes.

La conversion rapide de nos obligations à 5 pour 100, échues récemment, en fonds à 4 pour 100, et le succès de notre emprunt de £4,000,000 sterling offert dernièrement au marché de Londres, démontrent l'état satisfaisant du crédit du Canada.

Je vous félicite aussi d'avoir passé les autres mesures utiles, soit d'un caractère public, soit d'un caractère privé.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Au nom de Sa Majesté, je vous remercie pour les subsides que vous avez votés pour le service public.

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Les changements apportés au tarif tendront à augmenter le revenu et mettront le gouvernement en état de faire face aux différentes obligations du pays.

Je vous réitère mes remerciements et je mets fin pour le présent, à vos importantes fonctions.

L'Orateur du Sénat alors dit :

Honorables Messieurs du Sénat et Messieurs de la Chambre des Communes :

C'est le plaisir de Son Excellence le Gouverneur Général, que ce parlement soit prorogé jusqu'à samedi, le vingt-neuvième jour d'août prochain, pour être tenu en ce lieu, et ce parlement est, en conséquence, prorogé jusqu'à samedi, le vingt-neuvième jour d'août prochain.

INDEX

DU

DIX-NEUVIÈME VOLUME

48-49 VICTORIA, 1885

ACTES, continuation de certains. (*Voir* bill N^o 47).

ACTE MÉDICAL :—Adresse proposée par l'honorable M. Sullivan, 200. (*Voir* adresse N^o 1).

ACTE DE MILICE, 1883, amendement. (*Voir* bill N^o 73).

ADRESSE :

A Son Excellence le Gouverneur-Général :

(Du Sénat.) Motion pour une adresse en réponse au discours du Trône, 24. L'adresse, 24, 25. Adresse agréée unanimement, 25. Réponse de Son Excellence, 74. Réponse à l'adresse collective à la reine portant l'expression de sentiments de sympathie à Sa très gracieuse Majesté au sujet du décès de Son Altesse Royale le duc d'Albany.

(1.) Pour copies de toute correspondance échangée entre les gouvernements fédéral et provincial d'Ontario et le gouvernement impérial relativement à l'acte impérial 21-22 Victoria, chapitre 90, connu sous le titre de "British Medical Act, 1858" (Acte médical britannique de 1858); à l'acte impérial 31-32 Victoria, chapitre 29, connu sous le titre de "British Medical Amendment Act 1868" (Acte de 1868 modifiant l'Acte Médical); à l'acte impérial 41-42 Victoria, chapitre 33, connu sous le titre de "The Dentists Act, 1878" (Acte des dentistes de 1878), et aux amendements qui doivent être proposés à ces divers actes pendant la présente session du parlement impérial, 65, 200, 201.

(2.) Pour toute correspondance échangée, depuis le 1er janvier 1884, entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la province de Québec, touchant toutes sommes accordées par le gouvernement fédéral à la province de Québec, et toute réclamation de la province de Québec à titre d'indemnité, à cause de la construction du chemin de fer du Nord, appelé ci-devant "Chemin de fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental," ainsi que copie de tout mémoire présenté au gouvernement fédéral, pendant la même période, par le gouvernement de Québec, touchant toute réclamation ou demande d'indemnité pour la même cause, 96. (*Voir* documents de la session, N^o 133. Réponse présentée, 236. Réponse imprimée, 378)

ADRESSE.—Suite.

- (3) Pour faire transmettre à cette Chambre un état du revenu produit par les droits de douane ou d'excise sur les vins, les bières et les spiritueux, pendant l'année expirée le 31 décembre 1884,—100. Réponse présentée, 157. (*Voir documents de la session, N° 85d*). Réponse non-imprimée, 226.
- (4) Pour un état indiquant, avec toute l'exactitude qui sera possible, le nombre de jours pendant lesquels chacun des membres du gouvernement s'est trouvé à Ottawa, entre le premier juin et le premier décembre des années 1883 et 1884, avec mention des dates auxquelles chacun de ces membres a ainsi été présent, 127. (Retirée).
- (5) Pour un état de toutes les exportations de fourrures, de poissons et d'huiles de baleine, de loup-marin ou de marsouin aux ports situés sur la baie d'Hudson et la baie James, autres que le port de York-Factory, 134. Réponse présentée, 247. (*Voir documents de la session, N° 132*). Réponse non-imprimée, 383.
- (6) Pour copie des rapports sur les diverses explorations qui ont été faites par des ingénieurs, d'après les instructions du gouvernement, en vue de déterminer le tracé d'une voie ferrée qui relierait Montréal aux ports de Saint-Jean et d'Halifax par la route la plus courte et la plus praticable; (y compris les rapports de MM. A. L. Light et Vernon Smith sur le tracé des lignes respectivement explorées par eux, remontant la vallée de la rivière Etchemin et se dirigeant de Canterbury dans le Nouveau-Brunswick sur l'extrémité nord du lac Chesuncook, dans l'Etat du Maine) avec un état indiquant la hauteur des points culminants, le maximum d'inclinaison par mille, le nombre de milles dont les rampes excéderont 52 pieds, la moyenne de l'inclinaison par mille, le nombre et la situation des courbes d'un rayon inférieur à 1,910 pieds, sur chacun des tracés explorés, ainsi que sur chacun des chemins de fer existants qu'on se propose de raccorder aux lignes qui suivraient ces tracés; aussi un état détaillé des distances à parcourir entre Montréal, Saint-Jean et Halifax, par chacun des dits tracés et par les chemins de fer existants qu'on se propose de raccorder aux lignes qui suivraient ces tracés, 173, 174. Réponse présentée, 291. (*Voir documents de la session, N° 25gg*.) Réponse imprimée, 378, 379.
- (7) Pour un état indiquant en détail le prix de revient du chemin de fer d'embranchement du Cap Traverse, y compris les sommes payées aux ingénieurs et celles payées pour la surintendance des travaux de construction, pour le matériel roulant, les gares et stations et autres bâtiments du dit chemin, 184. Réponse présentée, 247. (*Voir documents de la session, N° 99a*.) Réponse non imprimée, 382.
- (8) Pour un état détaillé de la dépense qui se rattache au récent voyage de l'honorable secrétaire d'Etat à la Colombie-Britannique et en Californie, 202. Réponse présentée, 219, 220. (*Voir documents de la session, N° 54c*.)
- (9) Pour un état détaillé du nombre d'adresses votées sur la proposition de membres du Sénat et de membres de la Chambre des Communes, pendant les sessions de 1884 et 1885, avec indication du sujet de chaque adresse, du coût de la préparation des pièces demandées par chacune de ces adresses; le dit état devant être dressé aussitôt que possible après la clôture de cette session, 216.

ADRESSE.—*Suite.*

- (10) Pour une copie des instructions qui ont été données aux trois commissaires chargés d'aller au Nord-Ouest s'enquérir des réclamations des Métis et autres dans la colonie de la Saskatchewan, et prononcer sur ces réclamations, 219. Réponse présentée, 248. (*Voir documents de la session, N° 116b.*)
- (11) Pour copie de la correspondance échangée entre le département de la Justice et des membres du Parlement ou d'autres personnes relativement à l'enquête qui a été faite l'été dernier sur l'administration du pénitencier de Saint-Vincent de Paul et sur les difficultés auxquelles ont donné lieu cette administration, 233, 234.
- (12) Pour copie de la correspondance échangée entre le gouvernement des Etats-Unis et le gouvernement du Canada au sujet de la présence de sauvages américains sur le territoire canadien ; copie des communications d'officiers de la police à cheval et des ordres en conseil ou des instructions départementales se rapportant à ce sujet, qui n'ont pas encore été publiés dans le rapport annuel de la division des sauvages du département de l'intérieur ; aussi un état de l'augmentation ou de la diminution de la population sauvage du Nord Ouest, le dit état devant être basé sur le nombre des sauvages qui ont été payés lors des traités passés en 1871 et les années suivantes, et sur le nombre de ceux qui sont payés actuellement ; aussi copie des renseignements non encore imprimés sur le nombre de sauvages qui se sont livrés aux travaux agricoles, et copie des plaintes (s'il en existe) présentées par la société protectrice des aborigènes, les évêques et le clergé des divers corps de missionnaires du Nord-Ouest ou par d'autres personnes au sujet du traitement des sauvages du Nord-Ouest ; aussi un état approximatif des approvisionnements alimentaires fournis aux dits sauvages depuis la date du traité No 1 de 1871, 238.
- (13) Pour copie de tous mémoires, lettres ou télégrammes adressés au département des chemins de fer concernant l'établissement de la station d'York sur le chemin de fer de l'île du Prince-Edouard, et copie des réponses qui ont été faites à ces communications ; aussi copie de tous mémoires, lettres ou télégrammes reçus par le dit département au sujet de la suppression de la dite station, et copie des réponses qui ont été faites à ces communications, 247. Réponse présentée, 334. (*Voir documents de la session, No 152.*)
- (14) 1. Pour copie de toute correspondance ou mémoire touchant les réclamations des métis du district de la Saskatchewan et les causes des troubles généralement depuis 1874, et notamment tous rapports, lettres, télégrammes adressés au lieutenant-gouverneur Dewdney ou à lui communiqués, et par lui communiqués au gouvernement du Canada ou à quelqu'un de ses membres concernant l'agitation qui a eu lieu au lac des Canards et les réclamations des métis de l'ouest, depuis le 1er août 1884 jusqu'au 6 février 1885 inclusivement ; ainsi que tout mémoire, télégramme ou lettre reçue de Louis Riel durant la même période.
2. Un état établissant au moins approximativement le nombre, la nationalité, le grade et la juridiction de tous et chacun des employés du gouvernement dans le Nord-Ouest, soit commissionnés, soit non commissionnés, la date de leurs nominations, le chiffre du salaire respectif de chacun d'eux, et la croyance religieuse à laquelle ils appartiennent.
3. Copies de toute correspondance, résolutions proposées dans le conseil du Nord-Ouest, concernant les griefs des métis, ou mémoires concernant leurs réclamations, etc., etc., 252.

ADRESSE.—Fin.

- (15) Pour copie des lettres adressées au gouvernement entre les mois de juillet et d'octobre 1884, par Sa Seigneurie l'Évêque Anglican de Saskatchewan, et Sa Grâce l'Archevêque Taché au sujet des manifestations alarmantes de mécontentement qui ont alors eu lieu parmi les métis et autres habitants de la Saskatchewan, 323. Réponse présentée, 397. (*Voir documents de la session, N° 116j.*)
- (16) Pour copie des lettres patentes délivrées par le département de l'Intérieur pour le lot n° 133 dans la paroisse de Sainte-Agathe, province du Manitoba, à Dame Annie Lonsdale, le 31 octobre 1881, 331. Réponse présentée, 404. (*Voir documents de la session, N° 53v.*)
- (17) Pour un état indiquant :
1. Les noms des signataires de la pétition demandant l'incorporation de la compagnie du chemin de fer de Jonction de Pontiac et du Pacifique ;
 2. Les noms des premiers actionnaires ainsi que le montant de leurs actions respectives ;
 3. Les montants payés par chacun de ces actionnaires et la date des paiements ;
 4. Les noms de ceux qui étaient actionnaires à la date du 1er janvier, 1885 ;
 5. Les noms des actionnaires actuels et le montant d'actions de chacun d'eux, ainsi que les montants payés sur chaque action, 341.
- (18) Pour copie de la correspondance et des télégrammes reçus de la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, de la législature de la Colombie-Britannique ou de quelqu'un de ses fonctionnaires, et adressés ou renvoyés au département des chemins de fer ou à quelqu'un des membres du Conseil privé, concernant l'établissement du terminus occidental du chemin de fer du Pacifique à Port-Moody, à Coal Harbor ou à English Bay, 355. Réponse présentée, 411. (*Voir document de la session, N° 25 vv.*)
- (19) Pour copie de la pétition du conseil de comté du comté de Drummond, dans la province de Québec, et des autres pétitions portant demande d'une exploration de la route centrale ou route de Richmond pour le tracé de la ligne courte de chemin de fer à établir entre Montréal, St-Jean et Halifax, 364, 365.
- (20) Pour copie des mémoires, lettres ou télégrammes adressés au département de l'Intérieur ou à quelqu'un des membres du Conseil privé au sujet des règlements sur les terres et les bois, applicables aux terres fédérales dans la Colombie-Britannique, 406.
- (21) Pour une estimation du coût par mille de cette partie du chemin de fer de Jonction de Pontiac et du Pacifique, pour laquelle des subsides ont déjà été payés par le gouvernement fédéral, 414.

AFFAIRES DES SAUVAGES : Rapport annuel du département pour l'année 1884, 28. (*Voir documents de la session, N° 3.*)

AGRICULTURE : Rapport du ministre de l'agriculture pour l'année 1884, 187. (*Voir documents de la session, N° 8.*)

AJOURNEMENTS (spéciaux) : 70, 197, 202, 206, 298. Motion en amendement, 298, 299. Décision un président déclarant la motion hors d'ordre, 299. Ajournement, 301, 307, 326, 327. Ajourné à loisir, 328. Ajournements, 329, 331, 340, 411.

- ALBERTA ET ATHABASKA, compagnie de chemin de fer. (*Voir* bill N° 1.)
- ALEXANDER, honorable George : Après avoir été rappelé à l'ordre par le président a refusé de se rasseoir comme le prescrit en tel cas, la 25 règle de cette Chambre, 137. Excuses à la Chambre, 137. S'est levé pour appeler l'attention sur l'état actuel des affaires publiques en Canada, 285. Point d'ordre soulevé, le président décide que la question est contre l'ordre, 285.
- AMHERET, compagnie de chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard et d' : 54. Rapportée, 194.
- ARCHIVES CANADIENNES : Rapport de Douglas Brymner, 187.
- ASSOCIATION D'ASSURANCE : (*Voir* Association d'Assurance Mutuelle dite " Dominion Grange " contre l'incendie, 69.)
- ASSOCIATION sur la vie du Canada : Rapport de l' :—pour l'année 1883, 28. (*Voir* documents de la session, N° 19.)
- ASSOCIATION des Epiciers en gros : Pétition de l' :—34. Portes fermées, 14?
- ASSOCIATION de secours des employés du Pacifique canadien—Incorporation : (*Voir* bill N° 3.)
- ASSOCIATION d'Assurance Mutuelle de la Grange Fédérale contre l'Incendie : Pétition de l' :—69. (*Voir* bill, 88.)
- AVANCES AUX PROVINCES : (*Voir* bill N° 5.)
- B**AIES HUDSON ET JAMES : Exportation des :—134. (*Voir* adresse N° 5.)
- BANQUE CENTRALE DU NOUVEAU-BRUNSWICK, Pétition de la :—69. (*Voir* bill N° 6.)
- BANQUE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE : (*Voir* bill N° 7.)
- BANQUES, compagnies d'assurances, compagnies de prêt, sociétés de constructions et corporations de commerce en état d'insolvabilité : (*Voir* bill N° 9.)
- BANQUE Commerciale de Windsor : (*Voir* bill N° 8.)
- BANQUE D'ÉPARGNE des Mines d'Albion. Pétition 45 : (*Voir* bill N° 10.)
- BANQUE Fédérale du Canada : Pétition de la, 52. (*Voir* bill N° 11.)
- BANQUE DU HAUT-CANADA :
- Mémoire relatif aux biens de la Banque du Haut-Canada, 97. (*Voir* documents de la session, N° 17a). Motion pour renvoi à un comité devant faire enquête de son état, 241.
- L'honorable M. Alexander propose qu'un comité soit nommé pour la valeur de l'actif existant. Chambre se divise et motion rejetée par 49 contre 1. 81, 82.

BANQUE DE MONTRÉAL :

• (*Voir* bill N° 12).

Société de la caisse de retraite de la Banque de—Incorporation. (*Voir* bill N° 13.)

BANQUE DU PEUPLE : Pétition l'autorisant à réduire son capital, 54. (*Voir* bill N° 14).

BANQUE DE TRUBO : Pétition de John M. Blaike et autres, 53, 67. Rapportée, 172.

BANQUE DE WINNIPEG : Pétitions de directeurs provisoires. (*Voir* bill N° 15).

BAPTÊMES, MARIAGES ET SEPULTURES :

Iberville, pour l'année 1884, 130.

Saguenay " 130.

Québec " 147.

Kamourague " 161.

Manabaska " 208.

St. François " 203.

Terrebonne " 208.

Joliette " 254.

Gaspé " 269.

(*Voir* documents de la session N° 104.)

BATEAUX A VAPEUR ACTE D'INSPECTION : 282, amendement: *Voir* bill n° 16.

BÂTIMENTS ET BATEAUX A PECHE : Pétition demandant qu'il soit adopté une loi qui accorde aux bâtiments et aux bateaux de pêche une prime de pêche fixe et permanente; 91, 118, 122, 129, 146, 152, 157, 161, 184, 199, 208, 213, 216, 219, 223.

BEARD, HENRY S : Pétition de, demandant à être constitué en compagnie pour la construction d'un chemin de fer d'un point sur la rivière de l'Arc, etc., etc., 100.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT, AMENDEMENT A SON ACTE : *Voir* bill N° 17.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT : Rapport du Faisant fonction du bibliothécaire, 20, 21. Liste des ouvrages déposés, etc., etc. (*Voir* documents de la session N° 16.)

BIENS DES DÉBITEURS INSOLVABLES : Pétition relative au :—41, 105, 129, 160, 172.

BIÈRE ET ALE : Pétition pour la fabrication et la vente de la ;—dans les territoires du Nord-Ouest, 269, 273, 282.

BILLS PRIVÉS :

Délai prolongé relativement au :—63, 70. Sur division, 87.

Motion de l'honorable M. Plumb, 200, 213, 221, 238, 239, 242, 248, 253.

BILLS :*Privés :*

Motions de l'honorable M. Plumb favorisant la présentation de bills privés dans le Sénat, 200.

BILLS.—*Suite.**Bill de chemin de fer :*

Bill présenté par l'honorable sir Alexander Campbell, 20 ; lu première fois, 20.

N° 1.—*Alberta et Athabasca, compagnie de chemin de fer—Incorporation :*

Pétition lue, 100. Rapportée, 242.

Bill reçu, et lu 1re fois. L'ordre du jour pour la seconde lecture remis, 220. Lu 2e fois, 242. Renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 242. Rapporté avec amendements, 262. Amendements lus et agréés, 262. Lu 3e fois, 268. Passé et renvoyé aux communes, 230. Agré par cette Chambre sans amendement, 287. S. R., 419. (Chapitre 88, 48-49 Vic., 1885.)

N° 2.—*Application de l'Acte d'Assurance refondu, 1877, Modification :*

Bill reçu et lu 1re fois, 342. Lu 2e fois, 356. En comité, 363. Rapporté avec amendements, 363. Amendements lus et agréés, 364. Motion que la sixième clause soit réintégré, résolue, 368. Lu 3e fois, 368. Passé et renvoyé aux Communes, 368. Agréé par cette Chambre sans amendement, 406. S. R., 420. (Chapitre 49, 48-49 Vic., 1885.)

N° 3.—*Association de secours des employés du Pacifique canadien—Incorporation :*

Pétition lue, 137. Rapportée, 195. Bill reçu et lu 1re fois, 231. Ordonné qu'il soit mis sur les ordres du jour pour seconde lecture, 238. Lu 2e fois, 243. Renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 243. Rapporté sans amendement, 251. Lu 3e fois, 251. Passé et les Communes informées, 251. S. R., 281. (Chapitre 23, 48-49 Vic., 1885.)

N° 4.—*Autorisation d'avancer certaine somme aux Commissaires du hâvre des Trois-Rivières :*

Bill reçu et lu 1re fois, 348. Lu 2e fois, 362. En comité, 365. Rapporté sans amendement, 366. Mention pour un amendement, résolue, 368. Lu 3e fois, 368. Passé et renvoyé aux communes, 363. Agréé par les Communes sans amendement, 405. S. R., 421. (Chapitre 76, 48-49 Vic., 1885.)

N° 5.—*Avances aux provinces :*

Bill présenté et lu 1re fois, 234. Lu 2me fois, 239. En comité, 243. Rapporté sans amendement, 243. Lu 3e fois, 243. Passé, et les Communes informées, 243. S. R., 281. (Chap. 4, 48-49 Vic., 1885.)

N° 6.—*Banque Centrale du Nouveau-Brunswick :*

Pétition lue, 69. Rapportée, 86.

Bill reçu et lu 1re fois, 214. Lu 2me fois, 231. Renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 231. Rapporté avec amendement, 250. Amendement lu et agréé, 250. Lu 3me fois, 250. Passé et renvoyé aux Communes, 251. Agréé par cette Chambre sans amendement, 270. S. R., 282. (Chapitre 11, 49-49 Vic., 1885.)

N° 7.—*Banque de la Colombie-Britannique :*

Bill reçu et lu 1re fois, 331. Lu 2me fois, 333. Renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 333. Rapporté sans amendement, 336. Passé et les Communes informées, 336. S. R., 420. (Chapitre 83, 48-49 Vic., 1885.)

BILLS.—*Suite.*N° 8.—*Banque Commerciale de Windsor :*

Bill reçu et lu 1re fois, 331. Lu 2e fois, 333. Renvoyé au comité des banques et du commerce, 333. Rapporté sans amendement, 336. Lu 3e fois, 337. Passé et les Communes informées, 337. S.R., 420. (Chapitre 84, 48-49 Vic., 1885.)

N° 9.—*Banques, compagnies d'assurances, compagnies de prêt, sociétés de construction et corporations de commerce en état d'insolvabilité :*

Bill présenté par l'honorable M. Scott et lu, 1re fois, 200. Ordre du jour pour seconde lecture remis, 206. Lu 2e fois, 212. En comité, 220. Rapporté sans amendement, 221. Lu 3e fois, 221. Passé et les Communes informées, 221.

N° 10.—*Banque d'Épargne des Mines Albion :*

Pétition lue, 45. Rapportée, 63.

Bill reçu et lu 1re fois, 187. Lu 2e fois, 196. Renvoyé au comité des banques et du commerce, 196. Rapporté avec amendement, 230. Amendement lu et agréé, 230. Lu 3e fois, 230. Passé et renvoyé aux Communes, 230. Agréée par cette Chambre sans amendement, 249. S. R., 281. (Chapitre 14, 48-49 Vic., 1885.)

N° 11.—*Banque Fédérale du Canada, réduction de capital :*

Pétition lue, 52. Rapportée, 63.

Bill reçu et lu 1re fois, 143. Renvoyé au comité des banques et du commerce, 148. Rapporté sans amendement, 176. Lu 3e fois, 176. Passé et les Communes informées, 176. S. R., 281. (Chapitre 9, 48-49 Vic., 1885.)

N° 12.—*Banque de Montréal, société des caisses d'annuités et de garanties de la—Incorporation :*

Pétition lue, 74. Rapportée, 141.

Bill reçu et lu 1re fois, 202. Lu 2e fois, 217. Renvoyé au comité des banques et du commerce, 217. Rapporté sans amendement, 230. Lu 3e fois, 230. Passé et les Communes informées, 230. S. R., 281. (Chapitre 12, 48-49 Vic., 1885.)

N° 13.—*Banque de Montréal, société de la caisse de retraite de la banque de—Incorporation :*

Pétition lue, 74. Rapportée, 141.

Bill reçu et lu 1re fois, 201. Lu 2e fois, 217. Renvoyé au comité des banques et du commerce, 217. Rapporté sans amendement, 230. Lu 3e fois, 230. Passé et les communes informées, 230. S. R., 281. (Chapitre 13, 48-49 Vic., 1885.)

N° 14.—*Banque du Peuple :—*

Pétition lue, 54. Rapportée, 194.

Bill reçu et lu 1re fois, 202. Lu 2e fois, 206. Renvoyé au comité des banques et du commerce, 206. Rapporté sans amendement, 237. Motions pour troisième lecture, 237. Motion en amendement négative, 237. Lu 3e fois, 237. Passé et les Communes informées, 237. S. R., 281. (Chapitre 48, 48-49 Vic., 1885.)

BILLS.—*Suite.*N° 15.—*Banque de Winnipeg, amendement à son acte d'incorporation :*

Pétition lue, 86. Rapportée, 141.

Bill reçu et lu 1^{re} fois, 232. Lu 2^e fois, 239. Renvoyé au comité des banques et du commerce, 239. Rapporté avec divers amendements, 251. Amendements lus et reçus, 251. Lu 3^e fois, 251. Passé et renvoyé aux Communes, 251. Agréé par cette Chambre sans amendement, 270. S. R., 282. (Chapitre 10, 48-49 Vic., 1885).

N° 16.—*Bateau à vapeur, acte d'inspection, 1882, amendement :*

Bill reçu et lu 1^{re} fois, 331. Lu 2^e fois, 335. En comité, 337. Rapporté sans amendement, 337. Lu 3^e fois, 337. Passé et les Communes informées, 337. S. R., 320. (Chapitre 75, 38-49 Vic., 1885).

N° 17.—*Bibliothèque du Parlement, amendement à son acte :*

Bill reçu et lu 1^{re} fois, 342. Lu 3^e fois, 346. En comité, 362. Rapporté sans amendement, 362. Lu 3^e fois, 362. Passé et les Communes informées, 362. S. R., 420. (Chapitre 45, 48-49 Vict., 1885).

N° 18.—*Brantford, — Compagnie du chemin de fer Waterloo et du lac Erie de :*

Pétition lue, 61. Rapportée, 86.

Bill reçu et lu 1^{re} fois, 176. Lu 2^e fois, 187. Renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 187. Rapporté avec divers amendements, 194. Ordre du jour pour la prise en considération des amendements remis, 203. Amendements lus et agréés, 206. Lu 3^e fois, 206. Passé et renvoyé aux Communes, 206. Agréé par cette Chambre sans amendement, 210. S. R., 281. (Chapitre 20, 48-49 Vic., 1885.)

N° 19.—*Bureau de la Trésorerie, articles des actes, amendement :*

Bill reçu et lu 1^{re} fois, 296. Règle. 41^e suspendue, 297. Lu 2^e fois, 297. Lu 3^e fois, 299. Passé et les Communes informées, 299. S. R., 420. (Chapitre 47, 48-49 Vic., 1885.)

N° 20.—*Canada, Acte de Tempérance, 1878, du— et l'Acte des Licenses de 1883— nouvel amendement :*

Bill reçu et lu la 1^{re} fois, 237. Ordre du jour pour la seconde lecture remis, 243. Motion pour la seconde lecture remise, 259. Motion pour seconde lecture du bill—Motion en amendement qu'il ne soit pas lu maintenant la seconde fois, débat remis, 263. Premier item des ordres du jour, 263. Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné, 267. Motion en amendement, 268. Motion en amendement remise, 268. Motion en amendement retirée, 271. Motion pour la seconde lecture résolue. La 2^e fois, 271. En comité, 272. Rapporté, et demande de siéger de nouveau, 272. Ordre du jour pour un comité général remis, 277. Remis de nouveau, et devant être le premier ordre du jour, 279. Motion avec instruction au comité, 292. Question d'ordre soulevée, 293. Décision du Président, 293. En comité, 293. Décisions sans les noms, 297. Ordre du jour pour la troisième lecture du bill remis, 299. Remis et ordre de réimprimer pour l'usage des membres, 303. Motion pour la troisième lecture du bill présentement, 315. Motion en amendement négative sur division, 315, 316. Motion pour renvoyer de nouveau à un comité général pour de nouveaux

BILLS.—*Suite.*

amendements, 316. Motion en amendement négativee sur division 317. Motion principale adoptée, 317. En comité, 317. Rapporté avec amendements, 318. Amendements agréés, 318. Motion pour troisième lecture du bill maintenant, 318. Motion en amendements négativee sur division, 318. Motion en amendement, que clause (b) soit retranché, 318. Motion en amendement, que le débat soit remis, résolue sur division avec noms, 318, 319. Motion que le bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé en retranchant la clause (b), négativee sur division, 321, 322. Motion pour troisième lecture du bill maintenant résolue sur division, 322. Lu la 3e fois 322. Passé et renvoyé aux Communes, 322. Retourné par cette Chambre avec message et amendements, 344, 345. Prise en considération du message, 357. Motion que cette Chambre n'insiste pas sur ses amendements du cinquième paragraphe du second proviso de son troisième amendement, résolue, 357. Motion que cette Chambre concourt à l'addition faite par la Chambre des Communes au troisième amendement, résolue, 357. Motion que cette Chambre n'insiste pas sur son sixième amendement, 358. Motion en amendement résolue sur division, 358. Motion que cette Chambre concourt dans l'amendement fait par la Chambre des Communes aux mots insérés dans page 2, ligne 15, 358. Motion en amendement résolue, 358, 359. Motion que cette Chambre n'insiste pas sur son dixième amendement, 359. Motion en amendement résolue, 359. Motion que cette Chambre n'insiste pas sur son onzième amendement, 359. Motion en amendement résolue, 359, 360. Motion que cette Chambre n'insiste pas sur son douzième amendement, 360. Motion en amendement résolue, 360. Ordonné que le bill soit retourné à la Chambre des Communes avec message communiquant à cette Chambre les résolutions qui précèdent et les raisons, 360.

N° 21. *Canada, L'Association Co-opérative Du—(responsabilité limitée):*

Pétition lue, 81. Rapportée, 195.

Bill reçu et lu 1re fois, 217. Renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 217. Rapporté sans amendement, 242. Lu 3e fois, 242. Passé et les Communes informées, 242. S. R., 281. (Chapitre 23, 48-49 Vic., 1885.)

N° 22.—*Canada, Société des Missions Congrégationaliste du :*

Pétition lue, 54. Rapportée, 87.

Bill reçu et lu 1re fois, 158. Lu 2e fois, 182. Renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 182. Rapporté avec amendements, 195. Amendements lus et agréés, 195. Lu 3e fois, 195. Passé et renvoyé aux Communes, 196. Amendements agréés par cette Chambre sans amendement, 210. S. R., 281. (Chapitre 34, 48-49 Vic., 1885.)

N° 23.—*Canal à navires Huron et Ontario, Compagnie du :*

Pétition lue, 86. Aucun avis donné, 51e règle suspendue, 127.

Bill reçu et lu 1re fois, 231. Ordre qu'il soit mis sur les ordres du jour pour seconde lecture, 238. Lu 2me fois, 243. Renvoyé au comité des Chemins de fer, télégraphes et havres, 243. Rapporté avec amendement, 262. Amendement lu et agréé, 262. Lu 3me fois, 262. Passé et envoyé aux Communes, 242. Agréé par cette Chambre sans amendement, 272. S. R., 282. (Chapitre 27, 48-49 Vic., 1885.)

N° 24.—*Cens électoral :*

Bill reçu et lu 1re fois, 362. Motion pour seconde lecture, 368. Motion en amendement, débat et ordonné qu'il soit le premier item des ordres du

BILLS.—*Suite.*

- jour prochain, 369. Reprise du débat ajourné sur la motion en amendement, la Chambre se divise et elle est résolue dans la négative, 385-386. Motion pour seconde lecture résolue, 386. Ordonné le renvoi à un comité général, 386. En comité, 394. Rapporté sans amendement, 395. Motion pour troisième lecture, 398. Motion en amendement négative sur division, 398, 399. Motion principale mise, 399. Motion amendement perdu sur division, 399, 400. Motion principale mise de nouveau, 400. Motion en amendement perdue sur division, 400. Motion principale mise de nouveau, 400. Motion en amendement perdue sur même division, 401. Motion principale mise de nouveau, 401. Motion en amendement perdue sur division, 401. Motion de l'honorable M. Power à la motion principale perdue sur division, 401. Motion en principale mise de nouveau, 402. Motion en amendement perdue sur division, 402. Motion principale pour troisième lecture résolue, 402. Lu 3^{me} fois, 402. Passé et les Communes informées, 402. S. R., 420. (Chapitre 40, 48-49 Vic., 1885)
- N^o 25.—*Chemins de fer de 1879, Acte refondu des. Nouvel amendement :*
Bill présenté par l'honorable sir Alexander Campbell et lu 1^{re} fois, 251. Lu 2^e fois, 262. Ordre du jour pour mettre la Chambre en comité général remis, 268, 286, 300, 303. Ordonné qu'il soit rayé des ordres du jour, 321.
- N^o 26.—*Chemin de fer du lac Erié, Essex et détroit,—campagne du—Incorporation :*
Pétition lue, 54. Rapporté, 195.
Bill reçu et lu 1^{re} fois, 158. Ordre du jour pour seconde lecture remis, 169, 182. Lu 2^e fois, 185. Renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 196. Rapporté avec amendements, 204. Amendements lus et agréés, 204. Lu 3^e fois, 205. Passé et renvoyé aux Communes, 205. Agréé par cette Chambre sans amendement, 210. S. R., 281. (Chapitre 21, 48-49 Vic. 1885.)
- N^o 27.—*Chemin de fer Canadien du Pacifique modifiant de nouveau ses actes et pourvoyant à son achèvement et à son exploitation efficace :*
Bill reçu et lu 1^{ère} fois, 394. Lu 2^{me} fois, 397. En comité, 404. Rapporté sans amendement, 405. Motion pour amender le bill, 406. Amendé, 406. Motion en amendement, 406. Motion en amendement retirée, 406. Motion principale mise, 406. Motion en amendement perdue sur division, 407. Motion principale proposée de nouveau, 408. Motion en amendement perdue sur division, 408. Motion principale proposée de nouveau et passée, 408. Bill, tel qu'amendé, lu 3^{me} fois, 408. Passé et renvoyé aux Communes, 408. Agréé par cette Chambre sans amendement, 412. S. R., 281. (Chapitre 57, 48-49 Vic., 1885.)
- N^o 28.—*Chemin de fer de Hamilton, Guelph et Buffalo—Compagnie du—Incorporation :*
Pétition lue, 86. Rapportée, 242.
Bill reçu et lu 1^{ère} fois, 231. Lu 2^{me} fois, 242. Renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 242. Rapporté sans amendement, 261. Lu 3^e fois, 261. Passé et les Communes informées, 261. S. R., 281. (Chapitre 22, 48-49 Vic., 1885.)
- N^o 29.—*Chemin de fer de Jonction du Grand-Occidental à la Rive du lac Ontario, Compagnie du—Amendement :*
Pétition lue, 61. Rapportée, 86.
Bill reçu et lu 1^{re} fois, 158. Lu 2^e fois, 181. Renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 181. Rapporté sans amendement 193. Lu 3^e fois, 193. Passé et les Communes informées, 193. S. R., 281. (Chapitre 18, 48-49 Vic., 1885.)

BILLS.—*Suite.*N° 30.—*Chemin de fer du Pacifique d'Ontario, Compagnie du :*

Pétition lue, 51. Rapporté, 141.

Bill reçu et lu 1ère fois, 231. Lu 2e fois, 239. Renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 239. Rapporté sans amendement, 261. Lu 3e fois, 261. Passé et les Communes informées, 261. S. R., 281. (Chapitre 19, 48-49 Vict., 1885.)

N° 31.—*Chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest, Compagnie du :*

Pétition lue, 54. Rapportée, 141.

Bill reçu et lu 1ère fois, 252. Lu 2e fois, 263. Renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 263. Rapporté sans amendement, 290. Lu 3e fois, 290. Passé et les Communes informées, 290. S. R., 420. (Chapitre 86, 48-49 Vic., 1885.)

N° 32.—*Chemin de fer de la Montagne-de-Bois à Qu'Appelle, Compagnie du, Incorporation et amendement :*

Pétition lue, 105. Rapportée, 127.

Bill reçu et lu 1ère fois, 158. Ordre du jour pour seconde lecture remis, 169. Lu 2e fois, 182. Renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 182. Rapporté avec amendement, 205. Amendement lu et agréé, 205. Lu 3e fois, 205. Passé et renvoyé aux Communes, 205. Agréé par cette Chambre sans amendement, 210. S. R., 281. (Chapitre 16, 48-49 Vic., 1885.)

N° 33.—*Chemin de fer et de navigation du lac aux Jones et de la Saskatchewan, compagnie du, —Incorporation :*

Pétition demandant permission de présenter une pétition, 121. Recommandé par le comité des ordres permanents et des bills privés que la 49e règle soit suspendue, et que permission lui soit donnée de présenter sa pétition, 126. Ordonné en conséquence, 126. Pétition présentée, 144. Lue, 157. Rapportée, 173.

Bill reçu et lu 1re fois, 252. Lu 2e fois, 262. Renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 262. Rapporté avec amendements, 284, 285. Amendements lus et agréés, 288. Lu 3e fois, 289. Passé et envoyé aux Communes, 289. Agréé par cette Chambre sans amendement, 303. S. R., 420. (Chapitre 90, 48-49 Vic., 1885.)

N° 34.—*Chemin de fer du Pacifique de l'Ouest, compagnie du, —Incorporation :*

Pétition demandant permission de présenter une pétition, 140. Lue, 152. Rapportée, 173. 49e règle suspendue, 173. Pétition présentée, 178. Lue, 190. Rapportée, 195.

Bill reçu et lu 1re fois, 267. Lu 2e fois, 274. Renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 274. Rapporté avec amendements, 282, 283. Amendements lus et agréés, 288. Lu 3e fois, 288. Passé et renvoyé aux Communes, 288. Agréé par cette Chambre sans amendement, 303. S. R., 420. (Chapitre 87, 48-49 Vic., 1885.)

N° 35.—*Chemin de fer du Sud du Canada, d'Erié et Niagara ; compagnie du :—*

Pétition lue, 51. Rapportée, 63.

Bill reçu et lu, 1re fois, 119, 120. La seconde fois, 121. Renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 127. Rapportée sans amendement, 172. Lu 3e fois, 172. Passé et les Communes informées, 172. S. R., 281. (Chapitre 15, 48-49 Vic., 1885.)

BILLS.—*Suite.*

- N° 36.—*Chemin de fer de la vallée de la Saskatchewan du Sud, compagnie du,—nou-
vel amendement :*
Pétition lue, 74. Rapportée, 126.
Bill reçu et lu 1re fois, 190. Lu 2e fois, 196. Renvoyée au comité des
chemins de fer, télégraphes et havres, 196. Rapporté sans amende-
ment, 204. Lu 3e fois, 204. Passé et les Communes informées, 204.
S. R., 281. (Chapitre 17, 48-49 Vic., 1885.)
- N° 37.—*Chemin de fer de Winnipeg à Prince-Albert, compagnie du,—Incorporation :*
Pétition lue, 91. Rapportée, 266-7.
Bill reçu et lu 1re fois, 252. Renvoyé au comité des ordres permanents et
des bill privés, 252. Ordonné qu'il soit mis sur les ordres du jour, 267.
Lu 2e fois, 270. Renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et
havres, 270. Rapporté avec amendements, 283. Amendements lus et
agréés, 284. Lu 3e fois, 284. Passé et envoyé aux Communes, 284.
Agréé par cette Chambre sans amendement, 303. S. R., 420. (Cha-
pitre 89, 48-49 Vic., 1885.)
- N° 38.—*Compagnie d'assurance Royale Canadienne, réduction de son capital :*
Pétition lue, 51. Rapporté, 56.
Bill reçu et lu 1re fois, 210. Lu 2me fois, 218. Renvoyé au comité des
Banques et du commerce, 218. Rapporté sans amendement, 237. Lu
3me fois, 237. Passé et les Communes informées, 237. S. R., 281.
(Chapitre 28, 48-49 Vic., 1885.)
- N° 39.—*Compagnie d'assurance sur la vie de, de London ; Amendement :*
Pétition lue, 86. Rapporté, 266.
Bill reçu et lu 1re fois, 303. Lu 2me fois, 319. Renvoyé au comité des
banques et du commerce, 319. Rapporté sans amendement, 323. Lu
3me fois, 323. Passé et les Communes informées, 323. S. R., 420.
(Chapitre 94, 48-49 Vic., 1885.)
- N° 40.—*Compagnie de télégraphe du ranche de Fort Macleod ; Incorporation :*
Pétition lue, 52. Rapporté, 241.
Bill reçu et lu 1re fois, 303. Lu 2e fois, 306. Renvoyé au comité des chemins
de fer, télégraphes et havres, 307. Rapporté avec amendements, 328.
Amendements lus et agréés, 328. Lu 3e fois, 328. Agréé par les Com-
munes sans amendement, 328. S. R., 420. (Chapitre 92, 48-49 Vic.,
1885.)
- N° 41.—*Compagnie de drainage dite Dominion,—Incorporation :*
Pétition lue, 54. Rapportée, 126.
Bill reçu et lu 1re fois, 355. Lu 2me fois, 365. Renvoyé au comité des
ordres permanents et des bills privés, 365. Rapporté avec amendements,
367. Amendements lus et agréés, 367. Lu 3e fois, 367. Passé et ren-
voyé aux Communes, 367. Agréé par cette Chambre sans amendement,
394. S. R., 421. (Chapitre 95, 48-49 Vic., 1885.)
- N° 42.—*Compagnie internationale de Houille ; pouvoirs conférés :*
Pétition lue, 85, 86. Rapportée, 141.
Bill reçu et lu 1re fois, 176. Motion que le bill soit mis sur les ordres du
jour, 179. Lu 2e fois, 187. Renvoyé au comité des chemins de fer,
télégraphes et havres, 187. Rapporté avec amendements, 193. Amende-
ments lus et agréés, 193. Lu 3e fois, 193. Passé et envoyé aux Com-
munes, 194. Agréés par cette Chambre sans amendement, 210. S. R.,
281. (Chapitre 29, 48-49 Vic., 1885.)

BILLS.—*Su ite.*N° 43.—*Compagnie de navigation du Richelieu,—nouvel amendement à ses actes :*

Pétition lue, 91. Rapportée, 126.

Bill reçu et lu 1^{re} fois, 275. Lu 2^e fois, 278. Renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 278. Rapporté sans amendement, 290. Lu 3^e fois, 290. Passé et les Communes informées, 290. S. R., 420. (Chapitre 91, 48-49 Vic., 1885.)N° 44.—*Compagnie du pont de chemin de fer de Frédéricton et Saint-Mary's,—Incorporation :*

Pétition lue, 54. Rapportée, 126.

Bill reçu et lu 1^{re} fois, 210. Lu 2^e fois, 218. Renvoyé au comité des chemins de fer et télégraphes et havres, 218. Rapporté avec amendements, 261. Amendements lus et agréés, 261. Lu 3^e fois, 261. Passé et renvoyé aux Communes, 261. Agréé par cette Chambre sans amendement, 272. S. R., 232. (Chapitre 25, 48-49 Vic., 1885.)N° 45.—*Conservés en boîtes :*Bill présenté par l'honorable sir Alexander Campbell, 1^{re} lecture, 296. Lu 2^e fois, 300. En comité, 304. Rapporté avec amendements, 304. Amendements lus et agréés, 304. 3^e lecture remise, 306, 319, 321. Amendé de nouveau, 321. Lu 3^e fois, 324. Passé et envoyé aux Communes, 324. Retourné par cette Chambre avec amendements, 343, 344. Amendements faits par les Communes agréés par le Sénat, 347. S. R., 420. (Chapitre 63, 48-49 Vic., 1885.)N° 46.—*Construction de cales sèches,—Amendement :*Bill reçu et lu 1^{re} fois, 211. Lu 2^e fois, 214. En comité, 247. Rapporté sans amendement, 247. Lu 3^e fois, 248. Passé et les Communes informées, 248. S. R., 281. Chapitre 5, 48-49 Vic., 1885.)N° 47.—*Continuation pour un certain temps l'acte y mentionné :*Bill reçu et lu 1^{re} fois, 414. Règle 41e suspendue, 415. Lu 2^e fois, 415. Lu 3^e fois, 415. Passé et les Communes informées, 415. S. R., 421. (Chapitre 52, 48-49 Vic., 1885.)N° 48.—*Département du secrétaire d'Etat,—Amendement :*Bill reçu et lu 1^{re} fois, 211. Lu 2^e fois, 231. Ordre du jour pour mettre la Chambre en comité général remis, 235. En comité, 239. Rapporté sans amendement, 240. Lu 3^e fois, 240. Passé et les Communes informées, 240. S. R., 281. (Chapitre 1, 48-49 Vic., 1885.)N° 49.—*Diocèse de la Qu'Appelle,—Incorporation :*Pétition non présentée, 5^e règle observée, 173.Bill reçu et lu 1^{re} fois, 157. Renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 158. Ordonné qu'il soit mis sur les ordres du jour, 190. Lu 2^e fois, 196. Renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 196. Rapporté sans amendement, 205. Lu 3^e fois, 205. Passé et les Communes informées, 205. S. R., 281. (Chapitre 33, 48-49 Vic., 1885.)N° 50.—*Divorce, Cox :*Certificat du greffier que l'honoraire a été payé conformément à la 83^e règle, 26. Pétition présentée, 26. Lecture de la pétition remise, 31, 36. Lue, 58. Rapportée du comité des ordres permanents et des bills privés, 62. Avis pour bill de divorce et rapport de sa signification, 55, 58. Motion que la 72^e règle soit suspendue, 64. Ordre pour prise en considération, 64.

BILLS.—*Suite.*

Bill présenté par l'honorable M. Read et lu 1re fois, 96. Motion que le bill soit lu la seconde fois le douzième jour de mars, et que Emily Cox soit entendue par son conseil, résolue sur division, 96. L'honorable M. McKay a proposé que l'ordre pour la seconde lecture du bill le douzième jour de mars soit rayé des ordres de ce jour, et que le dit bill soit lu la seconde fois lundi le vingt-trois mars, résolu sur division, 122, 123. L'honorable M. Ogilvie a proposé que, la seconde lecture du bill soit remise, résolue sur division, 191. Motion pour nouveau délai, 205. Motion pour nouveau délai, résolue, 214. L'honorable M. Dickey a proposé un nouveau délai. Premier item des ordres du jour, 247. Ordre du jour pour la seconde lecture, 254. Certificat du greffier que l'avis a été affiché sur les portes du Sénat conformément à l'ordre permanent, 255. L'honorable M. Dickey a présenté la déclaration de la signification à Emily Cox, 255. Pièce "A" bill, certificat du greffier, 257. Déclaration du télégraphiste, Ottawa, 257, 258. Télégraphe, 258. Motion que la déclaration soit une observation suffisante de la règle, 258. Examen du pétitionnaire concernant toute collusion, soit suspendu, 259. Lu 2e fois, 259. Renvoyé à un comité spécial, 259. Rapporté sans amendement, 266. Rapport avec témoignage, enquête et pièces pour prise en considération mardi, 266. Enquête non insérée au journal selon une règle du Sénat, 266. Considération du rapport, 274. Rapport adopté, 274. Bill lu 3e fois, 274. Passé et renvoyé aux Communes, avec ensemble l'enquête et les papiers, 274. Agréé par cette Chambre sans amendement, 303. S. R., 420. (Chapitre 85, 48-49 Vic., 1885)

N° 51.—*Divorce, Smith :*

Certificat du greffier que l'honoraire a été payé conformément à la 83 Règle, 26. Pétition présentée, 26. Lecture remise, 31. Lue, 37, 38. Comité des ordres permanents et des bills privés fait rapport que la 72e règle a été suivie, 42.

Bill présenté par l'honorable M. Read et lu 1re fois, 42. Motion pour seconde lecture du bill le vingtième jour de février, et que Mahala Zufelt Smith soit entendue par son conseil, résolue, 42. Certificat du greffier que l'avis a été affiché durant quatorze jours, 75. Affidavit de la signification du bill et de l'avis à Mahala Almada Smith, 75. Examen du pétitionnaire à la barre du Sénat, suspendu, 76. Motion pour seconde lecture du bill, résolue, sur division, 76. Lu 2e fois, 76. Renvoyé à un comité spécial, 76. Premier rapport, permission d'employer un sténographe, 106. Rapport adopté, 106. Second rapport, qu'il y a eu collusion et connivance de la part du pétitionnaire, 146, 147. Rapport et enquête pris en considération, 147. (Pour enquête voir appendice N° 4.) Second rapport adopté, 181. Ordre que l'honoraire soit remboursé, 394.

N° 52.—*Divorce, Davis :*

Certificat du greffier que l'honoraire a été payé conformément à la 83e règle, 26.

Pétition présentée, 26. Lecture remise, 31. Lue, 36-37. Rapportée, 42. Avis pour bill de divorce, rapport de la signification de l'avis, et l'ampliation des procédures jusqu'à jugement final dans la cour supérieure de Québec, 36, 37. Le comité des ordres permanents et des bills privés fait rapport que la 72e règle a été observée, 42.

Bill présenté par l'honorable M. Ogilvie et lu 1re fois, 43. Motion que le bill soit lu la seconde fois le douzième jour de février, et que Joseph De Sola soit entendu par son conseil, résolue sur division, 43. Certificat du greffier que l'avis a été affiché pendant quatorze jours, 76. Affidavit et signification du bill et de l'avis à Joseph De Sola, 77. L'ordre pour

BILLS.—Suite.

seconde lecture considéré de nouveau, 77. L'ordre pour seconde lecture pris en considération, 88. Examen du pétitionnaire concernant toute solution, suspendue, 88. Motion pour seconde lecture du bill, résolue sur division, 88. Lu 2^e fois, 88. Renvoyé à un comité spécial, 89. Premier rapport, permission donnée d'employer un sténographe, 91, 92 ; résolue sur division, 92. Second rapport du bill sans amendement et que l'enquête n'apparaisse pas sur les journaux du Sénat, 105. Considération du second rapport remise, 105. Prise en considération du second rapport, 119. Second rapport adopté, 119. Lu 3^e fois, 123. Passé et envoyé aux Communes avec ensemble l'enquête et les papiers, 123. Agréé par cette Chambre sans amendement, 196. S. R., 281. (Chapitre 37, 48-49 Vic., 18^e5)

N° 53.—*Divorce, Evans :*

Pétition présentée, 32. Lu, 47. Rapporté du comité des ordres permanents et des bills privés, 61. Certificat du greffier que l'honoraire a été payé conformément à la 83^e règle, 32. Avis pour un bill de divorce et rapport de la signification, 46.

Bill présenté par l'honorable M. Gowan et lu 1^{re} fois, 68. Motion que le bill soit lu la seconde fois le vingt-septième jour de février, et qu'Owen Norton Evans soit entendu par son conseil, résolue, 68. Certificat du greffier qu'avis a été affiché durant quatorze jours, 110, 111. Affidavit de signification du bill et d'avis à Owen Norton Evans, 111. Examen du pétitionnaire concernant toute collusion entre les parties, suspendue, 112. Motion pour la seconde lecture du bill résolue sur division, 112. Bill lu 2^e fois, 112. Renvoyé à un comité spécial, 112. Premier rapport, permission donnée d'employer un sténographe, résolue sur division, 118, 119. Second rapport, bill avec amendements, aussi documents et pièces justificatives devant le comité, 133. (Pour l'enquête, voir appendice N° 2.) Prise en considération du rapport et de l'enquête, 133. Considéré, 157. Rapport adopté, 157. Motion pour troisième lecture, 180. Motion en amendement, que le bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé, résolue, contents, 19. Non contents, 13, 180. Lu 3^e fois, 180. Passé et envoyé aux Communes, avec ensemble l'enquête et les papiers, 181. Agréé par cette Chambre sans amendement, 210. S. R., 281. (Chapitre 39, 48-49 Vict, 1885).

N° 54.—*Divorce, Hatzfeld :*

Pétition présentée, 45. Lu, 59, 60. Rapporté du comité des ordres permanents et des bills privés. Certificat du greffier que l'honoraire a été payé conformément à la 83^e règle, 45. Avis pour bill de divorce, 59, et rapport de signification, 113.

Bill présenté par l'honorable M. Kaulbach et lu 1^{re} fois, 63. Motion que le bill soit lu la seconde fois le vingt-sixième jour de février, et que Anna Maria Hatzfeld soit entendue par son conseil, résolue sur division, (63. Ordre du jour pour seconde lecture remis, 100. Certificat du greffier, que l'avis a été affiché durant quatorze jours, 113. Affidavit de signification du bill et avis à Anna Maria Hatzfeld, 114. Examen du pétitionnaire concernant toute collusion, suspendue, 115. Renvoyé à un comité spécial, 115. Premier rapport, permission donnée d'employer un sténographe, résolue sur division, 118. Pétition d'Anna Maria Hatzfeld demandant que son mari soit tenu de lui fournir les moyens de sa juste défense, 120. Pétition renvoyée au comité spéciaux, 120. Second rapport, que le pétitionnaire paie au greffier de ce comité vingt-cinq piécettes, à titre d'honoraires pour le conseil de la défense, 132, 133. Rapport du bill sans amendement, 133. (Pour enquête et docu-

BILLS.—*Suite.*

ments, voir appendice N° 1.) Prise en considération du rapport et de l'enquête, 133. Rapport adopté, 153. Ordre du jour pour troisième lecture remis, 168. Lu 3e fois, 181. Passé et envoyé aux Communes, avec ensemble enquête et papiers, 181. Agréé par cette Chambre sans amendement, 210. S. R., 281. (Chapitre 38, 48-49 Vic., 1885.)

N° 55.—*Divorce, Terry :*

Pétition présentée, 32. Lue, 49. Rapportée en comité des ordres permanents et des bills privés, 61. Certificat du greffier que l'honoraire a été payé conformément à la 83e règle, 33. Avis du bill de divorce et rapport de la signification, 47. Ordre de la Haute Cour de Justice, division de la Chancellerie, 48, 49.

Bill présenté par l'honorable M. Road et lu 1re fois, 64. Motion pour lecture du bill seconde fois le vingt-sixième jour de février, et que Charles Hunter Terry soit entendu par conseil, résolue, 64. Certificat du greffier que l'avis a été affiché durant quatorze jours, 100. Affidavit de la signification à Charles Hunter Terry, 101. Examen du pétitionnaire concernant toute collusion entre les parties suspendue, 101. Renvoyé à un comité spécial, 102. Premier rapport, permission d'employer un sténographe, 106. Second rapport, bill sans amendement, 140, 141. (Pour enquête et documents, voir Appendice N° 3.) Rapport en enquête pris en considération, 141. Rapport adopté, 154. Lu 3e fois, 168. Passé et envoyé aux Communes, avec ensemble enquête et papiers, 168. Agréé par cette Chambre sans amendement, 210. S. R., 281. (Chapitre 36, 48-49 Vic., 1885.)

N° 56.—*Droits de douane et d'accise :—Amendement.*

Bill reçu et lu 1re fois, 412. Lu 2me fois, 415. Règle 41me suspendue, 415. Lu 3me fois, 415. Passé et les Communes informées, 415. S. R., 421. (Chapitre 61, 48-49 Vic., 1885.)

N° 57.—*Engrais agricoles :*

Bill présenté et lu 1re fois, 333. Lu 2me fois, 337. En comité, 339. Rapporté avec amendements, 339. Amendements lus et agréés, 339. Lu 3me fois, 339. Passé et renvoyé aux Communes, 339. Agréé par cette Chambre sans amendement, 342. S. R., 420. (Chapitre 4, 48-49 Vic., 1885.)

N° 58.—*Exposition des Colonies et des Indes, Londres, 1886—Représentation du Canada :*

Bill reçu et lu 1re fois, 331. Lu 2me fois, 333. Ordre du jour pour mettre la Chambre en comité général, remis, 335. En comité, 338. Rapporté sans amendement, 338. Lu 3me fois, 338. Passé et les Communes informées, 338. S. R., 420. (Chapitre 44, 48-49 Vic., 1885.)

N° 59.—*Falsification des substances alimentaires, des drogues et des engrais agricoles :*

Bill présenté par l'honorable sir Alexander Campbell et lu 1re fois, 301. Lu 2me fois, 306. Ordre pour mettre la Chambre en comité général remis, 321, 325. En comité, 327. Rapporté avec amendements, 328. Amendements lus et agréés, 328. Lu 3me fois, 328. Passé et renvoyé aux Communes, 328. Rapporté de cette Chambre avec amendements, 343. Ordonné que les premiers, deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième, septième, huitième, neuvième et dixième amendements soient agréés, 347. Ordonné que le onzième amendement soit pris en considération lundi le 6, 347. Considération du onzième amendement agréé, 361. Amendements faits par les Communes agréés par le Sénat, 361. S. R., 420. (Chapitre 67, 43-49 Vic., 1885.)

BILLS.—*Suite.*N° 60.—*Gaz et compteurs à gaz, nouvelle inspection :*

Bill reçu et lu 1re fois, 331. Lu 2e fois, 335. En comité, 337. Rapporté sans amendement, 337. Lu 3e fois, 337. Passé, et les Communes informées, 337. S. R., 420. (Chapitre 69, 48-49 Vic., 1835.)

N° 61.—*Havre de Québec, Pour faciliter la navigation du :*

Bill reçu et lu 1re fois, 418. Règle 51e suspendue, 418. Lu 2e fois, 418. Lu 3e fois, 418. Passé et les Communes informées, 418. S. R., 421. (Chapitre 77, 48-49 Vic., 1835.)

N° 62.—*Immigration chinoise au Canada, Restriction :*

Bill reçu et lu 1re fois, 366. La 2e fois, 396. En comité, 398. Rapporté avec progrès et demande de siéger de nouveau, 399. Ordre du jour pour mettre la chambre en comité général remis, 408. En comité, 413. Rapporté sans amendement, 413. Lu 3e fois, 413. Passé et les Communes informées, 413. S. R., 421. (Chapitre 71, 48-49 Vic., 1835.)

N° 63.—*Inspection générale de l'Acte de 1884,—Nouvel amendement :*

Bill reçu et lu 1re fois, 339. Lu 2e fois, 340. Ordonné qu'il soit renvoyé à un comité général le 2 de juillet, 340. En comité, 345. Rapport de progrès et demande de siéger de nouveau, 346. De nouveau en comité, 347. Rapporté sans amendement, 347. Lu 3e fois, 347. Passé et les Communes informées, 347. S. R., 420. (Chapitre 66, 48-49 Vic., 1835.)

N° 64.—*Inspection et mesurage du bois dans les provinces d'Ontario et Québec,—Nouvel amendement :*

Bill reçu et lu 1re fois, 366. Lu 2e fois, 395, 396. En comité, 397. Rapporté sans amendement, 398. Lu 3e fois, 408. Passé et les Communes informées, 408. S. R., 421. (Chapitre 65, 48-49 Vic., 1835.)

N° 65.—*Juges de certaines cours provinciales—traitements et allocations de retraite et de voyage :*

Bill reçu et lu 1re fois, 412, 413. Lu 2e fois, 415. Règle 4me suspendue, 415. Lu 3e fois, 415. Passé et les Communes informées, 416. S. R., 421. (Chapitre, 54, 48-49 Vic., 1835.)

N° 66.—*Jurisdiction de la cour maritime d'Ontario :*

Bill reçu et lu 1re fois, 187. Ordre du jour pour seconde lecture remis, 191, 202. Lu 2e fois, 214. En comité, 221. Rapporté et demande permission de siéger de nouveau, 222. De nouveau en comité, 232. Rapporté avec amendements, 232. Amendements lus et agréés, 232. Ordre du jour pour troisième lecture—motion et amendement pour renvoi en comité, résolue, 234. De nouveau en comité, 234. Rapporté avec amendements, 234. Amendements lus et agréés, 235. Lu 3e fois, 235. Passé et renvoyé aux Communes, 235.

N° 67.—*Licence, liste de liqueur, 1833 :*

Bill reçu et lu 1re fois, 348. Lu 2e fois, 362. En comité, 386. Rapporté sans amendement, 386. Lu 3e fois, 386. Passé et les Communes informées, 386. S. R., 420. (Chapitre 74, 48-49 Vic., 1835.)

N° 68.—*Livres de comptes tenus par des officiers de la couronne :*

Bill présenté par l'honorable sir Alexander Campbell et lu 1re fois, 179. Lu 2e fois, 191. En comité, 196. Rapporté sans amendement, 196. Lu 3e fois, 196. Passé et renvoyé aux Communes, 197. Retourné par cette Chambre avec divers amendements, 332, 333. Amendements faits par la Chambre des Communes agréés par le Sénat, 335. S. R., 420. (Chapitre 48, 48-49 Vic., 1835.)

BILLS.—*Suite.*N° 69.—*Loi de la preuve dans les causes criminelles, —Nouvel amendement :*

Bill reçu et lu 1re fois, 187. Ordre du jour pour seconde lecture remis, 203, 217, 218. Ordre du jour pour seconde lecture du bill négativée sur division, 235.

N° 70.—*Maladies contagieuses des animaux :*

Bill reçu et lu 1re fois, 272. Lu 2e fois, 277. En comité, 287, 288. Rapporté avec amendement, 288. Amendement lu et agréé, 288. Passé et renvoyé aux Communes, 288. Agréé par cette Chambre sans amendement, 329. S. R., 420. (Chapitre 70, 48-49 Vic., 1885.)

N° 71.—*Manitoba, réclamations de la province du, —Règlement final :*

Bill reçu et lu 1re fois, 366. Lu 2e fois, 396. En comité, 398. Rapporté sans amendement, 398. Lu 3e fois, 398. Passé et les Communes informées, 398. S. R., 420. (Chapitre 50, 48-49 Vic., 1885.)

N° 72.—*Manitoba, traitement de juge de cour de comté du, — :*

Bill reçu et lu 1re fois, 418. Règle 41e suspendue, 418. Lu 2e fois, 418. Lu 3e fois, 418. Passé et les Communes informées, 418. S. R., 421. (Chapitre 55, 48-49 Vic., 1885.)

N° 73.—*Milice, Acte de 1883, —Amendement :*

Bill reçu et lu 1re fois, 266. Lu 2e fois, 387. Lu 3e fois, 395. Passé et les Communes informées, 395. S. R., 421. (Chapitre 72, 48-49 Vic., 1885.)

N° 74.—*Nomination d'un maître de havre au port d'Halifax, —Acte relatif à la :*

Bill reçu et lu 1re fois, 342. Lu 2e fois, 346. En comité, 360. Lu 3e fois, 361. Passé et les Communes informées, 361. S. R., 420. (Chapitre 78, 48-49 Vic., 1885.)

N° 75.—*Nomination d'un Orateur suppléant :*

Bill reçu et lu 1re fois, 97. Lu 2e fois, 112. En comité, 112. Rapporté sans amendement, 113. Lu 3e fois, 119. Passé et les Communes informées, 119. S. R., 281. (Chapitre 1, 48-49 Vic., 1885.)

N° 76.—*Nord Ouest, administration de la justice dans les territoires du :*

Bill présenté par l'honorable sir Alexander Campbell et lu 1re fois, 301. Lu 2e fois, 306. Ordre du jour pour mettre la Chambre en comité général, remis, 321. En comité, 324. Rapporté avec amendement, 325. Amendement lu et agréé, 325. Lu 3e fois, 326. Retourné par cette Chambre avec amendements, 412. Amendements faits par les Communes agréés par le Sénat, 412. S. R., 421. (Chapitre 51, 48-49 Vic., 1885.)

N° 77.—*Nord-Ouest, augmentation de la police à cheval du :*

Bill reçu et lu 1re fois, 342. Lu 2e fois, 347. Lu 3e fois, 356. Passé et les Communes informées, 356. S. R., 420. (Chapitre 53, 48-49 Vic., 1885.)

N° 78.—*Nord-Ouest concessions de terres aux miliciens du :*

Bill reçu et lu 1re fois, 417. Règle 41e suspendue, 417. Lu 2e fois, 417. Lu 3e fois, 418. Passé et les Communes informées, 418. S. R., 421. (Chapitre 73, 48-49 Vic., 1885.)

N° 79.—*Nord-Ouest, corps de police à cheval du :—*

Bill présenté par l'honorable sir Alexander Campbell et lu 1re fois, 278. Lu 2e fois, 288. En comité, 291. Rapporté sans amendement, 291. Lu 3e fois, 291. Passé et envoyé aux Communes, 291. Rapporté par

BILLS.—*Suite*,

cette Chambre avec amendements, 344. Amendements faits par les Communes agréés par le Sénat, 344. S. R., 420. (Chapitre 54, 48-49 Vic., 1885).

N° 80.—*Nord-Ouest, propriété foncière dans les Territoires du :—*

Bill présenté par l'honorable sir Alexander Campbell et lu 1re fois, 26. Ordre du jour pour seconde lecture remis, 49, 65, 78, 82, 112, 127, 130. Lu 2e fois, 134. En comité, 142. Ordre au comité de siéger de nouveau, 143. De nouveau en comité, 147. Comité ordonné de siéger de nouveau, 148. De nouveau en comité, 152. Nouvelle séance du comité ordonnée, 180. En comité de nouveau, 185. Rapporté avec amendements, 185. Motion que les amendements soient agréés maintenant, 185. Motion en amendement négative: contents, 18, non contents, 36, 185. Motion que les amendements soient maintenant agréés, 186. Motion en amendement négative sur division, 186. Motion que les amendements soient maintenant agréés, 186. Motion en amendement négative sur division, 186. Motion que les amendements soient maintenant agréés, 186. Motion en amendement négative sur division, 186. Motion que les amendements soient agréés maintenant, 186. Motion que le rapport ne soit pas adopté maintenant, mais qu'il soit de nouveau renvoyé au comité, négative sur division, 186. Motion que les amendements soient agréés maintenant, 187. Amendements lus et agréés, 187. Lu 3e fois, 187. Passé et envoyé aux Communes, 187.

N° 81.—*Nord-Ouest, Sœurs de Charité des Territoires du,—Incorporation et amendement :*

Pétition lue, 74. Rapportée, 87.

Bill présenté par l'honorable M. Girard et lu 1re fois, 122. Lu 2e fois, 148. Renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 148. Rapporté sans amendements, 195. Lu 3e fois, 195. Passé et envoyé aux Communes, 195. Amendements faits par les Communes agréés par le Sénat, 221. S. R., 281. (Chapitre 35, 48-49 Vic., 1885.)

N° 82.—*Nord-Ouest. Troubles des territoires du,—Allouance de \$1,700,000 pour couvrir certaines dépenses :*

Bill reçu et lu 1re fois, 341, 342. Lu 2e fois, 354. Lu 3e fois, 362. Passé et les Communes informées, 362. S. R., 421. Chapitre 42, 48 49 Vic., 1885.)

N° 83.—*Offenses contre la personne,—Amendement :*

Bill présenté par l'honorable M. Gowan et lu 1re fois, 254. Motion pour renvoi à trois mois perdue sur division, 270. Lu 2e fois, 270. En comité, 276, 277. Rapporté avec amendements, 277. Amendement proposé et résolu, 278, 279. De nouveau en comité, 279. Rapporté avec amendement, 279. Amendements lus et agréés, 279. Troisième lecture négative sur division, 285 et 286.

N° 84.—*Offenses contre la personne,—Nouvel amendement :*

Bill présenté par l'honorable sir Alexander Campbell et lu 1re fois, 67. Lu 2e fois, 78. Ordre du jour pour mettre la Chambre en comité général remis, 89. En comité, 96. Rapporté avec amendements, 97. Amendements lus et agréés, 97. Motion pour troisième lecture d'hui à cinq semaines, 97. Lu 3e fois, 208. Passé et envoyé aux communes, 208. Agréé par cette Chambre sans amendement, 343. S. R., 420. (Chapitre 82, 48-49 Vic., 1885.)

BILLS.—*Suite.*N° 85.—*Poids et mesures.—Nouvel amendement :*

Bill reçu et lu 1re fois, 300. Lu 2e fois, 306. Ordre du jour pour mettre la Chambre en comité général remis, 321. En comité, 324. Rapporté sans amendement. Lu 3e fois, 324. Passé et les communes informées, 324. S. R., 420. (Chapitre 64, 48-49 Vic., 1885.)

N° 86.—*Ponts, estacades et autres travaux établis en eaux navigables :*

Bill reçu et lu 1re fois, 211. Lu 2e fois, 231. Ordre du jour pour mettre la Chambre en comité général remis, 235. En comité, 239. Rapporté sans amendement, 239. Lu 3e fois, 239. Passé et les communes informées, 239. S. R., 281. (Chapitre 6, 48-49 Vic., 1885.)

N° 87.—*Pont et tunnel de chemin de fer Rivière Ste-Claire, Compagnie de :*

Pétition, 52. Rapportée, 63.

Bill reçu et lu 1re fois, 102. Lu 2e fois, 119. Renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 119. Rapporté sans amendement, 172. Passé et les communes informées, 172. S. R., 281. (Chapitre 25, 48-49 Vic., 1885.)

N° 88.—*Pouvoirs à l'Association d'Assurance Mutuelle de la Grange Fédérale contre l'incendie :*

Pétition lue, 69, 193. Rapportée, 88.

Bill reçu et lu 1re fois, 254. Lu 2e fois, 262. Renvoyé au comité des banques et du commerce, 263. Rapporté avec amendements, 290. Amendements lus et agréés, 290. Lu 3e fois, 290. Passé et renvoyé aux Communes, 290. Aggréé par cette Chambre sans amendement, 303. S. R., 420. (Chapitre 93, 48-49 Vic., 1885.)

N° 89.—*Prêteurs sur gages, nouvelles dispositions :*

Bill présenté par l'honorable M. Gowan et lu 1re fois, 254. Lu 2e fois, 270. En comité, 274. Rapporté avec amendement, 274. Amendement lu et agréé, 274. Lu 3e fois, 275. Passé et envoyé aux Communes, 275.

N° 90.—*Prison centrale d'Ontario.—Amendement :*

Bill présenté par l'honorable sir Alexander Campbell et lu 1re fois, 219. Lu 2e fois, 238. En comité, 243. Rapporté sans amendement, 243. Lu 3e fois, 243. Passé et envoyé aux Communes, 243. Aggréé par cette Chambre sans amendement, 329. S. R., 420. (Chapitre 70, 48-49 Vic., 1885.)

N° 91.—*Prisonniers, emploi en dehors des murs des prisons des : Amendements :*

Bill reçu et lu 1re fois, 297. Lu 2e fois, 300. Ordre du jour pour troisième lecture, remis, 302. Lu 3e fois, 303. Passé et les Communes informées, 303. S. R., 420. (Chapitre 43, 48-49 Vic., 1885.)

N° 92.—*Procédures sommaires devant les juges de paix et autres magistrats :*

Bill présenté par l'honorable M. Gowan et lu 1re fois, 169. Ordre du jour remettant la seconde lecture, 182. Motion pour seconde lecture, 190. Motion en amendement négative sur division, 190. Motion principale résolue sur division, 190. Lu 2e fois, 190. En comité, 209. Rapporté et demande de siéger de nouveau, 210. Ordre d'imprimer le bill pour l'usage des membres, 210. En comité, 220. Rapporté avec amendements, 220. Amendements lus et agréés, 220. Lu 3e fois, 230. Passé et envoyé aux Communes, 230, 231.

BILLS.—*Suite.*N° 93.—*Recensement du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest et du Kévatin :*

Bill reçu et lu 1re fois, 102. Lu 2e fois, 119. Ordre du jour pour mettre la Chambre en comité général, 123, 128, 130, 134, 138, 143, 148. En comité, 154. Rapporté sans amendement, 154. Lu 3e fois, 169. Passé et les Communes informées, 169. S. R., 281. (Chapitre 3, 48-49 Vic., 1885.)

N° 94.—*Revenu de l'Intérieur, 1883, Acte refondu, amendement :*

Bill reçu et lu 1re fois, 355. Lu 2e fois, 365. En comité, 395. Rapporté sans amendement, 395. Motion pour amendement résolue, 397. Lu 3e fois, 397. Passé et renvoyé aux Communes, 397. Agréé par cette Chambre sans amendement, 412. S. R., 421. (Chapitre 42, 48-49 Vic., 1885.)

N° 95.—*Sault Ste. Marie, compagnie du pont du :*

Pétition lue, 57. Rapportée, 87.

Bill reçu et lu 1re fois, 158. Lu 2e fois, 181. Renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres, 181. Rapporté sans amendement, 193. Lu 3e fois, 193. Passé et les Communes informées, 193. S. R., 281. (Chapitre 24, 48-49 Vic., 1885.)

N° 96.—*Service civil de 1832, 1883 et 1884, modification et refonte des actes du :*

Bill reçu et lu 1re fois, 275. Lu 2e fois, 287. En comité, 296. Motion pour que le bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit de nouveau amendé, résolue, 300. Ordonné en conséquence, 300. Premier et second amendement agréés par cette Chambre, troisième amendement rejeté, 329, 330. Sénat n'insistant pas sur son troisième amendement, 330. S. R., 420. (Chapitre 46, 48-49 Vic., 1885.)

N° 97.—*Service public ; emprunt de certaines sommes :*

Bill reçu et lu 1re fois, 333. Règle 41e suspendue, 333. Lu 2e fois, 333. Lu 3e fois, 334. Passé et les Communes informées, 334. S. R., 420. (Chapitre 43, 48-49 Vic., 1885.)

N° 98.—*Société de Prévoyance et de Prêt d'Hamilton :*

Pétition lue, 54. Rapportée, 126.

Bill présenté par l'honorable M. Turner et lu 1re fois. Lu 2e fois, 137. Renvoyé au comité des banques et du commerce, 137. Rapporté avec amendements, 184. Lu 3e fois, 190. Passé et envoyé aux Communes, 190. Amendements faits par les Communes agréés par le Sénat, 270, 271. S. R., 282. (Chapitre 30, 48-49 Vic., 1885.)

N° 99.—*Subsides :*

Bill reçu et lu 1re fois, 415. Règle 41e suspendue, 415. Lu 2e fois, 415. Lu 3e fois, 415. Passé et les Communes informées, 415. S. R., 421. (Chapitre 41, 48-49 Vic., 1885.)

N° 100.—*Subventions aux chemins de fer, Autorisation :*

Bill reçu et lu 1re fois, 406. Lu 2e fois, 413. En comité, 416. Rapporté sans amendement, 416. Motion pour troisième lecture du bill, 416. Motion en amendement, décidée par le Président hors d'ordre, 416, motion principale mise de nouveau, 416. Motion en amendement. Décidée par le président hors d'ordre, 416. Motion principale mise de nouveau, 416. Motion en amendement, décidée par le président hors d'ordre, 416. Motion principale mise de nouveau, 417. Motion en amendement, décidée par le président hors d'ordre, 417. Motion principale mise de nouveau, et résolue dans l'affirmative sur division, 417. Lu 3e fois, 417. Passé et les Communes informées, 417. S. R., 421. (Chapitre 53, 48-49 Vic., 1885.)

BILLS.—*Suite.*N° 101.—*Substances explosives :*

Bill présenté par l'honorable sir Alexander Campbell et lu 1re fois, 130. Lu 2e fois, 137. Ordre du jour pour mettre la Chambre en comité général, 148. En comité, 154. Lu 3e fois, 157. Passé et renvoyé aux communes, 157. Agréé par cette Chambre sans amendement, 267. S. R., 281. (Chapitre 7, 48-49 Vic., 1885.)

N° 102.—*Subventions à certains chemins de fer :*

Bill reçu et lu 1re fois, 417. Règle 41e suspendue, 417. Lu 2e fois, 417. Lu 3e fois, 417. Passé et les communes informées, 417. S. R., 421. (Chapitre 59, 48-49 Vict., 1885.)

N° 103.—*Subventions en terres pour la construction de certains chemins de fer :*

Bill reçu et lu 1re fois, 342. En comité, 356. En comité, 363. Rapporté sans amendement, 363. Lu 3e fois, 363. Passé et les Communes informées, 363. S. R., 420. (Chapitre 60, 48-49 Vic., 1885.)

N° 104.—*Synode de l'Eglise Evangélique Luthérienne, Incorporation :*

Bill reçu et lu 1re fois, 210. Lu 2e fois, 220. Renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 220. Rapporté sans amendement, 267. Lu 3e fois, 267. Passé et les Communes informées, 267. S. R., 281. (Chapitre 32, 48-49 Vic., 1885.)

N° 105.—*Travaux publics, maintien de la paix dans le voisinage des,—Amendement :*

Bill présenté par l'honorable sir Alexander Campbell et lu 1re fois, 219. Lu 2e fois, 238. En comité, 248. Rapporté avec amendement, 248. Amendement lu et agréé, 248. Lu 3e fois, 248. Passé et envoyé aux Communes, 248. Agréé par cette Chambre sans amendement, 342, 343. S. R., 420. (Chapitre 80, 48-49 Vic., 1885.)

BENSON, L'honorable James Rea : La Chambre est informée de la mort de,—176. Motion d'ajournement par respect à sa mémoire, résolue unanimement, 176.

BOLDUC, Hon. Joseph : Certificat du greffier de la Couronne en chancellerie notifiant le greffier du Sénat que M. Bolduc a été nommé sénateur, 14. Commission, 16, 17. Souscrit le serment prescrit par la loi, 18.

BUREAU DE COMMERCE, Montréal : Pétition demandant que certain paragraphe du chap. 57, 29 Vic., soit abrogé, 157.

Pétition concernant les débiteurs insolvable, 41.

Pétition contre le bill à l'effet de constituer un bureau de commissaires de chemins de fer, etc., 129.

BUREAU DE COMMERCE DE QUÉBEC : Pétition du :—41, 172.

Pétition concernant les débiteurs insolvable, 41, 172.

BUREAU DE COMMERCE, SAINT-THOMAS : Pétition demandant un acte pour une juste distribution des biens des insolvable, 160.

BUREAU DE COMMERCE, TORONTO : Pétition demandant le droit de législation sur la propriété littéraire d'origine canadienne et étrangère, 140.

BUREAU DE LA TRÉSORERIE, articles des actes et amendements : (Voir bill N° 19.)

BRANTFORD, chemin de fer de Waterloo et lac Erié: Pétition pour un acte d'incorporation, 61. (*Voir* bill N° 18.)

BRITANNIQUE CANADIENNE, compagnie de prêt et de placement,—liquidation des affaires, 74. (*Voir* documents de la session N° 92.)

BRYMNER, Douglas: Rapport sur les archives canadiennes, 187.

CANADA, Acte de Tempérance, 1878, et l'Acte des Licences de 1883, nouvel amendement: (*Voir* bill N° 20.)

CANADA, Acte de Tempérance du, —Pétitions demandant la nomination d'une commission chargée de s'enquérir de l'opération actuelle de l'acte, 245. Lue au long, 245.

CANADA, Acte de Tempérance du, 1878: Pétitions en faveur de l'acte:

- | | | |
|--------------------------|-----------------------|----------------------|
| Abbott's Corner, 104. | Baddeck, 208. | Brampton, 41. |
| Abbottsford, 160. | Bairdsville, 208. | Bowmanville, 100. |
| Aberfoyle, 54. | Baldwin Mills, 85. | Bowmanville, 85. |
| Aberly, 129. | Balmoral, 178. | Boylston, 160. |
| Algonquin, 61. | Bancroft, 61. | Boynton, 132. |
| Algonquin, 81. | Barnston, 90. | Bracefield, 122. |
| Allansburg, 45. | Barrie, 61. | Bradford, 67. |
| Allenford, 84. | Barrie, 54. | Bradwardine, 175. |
| Alpin, 51. | Barrington, 117. | Brampton, 192. |
| Alvinston, 91. | Base River, 84. | Brandon, 199. |
| Amherst, 73. | Bath, 51. | Brantford, 85. |
| Amherst, 85. | Bayside, 125. | Brantford, 320. |
| Amherst, 117. | Beamsville, 85. | Brantford, 33. |
| Andover, 208. | Bearbrook, 67. | Brantford, 84. |
| Annapolis, 85. | Bear River, 122. | Bridgen, 61. |
| Annapolis Royal, 90. | Beauharnois, 51. | Bridgetown, 85. |
| Arkwright, 208. | Beauharnois, 326. | Bridgetown, 90. |
| Arnou, 85. | Beaver Brook, 117. | Briggs Corner, 287. |
| Aroostook Junction, 208. | Bechin, 145. | Bristol, 208. |
| Arthur, 33. | Beebe Plain, 99. | Brockville, 219. |
| Arthurette, 125. | Beebe Plains, 85. | Brockville, 67. |
| Arundel, 67. | Beebe Plains, 84. | Brooklin, 295. |
| Arva, 117. | Beeton, 140. | Brooksdale, 129. |
| Ashton, 156. | Belfountain, 61. | Bruce, 321, 326. |
| Auburn, 51. | Belleville, 152. | Bruce Mines, 125. |
| Aultsville, 81. | Belltown, 151. | Bruce Mines, 91. |
| Aultsville, 90. | Berwick, 151. | Brussels, 85. |
| Avonback, 91. | Bethany, 51. | Brussels, 67. |
| Avonmore, 84. | Binbrook, 85. | Buckingham, 117. |
| Avonport, 145. | Birchton, 51. | Bunesseau, 54. |
| Ayer's Flats, 84. | Bishop Crossing, 146. | Burgoyne 250. |
| Ayer's Flats, 132. | Blind River, 122. | Burnley, 122. |
| Aylesford, 90. | Bloomfield, 219. | Butternut Ridge, 90. |
| Aylmer, 81. | Blyth, 61. | Cadmus, 85. |
| Ayr, 122. | Bobcaygeon, 33. | Caesarea, 85. |
| Babington, 145. | Bond Head, 140. | Cainsville, 160. |
| Bacaro, 132. | Bothwell, 67. | Caintown, 67. |

CANADA, Acte de Tempérance du, 1878; Pétitions en faveur de l'—*Suite.*

- Caintown, 84.
 Caistorville, 85.
 Caledon, 84.
 Camborne, 84.
 Cambridge, 192.
 Campbellford, 51.
 Campbellford, 90.
 Campbellford, 33.
 Campbell Settlement, 129.
 Campden, 100.
 Canaan Rapids, 125.
 Canada Creek, 132.
 Canterbury, 132.
 Canso, 90.
 Canterbury, 9.
 Canton, 73.
 Cape Breton, 145.
 Cape Negro, 175.
 Carden, 73.
 Carlingford, 90.
 Cartwright, 85.
 Catarauqui, 85.
 Catarauqui, 51.
 Cayuga, 33.
 Cedarville, 61.
 Cedarville, 99.
 Central Cambridge, 208.
 Centreville, 91.
 Centreville, 33.
 Centreville, 152.
 Charlottetown, 254.
 Chatham, 99.
 Chatham, 140.
 Cheapside, 51.
 Chelsea, 117.
 Chesley, 91.
 Chesley, 84.
 Chesterville, 125.
 Chesterville, 41.
 Chilliwack, 132.
 Chipman, 287.
 Chute de Niagara, 73.
 Chute de Niagara-Sud, 67.
 Chute de Niagara-Sud, 85.
 Clachan, 91.
 Clarenceville, 122.
 Clinton, 61.
 Clydesdale, 41.
 Coaticook, 90.
 Cobourg, 145.
 Coehill Mines, 125.
 Coehill Mines, 84.
 Colborne, 91.
 Colborne, 90.
 Coldstream, 222.
 Coldwater, 51.
 Colenville, 61.
 College Bridge, 213.
 Colonsville, 84.
 Comet, 85.
 Consecon, 140.
 Cookshire, 85.
 Corleyville, 84.
 Cornwall, 84.
 Cornwall, 99.
 Cornwall, 90.
 Craigleith, 54.
 Crown Hill, 90.
 Cumberland Point, 145.
 Cunard, 152.
 Dalston, 222.
 Danville, 61.
 Dartford, 61.
 Day Mills, 216.
 Debec, 145.
 Delaware, 156.
 Delta, 31.
 Denham, 54.
 Dereham Centre, 84.
 Dereham Centre, 122.
 Digby, 132.
 Dixville, 51.
 Dominionville, 41.
 Dorchester, 140.
 Domock, 81.
 Downieville, 213.
 Dresden, 85.
 Dumfries, 213.
 Dunchurch, 51.
 Dunchurch, 99.
 Dundas, 67.
 Dundonald, 84.
 Dunkeld, 84.
 Dunnville, 336.
 Dunvegan, 61.
 Durham, 85.
 Eamer's Corners, 84.
 Eaton, 51.
 East Bolton, 67.
 East Farnham, 67.
 East Hatley, 84.
 East Jordan, 208.
 East Zorra, 160.
 Edgar, 222.
 Edmonton, 192.
 Eglinton, 199.
 Elmsdale, 152.
 Elmsvale, 90.
 Elmssville, 152.
 Elora, 85.
 Embro, 33.
 Embro, 125.
 Enterprise, 33.
 Eramosa, 85.
 Erin, 51.
 Escott, 67.
 Fairhaven, West Isles, 122.
 Farmersville, 51.
 Farmersville, 67.
 Farmerston, 250.
 Farron's Point, 51.
 Fergus, 129.
 Fesserton, 84.
 Fitch Bay, 90.
 Five Islands, 122.
 Flinton, 61.
 Florenceville, 208.
 Florenceville, 254.
 Fonthill, 33.
 Fonthill, 73.
 Four Falls, 208.
 Forest City, 213.
 Fort Erie, 91.
 Foster, 84.
 Foxlove, 84.
 Frankville, 67.
 Fredericton, 132, 152.
 Freeport, 132.
 Frome, 45.
 Galt, 33.
 Gananoque, 60, 67.
 Gananoque, 51.
 Gay's River, 90.
 Georgetown, 156.
 Georgeville, 122.
 Gilert, 41.
 Gladstone, 178.
 Glenarm, 67.
 Glen Colin, 140.
 Glen Margaret, 122.
 Glen Roy, 132.
 Glenshee, 81.
 Goderich, 85.
 Goodwood, 222.
 Gordonville, 178.
 Gore, 250.
 Gorrie, 33.
 Grafton, 152.
 Grafton, 85.
 Granby, 84.
 Grand Falls, 213.
 Grand Manan, 156.
 Grand River, 219.
 Granville Ferry, 90.
 Granville, 91.
 Gravenhurst, 90.
 Greenbank, 90.
 Greenfield, 298.

CANADA, Acte de Tempérance du, 1878: Pétitions en faveur de l' :—*Suite.*

- Grenville, 156.
 Grimsby, 67.
 Grove, The, 136
 Guelph, 33.
 Guelph, 84.
 Guelph, 90.
 Gunter, 140.
 Guthrie, 85.
 Guysborough, 91.
 Guysborough, 216.
 Hagersville, 129.
 Halifax, 90.
 Halifax, 91.
 Halifax, 121.
 Halifax, 100.
 Hamilton, 117.
 Hamilton, 140.
 Hamilton, 91.
 Hamilton, 90.
 Hamilton, 84.
 Hammond Plains, 85.
 Hamstead, 298.
 Hantsport, 178.
 Harley, 67.
 Harmony, 45.
 Harrison, 45.
 Hartford, 91.
 Hartland, 178.
 Harwood, 145.
 Hastings, 85.
 Hatfield Point, 99.
 Hatley, 132.
 Hensall, 73.
 Hensall, 172.
 Hespeler, 84.
 Highgate, 90.
 Hillier, 51.
 Horton's Landing, 151.
 Hull, 51.
 Huntingdon, 145.
 Huntingdon, 136.
 Ingersoll, 85.
 Ingersoll, 84.
 Innerkip, 104.
 Interville, 160.
 Inverness, 99.
 Iroquois, 85.
 Iroquois, 81.
 Iroquois, 85.
 Isaac's Harbor, 160.
 Jacksonstown, 250.
 Jaffa, 51.
 Janetville, 129.
 Jarvis, 33.
 Jarvis, 51.
 Jemseg, 213.
 Jerusalem, 250.
 Jerseyville, 117.
 Jura, 91.
 Kent, 208.
 Kent Bridge, 84.
 Kennetcook, 178.
 Keanick, 99.
 Kilburns, 129.
 Kincardine, 85.
 Kingsclear, 90.
 Kingston, 90.
 Kingston, 298.
 Kingston, 33.
 Kinmount, 85.
 Kintore, 81.
 Kintore, 125.
 Kirkdale, 90.
 Kleinberg, 85.
 Knowlton, 84.
 Knoxford, 208.
 Lakeburn, 67.
 Lakefield, 84.
 Lakefield, 85.
 Lakelet, 90.
 Lakeville, 152.
 L'Amable, 213.
 Landsdowne, 250.
 Lansdown, 67.
 Lanark, 129.
 Lanark, 199.
 Lang, 61.
 Langton, 90.
 Lansing, 45.
 L'Ardoise, 145.
 Lawrence Station, 122.
 Leeds, 67.
 Lemington, 33.
 Libby's Mills, 104.
 Lindsay, 151.
 Lineboro, 129.
 Listowell, 84.
 Listowell, 85.
 Listowell, 208.
 Little Bridge, 208.
 Little River, 219.
 Liverpool, 295.
 Lock Garry, 132.
 Lockhartville, 152.
 Lockport, 208.
 Lloydtown, 84.
 Londesborough, 81.
 London, 104.
 London, 125, 129.
 London, 145.
 London, 175.
 London East, 208.
 Lord's Cove, 152.
 Lovat, 199.
 Lower Perth, 129.
 Lower Wentworth, 199.
 Lucknow, 208.
 Lunenburg, 90.
 Lurgan, 91.
 Lyn, 117.
 Lyndhurst, 61.
 Lynn Valley, 85.
 Madoc, 90.
 Magog, 104.
 Mahone Bay, 178.
 Maitland, 33.
 Maitland, 122.
 Malcolm, 84.
 Malcolm, 85.
 Malton, 31.
 Malton, 45.
 Manchester, 219.
 Manitoulin Island, 122.
 Mansonville, 90.
 Mapleton, 85.
 Maple View, 125.
 Marbleton, 51.
 Marbleton, 151.
 Marksville, 175.
 Marshalltown, 250.
 Marston, 85.
 Martinville, 61.
 Martintown, 84.
 Martintown, 60.
 Marysville, 84.
 Masonville, 156.
 Matawatchan, 84.
 McGray, 178.
 Melbourne, 104.
 Merivale, 90.
 Merriton, 290.
 Middle Musquodoboit, 91.
 Middle Simonds, 145.
 Midland, 85.
 Midland, 90.
 Midland, 100.
 Mildmay, 85.
 Mildmay, 156.
 Milford, 276.
 Milgrove, 84.
 Millbrook, 99.
 Mille Roches, 90.
 Milgrove, 84.
 Milton, 67.
 Milton, 295.
 Milton East, 117.

CANADA, ACTE DE TEMPÉRANCE DU, 1878. Pétitions en faveur de l'—*Suite.*

- Milverton, 84.
 Minden, 41.
 Mineral, 208.
 Mitchell, 84.
 Moncton, 140.
 Mono Road, 85.
 Montréal, 61, 67.
 Montréal, 85.
 Moorefield, 90.
 Moosewood, 85.
 Moose Creek, 85.
 Morden, 132.
 Moulinette, 84.
 Moulinette, 123.
 Mountain, 85.
 Mount Brydges, 67.
 Muirkirk, 99.
 Muncey, 61.
 Nairn, 129.
 Nappan Station, 152.
 Napperton, 54.
 New Castle, 132.
 New Glasgow, 160.
 New Hamburg, 33.
 New Harbor, 219.
 New Market, 129.
 Newmarket, 145.
 Nicholson, 84.
 Norham, 91.
 Normandale, 104.
 North Brookfield, 301.
 Northfield, 90.
 North Hatley, 132.
 North Huntley, 122.
 North Kingston, 156.
 Northwood, 140.
 North Williamsburg, 41.
 Nouvelle-Ecosse, Grande
 Division, 233.
 Norwich, 31.
 Nixon, 100.
 Nugent, 125.
 Nut's Corners, 122.
 Oak Bay, 122.
 Oak Hill, 122.
 Oakland, 67.
 Oak Park, 122.
 Oak Point, 151.
 Old Barns, 117.
 Omagh, 33.
 Onondago, 122.
 Ontario Division, No. 26,
 199.
 Orillia, 45.
 Orono, 84.
 Orono, 91.
 Osnabruck, 51.
 Ossian, 61.
 Ottawa, 33.
 Ottawa, 45.
 Ottawa, 85.
 Ottawa, 160.
 Otterville, 84.
 Oxford, 91.
 Oxley, 84.
 Oxley, 85.
 Paisley, 85.
 Pakenham, 99.
 Palermo, 85.
 Palmerston, 84.
 Pembroke, 33.
 Penetanguishene, 51.
 Penobsquis, 208.
 Perth, 129.
 Peterboro', 61.
 Peterborough, 91.
 Petitcodiac, 104.
 Petrolea, 61.
 Petrolea, 85.
 Philipsburg, 216.
 Philipsville, 67.
 Pierceton, 129.
 Pigeon Hill, 129.
 Pinkerton, 85.
 Plainville, 117.
 Playfair, 90.
 Pleasant Point, 122.
 Plevna, 41.
 Plympton, 125.
 Plympton, 219.
 Pomeroy Ridge, 125.
 Portapique, 122.
 Port Carling, 67.
 Port Colborne, 51.
 Port Colborne, 99.
 Port Dalhousie, 67.
 Port Daniel, 132.
 Port Dover, 51.
 Port Elgin, 175.
 Port Elgin, 250.
 Port Hillford, 132.
 Port Hope, 84.
 Port Hope, 85.
 Port La Tour, 175.
 Port Medway, 295.
 Port Monton, 301.
 Port Rowan, 51.
 Portsmouth, 67.
 Port Severn, 90.
 Port Williams, 160.
 Presbyterian Church, 364.
 Preston, 51.
 Preston, 117.
 Price's Corners, 84.
 Priceville, 54.
 Providence Bay, 213.
 Pugwash, 145.
 Pugwash River, 145.
 Purple Hill, 85.
 Québec, 67.
 Quinn, 125.
 Ranelagh, 99.
 Rawdon, 152.
 Renfrew, 73.
 Renfrew, 199.
 Richmond, 178.
 Richmond, 91.
 Ridge, The, 90.
 Ridgetown, 33.
 Riley Brook, 129.
 Ripley, 125.
 Rivière Bourgeoise, 145.
 Riversdale, 91.
 Robinson, 81.
 Rock Bay, 122.
 Rockdale, 145.
 Rock Island, 84.
 Rockside, 85.
 Rockton, 85.
 Rodney, 152.
 Rodney, 84.
 Rosemount, 90.
 Rostock, 84.
 Rougement, 90.
 Round Hill, 151.
 Rothsay, 85.
 Ruthven, 84.
 Salem, 117.
 Salmon River, 250.
 Sambro', 124.
 Sarnia, 67.
 Sault Ste. Marie, 91.
 Sawyerville, 104.
 Scotch Ridge, 203.
 Seaforth, 33.
 Seaforth, 81.
 Seal Cove, 156.
 Sebringville, 67.
 Sebringville, 85.
 Second Falls, St. George,
 125.
 Selwyn, 84.
 Shag Harbor, 178.
 Snanty Bay, 61.
 Sharbot Lake, 33.

CANADA, ACTE DE TEMPÉRANCE DU, 1878. Pétitions en faveur de l' :—*Suite.*

- Sheddon, 84.
 Shediac, 213.
 Sheffield, 85.
 Sheffield Academy, 129.
 Sherbrooke, 84.
 Sherbrooke, 117.
 Shubenacadie, 152.
 Simcoe, 129.
 Smith's Cove, 295.
 Smith's Falls, 156.
 South Bay, 160.
 Smithville, 84.
 Société d'amis, 156.
 Somerville, 122.
 Sonora, 132.
 Southampton, 145.
 South Bolton, 156.
 South Brookfield, 301.
 South Dudswell, 216.
 South Mountain, 85.
 South Rawdon, 122.
 Sparta, 33.
 Springbank, 33.
 Springbank, 85.
 Springfield, 132.
 Springford, 85.
 Springvale, 84.
 Stanbridge, 90.
 Stanbridge, 129.
 Stanbridge Station, 67.
 Stanstead, 132.
 Stanstead Junction, 85.
 Starkey's Post Office, 129.
 Stellarton, 160.
 Stewarton, 208.
 Stewartville, 222.
 Stokes Bay, 61.
 Stonewall, 175.
 Stauffville, 84.
 Strathroy, 125.
 Sturgeon Bay, 90.
 St. Andrew, 67.
 St. Andrew's, 213.
 St. Anns, 122.
 St. Catharines, 219.
 St. George, 121.
 St. George, 122.
 St. George, 152.
 St. George, 213.
 St. John, 160.
 St. Peter, 145.
 St. Sauveur, 84.
 St. Stephen, 90.
 St. Thomas, 85.
 Sumas, 132.
 Summer Hill, 250.
 Sunderland, 85.
 Sutton, 67.
 Sutton, 90.
 Sutton West, 222.
 Tavistock, 73.
 Tayside, 84.
 Tennants' Cove, 213.
 Terry Cape, 132.
 Thamesford, 117.
 Thamesville, 91.
 Thanet, 90.
 Thanet, 104.
 Thedford, 45.
 Thedford, 91.
 Thessalon, 250.
 Thornton, 122.
 Thorold, 117.
 Thurso, 117.
 Tichborne, 84.
 Tilsonburg, 81.
 Tiverton, 33.
 Tiverton, 73.
 Tiverton, 129.
 Tiverton, 250.
 Tobique River, 125.
 Tobique River, 208.
 Toronto, 33.
 Toronto, 54.
 Toronto, 60.
 Toronto, 73.
 Toronto, 85.
 Toronto, 90.
 Toronto, 117.
 Toronto, 121.
 Toronto, 140.
 Toronto, 156.
 Toronto, 160.
 Toronto, 199.
 Townsend Centre, 85.
 Tracy Mills, 151.
 Trenholm, 90.
 Trenholmvile, 90.
 Tremont, 145.
 Trenton, 61.
 Trenton, 85.
 Trenton, 140.
 Trinity Medical School,
 Toronto, 156.
 Trois-Rivières, 125.
 Ulverston, 61.
 Unionville, 85.
 Upper Bedford, 81.
 Upper Cape, 216.
 Upper Economy, 213.
 Upper Grenville, 151.
 Upper Kent, 152.
 Upper Maugerville, 122.
 Upper Musquodoboit, 122.
 Upper Southampton, 132.
 Upper Woods Harbor, 175.
 Upper Woodstock, 152.
 Uxbridge, 222.
 Vachell, 213.
 Vale Perkins, 84, 129.
 Vankleek Hill, 104.
 Verdun, 54.
 Vernon, 67.
 Vesay, 85.
 Victoria Harbor, 90.
 Wakefield, 90.
 Wales, 67.
 Walkerton, 117.
 Wallace, 91.
 Wallace Bay, 100.
 Warkworth, 91.
 Wartburg, 67.
 Washington, 45.
 Washington, 61.
 Waterford, 33.
 Waterloo, P.Q., 84.
 Waterloo, 325.
 Waterville, 85.
 Waterville, 104.
 Waterville, 216.
 Waubauskene, 90.
 Waubauskene, 129.
 Way's Mills, 132.
 West Brome, 125.
 West Egin, 99.
 West Jeddore, 117.
 Weston, 51.
 Westport, 85.
 Westport, 145.
 West Shefford, 67.
 West Winchester, 85.
 Weymouth Bridge, 122.
 White Cove, 192.
 Whitehead, 208.
 White Lake, 222.
 Williamsburg North, 41.
 Williamstown, 41.
 Wilkesport, 85.
 Wilsonville, 85.
 Wilson's Beach, Campo-
 bello, 152.
 Winchester Station, 156.
 Windsor, 122.
 Windsor, 132.

CANADA, ACTE DE TEMPERANCE DU, 1878. Pétitions en faveur de l':—*Suite.*

Winthrop, 91.	Woodlands, 260.	Woodville, 51.
Wisbeach, 129.	Woodmas, 51.	Woodville, 152.
Woodbridge, 85.	Woodstock, 61.	Wycliffe College, 140.
Woodford, 85.	Woodstock, 85.	Wyoming, 73.
Woodlands, 67.	Woodstock, 136.	Wroeter, 33.

PÉTITIONS en faveur de l'ale, porter, lager beer, vins légers et cidre :

Addington, 320.	Kingston, 321.	Prescott, 320.
Carleton, 321.	Lambton, 320, 326.	Renfrew, 321.
Chambly, 326.	Lanark, 321.	Russell, 320, 326.
Compton, 326.	Leeds, 321, 326.	Simcoe, 320, 326.
Cornwall, 326.	Lincoln, 321, 326.	Sherbrooke, ville de, 326.
Dufferin, 320.	Lennox, 320.	South-East Hope, 334.
Dundas, 320, 326.	Middlesex, 321, 326.	St-Michel, Collège de, To- ronto, 326.
Elgin, 320, 326.	Missisquoi, 326.	Stormont, 320.
Essex, 320, 326.	Montréal, 326.	Toronto, 321.
Frontenac, 321.	Muskoka, 320.	Trois-Rivières, 326.
Glengarry, 320, 326.	Norfolk, comté de, 320, 326.	Victoria, 320, 326.
Grenville, 321, 326.	Northumberland, 320.	Welland, comté de, 320, 326.
Grey, 320.	Ontario, comté de, 320, 326.	Wellington, comté de, 320.
Haldimand, comté de, 320, 326.	Oxford, 320, 326.	Wentworth, comté de, 320, 326.
Halton, comté de, 320.	Palmerston, ville de, 326.	Waterloo, comté de, 320, 326.
Hamilton, 320.	Parry Sound, 320, 326.	York, 321, 326.
Hastings, 320.	Peel, 321, 326.	
Huron, 321, 326.	Perth, 321, 326.	
Kamouraska, 326.	Peterboro', 320.	
Kent, 320, 326.		

CANADA, l'association co-opérative du :—Pétition de, 81. (*Voir bill N° 21.*)CANADA, société des missions congrégationalistes du :—Pétition de la, 54. (*Voir bill N° 22.*)CANAL à NAVIRES, compagnie du :—(*Voir Huron.*)CANAUX, rapport du ministre des chemins de fer, 67. (*Voir documents de la session N° 11.*)CAP TRAVERSE, chemin de fer d'embranchement du :—184. (*Voir adresse N° 7.*)CENS ELECTORAL : (*Voir bill N° 24.*)

CERTIFICATS DU GREFFIER DU SENAT: Que les honorables membres suivants ont fait et signé la déclaration de qualification, savoir :

Hon. M. McDonald, 18.
“ Bolduc, 18.
“ Robitaille, 18.
“ Sullivan, 24.
“ Gowan, 30.
“ Clemow, 40.
“ Poirier, 150.

CHAPAIS, Honorable Jean Charles: La Chambre est informée de la mort de, 411.
Motion pour un ajournement à loisir pour permettre à ses membres d'assister aux funérailles, 411.

CHAPELAIN : L'honorable Président informe la Chambre qu'il a donné congé d'absence au vénérable T. S. Lauder, D.C.L., et que pendant son absence les fonctions seront remplies par le révérend M. T. Muckleston, M.A., 292. Le révérend Lawrence C. Lee nommé aussi pour remplir les fonctions de chapelain, 329.

CHEMINS DE FER DE, 1879, Acte refondu des :—Nouvel amendement. (*Voir* Bill N° 25).

CHEMIN DE FER : Bill présenté par l'honorable sir Alexander Campbell, et lu la première fois, 20.

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE :

Copies de contrats, 40. (*Voir* documents de la session N° 25).

Pétitions demandant que le chemin de fer Canadien du Pacifique soit prolongé au port de Québec, 117, 118, 125, 137, 140, 146, 152, 160, 171, 175, 176, 178, 179, 184, 189, 190, 192, 199, 204, 208, 213, 241, 245.

Pétition du révérend E. Beliveau et autres, demandant que la route du chemin de fer du Grand Nord soit adoptée, 341, 403, 414.

Concernant l'établissement du terminus occidental à Port-Moody, à Coal Harbor ou English Bay. (*Voir* adresse N° 18).

Modifiant de nouveau ses actes et pourvoyant à son achèvement et à son exploitation efficace. (*Voir* Bill N° 27).

Chemin de fer Canadien du Pacifique, 404, 407.

CHEMIN DE FER :

Pétition demandant que le chemin de fer Canadien du Pacifique soit prolongé au port de Québec, 117, 118, 125, 137, 140, 146, 152, 160, 171, 175, 176, 178, 179, 184, 190, 192, 199, 204, 208, 213, 241, 245.

Pétition pour la construction d'une ligne de chemin de fer du lac Winnipeg, à ou près Grands Rapides à Prince-Albert, 91. (*Voir* bill N° 37.)

Pétition demandant que la ligne de chemin de fer par voie de Sherbrooke, entre Montréal et Halifax, soit adopté, 152, 157, 160, 172, 176, 179, 190, 208, 233, 254, 269, 273.

CHEMIN DE FER DU SUD DU CANADA : Pétition de la municipalité du comté d'Essex, demandant que certaines sommes lui soient remboursées par le gouvernement.

CHEMIN DE FER DU SUD DU CANADA,—compagnie : Pétition de la, 51. (*Voir* bill N° 35.)

CHEMIN DE FER, subside : L'honorable M. Power attire l'attention sur les résolutions adoptées par la Chambre des Communes, 355.

CHINOIS : Rapport de la Commission Royale sur l'immigration chinoise, 88. (*Voir* documents de la session, N° 54a.)

CLARK, Révd. G. M. : Pétition du, lue au long, 302.

CLEWOW, Honorable Francis : Certificat le nommant comme Sénateur, 30. Commission, 39, 40. Prête serment prescrit par la loi, 40. Nommé membre Comité des banques et du commerce, 55.

CLEVELAND, compagnie de chemin de fer et de vapeurs : Voir Détroit.

COAL HARBOR : Voir adresse N° 18.

COMITÉS NOMMÉS :

Ordres, coutumes et privilèges :

1.—Tous les membres présents pendant la session, nommés, 20.

2.—*Sur la bibliothèque :*

Nommé et instructions d'agir de concert avec le comité nommé par la Chambre des Communes, 34. Ordre de communiquer la résolution à la Chambre des Communes, 34.

Mixte sur la bibliothèque :

Un message de la Chambre des Communes nommant les membres du comité mixte qui doivent agir, 46. L'honorable M. Poirier ajouté au comité, 179. Premier rapport, 355. Considération du premier rapport remise, 386, 395, 403. Premier rapport adopté, 413.

3.—*Des impressions :*

Nommé et instructions d'agir conjointement avec le comité nommé par les Communes, 34. Ordre de communiquer la résolution à la Chambre des Communes, 34.

Mixte des impressions :

Un message de la Chambre des Communes nommant les membres du comité mixte qui doivent agir, 35. Premier rapport, recommandant la réduction du quorum à neuf membres, 54. Adopté, 54. Second rapport, 62. Considération du second rapport remis, 69, 78. Second rapport adopté, 88. Troisième rapport, montrant le rapport du greffier du comité, 92 à 95. L'honorable M. Macfarlane ajouté au comité, 97. Quatrième rapport, 107. Considération du quatrième rapport remise, 110. Considération du troisième rapport remise, 112. Troisième rapport adopté, 119. Quatrième rapport adopté, 119. Cinquième rapport, 161 à 168. Cinquième rapport adopté, 181. Sixième rapport, 223 à 229. Sixième rapport adopté, 242. Septième rapport, 309 à 315. Septième rapport adopté, 324. Huitième rapport, 370 à 375. Neuvième rapport, 376 à 385. Neuvième rapport adopté, 395. Dixième rapport, 388 à 394. Dixième rapport adopté, 413.

4.—*Banques et commerce :*

Nommé, 34. Premier rapport, recommandant la réduction du quorum, 42. Adopté, 42. Ordonné que l'honorable M. Clemow soit ajouté au comité, 55. Pour autres rapports voir bill Nos 6, 7, 8, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 38, 39, 88, 98.

5.—*Chemins de fer, télégraphes et havres :*

Nommé, 34. Premier rapport réduction du quorum à neuf membres, 41. Adopté, 41. Pour autres rapports voir bills Nos 1, 18, 25, 26, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 42, 44, 46, 87, 95.

6.—*Comptes contingents :*

Nommé, 35. Premier rapport, réduction du quorum, 43. Premier rapport adopté, 43. Second rapport, 409. Certifiant la correction des comptes du Sénat, 409, 410, aussi recommandant que deux cents piastres soient payées à M. Young, préposé au département de la papeterie, 410, aussi instruction au greffier-assistant d'acheter du papier à bon marché, 410.

COMITES NOMMES.—*Suite.*

Aussi recommandant le paiement de leurs comptes à MM. Henry S. King et Cie, 410. Recommandant les installations nécessaires dans le bureau du greffier assistant, 410. Recommandant que deux mois de gratification soient payés depuis le décès de quelques officiers, etc., sur la liste permanente à sa veuve ou à ses orphelins, 410. Recommandant que M. T. C. Gibb ait le titre d'assistant comptable et que le bonus de cent piastres lui soit payé pour le travail qu'il a fait en confectionnant un registre des sénateurs, 410. Recommandant que Frédérick Merritt, Robert Graburn et Alphonse Duhamel, pages, soient notifiés que leurs services ne seront pas requis à la prochaine session, 410. Recommandant que George A. McKinnou soit nommé page pour la prochaine session, 410. Recommandant que les messagers sessionnels reçoivent chacun en sus de leur salaire sessionnel deux piastres et cinquante cts (\$2.50) par jour pour le nombre de jours qu'a duré la présente session au-delà de cent jours. Second rapport adopté, 515.

7.—*Des ordres permanents et bills privés :*

Nommé, 35. Premier rapport, recommandant la réduction de son *quorum* à neuf membres, 41. Premier rapport adopté, 41. Second rapport, 41. Extension de délai pour réception de pétitions à jeudi, dix-neuf du courant, 41. Troisième rapport, 42. Rapporté que la soixante-douzième règle a été observée au sujet des pétitions d'Amanda Esther Davis et de Charles Smith pour bill de divorce, 42. Second rapport adopté, 49. Quatrième rapport, 61. Rapporté que la soixante-douzième règle a été observée au sujet des pétitions de Alice Alvira Evans. Terry Emily Jane Terry et Georg Louis Emil Hatzfeld, pour bill de divorce, 61. Et a examiné la pétition de George Branford Cox pour bill de divorce, et que l'avis donné de cette pétition n'a pas eu la durée voulue et recommande que la soixante-douzième règle soit suspendue en tant qu'elle a rapport à ce bill, 62, 64. Cinquième rapport, 63. Rapporté que les pétitions de la Banque d'Épargne des mines d'Albion; de la compagnie du chemin de fer du Sud du Canada et d'Erié à Niagara; de la banque Fédérale du Canada; et de la compagnie du chemin de fer du Sud du Canada qu'avis suffisant a été donné dans chaque cas, 63. Cinquième rapport adopté, 63. Considération du quatrième rapport concernant la soixante-douzième règle dans le cas de George Branford Cox; ordonné que le quatrième rapport soit renvoyé pour reconsidération, 69. Sixième rapport, 86. Rapporté, qu'avis suffisant a été donné aux pétitions suivantes, savoir: Banque Centrale du Nouveau-Brunswick; de l'association d'assurance dite Mutuelle, "Dominion Grange" contre l'incendie; du chemin de fer du Grand Occidental et du lac Ontario; du chemin de fer de Branford, Waterloo et lac Erié; du Synode de l'Église Évangélique Luthérienne; compagnie d'assurance "La Royale Canadienne"; compagnie du Pont du Sault Sainte-Marie; et aussi les pétitions qui ne sont pas de nature à exiger la publication d'un avis, 86, 87. Septième rapport, 87. Rapporté qu'ils ont de nouveau examiné la pétition de George Branford Cox, et que la soixante-douzième règle a été observée, 87. Huitième rapport, 87. Rapporté, temps expiré pour la présentation de bills au 26, et prolongé au 5 mars, 87. Huitième rapport adopté sur division, 88. Neuvième rapport, 125. Recommandant que la quarante-neuvième règle soit suspendue, et que permission soit donnée à Thomas Scobl et autres de présenter une pétition au sujet de la compagnie de chemin de fer et navigation du lac aux Jones et de la Saskatchewan. Dixième rapport, 126. Trouvé qu'avis suffisant a été donné dans chaque cas: Pont de chemin de fer sur la rivière St.-Jean;

COMITES NOMMES — *Suite.*

Compagnie de drainage du Dominion; Société de prévoyance et de prêt d'Hamilton; Chemin de fer de la vallée de la Saskatchewan Sud; Société du fonds de retraite de la banque de Montréal; De la compagnie de navigation Richelieu et Ontario et du chemin de fer de la Montagne-Bois à Qu'Appelle; et constaté qu'avis n'a pas été donné de la compagnie du canal à navires Huron et Ontario, recommande que la 51^e règle soit suspendue, 127. Onzième rapport, 141. Constaté qu'avis suffisant a été donné dans chaque cas: Société du fonds d'annuités et de garantie de la banque de Montréal; Société des fonds de retraite de la banque de Montréal; Banque de Winnipeg; Compagnie internationale de charbonnage, (à responsabilité limitée); Compagnie de navigation et de chemin de fer de Portage-la-Prairie et du Lac des Bois; Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada, et compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario, 141. Douzième rapport, 142. Délai prolongé pour réception des rapports, 142. Adopté, 142. Treizième rapport, 172. Rapport qu'avis suffisant a été donné au sujet de la banque de Truro et compagnie de chemin de fer du Lac aux Jones et de la Saskatchewan, 172, 173. Quatorzième rapport, 173. Rapport que la 49^e règle soit suspendue dans le cas de la compagnie du chemin de fer de l'Ontario-Ouest, 173. Quinzième rapport, 173. Rapport qu'aucune pétition n'a été présentée pour un acte à l'effet de constituer en corporation le Synode du diocèse de la Qu'Appelle, mais que les avis exigés par la cinquante-unième règle ont été régulièrement publiés, 173. L'honorable M. Poirier ajouté au comité, 179. Seizième rapport, 194. Rapport que les pétitions suivantes ont été examinées, et qu'avis suffisant a été donné dans chaque cas, savoir: Compagnie du chemin de fer d'Amherst et de l'Île du Prince-Edouard; Compagnie du chemin de fer de Kootenay; Association Co-opérative du Canada; Sociétés d'assurance et de retraite; Compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario Ouest; Compagnie de chemin de fer et de bateaux à vapeur du Détroit à Cleveland et compagnie du chemin de fer du lac Érié, d'Essex et de la rivière Détroit, 194, 195. Dix-septième rapport, 241. Rapport que les pétitions suivantes ont été examinées et qu'avis suffisant a été donné dans chaque cas; Compagnie de télégraphe du ranche de Fort McLeod; Compagnie du chemin de fer de Hamilton, Guelph et Buffalo, et Henry L. Beard et autres chemins de fer de la rivière à l'Arc à la rivière Athabasca, 241, 242. Huitième rapport, 266. Rapport qu'avis suffisant a été constaté dans chaque cas: Compagnie d'assurance sur la vie de London; Compagnie du chemin de fer de Winnipeg et de Prince-Albert, 266-7.

8.—*Débats et délibérations du Sénat :*

Nommé, 35. Premier rapport recommandant que la proposition de MM. Holland et frères soit acceptée. Lettre de MM. Holland et frère, 263. Rapport adopté, 273. Second rapport, 365. Second rapport adopté, 395.

COMITÉ (SPÉCIAL) :—Mixte chargé de faire l'examen et fait rapport au sujet du rapport de la commission nommée pour la refonte et revision des statuts du Canada, 161. Un message de la Chambre des communes donnant son concours à la formation d'un comité mixte, 211. Rapporté, 249 à 355.

COMITÉ mixte chargé de considérer le moyen d'apporter des facilités à la dépêche des affaires en parlement, 267.

COMITÉS SUR LES CAS DE DIVORCE :— Voir bills Nos 50, 51, 52, 53, 54, 55.

COMMISSAIRES DU HAVRE DES TROIS-RIVIÈRES :—Autorisation d'avancer certaines sommes : (Voir bill No 4.)

COMMISSIONS :—

Nommant les honorables membres suivants au Sénat :—

L'honorable M. Macdonald, 15, 16.
 “ Bolduc, 16, 17.
 “ Robitaille, 17, 18.
 “ Sullivan, 23.
 “ Gowan, 29, 30.
 “ Clemow, 39, 40.
 “ Poirier, 150.

COMMISSAIRES chargés d'aller au Nord-Ouest s'enquérir des réclamations des Métis, 219. (Voir Adresse, N° 10.)

COMPAGNIE d'Assurance Royale Canadienne : Pétition de la,—51. (Voir Bill N° 38.)

COMPAGNIE d'assurance sur la vie de London : Pétition de la,—86. (Voir Bill N° 39.)

COMPAGNIE de chemin de fer et de bateau à vapeur du Détroit à Cleveland : Pétition pour un acte d'incorporation, 54.

COMPAGNIE Britannique Canadienne de Prêt et de Placement : Etat des affaires, 74. (Voir documents de la session, N° 92.)

COMPAGNIE de drainage du Dominion : Pétition pour acte d'incorporation, 54. (Voir Bill N° 41.)

COMPAGNIE du chemin de fer d'Erié et Niagara : Pétition de la,—51. (Voir Bill N° 19.)

COMPAGNIE du chemin de fer d'Hamilton, Guelph et Buffalo : Pétition T. H. Macpherson, 86. (Voir Bill N° 28.)

COMPAGNIE Internationale de charbonnage (à responsabilité limitée), Pétition de la—85, 86. (Voir Bill N° 42.)

COMPAGNIE du chemin de fer de Kootenay : Pétition demandant à être incorporée, 91. Rapportée, 195.

COMPAGNIE du chemin de fer de l'ouest d'Ontario : Pétition demandant la permission de présenter une pétition pour incorporation, 152. (Voir Bill N° 34.)

COMPAGNIE du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada : Pétition pour un acte à l'effet de valider les bons hypothécaires de seconde classe, 54. (Voir Bill N° 31.)

COMPAGNIE de chemin de fer et navigation du Lac aux Joncs et de la Saskatchewan, incorporation : (Voir Bill N° 33.)

- COMPAGNIE de navigation et de chemin de fer du Portage la Prairie et du Lac des Bois, 91.
- COMPAGNIE de Navigation du Richelieu et Ontario: Pétition pour réduction de capital, etc.; 91. (*Voir* Bill N° 43.)
- COMPAGNIE du Pont de chemin de fer de Fredericton et Saint-Mary's Incorporation: (*Voir* Bill N° 44)
- COMPAGNIE du chemin de fer de la Saskatchewan du Sud.
- COMPAGNIE de Télégraphe du Ranche Fort McLeod; Pétition de la:—52. (*Voir* Bill N° 40.)
- COMPTES et pièces justificatives du greffier du Sénat pour l'année 1884, second rapport du comité des contingents, 409. Second rapport adopté, 415.
- CONSERVES EN BOÎTES: (*Voir* bill N° 45.)
- CONSTRUCTIONS DE CALES SÈCHES, amendement: (*Voir* bill N° 46.)
- COUR DE L'ECHIQUIER DU CANADA: Règles générales, N° 265 et 238, 217.

DECELLES, A. D., faisant fonction de bibliothécaire: Rapport de, 20, 21, 22.
(Pour la liste des ouvrages déposés, etc., *Voir* documents de la session N° 16.)

- DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR, rapport du:—pour l'année 1884, 25. (*Voir* documents de la session N° 13.)
- DÉPARTEMENT DU SECRETAIRE D'ÉTAT amendement: (*Voir* bill N° 49)
- DÉPUTÉ GOUVERNEUR: Dans le but de donner la Sanction Royale à certains bills, 280.
- DÉCISIONS DU PRÉSIDENT, 241, 245, 246, 285, 293, 299, 416, 417. Rappelé à l'ordre, 137.
- DIOCÈSE DE LA QU'APPELLE, incorporation: (*Voir* Bill N° 48.)

DIVISIONS DU SÉNAT:

- Sur la motion de l'honorable M. Alexander, concernant le portrait de l'honorable sir David Lewis Macpherson, 64, 65.
- Pour un comité pour faire une enquête sur la valeur de l'actif existant non encore rentré de la banque du Haut-Canada, 81.
- Bills privés, prolongation du délai pour la présentation, 87, 88.
- Divorce, Davis, 88, 92, 119.
- “ Hatzfeld, 115, 119, 153.
- “ Evan, 112, 180.
- “ Terry, 154.
- “ Cox, 259.
- Offenses contre la personne, amendement au bill, 235.
- Bill de tempérance, 294, 316, 317, 318, 319, 322, 358, 360.
- Ajournement, 299.
- Cans électoral, 386, 398, 399, 400, 401, 402.

DIVORCE : (*Voir bills Nos. 50, 51, 52, 53, 54, 55*). Enquête prise pour être imprimée pour l'usage des membres seuls et non imprimée dans les journaux, 161.

Cox : (*Voir bill N° 50.*)

Davis : (*Voir bill N° 31.*)

Evans : (*Voir bill N° 53.*)

Hatzfeld : (*Voir bill N° 54.*)

Terry : (*Voir bill N° 55.*)

DOUGLAS BRYMNER :—Rapport sur les archives canadiennes, 187.

DROITS DE DOUANE ET D'EXCISE, amendement :—(*Voir bill No 37.*)

DUHAMEL, ALPHONSE :—Second rapport du comité des contingents, recommandant qu'il soit notifié que ses services ne seront plus requis à la prochaine session, 410.

EGLISE LUTHÉRIENNE DU CANADA :—Pétition de, 61. (*Voir bill No 104.*)

EGLISE PRESBYTÉRIENNE DU CANADA :—Pétition de l'—relative à la jouissance paisible et tranquille du repos du dimanche, 91.

ENGLISH BAY :—(*Voir adresse No 18.*)

ENGRAIS AGRICOLES :—(*Voir bill No 57.*)

ESSEX, comté de :—Pétition demandant que le gouvernement fédéral rembourse certaines sommes d'argent employées pour venir en aide au chemin de fer du Sud du Canada, 100.

Estimation du coût par mille, 414. (*Voir adresse No 21.*)

ETATS : Baptêmes, mariages et sépultures pour—

Iberville, pour l'année 1884, 130.

Saguenay, do 130.

Québec, do 147.

Kamouraska, do 161.

Arthabaska, do 208.

St-François, do 208.

Terrebonne, do 208.

Joliette, do 254. (*Voir documents de la session N° 104.*)

ETATS : Statuts du Canada, 31. (*Voir documents de la session, N° 18.*)

Police fédérale, pour l'année 1884, 25. (*Voir documents de la session, N° 18.*)

Des noms et salaires de toutes les personnes nommées ou promues dans le Service Civil, pendant l'année finissant le 31 décembre 1884, 74. (*Voir documents de la session, N° 46.*)

Copies des contrats du chemin de fer Canadien du Pacifique, 46. (*Voir documents de la session, N° 25.*)

De tous les documents et correspondances en possession du gouvernement relatifs à l'établissement d'une ligne de vapeurs entre la France et le Canada, 88. (*Voir documents de la session, N° 30c.*) Etat imprimé, 223.

Du montant de revenu reçu des droits d'excise sur vin, bière et spiritueux, pour l'année finissant le 31 décembre 1884, 157. (*Voir documents de la session, N° 85d.*)

ETATS :—*Suite.*

- Un état détaillé de la dépense qui se rattache au récent voyage de l'honorable secrétaire d'Etat à la Colombie-Britannique et en Californie, 219, 220. (*Voir documents de la session, N° 54e.*)
- Réponse à une adresse du chemin de fer du Nord, 236. (*Voir documents de la session N° 133.*)
- Etat indiquant en détail le prix de revient du chemin de fer d'embranchement du Cap Traverse, y compris les sommes payées aux ingénieurs et celles payées par la surintendance des travaux de construction pour le matériel roulant, les gares et stations et autres bâtiments du dit chemin, 247. (*Voir documents de la session, n° 99a.*) Réponse non imprimée, 382.
- Etat de toutes les exportations de fourrures, de poissons et d'huile de baleine, de loup-marin et de marsouin aux ports situés sur la Baie-d'Hudson et la baie James, autre que le port d'York Factory, 247. *Voir documents de la session, 132.* Réponse non imprimée, 382.
- Copie des instructions qui ont été données aux trois commissaires chargés d'aller au Nord-Ouest s'enquérir des réclamations des Métis et autres dans la colonie de la Saskatchewan, 248. *Voir documents de la session n° 116b.*
- Copie des rapports sur les diverses explorations qui ont été faites par des ingénieurs, d'après les instructions du gouvernement en vue de déterminer le tracé d'une voie ferrée qui relierait Montréal aux ports de Saint-Jean et d'Halifax par la route la plus courte et la plus praticable, etc., etc., 291. (*Voir documents de la session, n° 25gg.*) Réponse imprimée, 378.
- Copie de tous mémoires, lettres ou télégrammes adressés au département des chemins de fer concernant l'établissement de la station York sur le chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard, et copie des réponses qui ont été faites à ces communications; aussi copie de tous mémoires, lettres ou télégrammes reçus par le dit département au sujet de la suppression de la dite station et copie des réponses faites à ces communications, 334. (*Voir documents de la session, n° 152.*)
- Copie des lettres adressées au gouvernement entre les mois de juillet et d'octobre 1884, par Sa Seigneurie l'évêque anglican de Saskatchewan et Sa Grâce l'archevêque Taché au sujet des manifestations alarmantes de mécontentement qui ont alors eu lieu parmi les Métis et autres habitants de la Saskatchewan, 397. (*Voir documents de la session n° 116j.*)
- Pour copie des patentes émises par le département de l'Intérieur pour le lot N° 133. Dans la paroisse de Sainte-Agathe, province du Manitoba, à madame Annie Lonsdale, le 31 octobre 1881, 404. (*Voir documents de la session, N° 53.*)
- Copie de la correspondance et des télégrammes reçus de la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, de la législature de la Colombie-Britannique ou de quelqu'un de ses fonctionnaires, et adressés ou renvoyés au département des chemins de fer ou à quelqu'un des membres du Conseil privé, concernant l'établissement du terminus occidental du chemin de fer du Pacifique à Port-Moody, à Coal Harbor ou à English Bay, 411. (*Voir documents de la session, N° 25vv.*)

EXPOSITION des colonies et des Indes Londres, 1886—Représentation du Canada.; (*Voir Bill, N° 58.*)

EXPORTATION de fourrures, de poisson et d'huile de baleine, etc., 134. (*Voir adresse N° 5.*)

EXPLORATION hydrographique du golfe Saint-Laurent; pétition concernant l'—, 146.

FALSIFICATION DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES ET DES DROGUES ET ENGRAIS AGRICOLES :—No 59.

FARINE:—Pétition demandant que la taxe sur la farine ne soit pas augmentée, 122, 250, 254, 260, 264, 273, 282.

FRANCE:—(Voir rapports.)

FRASERVILLE:—Pétition demandant de l'aide pour un hôpital, 105.

GAZ ET COMPTEURS À GAZ, nouvelle inspection :—(Voir bill No 60.)

GENTILHOMME HUISSIER DE LA VERGE NOIRE:—Est ordonné par le président d'informer la Chambre des communes que c'est le désir du député-gouverneur qu'elle se rende auprès de lui dans cette salle, 281.

GIBBS, C. T.:—Second rapport du comité des contingents recommandant qu'il ait le titre d'assistant comptable et qu'il soit payé cent piastres pour le confectionnement d'un registre des sénateurs, 410.

GOVERNEUR GENERAL: Informe le Sénat qu'il se rendra pour ouvrir la session du parlement fédéral jeudi, le 29 janvier; se rend au Sénat; commande la présence des Communes, ouvre la session, 18, 19. Son discours, 19, 20. Prise en considération du discours, 24. Motion pour une adresse en réponse au discours du Trône, 24. Adresse agréée unanimement, 25. Réponse à l'adresse de Son Excellence, 74. Réponse à une adresse mixte à la Reine, exprimant sympathie avec Sa Très Gracieuse Majesté sur la mort de Son Altesse Royale le duc d'Albany, 35. Député gouverneur pour donner la sanction royale à certains bills, 280. Transmet au Sénat copie des dépêches et correspondances relatives aux négociations à Washington au sujet de la terminaison des clauses du traité de Washington, 387. (Voir documents de la session, N° 101.)

Le Sénat informé que c'est l'intention de Son Excellence le gouverneur général de proroger le parlement, 418.

GOWAN, HONORABLE JAMES ROBERT:—Certificat du greffier de la Couronne en chancellerie, communiquant au greffier que l'honorable M. Gowan a été nommé sénateur, 15. Commission, 29. Prête serment prescrit par la loi, 30.

GRABURN, ROBERT:—Second rapport du comité des contingents, recommandant qu'il soit notifié que ses services comme page ne seront plus requis la prochaine session, 410.

GRAND-NORD, CHEMIN DE FER:—Pétition du révérend E. Belliveau et autres, demandant que la route soit adoptée, 341, 403, 414.

GRAND OCCIDENTAL et du Lac Ontario, compagnie de jonction de chemin de fer du:—Pétition de la, pour que le délai soit prolongé, 61. (Voir Bill N° 29.)

GRANDS RAPIDES: Pétition pour une ligne de chemin de fer à un point près de Prince-Albert, 91.

- GREFFIER ASSISTANT (Le Sénat):** Quatrième rapport du comité des contingents avec instruction au greffier assistant d'acheter du papier à bon marché pour l'usage ordinaire, 410. Aussi recommandant que les améliorations nécessaires soient faites dans son bureau, 410.
- GREFFIER de la couronne en chancellerie:** Certificats notifiant le greffier du Sénat que les messieurs suivants ont été nommés sénateurs, savoir :—
 Honorable Wm. McDonald, 14.
 “ Joseph Bolduc, 14.
 “ Théodore Robitaille, 14.
 “ James Robert Gowan, 15.
 “ Michael Sullivan, 15.
 “ Pascal Poirier, 142.
- HALIFAX:** Pétition pour un chemin de fer de Montréal à Halifax, 152, 157, 160-172, 176, 179, 190, 208, 233, 254, 269, 273.
- HAVRE AUX MAISONS:** Pétition pour améliorer le dit Havre, 54.
- HAVRE DE QUÉBEC,** pour faciliter la navigation du :—(Voir Bill N° 60.)
- HENRY S. KING et Cie.,** second rapport du comité du compte des contingents recommandant le paiement de leur compte, 410.
- HOSPICE pour les survivants indigents de la guerre de 1812-13.** Pétition de William Herbert et autres, 403, 409, 414.
- HURON ET ONTARIO,** compagnie de canal à navire: Pétition de la :—86. (Voir Bill N° 23.)
- ILES DE LA MADELEINE:** Pétition pour améliorer le Havre-aux-Maisons, 54.
- IMMIGRATION CHINOISE AU CANADA,** Restriction : (Voir bill N° 62.)
- IMPRESSIONS:** (Voir comité, N° 3.)
- INSPECTION générale de l'Acte de 1874—Nouvel amendement:** (Voir bill N° 63.)
- INSPECTION et mesurage du bois dans les provinces d'Ontario et Québec—Nouvel amendement:** (Voir bill N° 63.)
- JONCTION DU CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE ET PONTIAC:** Relatif aux premiers actionnaires, 341. (Voir adresse N° 17.)
- JUGES DE CERTAINES COURS PROVINCIALES:** Traitement et allocations de retraite et de voyage : (Voir bill N° 65.)
- JURIDICTION DE LA COUR MARITIME D'ONTARIO:** (Voir bill N° 66.)

- L** LA BANQUE DU PEUPLE : Pétition demandant un acte pour réduire son capital social, 54. (*Voir* bill N° 14.)
- LAC ERIÉ, ESSEX ET DÉTROIT : Compagnie du chemin de fer du :—Incorporation : (*Voir* bill N° 26.)
- LAC ONTARIO, Compagnie du chemin de fer du :—(*Voir* Grand Occidental.)
- LAC WINNIPEG : Pétition pour une ligne de chemin de fer à Prince Albert, 91. (*Voir* bill N° 104.)
- L'ALE ET LA BIÈRE : Pétition pour que la fabrication et la vente en soit permise dans les territoires du Nord-Ouest, 269, 273, 282.
- LAUDER, Vénéralé J. S. : Permission d'absence par le Président, 292, 329.
- LEE, Révéralé L. C., remplit les fonctions de chapelain pendant son absence, 329.
- LEVIS, Conseil municipal de :—Pétition du, relative au pont de glace, 69.
- LICENCES, Acte de liqueur, 1883. (*Voir* bill N° 67.)
- LIGNE courte de chemin de fer de Montréal à Saint-Jean et Halifax, 364. (*Voir* adresse N° 19.)
- LIVRES de comptes tenus par les officiers de la couronne. (*Voir* bill N° 68.)
- LOI de la preuve dans les causes criminelles, nouvel amendement : (*Voir* bill N° 69.)
- LOI sur les vins, les bières et les spiritueux : (*Voir* adresse N° 3.)
- LOI Y MENTIONNÉE : (*Voir* bill N° 47.)
- LONSDALE, Dame Annie : Relative au lot 133, dans la paroisse de Sainte-Agathe, province du Manitoba, 331. (*Voir* adresse N° 16.)
- M** MACFARLANE, l'honorable M. : Ajouté au comité mixte des impressions du parlement, 97.
- MACPHERSON, l'honorable sir David Lewis Macpherson : Portrait de, 64.
- MCDONALD, l'honorable M. : Certificat du greffier de la Couronne en chancellerie, communiquant au greffier que l'honorable M. McDonald a été nommé sénateur, 14. Commission le nommant sénateur, 15. Prête serment prescrit par la loi, 18.
- McDIARMID, Rev. A. P. : Pétition du,--Lue au long, 302.
- McKINNON, George A. : Second rapport du comité des contingents, recommandant qu'il soit nommé page du commencement de la prochaine session, 410.

MAITRE DU HAVRE AU PORT D'HALIFAX : Concernant les actes amendant la nomination du :—(Voir bill N° 74.)

MAITRE-GENERALE DES POSTES : Rapport du, 65. (Voir documents de la session, N° 6.)

MALADIES CONTAGIEUSES DES ANIMAUX : (Voir bill N° 70.)

MANITOBA, réclamations de la province du :—Règlement final : Voir bill N° 71.)

MANITOBA, traitement de juge de cours de comté du :—(Voir bil N° 72.)

MARCHANDS DU MANITOBA : Pétition des,—Relative aux débiteurs insolubles, 105.

MERRETT, FREDERICK : Second rapport du comité des contingents, recommandant qu'il soit notifié que ses services comme page ne seront plus requis à la prochaine session, 410.

MESSAGES :

De Son Excellence le gouverneur général :

Transmettant la réponse du secrétaire d'Etat pour les colonies, en réponse à l'adresse mixte du Sénat et des Communes sur la mort de Son Altesse Royale le duc d'Albany, 35, 36.

Réponse à l'adresse de la Chambre en réponse au discours du Trône, 74.

Transmet au Sénat copies des dépêches, correspondance et papiers relatifs aux négociations à Washington concernant les pêcheries, 387.

Du Sénat :

A la Chambre des communes, requérant cette Chambre de s'unir au Sénat pour la formation d'un comité mixte des deux Chambres pour examiner et faire rapport sur les commissaires nommés pour la refonte et revision des Statuts du Canada, 161. Rapport du, 349.

Demandant qu'un nombre égal de membres de la Chambre des communes soient nommés pour s'unir à ceux du Sénat dans un comité mixte pour considérer les facilités à la dépêche des affaires en Parlement, 267.

Re Bills de divorce, 123, 168, 181, 274.

De la Chambre des communes :

Nommant les membres devant agir sur le comité mixte des impressions, 35.

Nommant les membres devant agir sur le comité mixte de la bibliothèque, 46.

Informant le Sénat qu'ils sont unis avec eux dans la formation d'un comité mixte des deux Chambres pour examiner et faire rapport sur les commissaires nommés pour la refonte et révision des Statuts du Canada, 211. Rapport du, 349.

Relatif aux actes du service civil, 1882, 1883 et 1884, 329, 330. (Voir bill N° 96.)

Relatif à l'acte de Tempérance, 1878, 341, 357. Du Sénat, 360. (Voir bill N° 20.)

MESSAGERS SESSIONNELS :—Second rapport du comité des contingents recommandant qu'une allocation au taux de deux piastres et cinquante cents leur soit payée par jour pour le nombre de jours qu'a duré la présente session au delà de cent jours, 410.

MÉTIS : —

Commissaires nommés pour s'enquérir des réclamations. (*Voir adresse N° 10.*) Réponse présentée, 248.

Mécontentement des, 323. (*Voir adresse N° 15.*)

MIDDLETON, major-général :—Rapport du, 361. (*Voir documents de la session N° 116h.*) Remerciements du Sénat pour son habileté distinguée dans la suppression de la rébellion dans les Territoires du Nord-Ouest, 411.

MODIFICATION DE L'ACTE D'ASSURANCE REFONDU, 1877 :—(*Voir bill N° 2.*)

MONTAGNE DE BOIS À QU'APPELLE, compagnie du chemin de fer :—Incorporation et amendement. (*Voir bill N° 32.*)

MONTRÉAL, BUREAU DE COMMERCE :—

Pétition contre le bill constituant un bureau de commissaires des chemins de fer, etc., 129.

Pétition demandant que certaine section du chap. 57, 29 Vic., soit abrogée, 157.

MONTRÉAL : Pétitions demandant que la ligne de chemin de fer par la voie Sherbrooke entre Montréal et Halifax soit adoptée, 152, 156, 157, 160, 172, 176, 179, 190, 208, 233, 254, 269, 273.

MOTION PLUMB sur bills privés dans le Sénat, 200, 213, 221, 238, 242, 248, 253.

MOTION MACDONALD sur le tarif 1879, 122, 127, 130, 134, 137, 143, 148, 154, 157, 169, 182, 188, 191, 197, 203, 206, 212, 214, 231, 235, 240, 244, 249, 253, 259, 263, 268, 275.

MUCKLESTON, révérend W. J. : Remplissant les fonctions de chapelain en l'absence du vénérable J. S. Lauder, D. C. L., 292.

NOMINATION d'un Orateur suppléant aux Communes : (*Voir bill N° 75.*)

NORD-OUEST, Administration de la justice dans les Territoires du :

Augmentation de la police à cheval du :

Autorisation de concéder des terres aux miliciens du : (*Voir bill N° 78.*)

Compagnie du chemin de fer du ; du Canada : (*Voir Manitoba.*)

Corps de police à cheval du : (*Voir bill N° 79.*)

Forces : Rapport du major-général Middleton, C. B., 361. (*Voir documents de la session N° 116h.*)

Territoires du : Pétition demandant que des personnes outre le lieutenant-gouverneur, soient autorisées à délivrer des permis pour les boissons enivrantes, 269, 273, 282.

Traitement des Sauvages du : (*Voir adresse N° 12.*)

Troubles des Territoires du : Allouance de \$1,700,000 pour couvrir certaines dépenses. (*Voir bill N° 82.*)

OFFENCES CONTRE LA PERSONNE :

Amendement : (Voir Bill n° 83.)

Nouvel amendement : (Voir Bill n° 84.)

ONTARIO : Chemin de fer du Pacifique, pétition du,—51. (Voir Bill n° 30.)

ORDRES : Coutumes et privilèges du parlement. (Voir Comité, N°. 1.)

ORDRE : Question de l'honorable M. Alexander, hors d'ordre, 285.

ORDRES DU JOUR : Premier item, 143, 148, 153, 174, 239, 279, 298, 303, 369.

PACIFIQUE, Chemin de fer du :—Pétition du, 46. (Voir documents de la session n° 25.)

PABOS : Pétition demandant que les travaux d'amélioration soient continués, 129.

PARLEMENT :—

Proclamations depuis I à XI.

Convocation, 13.

Prorogation, avis de la, 418, 419.

Comité mixte du,—nommé pour considérer les facilités à la dépêche des affaires en parlement, 267.

PENITENCIER de Saint-Vincent de Paul, 233, 234. (Voir adresse n° 11.)

PÉNITENCIERS : Rapport du ministre de la justice relatif aux pénitenciers pour l'année expirée le 30 juin 1884, 25. (Voir documents de la session. N°. 15.)

PERMIS DE BOISSONS ENIVRANTES :—Pétition relative aux Territoires du Nord-Ouest 269, 273, 282.

POIDS ET MESURES, Acte des :— (Voir Bill N° 85.)

POIRIER, L'honorable Paschal :—Certificat de sa nomination comme sénateur, 142. Commission le nommant sénateur, 149, 150. Prête serment prescrit par la loi, 150. Ordonné qu'il soit ajouté au comité mixte de la bibliothèque du parlement; aussi au comité des ordres permanents et des bills privés, 179.

POLICE FÉDÉRALE : Rapport de la,—pour l'année 1884, 25. (Voir Documents de la session N° 18.)

PONT DU CHEMIN DE FER de la Rivière Saint-Jean :—Pétition demandant qu'une compagnie soit incorporée aux fins de construire un pont, 54. (Voir Bill N° 44.)

PONTS, estacades et autres travaux établis en eaux navigables :— (Voir Bill N° 86.)

PONT DE GLACE :—Pétition de la ville de Lévis relative au, 69.

PONT:—Pétition demandant à être constitué en corporation aux fins de construire un pont de chemin de fer sur la rivière Saint-Jean, 54.

PONT ET TUNNEL de la compagnie du chemin de fer Ste-Claire: Pétition du chemin de fer du Sud du Canada, 52. (*Voir* Bill N° 87.)

POPE, R; Greffier de la Couronne en chancellerie :

Certificat de la nomination des MM. suivants au Sénat.—

Honorable M. McDonald, 14.
 “ Bolduc, 14.
 “ Robitaille, 14.
 “ Sullivan, 15.
 “ Gowan, 15.
 “ Clemow, 30.
 “ Poirier, 142.

PORT MOODY: (*Voir* adresse N° 18.)

PORTRAIT de l'honorable sir David Lewis Macpherson: Motion de l'honorable M. Alexander relative au, 64. Division, 65.

POWER, Honorable M.: attire l'attention sur les résolutions adoptées par la Chambre des Communes, relatives à un subside à une ligne de chemin de fer de Montréal à St-Jean et Halifax, 355.

PRÉSIDENT donne congé d'absence au Vénérable J. S. Lauder, D. C. L., 292, 329.

PRÊTEURS sur gages, nouvel amendement: (*Voir* Bill N° 89.)

PRISON centrale d'Ontario, amendement: (*Voir* Bill N° 90.)

PRISONNIERS, emploi en dehors des murs des prisons des; amendement: (*Voir* Bill N° 91.)

PROCÉDURES sommaires devant les juges de paix et autres magistrats. (*Voir* Bill N° 92.)

PROPRIÉTÉ littéraire d'origine canadienne et étrangère: Pétition du bureau de commerce de Toronto, 140.

PROPRIÉTÉ foncière dans les Territoires du Nord-Ouest. (*Voir* Bill N° 80.)

QUAI: Pétition pour la construction d'un—, à Sainte-Anne-des-Monts, 54.

QUALIFICATION, Déclaration de: (*Voir* Certificats.)

QUÉBEC, Port de: Pétitions demandant que le chemin de fer Canadien du Pacifique soit prolongé au—, 117, 118, 125, 137, 140, 146, 152, 160, 171, 175, 176, 178, 179, 184, 189, 190, 192, 199, 204, 208, 213, 241, 245.

RAPPORTS :

- De l'Association sur la vie. du Canada, pour l'année 1884, 28. (*Voir documents de la session N° 91.*)
- Sur les archives canadiennes, par Douglas Brymner, archiviste, 1834, 187. (*Voir documents de la session, N° 8.*)
- Des commissaires chargés de refondre et revoir les Statuts du Canada, 34. (*Voir documents de la session, N° 21.*)
- De la commission Royale sur l'immigration chinoise, 88. *Voir documents de la session, N° 54a.*)
- Du département de l'intérieur pour l'année 1884, 25. (*Voir documents de la session N° 13.*)
- Du département des Sauvages pour l'année 1884, 28. (*Voir documents de la session N° 3.*)
- De l'exploration géologique du Canada pour 1882-83-84, 149. (*Voir documents de la session, N° 90.*)
- Du faisant fonction de bibliothécaire du parlement, 20, 21. *Voir documents de la session, N° 16.*)
- Du ministre de l'agriculture pour la Puissance du Canada pour l'année 1884, 187. (*Voir documents de la session N° 8.*)
- Du ministre des chemins de fer et canaux, pour l'année finissant le 30 juin 1884, 67. (*Voir documents de la session, N° 11.*)
- Du ministre de la justice sur les pénitenciers, pour l'année finissant le 30 juin 1884, 25. (*Voir documents de la session N° 15.*)
- Du major-général Middleton, C.B., commandant des forces du Nord Ouest, 361. (*Voir documents de la session N° 116h.*)
- Du maître général des postes, pour l'année finissant le 30 juin 1884, 65. (*Voir documents de la session, N° 6.*)

RECENSEMENT DU MANITOBA ET DES TERRITOIRES DU NORD OUEST ET KEEWATIN:—
(*Voir bill N° 93.*)

RÈGLES :

- 14e, suspendue, 69.
- 14e, relative aux enquêtes dans les cas de divorce devant être imprimées seulement pour l'usage des membres, et ne devant pas être imprimées dans les journaux, 161.
- 18e, suspendue, 70.
- 25e, membres refusant de se rasseoir, 137.
- 41e, suspendue, 297, 307, 333.
- 49e, suspendue, 126, 173.
- 51e, suspendue, 127.
- 56e, obtention de bill, 266, 267.
- 72e, observée, 42, 61. 87.
- 72e, considération renvoyée de nouveau en comité, 69.
- 72e, suspendue tant qu'elle a rapport au bill de divorce de Cox, 62.
- 78e, observation suffisante, 258.
- 78e, observée, 266.
- 83e, observée, 26.
- Règles de la cour de l'Echiquier, 217.

RÈGLEMENTS sur les terres et les bois, applicables aux terres fédérales dans la Colombie-Britannique, 406. (*Voir adresse N° 20.*)

RENAUD ET CIE : Pétition demandant que la taxe sur l'importation de la farine ne soit pas augmentée.

REPOS DU DIMANCHE : Pétition demandant la passation d'une loi qui assure au peuple la jouissance paisible et tranquille du repos du dimanche,

REVENU DE L'INTÉRIEUR, 1883, Acte refondu, amendement, — (Voir bill N° 94.)

ROBITAILLE, l'honorable Théodore : Certificat du greffier de la couronne en chancellerie communiquant au greffier que l'honorable M. Robitaille a été nommé sénateur, 14. Commission le nommant sénateur, 17, 18. Prête le serment prescrit par la loi, 18.

S **SAULT STE-MARIE, Compagnie du Pont** : Pétition du :—67. (Voir bill N° 15.)

SÉANCE DU SOIR : 275, 316, 356, 368, 395, 398, 411.

SECRÉTAIRE D'ÉTAT : Dépenses du :—Se rattachant à son voyage à la Colombie-Britannique et en Californie, 202. (Voir adresse N° 8.) Réponse à la suite, 219, 220.

SÉNATEURS, décédés pendant la session 1885.

Honorable James Rea Benson, 176.

“ John Simpson, 197.

“ Jean Charles Chapais, 411.

SERVICE CIVIL de 1882, 1883 et 1884, modification et refonte des actes du : (Voir bill N° 96.)

SERVICE CIVIL : Etat des noms et salaires de toutes personnes nommées ou promues pendant l'année expirée le 31 décembre 1884, 75. (Voir documents de la session, N° 46)

SERVICE PUBLIC, emprunt de certaines sommes : (Voir bill N° 97.)

SIMPSON, honorable John : La Chambre informée de la mort de l' :—197.

SIR WILLIAM RITCHIE, Juge en chef : Député gouverneur-général pour donner la sanction royale à certains bills, 280.

SMITH, bill de divorce. (Voir bill N° 51.)

SOCIÉTÉ des caisses d'annuités et de garantie de la Banque de Montréal, Incorporation : (Voir Bill N° 12.)

SOCIÉTÉ Congrégationnaliste des Missions du Canada : Pétition demandant à être incorporée sous le nom de “ Société Congrégationnaliste des Missions du Canada,” 54. (Voir Bill N° 22.)

SOCIÉTÉ des Missions : (Voir Canada.)

SOCIÉTÉ de prévoyance et de prêt d'Hamilton : Pétition pour un acte limitant son capital action, 54. (Voir Bill N° 98.)

SŒURS de Charité, Territoire du Nord-Ouest, Incorporation et amendement : (Voir Bill N° 81.)

- STE-AGATHE** : Concernant le lot 133. (*Voir Adresse N° 16.*)
- STE-ANNE des Monts** : Pétition pour la construction d'un quai, 54.
- ST-CÉSAIRE** : Pétition pour une ligne de chemin de fer par voie Sherbrooke, entre Montréal et Halifax, 152.
- ST-LAURENT, Golfe du** : Pétition demandant une exploration hydrographique, 146.
- ST-NORBERT du Cap Chatte** : Pétition demandant la construction d'un quai à Cap Chatte, 146.
- STATION D'YORK** : Concernant l'établissement de la :—249. (*Voir l'adresse N° 13.*)
- STATUTS DU CANADA** : Rapports des commissaires nommés pour refondre et reviser, 34. (*Voir documents de la session N° 21.*) Comité mixte nommé pour examiner et faire rapport, 161, 211. Rapporté, 349 à 355.
- STATUTS** : Rapport officiel des statuts du Canada, 31. (*Voir documents de la session N° 24.*)
- SUBVENTIONS AUX CHEMINS DE FER, autorisation** : (*Voir bill N° 100.*)
- SUBVENTIONS À CERTAINS CHEMINS DE FER** : (*Voir bill N° 102.*)
- SUBSIDE concernant un chemin de fer de Montréal à Saint-Jean et Halifax**, 355.
- SUBSTANCES EXPLOSIVES** : (*Voir bill N° 101.*)
- SUBVENTIONS en terres pour la construction de certains chemins de fer** : (*Voir bill N° 103.*)
- SUBSIDES** : (*Voir bill N° 99.*)
- SULLIVAN, Michael** :—Certificat du greffier de la Couronne en chancellerie, communiquant au greffier que M. Sullivan a été nommé sénateur, 15. Commission le nommant sénateur, 23. Prête serment prescrit par la loi, 24.
- SYNODE du diocèse de la Qu'Appelle** :—Bill d'incorporation, 49. (*Voir Bill N° 49.*)
- “ de l'Eglise Evangelique Luthérienne du Canada :—Pétition de l', 61. (*Voir Bill N° 104.*)
- “ de l'Eglise Evangelique Luthérienne du Canada :—Pétition pour un acte d'incorporation, 61. (*Voir Bill N° 104.*)
- TARIF de 1879** :—Motion de l'honorable M. Macdonald, 122, 127, 130, 134, 137, 143, 148, 154, 157, 169, 182, 188, 191, 197, 203, 206, 212, 214, 231, 235, 240, 244, 249, 253, 259, 263, 268, 275.
- TAXE sur la farine** :—Pétition que la taxe ne soit pas augmentée, 122, 250, 254, 261, 264, 273, 282.

THEBRIault, François:—Pétition pour l'amélioration du havre dit Havre aux Maisons, 54.

TRACÉS de lignes de chemins de fer: (*Voir* adresse N° 6).

TRAVAUX PUBLICS, Maintien de la paix dans le voisinage des,—amendement: (*Voir* Bill N° 105).

V ALLÉE de la Saskatchewan du Sud, compagnie du chemin de fer de la:—Nouvel amendement. (*Voir* Bill N° 93.)

VÉTÉRANS de la guerre de 1812-15: Pétition de William Herbert et autres demandant l'établissement d'un hospice pour les survivants indigents de la dite guerre, 403, 409, 414.

W ASHINGTON: 3e Clause du Traité de Washington concernant les pêcheries, 387. (*Voir* documents de la session, N° 101i.)

WINNIPEG et Prince-Albert, compagnie du chemin de fer; Incorporation: (*Voir* Bill N° 37.)

Y OUNG, M., préposé du département de la papeterie: Second rapport du comité des contingents recommandant qu'il lui soit payé deux cents piastres pour ses services dans l'achat de la papeterie, 410.